MAISON DE LA CULTURE D'ARLON

DEMANDE DE RECONNAISSANCE: Action générale - Action intensifiée - Action spécialisée *Arts de la scène*

EN VUE DE L'ÉTABLISSEMENT DU CONTRAT-PROGRAMME 2021-2025

© Les photos de couverture sont tirées du projet MaskBook créé en 2017 par le CEC de la MCA. Elles ont été prises par les participants à l'atelier Photonumérique 8-12 ans (Sime Jadresin)

MERCI !

Aux termes de la construction des différentes étapes de reconnaissance, l'équipe complète de la MCA est fière du travail accompli mais aussi reconnaissante envers toutes les personnes qui l'ont accompagnée à travers les étapes de demande de reconnaissance.

Nous souhaitons adresser nos remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce dossier de demande de reconnaissance.

Tout d'abord, à notre formatrice, Madame Cécile Paul (du CESEP), qui a suivi l'équipe d'animation dans le travail de reconnaissance et l'a accompagnée de ses conseils judicieux et de ses encouragements.

Ensuite, à Monsieur Mathieu Lalot, Inspecteur de la culture, pour ses retours avisés et pertinents suite à sa lecture en urgence de différentes parties du dossier, pour son écoute et sa disponibilité.

Merci aux membres du Conseil d'Orientation qui se sont régulièrement réunis pour accompagner l'équipe dans la réflexion autour de nos projets et de notre future action culturelle.

Merci aux membres du Conseil d'Administration pour leur confiance et leurs conseils. Un merci tout particulier à Monsieur Georges Medinger, Président, et Monsieur Raymond Biren pour leur lecture fine et les corrections apportées au dossier.

Enfin, nous souhaitons remercier les nombreux centres culturels qui ont soutenu notre démarche, que ce soit par le partage de leur dossier, les rencontres formelles lors de moments d'échanges officiels et les échanges informels qui ont aidé les animatrices à traverser les différentes étapes. Un merci tout particulier aux centres culturels d'Athus et de Bertrix qui ont témoigné d'une présence bienveillante et encourageante tout au long des démarches, qui ont soutenu les animatrices et répondu à leurs questions. Nous remercions également le CESEP et la Province de Luxembourg pour l'organisation de formations diverses.

Sans oublier les animatrices de la MCA pour leur investissement et leur travail ainsi que le reste de l'équipe qui a parfois mis entre parenthèse son travail quotidien pour apporter son aide dans la rédaction du dossier.

La rédaction du dossier de demande de reconnaissance, c'est un travail d'équipe qui n'aurait pas été possible sans vous ! A toutes les personnes qui y ont participé de près ou de loin, MERCI !

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale 6

1. Éléments institutionnels et contextuels 9

2. Action générale 27

2.a. Autoévaluation 29

2.b. Analyse partagée 109

2.c. Les enjeux 129

2.d. Opérations culturelles 143

2.e. Prospective d'autoévaluation 161

3. Action intensifiée 173

4. Action spécialisée *Arts de la scène* 219

Annexes (2ème carnet)

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Un nouveau décret, *Une nouvelle identité pour les centres culturels*. Ces mots, repris à François Reman et Frédéric Ligot, auteurs pour la revue *Démocratie*,[*] témoignent du vent nouveau que les nouveaux articles décrétaux ont progressivement apporté à la Maison de la Culture d'Arlon.

Un historique, deux logiques

Fondée sur la politique du Plan Wigny de 1968, la Maison de la Culture d'Arlon s'est dès son origine vue confier *le rôle de production et de diffusion culturelle* [**], qui la distingue des foyers culturels de l'époque, chargés de l'animation culturelle.

L'institution MCA, créée en 1969, a développé son rôle de passeur et s'est dressée comme un lieu de diffusion des arts de la scène. Cette identité fondamentale demeure importante aujourd'hui. En parallèle de cette identité forte, de nouveaux rôles ont rejoint le premier. De fait, le décret 1992 apporte un changement : les maisons de la culture deviennent des centres culturels régionaux et se voient attribuer de nouvelles missions. La MCA s'attache alors au développement culturel en parallèle de son rôle de production et de diffusion, et par développement socioculturel, il faut entendre l'ensemble des activités […] d'expression, de création et de communication, d'information, de mise en valeur du patrimoine, de services aux personnes et associations[***].

Au fur et à mesure des décrets, des arrêtés et des contrats-programmes, le fonctionnement de la MCA change. Dans son contrat-programme de 2009, elle propose des axes de politique culturelle qui intègrent la créativité régionale, l'aide service et le développement des projets des opérateurs du territoire, les projets citoyens, des expositions interactives, etc.

Le décret 2013 des centres culturels, de nouvelles perspectives au secteur.

Sur base de la volonté de refonder un référentiel commun à tous les Centres culturels, tout en identifiant la spécificité de leur démarche, le nouveau décret des centres culturels instaure des catégories de reconnaissance, parmi lesquelles plusieurs reconnaissances spécialisées (dans la diffusion des arts de la scène, dans le développement artistique et créatif), des reconnaissances intensifiées sur un territoire plus large, des extensions diverses…. La reconnaissance d'une action culturelle générale est commune à tous les centres culturels et favorise leur collaboration. Chaque centre culturel pourra y additionner des reconnaissances en fonction de ses spécificités.

Avec l'avènement du nouveau décret, l'équipe de la MCA a interrogé son travail et a établi des choix répondant aux questions suivantes : quelle est notre identité ? Sur base de l'historique et des constats autoévaluatifs, quel type de centre culturel souhaitons-nous faire vivre ?

---

[*] http://www.revue-democratie.be/index.php/culture/9-culture/1039-federation-wallonie-bruxelles-une-nouvelle-identite-pour-les-centres-culturel

[**] http://www.centresculturels.cfwb.be/index.php?id=6582

[***] Décret 1992 des Centres culturels

La construction du dossier de demande de reconnaissance de la MCA

Toute demande de reconnaissance d'un centre culturel repose sur l'action culturelle générale **(chapitre 2)**. C'est sur cette action de base que l'ensemble du travail de la MCA se déploie.

L'équipe de la MCA a traversé plusieurs étapes pour redéfinir les bases : l'établissement du contexte et de l'historique du travail de la MCA **(chapitre 1)**, l'établissement d'une autoévaluation (chapitre 2.a.) qui souligne les forces et les faiblesses du centre culturel, ce qui motive l'équipe et ce qui est sujet à interrogation depuis le précédent contrat-programme. Les résultats autoévaluatifs sont couplés à un travail de terrain : l'analyse partagée (chapitre 3.a.). L'équipe d'animation a été à la rencontre des populations de son territoire étendu afin d'établir avec elles quels sont les enjeux propres au territoire. En fonction de ses missions, la MCA a choisi deux enjeux (chapitre 4.a.) qui seront traduits en opérations culturelles (chapitre 5.a.). Ces opérations culturelles traduisent en actions concrètes les enjeux à défendre sur le territoire. En fin de contrat-programme, l'équipe de la MCA sera amenée à évaluer l'ensemble de ce travail. Les opérations culturelles mises en place ont-elles eu un impact réel sur le territoire ? L'autoévaluation prospective (chapitre 6.a.) imaginée aujourd'hui sera un outil pour répondre à cette question demain.

Demande de reconnaissance d'une action générale intensifiée (chapitre 3)

Le décret des centres culturels de 1992 a transformé les maisons de la culture en centres culturels régionaux. Le travail régional a été ajouté de façon inattendue à la politique culturelle de la MCA, qui a longtemps peiné à l'assumer, à remplir ses nouvelles missions. Progressivement, le développement régional a suscité de nouvelles logiques au sein de l'équipe, des rapports forts avec le territoire, la création de projets d'envergure en lien direct avec les citoyens, etc. Ce sont autant de mécanismes qui motivent l'équipe, qui souhaite maintenir, systématiser et intensifier ce travail sur une zone pilote d'abord, pour tisser de nouveaux partenariats régionaux par la suite. Ces ambitions pour le futur sont présentées dans le dossier de demande de reconnaissance intensifiée.

Demande de reconnaissance spécialisée de diffusion des arts de la scène (chapitre 4)

Le dossier de demande de reconnaissance spécialisée des arts de la scène offre à la MCA de maintenir son identité, à laquelle les habitants du territoire mais aussi l'équipe tiennent beaucoup. La MCA est largement identifiée dans la région luxembourgeoise comme un lieu de diffusion des arts de la scène. Elle offre des infrastructures professionnelles, un accompagnement expérimenté aussi bien en scolaire qu'en tout public. La MCA est l'une des rares infrastructures théâtrales importantes de la région. Sa mission n'a jamais été aussi nécessaire qu'aujourd'hui en ce qu'elle permet à chacun d'accéder aux patrimoines culturels et de réinterroger sa propre identité. En conséquence, l'équipe de la MCA souhaite maintenir cette identité, sur laquelle elle s'ancre pour défendre les autres projets culturels.

Les annexes, pour finir, contiendront autant d'illustrations et de documents venant compléter notre argumentaire, en ce compris le plan financier élaboré pour le contrat-programme 2021-2025

La saison 2019-2020 marquera le cinquantième anniversaire de la Maison de la Culture d'Arlon. Une occasion festive pour l'équipe de présenter son historique et ses évolutions, de partager les résultats de l'analyse partagée au grand public et de l'inviter, en grande pompe, à construire et à participer aux opérations culturelles de demain...

ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL

- Dénomination sociale : asbl
- Adresse complète du siège social du centre culturel : Parc des Expositions, 1 - 6700 Arlon
- Commune(s) composant le territoire d'implantation du CC : Arlon
- Site Internet : www.maison-culture-arlon.be
- Nom et coordonnées de la personne assurant la direction du Centre culturel :
  HOUDART Fernand 063 24 58 58 - 0496 41 13 39
  f.houdart@maison-culture-arlon.be
- Numéro ONSS : 362/034292506 / numéro d'entreprise : 0409430070
- Statuts de l'asbl cf. *voir annexe*

NIVEAUX DE RECONNAISSANCE SOLLICITES

- Action Culturelle Générale sans extension de territoire
- Action Culturelle Intensifiée
- Action Culturelle Spécialisée de Diffusion des Arts de la Scène

BREF HISTORIQUE ET DONNÉES CONTEXTUELLES

Situation de l'association dans son espace géographique et culturel

- La Maison de la Culture d'Arlon est située au sein du Parc des Expositions, à 5 minutes à pied de la gare ferroviaire et de la gare des bus TEC, à 10 minutes à pied du centre-ville. Elle bénéficie d'un large parking gratuit. Elle partage le bâtiment avec la Bibliothèque communale d'Arlon, ce qui a permis de construire avec elle un partenariat pérenne et de qualité, et de nombreuses interactions.
- Une des plus anciennes villes du pays, Arlon est le chef-lieu des arrondissements administratif et judiciaire de la Région wallonne et de la Province de Luxembourg.
- Elle est la ville la plus peuplée de la Province de Luxembourg (devant Marche-en-Famenne et Aubange) et le chef-lieu le moins peuplé de la Région wallonne.
- La ville demeure un centre commercial et administratif important, bien que plusieurs services soient remontés progressivement vers la ville de Libramont.
- On note de plus en plus la présence du secteur tertiaire, particulièrement l'enseignement, par le développement d'options diverses, de niveaux d'études supérieurs : le nombre d'écoles de l'enseignement supérieur et universitaire a augmenté. De nombreux étudiants sont présents sur le territoire.

- Arlon dispose d'une gare importante, largement desservie par les réseaux belge et européen. Un train par heure au minimum pour relier les capitales belge et luxembourgeoise. La gare est également desservie par la ligne Athus-Meuse qui relie Arlon à Messancy, Athus, Rodange (L), Aubange, Halanzy, Virton, Florenville, Bertrix et Libramont. Elle se situe sur les axes routiers E411 Bruxelles-Luxembourg-Strasbourg (lien à l'échangeur E42), E25 vers Liège, N4 Namur – Marche-en-Famenne, N81 qui la relie au réseau français via Athus – Longwy.
- Communes limitrophes : Habay, Attert, Etalle, Saint-Léger, Messancy, Beckerich (L), Hobscheid (L), Steinfort (L), Garnich (L). La ville d'Arlon se situe à la frontière du Luxembourg, ce qui lui apporte des caractéristiques particulières : les mouvements des travailleurs d'Arlon vers le Luxembourg (attrait financier parmi d'autres), la disparité socioéconomique, la multiculturalité, la présence de structures culturelles luxembourgeoises proches de la MCA, etc. Arlon est également proche de la frontière française. Parmi d'autres conséquences, cette proximité induit un mouvement de travailleurs depuis la France vers Arlon. Nous verrons, dans l'analyse partagée, l'impact de cette situation géographique particulière.
- Les localités : la commune d'Arlon compte six sections comportant chacune au moins deux localités :
  - > Arlon : Fouches, Sampont, Sesselich (centre, extrême-ouest et divers) ;
  - > Autelbas : Autelbas-Barnich, Autelhaut, Clairefontaine, Stehnen, Sterpenich, Weyler (partie sud-est) ;
  - > Bonnert : Frassem, Seymerich, Viville, Waltzing (parties nord et est) ;
  - > Guirsch : Heckbous (partie à l'extrême nord-est) ;
  - > Heinsch : Freylange, Schoppach, Stockem (partie ouest) ;
  - > Toernich : Udange (partie à l'extrême sud-ouest).
- La Province de Luxembourg compte actuellement 13 centres culturels : Aubange, Bastogne, Bertrix, Durbuy, Habay, Hotton, Beau Canton de Gaume, Libramont, Haute Sûre – Martelange, Nassogne, Rossignol. Arlon et Marche-en-Famenne étaient précédemment reconnus comme centres culturels régionaux.
- Les arrondissements d'Arlon et de Virton comptent de nombreuses associations socioculturelles.

Brève description des infrastructures occupées par l'association

cf. *plans en annexe*

- 2 salles de spectacles
- Le grand théâtre : salle en hémicycle, 613 places
- Le petit théâtre : jusqu'à 120 places (100 adultes)
- Une salle polyvalente, qui accueille ateliers, pièces de théâtre, résidences et répétitions, conférences, ciné-débats…
- Une dizaine d'ateliers, principalement dédiés aux activités du CEC et à des ateliers pratiques, à des réunions, à des formations, etc.

- Une grande salle d'exposition
- Un grand hall d'accueil qui permet d'accueillir, en plus du personnel d'accueil, des expositions photographiques et plastiques
- Un bar qui jouxte la salle de spectacle et offre, de plus en plus, un lieu de rencontre et d'échanges entre les participants aux activités. Cet espace sert aussi de cafétéria pour les groupes qui participent à des activités en journée. Il peut être transformé en espace cabaret pour certains spectacles.
- Derrière l'accueil, les bureaux administratifs et d'animation
- Derrière la grande salle : les locaux techniques, les loges et les 6 chambres destinées aux artistes.

Bref historique de l'association

cf. *article de la FWB en annexe*

- Dans les années 1960, et inspiré par la politique culturelle d'André Malraux – Ministre de la Culture du Général de Gaulle –, Pierre Wigny, Ministre de la Culture, initie une politique culturelle de cinq années visant à installer un réseau francophone de Maisons de la Culture. Le but : *doter progressivement les grandes villes de Wallonie de « Temples de la Culture »*, selon l'idée imaginée par Frank Lucas et Joukovski de leur théâtre hérité de l'amphithéâtre grec. Outre des lieux de décentralisation pour les artistes, dans un premier temps de Bruxelles, ces lieux sont devenus des foyers d'action socioculturelle globale. Ce processus développe des structures importantes qui rassemblent les arts du spectacle, la musique, les expositions…et rayonnent sur une région et sur ses habitants. C'est ainsi que les bâtiments de la MCA ont été dotés d'infrastructures d'envergure destinés à accueillir les œuvres « reconnues ».
- *La Maison de la Culture d'Arlon est née d'une utopie : « la culture pour tous ». […] La démocratie culturelle n'était plus un slogan qu'on lance comme un pavé mais un programme d'action à entreprendre pour rendre la culture accessible à tous.* Les politiques culturelles, fraîchement fondées, souhaitent promouvoir la fréquentation des œuvres par le plus grand nombre. Cette utopie prend place dans un contexte où Malraux souhaite réconcilier les gens avec des langages artistiques qu'il estime être de plus en plus éloignés des gens. L'utopie de Mai 68 a voulu faire de la culture l'outil de la transformation de la société, pour tous. (Cette démarche sera considérée par la suite comme élitiste et un mouvement proposera, en parallèle, de s'intéresser à la culture des gens plutôt que de leur imposer des œuvres qui ne les touchent pas. C'est ainsi qu'un double mouvement naîtra à la MCA).
- Une double émergence de la MCA:
  - > politique (et structurelle) : le Bourgmestre arlonais de l'époque, Charles Simon, a écho de cette initiative, qu'il souhaite étendre à sa région, dont les besoins en infrastructures culturelles se faisaient sentir. Charles Simon contacte le conseiller du Ministre, Charles-Ferdinand Nothomb, originaire de la Province. De ces rencontres naît, en 1966, l'idée de créer un centre polyvalent sportif et culturel à Arlon. La Ville d'Arlon va bénéficier d'une structure imposante financée en partie par l'État. 1976 sonne l'inauguration du centre sportif, mais le centre culturel ne sera établi qu'une dizaine d'années plus tard, suite à des questions de financement et de dépassement des possibilités budgétaires de la

Ville qui cédera le projet à la Province en 1980. Cette politique culturelle développe la démocratisation culturelle qui passe par un soutien aux structures et aux institutions.

> associative : en parallèle de l'émergence des infrastructures, une asbl Maison de la Culture d'Arlon voit le jour le 13 juin 1969 en tant qu'institution. Elle louait alors les locaux d'une école arlonaise pour organiser des activités culturelles diverses. Une fois le bâtiment terminé, l'asbl intègre les locaux. Elle développe depuis un programme de saison varié dans des lieux professionnels qui permettent de réaliser tous les défis ! Et tout ceci fait partie de son identité.

- Les débuts de l'asbl Maison de la Culture ont été des moments particulièrement difficiles. Les animateurs culturels débutants devaient tout inventer. Leurs outils d'action n'étaient pas de nature à convaincre politiquement. La situation s'est débloquée lors de la nomination de Marie-Claire Clausse en 1975. La nomination de la dernière chance puisque le CA de l'époque voulait supprimer l'asbl. Le Ministère et le Cabinet ont convaincu la Ville de tenter une dernière chance avec Marie-Claire Clausse. Elle a apporté ce qui n'existait pas : une architecture d'action culturelle basée sur un programme novateur en arts de la scène. Son expérience acquise à l'Atelier Théâtre de Leuven avec Armand Delcampe a convaincu d'abord le public qui découvrait des artistes qui n'étaient jamais venus dans la province puis le politique, qui sera convaincu de l'importance de cette maison. La volonté politique d'établissement de temples culturels (qui a favorisé la construction du bâtiment) a donc permis de soutenir l'asbl, qui a rencontré des difficultés à ses débuts.
- En 1975 arrive Marie-Claire Clausse. *Elle a foi dans le désir d'émancipation et d'ouverture culturelles « des gens de son pays ». Elle propose un programme saisonnier étonnant, surprenant, de grands noms et de découvertes. Et ça marche ! Pas de salle fixe, et pourtant un public fidèle va la suivre dans des lieux parfois insolites qu'il faut aménager avec des moyens de fortunes […].* Renaud, Léo Ferré, le mime Marceau sont accueillis à côté d'une programmation théâtrale innovante qui bouscule les normes. La ténacité des membres de cette institution a permis de passer outre les soucis induits par la construction des murs. La programmation des arts de la scène fait partie de l'ADN de la Maison de la Culture et influence considérablement son fonctionnement tout au long de son histoire. Les artistes célèbres, qui attirent le public, sont programmés aux côtés de spectacles moins connus, plus innovants et parfois plus pointus. Cette dynamique donne à voir la diversité des arts de la scène à la population régionale. Les artistes populaires permettent de fidéliser le public, de gagner sa confiance envers l'asbl et ses employés. Ces derniers peuvent alors les intéresser à la diversité des arts de la scène et proposer des spectacles défis.
- L'asbl s'installe dans ses locaux du Parc des Expositions en 1986. *Le théâtre de la Maison de la Culture favorise l'éclectisme d'une programmation qui s'adresse à tous les publics de tous âges, de toute fortune, et de toutes convictions philosophiques.* Les infrastructures ont ouvert de nombreuses possibilités pour l'équipe qui a alors :

  > conçu un programme des arts de la scène annuel, éclectique et de qualité;

  > favorisé le développement des arts plastiques et la formation artistique des jeunes et des moins jeunes à travers divers ateliers et stages créatifs;

  > présenté des expositions;

  > accueilli des initiatives d' autres associations de la région.

L'installation dans les bâtiments a également influencé le chiffre d'affaire, la fréquentation du public, l'adéquation des infrastructures aux spectacles. Progressivement, la MCA s'est fait un nom dans le domaine culturel régional. Au fur et à mesure des années, la démocratisation de la culture est remise en question face à une culture qui viendrait d'en bas. La démocratie de la culture prend place progressivement au sein de la philosophie de la MCA qui, si elle conserve son professionnalisme dans la programmation des arts de la scène, propose aussi aux acteurs locaux, aux habitants de mettre leur culture en lumière.

Avec sa belle salle de spectacle en hémicycle d'une capacité de 613 personnes, et son petit théâtre pouvant accueillir jusqu'à 120 enfants et environ 100 adultes, la Maison de la Culture d'Arlon a gardé et entretenu son héritage de diffusion théâtrale fort, qui a forgé toute son identité. Et pour répondre aux missions des centres culturels, elle a progressivement développé d'autres compétences, d'autres axes culturels : programmes scolaires de qualité, expositions photographiques et arts plastiques, développement créatif et artistique des habitants, éducation permanente, travail en région, accompagnement des associations dans leurs propres projets, etc.

Les 10 dernières années

cf. *voir détails dans l'autoévaluation*

- Le décret de 1992 transforme automatiquement les maisons de la culture en centres culturels régionaux
- Création du poste d'animateur développement régional et éducation permanente. Cette création a induit l'engagement de Robin Lucas. Il développe les missions soulignées par la convention de développement régional signée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les pouvoirs subsidiants et la MCA. Hélène reprendra son poste en novembre 2015 et développe un travail de terrain.
- Engagement de Marie Hainaut au poste d'animatrice jeune public, pour remplacer Marc Antoine. Cet engagement modifie la répartition des activités : elle prend en charge le programme jeune public, les expositions photographiques, la communication et le site Internet.
- Réflexions et développement du travail autour de la communication générale de la Maison de la Culture. Création d'un site Internet plus interactif (saison 2011-2012), de la newsletter, de la page Facebook dans le but de se tenir plus proches du public. cf. *voir annexe*
- Nouvelle billetterie qui élargit les possibilités de réservations et permet l'établissement de statistiques qui aideront l'équipe à s'autoévaluer et à ajuster ses activités.
- L'équipe technique est composée de 5 techniciens polyvalents qui permettent le développement d'un programme très diversifié.
- En 2014, le centre dramatique est supprimé, ce qui marque la fin de la collaboration avec Jacques Herbet comme metteur en scène en résidence.
- Développement important des partenariats avec les associations et les opérateurs locaux.
- Si la diffusion fait partie de l'ADN de la MCA, de nombreuses activités se développent et prennent de l'importance, déterminent la MCA aujourd'hui : par exemple, le développement

d'activités créatives et de formations en temps scolaire, le développement des partenariats avec le tissu associatif local, le développement d'activités régionales et d'éducation permanente, etc. L'image de la MCA s'ouvre de plus en plus vers une synergie d'énergies et elle est de plus en plus identifiée pour la diversité de ses missions.

De la diversité des activités

L'équipe développe des activités diverses qui viennent enrichir le programme en soirée et qui permettent à des publics divers de trouver de l'intérêt et une place au sein du centre culturel. Actuellement, en plus du programme en soirée, la MCA développe:

- Un programme de diffusion et d'accompagnement pour le public scolaire
- Des spectacles et activités en famille
- Des actions d'éducation permanente
- Des activités en région
- Des formations
- Des expositions photos et des expositions interactives
- L'accueil d'initiatives extérieures
- Les ateliers artistiques ont développé une dimension d'expression artistique et créative et ont intégré un Centre d'Expression et de Créativité reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles.

	Nom Prénom	Secteur d'activité	Fonction (cf. CP 329 CF)	ETP (fraction)	Date d'entrée
	ALOST Julien	Animation	Chargé de communication	19/38	01/08/2016
	CATRY Jean-François	Technique	Assistant logistique et technique de classe 2 (subventionné à mi-temps par le Maribel social 2).	38/38	08/09/2014
	DOPPAGNE Marie-Louise	Administration	Coordinatrice administrative et financière	38/38	15/09/1983
	DUTRON Anne-Valérie	Animation	Animatrice	21/38	01/08/2003
	ESTELLES Y CARRION Baldomero	Technique	Auxiliaire technique de classe 2 (contrat remplacement de Jacques Léonard en incapacité de travail)	38/38	16/08/2017
	GODARD Grégory	Administration	Secrétaire de direction	38/38	03/01/2001
	GODARD Hélène	Animation	Animatrice	38/38	10/11/2015
	GRANDJEAN Marie-Claire	Administration	Auxillière administrative	30/38	12/03/1986

	GRATIA Pascal	Administration	Auxiliaire administratif - détaché provincial	32/38	08/08/2006
	GRUSELIN Jean-Claude	Technique	Assistant logistique et technique de classe 2	38/38	01/08/1986
	HAINAUT Marie	Animation	Animatrice	38/38	17/01/2011
	HOUDART Fernand	Direction	Directeur	38/38	22/09/1993
	LANGUE Lionel	Conciergerie	Concierge	30/38	01/07/2016
	LECLERC Marianne	Animation	Animatrice	32/38	06/09/2005
	LEONARD Jacques	Technique	Assistant logistique et technique de classe 2	38/38	04/08/2014
	LOUTSCH Serge	Technique	Assistant logistique et technique de classe 2	38/38	16/01/1982
	UGHI Pierre	Technique	Assistant logistique et technique de classe 1	38/38	16/08/2010

Organigramme
Maison de la Culture
d'Arlon

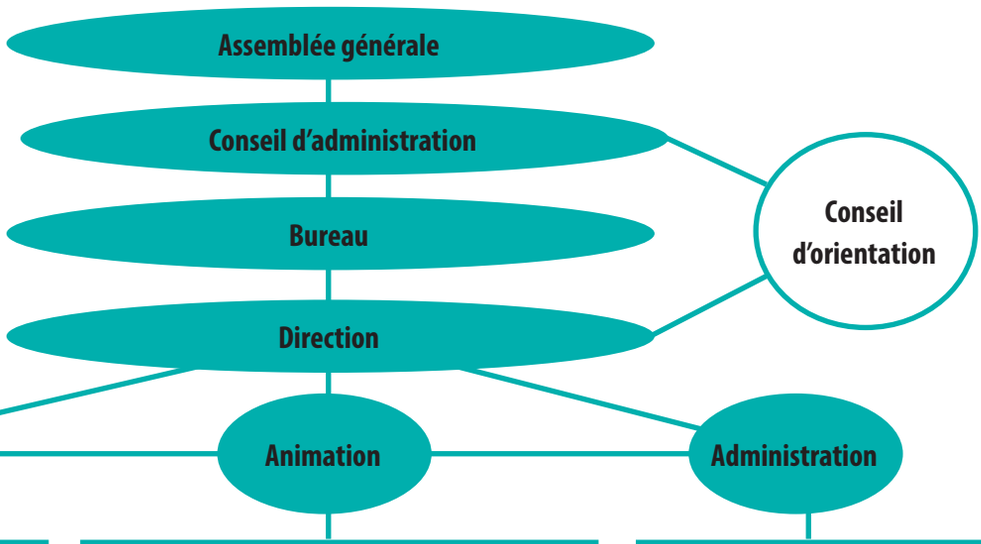

Coordination technique

> Pierre Ughi

Techniciens polyvalents

> Jacques Léonard
> Jean-Claude Gruslin
> Jean-François Catry
> Serge Loutsch

Description des tâches

- Réalisation des fiches techniques;
- Montage des expositions;
- Entretien bâtiment, installations et matériel;
- Location de matériel;
- Aide technique aux associations.

Diffusion arts de la scène

> Fernand Houdart (en soirée)
> Marie Hainaut (en famille)

École et culture (crèches /maternel/ primaire)

> Marie Hainaut

École et culture (secondaire et supérieur)

> Valérie Dutron

Centre d'expression et de créativité

> Marianne Leclerc
> Hélène Godard

Éducation permanente

> Marianne Leclerc
> Hélène Godard

Exposition thématiques / arts plastiques

> Marianne Leclerc

Aide-service aux associations

> Grégory Godard

Communication

> par les responsables de secteur
> Marie Hainaut

Publication et graphisme

> Julien Alost

Travail en région

> Hélène Godard

Secrétaire d'administration/ comptable

> Marie-Louise Doppagne

Secrétaire de direction

> Grégory Godard

Auxiliaire administrative

> Marie-Claire Grandjean
> Pascal Gratia

Concierge

> Lionel Langue

Gestion du bar

> Traiteur Feller

- À la MCA, l'emploi est relativement stable et le personnel qui compose l'équipe est ancré pour de nombreuses années. Ceci instigue une relation d'équipe forte et une solidarité entre les membres qui permettent de proposer des activités en nombre et d'envergure.
- Les nouveaux engagements apportent de nouveaux souffles, des nouvelles pratiques qui marquent l'identité du Centre culturel.

Exemple : l'engagement de Marianne Leclerc en 2005 a induit de nouvelles pratiques dans l'axe des expositions. Auparavant, les expositions de la MCA suivaient principalement le principe de clé sur porte. Marianne Leclerc avait notamment été engagée pour ses compétences artistiques et d'animation (auparavant, elle était animatrice du CEC le mercredi après-midi) puisque la MCA désirait développer des expositions artistiques interactives en tenant compte des jeunes publics et des associations. C'est ainsi que l'animatrice a choisi, notamment pour répondre au contexte de développement de nombreuses galeries, de développer les expositions de la MCA en y ajoutant une dimension plus pédagogique : les concours, les visites, les ateliers créatifs qui accompagnent les expositions permettent une médiation avec la diversité des publics (écoles, associations, tout public enfant et adulte, etc.). Au fur et à mesure des années, le paysage des expositions a évolué dans le Sud-Luxembourg : des galeries ont fermé (Ara Lunae, Galerie de la Louve, etc.), des expositions au Palais se sont développées (avec également un axe dirigé vers les jeunes publics, etc.). L'animatrice a tenu compte de ces changements pour faire évoluer les expositions (choix des thématiques, des dates, des propositions d'ateliers artistiques…). La personne qui la remplacera l'année prochaine (Marianne prend sa retraite fin 2019) fera évoluer à son tour cet axe en fonction de ses compétences et de notre nouveau projet décrétal. La Maison de la Culture veillera à choisir son/sa remplaçant/e dans un profil de compétences qui répondra le mieux aux enjeux proposés.

- 3 départs en retraite sont prévus en 2019 et 2020. Ce sont donc 3 employés qui seront remplacés d'ici à la mise en place effective du contrat-programme de 2021.
    - > Marie-Claire Grandjean : auxiliaire administrative en fonction depuis 1986, elle sera remplacée en janvier 2019. Après près de 33 années passées au sein de la MCA, Marie-Claire est notre mémoire collective et un soutien sans faille dans les activités de la MCA. Son travail a évolué en parallèle de l'évolution technologique, permettant le dépassement de ses missions initiales. Progressivement, elle a pris en main les relations presse et la communication via les répertoires en ligne. Son expérience a permis de développer de nouveaux systèmes d'enregistrement des données, de répartition de salles, etc. Il est prévu que son/sa remplaçant/e centralise l'ensemble de la communication, en ce compris celle présente sur les réseaux sociaux. Le poste continuera d'évoluer en fonction du profil et des compétences spécifiques de la personne qui reprendra le poste.
    - > Marianne Leclerc : animatrice chargée des expositions interactives et de la coordination artistique du CEC depuis 2005, elle a développé la dimension pédagogique et citoyenne au sein des expositions de la MCA. Elle a également donné une nouvelle dimension au Centre d'Expression et de Créativité qui accueille de plus en plus de mixité. Son remplacement est prévu pour novembre 2019. La personne qui reprendra le poste sera chargée des expositions interactives ainsi que de la coordination administrative et artistique du CEC.
    - > Fernand Houdart : animateur-directeur de la MCA. A la demande du Conseil

d'administration, il est convenu que celui-ci préparera le travail de son successeur durant la période transitoire (qui s'étend de fin 2019, date de fin du précédent contrat-programme, à 2021, date de mise en place du nouveau contrat-programme). Le but est de préparer le nouveau directeur aux missions du centre culturel et aux enjeux défendus dans ce contrat-programme. Le rôle du nouveau directeur sera de fédérer l'équipe autour du nouveau contrat-programme en réorganisant les forces en fonction des enjeux et des compétences spécifiques de chacun des employés. Il sera également un médiateur pour l'équipe et organisera mensuellement, en concertation avec l'équipe administrative, le travail global et les activités. Le Conseil d'Administration engagera le successeur à la direction en fonction des profils reçus suite à l'appel à candidatures qui sera diffusé pour pourvoir au poste. Il choisira un profil qui correspond à la ligne défendue par la MCA et son nouveau contrat-programme.

- La Maison de la Culture d'Arlon compte 16 employés. Chaque employé de la MCA est polyvalent, tout en ayant son pôle spécifique à coordonner. Cette polyvalence induit des interactions quotidiennes entre les membres de l'équipe qui se concertent et établissent ensemble les procédés pratiques qui entourent les activités.

  Chaque animateur est en charge de ses projets depuis leur élaboration jusqu'à leur communication, en passant par les négociations techniques, les relations publiques, les liens aux partenaires, les liens aux artistes, etc. Il est en contact direct avec les publics en ce qu'il les accueille, les accompagne tout au long de leur visite à la MCA. Les animateurs répondent directement aux questions et sont disponibles pour les demandes d'approfondissements diverses, les demandes de cocréation de projets, etc. Elles mettent en place plusieurs mécanismes de retours afin de recevoir les avis critiques des publics au sujet de l'activité à laquelle ils ont participé. Elles souhaitent se rapprocher de plus en plus des citoyens sud-luxembourgeois afin de construire avec eux des projets qui les touchent.

  Les animateurs travaillent en synergie avec l'équipe technique et l'équipe administrative et d'accueil. Cette petite équipe a choisi la polyvalence et la coopération pour mener à bien les nombreuses activités qu'elle prévoit. Chaque employé soutient pratiquement les activités des autres en fonction des besoins (aide à l'encadrement du public, à l'installation logistique, à la communication, etc.). Cette polyvalence et cette synergie d'équipe permettent à chaque employé de connaître l'ensemble de l'action de la MCA et d'y jouer un rôle concret. L'équipe complète tient une réunion par mois afin de planifier les activités du mois suivant et de répartir les tâches et les aides nécessaires en fonction de celles-ci. C'est aussi le moment pour chacun de formuler des retours sur le mois qui a précédé afin de confirmer ou d'améliorer les collaborations.

  La MCA envisage d'engager un technicien supplémentaire afin de permettre une meilleure rotation des équipes et le maintien de la diversité des activités du centre culturel (sous réserve des moyens disponibles). Ce nouvel engagement permettra aussi de développer les différents axes de politique culturelle qui seront développés dans le contrat 2021-2025 et d'intensifier le travail en région.

cf. *détails des processus d'autoévaluation et de concertation d'équipe dans l'autoévaluation prospective*

Le concierge, le personnel d'accueil et l'équipe technique constituent les leviers du fonctionnement de la MCA.

- Gregory Godard, secrétaire de direction, organise administrativement le travail de chacun des employés, ceci garantissant la synergie et le fonctionnement d'ensemble. Les réunions mensuelles sont l'occasion d'organiser les activités et les tâches de chacun. Il est également le relais des associations et des opérateurs qui souhaitent développer leurs propres initiatives.
- Le concierge Lionel Langue accueille chaleureusement les artistes, les associations pour qu'ils soient les plus à l'aise possible, pour qu'ils puissent développer leur projet au mieux. Il assure la bonne intendance de la structure et soutient l'équipe dans ses activités.
- L'équipe d'accueil est le premier relais entre le public et la MCA. L'accueil est le lieu incontournable pour tous les publics qui passent : que ce soit pour recevoir des informations sur les activités et leur déroulement, pour réserver ou acheter des tickets… l'accueil écoute et conseille les visiteurs. Elle est aussi incontournable pour l'équipe d'animation : pour la mise en place des activités.
- L'équipe technique : les 5 techniciens polyvalents de la MCA sont une ressource unique pour l'équipe. Ils participent à l'ensemble des activités du centre culturel, y apportent leur expertise pour les développer dans les meilleures conditions. Aussi, l'équipe technique est sollicitée par les artistes pour son expertise, pour la mise en place du matériel et parfois pour la réparation de celui-ci. L'équipe technique assure également la maintenance du bâtiment. Pierre Ughi coordonne l'équipe technique et est le relais pour les réunions planning de la MCA.

(avec identification de l'association ou du pouvoir public représenté) + identification des éventuels mandats de Président, de Vice-président, de Trésorier, de Secrétaire ainsi que les membres du bureau

Pour la direction, il est bienvenu de pouvoir compter sur un CA attentif à la bonne marche de l'asbl et conscient de son importance pour la région. La diversité de ce CA est d'autant plus importante que la gestion de cette maison qui incombe à l'asbl nécessite des contacts et des questionnements réguliers tantôt avec la Ville tantôt avec la Province pour la maintenance du bâtiment, l'entretien des abords, l'utilisation du parking qui est géré également par l'asbl mais qui est utilisé par le Hall polyvalent. Les contacts sont également importants avec les membres de la chambre privée qui ont une bonne connaissance du terrain sur lequel la MCA exerce ses activités. La solidarité du CA par rapport à la MCA et son ambition de la défendre sont importants pour l'équipe.

Composition du Conseil d'Administration de l'asbl : Maison de la Culture d'Arlon au 30/08/2018
La liste sera actualisée une fois les conseils communaux et provinciaux mis en place.

Représentants publics

Fédération Wallonie-Bruxelles:	LEVÊQUE Sophie
Province de Luxembourg :	BIREN Raymond (Secrétaire) GREISCH Philippe (Vice-Président) KROELL Xavier (Vice-Président) PETRE Brigitte
Ville d'Arlon :	BUYL-DE BEIR Katharina DAXHELET Bernard HENDRICKS Patrick HEYNEN Philippe MANIGART Henri MEDINGER Georges (Président) SPROCKEELS Marc-Thierry WILLEMS Myriam
Ville de Virton :	FELLER Didier

Représentants d'associations

BEHIN Georges (Maison du Tourisme de Gaume)
DE DECKER Guy (P.A.C.)
GEORGES Dominique (Mutualité libérale)
GOELFF-CLAUSSE Gilberte (Vie féminine)
HENRION Jean-Marie (M.O.C.) – Membre du Bureau du CA

HORNICK Philippe (OSODELIP)
INCOUL Edmond (CIEP-Luxembourg)
LEVELING Jean-Louis (Enéo)
MORIS Françoise (La Sablonnière asbl)
PERARD Dominique (Germinal asbl) – Trésorier
PEUCKERT Valérie (Mouvement des Jeunes Socialistes)
SAUCEZ Stéphanie (Maison luxembourgeoise de l'Ecologie)
SCHEFFLER Norbert (Cosédilux) – Membre du Bureau du CA
THEIJS Fabienne (Amicale Jules Massonnet)
THIRY Francine (Femmes prévoyantes socialistes)

COMPOSITION DU COMITÉ DE GESTION (BUREAU) LE CAS ÉCHÉANT

MEDINGER Georges
HENRION Jean-Marie
BIREN Raymond
GREISCH Philippe
PERARD Dominique
KROELL Xavier
SCHEFFLER Norbert

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Composition de l'Assemblée générale au 30/08/2018
La liste sera actualisée une fois les conseils communaux et provinciaux mis en place.

Les membres du Conseil d'Administration
+ les membres suivants :

BAUDOUX Michelle (L.E.E.P.)
BERTHOLET Philippe (La Revue arlonaise)
COOLS André (Eglise Protestante Evangélique)
DECHAMBRE Jacques (Philatelic Club Arlon)
DONDELINGER Jean-Paul (Administration communale d'Aubange)
DUJARDIN Benoît (Hénallux/Blaise Pascal)
GUILLAUME Jean (Kiwanis Arlon)
HERBEUVAL Stéphane (Admin.com.Rouvroy)
HOUTART Isabelle (Centre de Développement rural)
JACOB Marie-France (La Clairière)
JASPAR Christophe (Athénée royal d'Arlon)
KLENSCH Benoît (Ecolo J)
KUNSCH Céline (Royale Philharmonie Union Sterpenich-Barnich)
LEMAIRE Yves (Gérons la Cova)
REUTER Pierre (Rotary Club Arlon)
SCHOPPACH Yves (MR d'Arlon)

COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION

Depuis la signature du contrat-programme de 2009, et jusqu'en 2017, l'équipe d'animation de la MCA était accompagnée par le Conseil culturel. Composé d'une vingtaine de membres, celui-ci formulait des avis concernant la ligne directrice de la programmation en soirée et en scolaire, des expositions et des ateliers et observait les évolutions du développement régional. Installé depuis de longues années, et toujours composé des mêmes personnes, ce conseil s'était un peu enfermé dans une fonction rétroactive d'approbation.
L'avènement du nouveau décret des centres culturels de 2013 et la nécessité de la composition d'un conseil d'orientation ont été une réelle opportunité pour la MCA de redynamiser l'instance d'avis qui l'accompagne dans ses choix quotidiens. L'objectif était de présenter aux membres de ce nouveau conseil la dynamique globale du centre culturel et de leur proposer d'être acteurs dans l'élaboration du nouveau contrat-programme et donc de la nouvelle action de la MCA. Toutefois, il n'était pas question de bannir le conseil culturel et son investissement, mais de le vivifier en demandant un nouvel investissement aux membres qui souhaitaient poursuivre leur accompagnement. Le but était aussi de proposer aux habitants du territoire de s'investir au sein de l'association et d'y accueillir des membres aux caractéristiques, provenances, intérêts et compétences diverses.

- Le 17 octobre 2016 se tenait la dernière réunion du Conseil culturel. Durant cette réunion, les membres ont été informés de la nécessité pour la MCA de constituer le conseil d'orientation. Ils étaient alors invités à réfléchir à leur implication éventuelle dans ce conseil.
- Le 19 décembre 2016, une réunion de Conseil d'Orientation laboratoire a été organisée à destination des anciens membres du CC intéressés par ce nouvel investissement. Le nouveau décret a été présenté de façon synthétique avec une mise en avant des objectifs et des missions à suivre pour introduire un dossier de demande de reconnaissance et la nécessité de construire un contrat-programme qui corresponde aux exigences de ce décret.
- Suite à cette réunion, 8 membres du conseil culturel ont souhaité rejoindre le conseil laboratoire.
- Le 23 décembre, un appel à candidatures a été lancé sur le site internet de la MCA et sur sa page Facebook, envoyé via la newsletter, affiché dans ses murs et envoyé aux associations partenaires.

cf. *voir annexe*

- Nous avons reçu une dizaine de candidatures et 14 personnes ont maintenu leur engagement de façon pérenne et ont intégré le conseil d'orientation de la Maison de la Culture d'Arlon.
  - > **Vincent Thomas** (ancien Conseil culturel - IDELUX) : président du Conseil d'Orientation
  - > **Marianne Gourdange** – Bibliothèque communale d'Arlon (ancien Conseil culturel)
  - > **Evelyne Crespin** (ancien Conseil culturel - architecte)
  - > **Andrée Devresse** (ancien Conseil culturel - artiste plastcienne, professeur retraitée)
  - > **Fabien Lafontaine** (ancien Conseil culturel – professeur de français, INDA + librairie OVNI)
  - > **Suzette Chaidron** (ancien Conseil culturel - germaniste, professeur retraitée)

> **Prosper Boulanger** (ancien Conseil culturel – professeur retraité)

> **Catherine Krokos** – Cheffe de projet du Plan de cohésion sociale de la ville d'Arlon

> **Antoine Schiltz** – ingénieur civil en bureau d'études, membre de l'harmonie « La Stockemoise »

> **Aline Dominicy** – animatrice/coordinatrice aux ateliers Art Ligue

> **Paola Galgani** – journaliste de formation, membre de la chorale Royale L'Amitié d'Arlon

> **France Dath** – professeur de français, Athénée Royal d'Athus

> **Myriam Simon** – info-lux (absente pour le moment pour cause de maladie)

> **Sophie Magnette** – directrice de L'Ecole Buissonnière-initiatives Enfance, comédienne, administratrice de Tribal Souk CEC et du Baby Service Arlon.

> Valérie Dutron

> Fernand Houdart

> Marie Hainaut

> Marianne Leclerc

> Hélène Godard

- Un constat : peu de représentants du monde associatif luxembourgeois ont répondu à l'appel, malgré des courriels et des appels passés directement à nos partenaires privilégiés. Les associations partenaires sont beaucoup sollicitées au sein des organes de réflexion locaux : conseil de la lecture, groupe parentalité, etc. Elles ne souhaitent pas s'investir dans un conseil pérenne et régulier qui leur prendra trop de temps.
- L'équipe souhaite tout de même avoir l'éclairage des associations sud-luxembourgeoises sur son action culturelle. Dès lors, elle imagine la constitution d'un second conseil, plus souple, où chaque association peut s'investir comme elle le souhaite en fonction des thématiques traitées : « le comité d'analyse socioculturelle du territoire ». Une invitation a été envoyée aux associations du territoire, des appels ont été passés… Le comité comprend actuellement 14 membres réguliers et est un lieu de réflexion actif sur les problématiques que nous partageons sur notre lieu d'action. Au cas par cas, d'autres associations nous rejoignent lors de réunions aux thématiques plus précises. Comment mieux travailler en réseau, comment toucher le public, sur quel territoire travailler… sont autant de questions qui ont traversé les réunions. Le groupe avance et projette des actions collectives communes pour répondre aux questions posées durant les réunions.
- L'analyse partagée reprend plus en détail les étapes de constitution du Conseil d'orientation et du comité d'analyse socioculturelle du territoire.

ACTION GÉNÉRALE

AUTOÉVALUATION

AUTOÉVALUATION

Préambule :

Au départ, c'est Robin Lucas, animateur développement régional, qui était chargé de coordonner le travail de construction, de réflexion exigée par la demande de reconnaissance. Grâce à son expérience dans la recherche universitaire et scientifique, il montrait des compétences analytiques qui étaient jugées très utiles pour la coordination des étapes de la demande de reconnaissance. Il a suivi la formation *Piloter un centre culturel*, accompagné du directeur Fernand Houdart. En septembre 2015, Robin Lucas quitte la MCA pour un emploi de directeur dans un autre centre culturel. Hélène Godard, engagée en novembre 2015, lui succède au poste et reprend la coordination du dossier. L'avantage de cette situation est que confier cette tâche à une nouvelle animatrice permettait un travail méta avec un regard neuf sur les pratiques de la MCA et de son équipe. Toutefois, ce changement a ralenti le processus puisqu'elle a pris le temps de suivre différentes formations, de s'approprier les lieux et le fonctionnement, puis de remettre en place un processus pour traverser en équipe les étapes de demande de reconnaissance. Elle fait le lien entre la direction, l'équipe d'animation et le CO. Elle suit plusieurs formations d'animation de groupe de travail et de pilotage afin de mener au mieux la tâche.

La constitution du conseil d'orientation :

cf. *voir Analyse partagée : Conseil d'orientation et comité d'analyse socioculturelle du territoire.*

Un outil évaluatif commun : la boussole des potentialités *

La boussole des potentialités reprend deux axes, qui illustrent les missions à remplir par un centre culturel. L'axe horizontal propose de favoriser l'accès de chacun aux productions culturelles (démocratisation de la culture: transmission, accès et initiation) mais aussi de s'initier aux outils, aux pratiques, aux réflexions, aux langages culturels (démocratie culturelle : pouvoirs démocratiques, expérimentation). L'axe vertical qui sollicite chacun à sortir des modèles sociaux, à déconstruire les constructions dogmatiques de la société (capacité critique : déconstruire et réinventer son territoire) et à rencontrer l'autre pour partager des expériences, des opinions, des vécus et tisser de nouveaux liens (capacité de reliance : refaire corps et partager).

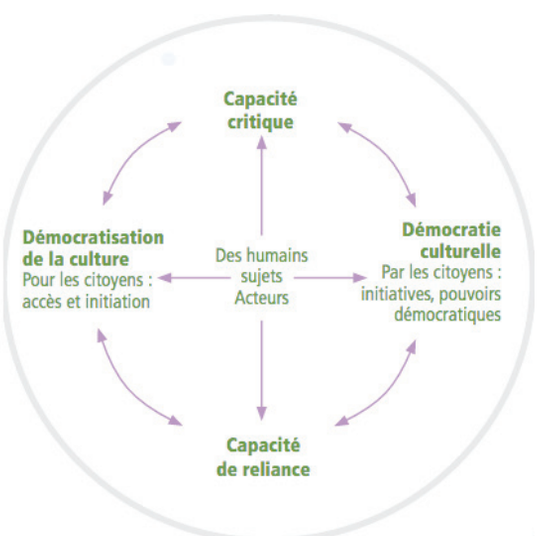

Les étapes de mise en place de l'autoévaluation à la MCA

Commencer les étapes de reconnaissance par l'autoévaluation a eu pour avantage de raconter à Hélène Godard la vie du centre culturel depuis 2009 et de lui faire découvrir la philosophie de travail de l'équipe, les raisons historiques de son fonctionnement actuel. Ceci a aussi permis de connecter l'équipe autour d'une base commune.

* Outil tiré du référentiel *Piloter un centre culturel aujourd'hui, fils conducteurs et démarches de base,* proposé par la Direction générale de la Culture et rédigé par Boucq Christian et Hansotte Majo (2014).

Les étapes qui sont citées ci-dessous n'ont pas été traversées de manière linéaire. Il y a eu de nombreux allers et retours entre la rédaction et la réflexion, entre l'équipe et le Conseil d'Orientation (qui a accompagné, réfléchi et enrichi plusieurs fois l'autoévaluation).

- **Un temps de formation collective :** appropriation des termes du décret, des outils, de la matière. Pour discuter ensemble des projets avec un langage commun, ce qui facilite le dialogue et le travail de groupe.

Cette étape s'est révélée frustrante et compliquée. Hélène avait assisté à plusieurs formations, dont *Piloter un centre culturel*, et était chargée de restituer un langage nouveau et des méthodes nouvelles à l'équipe d'animation, au CO, au CA qui devaient se l'approprier. Des tensions sont apparues et ont induit une interrogation collective sur la façon de restituer au mieux le travail opéré à la MCA. Dépasser les incompréhensions a eu l'avantage de souder l'équipe dans une démarche commune de demande de reconnaissance et de construire en équipe les étapes qui suivent !

- **Un temps de réflexion individuelle :** chacun des membres de l'équipe et des membres du conseil culturel/ d'orientation (en transition) a pris un temps de réflexion et a travaillé sur une autoévaluation individuelle de la MCA, dans le but de construire par la suite une autoévaluation collective plus critique, plus réfléchie.
- **Une inter-évaluation en équipe :** chacun des animateurs donne sa définition de l'autoévaluation et des axes de la MCA. Ensuite, chacun revient sur le travail de ses co-animateurs avec la boussole. Cette technique propose un recul plus important quant aux activités de la MCA et donne de nouvelles pistes à chacun des animateurs. Les membres du CO sont sollicités pour travailler sur les mêmes questions. La mise en commun de leur travail avec celui de l'équipe est rendue possible grâce à l'utilisation de la boussole. Tous les axes de politique culturelle du contrat-programme de 2009 ont alors été réinterrogés en conseil d'orientation et en comparaison avec les axes actuels. Des évolutions, des réussites, des échecs ont été soulignés. Chacun est au clair avec la matière à interroger.
- **Le choix de la méthode des actions fiertés.** Une difficulté frustrante qui s'est présentée à l'équipe était de choisir quelques actions représentatives de son travail aux dépens d'autres activités car ces dernières sont très nombreuses. Après plusieurs réunions d'autoévaluation orale, de réflexion, de brainstorming, etc., Hélène Godard* a sollicité l'équipe pour relever les fiertés inhérentes à chaque axe mais aussi au travail global. Des réunions animées de l'équipe étendue de la MCA (animation, secrétariat, accueil, etc.) ont permis de relever les fiertés communes à l'ensemble du personnel. Ces fiertés ont représenté un compromis au choix difficile des activités représentatives. Elles ont été choisies en fonction de la qualité des démarches, des défis relevés et des évolutions du centre culturel, des partenariats dynamiques, des effets positifs sur le territoire, des retours des citoyens. Certaines soulignent l'expertise que la MCA a développée dans différents axes de travail, d'autres montrent les nouveaux tournants que l'équipe a pris durant les 10 dernières années. Toutes sont des moteurs d'implication pour l'équipe ! Elles sont la base d'un débat réflexif collectif et sont retenues comme points de départ de l'analyse de chaque axe actuel.

* Méthode proposée par Majo Hansotte lors de la formation *Piloter un centre culturel,* dispensée en mars 2016.

- **Les 3 « premières » moutures de l'autoévaluation** ont été rassemblées par l'équipe d'animation et proposées au Conseil d'Orientation. Elles présentaient l'historique du centre culturel depuis la signature du précédent contrat-programme et l'analyse de chacun des axes actuels. Faiblesses ? Elles comptaient près de 80 pages, sans pourtant contenir l'ensemble du travail effectué depuis 2009. Elles ont été présentées au Conseil d'Orientation qui les a qualifiées de denses et compliquées à lire. Elles ne proposaient pas au lecteur une vue claire du travail effectué par la MCA depuis 2009.
- **Comment synthétiser ?** Les animatrices se sont inspirées de plusieurs dossiers déposés par d'autres centres culturels et diffusés sur le site de l'Astrac. Nous remercions ceux-ci d'avoir partagé leur travail avec l'ensemble du secteur. Nous devions trouver une présentation qui permettait d'aborder chaque axe culturel de la MCA avec la même attention puisqu'ils ont, aux yeux de l'équipe, la même valeur, et afin d'éviter une surreprésentation d'un axe par rapport à un autre, un même schéma clair et synthétique pour chacun des axes de politiques culturelles. **Un point important auquel l'équipe s'est attachée est de représenter le point de vue des membres de l'équipe complète, du CO et du CA dans cette autoévaluation finale.**

En clair :

Quoi ? Un retour sur les activités et le fonctionnement de la Maison de la Culture d'Arlon depuis l'ancien contrat-programme signé en 2009. Il est évident que les politiques culturelles de la MCA ont évolué depuis 2009 : des objectifs ont été atteints, d'autres se sont adaptés au contexte et de nouveaux ont émergé.
Par qui ? Par l'équipe de la MCA, par l'équipe d'animation, par le Conseil d'Orientation avec des allers et retours entre chacun. Avec intégration des retours des citoyens et des partenaires.
Des réunions d'animation :

- Les animatrices tiennent, depuis janvier 2018, une réunion par semaine pour avancer ensemble sur le dossier. Ces réunions sont l'occasion de se partager les tâches, d'organiser le travail, de faire des brainstormings d'idées, de raviver la mémoire collective, etc.
- Elles ont également été encadrées par Cécile Paul, du CESEP. 6 journées de travail ont été organisées durant l'année 2018. Les réunions ont permis d'encadrer chacune des grosses étapes de travail de rédaction : Quelles données sont importantes pour l'autoévaluation ? Analyse partagée : comment la mettre en place et quels résultats valoriser ? Comment choisir des enjeux en fonction de l'historique et des résultats de l'analyse partagée ? Réfléchir à des opérations culturelles qui répondent aux enjeux, etc.
- Une réunion de l'équipe complète est planifiée une fois par mois pour partager l'avancement sur le dossier, déléguer des tâches selon les compétences de chacun, faire le point, sortir le nez du guidon en proposant une mise en commun de l'avancement et des réflexions, etc.
- La disposition des bureaux permet à chacun de consulter facilement ses collègues pour éclaircir des idées, des données, etc. Dans ce contexte, la collaboration d'équipe reste rapide et efficace.

Une présentation en deux phases :

- **VUE GENERALE :** Il paraissait logique pour l'équipe d'évaluer le contrat-programme précédent en le prenant directement comme base commune d'évaluation. L'équipe a relu attentivement les axes de politique culturelle signés en 2009 et les a comparés à la répartition actuelle du travail culturel de la MCA. Dans la première phase d'autoévaluation, pas d'exemple concret, mais bien un retour synthétique sur les axes et les pratiques qui se sont maintenus, sur les évolutions, sur les axes qui ont été moins développés pour des raisons contextuelles. Cette première étape a été pour l'équipe un bel exercice de remémoration collective pour ensuite mener un travail autoévaluatif plus concret et approfondi. Il était intéressant de faire le point à partir de l'ancien contrat-programme, de noter les évolutions et les raisons de ces changements.
- **VUE ANALYTIQUE, CONCRETE ET DÉTAILLÉE :** La deuxième phase est une analyse plus complète du travail culturel effectué par la MCA depuis 2009. Elle détaille la vue générale.

  Chaque axe est analysé de la même façon :

  > Partie 1 : un graphique synthétique reprenant les fiertés qui le définissent. Les raisons de ces fiertés sont reprises sous la forme d'un tableau qui a pour avantage de donner une image du fonctionnement de chacun des axes

  > Partie 2 : un exemple complet et concret qui illustre l'axe

  > Partie 3 : les notes du Conseil d'Orientation

  > Partie 4 : quelques retours des partenaires et/ou des citoyens

  > Partie 5 : analyse par la boussole des potentialités.

  > Partie 6 : les constats et les questions qui influenceront la prochaine action culturelle, en parallèle avec le procédé d'analyse partagée.

Cette présentation a été choisie en équipe afin de proposer une lecture claire et concrète aux lecteurs de notre travail (en réaction à la lecture des premières moutures, une présentation visuelle était nécessaire – voir explications plus haut). Un schéma identique a l'avantage de présenter de façon égale chaque axe culturel, chacun considéré avec la même importance par l'équipe.

Extrait du contrat-programme 2009 : les axes de politique culturelle

Parce que l'asbl Maison de la Culture d'Arlon est un Centre culturel régional, doté d'une infrastructure importante, unique dans le sud du pays, il continuera à :

A. Offrir à la population un programme de spectacles de qualité mettant en valeur les meilleures productions actuelles, qu'elles soient régionales, communautaires, européennes, internationales, dans la diversité des arts vivants de la scène et des arts plastiques. Les chiffres de fréquentation en hausse constante depuis 10 ans assurent un volant de ressources propres qui nous permettent de maintenir le choix, la qualité, l'éclectisme d'un programme d'activités très complet. Plus de deux cents représentations de spectacles (programme du soir, scolaire, initiatives d'associations) jalonnent le parcours d'une saison normale de la Maison de la Culture.
Du point de vue des arts de la scène, il nous semble important de maintenir l'éclectisme des genres et de rencontrer tous les publics, de trouver les moyens de proposer les créations les plus ambitieuses. (…)
Du point de vue des arts plastiques, nous visons à faire de Faerie biennale des arts de l'imaginaire, un événement européen. (…) L'événement artistique transfrontalier LIMES dont Arlon était partenaire n'ayant plus lieu – il devait avoir lieu en avril et mai 2008 à Arlon -, nous le remplaçons par une manifestation ouverte aux artistes de la Province, à la même période. Nous accueillons toutes les expressions artistiques, sculpture, dessin, peinture, vidéo, installation. Un jury constitué par la Maison de la Culture sélectionnera les œuvres qui seront exposées. (…)

B. Accorder une attention toute particulière au « Jeune public » par un travail d'animation soutenu et concerté avec les associations de jeunes, les enseignants, les comités de parents dans tous les réseaux d'enseignement. Le volume de matinées scolaires sera maintenu (25000 élèves de la maternelle au secondaire supérieur et même au supérieur) participent à notre programme de spectacles en matinée. C'est d'autant plus important pour nous, qu'il s'agit souvent de l'unique contact des jeunes avec le monde du théâtre. L'éloignement des grandes villes où l'offre est abondante, l'habitat dispersé et le manque de communication en soirée nous imposent de maintenir notre investissement en faveur du « théâtre jeune public » alors même que les subventions « théâtre à l'école » sont insuffisantes par rapport à notre programme et que la participation demandée par spectacle est souvent très largement insuffisante en rapport avec le coût des représentations. C'est ainsi que se pose la question de savoir si certains spectacles très appréciés par les élèves et leurs enseignants pourront être encore programmés en matinées.

C. Être un lieu d'expression, de communication, de créativité par l'organisation de cours, d'ateliers et de stages qui s'adressent aux adultes et aux jeunes. Mais nous visons aussi, en collaboration avec le Centre dramatique pour l'Enfance et l'Adolescence (c'est-à-dire le Centre dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse) *à multiplier les stages de formation à destination des enseignants ou des animateurs de la région dans des*

domaines touchant à leurs pratiques avec les jeunes (écriture, théâtre, approche de la danse…).
Favoriser la créativité pluridisciplinaire et la transversalité, les rencontres entre ateliers, les réalisations communes hors les murs. Cette idée de pluridisciplinarité et de transversalité a été partagée ces dernières années par les membres des 25 ateliers de la Maison de la Culture, avec la présentation publique des résultats en fin de saison.

D. Favoriser, par le biais du Centre dramatique, la création régionale ainsi que l'accueil en résidence de projets de Jeunes Compagnies de la Communauté française de Belgique. Le Centre dramatique est un outil de décentralisation culturelle. En effet, une grande partie de ses efforts est orientée vers la mise en valeur du patrimoine littéraire régional (Jean Mergeai, Hubert Juin, Guy Denis, Jean-Pierre Echterbille, Alain Bertrand) avec une volonté de proposition aux lieux de la Province même les moins bien équipés d'accueillir ces réalisations autour de nos auteurs. Le metteur en scène en résidence au Centre dramatique, Jacques Herbet, est à la disposition des compagnies amateurs provinciales en vue de les soutenir du point de vue du jeu du comédien, de la mise en scène, du choix des textes, de la scénographie. Ainsi, il sillonne la Province en sens divers pour rencontrer les passionnés de théâtre.

E. Aider les associations régionales qui sollicitent nos services techniques, d'information et d'accueil à réaliser leurs propres objectifs dans l'esprit d'ouverture au plus grand nombre.

F. Être pour ces associations et institutions qui œuvrent au développement culturel régional et local, un lieu d'initiative, de rassemblement, de coordination.

G. Pratiquer une politique d'échanges, d'actions et de productions transfrontalière avec la Lorraine française, le Grand-Duché de Luxembourg, la Sarre. En effet, l'action transfrontalière est une spécificité de la Maison de la Culture d'Arlon, Centre culturel du Sud-Luxembourg par sa situation géographique.
De manière prospective, depuis de nombreuses années, la Maison de la Culture s'inscrit résolument et concrètement dans une région européenne, Saar-Lor-Lux, dont la culture est le ciment. Nous participons naturellement aux événements de la Grande Région. Luxembourg 2007 a été l'occasion de collaborer en théâtre avec le Théâtre d'Esch (« Othello »), avec la Ligue d'improvisation du Luxembourg (Tournoi international d'improvisation), d'accueillir des expositions, « Le nouveau paysage familial » et « Brotherhood of child », de participer activement à l'événement ambitieux de la Province qui a créé un pôle européen culturel (P.E.C.) à Aubange en offrant une représentation de notre création « En Province » de Alain Bertrand par le Centre dramatique d'Arlon et en contribuant à l'organisation de la remise des « Godefroid 2007 ».

Quels changements ?

Lors de la dernière réunion du Conseil culturel, qui visait à informer les membres des démarches de demande de reconnaissance et de la création du conseil d'orientation, ces axes de politique culturelle ont été partagés avec les membres comme un exercice de retour sur notre travail général, un jeu qui avait pour objectif de montrer à notre Conseil culturel le chemin parcouru depuis 2009. *Il y a presque 10 ans, voici les axes de politique culturelle qui ont été proposés dans le contrat-programme. Qu'en pensez-vous* (ouverture aux réactions diverses et générales) – *Quels changements repérez-vous depuis 2009 ?*

Quelques résultats du jeu :

> *Mais votre travail n'a plus rien à voir avec ces objectifs. Je suis surpris par l'évolution qu'ont connue les axes initiaux et du beau travail effectué actuellement.*

> *Quelle belle évolution !*

> *Les axes de diffusion des arts de la scène en soirée et en scolaire et leur force montrent que la MCA a un rôle particulier en tant que Centre culturel.*

> *Les expositions ont radicalement évolué !*

> *Il n'y avait pas grand-chose par rapport au travail réel*

Nous avons rencontré les ressentis des membres du Conseil culturel et non des éléments précis et objectifs. Il s'agissait plutôt d'un jeu pour illustrer notre travail, son évolution et introduire la démarche de l'autoévaluation avec le CC/CO plutôt que d'un exercice reprenant les évolutions de façon exhaustive. Les réactions sont révélatrices du grand dépassement de ces axes par l'équipe d'animation, qui a considérablement dynamisé tout le travail du centre culturel. Ces réactions illustrent le tournant que la MCA a pris durant ces dix dernières années et dont l'équipe est fière. Le maintien de l'axe diffusion des arts de la scène et en soirée, qui fait l'identité du centre culturel qui rayonne bien au-delà du Sud-Luxembourg et permet à l'équipe de se baser sur une expérience forte et des spectacles divers, s'est accompagné d'une belle évolution :

- De la diffusion des arts plastiques : cet axe combine des expositions photo, présentes durant toute l'année culturelle et ouvertes à tous les artistes photographes, et des expositions interactives qui sont le résultat de l'adaptation de la démarche de diffusion des arts plastiques au lieu, à la salle et au public présent sur le territoire.
- Des ateliers créatifs et artistiques : le CEC est reconnu comme une institution officielle par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les ateliers sont nombreux, destinés à tous les publics et remplissent principalement des objectifs de démocratie culturel et de reliance pour offrir à tous une place sur l'espace public.
- Le travail autour du jeune public : au-delà de la programmation de spectacles et du nombre d'élèves accueillis, le travail scolaire propose des accompagnements divers autour des spectacles, des activités diverses (ciné-débats, animations, conférences, etc.). Les animatrices jeune public mettent un point d'honneur à la réflexion sur leur travail et s'associent au monde

scolaire et au secteur associatif de la région pour accompagner le jeune public dans ses activités socioculturelles.

- Le Centre dramatique, qui a cessé ses activités en 2014, a laissé des traces importantes dans le travail de l'équipe. cf. *voir annexe*
- Les initiatives et les activités en région se sont considérablement développées grâce à la Convention de développement régionale signée entre la FWB et le centre culturel en 2011. Ces démarches régionales et associatives se sont étendues au travail de toute l'équipe et existent maintenant dans chacun des axes de politique culturelle : décentralisation d'activités (en scolaire et en tout public), développement des réseaux associatifs (en scolaire et en tout public), créations de projets d'envergure avec le tissus associatif régional, la MCA est identifiée comme un pivot associatif régional et accueille de plus en plus les initiatives des associations de son territoire, etc.
- Les priorités ont changé : le transfrontalier, qui existe toujours, a diminué au profit du développement du travail en région.

cf. *L'ensemble de ces remarques, formulées par le Conseil culturel, seront détaillées plus bas dans l'autoévaluation.*

Vue synthétique des évolutions des axes de politique culturelle signés en 2009

Le fonctionnement du centre culturel est déterminé par son histoire. Son identité de lieu de diffusion est importante et bien identifiée par la population mais aussi par les partenaires, par le secteur socioculturel. Si chaque axe culturel est important, l'équipe ne peut nier cette identité du centre culturel, qui détermine son travail et s'appuie sur celle-ci pour développer de nombreux objectifs supplémentaires.

cf. *Voir chapitre données historiques et contextuelles.*

Cette partie revient sur chacun des axes présentés dans le contrat-programme de 2009 pour noter ceux qui demeurent, ceux qui ont évolué et ceux qui ont muté.

I.1. Axe A

Diffusion des arts de la scène : travail maintenu.

- Offrir à la population un programme de spectacles de qualité mettant en valeur les meilleures productions actuelles, qu'elles soient régionales, nationales, internationales dans la diversité des arts vivants de la scène.
- Choix, qualité, éclectisme, programme complet.
- Programme de qualité et ambitieux
- La pratique de présentation de saison permet d'intéresser le public présent à des spectacles moins connus, plus pointus, des spectacles aux thématiques plus difficiles, aux mises en scène plus particulières, etc. Il est fréquent que le public vienne pour certains spectacles plus spécifiques, plus connus et soit convaincu par des spectacles moins plébiscités.

- La programmation des spectacles en soirée donne une identité particulière au centre culturel, qui fait de la MCA un point de référence fort dans le Sud de la Province de Luxembourg (voire au-delà).
- Introduction de l'accompagnement en soirée : rencontre avec l'équipe, débats, propositions d'informations supplémentaires via des animations d'associations partenaires.

Diffusion des arts plastiques : Évolutions.

L'axe de diffusion des arts plastiques qui est actuellement développé ne correspond plus à ce qui avait été pensé en 2009.

Ce qui a été réalisé :

- Depuis 2009, la MCA a mis en place quelques expositions en partenariat (Faerie - Limes : avec la grande région : Saar-Lor-Lux, Jury). La MCA proposait aussi des expositions clé sur portes, accueillies en partenariat avec les pouvoirs publics. Elles étaient introduites par un vernissage qui attirait généralement beaucoup de monde, mais peu d'intéressés visitaient l'exposition en-dehors de celui-ci. Il n'y avait pas de travail autour de ces expositions.

Les évolutions :

- Plusieurs raisons expliquent les évolutions. Les infrastructures de la MCA ne permettaient pas d'accueillir tous types d'exposition, ce qui restreignait l'offre. L'hygrométrie et le système d'alarme ne permettaient pas d'accueillir des expositions d'envergure. De plus, la Ville d'Arlon souhaitait proposer les expositions dans le centre-ville afin d'en ouvrir l'accès au plus grand nombre et de rendre les expositions plus visibles par les habitants. De plus en plus de lieux se sont développés comme espaces d'exposition dans la région, chacun se spécialisant dans une niche artistique. La MCA souhaitait proposer autre chose. Elle engage alors une animatrice pour développer des expositions interactives adaptées aux élèves de tous âges et aux associations. C'est ainsi qu'elle développe le volet didactique autour des expositions (visites guidées et ateliers créatifs) en temps scolaire et le week-end. C'est à ce moment-là que des liens plus forts se sont tissés entre les ateliers du CEC et les expositions interactives. Progressivement, les aspects animation et didactique se développent. Et c'est ce qui fait la particularité des expositions interactives aujourd'hui : développer les arts plastiques par et pour les citoyens, à destination des citoyens, des associations, des écoles. La volonté, dans le futur, est de maintenir les expositions interactives et de les accompagner d'ateliers artistiques et créatifs ouverts au tout public, aux familles.
- L'animatrice en charge des expositions interactives prépare son départ à la retraite pour 2019. Si l'avenir promet un maintien de ce travail, l'animateur qui la suivra apportera plus que probablement sa touche personnelle à cette pratique en fonction de sa formation, de ses compétences, de sa sensibilité.
- Les expositions photos. La manière de les programmer a évolué. Depuis quelques années, un appel à candidatures est lancé pour ouvrir l'espace d'exposition à des artistes variés, en s'attachant particulièrement aux artistes régionaux. Cet appel à candidatures permet aussi de programmer des expositions en lien avec les activités programmées pour l'année culturelle qui suit (spectacles, ciné-débats, projets globaux, etc.).

I.2. Axe B

Attention particulière au « Jeune public » : objectif maintenu et amélioré.

- Travail d'animation soutenu avec les équipes éducatives et les associations de jeunes du territoire
- L'ancien contrat-programme parlait de « théâtre ». Mais le travail avec le jeune public dépasse bien entendu le théâtre pour parler d'arts de la scène, des arts vivants en général.
- Proposition est faite au jeune public d'assister en groupe scolaire aux spectacles en soirée. (2017-2018, une centaine d'élèves).
- Les spect'Acteurs : progressivement s'est dessinée une volonté des animatrices de dépasser le modèle du public captif et de mettre en place des pratiques pour que les élèves soient de plus en plus actifs avant, pendant, après le spectacle. La diffusion n'est que la base de ce qui est mis en place pour eux. Il y a un maintien de l'attention particulière portée à ce public malgré les difficultés financières et le manque de subvention.
- De plus en plus, l'axe scolaire travaille la démocratie culturelle et l'esprit critique: former les futurs enseignants, proposer des ateliers créatifs autour des activités scolaires, des festivals de théâtre autour des créations scolaires, des ateliers divers, etc. La MCA propose aux jeunes d'expérimenter et de s'approprier des outils artistiques et créatifs pour un réinvestissement critique ou professionnel. Elle invite aussi ce public à des rencontres autour de l'esprit critique, à des activités connexes pour prolonger la réflexion, etc.
- Attention portée aux retours des équipes éducatives et du jeune public : des questionnaires et des demandes de retours diverses les sollicitent pour revenir sur nos pratiques et susciter la réflexion et l'échange au sein des groupes scolaires.
- Le public scolaire est de plus en plus régulièrement mêlé à d'autres publics : invitation de groupes extérieurs : des associations de réinsertion (le Tremplin, Habilux, le Club thérapeutique d'Arlon, etc.), des services d'accompagnement de la personne handicapée (la Clairière, la Petite Plante, etc.), le CPAS, etc.
- Intérêt pour des projets globaux et des activités citoyennes qui mobilisent de plus en plus d'établissements scolaires, selon une démarche différente. Les écoles sont aussi intéressées par des projets plus importants, par d'autres médias artistiques et culturels, par d'autres rencontres entre le Centre culturel et leurs élèves.
- Travail avec l'enseignement supérieur en plein essor (notamment grâce à l'ouverture du Bachelier Assistants Sociaux en codiplomation Haute École Robert Schuman Arlon (HERS) et Haute École Liège Namur Luxembourg (Henallux)
- Travail avec les futurs enseignants, de futurs partenaires.
- Maintien du partenariat ékla (ancien CDWEJ, Centre dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse) et développement du partenariat avec IThAC pour la mise en place d'ateliers créatifs et de stages formatifs avec les jeunes (écriture, théâtre, danse…) à destination des enseignants dans des domaines touchant à leurs pratiques avec les jeunes.

- Développement de projets créatifs entièrement gérés par la MCA grâce à l'expérience acquise aux côtés d'ékla.
- Des partenariats ponctuels avec IFC ont également été réalisés.

I.3. Axe C

Lieu d'expression, de communication, de créativité : objectif maintenu notamment à travers le travail du Centre d'Expression et de Créativité de la MCA.

> Ateliers créatifs et formations à destination des enfants, adolescents, adultes

> Collaboration avec le CDWEJ - ékla : voir axe scolaire

> Créativité actuellement développée dans d'autres axes

> Favoriser la créativité pluridisciplinaire et la transversalité, les rencontres entre ateliers, les réalisations communes hors les murs.

> Formations proposées en scolaire ou en tout-public (le week-end).

> Objectifs sont actuels, valeurs maintenues

En février 2018, le Centre d'Expression et de Créativité de la MCA a introduit un dossier de demande de reconnaissance spécifique. Il est envisagé, dans le futur, comme un partenaire de la MCA pour la réalisation de ses missions et de ses opérations culturelles.

Extrait du dossier de demande de reconnaissance CEC :

Le CEC développe, au sein du centre culturel, les missions :

> *de liberté artistique : partage et expérimentation individuelle et collective de nombreuses techniques artistiques à des fins d'expression dans l'espace public.*

> *de participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles : visite d'institutions culturelles qui partagent notre territoire.*

> *d'expression citoyenne : développement de thématiques de société*

Le CEC est l'axe de la MCA qui développe majoritairement les objectifs créatifs en promouvant l'expression artistique et créative de tous les publics (enfants, adolescents, adultes, personnes porteuses de handicap, public précarisé) et en valorisant leurs expressions via une diffusion et une promotion au sein de l'espace public. Le CEC nourrit donc l'action du Centre culturel en développant les missions précitées. Inversement, le Centre culturel nourrit l'action du CEC. Par exemple, les ateliers du CEC sont invités à prendre part activement aux expositions interactives mises en place par la MCA, les participants participent à des étapes de travail de spectacles en création pour nourrir leur approche créative et découvrir les étapes d'une création théâtrale, etc.
Cet enrichissement mutuel est la raison principale au choix d'intégration du CEC au centre culturel. Ce choix s'explique encore par des raisons financières. Avec les subsides qu'il reçoit actuellement, le CEC ne peut fonctionner seul. La MCA donne alors des coups de pouce à la structure pour assurer le maintien de la diversité des ateliers et des activités proposées.

I.4. Axe D

Favoriser la création régionale et l'accueil en résidence : objectifs maintenus dans une forme modifiée.

Raison : fin du centre dramatique en 2014. Il était le biais principal par lequel remplir ces objectifs. Son mode de fonctionnement ne correspondait plus aux caractéristiques de la directive. De plus, l'animateur responsable terminait sa carrière.

Pourquoi a-t-on perdu le centre dramatique ? cf. *voir annexe*

Les objectifs se sont maintenus :

- Décentralisation culturelle : l'axe scolaire et l'axe éducation permanente travaillent en partie en décentralisation
- Mise en valeur du théâtre belge (via le projet *130 ans du théâtre belge* notamment).
- Mise en valeur du patrimoine littéraire régional : la MCA a insufflé une dimension locale et régionale dans le projet Tilleul & Verlaine proposé par Tribal Souk : volonté de mettre en valeur des auteurs de la Province. La MCA a mis Tribal Souk en lien avec le Service du Livre luxembourgeois. La collaboration a mené vers un événement qui prend son envol.
- Également des rencontres littéraires avec des auteurs de la région dans divers endroits du Sud-Luxembourg via le projet *Au pied de la lettre*.
- Ateliers d'écriture avec des auteurs régionaux.
- Programmation de compagnies locales/régionales
- Soutien des artistes locaux : expositions interactives, photographiques, etc.
- Soutien de projets locaux (exemple : Facetag, créé par une enseignante arlonaise)
- Résidences conviviales au cas par cas en fonction des possibilités. Conserver des soutiens en résidence dans les relations de proximité avec les compagnies belges (exemples : Théâtre de la Chute, Infusion asbl, Théâtre Oz…).
- Aide à la création théâtrale

I.5. Axes E et F

Soutien technique, d'information, d'accueil aux associations qui œuvrent au développement culturel régional dans leurs propres objectifs : objectif maintenu
Être pour ces associations un lieu d'initiative, de rassemblement, de coordination : des évolutions.

Formulés en des termes très théoriques en 2009, ces axes E et F étaient flous et faiblement envisagés. Ils ont été précisés par la Convention de développement régional mise en place entre la Fédération Wallonie Bruxelles et la MCA. La volonté commune était d'appuyer le développement culturel régional et de pallier la faiblesse de la MCA dans ses missions de centre régional. Une convention est signée en 2011 et un nouvel animateur est engagé pour le travail de développement régional

et d'éducation permanente.

- Ces deux points correspondent aux axes actuels initiatives et actions. Naissance de l'axe « actions » consacré à l'éducation permanente et au développement régional.
- Développement du rôle de coordination associative de la MCA : elle coordonne de plus en plus de projets d'envergure réalisés en partenariat avec le tissu associatif régional.
- Développement des décentralisations.
- Développement des projets multiculturels en partenariat
- Développement d'un comité d'analyse du territoire avec les partenaires avec lesquels la MCA partage son territoire d'action.
- De plus en plus d'initiatives extérieures et d' « actions ».
- Etc.

I.6. Axe G

Pratiquer une politique d'échanges, d'actions et de productions transfrontalières : objectif diminué.

Raison : en parallèle du contrat-programme s'est développée la priorité du développement régional sud-luxembourgeois pour dynamiser la région, être en lien avec les citoyens du territoire. Si de nombreuses activités sont encore organisées selon une logique transfrontalière, cette dynamique n'est plus un axe prioritaire de la MCA, qui a souhaité réorganiser les forces pour appuyer le travail régional.

Des prolongements :

- Plusieurs axes actuels travaillent avec les opérateurs français et luxembourgeois sur certains projets particuliers. Selon les projets plutôt que par obligation, mais la porte reste ouverte.
- Un exemple : le projet scolaire Multi(L)Dingues : en partenariat avec le Réseau Langues, il prend place à présent dans le cadre du projet "INTERREG V A Grande Région" où la Province de Luxembourg – Direction Économie – avec ses partenaires de la Grande Région participent à un programme intitulé SESAM'GR. Le Festival Multi(l)dingues propose une suite de petites pièces de théâtre, préparées et interprétées (et pourquoi pas écrites) par les étudiants des écoles secondaires de France, de Belgique, du Luxembourg et d'Allemagne. Les jeunes sont à la fois acteurs et spectateurs
- Échanges culturels avec le Traffo/ Rotondes (Luxembourg) : Centre de création artistique et de diffusion pluridisciplinaire.
- Le public des spectacles en soirée et en scolaire provient aussi des 3 frontières.

UNE ORGANISATION PARTICULIERE

L'organisation du travail et de l'équipe :

Anciennement reconnu comme centre culturel régional, la MCA est composée d'une équipe de 16 personnes, en ce compris l'intendance du bâtiment, l'accueil et la technique, pour un ETP global de 14,32 L'équipe est réduite mais réalise une masse de travail importante et ce, grâce à une organisation bien ficelée, à une solidarité d'équipe. Cette petite équipe a choisi la synergie pour mener à bien les nombreuses activités qu'elle prévoit. Chaque animateur est responsable d'un axe de politique culturelle et le coordonne dans son ensemble : la préparation, les contacts, l'accueil, la communication, les partenariats, etc. Toutefois, chacun des animateurs soutient les autres : encadrement du public scolaire, accueil, etc. Les compétences de chacun sont valorisées pour le travail global et le personnel ne connaît pas la lassitude liée à une tâche répétitive !

Dans de nombreuses structures socioculturelles, on assiste à un turn over important. À la MCA, le personnel qui compose l'équipe est stable. Ceci permet d'instiguer une relation d'équipe relativement forte et une solidarité entre les membres qui permettent de proposer des activités en nombre et d'envergure. De plus, nous avons développé un modus operandi bien rodé, amélioré au fil des saisons.

Chaque animateur apporte sa touche : au fil des ans, les nouveaux engagements ont apporté de nouveaux souffles, des nouvelles pratiques qui marquent l'identité du CC.

Robin Lucas a inventé une nouvelle pratique de travail en région, Hélène Godard a développé le travail de terrain, Marie Hainaut a considérablement amélioré la communication, la pratique des retours critiques et des dossiers d'accompagnement en scolaire maternel et primaire, Valérie a développé une relation de confiance avec les équipes éducatives, un accompagnement concerté des étudiants du secondaire et du supérieur pour une expérience optimale et a dépassé la diffusion, Grégory Godard a développé un accompagnement professionnel à destination des associations ou des personnes qui souhaitent monter leur propre activité, etc.

Les locaux :

cf. *voir description dans la partie institutionnelle*

Avantages :

- De grandes possibilités d'exploitation : la programmation accueille de nombreuses activités.
- Accès facile en voiture, à vélo, à pied, en train : grand parking gratuit, situation hors du centre-ville tout en restant proche de celui-ci, de la gare, des arrêts de bus.

Inconvénients :

- Plus difficile de décentraliser sans perdre la qualité à laquelle l'équipe tient
- Peu de passage fortuit des citoyens : il faut les attirer.

Les partenariats : des évolutions

- La systématisation des partenariats : chaque animateur a pour réflexe de travailler en partenariat selon un double mouvement : solliciter les partenaires pour enrichir un projet qui émane de la MCA ou devenir partenaire de projets proposés par les organismes ou citoyens du territoire.

- La création d'un réseau via le comité d'analyse socioculturelle du territoire : il est encore à l'aube de sa création et a pour ambition de se développer durant le prochain contrat-programme. Le but : réseauter, partager les ressources, s'associer pour répondre aux problématiques du territoire, communiquer ensemble.
- La MCA est de plus en plus identifiée comme un partenaire pour l'organisation des activités socioculturelles du territoire. Elle devient de plus en plus un pivot associatif : les associations du territoire l'identifient plus régulièrement comme un relais pour l'organisation de leurs projets. En témoignent le nombre croissant d'actions organisées chaque année.
- Fierté-frustration : de plus en plus d'actions, mais de nombreuses initiatives deviennent des actions. L'équipe réfléchit à une manière de mieux définir ce qui appartient aux actions et ce qui appartient aux initiatives afin de répondre au maximum de sollicitations du territoire dans un cadre clair. C'est l'expérience qui nous guide peu à peu vers une démarche à suivre.
- Des partenariats tournés vers l'avenir : le développement des partenariats durant le contrat-programme de 2009-2018 a enrichi l'action de la MCA. Son expérience avec les citoyens a cru, et les projets ont considérablement gagné en pertinence et en richesse. C'est dans cette vision que souhaite avancer l'équipe pour le prochain contrat-programme.
- Nos partenaires privilégiés (Bibliothèque, Plan de Cohésion sociale, etc.) ont été invités à participer aux réunions de notre Conseil d'Orientation. La plupart étant déjà fort sollicités par les conseils ou comité, peu de partenaires ont eu la possibilité de nous rejoindre. C'est pourquoi un comité d'analyse socioculturelle du territoire a été constitué en proposant des réunions en journée qui rassemblent les partenaires autour de thématiques communes. Ce comité s'ouvre progressivement à de nouveaux partenaires dans le but de créer un réseau associatif fort sur le Sud de la Province de Luxembourg (voir introduction de l'analyse partagée).
- Une fois par an, une réunion réunira le Conseil d'Orientation et le Comité d'analyse afin de proposer une évaluation du travail socioculturel sur le territoire et de l'action de la MCA dans ce contexte.

En tant que Centre culturel, la Maison de la Culture d'Arlon a cœur de mettre en valeur la vie associative qui foisonne sur le territoire local et régional. De plus en plus d'actions sont mises sur pied chaque année en partenariat avec les associations qui proposent des projets attractifs et pertinents pour les habitants.

De septembre 2017 à janvier 2018, la MCA a collaboré avec plus de 30 associations et ce dans le dessein de créer du lien, de proposer des activités diversifiées, de proposer un programme qui touche tous les intérêts et les sensibilités diverses, de développer les activités socioculturelles sur le territoire.

Des partenariats dynamiques pour des événements pleins de succès !

Des partenariats dynamiques pour des événements plein de succès !

Le 16 novembre 2017, le **Centre de Télé-Accueil de la Province de Luxembourg** a célébré avec nous son 40e anniversaire avec, au programme, des conférences sur le thème de la résilience et le spectacle *Monsieur* du Théâtre de la Communauté. Une belle occasion de mettre en valeur l'association et sa mission d'espace de parole et d'écoute à toute personne qui vit une situation de crise ou une difficulté sur le plan moral, social ou psychologique.

Le 29 novembre 2017, la MCA a accueilli le spectacle *Terres Promises* du Théâtre du Public qui aborde la question du conflit israélo-palestinien. Programmée en partenariat avec **l'Association Belgo palestinienne de la province de Luxembourg**, la pièce a permis de susciter l'esprit critique du public. La rencontre entre les spectateurs et les personnages de l'histoire, sous la forme du théâtre agora, a engendré un échange d'opinions sur ce sujet sensible.

Les 15 et 16 décembre 2017, **Vie féminine antenne Arlon** s'est associée à la MCA pour proposer deux journées de stage créatif autour des identités de femmes, journées animées par Lucile Stievenard, artiste plasticienne et Marie François, animatrice VF. Un moment d'expression individuelle et collective dont le but était de se découvrir soi-même et de découvrir les autres de manière ludique et créative au travers de différentes techniques artistiques simples et accessibles.

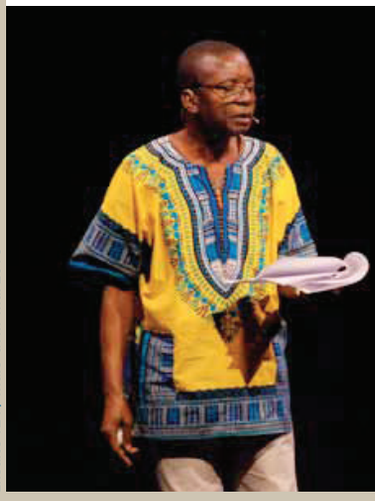

Le 18 janvier 2018, Pie Tshibanda a proposé deux spectacles (un en scolaire, un en soirée) organisés en partenariat avec **l'asbl Juddu**. Le spectacle *Un fou noir au pays des blancs*, qui a fait le succès de Pie, a ravi le public scolaire et a suscité la réflexion des classes au sujet des cultures diverses. En soirée, le public a découvert son nouveau spectacle *Cela peut aussi vous arriver*. La programmation de ces pièces en partenariat a permis de donner un espace de parole à l'asbl Juddu, qui a présenté au public nombreux les différentes actions qu'elle met en place.

Réflexion sur notre propre pratique

cf. *Voir partie Autoévaluation prospective et continue, qui reprend les pratiques actuelles d'autoévaluation pour les mettre en parallèle avec le nouveau projet d'autoévaluation.*

A divers moments de l'année, l'équipe prend le temps de "lever le nez du guidon" et de se questionner sur ses pratiques. Le moment des réunions mensuelles d'équipe, de la rédaction des trimestriels et des rapports est précieux pour faire le point et mettre des mots sur les expériences vécues. Les échanges entre collègues lors des réunions d'équipe et avec les autres membres du secteur (animateurs et artistes) sont également importants, que cela soit lors de rencontres informelles ou lors de moments plus organisés, comme les Rencontres de Théâtre jeune public à Huy, Asspropro, les réunions Points de Chute du Centre scénique ékla, des colloques ou les formations.
En collaboration avec le centre culturel de Bertrix et la Province de Luxembourg, nous avons également co-organisé des moments de formation pour tous les animateurs jeune public de la Province de Luxembourg (Journée d'échanges de pratiques; Philo et arts du spectacle avec Gilles Abel).

cf. *Voir historique des CC, partie action intensifiée*

Les fiertés retenues

L'équipe de la MCA a relevé 5 fiertés révélatrices de son travail*:

- la qualité d'accompagnement du public scolaire
- le développement des activités d'éducation permanente, de développement régional, évolution qui fait désormais partie d'une démarche d'équipe.
- la qualité de la programmation en soirée et la satisfaction des populations
- la qualité de l'accueil des initiatives extérieures
- le développement des ateliers créatifs, notamment à destination des personnes handicapées.

* Ces fiertés étaient initialement le point de départ de l'autoévaluation. La forme ayant changé à plusieurs reprises, l'agencement de l'autoévaluation se base maintenant sur les axes de travail actuels de la MCA. Toutefois, nous avons souhaité maintenir la formulation de ces cinq fiertés en ce qu'elles sont révélatrices de l'identité particulière de la MCA.

DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE

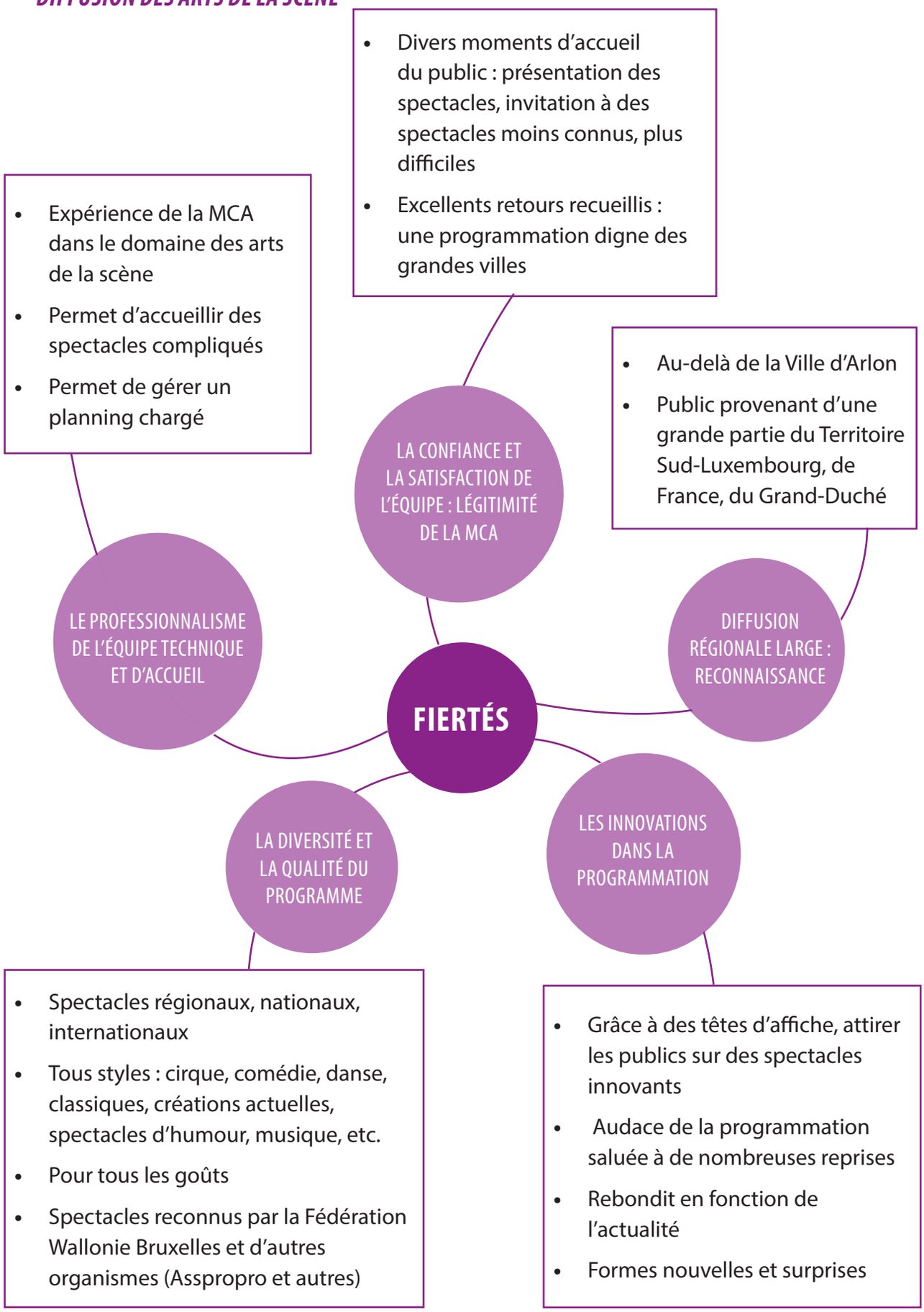

La Maison de la Culture d'Arlon s'est historiquement spécialisée dans la programmation de spectacles vivants en soirée dans une région éloignée des centres artistiques et de création belges et internationaux.

cf. *Voir le bref historique de la MCA, partie institutionnelle*

Notre ambition est que la région sud-luxembourgeoise jouisse d'un accès artistique et culturel de qualité. Le programme de saison, présenté chaque année au public aux environs du 15 septembre, a pour objectif de maintenir le choix, la qualité et l'éclectisme. Il s'adresse également aux amateurs de spectacles "en famille" qui viennent compléter le programme diffusion. **Cet axe de travail correspond à une fierté énoncée par l'équipe d'animation : succès et qualité de la programmation en soirée. Il fait l'identité du Centre culturel.**
En 2009, le contrat-programme souligne que la MCA est une structure importante, unique en Province de Luxembourg. Il témoigne de la volonté de maintenir les chiffres existants : nombre de spectacles, chiffres de fréquentation, les publics. Les objectifs sont atteints. La MCA propose un programme unique en Province de Luxembourg, éclectique, de qualité, pour tous les publics. Illustration dans nos rapports d'activités annuels, en particulier : saisons 2010-2011 et 2012-2013.

Plusieurs RETOURS recueillis par l'équipe signalent que la programmation en soirée est un critère pour (re)venir habiter la région : des spectacles de qualité sont programmés chez nous !
Exemples

Je n'avais pas envie de venir habiter dans la région sud-luxembourgeoise car je pensais qu'il n'y avait rien. Mais j'ai été surprise de découvrir, dans le programme de la MCA, plusieurs des spectacles que j'étais allée voir à Bruxelles. Les infrastructures sont elles aussi impressionnantes pour la région.
Mona, Arlon, 32 ans

Nous sommes grands-parents à plusieurs reprises et sommes friands des spectacles en famille. Ils sont à la fois un beau moment de partage entre nos générations et proposent aux plus jeunes de faire leur premier pas dans la culture.
Yvon, Messancy, 74 ans

Les artistes bruxellois pensent souvent que rien n'existe dans le sud et sont impressionnés par nos infrastructures.
Marie, Habay, 40 ans

Je tenais à vous féliciter pour la qualité de vos spectacles de cette année et, surtout, d'oser produire des troupes comme Les 7 doigts de la main *qui sont époustouflantes ! Trouver des rendez-vous de cette qualité avec cette énergie, cette diversité, cette mise en scène, vraiment, il faut oser les inviter (certaines personnes sont parties avant la fin !!!), mais franchement, cela chamboule un peu les spectacles habituels de cirque.*
De même, la représentation de "Tartuffe" excellait. Une pièce bien vivante, captivante, grâce aux talents des acteurs qui ont su la mettre en valeur. . .
Et je ne parlerai pas de "Sources" qui était très poétique, avec un accordéoniste hors pair. . .
Je ne vous dirai qu'une chose : bon travail !
Et continuez à nous dénicher des perles pour la saison prochaine.
Jean-Christophe

Notes du Conseil d'Orientation :

- Beaucoup de « premiers spectacles », ce qui souligne la volonté de la MCA de donner leur chance aux jeunes artistes ou compagnies, qui deviennent par la suite plus connus.
- Le rôle des artistes reconnus : proposer un programme de qualité à une région décentrée, mais aussi attirer des publics sur des spectacles plus difficiles. Le public franchit les portes de la MCA pour assister au concert de Souchon, au spectacle d'Elie Semoun, à la Comédie de Bruxelles, etc. et découvre le reste de la programmation en soirée. C'est ainsi que de belles découvertes peuvent surprendre les spectateurs. Exemples : le spectacle des Violons barbares (musique du monde) a remporté un franc succès, tout comme *Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont peut-être pas vu,* qui a surpris les spectateurs pour sa qualité et la justesse de son propos, etc.
- En parallèle, d'autres axes de politique se développent : les initiatives, le développement culturel régional. Les infrastructures sont utilisées à leur maximum. En 2017, l'équipe souligne d'ailleurs une utilisation optimale des infrastructures au regard de ses objectifs, une circularité des activités et en conséquence un manque de moyens humains (techniques, animation, accueil, etc.). Particularité de la MCA : une équipe de 15 personnes. Ceci nécessite une réorganisation du travail.

A l'épreuve de la boussole des potentialités :

Les arts de la scène atteignent particulièrement l'objectif de **démocratisation de la culture** : un programme diversifié et de qualité proposé à tous les publics, des tarifs spécifiques, un accompagnement grâce à des partenariats ou à des actions globales, un encadrement rigoureusement étudié, la décentralisation pour toucher les publics éloignés, et une programmation digne des grandes villes.
Les arts de la scène participent aussi à la **sensibilisation critique** en abordant des thèmes d'actualité, en poussant à la rencontre critique et au débat (parfois dans la salle, parfois au bar, un espace qui de plus en plus développe cette particularité d'être un endroit propice aux échanges d'opinions et d'idées), en s'articulant dans des projets critiques globaux. La plupart du temps, des personnes-ressources accompagnent la démarche critique du public qui a assisté aux spectacles (développement du réseau associatif).
La MCA s'attache aussi à ouvrir quelques premières parties aux artistes locaux/régionaux et à diffuser des créations locales/régionales. Les arts de la scène sont moins concernés par la **capacité de reliance** même s'ils proposent des rencontres, des espaces d'échanges, le mélange des publics et un rapprochement entre les générations (en famille).
Un constat : l'axe Diffusion des arts de la scène remplit principalement les objectifs de la démocratisation de la culture. C'est un objectif important à remplir dans la région et il sera toujours poursuivi également dans le prochain contrat-programme.
Au cours du dernier contrat-programme, de plus en plus de connexions se sont tissées avec d'autres pratiques culturelles afin de développer les missions de reliance et de sensibilisation critique.

mercredi 28 avril 20h30

V-Day 2010 Arlon
Les Monologues du Vagin de Eve Ensler

mise en voix et en espace : Marie-Claire Clausse
productrice : Marie Cécile Renauld
lumière et son : Dany Bodeux, Jean-Claude Gruslin, Pierre Ughi
vidéaste : Bernard Gille
avec Marie-Christine Barrault (comédienne), Suzette Chaidron (conseillère communale), Béatrice Clementz (conseillère provinciale), Colette Golinvaux (chef d'entreprise), Marja-Leena Junker (directrice du Théâtre du Centaure GDL), Sophie Laloux (conseillère provinciale), Carine Lecomte (députée fédérale), Thérèse Mahy (députée provinciale), Kala Neza (comédienne), Brigitte Pétré (conseillère provinciale), Malika Sonnet (députée régionale), Nele Paxinou (directrice des Baladins du Miroir), Dominique Tilmans (sénatrice), Cécile Brion (pianiste)

En partenariat avec la Province de Luxembourg, départements des Affaires culturelles et sociales et avec le soutien de Audi Godfrind Arlon, Les Chocolats d'Edouard, l'Hôtel Best Western Arlux, l'Institut de Beauté Pétronille Arlon

C'est devant une salle comble que "Les Monologues du Vagin" de Eve Ensler ont été interprétés par 14 personnalités de la scène, de la politique ou de l'entreprise engagées dans le combat contre les violences faites aux femmes.
Elles ont relevé le challenge bénévolement. Elles ont fait rire et elles ont ému tour à tour un public conquis par la qualité de l'interprétation et la générosité du propos. Elles ont prononcé 123 fois le mot "vagin" et rejoint la grande chaîne du V-Day, mouvement mondial visant à mettre un terme aux violences faites aux femmes,
Et si l'on a ri aux gémissements orchestrés par Marja-Leena Junker, on a frémi au récit de Kala Neza sur la situation des femmes dans l'Est du Congo. Et que dire du monologue interprété par Marie-Christine Barrault qui réclame réparation pour la violence faite contre la nation amérindienne ?

Le combat n'est pas fini. Des associations de terrain veillent à soutenir les victimes. Le bénéfice de cette soirée exceptionnelle ira à Proximam de Etalle et à L'Archée de Libramont, deux associations engagées dans l'aide aux femmes en détresse. Et 10 pour cent de la recette totale participeront à la construction de la Cité de la Joie à Bukavu.

Reportage photo : Dominique Gaul

Un paradis sur terre

de Eric Durnez (éditions Lansman)
par Une Compagnie
mise en scène : Juan Martinez
(et le regard de Thierry Hellin)
avec Delphine Veggiotti, Tata Tassala Bamouni,
Simon Gautiez, Ildevret Méda, Thierry Hervé Oueda

en partenariat avec le Théâtre Eclair (Burkina Faso)
et la Maison Jacques Prévert (France)

Spectacle proposé en partenariat
avec la Commission culturelle de Virton,
le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Virton
Fedasil et Annoncer la couleur.

jeudi 21 et vendredi 22 mars
au Centre culturel et sportif de Virton

Créé au Burkina Faso, ce spectacle est le fruit d'une belle rencontre entre deux univers, celui des acteurs burkinabés et des acteurs belges. Ensemble, ils ont monté ce spectacle qui s'interroge sur la situation des réfugiés. Dans cette fable, ce sont les Européens qui trouvent refuge en Afrique après un grand cataclysme.

Pour nourrir la réflexion et favoriser les rencontres, ce spectacle a été proposé près du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile Fedasil, au Centre culturel et sportif de Virton. Les séances étaient suivies d'une discussion entre les comédiens et les spectateurs. Gaëtan Lanners, du Centre Fedasil de Virton, et Mathieu Léonard, d'Annoncer la couleur, étaient également présents pour apporter leur témoignage autour des thématiques du spectacle.

Ensuite 105 / juin - juillet - août 2013

A propos des "Bonnes Intentions" de Cathy Min Jung

Le mardi 22 octobre, nous présentions en soirée le spectacle "Les Bonnes Intentions". Cathy Min Jung, comédienne et auteure de la pièce, y développe, à partir d'histoires intimes entremêlées dont la sienne, une vision de l'adoption tout sauf idyllique. Les attentes des uns ne rencontrent pas celles des autres. L'amour n'est pas toujours au rendez-vous. Les dérives des sentiments produisent des dégâts irréparables. Cette soirée était coorganisée avec l'Amicale Internationale d'Aide à l'Enfance qui est un service d'adoption grand-ducal. Il est louable que cette association ait proposé à un public de parents adoptifs, de couples en attente d'adoption, de Luxembourgeois adultes ayant été adoptés, originaires de Corée e.a., d'assister à cette pièce qui ne dissimule pas les écueils de l'adoption. Il nous semblait bien, dans ce contexte, de prévoir après le spectacle, un temps de réflexion, d'échange, d'accueil des témoignages dont l'animation fut confiée à Gilles Abel, philosophe spécialisé dans la pratique du dialogue philosophique. Bien nous en prit car les témoignages des enfants – c'est l'enfant qu'on entendait dans la bouche de ces adultes – nous ont touchés au plus profond par cette douleur jamais éteinte et encore présente en eux 50 ans après l'adoption pour certains.
Voici le témoignage que nous a envoyé Sonya Frédéric, enfant adoptée d'origine coréenne et aujourd'hui thérapeute au Grand-Duché de Luxembourg.

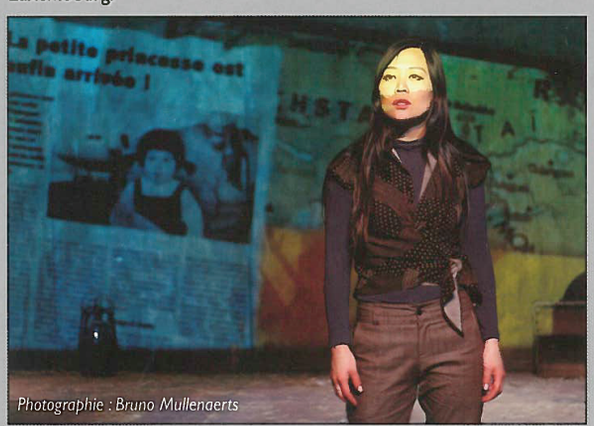

Photographie : Bruno Mullenaerts

Les Bonnes Intentions de Cathy Min Jung a été proposé en collaboration avec l'Amicale Internationale d'aide à l'Enfance (Grand-Duché de Luxembourg).

"Les Bonnes Intentions" de Cathy Min Jung est un monologue qui touche un grand nombre d'adoptés, d'adoptants et bien d'autres personnes… Il relate de façon parfois dure, ironique, sarcastique ou comique mais avec tant de réalisme certains aspects de la vie d'une adoptée d'il y a plus de trente ans.
Même si tous les faits ne relèvent pas d'une seule adoption, un grand nombre en représente une caricature qui permet aux adoptés de remettre de la légèreté et prendre du recul face à des expériences vécues. Et pour les non-adoptés, de prendre conscience des effets causés par tant de bonnes intentions…
Ce drame nous rappelle aussi que le bonheur de l'adoption c'est également le drame d'un enfant abandonné, d'une vie dont le passé est fait d'interrogations qui se transforment en rêve ou fantasme pour échapper à la folie de ne pas pouvoir comprendre… Et quant aux souvenirs qui sont parfois trop enfouis, il est souvent difficile de pouvoir y mettre des mots et c'est le début de l'incompréhension entre deux vies vécues par le même enfant…
Ce spectacle à la Maison de la Culture d'Arlon fut suivi par un moment d'échanges après la représentation, qui permit aux spectateurs de partager des émotions d'adoptés, d'adoptants et de personnes interpellées par ce sujet trop souvent résumé en une belle histoire d'amour. Ce moment de partage fut aussi une façon de prendre du recul face à ce monologue dramatique et de prendre conscience, chacun à son niveau, des violences faites aux adoptés par un mot, une phrase… sans qu'on ne s'en rende compte.
"Tu as de la chance…",
"Tu dois tout manger car avant tu crevais de faim…",
"Tes parents sont admirables…"
Je ne sais pas si avoir été abandonné est une chance,
Je ne pense pas qu'un enfant adopté soit le seul à ne pas devoir gaspiller la nourriture,
Je ne sais s'il est plus admirable d'adopter un enfant quand on a les ressources pour l'accueillir ou l'abandonner car on est conscient de ne pas pouvoir lui donner le nécessaire pour grandir…

Bien que bon nombre de choses dans le secteur de l'adoption aient changé ces dernières années, il reste toutefois vrai que rien n'est acquis… et comme l'expression le dit, l'enfer est souvent pavé de bonnes intentions !
Sonya Frédéric

Ensuite 108 / mars-avril-mai 2014

André Borbé et son "Brouhaha"

Le dimanche 13 janvier, la Maison de la Culture d'Arlon accueille le nouveau spectacle d'André Borbé "Brouhaha".

André Borbé est auteur, compositeur et interprète. Il destine ses chansons au public familial et compte huit albums à son actif. On dit souvent de lui qu'il n'est pas un "chanteur pour enfants" mais un "chanteur accessible aux enfants".
Le plus souvent, il est en tournée avec son équipe de musiciens et techniciens. Ensemble, ils ont présenté plus de 2000 concerts dans le monde : Belgique, France, Suisse, Espagne, Louisiane, Québec, Cuba, Burkina... Vous pourrez en savoir plus en visitant son site : www.andreborbe.be

Quand il n'est pas sur les routes, André aime partager son expérience d'écriture et de composition au travers d'ateliers. C'est dans ce cadre que les enfants de la chorale "Les Sitelles" sont invités à monter sur la scène de la Maison de la Culture pour accompagner André Borbé dans son tour de chant.

Afin de préparer ce concert, 4 ateliers sont organisés pour apprendre les chansons avec le chanteur. La première séance a eu lieu ce vendredi 12 octobre et s'est très bien déroulée. Voici leurs impressions…

On vient tout juste de se rencontrer et déjà la magie opère.
Des yeux qui brillent, des voix qui donnent le frisson, des enfants et des adultes qui s'associent pour créer l'émotion. C'est un moment de partage aussi, où nos voix, portées par le talent du Wang Wei Quartet, s'envolent loin dans les airs, pour nous chanter des airs. Ce concert que nous préparons ensemble sera un moment unique à vivre. Ne manquez pas le rendez-vous!
André Borbé

C'est vraiment cool de faire connaissance avec André Borbé, il est super sympa, il parle beaucoup et on travaille aussi beaucoup! On apprend des chansons qu'on n'a jamais entendues, c'est vraiment chouette !
Il joue sur les mots, sur les sons, c'est original. Et il avait l'air d'être content de nous.... c'est une expérience tout à fait excitante !
Les enfants

On peut le dire: ça a collé tout de suite entre les choristes et André !
Comme sur du papier à musique !
Jacqueline Lepère, leur chef de choeur

On en reparle :

Brouhaha

d'André Borbé et le Wang Wei Quartet

vendredi 11 janvier, 10h et 14h (en scolaire)
dimanche 13 janvier, 16h avec la chorale "Les Sittelles"
(en tout public)

Les Sittelles, les petits choristes de la vallée de l'Attert, n'oublieront pas de sitôt l'expérience musicale qu'ils viennent de vivre : un concert avec André Borbé !
Depuis des mois, la Maison de la Culture organisait des ateliers avec le chanteur et les enfants. André Borbé a littéralement "envoûté" les petits choristes par des textes superbes et des mélodies uniques ! Les deux dernières répétitions ont eu lieu sur la scène de la Maison de la Culture. Les enfants y ont découvert les coulisses, la préparation des musiciens et d'André, le travail de précision des techniciens, des éclairagistes. Tout ce petit monde a vécu sur un nuage ! De la loge accueillante des artistes aux contacts sympathiques avec des professionnels de la musique et de la technique, ils se voyaient déjà...

Et c'est tout fiers dans leurs nouveaux t-shirts rouges qu'ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes devant un public nombreux et chaleureux.

Nous avons beaucoup aimé. Ma fille a préféré la "drôle de guitare et quand le chanteur nous faisait chanter. Moi j'ai aimé la mise en évidence des différents instruments et la participation de la chorale. Un bel après-midi donc !
Une spectatrice

Nous avons beaucoup aimé le spectacle.
Nous avons trouvé que les musiciens jouaient très bien et qu'André Borbé était énergique, marrant et agréable à écouter.
L'ambiance était très agréable et le public réagissait bien : on chantait avec lui, beaucoup d'applaudissements… L'éclairage était parfois trop sombre mais il allait bien avec les musiques, surtout avec les chansons "Mademoiselle Rose et le petit gars d'Ouaga".
Sur scène, il y avait beaucoup de couleurs : très agréable à voir.
Les paroles des chansons étaient parfois compliquées à comprendre. Celles que nous avons préférées étaient "Mademoiselle Rose, le petit gars d'Ouaga et Brouhaha".

La musique était parfois douce ou plus rythmée mais principalement du jazz. Nous avons trouvé ce style musical bien de notre temps.
Pour la durée du concert, nous avons une petite remarque : ce n'était pas assez long.
En conclusion, nous avons assisté à un spectacle de qualité et réussi. Certains ont moins apprécié le spectacle car ils n'aimaient pas le style musical et trouvaient les chansons trop compliquées à comprendre.
Si notre école peut inviter André Borbé en concert, nous serions très contents de le revoir.
Critique écrite par les enfants de Monsieur Christian Muller (4e année Ecole St-Bernard d'Arlon).

Spectacles en famille

Que ce soit pour les tout-petits, les moyens ou les plus grands, les spectacles jeune public ont ceci de particulier, ils réunissent parents et enfants dans un moment d'échange, de partage, et de complicité.

Chacun a droit à la beauté, à l'émotion et aux expériences qui ouvrent de nouvelles perspectives. Cela enrichit l'être humain. Plus jeune vous commencez, plus vous enrichissez votre vie. Frans Van der Aa – mars 2011.

Ma fille et son premier spectacle : magie de découvrir le théâtre, de prendre sa place parmi les autres enfants, en s'éloignant un peu… mais pas trop! Beaucoup d'émotions différentes pendant les ***Petites histoires cousues main...****qui se font et se défont au gré des magnifiques objets "cousus main" et des petites comptines. Après le spectacle, les enfants peuvent jouer et créer leur propre univers. Une "première fois" qui ne sera pas la dernière !* Une maman

Notre fils a vraiment été impressionné par l'énorme armoire présente dans ***Ficelles****. Il faut préciser que le décor était vraiment fantastique, et que cette armoire avait de quoi intriguer les enfants de par ses multiples portes qui cachaient çà et là un coin couchette, un espace de spectacle pour les petites ficelles animées, ou encore diverses bobines. Ce spectacle, rempli de petites astuces, a su faire rire notre plus petite et aviver la curiosité de son grand frère.*

Poupette in Bruxelles *a, quant à elle, davantage plu à notre aînée. L'histoire, celle d'une petite fille qui prend le train seule pour aller à la capitale, était soutenue magnifiquement par une musique live, plus ado, ainsi que par les diverses techniques utilisées sur scène. Nous avions face à nous des petites, des moyennes et même des géantes marionnettes ! Ce spectacle, joué par le Théâtre des 4 mains et le Théâtre Froe Froe, a permis de rappeler à nos chères têtes blondes du Sud-Luxembourg, qu'en Belgique, on parle aussi le flamand !*

Finalement, notre famille a vu ***Aldebert*** *en concert. Il faut avouer que nous venions en fans fidèles, connaissant par cœur les tubes de ses CDs. Toutefois, son extraordinaire énergie, sa folle vitalité et la très bonne ambiance qui régnaient sur scène, nous ont complètement conquis. Les enfants sont sortis de la salle épuisés d'avoir tant frappé dans les mains et chanté à tue-tête, mais avec une seule question : "Dis maman, quand est-ce qu'on y retourne ?".* Maman et spectatrice

Magnifique journée passée à la Maison de la Culture d'Arlon! Il n'est pas toujours évident de partager en tournée de bons moments "hors-scène" avec les équipes des salles, faute de temps et de disponibilité, mais ce fut le cas ce jour-là, une très chouette journée avec tout le staff de la salle ! Guillaume Aldebert

Brotipo
par
Les Foutoukours

dimanche 4 février, 16h

Nous avons accueilli Les Foutoukours, deux clowns acrobatiques de Montréal en tournée autour du monde depuis 2014. Ces personnages au tempérament explosif ont présenté leur agilité et leur folie contagieuse à plus de 2000 élèves de la région d'Arlon et à une salle comble pour un public familial le dimanche 4 février.
Le grand et le petit dans la plus pure tradition.

Quel moment as-tu préféré? Q^d le grand frère porte le petit frère. Q^d le petit nous a aussi. Q^d le petit pleurait et guimpait sur les chaises. Q^d le grand frère a dû le petit frère à porter le bâton très lourd. Q^d ils essayaient de faire "Tap tô" au ralenti. Avec le diabolo et que le petit n'y arrivait pas.

Quel moment t'a le plus fait rire?
le pistolet à eau. le balais-cheval.
Q^d ils parlaient bizarre et qu'on comprenait quand même. Q^d on criait "ouh!".

As-tu été touché(e) par le spectacle?
En majorité les enfants ont ressenti du plaisir et ont trouvé le spectacle drôle.
Plusieurs ont été tristes lorsque le "petit frère" a pleuré car son frère était parti.

Prénom: Classe de 6^me Pascaberd Wolkring
3^e maternelle, 5 ans.

Première partie :

Dans sa bulle

par

Les Fun en Bulles

Invitée par la MCA, la troupe arlonaise Fun en Bulles a présenté sa nouvelle création *Dans sa Bulle*, basée sur la force de la solidarité et du partage. En musique, la troupe proposait un enchaînement de pyramides humaines, théâtre, cordes à sauter ou encore jonglerie et danse mis en scène par Jean-Marc Barthélémy. Un spectacle plein d'émotion et de poésie qui a surpris et conquis le public chaleureux de la MCA.

Ils sont danseurs, acrobates, jongleurs, musiciens.
Ils sont les enfants de la balle, de la rue et de l'école,
avec des surveillants qui se prennent au jeu des ballons
et des cordes à sauter.
Ils apprivoisent leurs différences et enchaînent des pyramides
aussi variées que des châteaux de cartes qui s'élancent
et s'écroulent avec précision, force et beauté dans les faisceaux
de lumières colorées de musiques douces.
Un spectacle éphémère qui laisse des traces dans la mémoire
de notre enfance retrouvée.

Marie-Claire Clausse, directrice honoraire de la MCA.

C'était un plaisir pour la troupe de se produire sur la scène de la MCA. Un plaisir rendu possible grâce à l'encadrement de professionnels qui ont mis notre spectacle en valeur par la création des lumières et le temps de répétition accordé pour s'approprier le lieu et la scène. Un grand merci à toute l'équipe !

Sarah Lallemand, responsable des Fun en Bulles.

Pour le passionné d'arts de la scène que je suis, jouer à la MCA a vraiment été une superbe expérience et ce, de la création du spectacle à sa première présentation le 4 février dernier. Le fait d'être sur scène, de travailler en collaboration avec l'équipe de la Maison de la Culture, de proposer notre passion au public venu nombreux, de voir les yeux des enfants pleins d'étoiles, de rencontrer les Foutoukours après le show et d'échanger avec eux. Tout cela était simplement magique, j'en garderai un très très bon souvenir !

Kevin Persoons, circassien des Fun en Bulles.

On en reparle :

L'exposition interactive "Colorissimo":

Une touche de couleur dans une fin d'hiver tardive!

L'exposition "Colorissimo" qui s'est déroulée au cours du mois de mars a résolument pris le contre-pied d'un temps gris et froid avec la présentation d'oeuvres aux couleurs chaudes et éclatantes. Des tapis chatoyants réalisés par les femmes du village de Gounnine (Maroc) aux vitraux lumineux des artisans du vitrail, en passant par les œuvres pigmentées des artistes, l'exposition s'est parée de facettes multicolores, au croisement de la science et de l'art.

Les visites guidées et libres, les ateliers créatifs, les concours proposés aux écoles et aux associations, ont donné la possibilité au public de découvrir l'originalité et la diversité des œuvres. Avec l'aide des dossiers pédagogiques proposés par la Maison de la Culture, de nombreux professeurs, animateurs et éducateurs ont pu anticiper leur approche artistique, pédagogique et sociale autour du thème de la couleur avec leurs élèves et leurs groupes en difficulté ou en insertion socioprofessionnelle.

Autour de thématiques très variées, les expositions interactives s'adressent non seulement aux écoles et associations mais sont à découvrir par tous les publics!

Les professeurs de l'Enseignement Spécialisé de l'Institut Sainte-Marie d'Arlon nous font part de leur démarche pédagogique et artistique auprès de leurs élèves.

Les élèves de l'ISMA "Enseignement primaire spécialisé" ont participé au concours de l'exposition "Colorissimo".
Le défi était lancé : participer à une "vraie" exposition à la Maison de la Culture! Quel challenge pour nos élèves! Dès le départ, ils ont été très enthousiastes et se sont entièrement investis dans le projet.
Nous avons choisi de nous exprimer sur le thème des expressions colorées. Quel régal pour nous de travailler sur un projet qui touche plusieurs disciplines: langue française, éducation artistique, éducation corporelle.

★ Avec sa classe, Madame Audrey a exploité le thème de la colère : se fâcher tout rouge, colère noire, être vert de rage...
Son objectif était de faire exprimer cette émotion au travers d'une expression et d'une couleur. Mais aussi de permettre aux élèves de distinguer toutes les nuances de cette émotion. Ensemble, ils ont réalisé cinq tableaux reprenant les visages photographiés d'élèves qui expriment leur colère.

★ Pour le projet, Madame Christelle est partie d'une histoire,"Le garçon bleu" : un petit garçon bleu, vivant dans un monde bleu, décide de partir à la recherche d'autres couleurs, ainsi il parcourt le monde...
Le message de cette histoire : les gens du monde sont différents, il y a des cultures différentes. Chacun peut y ajouter sa propre touche de couleur, la partager et enrichir ses échanges. Ensemble, ils ont réalisé une maquette en papier mâché représentant une ville multiculturelle.

★ Le point de départ pour les élèves de Madame Marie-Pierre fut une tempête de mots autour des couleurs. Ensuite, ils ont fait une chasse aux couleurs dans le dictionnaire : recherche des mots dérivés des couleurs (vert, verdâtre, verdir…).

★ La dernière activité consistait à retrouver la signification des expressions proposées. Pour le travail artistique, les élèves avaient carte blanche pour illustrer une expression de leur choix sur un support A4. Nous avons pris beaucoup de plaisir ainsi que nos élèves dans la réalisation de ces trois projets. Petite cerise sur le gâteau, nous avons remporté un prix!

Nous remercions Marianne Leclerc pour la visite de l'exposition et l'animation de l'atelier créatif.

DIFFUSION DES ARTS PLASTIQUES: *expositions interactives et photographiques*

2 TYPES D'EXPOSITIONS

INTERACTIVES

En 2005-2006, une nouvelle animatrice, Marianne Leclerc, a rejoint l'équipe. Son engagement avait pour but principal de créer des expositions interactives accompagnées d'ateliers créatifs de qualité (sérigraphie sur t-shirt par exemple). Cette nouvelle pratique avait aussi pour ambition d'initier, via les concours (appels à participation), une mixité entre les artistes et les participants des écoles, des associations de la région et du CEC qui participent activement aux expositions. Cette ambition nouvelle a engendré un débat entre l'équipe de la MCA et certains artistes au sujet de l'art par et pour tous, de la démocratie culturelle et de la démocratisation de la culture. L'objectif était (et est toujours) de mêler les artistes amateurs du CEC et le publics des écoles et des associations aux artistes confirmés afin de proposer aux premiers de découvrir les artistes, les univers, les styles et les courants artistiques. Inversement, leur participation aux expositions interactives leur permet de se découvrir eux-mêmes, de proposer leur propre expression et leur sensibilité artistique sur l'espace public. L'objectif de ces expositions interactives est, au départ, d'inviter l'artiste en chacun, la créativité de chacun des publics du territoire en leur donnant une part active au cœur de l'exposition.

Le CEC est ici envisagé comme un partenaire, tout comme les structures scolaires. Le thème de l'exposition est proposé à plusieurs ateliers qui invitent leurs participants à s'exprimer sur le thème via l'expression artistique et créative. Leurs œuvres sont ensuite exposées au cœur même de l'exposition de la MCA.

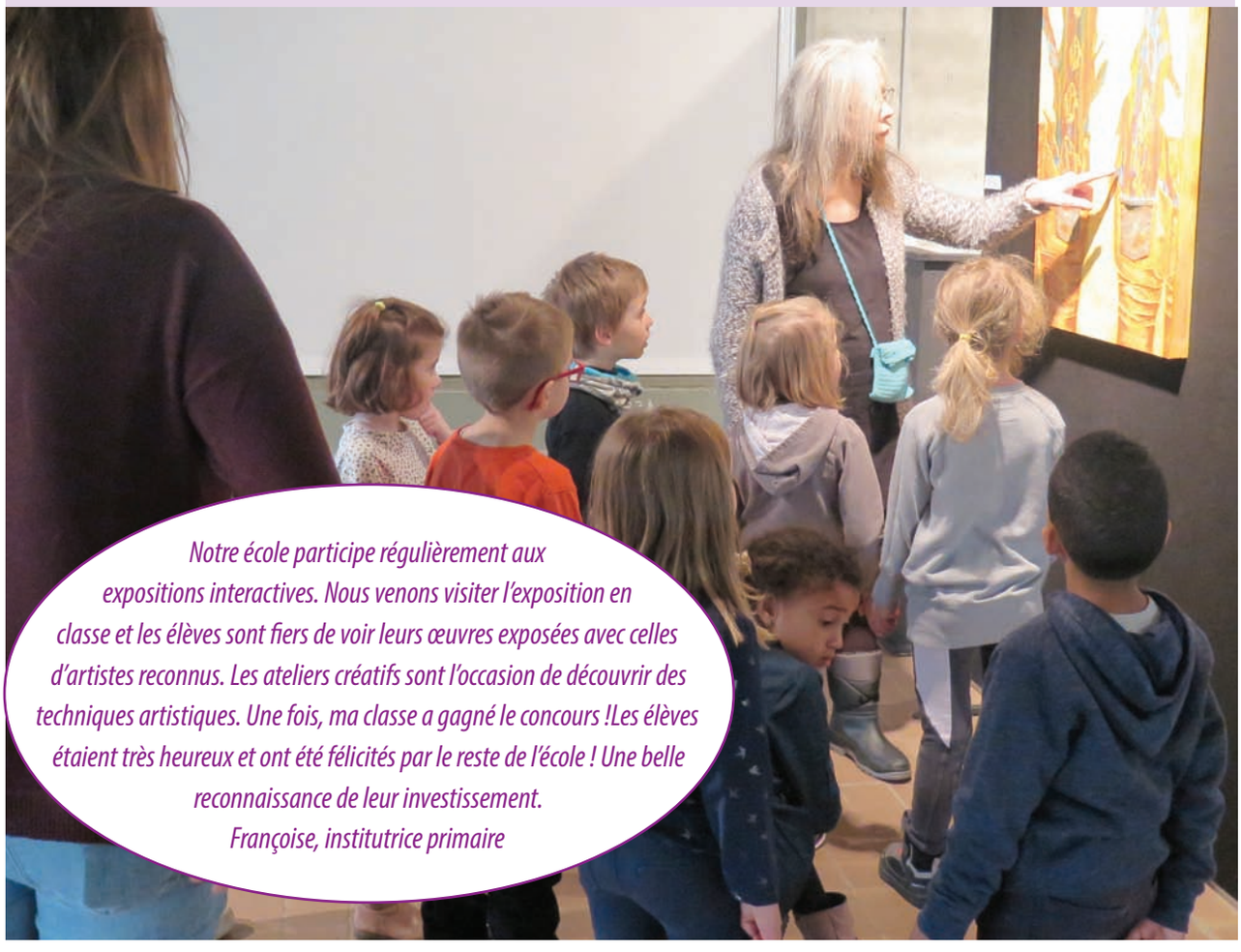

Notre école participe régulièrement aux expositions interactives. Nous venons visiter l'exposition en classe et les élèves sont fiers de voir leurs œuvres exposées avec celles d'artistes reconnus. Les ateliers créatifs sont l'occasion de découvrir des techniques artistiques. Une fois, ma classe a gagné le concours !Les élèves étaient très heureux et ont été félicités par le reste de l'école ! Une belle reconnaissance de leur investissement.
Françoise, institutrice primaire

EXPOSITION

Si on jouait ! *Quelle belle aventure !*

Dans le cadre de l'exposition *Si on jouait* qui s'est déroulée au mois de novembre à la Maison de la Culture, les élèves de 5e et 6e année de l'école communale du Galgenberg d'Arlon ont participé au concours *Jouets faits de tout et de rien !* Celui-ci proposait de réaliser un ou plusieurs jouets et/ou jeux à partir de matériaux de récupération. Avant, pendant et après l'exposition, les élèves se sont investis pleinement dans le projet *Jouets*, des moments riches en découvertes artistiques et humaines.

Voici les propos recueillis auprès des élèves et leur professeur lors de leur visite à l'exposition et de leur participation à l'atelier créatif :

Les élèves se sont lancés à la recherche de matériaux de récupération et d'idées afin de réaliser un jouet qui pourrait plaire. Les idées ont fusé, ils étaient enthousiastes à l'idée de créer le prototype du jouet qui allait inonder le marché ! Notre marionnette a vu le jour ainsi qu'un jeu de magie et un jeu datant de l'époque des Gallo-Romains. Le projet était lancé dans une période propice. A nous Saint-Nicolas et le monde du jeu et du jouet ! Le jouet existe depuis toujours, il est universel et éternel.

Nous, les élèves de 5e et 6e année, avons en parallèle mené une enquête en interviewant et en questionnant nos grands-parents, personnes âgées ou voisins et voisines ayant connu d'autres jeux/jouets, des matériaux différents des nôtres. Nous leur avons demandé par exemple : en quelle matière étaient-ils construits ? Étaient-ils solides ou au contraire se cassaient-ils rapidement ? Recevaient-ils des jouets aux différentes fêtes (Noël, Saint-Nicolas, Pâques, anniversaire) ? Si oui, beaucoup ? Leur arrivait-il de construire leurs jouets eux-mêmes ? Si oui, lesquels ?

Lors de la visite de l'exposition, nous avons pu observer, découvrir et toucher les jouets de nos aînés et aussi manipuler les jouets créés par d'autres enfants. L'exposition était très belle, tout était très intéressant. Durant l'atelier créatif, nous avons dessiné le jouet ancien qui nous a vraiment plu, interpellé lors de notre visite.

Dès notre retour en classe, nous avons noté toutes nos recherches sur papier, classé les jouets en réalisant une ligne du temps afin de montrer leur évolution à travers le temps, de la Préhistoire à nos jours. Nous avons classé les jouets et réalisé des panneaux afin d'expliquer les différentes catégories et leurs caractéristiques (peluches, poupées, trains, miniatures, jeux de société…). Les élèves ont observé une copie du tableau Les jeux d'enfants datant du 16e siècle (en 1560) de Pierre Brueghel peintre de la Renaissance. Ils y ont trouvé au minimum 90 jeux différents, dont le cheval bâton, le cerceau et la poupée.

PHOTOGRAPHIQUES

Exposées dans le hall d'entrée de la Maison de la Culture, les « Photographies en séries » sont en visite libre aux heures d'ouverture. Outre les amateurs de photo, de nombreux visiteurs ont l'occasion de découvrir cette discipline artistique alors qu'ils attendent l'ouverture des portes du grand théâtre pour assister à un spectacle.

Ces expositions remplissent principalement la mission de diffusion et de démocratisation culturelles. Nous proposons à notre public de découvrir des artistes aussi bien locaux, régionaux que nationaux ou internationaux.

Lorsque c'est possible, le choix des photographies est pensé en équipe afin qu'il corresponde au projet éventuellement en cours lors de l'exposition. Par exemple, lors du festival AlimenTerre 2017, qui propose de réfléchir aux enjeux mondiaux de production et de consommation alimentaires, l'exposition photographique d'Olivier Bertaud (Belgique) a été proposée. Elle présentait les modes de production agricole européens, à mettre en parallèle avec la production du Sud pour une réflexion alimentaire globale. Elle était proposée au côté de l'exposition de Violette Capelle, jeune photographe sud-luxembourgeoise, qui présentait les agriculteurs de notre région et proposait une réflexion sur leurs conditions de travail.

Chaque exposition de photographies en séries est l'occasion de belles rencontres avec les photographes et artistes présentés, qui montrent des personnalités, des sensibilités différentes. Les expositions proposent ainsi la mise en valeur de patrimoines divers.

En septembre 2017, l'équipe a souhaité introduire une nouvelle pratique dans le but d'ouvrir l'espace d'exposition aux artistes qui le désirent. Le principe de l'appel à candidatures a été mis en place. Celui-ci a été entendu puisque 25 artistes-photographes ont envoyé leur candidature. Des photographes de la région pour beaucoup, et quelques-uns de plus loin : Bruxelles, France, Luxembourg

Pour offrir au public des expositions choisies de façon démocratique, la MCA a constitué un comité de sélection composé de professionnels et de citoyens amateurs de photographie. Chaque année, le comité de sélection de photographies se réunit pour discuter des artistes photographes et programmer les expositions de la saison à venir selon l'objectif de donner de la visibilité aux artistes régionaux (démocratie culturelle), mais aussi de présenter des artistes d'appartenances, de styles, de provenances, d'horizons divers pour proposer un patrimoine large et varié.

En 2017, pour s'ouvrir au territoire, un premier appel à candidature est lancé. Suite au succès rencontré cette année, l'appel à candidature est renouvelé en septembre 2018 : il ouvre des espaces publics aux artistes du territoire et de tous styles et permet de proposer un patrimoine large et de qualité.

Chaque visite à la MCA est agrémentée de ces expositions photos, toujours différentes, toujours plaisantes. Il y a de plus en plus d'artistes régionaux et je trouve ça chouette de les mettre en valeur.
Jean-François, 43 ans

J'ai découvert les photographies en série lors de l'ouverture de saison. Chaque série est différente, ce qui permet aux plus novices de découvrir la multiplicité des possibilités de la photographie.
Jeanne, Arlon, 53 ans

Vagabondages urbains, Benjamin Struelens

Avec les quatrièmes professionnelles de l'Institut Cardijn Lorraine d'Arlon

photographies en séries

Dans le cadre de leur cours de français et formation humaine, les élèves de quatrième professionnelle option menuiserie de l'Institut Cardijn Lorraine d'Arlon sont venus visiter l'exposition *Vagabondages urbains* de Benjamin Struelens. Leur professeur, Madame Vaguet, poursuit plusieurs objectifs. Elle estime important de les emmener hors des sentiers battus, hors de leur représentation du monde et de les confronter à la réalité. Cette exposition est également l'occasion de montrer pratiquement ce qu'est un photoreportage. En effet, en classe les élèves vont mettre en pratique ce qu'ils ont observé en réalisant leur mini photoreportage.

Lors de la présentation du projet de visite, j'avais mis en place une sorte de "chasse au trésor" à laquelle j'ai emmené mes élèves. Cette mise en situation a permis de les faire entrer dans l'activité et de les impliquer un maximum. La visite s'est déroulée en plusieurs temps.

Tout d'abord, je leur ai donné des explications sur l'analyse de la photographie en général afin de leur permettre de décoder à leur tour l'exposition. Ensuite, les élèves ont dû retrouver plusieurs photographies que j'avais sélectionnées au préalable. Par après, ils ont réalisé un travail d'imagination : ils ont trouvé un titre à chacune des photos et situé l'endroit où avaient été prises ces photographies. Cela a donné lieu à de nombreuses discussions : est-ce un homme ou une femme ? est-ce en Asie ou en Afrique ?... Cela a permis aux élèves de développer leur esprit critique, d'apprendre à écouter l'autre et à tenir compte de l'avis de tous afin de forger une réponse commune. Ils ont enfin dû sélectionner leur photo préférée et celle qu'ils ont le moins appréciée tout en justifiant leur choix. Cette exposition leur a également permis de se rendre compte que la photographie est un art complexe et que le photographe est contraint de faire des choix qui déterminent l'orientation donnée à sa photographie.

Madame Vaguet

Retours d'élèves :

William :

L'exposition que nous avons été voir était bien dans l'ensemble.

Le seul truc dommage, c'est que presque toutes les photos se ressemblent : des pays tristes qui ne montrent pas le bonheur.

Ce sont toutes des photos qui font penser à la pauvreté. J'aurais apprécié voir plus de photos avec des sourires. Je sais que c'est fait pour faire réagir les gens mais…

Alan :

J'ai aimé l'exposition car on est avec ses potes et on peut bouger et ne pas rester assis.

C'était un peu comme une chasse au trésor. Moi personnellement j'ai adoré. Si on peut le refaire, je le refais !

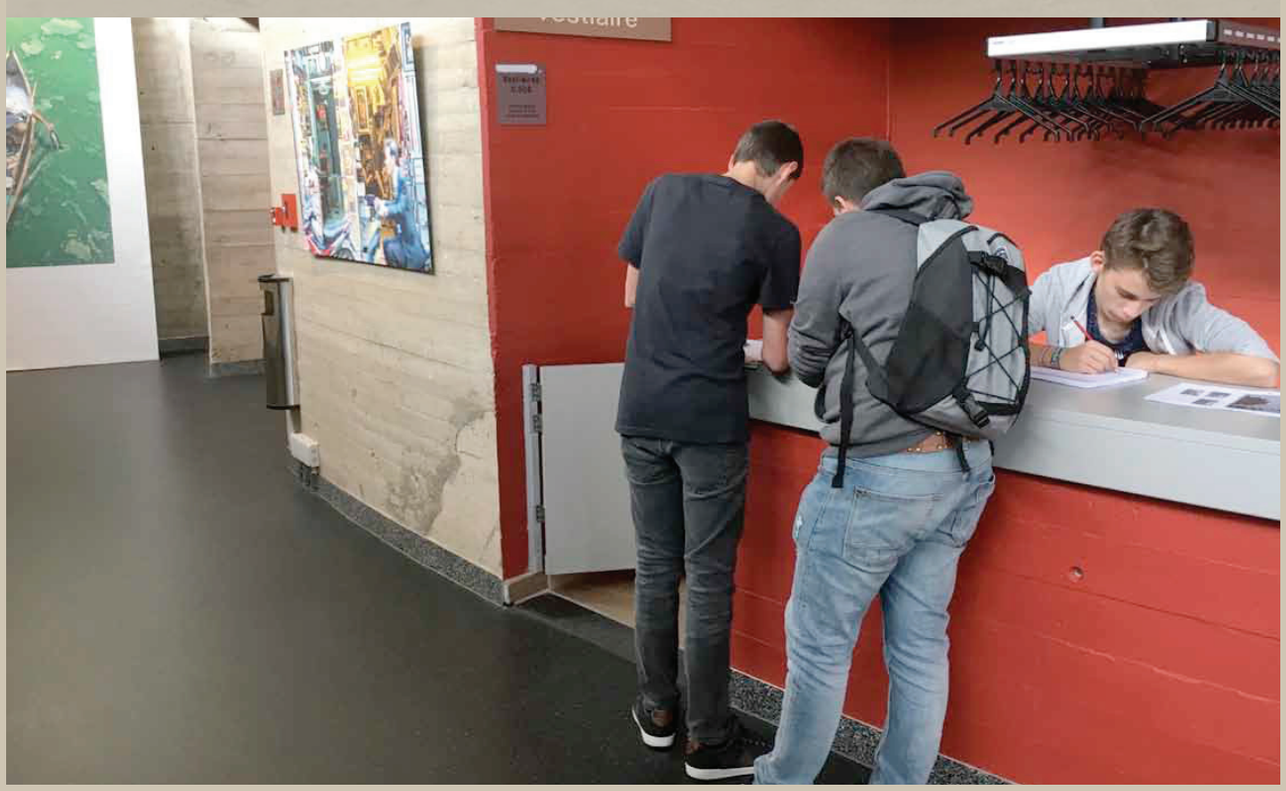

A l'épreuve de la boussole des potentialités

Les expositions photographiques et interactives sont toutes deux à la croisée de la démocratisation de la culture et de la démocratie culturelle.
Démocratisation de la culture car elles proposent de diffuser une partie du patrimoine artistique à tous : que les artistes soient régionaux, nationaux ou internationaux, les expositions font partie du patrimoine et sont gratuites et accessibles à tous.

Démocratie de la culture :

- appels à candidature et concours auxquels tout le monde peut répondre. Chaque participant aux concours est exposé (expositions interactives) ; le comité de photographie sélectionne les artistes en fonction du projet, de la qualité, des relations aux activités programmées, etc.
- **les expositions proposent aux citoyens de prendre en main les outils artistiques** et d'exposer leur propre expression créative sur l'espace public. (soit via les concours, soit via les ateliers créatifs).
- les expositions s'accompagnent aussi d'ateliers créatifs qui permettent de prolonger la thématique, la réflexion.

Il y a également un **rapprochement** entre les artistes, qu'ils soient amateurs ou professionnels, et entre les artistes et le spectateur qui devient actif et prend en main les outils culturels. De même, l'exposition est vectrice de rencontres en ce qu'elle met en lien, grâce à son interactivité, les associations, les écoles, les participants du CEC, les artistes, etc.
Certaines expositions sollicitent **l'esprit critique** de par les thèmes qui sont traités, ou les liens tissés avec d'autres activités de la MCA.

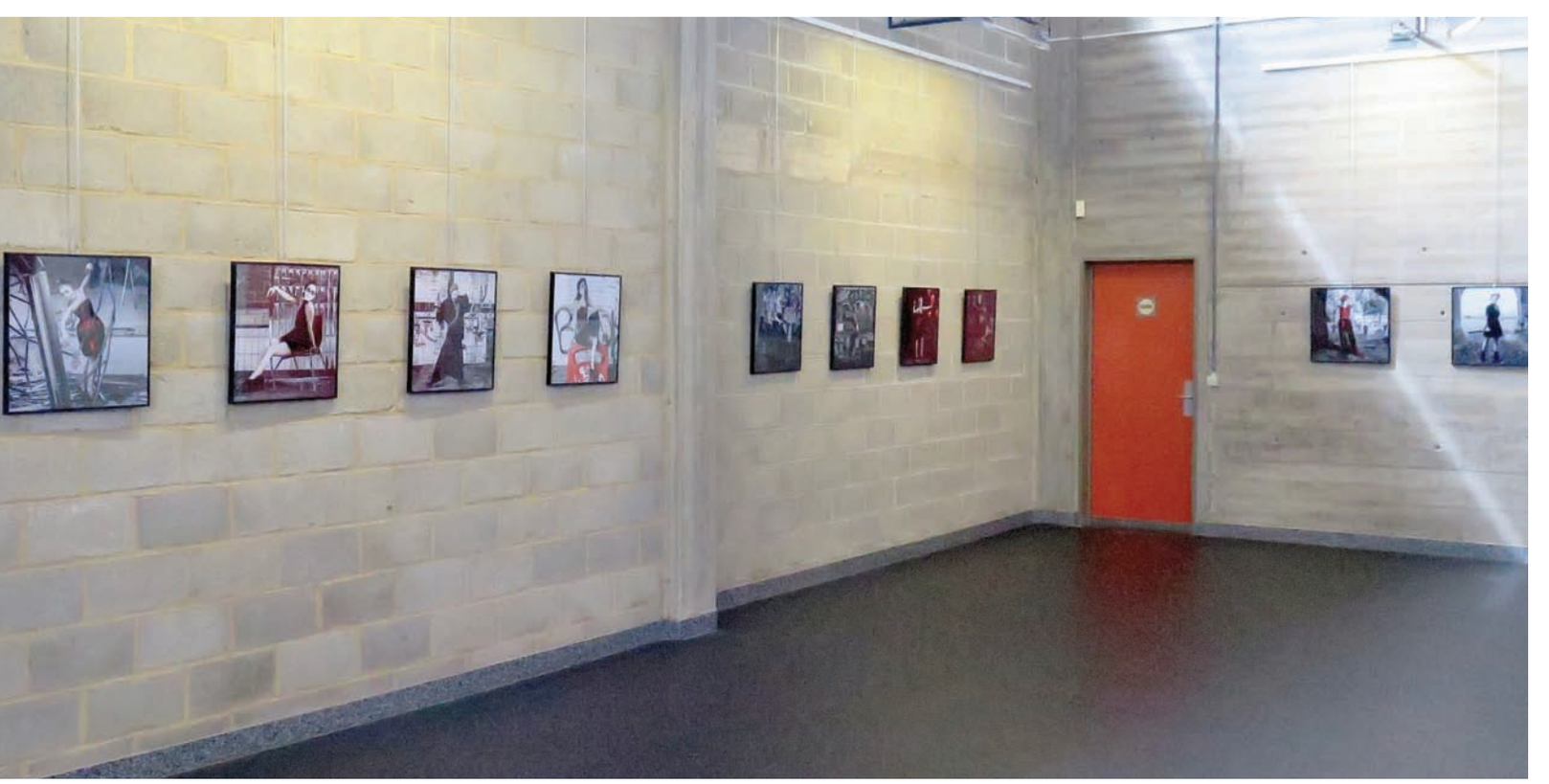

JEUNE PUBLIC

Avec les écoles
Les enseignants et leur direction sont nos partenaires privilégiés, chacun essayant de travailler dans un échange collaboratif, en fonction de ses besoins et de ses possibilités.

Avec des personnes ressources
Au fil des ans, nous développons des partenariats précieux avec des personnes ressources: ***Bibliothèque communale d'Arlon, centres de planning familial, Promotion santé à l'école, Annoncer la couleur, Groupe Action Surendettement, One, PromEmploi, divers services de la Province de Luxembourg…*** Ces partenaires associatifs sont régulièrement invités aux séances scolaires lorsque les thématiques les concernent. Leurs propositions d'animations en classe sont parfois proposées en amont du spectacle ou viennent en renfort d'une demande spécifique.

Une collaboration accrue avec l'action régionale
Le public scolaire est impliqué dans des projets d'éducation permanente et de citoyenneté en lien avec le tissu associatif et régional : spectacles, expositions, ciné-débats, animations diverses et participatives à la MCA ou en décentralisation.

Un accompagnement pédagogique
Pour faciliter l'entrée des élèves dans la culture et leur permettre de devenir des *spect-acteurs* enthousiastes, les enseignants reçoivent un dossier d'accompagnement. L'accueil des jeunes est également réfléchi pour faciliter leur découverte du théâtre et de ses codes. Très souvent, une rencontre après la représentation est organisée avec l'équipe artistique. Selon le projet, des animations sont proposées en classe par différentes personnes ressources.

Des partenariats enrichissants

Pour chaque projet culturel développé

ex. Festival Alimenterre
Fureur de jouer
Migrations, vivons la rencontre
Eh Dites donc!
SOS Faim
...

La Maison de la Culture d'Arlon accorde beaucoup d'importance à l'accueil et à l'accompagnement du public scolaire de tous âges.

Le nombre impressionnant d'élèves accueillis chaque année reflète le travail accompli par l'équipe d'animation de la MCA au quotidien et le partenariat privilégié tissé avec les écoles, les artistes, les associations et autres personnes ressources. Car si autant d'écoles nous font confiance pour accueillir leurs élèves tout au long de l'année, c'est parce qu'au-delà de la diffusion de spectacles et d'expositions, nous proposons un accompagnement réfléchi des enfants et des adolescents. Cet accompagnement évolue au fil des ans, en concertation avec nos partenaires.

Le jeune public en temps scolaire c'est...

Des expositions interactives
plus de 1200 élèves de maternelle, primaire et secondaire

Concours
Les concours ***Arbre de vie*** (exposition Sur un arbre perché) et ***2050, comment j'imagine mon futur?*** (exposition Visionarium) sont adressés aux écoles et aux associations.

Visites
Une visite guidée des expositions interactives ***Sur un arbre perché*** et ***Visionarium*** (avec une artiste-animatrice) est proposée aux écoles et aux associations.

Ateliers créatifs
Dans le cadre des visites guidées des expositions interactives, un atelier créatif est proposé aux écoles et aux associations.

Formations

La marionnette blanche

avec ékla et l'ONE

Les participants découvrent le langage de la marionnette afin de développer dans leur milieu d'accueil des "instants marionnette", moments privilégiés consacrés à l'écoute sensible et à l'imaginaire.

Atelier

Voyage dansé

avec Elodie Paternostre

L'artiste est présente dans les crèches pour danser avec les bébés et les puéricultrices. De là naît une création collective qui se joue dans l'instant, et où chacun est source de découverte et d'enrichissement pour l'autre.

Ressources

Des livres et des bébés

avec la Bibliothèque communale d'Arlon

Partez à la découverte d'un matériel varié favorisant l'éveil au livre et à la lecture chez le tout-petit.

Spectacles

Le voyage du petit ouistiti
Qui a dit grand méchant loup ?
Petit penchant
Cache-cache

Graines de Culture

pour les plus petits et leurs accompagnants

Installation interactive

Comme des pierres - à la MCA

par la Cie Iota: une exposition en construction réalisée par les enfants.

Dedans/Dehors - dans les écoles !

La *Cie Iota* invite les tout-petits à explorer un parcours de coussins doux et colorés. Les spectateurs deviennent créateurs.

Des spectacles

20 000 places proposées aux élèves de maternelle, primaire, secondaire et supérieur

Diffusion

La diversité des spectacles proposés aux écoles en temps scolaire permet aux élèves de découvrir la richesse des arts de la scène. Des valeurs sûres, des découvertes et quelques spectacles défis pour éveiller les élèves à des aspects moins conventionnels de la culture. Cette diversité se retrouve dans les thèmes et dans les genres : théâtre, marionnettes, vidéo, musique, danse, théâtre d'objets, théâtre forum, etc. Les nombreux projets aux thématiques fortes invitent les jeunes a s'interroger sur le fonctionnement de la société (migrations, identité, différences, amitié, pauvreté, amour, projets de vie, solidarité,racisme...).

Crèche - maternelle - primaire

16 spectacles sont proposés sur des thèmes et styles variés à plus de 70 écoles, crèches et associations du Sud-Luxembourg.

Cette saison est marquée par le conte, véritable fil rouge de la saison. Le conte revisité, le conte décalé, le conte musical ou encore le conte illustré... Les contes font surgir un univers collectif, un imaginaire commun aux enfants et aux adultes et induisent un enchantement qui traverse toute la programmation. C'est le cas de ***Comme le nez au milieu de la figure, Echapperons-nous?, Cendrillon, Zinzin, La Femme Moustique.***

Secondaire - supérieur

Par son large choix, la programmation touche toutes les écoles du Sud-Luxembourg, les différents réseaux, du général, technique, professionnel, CEFA, DASPA.

Focus sur l'écriture de l'intime: cette saison, de nombreux spectacles sont écrits par les artistes eux-mêmes qui partent de leur propre vécu pour en faire un sujet plus universel comme dans ***La Théorie du Y, Sara, Moutoufs, La Solitude du Mammouth, Je suis un poids plume*** et ***Liberté- Egalite – Identités.***

Des spectacles, mais pas que...

Cette saison propose aussi ***un après-midi poétique*** à Fratin, ***un ciné-débat*** dans le cadre du festival Alimenterre, ***un atelier d'écriture*** avec Geneviève Damas, ***une conférence scientifique*** avec l'astrophysicienne Yaël Nazé (ULiège) et ***la 6e édition du festival des langues Multidingues*** en collaboration avec Réseaulux.

Art à l'école

ékla

ékla (Centre scénique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse) collabore depuis plus de dix ans avec la Maison de la Culture d'Arlon. Il organise partout en Wallonie des ateliers «Art à l'école» qui proposent à des classes d'accueillir des artistes en résidence durant une année scolaire. Cette année, deux projets sont proposés à des classes du primaire et du secondaire, et un projet à la Haute Ecole Robert Schuman de Virton. Pour la première fois, un projet danse pousse les portes d'une crèche.

Projets spécifiques

Des ateliers créatifs sont proposés à la demande des écoles ou dans le cadre de certains spectacles.

ex. Atelier théâtre à l'Itela
Atelier Corps en mouvement avec les futures puéricultrices à l'INDA
Projet de découverte théâtrale avec les classes de primo-arrivants DASPA
Atelier chant avec Geneviève Laloy à l'ISMA
... sans oublier les projets mis en place au cours de la saison

Atelier écriture à l'INDA
Atelier danse à l'école communale de Fouches
Atelier théâtre et écriture avec les futurs enseignants primaires de l'HERS de Virton
Atelier Art et petite enfance à la crèche communale d'Etalle

Au terme du précédent contrat-programme, plusieurs constats se font jour. La demande scolaire ne faiblit pas et le programme fait écho auprès des établissements scolaires. Le volume du programme s'est maintenu à un rythme soutenu qui permet de toucher et d'accueillir un grand nombre d'élèves (autour de 25.000 par année). La diversité des spectacles proposés aux écoles en horaire scolaire offre aux élèves de découvrir la richesse des arts de la scène. Grâce à cette large offre, chaque enseignant a la possibilité de choisir les spectacles les plus adaptés à ses classes. Au-delà de toucher les écoles arlonaises, le programme scolaire touche les écoles jusqu'à Bastogne, Neufchâteau, Libramont, Virton, Athus, Martelange, etc. et les écoles frontalières. Ces écoles proposent des filières d'enseignement très diverses.
Le "jeune public" est réparti en deux catégories, celle du public scolaire secondaire et supérieur, et celle du public scolaire primaire, maternel et crèches. Chacune est respectivement portée par Valérie Dutron (pour les plus de 12 ans) et Marie Hainaut (pour les moins de 12 ans). Cette longue tradition d'accueil scolaire nous a permis de développer une expertise en la matière. Nous ne nous contentons pas de diffuser des spectacles mais proposons un accompagnement privilégié des enfants et adolescents. Chaque spectacle s'accompagne d'un dossier d'accompagnement, de propositions de visites du centre culturel pour découvrir son fonctionnement et les différents métiers qui y sont exercés, de l'explication des codes du spectacle aux classes, d'une rencontre après spectacle avec les compagnies, etc. Des partenariats sont tissés avec les équipes éducatives pour optimiser l'accompagnement des élèves dans leur découverte de la MCA, chaque élève a son ticket numéroté, etc. En constante réflexion, cet accompagnement évolue au fil des ans, en concertation avec les compagnies artistiques et les écoles (notamment selon les spécificités des spectacles et les groupes scolaires présents).

Difficulté : Le transport, un frein à la culture

Pour les écoles

La venue au théâtre semble surtout poser problème pour les groupes qui doivent prendre le bus. Les prix augmentent sans cesse, au point que le coût de la place de théâtre est souvent moins élevé que le trajet en bus. C'est ainsi que les écoles guident de plus en plus leur choix en fonction du prix des places et essaient de trouver des aides diverses (associations de parents ou autres). D'autres ont réduit le nombre de spectacles auxquels ils assistent (quelques structures éducatives assistent à plusieurs spectacles par an) ou accueillent des spectacles au sein de leur école pour économiser le transport. La plupart des enseignants déplorent cet état de fait car ils souhaitent ouvrir leurs élèves à la culture en leur proposant des spectacles de qualité, dans une salle professionnelle adaptée avec un encadrement pédagogique adapté. Rappelons que la configuration géographique des écoles avec lesquelles nous travaillons est large : Arlon, Differt, Athus, Virton, Habay, Etalle, Martelange, Neufchâteau, Libramont, Bastogne, Florenville, Bouillon… N'est-il pas dommage que le transport devienne de plus en plus un frein à la culture des élèves de notre province?

Pour les compagnies

Ce problème de mobilité se retrouve également du côté des compagnies qui se plaignent des frais de transport plus élevés pour venir jusque Arlon. Cela se répercute également sur les animations et/ou ateliers proposés par les compagnies dans le cadre de certains spectacles. Quand ils acceptent de venir jusqu'à la MCA, le surcoût facturé pour l'essence ou le temps de trajet pose un réel problème.

A l'épreuve de la boussole des potentialités :

L'axe jeune public développe principalement **la démocratisation de la culture** en ce qu'il propose des programmes arts de la scène destinés au public scolaire depuis la crèche jusqu'à l'enseignement supérieur avec un accès financier facilité. Le programme est souvent souligné comme étant divers et de qualité. Il touche tous les types d'enseignement et de très nombreuses écoles. Certains spectacles sont proposés en décentralisation dans les crèches et dans les écoles qui le désirent. Ainsi, la MCA souligne son désir de donner accès aux œuvres en proposant une réponse aux problèmes de mobilité rencontrés. Différentes pistes d'accompagnement sont mises en œuvre pour ne pas se limiter à une simple "consommation" et amener les publics vers une démarche d'ouverture à la culture ("école du spectateur") et de découverte des outils culturels : envoi de dossiers d'accompagnement, accueil attentif des classes au spectacle, visite de la Maison de la Culture, contact privilégié avec les partenaires, proposition d'animations avec des personnes ressources en fonction des thématiques abordées;

Ces programmes sollicitent **l'esprit critique** des élèves et des étudiants : beaucoup de projets touchent à des thématiques fortes, qui interrogent sur le fonctionnement de la société (radicalisme, prisons, multiculturalité, adolescence, différences, etc). Les dossiers d'accompagnement proposent un prolongement de la réflexion critique en classe et contiennent des proposition d'animations par différents partenaires : Annoncer la Couleur, Centre d'Action Laïque, Centres de planning familial, Promotion santé à l'école... Enfin, le programme développe de plus en plus d'activités d'éducation permanente qui visent à développer la citoyenneté de tous les élèves, à les inviter à prendre leur responsabilité dans leur société.

La **reliance** n'est pas un objectif prioritaire de cet axe. Toutefois, il propose la rencontre des élèves avec des bénéficiaires d'associations diverses (accompagnement de la personne handicapée, associations de réinsertion), une démarche intéressante en ce qu'elle permet un mélange des publics en temps scolaire, une parole différente en rencontre après le spectacle. Exemple : en 2016, une séance du spectacle *Monsieur* invitait les associations et les écoles et a réuni des classes, le CPAS d'Arlon, Vie féminine Lux, des futurs éducateurs spécialisés de la promotion sociale.

La démocratie culturelle se développe par l'organisation de projets créatifs et de formations destinés aux écoles (exemples : des ateliers d'appropriation (théâtre, écriture, EKLA et danse à l'école) qui proposent de donner les outils culturels aux participants, que ces derniers puissent prendre en main l'acte créateur ou s'approprier des outils qui leurs seront utiles par la suite.

Répartition des écoles qui fréquentent le programme scolaire par communes

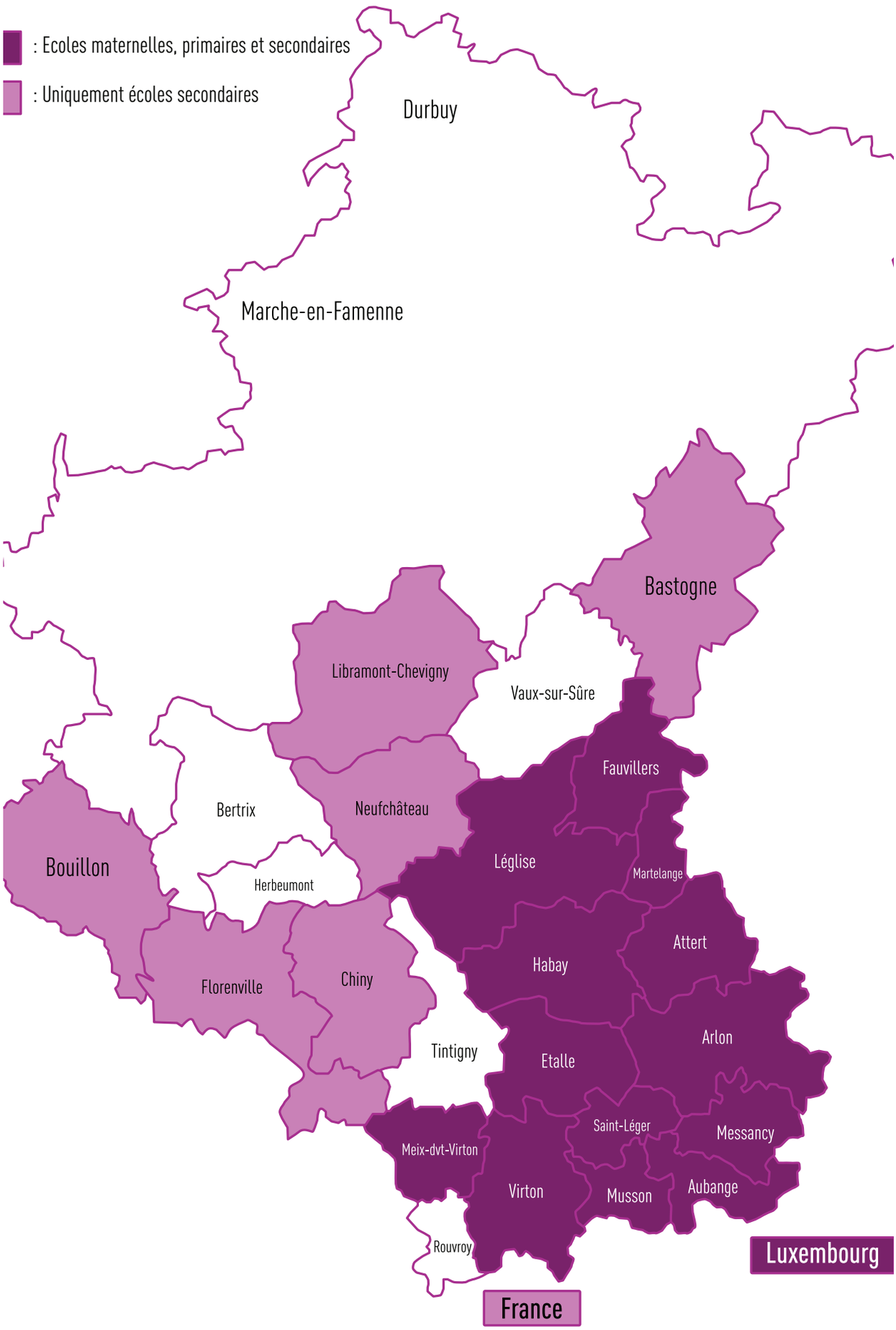

A propos du projet "Ecris ta source !"

Le lundi 10 mai, les participants du projet "Ecris ta source !" se sont retrouvés à la Maison de la Culture et à la Bibliothèque communale d'Arlon pour une journée d'échanges et d'ateliers ludiques autour de l'écriture et de la lecture. Un partenariat rondement mené par la Bibliothèque communale et la Maison de la Culture d'Arlon, avec le soutien financier de la Cellule Culture-enseignement de la Communauté française.

Petit rappel

Depuis février, cinq classes de 1ère secondaire des cinq établissements secondaires d'Arlon (ARA, ICL, INDA, ISMA et ITELA) ont accueilli le spectacle interactif ***Ecris ta source !*** proposé par la **Compagnie Hypothésarts** et deux ateliers d'écriture animés par l'écrivain **Benoît Coppée**. Les jeunes raconteurs d'histoires ont poursuivi l'aventure avec leur enseignant et ont partagé leur expérience avec les autres groupes par l'intermédiaire de blogs créés pour l'occasion.

La rencontre du 10 mai

Les cinq classes ont participé à un atelier d'écriture géant avec l'écrivain Benoît Coppée et à cinq ateliers sur le thème de la créativité : jeu de piste à la bibliothèque, illustration avec le dessinateur **Nicolas Viot**, mise en voix avec **Benoît Bernard**, jeux de langage à la ludothèque et exposition avec les créations des élèves.

Les élèves ont imaginé des objets qui parlent, une réflexion drôle sur la peur de la "page blanche", des textes émouvants nés des consignes d'écriture de Benoît Coppée, des boîtes à portraits loufoques et un recueil de nouvelles aux titres évocateurs. Autant de témoignages de la place prise par l'écriture dans la vie de ces adolescents.
Durant toute la journée, les jeunes ont été invités à s'exprimer : écriture, dessins, tags, jeu théâtral, présentation du travail réalisé en classe, etc. Extraits de textes écrits pendant cette journée :

L'avenir énorme regarde la pomme râleuse
Un ogre bavard boit le lit bizarre

Les mots fâchés ont fait leur valise
Car les chiffres se sont moqué d'eux
Parce que les chiffres ont de belles rondeurs
et eux sont pointus des côtés
Et ils ont voulu voir d'autres paysages
Ils ont laissé place aux phrases
Et aux mots contents.

Animations en classe et rencontres interactives au Centre Fedasil de Virton

En amont du spectacle, des animations avec les comédiens ont été proposées gratuitement dans les classes, grâce au soutien d'Annoncer la couleur (Programme fédéral d'éducation à la citoyenneté).

Après avoir présenté le contexte de la création et l'histoire racontée, les comédiens ont proposé aux élèves de jouer quelques scènes clés de la pièce. A partir de ces extraits, les jeunes se sont questionnés sur les thématiques de la pièce, la construction des personnages, les choix de mise en scène et les métiers du théâtre. Certaines classes ont également profité de la venue des comédiens pour poser des questions sur le Burkina Faso et la création du spectacle à Ouagadougou.

Dans le prolongement du spectacle, des rencontres interactives ont été proposées au Centre Fedasil par l'animateur du centre, Gaëtan Lanners, en collaboration avec "Annoncer la couleur". Ces animations ont pour objectifs de sensibiliser les groupes scolaires et associatifs aux réalités des demandeurs d'asile, modifier par la rencontre avec d'autres cultures le regard que l'on porte sur soi et autrui, questionner les a priori et les préjugés, solliciter la remise en question et la construction d'un esprit critique.

Des graines philo ont germé…

La saison dernière, nous accueillions la formation du CDWEJ "Philosophie et arts du spectacle" animée par le philosophe Gilles Abel. Depuis, des graines philo ont germé dans les classes et ailleurs. Agnès David, une enseignante qui avait suivi cette formation, a mené avec sa classe un questionnement philosophique à partir de "Un Paradis sur terre".

Voici les questions philosophiques posées par ses élèves (5e secondaire, ISMA) à partir du spectacle :

La surabondance européenne nous empêche-t-elle de réfléchir. Nous rend-elle égoïstes ?

Le mélange des cultures est-il réellement possible ?

Sommes-nous heureux par ce que nous possédons ou par la vie que nous menons ?

En quoi doit-on changer notre mode de vie et de pensée pour éviter une catastrophe ? (individualisme, différences de cultures, capacité à être heureux, devons-nous prendre exemple sur la sobriété de l'Afrique ?)

Les différences de culture nous empêchent-elles de vivre ensemble ? (peur de l'autre, attitude des Européens face aux autres cultures)

Suffit-il d'une rencontre pour changer le cours d'une vie ?

Les Européens seraient-ils capables de se contenter de peu pour vivre ?

On en reparle :

Atelier d'écriture géant avec René Bizac

En novembre dernier, nous avons proposé aux classes terminales de l'enseignement secondaire de partir à la découverte de l'écriture créative en compagnie de l'auteur René Bizac. Trois classes ont participé à l'aventure (Institut Cardijn Lorraine d'Arlon, Institut Technique Etienne Lenoir d'Arlon, Institut Saint-Michel de Neufchâteau).

Lors de cette après-midi d'écriture, les trois classes mélangées ont voyagé entre le petit théâtre et diverses salles de la MCA. Après avoir écrit en groupe pendant une heure, les étudiants se sont ensuite réunis au Petit théâtre pour réinvestir les moments écrits par le biais de la voix et du corps. Sur le mode choral, les mots ont été dits, murmurés ou criés en un crescendo/decrescendo tantôt drôle, tantôt émouvant. Pour coordonner ces moments de choralité, René Bizac s'est mué en un chef d'orchestre exigeant et dynamique. Si l'exercice a été au départ difficile (chacun devait écouter les autres, être en phase avec le reste du groupe, donner la bonne énergie au bon moment…), le final obtenu à l'issue de l'atelier a étonné et ravi les participants de l'atelier.

Première édition du Festival Théâtre des langues "Multi(L)dingues"

Le jeudi 20 mars 2014 a eu lieu la première édition de "Multi(L)dingues", Festival des langues proposé aux écoles secondaires de la Province de Luxembourg par la grappe langues de Réseaulux, en partenariat étroit avec la Maison de la Culture d'Arlon. Plus de 150 jeunes d'Arlon et de Bastogne se sont retrouvés dans le Petit théâtre pour présenter leur pièce de théâtre dans la langue de leur choix : en allemand ou en néerlandais le matin, et en anglais l'après-midi. Une rencontre enrichissante autour du plaisir du jeu et des langues.

Ce projet est né sous l'impulsion de la grappe langues de Réseaulux et d'un amoureux des langues, Freddy Vanderloven, qui souhaitaient proposer aux jeunes un projet ludique autour de l'apprentissage des langues.

"Le plus important c'est le travail réalisé en amont par les élèves en classe, pas le rendu". Et pourtant, force est de constater que ces petites pièces de théâtre ont de l'allure. "Le but du jeu était de permettre aux jeunes d'exercer une langue étrangère par le biais de mises en situation", rappelle Salvatore Ali (le coordinateur de Réseaulux), "de pratiquer à la fois la langue orale et l'expression artistique. Le théâtre, c'est une autre façon d'aborder les langues".
Lydie Picard, Vers l'Avenir.

Les élèves étaient tous contents de l'expérience. Ce fut un beau challenge : écrire, étudier et jouer la pièce dans une salle de spectacle, devant un public qu'ils ne connaissaient pas.
Paulette Austen, professeur d'allemand à l'INDA.

Les élèves ont trouvé que c'était une expérience enrichissante : oser s'exprimer en langue étrangère, améliorer sa prononciation, apprendre du nouveau vocabulaire ... Ils ont apprécié l'ambiance très détendue et rassurante : tout le monde était sur le même pied.
Françoise Orban, professeur de néerlandais à l'ISMA.

Pour tout renseignement complémentaire :
www.reseaulangues.be

Avec le soutien
de la Province de Luxembourg

Projets *Art à l'école* : saison 2015-2016

Dans le cadre des projets *Art à l'école* organisés par le CDWEJ dans toute la Wallonie, la Maison de la Culture d'Arlon propose à des classes d'accueillir un artiste en résidence. Pendant dix ateliers, les enseignants sont invités à vivre avec leurs élèves l'expérience d'un processus de création, en partenariat avec cet artiste. Ce projet s'étend sur deux ans, avec la possibilité de réaliser une troisième année en atelier léger. Une attention particulière est portée à la création et au renforcement de ce partenariat artiste/enseignant/médiateurs culturels (formations, moments de réflexion, etc.). En mai, tous les ateliers mis en place en Wallonie par le CDWEJ se retrouvent à Charleroi pour partager ensemble *une petite forme*, un moment vécu durant le projet. Cette année, trois classes provenant d'écoles secondaires différentes ont suivi l'aventure.

La Maison de la Culture d'Arlon est un partenaire point de chute du Centre dramatique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse (CDWEJ).

Plus d'informations sur les projets *Art à l'école* du CDWEJ sur le site ***www.cdwej.be***

Atelier Écriture
à l'Institut Notre-Dame d'Arlon

avec la classe de 6e secondaire Français 6h
enseignante : Myriam Jacquet
artiste partenaire : Vincent Tholomé

Pour leur première année d'atelier, l'enseignante Myriam Jacquet et l'auteur Vincent Tholomé ont choisi de travailler au croisement de leurs projets respectifs. Lors des premiers ateliers, chacun explique son travail à l'autre. Les 15 élèves parlent de leur projet de scénario, Vincent de son écriture et de ses lectures-performances qui font la part belle à la musique et au bruitage.

Dans la suite des ateliers, Vincent les emmène dans son univers par diverses propositions d'écriture et de découvertes musicales. Toutes ces explorations nourrissent le scénario des élèves, comme le travail de *Novélisation* (réécriture sous forme de roman) du scénario qui allie le texte épuré avec un dessin au fusain de trois moments-clés (début-milieu-fin). Les étudiantes s'impliquent dans l'aventure. Cela donne un travail d'une grande force, à la fois cohérent dans l'écriture et très personnel. Cerise sur le gâteau, Vincent Tholomé jouera l'acteur dans le court métrage des étudiantes.

Vincent Tholomé est auteur/performeur.
Il anime cette année un projet d'écriture à l'INDA.
https://lacompagniedugrandnord.wordpress.com

Premier projet CDWEJ, première coopération, pour Myriam et moi ! Cela veut dire : faire connaissance, cerner - un peu - ce que l'autre a derrière la tête, ce qui le porte. Myriam et moi avons décidé de tenter le grand jeu : mélanger son envie de réaliser un court métrage avec ses élèves, les envies de cinéma des élèves et mes plates-bandes, doux univers perso! Pas simple d'ajuster cela : je ne suis ni quelqu'un de l'image, ni quelqu'un du cinéma ! Je viens des mots. De la littérature. Je fais aussi dans la lecture performée. Au bout du compte ? Eh bien, nous sommes arrivés - je crois - à faire en sorte que chacun trouve sa place, son petit coin de paradis. Expérience fabuleuse d'un possible vivre ensemble ! Pas mal par les temps qui courent, pas vrai ? Au bout du compte : il y aura donc un court métrage, un livre illustré qui serait comme la "novélisation" du film, de beaux moments d'exaltation à l'approche du tournage et le plaisir de jouer, de s'essayer à diverses manières de narrer une histoire. Et puis, pour Myriam et moi, l'énorme surprise des écritures, sensibles et précises, des élèves ! Le plaisir de les entendre lire! Les énormes silences - si parlants - entre les textes ! Les frissons qui parcourent l'assemblée, si perceptibles, sans avoir besoin de les dire! De quoi nous donner des idées pour l'année prochaine, en somme ! De quoi oser plonger plus avant dans ce curieux mix entre littérature expérimentale et cinéma !

Atelier Cinéma
à l'Institut Sainte-Marie d'Arlon

avec la classe de 6e secondaire Arts d'expression
enseignante : Marie Schmit
artiste partenaire : Gaëtan D'Agostino

C'est la deuxième année que se développe le partenariat entre l'Institut Sainte-Marie d'Arlon et l'artiste pluridisciplinaire Gaëtan D'Agostino autour du cinéma. Après un atelier consacré au jeu face caméra, Gaëtan montre aux élèves des documents relatifs à la réalisation d'un de ses courts-métrages *O négatif* : note d'intention, scénario, planning, budget, etc. Les questions fusent sur le chemin à parcourir entre l'idée, le scénario et la diffusion. Gaëtan leur propose ensuite de partir d'une courte scène qu'il a écrite. Chacun se sent libre de suivre le projet qui le motive le plus. Une étudiante choisit d'écrire la suite du scénario tandis que deux groupes se forment pour réaliser la courte scène dans deux univers cinématographiques différents : les élèves se répartissent les rôles d'acteurs et de réalisateur, choisissent les accessoires, les lieux, les prises de vue, cherchent, répètent, cherchent encore, puis tournent.

L'enseignante Marie Schmit est enthousiaste : *Les élèves sont intéressés, très ouverts. Sept filles, un garçon. Le projet développe leur curiosité, cela fonctionne. Ils parlent de* bulle *quand nous nous réunissons pour nos journées d'atelier à la Maison de la Culture... L'artiste amène une vue différente du processus créatif : contrairement à l'école, ce n'est pas le résultat qu'il faut d'abord viser, mais le fait d'être juste, chercher, laisser émerger. C'est un vrai laboratoire.*

Atelier Théâtre
à l'Institut Technique Étienne Lenoir d'Arlon

avec la classe de 6e secondaire Auxiliaires administratifs et d'accueil
enseignante : Malika El Maïzi
artiste partenaire : Gaëtan D'Agostino

Arrivé au bout du parcours *Art à l'école*, l'Institut technique Étienne Lenoir poursuit l'accueil d'un artiste en résidence en autofinançant le projet depuis trois ans. Afin de les accompagner dans cette belle démarche, le CDWEJ et la MCA continuent leur encadrement administratif et logistique.

Cette fois, l'enseignante Malika El Maïzi et le comédien Gaëtan D'Agostino ont choisi d'expérimenter de nouvelles pistes, au croisement des arts plastiques, de l'écriture, du travail du corps, de la musique… Toutes ces explorations ont pour objectif de créer une matière artistique commune. En fin de projet, le langage théâtral devient le lieu commun qui exprime ces différents langages.

Au fur et à mesure des ateliers, la dynamique de groupe se crée. Chacun trouve sa place, fait des propositions. Les élèves choisissent une thématique forte qui leur parle : le harcèlement. Entre les ateliers avec Gaëtan, le travail se poursuit en classe. L'enseignante met aussi en place des moments de *pratique réflexive* pour mettre des mots sur ce que le projet peut apporter aux élèves dans leur formation qualifiante. Dernier atelier : les vingt élèves sont très concentrés. Dans une ambiance détendue, ils effectuent des ajustements pour rendre leur histoire plus cohérente, pour mieux poser la voix, équilibrer le plateau… L'implication de chacun est magnifique à voir.

Gaëtan D'Agostino est à la fois comédien, metteur en scène, dramaturge et réalisateur. Il anime cette année un projet Théâtre à l'ITELA et un projet Cinéma à l'ISMA.
http://gaetandagostino.blogspot.be

C'est quoi jouer devant quelqu'un? Devant un public? Devant une caméra? Comment transmettre une émotion? Comment ouvrir l'imaginaire? Quel est le moteur de l'improvisation? Comment être au plus proche d'un jeu théâtral ou cinématographique?

C'est ce que je propose d'explorer dans mes ateliers. Il n'y a pas de règle absolue. L'important n'est pas le résultat, la performance de l'acteur mais plutôt sa présence, sa sincérité et son engagement au service d'un propos, d'une scène, d'un public ou d'un metteur en scène.

Je cherche dans mes ateliers à travailler toujours de manière collective, en n'ayant pas peur des erreurs et des maladresses. En prenant compte des personnalités et singularités de chacun. Essayer simplement de trouver une forme juste qui parvienne à nous toucher et à nous raconter. Nous ne sommes pas là pour "déclamer du Molière" mais pour chercher ensemble ce que l'on veut dire, témoigner ou faire ressentir aux spectateurs. Devenir créateurs. La difficulté est d'être dans un processus de création plutôt que dans le résultat. Il faut toujours rappeler que l'objectif des ateliers n'est pas de réussir mais d'explorer, chercher ensemble…

Art à l'école et ateliers artistiques :
Théâtre et écriture théâtrale

Dans le cadre des projets Art à l'école, une semaine d'ateliers artistiques est organisée par le Centre dramatique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse (CDWEJ) en partenariat avec le Service de la Diffusion et de l'Animation culturelle (SDAC) de la Province de Luxembourg, la Haute Ecole Robert Schuman et la Maison de la Culture d'Arlon.
Cette année, 48 futurs instituteurs et institutrices primaires ont eu la chance de participer à cette initiation au théâtre et à l'écriture, proposée début octobre.
Pendant le stage de trois mois que j'ai fait dans le cadre de mes études en Allemagne (Master en Français et Histoire, en vue d'être professeur de lycée), j'ai pu également participer à cette semaine. J'ai eu l'occasion de parler avec d'autres futurs enseignants et de partager une expérience unique avec eux. Voici mon journal de stage…

LUNDI 30 SEPTEMBRE

La journée a commencé avec les souhaits de bienvenue de Marie Hainaut, animatrice à la Maison de la Culture, Belinda Firmani, professeur à la HERS, et des deux artistes-formateurs Florence Klein et Gaëtan D'Agostino. Puis, le groupe s'est divisé en deux. Mon groupe a passé la première partie du jour avec Gaëtan dans le petit théâtre. Le plus impressionnant ce matin-là, c'était l'exercice de confiance. L'un de nous était entouré des autres, a fermé ses yeux et s'est laissé tomber. L'expérience d'être attrapé par au moins six mains est impossible à décrire. Avec cette nouvelle confiance acquise en soi et dans les autres, nous avons trouvé le meilleur ressort pour créer des personnages pendant toute la durée de l'atelier : infirmière souriante, star prétentieuse, enfant naïf, joueur de foot et beaucoup plus !

MARDI 1ER OCTOBRE

Mardi, nous avons passé la deuxième partie de la matinée à l'atelier d'écriture avec Florence. Le thème de départ (le retour, l'itinéraire, bref, le voyage) se retrouvait tout au long de la semaine : chacun a écrit un petit texte autour de l'histoire de son nom et de son origine, nous avons décrit et dessiné un lieu imaginé et nous avons aussi fait des "mind-maps". Cet exercice de "mind-map" montrait qu'il y a toujours un lien entre l'écriture et le dessin et que le dessin aide parfois à trouver les mots.
L'après-midi, nous étions invités à la représentation scolaire du spectacle "Silence en coulisses" par la Comédie de Bruxelles et à la rencontre avec les comédiens à l'issue de la représentation.

MERCREDI 2 OCTOBRE

Le troisième jour, Gaëtan a introduit un nouvel exercice que nous appelions "le clap". Ce petit jeu encourage l'attention et la concentration de chacun, ce dont nous avons eu besoin pour les exercices. Les progrès de chacun étaient déjà bien visibles.
Pendant l'atelier d'écriture avec Florence, nous avons retravaillé nos textes et "mind-maps" pour les présenter devant le groupe. Une autre piste de cet après-midi, c'était de dessiner un bateau au milieu d'une feuille blanche puis d'ajouter quelques formes symbolisant des escales et de les décrire. La particularité : décrire chaque escale à un endroit différent dans la Maison de la Culture. Bouger et écrire, il faut l'essayer pour le comprendre !

JEUDI 3 OCTOBRE

Florence nous a proposé encore d'autres pistes pour écrire des nouveaux textes ou améliorer nos travaux. Pendant les pauses, nous avons continué de lire nos textes, d'écouter et d'analyser ceux des autres.
L'après-midi, tout le monde était à l'aise dans notre groupe. Gaëtan a distribué des cartes avec des personnages et lieux que l'autre groupe avait faits dans l'atelier d'écriture. Chaque groupe a donc préparé deux petits spectacles avec tous les personnages et un des lieux. Les exercices des dernières journées nous avaient préparés à cette première improvisation.

VENDREDI 4 OCTOBRE

Le dernier jour, nous avons préparé une petite exposition de nos textes, "mind-maps" et dessins et avons retravaillé les petits spectacles de la veille. Puis, c'était l'heure de la représentation. Marrant ! Quand je pense au groupe du premier jour, je dirais qu'il s'est complètement transformé. Tout le monde a vraiment vécu son rôle et s'est surpassé. Le grand cercle de réflexion pour terminer ce stage a montré que chacun de nous a bien profité de la semaine.

Jana Thole, stagiaire à la Maison de la Culture, étudiante à l'Université d'Osnabrück, Allemagne.

Spectacle musical et multimédia

1,2,3... Nous avons des droits

Cie de l'Ovale (Suisse) et Cie Les Deux Mondes (Québec/Canada)
de et avec avec Denis Alber Debus Ak
mise en scène : Daniel Meilleur
musique : Léopoldine Gorret

mercredi 25 avril, 16h
entrée : 12 € - enfants : 6 €
abonnement : 1 case
âge : à partir de 6 ans
durée : 60 minutes

Monsieur du Ballon est un personnage drôle, tendre et sensible ; il aime les voyages, la nature, les humains et les animaux. Il joue de la guitare, du cor d'arrosage, du cor des Alpes, mais surtout, il chante : des chansons sur les droits fondamentaux des enfants, le droit à une vie décente, aux soins médicaux, à l'éducation, le droit de ne pas être exploité par le travail… Alliant le geste artistique au geste citoyen, ce spectacle à découvrir en famille est une œuvre aux approches ludiques, magiques et colorées. Un rendez-vous à ne pas manquer.
Le spectacle est inspiré du livre-disque "Droits d'enfants" de Léopoldine Gorret et Denis Alber, en vente à l'accueil de la Maison de la Culture.

Photographie :Yves Dube

Ateliers créatifs autour

A l'IMP de Ethe

Dans le cadre de la venue du spectacle musical "1, 2, 3, nous avons des droits" à la Maison de la Culture, une quinzaine d'enfants de l'Institut Médico-Pédagogique de Ethe participent tous les 15 jours, en leurs locaux, à un atelier créatif "Droits de l'enfant" animé par la Maison de la Culture d'Arlon. Comme le spectacle est en cours de création, nous avons opté pour le montage d'un court-métrage d'animation illustrant un droit choisi par les enfants participant à l'atelier.

Pendant les premiers ateliers, nous avons eu l'occasion d'écouter les différentes chansons du spectacle, de discuter avec les enfants de leurs différents droits sur base de celles-ci (chaque chanson illustre un droit à partir d'une métaphore animale), et d'initier ceux-ci aux bases de l'animation en réalisant des flipbooks, des thaumatropes, de la stopmotion... Depuis décembre les enfants ont commencé à réaliser les différents éléments de l'animation du droit qu'ils souhaitaient illustrer : l'article 7 de la convention internationale pour les droits de l'enfant, c'est-à-dire le droit à un nom et à une nationalité, symbolisé par une métaphore tournant autour du cheval.

Dans le cadre du projet de sentier thématique sur les droits de l'enfant en République Démocratique du Congo, mené par l'ONG "Jardin pour tous" et auquel la Maison de la Culture s'est associée, les enfants de l'IMP ont également eu l'occasion de réaliser un premier micro-projet en faisant jouer leur imagination pour illustrer le droit qu'ils avaient choisi, en rapport avec la Belgique et la RDC. Ces illustrations seront compilées par la Maison de la Culture pour en faire un des 20 panneaux qui jalonneront le sentier thématique.

Les prochaines semaines seront consacrées à la concrétisation du court-métrage d'animation, et les enfants auront l'occasion de se déplacer à la Maison de la culture à deux reprises : la première fois pour la réalisation des prises de vues en nos locaux, la seconde pour assister au spectacle qui couronnera leur participation au projet.

des droits de l'enfant

Isabelle et Fabrice, éducateurs à l'IMP, nous font part du ressenti des enfants :

Le projet sur les droits de l'enfant en collaboration avec la Maison de la Culture d'Arlon permet aux enfants du Service Résidentiel pour Jeunes de s'intégrer dans un projet commun à long terme. Il engendre une ouverture d'esprit basée sur la convivialité, la collaboration, la coopération, la créativité, la communication, la confiance en soi … Il permet également aux enfants de se sentir valorisés dans leur lieu de vie au S.R.J., mais aussi, et surtout, au sein d'un milieu extérieur social et culturel. La finalité du projet (création du clip vidéo basé sur une chanson de Denis Alber et présentation de celui-ci lors du spectacle à la Maison de la Culture le 25 avril 2012) mettra un point d'honneur au travail réalisé durant ces quelques mois. Les enfants en retireront une grande fierté et une satisfaction personnelle qui resteront, certainement, longtemps gravées dans leur cœur.

… et dans les écoles du Sud-Luxembourg

La Maison de la Culture organise également des ateliers créatifs d'une demi-journée sur les droits de l'enfant dans diverses écoles de la région. Emilie Hainaut, institutrice à l'école communale de Toernich, nous raconte le déroulement d'un atelier.

Depuis le début de l'année, notre classe a comme projet de travailler sur les droits de l'enfant. C'est dans ce cadre que lundi après-midi, nous avons reçu la visite de Mr Paul Alexandre de l'ONG "Un jardin pour tous". Il nous a montré grâce à des photos le quotidien, la vie scolaire des élèves et les actions menées par l'ONG en République Démocratique du Congo. Il nous a également présenté leur nouveau projet : un sentier thématique reprenant les droits des enfants. Ce sentier sera réalisé par des enfants belges qui confectionneront des panneaux pour des enfants de RDC.
Notre classe a choisi d'illustrer le droit à l'éducation. Pour nous aider, une artiste de la Maison de la Culture est venue nous guider pour mettre ce droit en peinture. Elle nous a expliqué comment faire un croquis, comment faire des mélanges de couleurs afin de réaliser de belles œuvres d'art.

Un moment magique autour du spectacle 1, 2, 3, nous avons des droits

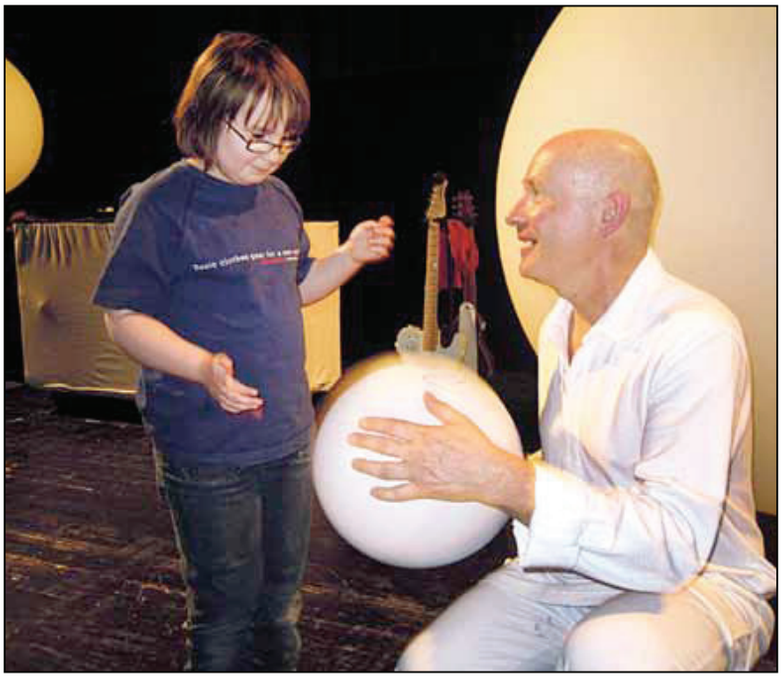

Dans le dernier Ensuite, nous vous parlions d'un projet qui nous tenait particulièrement à cœur. Avec l'aide de la MCA, des enfants de l'IMP-SRJ (Service Résidentiel Jeunesse) de Ethe réalisaient un clip illustrant la chanson "Cours, cours, cours" de Denis Alber sur le droit des enfants à un nom et à une identité.
Le mercredi 25 avril dernier, ce sont tous les enfants du SRJ qui étaient invités à découvrir le spectacle "1, 2, 3, nous avons des droits". Avec, en fin de spectacle, une surprise de taille : Denis Alber a chanté "Cours, cours, cours" avec leur clip projeté sur les ballons géants qui occupaient la scène ! Après le spectacle, l'artiste les a accueillis sur scène pour une rencontre chaleureuse et une inattendue séance de dédicace de ballons.

Voyage musical au pays des tout-petits avec Le piano voyageur de Benjamin Eppe

La Maison de la Culture en collaboration avec l'Académie de Musique d'Arlon organisait le mercredi 2 mai un concert pour les tout-petits. Deux représentations pour les crèches et une pour les familles.
Benjamin Eppe invitait les petits enfants à éveiller leurs sens à l'univers de la musique au contact de son piano quart queue.
La séance était rythmée en trois temps. Tout en proposant quatre compositions personnelles, le pianiste expliquait les raisons de sa démarche et les conditions de leur création. "La main de Théo" a par exemple été composée dans une crèche, à une main… car il tenait de l'autre la main d'un petit Théo timide qui ne voulait plus le lâcher… Ensuite, il a invité les petits à s'asseoir ou se coucher sur, sous ou autour du piano pour leur donner l'occasion de sentir physiquement les vibrations, de se balancer en rythme… L'expérience était étonnante. A un moment, tous les enfants se sont allongés en "rosace" sur le piano…. Et enfin la troisième partie en revenait à un concert plus "classique" mais avec des morceaux joués à quatre mains. Plusieurs enfants ont été invités à s'installer à côté de l'artiste pour pianoter tandis qu'il improvisait sur base des apports des petits pianistes en herbe. Les regards échangés témoignaient d'une belle complicité entre le musicien et les enfants. Une belle expérience pour les bébés, les puéricultrices et les parents !

Spectacle musical

Voyage au cœur des émotions

dans le cadre d'un projet intitulé " Oser l'expression "
coordination: Jacques Bricq et Geneviève Laloy
en collaboration avec la Maison de la Culture d'Arlon

compositions originales de Geneviève Laloy, Paul Prignot et les élèves de l'école de la Providence

décor : les élèves de l'école de la Providence
régie son : Jacques Verhaegen

avec Geneviève Laloy (chant), Paul Prignot (guitares), Marie-Sophie Talbot (piano, batteries et percussions), Vincent Noiret (contrebasse), Philippe Laloy (flûte traversière), Marcel Fourny (directeur), Jacques Bricq (professeur d'éducation artistique musicale), Betul Dilfiruz, Florianne Kostrzewski, Fabien Jenon, Gabriel Sainlez (professeurs de cours généraux) et les élèves de l'école de la Providence

vendredi 29 mai, 20h

entrée : 8 € • prévente : 6 €
hors abonnement
durée : 1h

ECOLE
La Providence
ETALLE

La fable

Un vagabond perdu essaie de retrouver la mémoire.
Il rencontre un enfant envoyé par la Providence.
Cet enfant le prend par la main et le conduit dans un univers où progressivement, il reprendra contact avec la réalité et revivra ses émotions perdues.

Le projet

Depuis 1998, le cours d'éducation musicale de l'école de la Providence propose aux élèves aimant s'exprimer par le chant, un **"Atelier Chorale"**. Une fois par semaine, les élèves le souhaitant ont la possibilité de rejoindre cet atelier.
L'atelier permet de préparer des petits spectacles à l'école et aux élèves de s'exprimer, d'affronter le regard des autres, de se mettre en valeur et surtout de travailler en équipe, avec ses règles d'acceptation des autres, de respect et de discipline.
Depuis sa création, le succès ne cesse de croître! En effet, l'atelier chorale compte aujourd'hui quelque 55 élèves, soit pratiquement 50% de la population scolaire.
En 2006 naît l'idée de créer un spectacle musical. Ce souhait prend une place de plus en plus importante au cours du temps. C'est pourquoi il est régulièrement prévu d'aller à la Maison de la Culture d'Arlon pour assister à différents spectacles.

Le vendredi 4 avril 2014, l'atelier Chorale se rend à la Maison de la Culture d'Arlon pour assister au spectacle "Bleue" proposé par Geneviève Laloy accompagnée de ses musiciens. Les élèves sont enchantés et souhaitent ne pas en rester là !
Suite à cet engouement, une rencontre, à l'école cette fois, est organisée le vendredi 25 avril 2014. Les élèves travaillent toute une journée avec Geneviève et Paul (son guitariste). Ils peuvent ainsi prendre la mesure des exigences demandées pour un tel projet.
Fin de journée, heureux et motivés par cette rencontre, les élèves impliqués dans le projet souhaitent montrer au reste de l'école leur production d'un jour.

En septembre 2014, un calendrier de dix rencontres (une journée par mois) avec Geneviève Laloy est organisé afin de préparer le spectacle musical ! Les élèves y assistent avec beaucoup de motivation. Ils sont pleinement acteurs et actifs. Ils sont les auteurs (paroles et musique) de la plupart des chansons. C'est eux également qui présenteront leurs chansons lors du concert public. Certains talents se dévoilent au fil du temps. En effet, certains élèves sont plus enclins à composer des paroles, d'autres, la musique et d'autres encore à assurer l'interprétation. Le plus important de cette aventure est finalement que chacun y trouve sa place.

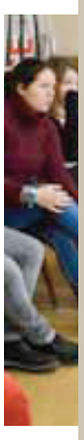

On en reparle :

Bleue de Geneviève Laloy

Jeudi 3 et vendredi 4 avril, 1500 enfants, accompagnés de leurs instituteurs(trices), sont venus assister au concert BLEUE. Ils en sont ressortis enthousiasmés, motivés, pleins d'énergie... Idéal à l'approche des vacances de Pâques !

Avec BLEUE, on a envie de s'éclabousser, de se mouiller. Geneviève Laloy y aborde l'eau dans tous ses états et, à travers ce thème, des sentiments tels que l'amour, l'amitié, la tristesse... Le tout est raconté dans une veine humoristico-poétique faite d'histoires du quotidien et d'aventures "extra-ordinaires".

Il y est question de pirates qui n'ont jamais arrêté de sillonner les océans, de larmes, de pluies d'étoiles, du manque d'eau, d'orages et de danses sous la pluie...

Accompagnée d'excellents musiciens tels que Marie-Sophie Talbot, Paul Prignot, Thierry Crommen et Jacques Verhaegen, Geneviève Laloy chante donc au fil de l'eau, s'y jette, s'y mouille, nous éclaboussant à qui mieux mieux de ses paroles joyeuses, de ses sonorités féériques, sur des compositions originales mêlant folk, jazz et musiques du monde.

Assister à un concert est d'autant plus "profitable" et agréable si on a déjà été "en contact" avec l'artiste, ses textes ou son univers musical. C'est en ce sens que des ateliers ont été proposés aux écoles participant au spectacle. Des écoles d'Arlon, Saint-Mard et Etalle ont accueilli Geneviève Laloy (et parfois le guitariste Paul Prignot) au sein de leurs classes pour découvrir son univers.

Voici leurs témoignages :

Ces mois de janvier et février ont été si longs. La météo n'a pas été de la partie, pas de neige blanche et poudreuse pour se défouler et s'aérer, juste de la pluie et du vent. Les enfants sont exténués et engourdis. Madame est morose et manque d'entrain. Jusqu'au jour où une fée arrive dans notre classe. Elle nous sort de notre torpeur par des rythmes entraînants, par des jeux corporels, par la reprise de refrains endiablés issus de ses chansons, par la découverte d'instruments classiques et insolites comme le mirliton. De plus, elle mémorise nos prénoms à la vitesse de l'éclair et les met en chanson.
C'est avec un plaisir immense que nous retrouverons Geneviève Laloy ce vendredi 4 avril à la Maison de la Culture d'Arlon. Nous irons écouter son spectacle "Bleue" dont le CD tourne déjà régulièrement en classe.

Véronique Hainaut & ses élèves de 1e année, ISMA.

Chère Geneviève,

Nos classes ont adoré votre spectacle "Bleue". Nous avons beaucoup apprécié votre musique jazz. Les textes et les mélodies nous ont emmenés en voyage pendant une bonne heure. Nos chansons préférées sont : "Ali Baba", "Le pôle nord" et "La valise". Nous avons beaucoup ri lorsque vous avez joué le loup. Nous aimons vous voir faire la "folle" sur scène.

Merci d'être venue dans notre école pour nous apprendre quelques chansons avant le spectacle. Quelle générosité et quelle bonne humeur ! Bravo pour votre talent, vous avez une très belle voix.
Nous garderons un bon souvenir de votre passage à Arlon.

Les élèves de l'Enseignement Primaire Spécialisé d'Arlon.

Une magnifique journée

Ce vendredi 25 avril, grande émotion à l'école de la Providence d'Etalle ! En effet, suite au spectacle BLEUE que les élèves de la chorale étaient allés voir au début du mois, nous avions convenu de passer une journée avec Geneviève Laloy dans le but de travailler ensemble. Les élèves de la chorale étaient 41 ce jour-là, ils ont passé une journée inoubliable.

Dès le matin, le travail a commencé : échauffement du corps et de la voix, travail sur diverses chansons tirées du spectacle, jeux de présentation sur scène, jeux vocaux, création d'une chanson...

Après le repas de midi, nous sommes retournés dans le local de travail afin de mettre au point un spectacle qui a été présenté aux autres élèves de l'école. Spectacle durant lequel tout le monde était concentré et où chacun a donné le maximum.

Tous les élèves et leurs professeurs ont gardé un souvenir exceptionnel de cette journée! Ils étaient enchantés et souriants. Et d'ailleurs, la journée leur a paru beaucoup trop courte. Si je veux résumer cette journée en une phrase, je dirais simplement : MERCI Geneviève

Jacques Bricq, professeur d'éducation artistique musicale à l'école de la Providence à Etalle.

Quelques mots des élèves :

Excellent
Magnifique
Cool
Génial
Trop bien
J'ai adoré
Très belle journée
Un beau cadeau
Extraordinaire
Fantastique
Inoubliable
Enrichissant
Très vivant

Graines de Culture

Le projet GRAINES DE CULTURE, qui en est à sa toute 1ère édition cette saison, a pour idée de semer des graines artistiques, éveiller les sens et les émotions auprès des enfants de 18 mois à 5 ans, mais aussi des parents et des professionnels présents et futurs de la petite enfance.

Durant le mois de mars, plusieurs activités ont été proposées aux tout-petits. Chacune des activités leur a offert de découvrir leur sensibilité, de s'approprier un espace, une création, de découvrir le monde qui les entoure en compagnie de leur accompagnateur.

Les petites graines en pleine croissance ont engendré de beaux moments de rencontres et d'échanges. En voici quelques-uns :

L'exposition interactive Dedans/Dehors de la Cie Iota, accompagnée d'une visite de l'exposition 3A, d'un atelier créatif et d'une animation à la Bibliothèque et ludothèque communale d'Arlon

Le spectacle L'histoire d'une longue journée proposé par AGORA Theater

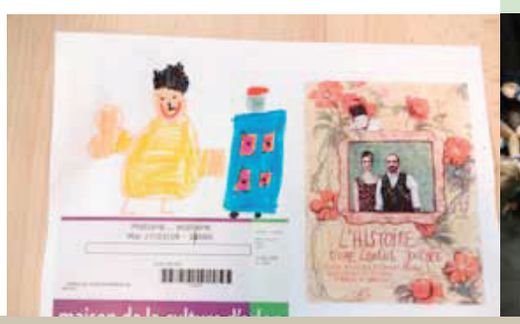

Les ateliers *Voyage dansé* en crèches avec l'artiste Elodie Paternostre

Dans le cadre du projet Graines de Culture, *nous avons eu la chance d'accueillir au sein de notre milieu d'accueil* Le voyage dansé *proposé par Elodie Paternostre. Si, à la base, nous ne savions pas vraiment comment allaient se dérouler ces rencontres, Elodie a su immédiatement nous mettre à l'aise, car il faut bien dire que les plus grandes craintes viennent d'abord des adultes. Elle a invité adultes et enfants à participer chacun à son rythme, à sa manière, de façon active ou non. Quelques mamans ont également participé aux atelier avec leurs enfants. Ces ateliers se sont déroulés dans le respect de chacun et, au fil des séances, nous avons assisté à des instants magiques de communion, de symbiose entre Elodie, les enfants, les puéricultrices et les mamans. Que de moments d'exception, de magie des corps en mouvement, de liberté d'expression. Les inhibitions qui disparaissent petit à petit, les participants qui se sentent de plus en plus en confiance, à l'aise et la magie qui opère, le mouvement devient contagieux, les instants privilégiés vécus par les puéricultrices avec les enfants, les mamans avec leur enfant, quel bonheur d'assister à cela. Ces trois ateliers étaient une belle mise en bouche qui nous donne l'envie d'aller plus loin dans cette expérience fabuleuse.*

Christine Boutet, directrice de la crèche communale d'Etalle "Pirouette".

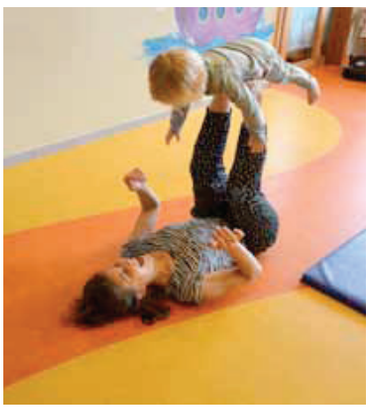

Nous avons été très enthousiasmés par la proposition du Voyage dansé *avec Elodie Paternostre. Libres de participer ou d'observer, les enfants ont eu l'occasion de développer leurs capacités motrices et d'explorer leur corps. Nous les avons observés mais aussi accompagnés dans leurs mouvements. Que ce soit par imitation du mouvement de l'adulte ou tout à fait librement, le plaisir se lisait sur leur visage. Certains enfants ont opté dans un premier temps pour une observation de ce qui se passait pour ensuite oser participer lors des séances suivantes. Nous avons également apprécié que rien ne soit imposé et que l'enfant soit libre de son choix. Nous avons pu vivre un véritable échange avec les enfants dans une relation de proximité à travers la danse, le mouvement et le corps. Expérience à répéter régulièrement.*

L'équipe de la maison d'enfants de "la Clé des Champs".

La Maison de la Culture a proposé mes voyages dansés dans trois crèches, sur trois lieux, avec trois équipes et une multitude d'enfants à rencontrer pendant trois semaines. C'était une belle aventure, je suis toujours surprise et émue par la magie qui s'opère, emportée par le voyage des sons, des sensations, des envies, des tentatives, des audaces, des retenues de nos corps qui se délient et deviennent bavards, des rencontres qui s'opèrent et des frontières qui s'effacent! En si peu de temps et juste grâce à la danse...n'est-ce pas inspirant?!

Elodie Paternostre, artiste partenaire.

Atelier *Corps en mouvement* avec Elodie Paternostre et les classes de 3e et 4e années de Madame Virginie de l'école communale de Fouches

L'après-midi du mardi 6 mars, je me suis rendue avec les 28 élèves de 3e et de 4e années primaire à la Maison de la Culture d'Arlon pour participer à un premier atelier intitulé Le corps en mouvement. *Marie Hainaut, l'animatrice de la Maison de la Culture d'Arlon, nous a accueillis en compagnie de l'artiste Elodie Paternostre. Nous nous sommes dirigés vers "le petit théâtre" où nous avons fait connaissance. Elodie a débuté l'atelier en nous parlant des oiseaux et en nous demandant de représenter avec notre corps les façons de voler des oiseaux. J'ai été impressionnée de voir comment les enfants se mettent moins de barrières que les adultes. Mis en confiance par l'artiste, chacun a pu trouver sa place : certains se sont lancés et ont dansé sans se soucier du regard des autres. D'autres élèves se sont montrés plus discrets mais tous ont pris beaucoup de plaisir à faire parler "leur corps". Nous sommes tous impatients de renouveler cette belle expérience au mois de mai.*

Madame Virginie, école communale de Fouches.

Développement culturel régional et éducation permanente

LA DIVERSITÉ DES ACTIONS PROPOSÉES

- En fonction des projets, des besoins, les souhaits des partenaires et des citoyens.
- Pour permettre à tous les publics de découvrir une même thématique selon leurs sensibilités et de s'exprimer sur l'espace public
- Diverses possibilités, allant des partenariats avec les populations, les associations et les centres culturels, à la valorisation des patrimoines et des artistes régionaux, des spectacles de théâtre, ce sont des échanges réflexifs, des animations, des expositions, des paroles locales, des partages, des débats, des formations, des projections-débat,... Tout le panel des arts et de la culture, l'occasion pour tous les publics de se rencontrer, mais surtout de trouver une place au sein du CC.

LA CRÉATION ET LA MISE EN PLACE DU PLAN OPÉRATIONNEL – UN TRAVAIL NEUF !

- Faiblesse du décret 2009 : manque du travail en région.
- Convention entre la FWB et la MCA pour réorienter le travail : 4 axes, 4 missions, 3 critères d'évaluation
- Les missions :
  - > La mise en place d'actions conduites en partenariat, notamment dans le domaine de l'éducation permanente
  - > la mise en commun de ressources au sens large, matérielles et immatérielles
  - > l'amélioration qualitative du fonctionnement des associations, des opérateurs locaux à travers des démarches de recherche-développement et de formation
  - > la mise en valeur de l'activité des artistes, des associations et des opérateurs socioculturels locaux
- Création d'un plan opérationnel pour la mise en place effective de la convention : 4 missions traduites en 11 objectifs

FIERTÉS

LE DÉVELOPPEMENT DE NOMBREUX PARTENARIATS

- Pratique qui essaime dans les autres axes de travail
- Développement du réseau association
- Mutualisation des ressources
- MCA de plus en plus identifiée comme coordinatrice
- Réflexe d'équipe : faire des liens avec les associations du territoire pour donner une plus-value aux activités proposées
- Et mettre en valeur la vie associative luxembourgeoise

L'AUGMENTATION NETTE DU VOLUME D'ACTIVITÉS

- Souligne la volonté de l'équipe de revêtir une nouvelle image, un nouveau rôle
- Intérêt grandissant pour les problématiques du territoire
- Projets complets (expositions, ciné, spectacles, conférences, etc.) ont doublé en 2 ans.

ÉVOLUTION DE L'IMAGE DE LA MCA ET APPARITION DE NOUVEAUX PUBLICS

- Plus proche du citoyen et du monde associatif
- Élargissement du public : nouveaux intérêts
- Visibilité d'un nouveau champ d'activités – région et citoyenne – qui essaime dans les autres axes

La convention et son opérationnalisation

cf. *voir en annexe*

En 2009, la Commission des centres culturels et l'inspection soulignent l'absence d'une dimension régionale cohérente. Pour remplir ses missions de Centre culturel régional, la MCA signe une nouvelle convention avec la Fédération Wallonie Bruxelles dont le but était de développer un programme visant l'implication de l'associatif et des publics locaux par des actions développées selon une perspective d'éducation permanente et la participation citoyenne à l'échelle de l'ensemble de son territoire. La convention propose de combiner les dimensions d'aide-service et de développement culturel régional pour construire un projet régional raisonnable et cohérent. Engagement d'un nouvel animateur, un référent pour les acteurs régionaux et la Communauté française.

Pourquoi travail en région et éducation permanente sont intimement liés ?

Après concertation, réalisée au moment de la convention, il apparaissait clairement à l'équipe que le travail en région devait dépasser une simple copie de notre travail de démocratisation de la culture vers l'extérieur. Si les décentralisations de spectacle sont organisées chaque année, l'équipe souhaite mettre en place un réseau associatif afin de développer des thématiques communes au secteur socioculturel du territoire. Dans le sud de la Province, de nombreuses associations d'éducation permanente oeuvrent à redonner une place de citoyen active aux habitants. C'est cet angle que la MCA a souhaité développer pour répondre à la mission de mise en place d'actions conduites en partenariat. Partir de thématiques qui touchent le terrain et aller à la rencontre des citoyens pour que ces derniers se réapproprient les questions qui les concernent directement et ce, par le biais de la culture.

L'image de la MCA se cantonne le plus souvent à son travail de démocratisation culturelle. Or, certains publics sont en demande d'activités plus citoyennes, d'activités créatives et participatives.

- de nombreuses associations sont demandeuses de partenariat
- de nouveaux publics sont intéressés par d'autres activités culturelles que les spectacles.

Quelques faiblesses demeurent, sur lesquelles nous voudrions apporter des améliorations dans le prochain contrat-programme.

- développer plus intensément le réseau associatif en allant à la rencontre des acteurs du territoire
- développer le travail entre centres culturels et professionnels de la culture (CEC, Bibliothèque, etc.) : proposer des formations, construire un travail commun sur le territoire, etc.

Les partenariats se développent avec le tissu associatif local et régional. De nombreuses associations sont partenaires de nos projets afin de diversifier les points de vue présents lors des rencontres, de proposer un maximum d'informations et de développer les collaborations sur le terrain. Ceci permet également de diversifier les publics.

cf. *La création d'un comité multiassociatif - voir analyse partagée – comité d'analyse du territoire*

Depuis deux ou trois ans, l'affluence aux activités a été plus importante, renforçant notre impression que l'image de la MCA change progressivement auprès des citoyens. Le centre culturel parvient à se faire connaitre comme organisateur d'événements d'éducation permanente, comme un lieu où les citoyens peuvent, individuellement ou en groupe, s'investir, s'exprimer et faire bouger les choses au coeur de leur territoire. De plus en plus, le centre culturel est également identifié par le monde associatif comme un partenaire qui compte.

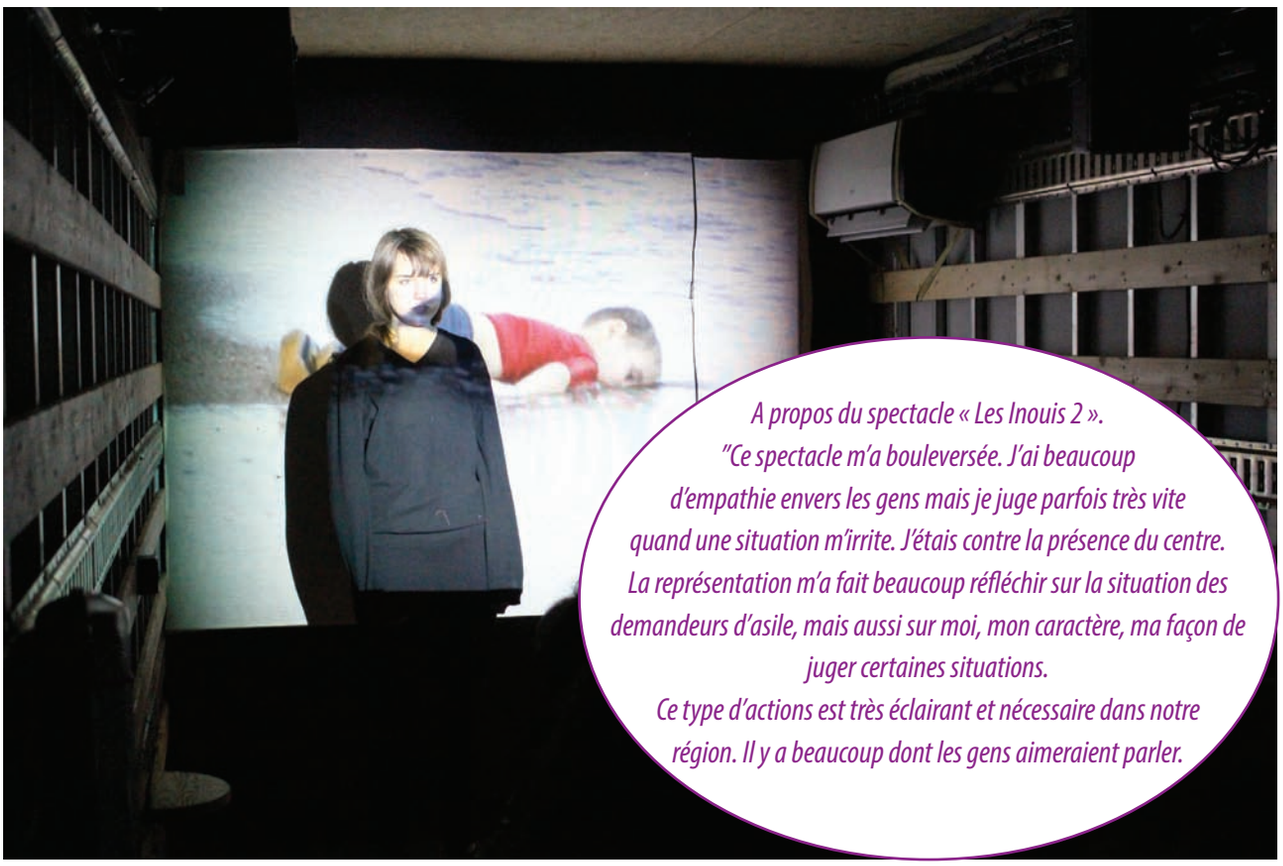

A l'épreuve de la boussole

Depuis quelques années, le nombre d'actions a considérablement évolué avec plus d'une dizaine de projets globaux mis en place par année civile.
Cette axe travaille beaucoup **la capacité critique**. La plupart des projets ont le but de déconstruire les codes et les modèles en place et de rendre visibles les dogmes culturels dominants. Les problématiques socioculturelles sont traitées via l'action culturelle, pour que les citoyens se positionnent dans l'espace public, débattent, échangent, réfléchissent, s'informent et s'expriment. Des thèmes qui font débat sur notre territoire sont proposés à la réflexion, soit par le citoyen, soit par des associations, soit par la MCA qui proposent des activités diverses pour tous les goûts, tous les intérêts afin de rassembler un maximum de publics différents (reliance), d'opinions différentes et de proposer aux citoyens de prendre part au débat public. Les propositions d'animations avec des personnes ressources en fonction des thématiques abordées pour ne pas se limiter à une simple "consommation" et amener les publics vers une démarche d'ouverture à la culture, vers une rencontre vectrice d'informations et de réflexions (associations spécialisées dans diverses thématiques en lien avec le public). L'équipe à l'ambition de réunir les opinions diverses pour une rencontre et une ouverture d'esprit. Apprendre à accepter l'autre dans sa diversité.

La **démocratisation de la culture** est soulignée par la diffusion de spectacles, d'expositions, de documentaires, etc., par la transmission de productions mainstream ou alternatives de toutes origines (locales, régionales, nationales, internationales) et de tous les genres pour toucher un public le plus diversifié possible. Le travail associatif et les soutiens divers permettent de proposer un maximum d'activités gratuites ou à bas prix pour élargir l'accès.
En termes de **démocratie culturelle**, la MCA propose des espaces de paroles aux populations pour qu'elles puissent s'exprimer, individuellement et collectivement, sur des questions de territoire. Les questions sont choisies soit par la MCA et en fonction de l'actualité qui concerne la population.

> exemple : le projet *La Prison, et après ?* a été construit au moment des grèves nationales en milieu pénitencier. Arlon et ses habitants étaient directement concernés et ont eu l'opportunité, via plusieurs dispositifs, de se renseigner et de donner leur avis sur la présence et le fonctionnement de la prison d'Arlon : rencontre-débat avec le juge Christian Panier, collaboration avec le Centre d'Action Laïque Luxembourg avec la mise en place d'une exposition interactive sur le monde carcéral, etc.

> exemple plus pratique : en association avec Vie féminine Arlon, la MCA a accueilli un stage créatif destiné aux femmes et qui leur proposait d'exprimer leurs différentes identités de femme à travers les arts plastiques. L'idée était d'ouvrir un espace d'expression citoyenne par la réappropriation de techniques simples et dans le but d'échanger sur la condition des femmes.

> ces projets nous emmènent vers les communes extérieures. Le Festival AlimenTerre a par exemple proposé des activités à Anlier, Habay, Tintigny, Aubange, Messancy, etc.

Ces espaces de paroles sont aménagés de manière à ce que les publics investissent des rôles qu'ils ne sont pas habitués à revêtir. La MCA favorise aussi la liberté d'expression en ce qu'elle reste neutre dans les débats et accueille chaque opinion avec bienveillance afin de proposer de réelles rencontres d'opinions, de beaux échanges d'idées dans la sécurité.
Elle valorise autant que possible des artistes amateurs. (In-accessible), des artistes locaux ou régionaux pour donner à tous une voie dans l'espace public. Enfin, les formations permettent aux participants de prendre en main les outils créatifs d'expression.

Vers le futur…
Après la signature de la Convention de développement régional, la MCA a testé plusieurs voies pour remplir les missions précisément assignées. Enormément d'actions ont été mises en place, en témoignent les chiffres de nos rapports d'activités. Les réponses du territoire, des citoyens et des partenaires aux premiers projets proposés ont induit une réflexion d'équipe afin d'envisager la suite. Sur notre territoire, un vivier associatif important œuvre principalement au développement de projets d'éducation permanente mais aussi dans le secteur socioculturel. La plupart est à la recherche de soutiens divers. La création de partenariats envisagés comme un partage de ressources a permis de développement de nombreuses activités ces dernières années. La création du comité d'analyse du territoire sera également une piste de développement régional dans le sens où la plupart des membres souhaitent le développement d'un réseau associatif sud-luxembourgeois pour analyser le territoire mais aussi agir ensemble sur des thématiques diverses. Enfin, en redynamisant les partenariats avec les centres culturels et en créant une action commune avec les communes sud-lux, la MCA va intensifier la décentralisation des activités culturelles en région.

Mes identités de femme

UN STAGE CRÉATIF DESTINÉ AUX FEMMES

DEUX JOURNÉES DE RENCONTRE CRÉATIVE AUTOUR DES IDENTITÉS DE FEMMES

les vendredi 15 et samedi 16 décembre 2017, de 9h à 16h30

- A Maison de la culture d'Arlon
- Pour toutes les femmes à partir de 18 ans

Aucun prérequis nécessaire. Simplement de la curiosité et l'envie de réfléchir sur ses identités de femmes.

Prix : 20 € pour les deux jours (étudiante, pensionnée, chômeuse : 10 € pour les deux jours)

ouvert à Art27 - le prix ne doit pas constituer un frein

La Maison de la culture d'Arlon et Vie féminine s'associent pour vous proposer deux journées de réflexion autour des identités de femmes. Ce stage sera l'occasion de s'exprimer individuellement et collectivement au travers de différents dispositifs artistiques relativement simples et accessibles (couture, collage, peinture, etc.). Le but étant de se découvrir soi-même et de découvrir les autres de manière ludique et créative au travers de différentes techniques artistiques.

Animatrices : Lucile Stievenard, Artiste plasticienne et Marie François, animatrice chez Vie Féminine.

Infos Pratiques :

- A apporter : Pique-nique et petit matériel (précision à l'inscription)
- Information et inscription : Marie François, Animatrice Vie Féminine antenne Arlon : antenne-arlon@viefeminine.be 063 22 56 25
- Date limite des inscriptions : lundi 11 décembre 2017

Migrations : vivons la rencontre ! Edition 2018

INTÉGRATION, CULTURE ET IDENTITÉ

En 2016 et 2017, plusieurs associations arlonaises et provinciales se sont unies pour parler du phénomène de migration, tester l'altérité, nourrir les réflexions, permettre au public de se forger une opinion, de vivre la rencontre. Pour cela, chacun des partenaires a mis en place des activités diverses pour permettre à tous de se rencontrer, s'instruire, échanger, s'écouter, s'exprimer et enrichir sa réflexion. Les deux premières éditions, génératrices de dialogue, de rencontres, d'échanges culturelles et de bons moments, encouragent les différents partenaires à réitérer l'initiative avec une approche nouvelle.

Durant tout le mois de février 2018, la troisième édition de *Migrations : vivons la rencontre!* revient. Si parler des fondamentaux semble toujours important, les différents partenaires souhaitent cette année se concentrer sur le partage culture, sur la vie après-centre et sur l'identité.

PROGRAMME EN CONSTRUCTION

Restez connectés ! Le programme complet et détaillé des activités sera disponible dans le courant du mois de décembre sur notre site internet, sur notre page Facebook et via un prospectus spécifique.

• spectacles • ciné-débat • expositions • animations • formation • ateliers • et bien d'autres activités à destination des adultes, des enfants et des adolescents en différents lieux d'Arlon

Une initiative de la Maison de la Culture d'Arlon, de la Bibliothèque communale d'Arlon, du Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Arlon, du Centre d'Action Laïque, du Centre Régional d'intégration de la province de Luxembourg, du Centre Visages du Monde de Stockem, d'Annoncer la Couleur, de Vie Féminine, du Centre d'information et d'éducation populaire et de l'Association des Musulmans d'Arlon.

Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont peut-être pas vu

mercredi 21 février, 20h30

voir détails du spectacle page 16.

Journée des migrants

Le 18 décembre 2016, la Maison de la Culture d'Arlon s'est jointe à la Coluxam pour l'organisation de la journée des migrants qui prévoyait plusieurs activités. La marche du matin a réuni un public mixte aussi bien du point de vue de l'âge, de l'origine, du lieu de résidence… Un mélange qui a participé à la belle convivialité des nombreux groupes. Après un repas cuisine du monde, qui mêlait rencontres, convivialité, diversité et goût, le Palais a accueilli danse, théâtre, ciné-débat, expositions, concert… autant d'activités qui ont remporté un succès franc et qui ont permis d'aborder avec le public les questions de diversité et de migration, les richesses de la différence culturelle.

Marie Willame, coordinatrice du projet :

La journée des migrants à Arlon ? Une belle réussite ! Nous sommes plus que contents du déroulement de la journée des migrants du 18 décembre. L'objectif d'avoir des moments de rencontre et de convivialité a dépassé nos espérances. Le fait d'avoir relié de manière symbolique le centre de demandeurs d'asile de Stockem au centre-ville d'Arlon a permis la rencontre entre un public de demandeurs d'asile et de marcheurs de tout horizon. L'arrivée sur la place Léopold s'est faite tout en émotion avec l'accueil en musique par le groupe vocal C'est des canailles. *Le temps de midi nous a permis de savourer un repas aux saveurs du monde. L'après-midi a été toute aussi positive avec les activités qui ont chacune fait salle comble tant pour la danse, pour le théâtre que pour les moments d'échange et de débat.*

Ce que nous retenons de cette journée est la belle implication des opérateurs de la ville d'Arlon et des environs pour faire de ce projet une réussite, mais surtout la belle réception du public qui pour certains auront fait un long chemin et se seront laissé tenter jusqu'à la fin de la journée.

Maison de la Culture d'Arlon — COLUXAM — plan de cohésion sociale — AMA — ASSOCIATION DES MUSULMANS D'ARLON

Migrations : vivons la rencontre

Durant tout le mois de février 2017, plusieurs associations arlonaises et provinciales se sont unies pour parler du phénomène de migration, tester l'altérité, nourrir les réflexions, permettre au public de se forger une opinion, de vivre la rencontre. Pour cela, chacun des partenaires a mis en place des activités diverses. Au programme : une dizaine d'activités destinées aux adultes, aux enfants et aux adolescents à différents endroits de la Ville d'Arlon.

A la maison de la Culture d'Arlon

Le 1er février, la projection **du documentaire** intimiste ***De fils en exil***, proposant le regard croisé de deux générations de migrants rochefortois, a entamé le projet. Une classe de l'ISMA et quelques personnes ont assisté à la séance et ont eu l'occasion de poser leurs questions à Aurélien Lemoine, un des réalisateurs, et à Yasmine Pelzer, du Crilux. Les échanges ont abordé la réalisation du film, le parcours des familles, les procédures d'asile, les conseils pour réussir un projet qui rassemble des témoignages, des rencontres, des questions culturelles, etc.

Le 4 février, la semi-remorque de la compagnie Théâtre d'un Jour s'est installée au Centre de demandeurs d'asile Visages du Monde de Stockem. Trois représentations du **spectacle *Les Inouis.2*** ont été jouées devant près d'une centaine de personnes, qui ont ensuite été invitées à s'exprimer, à échanger avec le comédien, les membres de la Croix-Rouge et le Crilux. Le spectacle, bouleversant, a recentré la discussion autour du vécu des migrants, du parcours à franchir pour arriver en Europe, des sacrifices. Il a également été question de la mise en scène. De fait, les spectateurs étaient serrés sur des bancs dans une remorque, rappelant les conditions de voyage des migrants arrivés en Europe. L'installation de la semi à Stockem a aussi invité le public à découvrir le centre et son fonctionnement au quotidien, à démystifier l'endroit. L'ambiance de la journée était intime, les rencontres enrichissantes, les échanges conviviaux.

Deux expositions pour tous les publics

Mon Ami Paco, installée à la Bibliothèque communale d'Arlon, aborde du point de vue des enfants les questions de l'immigration et de l'enfermement arbitraire des personnes migrantes en Belgique. Les visites et les ateliers proposés par les animatrices de la Bibliothèque on induit l'échange et permis de parler avec les plus jeunes du phénomène migratoire.

L'exposition Frontières a remporté un franc succès. Installée au Palais puis à la MCA, elle a réuni des centaines de visiteurs. Les visites proposées par Annoncer la Couleur, la Croix-Rouge et le CIEP ont pu compléter les informations délivrées par l'exposition et proposer une réflexion. Une rencontre avec des demandeurs d'asile venus témoigner de leur voyage a également enrichi les visites. Informations et rencontre étaient donc les maîtres mots de cette initiative.

Un ensemble associatif dynamique

De nombreuses initiatives étaient mises sur pied durant le mois de la rencontre, une diversité rendu possible grâce au rassemblement de 9 associations toutes désireuses d'aborder la thématique migratoire. Le programme a compté trois ateliers culinaires qui ont tous affiché complet et permis une rencontre autour de la diversité culinaire; une formation sur les discriminations raciales et de genre qui a rassemblé une dizaine de femmes de tous horizons; la conférence de François de Smet sur les enjeux de la migration a réuni un public d'étudiants et d'adultes sur le campus Callemeyn et désireux d'en apprendre sur la question migratoire; trois séances d'animation *CTRL+N* qui ont rassemblé des classes du secondaire et des personnes individuelles soucieuses de démonter les clichés construits par les médias, d'aborder la presse avec des outils critiques. Pour clôturer le mois de la rencontre, l'Association des Musulmans d'Arlon avait mis les petits plats dans les grands pour accueillir le tout public à sa journée portes ouvertes. À travers les différentes activités prévues, les visiteurs ont eu l'occasion de s'informer ou de se réinformer sur une religion au cœur des discours actuels.

Les différents événements composant le programme de *Migrations : vivons la rencontre* ont rencontré les objectifs fixés : rencontre, réflexion, échange critique, écoute, enrichissement et réflexion ont bel et bien été les principes porteurs de nos activités. Qu'elles touchent les enfants, les adolescents, les adultes ou les associations, toutes les activités ont induit un échange sur la migration, sur l'autre, sur un vivre ensemble meilleur. De belles rencontre pour dépasser les a priori!

Merci à tous nos partenaires pour ce beau programme :

Fureur de jouer

C'est déjà la 23e année que la boutique de jeux du tiers et du quart propose sa journée du jeu à Arlon. Dans leurs locaux d'abord, leur événement a pris de l'ampleur au long des années et s'est déplacé pour rejoindre les locaux de la Maison de la Culture d'Arlon. Ce déplacement a été l'occasion de développer des liens forts entre la MCA, du tiers et du quart et la Bibliothèque communale d'Arlon.

Depuis quelques années, fort de ce partenariat, le projet prend de l'ampleur et se mue en une véritable fureur de jouer. Autour de la journée du jeu, de nombreuses activités sont proposées et de nouveaux partenariats se tissent. Ces deux dernières années, deux nouveaux partenaires ont rejoint l'équipe : le Musée archéologique d'Arlon et l'Université du temps libre.

Le résultat ? Un programme dense correspondant aux affinités de chacun : des moments de jeux pour petits, grands ou pour les familles, des conférences données par des professionnels du domaine du jeu pour le public scolaire et le tout public, des ateliers, des rencontres, etc.

Focus sur la journée "Des jeux et des métiers"

Les partenaires de la Fureur de jouer ont cette année travaillé d'arrache-pied afin de proposer une journée destinée aux futurs professionnels des domaines sociaux et paramédicaux. Le but étant de montrer aux étudiants quelles utilisations pédagogiques faire du jeu dans leur quotidien professionnel pour dépasser des situations conflictuelles, pour assimiler des connaissances, pour développer l'autonomie en situation de handicap, pour asseoir une cohésion de groupe, pour installer un dialogue entre plusieurs personnes, etc. De nombreuses utilisations peuvent être faites du média jeu pour un meilleur futur professionnel.

Au programme de cette journée : une conférence de Frédéric Cogghe sur les jeux coopératifs et la cohésion de groupe, suivie par des ateliers d'appropriation tenus par des professionnels utilisant les jeux dans leur métier.

Cette formule a rencontré un grand succès puisque la conférence a été dédoublée pour répondre à toutes les demandes et que les ateliers ont affiché plus que complets !

Une journée riche en découvertes !

Merci à Oasis Famille, la Ludothèque communale d'Arlon, Octofun, Alter&Go, Annoncer la Couleur, Frédéric Cogghe, du tiers et du quart et aux étudiants et leurs professeurs !

La journée du jeu, le 5 novembre

Des jeux et des métiers, conférence et ateliers, le 9 novembre

DYNAMIC

La Ville d'Arlon a décidé d'organiser du 20 au 24 octobre des "Rencontres culturelles" réunissant de nombreux acteurs culturels présents dans la commune. Pour en démontrer la vivacité et la richesse, ce festival a pris le nom de *DYNAMIC*.

Deux objectifs ont été atteints durant le festival :

- Le rapprochement et la création de liens entre les opérateurs culturels afin de développer un projet collectif et de créer des partenariats pérennes.
- La mise en lumière de la diversité et de la richesse de l'offre culturelle arlonaise.

Dans ce cadre, la MCA a souhaité montrer à la population la diversité des activités proposées par le Centre culturel : les actions, les ateliers créatifs, le programme scolaire, les formations, les expositions plastiques ou photos, etc. Une diversité visible dans la vidéo réalisée sur la MCA que vous pouvez retrouver sur notre site internet.

Deux activités organisées dans le cadre du Festival AlimenTerre (Actions) ont été proposées au Palais durant ces rencontres.

Vivine Mathieu ©

Festival AlimenTerre : changements climatiques et alimentation

Le mardi 24 octobre, le Festival AlimenTerre a pris place au Palais d'Arlon. AlimenTerre propose de réfléchir et d'agir pour un système agroalimentaire plus juste et durable en s'appuyant sur 7 documentaires inédits. Climat, permaculture, pesticides, semences, accaparement de terres..., les sujets tabous sont mis sur la table avec des débats, des ateliers et des rencontres.

Cette année, la délocalisation arlonaise a proposé le documentaire *Thank you for the Rain* qui aborde la thématique de l'impact des changements climatiques sur l'alimentation et l'agriculture mondiales.

Salle comble au Palais d'Arlon où un public nombreux a assisté à la projection. La rencontre avec Stéphane Desgain (CNCD 11.11.11.), Joost Wellens et Hamid Sallah (chercheurs, ULiège) et Renaud Beaufays du côté producteur a fait émerger de nombreuses réflexions et questions autour du changement climatique et de ses impacts sur le monde agricole.

En fin de soirée, le Palais accueillait une dégustation de produits locaux mettant en valeur des producteurs et des initiatives locales. Un terrain propice à la rencontre entre producteurs, consommateurs et initiatives, à l'échange informel autour de produits de qualité.

Autour de la projection, la MCA et ses partenaires ont proposé des activités diverses afin de toucher tous les publics sur la question de l'alimentation, de la production agricole, des impacts de nos modes de vie sur l'agriculture. Spectacles, ateliers, séances de lecture, il y en a eu pour tous les goûts.

Le 10 octobre à la Halle de Han : spectacle *Alimentaire mon cher Watson* du Théâtre du Public. Une cinquantaine de personnes a assisté à un spectacle drôle et ludique qui propose de réfléchir ensemble aux alternatives de proximité dans une ambiance conviviale.

Le 11 octobre à la Bibliothèque : beau succès pour *la demi-heure ailleurs* proposée par la Bibliothèque. Les enfants et et leurs parents ont apprécié les histoires sur le thème de l'alimentaire et le bien manger! La soupe de légumes verts (un jus de fruit frais vert faisant bien illusion) qui illustrait la dernière histoire a surpris et amusé toute l'assistance.

Du 15 au 18 octobre à la MCA : le spectacle *Le pain des invités* de la Cie Faux comme il faut a rejoint le petit théâtre pour offrir une séance "tout public" et plusieurs séances scolaires. L'occasion de parler de tous les souvenirs véhiculés par la production du pain à l'ancienne.

Le dimanche 22 octobre au Palais d'Arlon : *A la Vraie Frite !* Un spectacle de rue drôle et étonnant d'Alvéole Théâtre et de la Cie Buissonnière qui évoque les choix alimentaires de chacun pour pousser à la réflexion. Le dynamisme du spectacle et la participation des plus petits ont ravi les spectateurs des trois séances !

Un spectacle au goût amélioré par la participation des jeunes de la Maison des Jeunes d'Arlon qui ont proposé au public de déguster leur hamburger à la façon japonaise! Osés et goûteux!

Le 19 octobre à Nature Attitude à Anlier : la projection du documentaire *Seed – the untold story* a réuni une quarantaine de personnes et a été l'occasion de discuter des semences, de leur préservation, de différentes initiatives locales.

AlimenTerre s'est clôturé le 29 octobre avec un atelier de création de produits cosmétiques qui a permis aux nombreux participants de découvrir des recettes de produits sains pour l'environnement et la peau!

Festival Alimenterre – Quelle agriculture pour demain?

Du 7 au 22 octobre, le Festival Alimenterre a été l'occasion de présenter un buffet d'activités bien plus diversifié, et pour tous les goûts.

À commencer par l'entrée. Le 7 octobre à 20h, la compagnie Ah! Mon amour a présenté le spectacle *Amour et Mutineries*, qui a aussi été l'occasion d'entamer la semaine du commerce équitable. Programmé en partenariat avec la Plateforme du commerce équitable, le spectacle met en scène une comédienne qui, en s'appuyant sur l'essai de Jean Ziegler, *Destruction massive, géopolitique de la faim*, s'interroge, se révolte, rigole et s'insurge de l'inaction des populations occidentales face à un problème général d'alimentation. Chansons engagées, gagatismes d'une jeune maman, jeu de marionnettes ou monologues, toutes les formes ont participé à faire passer un message, qui a ensuite été soumis à débat parmi le public. En effet, si le message était fort, il pouvait aussi être soumis à la critique. Et c'est un public alerte et intéressé par la thématique qui a réagi et débattu dans une ambiance décontractée, prolongée dans l'espace-bar, qui n'accueille que rarement une si grande table de discussion!

Le 15 octobre à 20h30, c'est le Centre culturel d'Aubange qui nous a chaleureusement accueillis pour une représentation de *Nourrir l'humanité, c'est un métier*. Ce n'est pas moins de 150 personnes qui ont pu assister à la mise en scène des problématiques du monde agricole, le prix du lait, les emprunts successifs, etc. C'est d'ailleurs un fils d'agriculteur, accompagné de son amie journaliste, qui a souhaité théâtraliser les rencontres, les recherches, les rencontres avec les paysans, parfois avec un peu de caricature, toujours avec la volonté de donner une idée du quotidien des familles. Leurs espoirs, leur quotidien, leurs désillusions, faisaient passer le public du spectacle à la réalité. Sincérité, sensibilité et intelligence étaient au rendez-vous.

Les deux comédiens ont ensuite modéré et animé le débat, participant à une rencontre entre agriculteurs et consommateurs, entre personnes d'un même public. Celui-ci a induit une interrogation profonde sur le monde agricole actuel et ses luttes.

J'ai été très touchée par ce spectacle. Certaines scènes étaient si proches de notre vécu que j'en avais la larme à l'œil. Femme d'agriculteur, même si j'ai un emploi en-dehors de notre ferme, j'ai ressenti notre réalité dans les diverses scènes de ce spectacle. Le débat proposé ensuite a permis d'en discuter avec un public varié, pas toujours informé de notre métier, et nous a donné le sentiment d'être compris. Laura, 47 ans.

Le mercredi 19 octobre, les animatrices de la bibliothèque communale d'Arlon avaient préparé une séance de lecture ludique qui a particulièrement touché les enfants, au point que la séance a été prolongée! Plus ou moins 30 enfants et une dizaine de parents (et grands-parents) étaient présents. Alternant la lecture d'albums de fiction et des documentaires sur la production alimentaire, la mise en scène a abordé la consommation excessive de denrées alimentaires, représentées concrètement sur un arbre préparé pour l'occasion. Lorsque l'arbre a été entièrement dépouillé, les animatrices ont invité les enfants à réfléchir à des actions concrètes pour préserver la planète. Les différentes propositions des enfants, renseignées sur des post-it en forme de cœur, ont ensuite été affichées sur l'arbre qui a pu reprendre vie.

Les festivités se poursuivaient le 20 octobre avec la décentralisation arlonaise du Festival Alimenterre de SOS Faim. L'occasion de mettre des images et des mots sur les enjeux agricoles et alimentaires mondiaux, mais aussi locaux!

Une soixantaine de personnes ont assisté au documentaire de Marie Devuyst *Quand le vent est au blé*, ainsi qu'au débat qui le suivait et qui abordait la question "Quelles terres pour l'agriculture de demain?". Ce débat a compté, parmi ses intervenants, la réalisatrice, Jean-François Depienne de la Ferme biolorraine et Arthur Tibesar de la Coopérative et Fondation Terre en Vue. Modéré par SOS Faim, il a principalement permis de répondre aux questions qui ont émergé après le visionnement du documentaire et de montrer les initiatives locales en termes d'accès aux terres et les soutiens existants.

La dégustation de produits locaux a davantage été le lieu de discussions plus animées, d'échanges d'opinions, de partages de bons plans. La Ruche qui dit oui, Le Parc Naturel de Gaume et la Ferme d'Hamawé avaient préparé un buffet varié qui a régalé les papilles les plus diverses! Et pour accompagner le tout, une bière ou un jus, locaux toujours! La Brasserie Aramis a proposé de goûter sa production.

La cerise sur le gâteau pour clôturer ce projet était le spectacle *Eterrenel*. Surprenant et novateur, cette belle découverte a affiché complet le samedi 24 octobre, où trois séances étaient proposées. Le froid n'a pas arrêté le tout public venu se prêter au jeu de Tom et Nathalie. Invités dans une hutte plongée presque continuellement dans l'obscurité, les spectateurs ont goûté la bonne terre de l'Asinerie de l'O à Habay-la-Vieille, qui avait accueilli le spectacle pour l'occasion.

Le goût, l'odorat, le toucher, l'ouïe ont été exacerbés par cette plongée dans le noir, et les deux comédiens en ont joué pour faire ressentir au public la vie qui se cachait sous la terre. Bruit accompagné d'odeurs parfois dérangeantes, tours de passe-passe culinaires et jeu avec la boue, imagination, créativité, drôleries, étrangetés, les ingrédients ont fait monter la pâte et ont délecté les participants.

Eterrenel a réellement offert une opportunité de se déconnecter du quotidien et de se rapprocher de la terre, des plantes, de la vie…

Le Projet Festival Alimenterre – Quelle agriculture pour demain? a été coconstruit avec plusieurs partenaires apportant leurs spécificités et spécialités, leur expérience, leur appui. Merci à SOS Faim, à la Bibliothèque communale d'Arlon et son équipe, à Nature & Progrès, au CNCD 11.11.11., à la Plateforme du commerce équitable, à la Ruche qui dit oui, à la Ferme biodynamique d'Hamawé, à la ferme Biolorraine, au Parc Naturel de Gaume, à l'Asinerie de l'O, au Centre culturel d'Aubange.

Initiatives

- Réflexion autour de la viabilité de l'activité avec l'initiateur
- Activités parfois très différentes de ce que la MCA propose : ceci permet d'ouvrir le programme culturel régional, d'accueillir de nouveaux publics dans nos locaux, de découvrir les goûts et envies des citoyens, de découvrir leurs pratiques et de compléter l'offre socioculturelle avec des activités que l'équipe de la MCA ne programme pas.

OUVERTURE AUX PROPOSITIONS DIVERSES

C'est très agréable d'organiser un projet tout en se sentant soutenus de façon très professionnelle comme nous le sommes ici. On nous soutient pour la mise en place pratique de notre activité, on nous propose un canevas précis pour ne rien oublier, tout en nous ouvrant des infrastructures superbes ! En termes techniques, tout est pris en charge aussi ! C'est un réel bonheur. Merci à l'équipe de la MCA d'avoir rendu possible notre belle aventure.
Arthur, 62 ans

ACCOMPAGNEMENT DES INITIATEURS

FIERTÉS

BONNE GESTION DU CALENDRIER ET DES ESPACES EN FONCTION DES MOYENS HUMAINS

- Soutien communicationnel important
- Accompagnement des initiateurs dans l'ensemble des étapes d'organisation d'une activité :
  - > Graphisme
  - > Technique
  - > Communication
  - > Charges administratives
  - > Contacts
  - > Encadrement
  - > Billetterie
  - > Gestion des difficultés

- Rencontres avec les associations et les opérateurs pour l'organisation commune du calendrier

Les limites de l'aide-service ne sont pas faciles à cerner, car nous rendons service aux associations et opérateurs culturels à de nombreuses occasions dans le cadre de nos missions de développement régional, et souvent dans le cadre de projets assez larges. Les évènements que nous avons choisis de regrouper dans cette rubrique correspondent à une aide-service a minima, c'est-à-dire sans réelle implication de la Maison de la Culture quant au contenu du projet du demandeur. La gestion de ces aides-services est néanmoins complexe et demande une organisation importante en termes de gestion des plannings, des locaux, de la billetterie, etc. Ces accueils d'initiatives extérieures se répartissent sur quelques activités régulières et sur de nombreuses activités occasionnelles. Au-delà des locations de salle, la MCA prête du matériel, met ses régisseurs au service de projets extérieurs, coordonne diverses initiatives, met des acteurs en lien, etc.

Une frustration

Une difficulté rencontrée par le gestionnaire des initiatives, et qui se pose de façon générale, est le manque de possibilités : manque de disponibilités des salles, manque de personnel technique, manque de moyens humains de façon générale... Une location de salle nécessite en effet une organisation du calendrier et des salles, le recours aux techniciens du centre culturel (par exemple, un spectacle de danse nécessite une semaine de répétition à laquelleil faut ajouter une à trois représentations) et de nombreuses ressources.
Si c'est le signe d'une multiplication des activités de la MCA, de son ouverture aux initiatives extérieures, c'est aussi une frustration de ne pas pouvoir répondre positivement à toutes les sollicitations. L'exemple des nombreuses demandes des écoles de danse de la région revient régulièrement car il est impossible de donner satisfaction à toutes. La MCA souhaiterait pourtant soutenir chacune des initiatives proposées. Pour pallier au maximum ce problème, Grégory Godard organise des réunions de concertation entre opérateurs afin que chacun puisse avoir les meilleures informations, s'accorder sur un fonctionnement et une tournante qui réponde aux demandes de chacun.

A l'épreuve de la boussole

Les initiatives se placent principalement sur l'axe de **démocratisation culturelle** en ce qu'elles proposent aux populations d'accéder à la culture, que ce soit des spectacles, des expositions, des rencontres… De plus, les initiatives viennent compléter l'offre de la MCA et ouvrent donc davantage le spectre culturel proposé dans la région : des activités différentes sont alors accessibles au public.
Les initiatives remplissent aussi l'objectif de **liberté d'expression** en proposant un espace de parole et d'expression ouvert aux opérateurs locaux et régionaux, une liberté d'expression et de programmation.
Accueillir des activités extérieures induit un mélange du public de la MCA avec le public des associations qui mettent une activité sur pied. Les initiatives rassemblent souvent des publics divers, provenant d'autres milieux que ceux déjà touchés par la MCA. **(reliance)**.
Les initiatives sont l'occasion de réfléchir à nos propres pratiques (techniques, billetterie, accueil de spectacle, etc.) en les confrontant à de nouvelles façons de procéder. La venue d'organisateurs "extérieurs" induit une réflexion critique et nouvelle sur des pratiques qui sont ancrées parfois depuis longtemps.

Centre d'expression et de créativité

- Les projets sociocritiques :
  - > thématiques de société
  - > expression citoyenne
  - > sur l'espace public
  - > partenariats associatifs
  - > mélange des arts, des supports pour une expression ouverte à tous

- Public associatif
- Public porteur de handicap fort représenté
- Public précarisé

A venir : le lien intergénérationnel et la rencontre des participants avec les personnes âgées de plusieurs résidences régionales

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'ENVERGURE

OUVERTURE A DE NOUVEAUX PUBLICS

FIERTÉS

VOLUME D'ATELIERS IMPORTANTS ET DIVERSITÉ DES ANIMATIONS PROPOSÉES

BELLE COORDINATION

- Des ateliers pour tous
- Des disciplines artistiques et créatives diversifiées pour toutes les sensibilités, les intérêts
- Synergie entre les ateliers et les artistes
- Une équipe d'artistes animateurs nombreuse et de qualité
- De nombreux ateliers à coordonner, à faire vivre ensemble

Le CEC a pour mission de favoriser le développement culturel des enfants, adolescents et adultes qui participent aux ateliers via l'expression et la créativité. Découverte de la variété artistique, découverte de l'autre, apprentissage et appropriation de techniques permettant ensuite l'expression individuelle et collective, le développement artistique des univers de chacun, des rencontres et des échanges au sein des ateliers, etc. Les participants ont l'occasion de s'exprimer individuellement et collectivement en découvrant des techniques artistiques, des référents divers, des artistes et des courants, des visites culturelles et des rencontres et en incluant leur intimité, leur culture, leur histoire. Ces différents éléments permettent aux participants d'expérimenter de diverses manières.

Des synergies se créent entre les ateliers, ainsi qu'entre les ateliers et des publics extérieurs au CEC : associations locales pour le soutien au public porteur de handicap, public précarisé, participants d'autres CEC, etc.

Les disciplines sont présentées, l'objectif des ateliers n'est pas uniquement la maîtrise de techniques artistiques, mais est surtout l'expression de tous sur l'espace public. L'expression citoyenne est appuyée par une expérimentation artistique de qualité.

A l'épreuve de la boussole

Les ateliers du CEC travaillent la **capacité critique** en proposant des réflexions autour de thèmes de société, la rencontre avec des publics précarisés et la découverte d'associations diverses. Les visites d'expositions, la découverte de l'histoire de l'art, des artistes et des techniques et l'accès à des spectacles participent à la **démocratisation culturelle**.
C'est l'axe de la MCA qui travaille le plus la capacité de **reliance** : le CEC favorise la rencontre entre différents publics au sein des ateliers pour des actions ponctuelles ou pérennes : enfants, adultes, personnes handicapées, public défavorisé.
Par essence, le centre d'expression et de créativité souligne la **démocratie culturelle** en proposant aux participants de prendre en main les outils artistiques pour s'exprimer individuellement et collectivement, sur des thématiques diverses. De plus, la MCA propose plusieurs fois par an la diffusion des créations lors d'expositions, de projets sociocritiques et mettent donc cette expression en lumière sur l'espace public.

Pour des informations plus détaillées, voir le dossier de demande de reconnaissance du Centre d'Expression et de Créativité déposé auprès de la FWB en février 2018.

Une rentrée des ateliers pleine d'effervescence !

Lundi 25 septembre, les ateliers enfants, adolescents et adultes du CEC de la Maison de la Culture ont repris le chemin de l'aventure à la découverte de l'expression artistique. Cette saison, c'est le thème de l'amour qui est exploité par les ateliers. Le projet "la plus belle déclaration d'amour de l'humanité", la déclaration universelle des droits de l'homme, sera mis en évidence par les enfants et les adolescents accompagnés de leurs artistes-animateurs. D'autres projets artistiques verront le jour en lien avec les expositions interactives *Clair de Lune* et *Dedans/Dehors* de la Maison de la Culture. Une visite de l'exposition Folon au Palais d'Arlon sera proposée aux jeunes artistes. Des rencontres avec les ateliers enfants et les personnes porteuses d'un handicap (association Alter & GO) mais aussi des rencontres théâtrales avec les jeunes participants du Plan de Cohésion Sociale auront lieu au cours de la saison.

La participation active des ateliers différenciés à la Journée Internationale de la Personne Handicapée présentée le 3 décembre à la Maison de la Culture et au Festival Mai'li Mai'lo au printemps 2018 (site du Fourneau Saint-Michel de Saint-Hubert) et bien d'autres activités proposées aux ateliers enfants, adolescents et adultes, en lien avec l'expression de soi, la créativité et l'apprentissage de la vie en groupe, révèlent le caractère multiculturel du Centre d'Expression et de Créativité de la Maison de la Culture.

Bref ! Que du bonheur tout au long de cette saison artistique !

Atelier Corps en mouvement

Au cours de cette nouvelle saison, les participants ont répondu encore une fois présent à l'atelier *Corps en mouvement* animé par Martine Castagne. Leur chef-éducateur Olivier Bricot, de la Ferme des Roses à Izel, a été fortement impressionné par leur implication, le sentiment de cohésion de groupe dégagé lors de l'atelier, le savoir-faire et le savoir-être développés par l'animatrice tout au long de ces rencontres artistiques et humaines.

La question de la pertinence de l'activité Corps en mouvement *se pose chaque année au sein de notre équipe. Le temps de la poser, car chacun parmi nous connaît la réponse. Il est devenu une évidence pour nous que cette activité, ancrée depuis quelques années maintenant dans nos habitudes, comporte des bénéfices au-delà de l'activité physique. Tout d'abord, nos résidents sont demandeurs. Ils aiment ! Peu de défection, donc énormément de satisfaction. Et je peux vous assurer que ce n'est pas toujours le cas pour d'autres activités à l'extérieur de notre institution. Ensuite, le travail de Martine donne des effets dans des domaines qui semblent éloignés de la simple expression corporelle. J'en veux pour exemple des regards soutenus par des personnes qui ne regardent que rarement leurs interlocuteurs dans les yeux, des grands timides très enfermés corporellement qui explosent de bonheur, ou encore une complicité et une reconnaissance du travail des autres danseurs.*

C'est sur ce dernier point que j'aimerais m'attarder. Parce que cela touche mes compétences d'intervenant social, d'éducateur qui vit au quotidien l'accompagnement. En effet, pendant l'activité Corps en mouvement, *nous pouvons observer des personnes attentives aux autres, qui projettent leur regard au-delà de leur ego. Et, ce qui est fantastique, c'est que cet "effet secondaire" va perdurer au long de la journée. Effet éphémère certes, mais bien réel. Martine a bien conscience de cela et son travail prend donc une dimension que nous, professionnels de l'accompagnement, ne pouvons pas atteindre. Pour cela, et pour d'autres choses encore, je pense que cette activité est bénéfique et nécessaire. Je rêve d'un* Corps en mouvement *hebdomadaire !*

Olivier Bricot, Chef-éducateur - La Ferme des Roses, un service de la Clairière-Arlon.

Atelier Théâtre d'ombres

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Personne Handicapée, un atelier d'ombres corporelles a vu le jour avec des personnes sourdes de l'association Alter & GO et des personnes entendantes. Elles se sont réunies autour d'un grand écran dans le petit théâtre de la Maison de la Culture. Encadrées par Marianne Leclerc, artiste-animatrice, elles ont découvert les jeux de l'ombre et de la lumière par la création de saynètes autour de la surdité. Jeu de mains, jeu du corps et jeu de scène questionnent dans un rapport d'égalité le monde de la surdité et invitent à réfléchir sur le comment vivre et sur le comment être "entendu" des personnes en situation de handicap auditif.

Lors de l'atelier Théâtre d'ombres, sourds et entendants se rencontrent et se découvrent de part et d'autre de l'écran. Ensemble, ils apprennent à coordonner leurs corps pour exprimer leurs émotions. Leurs mains virevoltent et se rejoignent pour communiquer au-delà du silence. Dans un jeu d'ombres et de lumière, les sourds nous livrent un peu de leur histoire.

Aurore, éducatrice du groupe Surdité de Alter & GO

Atelier Cré-en couleur

Géraldine Scudetti, nouvelle animatrice de l'atelier Cré-en couleur 6-8 ans, nous livre ses premières impressions autour des activités artistiques proposées aux enfants.

Dans l'atelier Cré-en couleur, *la découverte des différentes techniques se fait au rythme de la curiosité des enfants. Un thème leur est proposé chaque mercredi. Ils expérimentent une technique et choisissent ensuite de l'adopter ou d'utiliser un moyen d'expression graphique déjà connu. Au cours d'un atelier, les enfants sont allés chercher dans les bois des branches qu'ils ont peintes et décorées. Les éléments de la nature sont un outil idéal pour développer l'imaginaire et la créativité des jeunes participants. A la fin de cet atelier, nous avons lu un conte autour du respect et de la bienveillance des uns envers les autres, relation primordiale dans la bonne entente et le bon déroulement de l'atelier.*

CONCLUSION

Lors de nos réunions de travail avec Cécile Paul, l'équipe d'animation a communiqué un ressenti à la formatrice. Le travail d'autoévaluation a pris beaucoup de temps, a connu diverses présentations, a été remanié maintes et maintes fois. Il était difficile de faire le tri et de présenter les informations de façon claire.

Choisir l'outil « fiertés » avait pour avantage de faire le tri dans la masse d'informations rassemblée. L'outil, proposé lors de la formation « Piloter un centre culturel », offre un langage commun à l'équipe et valorise son travail afin d'entrer positivement dans l'autoévaluation et dans les démarches de demande de reconnaissance.
Une fois le tri réalisé, l'équipe ne savait plus comment faire le point sur ce que cette autoévaluation souligne, comment la conclure pour embrayer vers des projets concrets. Pour relancer l'équipe dans l'écriture du dossier et dans les processus d'analyse partagée, Cécile Paul a proposé plusieurs exercices de brainstorming.

Elle a séparé les animatrices en 2 groupes. Chacun des groupes avait 5 minutes pour répondre à la question : Que retenez-vous de l'autoévaluation ? Ce sont 12 points qui ont été soulignés et mis en parallèle avec les fiertés que l'équipe avait formulées en début d'autoévaluation. Cet exercice réalisé a permis de s'attarder sur les constats que l'autoévaluation met au jour.
L'utilisation de la boussole d'autospection dans chacun des axes de travail permet de conclure que la MCA a touché chacun des axes de celle-ci. Le Centre culturel rempli donc chacune des missions qui lui sont propres.

Que retenir de l'autoévaluation ?

L'équipe a relevé 5 fiertés révélatrices de son travail :

- La qualité d'accompagnement du public scolaire
- Le développement des activités d'éducation permanente, de développement régional, évolution qui fait désormais partie d'une démarche d'équipe.
- La qualité de la programmation en soirée et la satisfaction du public
- La qualité de l'accueil des initiatives extérieures
- Le développement des ateliers créatifs, notamment à destination des personnes handicapées.

Ce que l'équipe retient de l'autoévaluation :

- Offre scolaire importante qui se justifie : fierté
- Développement important du travail associatif et en région
- Travail avec les centres culturels à intensifier
- Spectacles en soirée font l'identité du centre culturel : programmation de qualité comme dans les grandes villes
- Transversalité du travail et belle synergie d'équipe
- Moyens structurels et humains utilisés au maximum
- Question de mobilité problématique ?
- Région dortoir : atout ou fatalité ?
- De nombreux partenariats pérennes et dans tous les axes de travail
- Beaucoup d'ateliers pour tous les publics y compris le public porteur de handicap
- Développement des formations et ateliers créatifs à destination du public scolaire en parallèle de la diffusion de spectacles vivants
- Belle synergie d'équipe

ANALYSE PARTAGÉE

ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

A partir des constats relevés suite au processus autoévaluatif (voir « ce que l'équipe retient » en conclusion de l'autoévaluation), l'équipe a réfléchi à des questions à poser aux habitants du territoire sud-luxembourgeois.
Au cœur du nouveau décret des centres culturels, le processus d'analyse partagée du territoire invite, à partir des constats établis et des questions posées par l'autoévaluation, à dégager des thématiques et des préoccupations soulignées sur notre territoire et à mettre une réflexion en place quant à celles-ci.
Cette partie vise donc à identifier les problématiques sociales et citoyennes en tension sur notre territoire. Les parties suivantes reprendront les enjeux que la MCA se fixe afin de répondre à ces problématiques.

Conseil d'orientation et Comité d'analyse du territoire : une particularité

Deux conseils indispensables à la construction de l'analyse partagée

CONSEIL D'ORIENTATION

La diffusion de l'appel à candidature : cf. *voir annexe*

- destiné à tous, des citoyens aux associations,
- envoyé par courrier électronique, diffusé dans nos locaux, sur notre page Facebook, sur notre page Internet et via l'infobulletin,
- plusieurs contacts pris de façon interpersonnelle avec les associations socioculturelles de la région

L'invitation à participer **au conseil d'orientation de la MCA** a suscité un bel intérêt auprès de la population. L'équipe a reçu plus d'une vingtaine de réponses à l'appel à candidature. Surprise par le nombre de réponses, l'équipe a dû poser un choix pour rester dans une constitution acceptable en nombre de participants. La sélection a été opérée selon deux critères : l'implication des membres dans le tissu associatif local et la diversité des profils des citoyens. 17 membres ont été convoqués pour une réunion de présentation des objectifs du Conseil d'Orientation, 14 ont souhaité s'impliquer sur le long terme.
La motivation, l'implication des membres depuis la constitution du conseil est un atout pour le travail de la MCA. Le conseil a suivi plusieurs moments d'animation pour découvrir le nouveau décret, ses exigences mais surtout les outils qui allaient permettre de traverser ensemble les étapes de constitution du dossier. Il a ensuite accompagné l'équipe d'animation dans ses démarches, l'a conseillée, l'a complétée, l'a corrigée, etc. Les membres ont pris le temps de s'investir pour lire, participer à la réflexion, découvrir, débattre, corriger…
Une frustration : Plusieurs associations territoriales ont décliné l'invitation. La raison ? Le vivier associatif d'Arlon les sollicite énormément (Conseil de développement à la lecture, Conseil de la jeunesse, Conseil parentalité, etc.) et il est impossible pour certaines de s'engager dans un nouvel organe de réflexion. Une frustration qui se révèle une force : si le CO compte peu de représentants

du domaine associatif luxembourgeois, experts du territoire et du travail socioculturel, il compte de nombreux citoyens qui reflètent, à chaque réunion, des points de vue divers sur les questions posées. Des débats riches, des échanges réflexifs pertinents ont ponctué les réunions du CO depuis sa constitution. Ce conseil a été le lieu du développement de toute la richesse d'un groupement participatif et citoyen. Le Conseil d'Orientation permet à la MCA de réfléchir avec les citoyens qui composent son territoire, de construire avec eux le centre culturel de demain. Les membres ont des avis divers et pertinents. Ils suivent le centre culturel au quotidien et le soutiennent dans ses démarches de demande de reconnaissance. Les membres donnent des avis critiques et réflexifs au sujet de l'action culturelle de la MCA. Elle a davantage une contenance citoyenne qui donne d'autres points de vue sur le travail de l'équipe.

COMITÉ D'ANALYSE SOCIOCULTURELLE DU TERRITOIRE

Toutefois, puisque Arlon compte plusieurs associations devant étudier le territoire pour fixer au plus juste leurs objectifs, la MCA a lancé l'idée de constituer un groupement d'associations spécifique au travail sur l'analyse partagée du territoire. Une invitation officielle a donc été envoyée aux opérateurs reconnus du territoire en juillet 2017 afin de solliciter le tissu associatif du territoire. De quoi s'agit-il ?

cf. *diffusion de l'appel à participation*

- Un conseil rassemblant les associations du territoire
- Pour un partage des impressions, des expertises sur le territoire, pour un partage des ressources, un travail commun pour une même analyse du territoire.
- Sans obligation d'engagement à long terme pour un investissement plus souple
- Découverte d'une volonté commune de créer un réseau fort, de mutualiser les ressources au quotidien, de travailler ensemble avec nos missions respectives et avec les citoyens.
- Un thème par réunion pour analyser le territoire
- Une coordination mouvante : constitué par la MCA, c'est cette dernière qui coordonne le travail du comité mais elle propose un comité ouvert à tous et ce, jusqu'à la coordination. Chaque membre pourra se saisir de la coordination en fonction des besoins. Par exemple, lorsque la Bibliothèque évaluera son plan quinquennal, elle pourra solliciter une réunion du comité.

Durant la constitution du comité d'analyse, un autre opérateur a souhaité analyser le territoire: Common Paradox, avec son projet citoyen Arlon Identity. Ce projet, qui s'attache plus particulièrement à la Ville d'Arlon, est mené par des citoyens bénévoles qui souhaitent se réapproprier ensemble et avec les habitants leur lieu de vie ou d'activités.

> *Common Paradox est une structure pluridisciplinaire à géométrie variable ayant pour but de reconnecter l'Homme à son environnement. Nous concevons des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire ainsi que des projets d'architecture et de paysage, et ce, à toutes les échelles.*
> *A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Urbanisme, Common Paradox lance le projet "ARLON IDENTITY". Le principe est simple : redéfinir l'identité d'Arlon. Vous avez un an*

et demi pour faire le diagnostic, rêver d'une vision idéale pour Arlon et mettre en place une stratégie de réalisation. Le tout basé sur la participation citoyenne ! (http://www.commonparadox.com)
Recréer des liens, développer une image positive d'Arlon, redonner la place aux citoyens. L'Avenir.

C'est ainsi que Johanna Jacob, coordinatrice du projet Arlon Identity, rejoint le comité d'analyse socioculturelle du territoire, et que la Maison de la Culture d'Arlon soutient le projet Arlon Identity. Les deux démarches étant similaires, elles se nourrissent l'une l'autre. L'une concerne plus particulièrement Arlon, l'autre s'intéresse aux arrondissements d'Arlon et de Virton.

Lors de la première rencontre, les différentes associations se sont retrouvées autour de deux questions :

- la vie associative et culturelle à Arlon, c'est …
- Arlon demain, c'est…

Arlon étant entendu comme chef-lieu de Province.
Ces deux questions ont engendré des réflexions autour des populations, des connexions entre les territoires, de la forme du territoire (mi-urbain, mi-rural), de la visibilité des activités socioculturelles, de la diversité associative et de sa vitalité…
Les résultats des différentes rencontres du comité et les documents partagés entre les participants ont nourri l'analyse partagée du territoire.

cf. *rapports en annexe*

Les questions au centre ? Le réseautage, les partenariats, le territoire partagé : quels liens entre les associations, quelle mutualisation des ressources, une communication commune ? Autant de questions qui ponctuent les échanges réflexifs du comité.

En parallèle des projets propres à la MCA, une mutualisation des ressources s'est mise en place. Le principe de base du comité d'analyse du territoire était en effet de partager l'analyse du territoire. Chaque association disposait de documents ou d'études propres qui ont été mutualisés et ont permis d'enrichir considérablement notre analyse partagée.

Les constats partagés durant les réunions du comité :

> Mixité sociale à Arlon et en Province de Luxembourg : public aisé vs précarisé
> Manque de visibilité des activités
> Manifestations qui se concurrencent les unes les autres à certaines périodes
> Manque de connexion entre les associations du territoire
> Composer avec les événements médiatisés qui remportent un franc succès
> Mutualisation des forces et des ressources
> Caractère mi urbain, mi rural

> Manque de convivialité, de lieux de rencontre

> Volonté de redynamiser le centre ville : où mettre la culture ?

> Mouvements de population : entrées et sorties des travailleurs, attrait pour les infrastructures du chef-lieu

> Le logement au Luxembourg : cher, réinvention

> Mobilité douce à remettre en valeur

> Culture pour tous

> Espace public à aménager pour favoriser les rencontres

Suite aux constats posés durant l'analyse partagée, les membres ont souhaité maintenir leur comité d'analyse socioculturelle du territoire pour répondre concrètement aux questions posées : **Quelle communication commune ? Comment mutualiser nos ressources ? Comment mieux informer la population de nos actions ?**
Une certaine vitalité est née des rencontres des associations qui souhaitent agir ensemble pour mieux travailler sur le territoire. Une publication commune est née et va évoluer pour tenter de répondre aux besoins des citoyens et des associations, un projet d'événement commun de mise en valeur du tissu associatif est lancé, des plannings communs… Cette poursuite du comité, du travail de mutualisation et l'effervescence commune sont une réelle fierté pour la MCA qui souhaite poursuivre sur cette voie et développer le réseautage associatif du sud de la Province.
Actuellement constitué depuis 1 ans, le comité fonctionne très bien, est vivant et actif. Il est un bon complément au Conseil d'Orientation.
Des membres des associations sud-luxembourgeoises et arlonaises se réunissent en fonction des besoins du territoire et des questions qui se posent chez chacun. Chacun peut solliciter une réunion du comité en fonction de ses besoins, les recevoir et les présider.
Une fois par an, le Conseil d'Orientation et le Comité d'analyse seront réunis ensemble afin de participer à l'autoévaluation annuelle du plan d'action de la MCA et d'évaluer les résultats et les impacts sur le territoire pour réajuster si nécessaire les actions de la MCA ainsi que les actions communes. Actuellement, la MCA et la Bibliothèque font le lien entre les deux groupes.

La mise en place de l'analyse partagée à la MCA :

Après un retour effectué en équipe et en CO sur l'autoévaluation, une réflexion autour de l'analyse partagée s'est mise en place. A partir de ce que l'équipe a relevé comme fiertés et a retenu comme constats (voir conclusion de l'autoévaluation), quelle analyse partagée est la plus pertinente à mettre en place ?
L'équipe et le CO se sont accordés sur :

- Des actions qui interrogent les questions soulignées par l'autoévaluation :

  Quelle place pour la mixité et le public éloigné dans les activités socioculturelles du territoire en sachant que les ateliers du CEC réservés aux personnes porteuses de handicap remportent un franc succès (ainsi que la journée internationale du handicap organisée à la MCA le 3 décembre de chaque année)
  L'autoévaluation montre que la jeunesse est peu représentée au sein des activités

socioculturelles du territoire hors temps scolaire. Qu'est-ce qui existe actuellement ? Quels sont les désirs, les besoins des jeunes ?
Les constats de l'analyse posée par le Comité d'analyse montrent un problème de **connexion avec le citoyen. Est-ce par manque de communication ou d'adéquation avec les publics ?**
Il semble important de réinterroger les citoyens du territoire pour connaître leurs envies, leur conception des activités socioculturelles, leurs intérêts, les espaces qu'ils fréquentent actuellement, les espaces qu'ils souhaiteraient se réapproprier, etc.

Un mélange d'actions qualitatives et d'analyses documentaires qui associent subjectivité et objectivité pour rester au plus juste de la réalité tout en accueillant le ressenti des citoyens. Des études du territoire existent déjà, la MCA les complètera par des actions.

- Un partage avec les associations du territoire pour une analyse commune : création d'un nouveau comité (l'analyse partagée et la création du comité ont émergé en parallèle – voir notes ci-dessus).

ANALYSE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES - RENCONTRES
ANALYSE AU NIVEAU DE LA VILLE ET DE LA RÉGION SUD-LUXEMBOURGEOISE

Cette partie synthétise les lectures des ressources documentaires qui ont permis de dresser un état des lieux du territoire, de recueillir les impressions des populations qui l'habitent.
De nombreux documents ont été lus durant les dernières années. L'équipe a retenu les documents les plus pertinents à l'élaboration d'une analyse du territoire.
Ce document reprend :

> Les points marquants, à retenir des résultats des différentes analyses

> L'envie des populations

IWEPS ARLON
Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
étude de la commune d'Arlon

- De 1991 à 2015, évolution de la population de 125% (contre 110% en Wallonie)
- 29.735 habitants à Arlon
- principalement dans le centre puis dans les proches villages
- + de 60% de 20 à 64 ans : 20,1% de 15 à 29 ans, 21,6% de 30 à 44 ans, 20% de 45 à 59 ans.
- En comparaison avec la Wallonie, grande présence des 25 à 45 ans.
- Près de 2/3 des travailleurs qui résident dans la commune d'Arlon travaillent au Grand-Duché de Luxembourg
- 4/5 des travailleurs arlonais viennent de l'extérieur de la commune.
- Revenu moyen supérieur à la moyenne wallonne.

TERRITOIRE ÉTUDIÉ PAR LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE D'ARLON

Notes :
- Arlon chef-lieu : pôle attractif, de nombreuses infrastructures.

- Commune située dans un nœud de communications : vocation régionale du territoire, population non arlonaise présente en masse sur le territoire.
- Ville dortoir : entrées et sorties importantes et sentiment d'une ville en manque de convivialité.
- Territoire étendu : difficulté de mobilité ?
- Population importante en croissance continue et non vieillissante.
- Densité de population étrangère : 14,9%.
- Besoin d'une concertation entre opérateurs du territoire.
- Hauts revenus vs logements sociaux et quartiers défavorisés qui regroupent les communautés.
- Question des technologies : Arlon et la Province de Luxembourg sont en fracture, en retard par rapport aux autres provinces qui recourent aux nouvelles technologies dans divers domaines.
- Quelles activités associatives dans les villages ?

ANALYSE GÉOGRAPHIQUE DE LA MAISON DES JEUNES D'ARLON

- Sud-Luxembourg : zone 3 frontières et multiculturalité en mouvement
- Dualité entre une approche régionale, locale et une approche internationale
- Population aisée vs population précarisée

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG - Les assises du développement culturel territorial de la Province de Luxembourg - http://www.culture.be/index.php?id=9484&L=0%252527

- Image « rurbaine » : codes de la ville, différentes postures entre citadins à la campagne et citoyens plus ruraux
- Être luxembourgeois : deux formes d'identité parallèles : provinciale et par bassin de vie
- Attractivité du pays d'Arlon au sud de la Province
- Frontières : polarités urbaines extérieures à la Province influencent le quotidien et les déplacements
- Sentiment d'éloignement des pôles belges de décision
- Importantes pratiques culturelles en Province de Luxembourg : « les voraces culturels ». Sans réelle explication
- De nombreux opérateurs de grande proximité en Province de Luxembourg, dont le souci social prévaut sur le culturel. Ils couvrent toutes les communes : partenaires actifs !
- 3 pôles provinciaux : Arlon, Libramont, Marche qui divisent la province en trois tranches.
- Arlon : sous-capitale régionale : culture comme facteur de développement et d'affirmation d'une fonction structurante de la ville dans la région.
- Décloisonnement territorial et sectoriel du point de vue culturel. Les opérateurs couvrent une grande partie de la Province.

- L'effort de décentralisation des spectacles/activités ou le déplacement du public dans une salle est important pour permettre un accès socioculturel à un maximum de citoyens.
- On est d'ici avec des références d'ailleurs (Bruxelles par exemple) : dualité, local et global à faire coexister
- Faible représentation des théâtres ou des grandes scènes en province de Luxembourg. En l'absence de grande ville, il n'y a pas d'opérateur majeur dédié à cette fonction. D'où l'importance des centres culturels et l'importance de l'action spécifique de diffusion de la MCA
- Présence d'opérateurs sur les axes routiers en fonction des déplacements et de l'attractivité de certains pôles : important de se concentrer sur les mouvements quotidiens de population

NOIR JAUNE BLUES ARLON

article paru dans Le Soir les 24 et 25 mars 2018 - *https://plus.lesoir.be/78895/free-tags/noir-jaune-blues*

- Parmi tous les travailleurs occupés à Arlon, 58,7% travaillent au Grand-Duché de Luxembourg.
- 183548 frontaliers au Grand-Duché de Luxembourg avec un transit régulier par Arlon (qui se trouve à 5 km de la frontière). Près de 45.000 frontaliers sont belges.
- image de ville dortoir véhiculée de génération en génération. Mais tout le monde n'est pas d'accord : « bon sang ça bouge à Arlon – il y a de nombreuses activités pour une ville de cette taille ».
- relation un peu schizophrénique avec le Grand-Duché « on profite du Grand-Duché mais on en souffre ». 2 groupes : caractère dortoir à voir comme un atout, dynamisme, beaucoup d'offres culturelles pour la taille de la ville vs cité dortoir, trop chère, éloignement, ennui.
- envie de dynamiser le centre.
- sentiment d'éloignement : « il n'y a plus que la météo qui parle encore de la Province de Luxembourg » - « on se sent décalés avec le reste du pays » - « on est un peu oubliés ».

Top 10 des préoccupations :

> le piétonnier qui se dépeuple au profit du centre commercial.

> la difficulté de recruter.

> le problème d'accès et de stationnement.

> le manque de vie nocturne.

> le manque d'espaces verts dans la ville.

> l'offre culturelle limitée.

> les loyers trop élevés dus à la proximité avec le Grand-Duché.

> l'image de cité dortoir.

> le sort de la clinique d'Arlon (menacée de fermeture).

> le coût de la vie (pour les Arlonais qui ne travaillent pas au Luxembourg).

CRÉATION MADOLUX

Création d'une maison d'adolescents en Province de Luxembourg, réunissant différents services à destination des jeunes, et dont la MCA sera partenaire.

Sur base de constats

- Tranches des 16-18-22 ans est délaissée en province de Luxembourg
- Problématiques diverses de ces jeunes (santé mentale, logement, insertion, santé, échanges, accès socioculturel)
- Les associations ont besoin de créer un réseau fort. Partenariat en province de Luxembourg pour répondre au mieux aux besoins des jeunes : centraliser, collaborer, mutualiser les acteurs de la province.
- Comment couvrir les zones moins couvertes ?

Les points en tension à retenir de ces lectures pour le centre culturel :

- Population jeune importante vs Les jeunes sont peu valorisés au sein du territoire (peu concernés par des offres socioculturelles hors temps scolaire, peu mis en valeur pour leurs compétences, etc.)
- Ville dortoir et double mouvement entrant et sortant d'Arlon. Les travailleurs frontaliers quittent la ville quand les habitants de la province y entrent pour travailler : quelle connexion citoyenne espérer dans ce contexte ?
- Revenu moyen supérieur à la moyenne VS logements sociaux et quartiers défavorisés : quelle place pour les publics précarisés ? Quelle mixité ?
- Densité de population étrangère : quelle mixité dans la multiculturalité ?
- Chef-lieu influence l'installation des associations et offre un vivier associatif important : quelle concertation entre les opérateurs ?
- Sentiment d'éloignement de la capitale et des grandes villes où l'offre culturelle est plus développée. Sentiment d'une offre culturelle faible, principalement en soirée vs le tissu associatif propose de nombreuses activités : quelle adéquation avec les envies ? quelle communication ?

ACTION 1 : IN-ACCESSIBLE
QUELLE CULTURE POUR TOUS?

Suite à l'autoévaluation, aux échanges avec le CO et aux rencontres avec les partenaires privilégiés au sein du comité d'analyse, une réflexion forte qui émerge est que le public éloigné et empêché est peu représenté dans le public des activités socioculturelles du territoire sud-luxembourgeois et, a fortiori, de la MCA. Les termes « empêché » ou « éloigné » comprennent notamment :

> le public porteur de handicap (bien représenté au sein du CEC, mais peu au sein de la MCA)

> le public précarisé

Les objectifs : aller à la rencontre, créer du lien avec des citoyens que la MCA ne rencontre pas ou peu, entendre ses impressions et ses envies pour le Chef-lieu d'Arlon de demain, quelle place pour tous au sein des activités socioculturelles ?
Le procédé : La MCA propose, par le biais de son CEC, plusieurs ateliers à destination des personnes porteuses de handicap. Parmi ceux-ci, *Le théâtre est toi*, qui existe depuis plusieurs années, accueille une dizaine de participants et les initie aux pratiques théâtrales dans une visée d'expression individuelle et collective : l'écriture, le jeu, la réflexion, la gestion du corps et de l'espace, les costumes, etc. Les participants discutent ensemble des thèmes qu'ils souhaitent aborder, écrivent, construisent et montent ensemble un spectacle qui est joué devant le tout public à la fin de l'année académique.
En septembre 2016, les animatrices ont rencontré le groupe pour lui proposer de participer à l'analyse partagée du territoire, d'exprimer artistiquement et "créativement" leur point de vue quant à l'accès à la culture.
De quelle façon? Les animatrices ont suggéré aux participants de réfléchir à leur rapport à la culture. Durant deux débuts de séances, elles ont expliqué le projet au groupe, recueilli ses impressions quant à son accès à la culture, à son intérêt pour celle-ci, etc. Les réactions ont été vives et nombreuses, ce qui a permis aux animatrices de proposer un approfondissement de cette thématique durant les ateliers. Les participants ont aimé la proposition et l'ont prise comme une occasion d'exprimer leur ressenti au tout public. Ils se sont lancé le pari de construire une pièce qui traiterait de ce qu'ils ont exprimé lors des deux premières séances.

Deux avantages :

> s'exprimer et montrer sur scène quels sont leurs rapports à la culture.

> créer une rencontre avec un public et engendrer une discussion, un débat sur la culture pour tous.

Accompagnement :

> Déborah Barbieri, comédienne de la Compagnie Théâtre sans accent

> Une animatrice de la MCA assiste le groupe et suit la progression du projet

Durant les ateliers, le besoin des participants de s'exprimer quant à cette thématique et l'envie de faire évoluer les pratiques étaient forts. Progressivement, l'histoire se met en place : ils improvisent des situations inspirées de leur vie, Déborah les aide à construire un scénario, une histoire qui

raconte la leur. Le groupe s'accorde sur 3 saynètes, répétées deux fois avec ce petit quelque chose qui change tout ! Puis viennent les répétitions, le travail de groupe autour de l'interprétation théâtrale de ces petites formes. Le groupe répète en compagnie de Déborah un mardi sur deux. Soucieux de proposer un travail de qualité, les participants souhaitent répéter une fois par semaine. Dès lors, la MCA a mis les locaux à leur disposition tous les mardis matins, le temps des répétitions. L'équipe leur ouvre donc les locaux pour les accueillir dans les meilleures conditions et l'animatrice suit les répétitions.
En mai 2017, ils ont présenté un spectacle de 30 minutes, comprenant trois situations déclinées de deux façons. En tout, six petites formes théâtrales drôles et justes sur l'accès aux activités socioculturelles pour les publics éloignés.
Les participants ont choisi de donner le titre *In-accessible* (à prononcer en anglais) pour montrer que ce qui manque pour un accès pour tous est mINime.
Parler c'est bien, mais agir est mieux. C'est suite à ce commentaire formulé par un bénéficiaire que l'idée de jouer la pièce à plusieurs endroits a émergé. Pour rencontrer un public divers, dans diverses communes, pour semer une prise de conscience chez certains, faire changer les choses petit à petit (une personne a vu le spectacle, en parle à 5 autres, qui en parlent à 5 autres…), pour trouver des alternatives, etc.

Trois thèmes ont été retenus par les participants concernant leur accès à la culture.

- **la mobilité**
- **l'utilisation des tickets Art.27 dans les institutions culturelles: l'occasion de se renseigner sur la connaissance qu'ont les publics de l'existence des tickets Art27.**
- **l'aide sociale et financière dans des domaines divers (CPAS)**

Impression générale : accès difficile aux institutions culturelles pour les publics qui ne sont pas habitués des lieux. Impression que « ce n'est pas fait pour tout le monde ».

Première représentation (16/06/2017) à la MCA dans le cadre des portes ouvertes du CEC

La première représentation du spectacle a été jouée durant les portes ouvertes du CEC qui réunissent les participants des différents ateliers et leurs familles, des associations du territoire, le tout public. Une occasion de s'exprimer devant un public qui n'est pas forcément sensibilisé à la thématique du public éloigné de la culture.
Suite au spectacle, un échange informel a été proposé puis un mur d'expression qui reprenait 2 questions : cf. *voir annexe*

- la culture pour tous, c'est …
- demain, à Arlon, je rêve de … (en termes socioculturelles : quels lieux j'aimerais retrouver, quels endroits j'aimerais fréquenter, etc.)

Deuxième représentation (le 25/06/2017) au festival théâtral Hors les murs du centre culturel d'Athus.

La question est étudiée par la mise en relation de deux pièces : celle construite par *le théâtre est toi* et celle proposée par des jeunes de l'atelier théâtre du CC Aubange qui ont choisi de parler du handicap. Les deux pièces sont jouées à la suite l'une de l'autre et amènent les comédiens et le

public à s'exprimer sur la question de la culture pour tous.

Le spectacle a également été joué au Particip'art de la MC Famenne-Ardenne et au Festival Mai li Mai lo. Les 4 représentations ont réuni des publics très différents : des adolescents, des familles, le tout public, des participants aux ateliers créatifs des centres culturels, etc. et ont suscité des échanges riches autour de la question de l'accès pour tous aux activités socioculturelles.

Synthèse des résultats : La culture pour tous, c'est / Demain, à Arlon, je rêve de :

- La liberté, l'indépendance
- Des espaces libres
- Que tout soit accessible à tous
- Tous venir égaux dans les lieux socioculturels
- Pouvoir échanger ensemble, partager
- La créativité par et pour tous
- La mixité et inclusion
- Des prix pour tous, des activités gratuites
- Des lieux accessibles gratuitement, des espaces libres de rencontre, d'échanges

A la suite de cette première action, la question qui a été posée par l'équipe, et qui sera étudiée dans le plan d'action opérationnel, est de savoir de quelle manière la MCA peut concrétiser cette envie de mixité, d'accès pour et par tous aux activités socioculturelles.

ACTION 2 : ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES CULTURELLES DES JEUNES

QUELS SONT LES RAPPORTS DES JEUNES AVEC LES INSTITUTIONS CULTURELLES DU TERRITOIRE? QUELLES SONT LEURS ENVIES POUR UN MEILLEUR LENDEMAIN CULTUREL À ARLON (ENTENDU COMME CHEF-LIEU)?

Les objectifs : interroger les pratiques socioculturelles de la jeunesse, pointée à plusieurs reprises comme moins concernée par l'offre culturelle régionale hors temps scolaire, et d'étudier leurs rapports aux institutions culturelles régionales.

Le procédé : le désir de la MCA était de confier un travail d'enquête à une personne extérieure et directement concernée par la question. Un regard extérieur apporte un regard neuf, des idées nouvelles, évite de reproduire les schémas intégrés par l'équipe et souligne les difficultés/points négatifs présents dans le travail déjà mis en place. Nous avons proposé à notre stagiaire Elénore, étudiante en 2ème année de Master en Langues et Littératures françaises et romanes à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, de prendre en charge ce travail, en collaboration avec les animatrices.
La première étape a été de rédiger l'enquête à partir des constats relevés dans l'autoévaluation. Que pensent les jeunes de la MCA ? Pourquoi ne fréquentent-ils que très peu les activités régionales ? Elénore a proposé une première mouture d'une enquête en ligne qui a touché une première vague de jeunes. Les réponses ont induit des questionnements de la part de l'équipe et d'Elénore, engendrant la réalisation d'une deuxième version de l'enquête qui a été étoffée afin d'y inclure les institutions culturelles du territoire et non pas la MCA uniquement. L'enquête a été partagée

via différents canaux : le Facebook personnel de notre stagiaire et de notre jeune animatrice, le Facebook de la MCA (publication qui a été partagée par une dizaine de partenaires socioculturels), le site Internet, un mailing ciblé, la newsletter. Cette diffusion a recueilli 254 réponses.
La difficulté de la mise en place d'une telle enquête est l'objectivité et la fiabilité de l'échantillonnage. Pour avoir une diversité de réponses, Elénore souhaitait recevoir 150 réponses. Le taux de réponse a été, dans ce contexte, très satisfaisant.

La représentativité régionale:
43% des répondants proviennent de la commune d'Arlon
47% autres communes de la Province
8 % en zone frontalière (France, Luxembourg)
2% autres

Synthèse des résultats : cf. *analyse complète en annexe*

À partir du résumé des résultats proposés par Elénore, nous pouvons relever plusieurs éléments intéressants à prendre en compte dans cette analyse.

A la recherche de lieux pour se retrouver, « zoner », échanger, créer.

- La communication de la MCA et des institutions socioculturelles en général est pointée du doigt comme peu adaptée aux jeunes.
- Image de la MCA qui est taxée d'élitisme : les jeunes ne se sentent pas accueillis, pas visés par la programmation, etc.
- Proposer un pan d'activités créé par et pour les jeunes

Notes de l'équipe suite à l'analyse des résultats :

- Les jeunes interrogés fréquentent peu la MCA, ce qui confirme l'autoévaluation. Les raisons invoquées sont dans l'ordre le manque d'informations, la fréquentation d'autres villes pour l'offre culturelle (Luxembourg, France), les spectacles complets, la programmation, l'image de la MCA, le prix, la situation géographique.
- L'équipe d'animation a déjà des idées qui émergent à chaud en réaction à la lecture du rapport : imaginer un cahier des charges en partenariat avec d'autres associations pour mettre en place un projet jeunes annuellement.
- Se concentrer sur la proposition d'une offre culturelle pour les jeunes
- Idée de constituer un conseil des jeunes
- Des tarifs spéciaux
- Décentraliser dans des lieux qui les touchent plus particulièrement
- Pour la MCA et en général, il y a une volonté
  - > de prendre en compte les envies et préoccupations des jeunes
  - > de promouvoir les jeunes artistes de la région
  - > de voir des liens se créer entre les associations de la région

L'enquête a été couplée à une étude de terrain : les animatrices ont été à la rencontre des jeunes lors de divers événements afin de récolter leur opinion concernant la culture. Ce micro-trottoir, qui a été l'occasion d'échanges très intéressants, a induit la création du troisième projet. De fait, les questions posées ont engendré des réponses parfois surprenantes qui ont poussé l'équipe à étendre l'action au tout public afin de répondre au besoin de se reconnecter aux citoyens du territoire et à leurs réalités.

ACTION 3 : ENQUÊTE SUR LES ENVIES CULTURELLES DES HABITANTS DU TERRITOIRE

QU'EST-CE QUE LA CULTURE POUR VOUS?
QUELS ENDROITS CULTURELS FRÉQUENTEZ-VOUS SUR LE TERRITOIRE?
QU'AIMERIEZ-VOUS VOIR ÉMERGER SUR LE TERRITOIRE EN TERMES D'OFFRES SOCIOCULTURELLES?

Les objectifs : entendre ce que les populations ont à dire sur la vie socioculturelle du territoire. Découvrir les envies pour nourrir nos pratiques d'animation. Se reconnecter aux réalités du territoire pour ajuster nos pratiques collectives.

Le procédé : L'équipe d'animation a réfléchi à trois questions à poser aux populations afin de mieux connaître leurs envies, leurs rêves pour leur territoire. Pourquoi poser ces questions ? Pour repartir des bases et prendre du recul vis-à-vis des pratiques en place depuis de nombreuses années. L'équipe souhaitait sortir de ses habitudes, avoir une meilleure vision des mécanismes socioculturels qui fonctionnent auprès de la population, entendre ce que les gens attendent des associations socioculturelles pour demain afin de travailler en corrélation avec les citoyens, de réajuster ses pratiques propres et ses liens au territoire.
Elles ont été posées à l'écrit (flyer coloré) et à l'oral (micro-trottoir) à divers moments et occasions :

- La Journée portes ouvertes de la Maison des Jeunes d'Arlon (mai 2017 – micro-trottoir)
- Le salon des Youtubers d'InforJeunes (mai 2017– micro-trottoir)
- Ces deux premiers événements ont été l'occasion de tester les questions : sont-elles assez ouvertes ? Apportent-elles des réponses pertinentes sur les pratiques et les envies actuelles et à venir des citoyens ?
- Lors de rencontres fortuites dans la Région
- Les rencontres culturelles de la ville d'Arlon (octobre 2017) : cette action était principalement destinée à être mise en place pour l'événement qui réunissait une grande partie des associations culturelles du territoire et qui visait à accueillir un grand nombre d'habitants du Chef-lieu, d'âges et d'horizons très divers. Lors de cet événement, des affiches colorées et une boîte aux lettres décorées étaient disposées au milieu d'un point de passage du Palais d'Arlon. L'animatrice sollicitait les citoyens à participer : ceux qui préféraient l'écrit pouvaient remplir le flyer, ceux qui étaient plus à l'aise à l'oral pouvait répondre en version micro-trottoir. La frustration : l'événement a attiré moins de monde qu'espéré, mais a toutefois permis de recueillir près de 200 réponses

A la suite de ces trois événements, les flyers ont été disposés dans les murs de la MCA, afin de permettre à un maximum de personnes de s'exprimer.

Synthèse des résultats :

Les réponses récurrentes :

- Demande de lieux dédiés à la rencontre avec une dimension socio artistique. Population qui devient acteur, espace de coworking. Artistes locaux dans les rues, musique dans les endroits insolites
- Communication : laquelle ? partagée à l'image du territoire partagé ? Beaucoup de choses s'organisent à Arlon et dans le Sud de la Province : mais une image est à réaffirmer.

- La culture est ici aussi : dualité entre la culture d'ailleurs (ouverture sur le monde extérieur, qui jouit d'une meilleure image) et la culture d'ici (à promouvoir grâce à des espaces de rencontre).
- Augmenter et développer les initiatives de rue qui impliquent les citoyens pour contrer la dynamique dortoir
- Faire vivre un espace numérique et regrouper les médias artistiques digitaux
- Espaces créatifs accessibles – endroits où tout le monde peut proposer des projets
- Mise en valeur des artistes locaux
- Proposer des endroits divers en ville pour exposition, danse, scène ouverte, concert
- Volonté de projections cinéma hors des circuits commerciaux

Les lieux fréquentés :

A Arlon

Maison de la Culture
Croix-Rouge
Musées (multiples)
Musée Gaspar
Cinéma
L'entrepôt
Le Palais
Hall polyvalent
MJ Arlon
Maison de la laïcité
Le Clack
Bibliothèque Arlon
Ludothèque
Librairies
Centre d'éducation permanente
Église (exposition)
Annoncer la Couleur
Concerts au café du nord
Galeries (citées : art du temps, la louve, espace beau site)
Aralunaires
Académie des Beaux-Arts
Académie de musique
Institut archéologique
Académie luxembourgeoise
Fête de la musique à Arlon
Apéro kiosque de Virton et Arlon
Télé accueil
ENEO
Autres centres culturels (cités : Rossignol, Bertrix, Athus, Bastogne)
CDJ divers
Mouvements de jeunesse
Théâtre amateur enfants et adultes (Chenois, scèn'impossip)
Autres bibliothèques
Asbl éveil musical
Musée d'Autelbas
Rencontres photographiques
Mediarts
Concept art expo
Atelier théâtral Udange
La Manufacture théâtrale (ISMA)
Les ateliers circomathiques (ITELA)
Club architecture
Club photo (cités : Photon Arlon, Photus Athus)

A l'extérieur

Film Fund Lux
Mudam
Grandes villes francophones
Philharmonie Luxembourg
Kulturfabrik Esch-sur-Alzette
Théâtre de Luxembourg
Théâtres bruxellois et liégeois
Grand théâtre de la Ville de Luxembourg
Eden Charleroi
Abattoirs de Namur
Cinémas frontaliers (cité : Utopia pour films d'auteur, Longwy et Luxembourg, Esch-sur-Alzette)
Rockhal
Den Atelier

ACTION 4 : ARLON IDENTITY

ENQUÊTE CITOYENNE PORTÉE PAR COMMON PARADOX ET DONT LA MCA A ÉTÉ PARTENAIRE
ARLON – QUELLE IMAGE ACTUELLE, QUELLE IMAGE IDÉALE,
QUE METTRE EN PLACE POUR S'EN APPROCHER ?

cf. *Voir annexe & http://www.commonparadox.com/*

Projet créé par Common Paradox, Start-up active dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Le but est de cocréer une image et une identité positive d'Arlon. Il y a une forte volonté de réinstaurer un dialogue entre les instances publiques et les citoyens. Arlon Identity se tient sur 1 an et demi et le projet est construit en 3 phases :

> **diagnostic :** image et identité actuelles

> **prospective :** quelle est l'image idéale ?

> **concrétisation :** que mettre en place pour s'approcher de l'image idéale ?

Chacune des phases propose des échanges avec les citoyens, pour l'investissement de tous et dans tous les domaines.

La MCA s'est investie dans l'élaboration de la phase 1 : Image et identité actuelles de la Ville.
Synthèse des résultats :

- **Arlon, en périphérie d'une capitale (Luxembourg) :** ville dortoir, capitale qui attire les travailleurs (Luxembourg) : effets de ville frontière, mouvements de population avec les autres communes, rôle important des espaces publics en manque, question du logement.
- **Arlon : statut de petite ville :** caractéristique mi rurale mi urbaine : les avantages des deux
- **Arlon et son centre-ville :** même si on est bien dans son village, intérêt pour le centre. Ville en relation avec les villages : liens en souffrance ?
- **Arlonais et non Arlonais :** le sentiment d'appartenance en question, en fonction de notre rapport à la ville. Quelle cohésion ?

Ce qui a été exprimé durant les panels de discussion :

- Repenser les problèmes de mobilité : la question des aménagements pour les piétons et les cyclistes pour faciliter les trajets entre centre et périphérie.
- Se réapproprier la ville de façon citoyenne pourrait induire la création de lieux d'échange (exemple des *Incroyables comestibles* qui réunissent les citoyens autour d'un projet de potager urbain).
- Problème actuel : les gens ne se parlent plus : c'est la fonction de l'espace public
- Rôle de l'urbanisme et de l'architecture
- Trop d'individualisme : relier les opérateurs
- Travailler le brassage culturel induit par les trois frontières
- Quelle consommation : alimentaire, socioculturelle, Internet…
- Arlon, chef-lieu et pôle attractif ?

- Arlon, vivier important de bénévoles
- Attrait du Luxembourg : de nouveaux habitants qui viennent habiter en province de Luxembourg et qui contribuent à son identité en apportant un brassage culturel, de nouvelles initiatives : comment accompagner ce changement d'identité ?
- Manque d'endroits où se rencontrer, de dynamisme
- Retrouver des valeurs de collectivité pour lutter contre l'individualisme

Un tableau global pour recouper les données

L'ensemble des actions mises en place pour recueillir le vécu et les envies des citoyens a permis de récolter un nombre de données important. Recouper les données, trier l'information devenait compliqué. L'équipe d'animation a alors pris le temps de tout renseigner sur un tableau récapitulatif qui a ensuite pris place dans les locaux et est devenu une base de discussion sur l'analyse partagée.

L'organisation : les différentes actions sont reprises et agencées de gauche à droite (gauche : partie consacrée à la ville, droite : partie consacrée à la province de Luxembourg, avec un glissement progressif d'une catégorie à l'autre).

A partir de cet outil, l'équipe a pris 10 minutes chrono, sous forme de jeu, pour répondre à la question : et qu'est-ce qu'on en retient ?

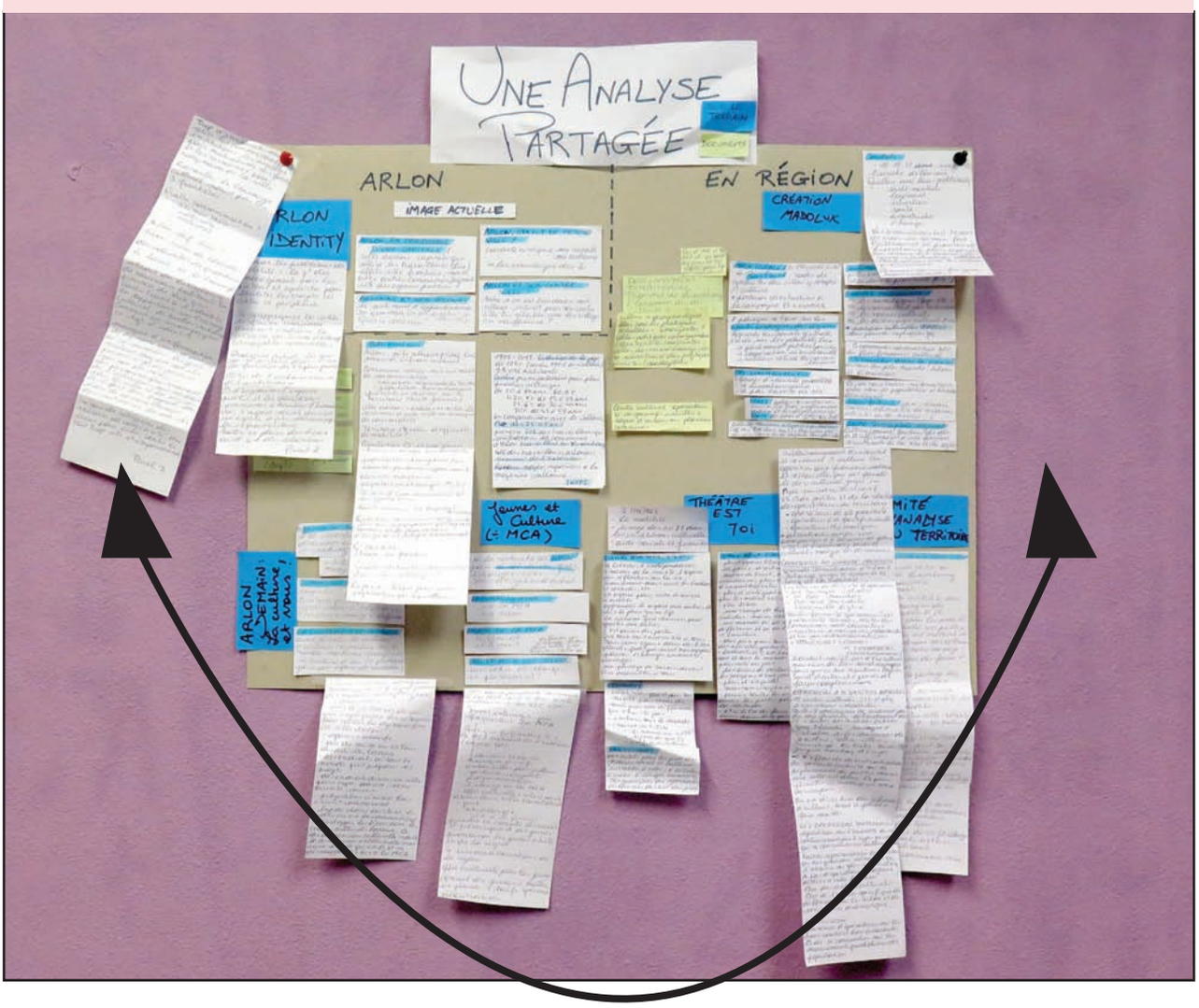

Les points que l'équipe retient

> hors du cadre scolaire, peu d'offres socioculturelles qui conviennent aux jeunes sur le territoire : créer quelque chose par, avec et pour les jeunes

> sentiment d'éloignement administratif et culturel

> la communication à développer – lutter contre l'image de spectacles toujours complets et le sentiment qu'il n'y a rien dans la province et la commune

> il y a beaucoup d'activités socioculturelles dans le sud de la Province ! Comment les mettre en valeur ?

> aménagement de l'espace public pour améliorer la mobilité douce et proposer des espaces de rencontre, de création

> caractère mi rural mi urbain

> tissu associatif important et porteur – mutualiser les ressources, centraliser les efforts, travail commun.

> la voracité culturelle en province de Luxembourg

> volonté d'activités pour public mixte

> mouvements des populations : travailleurs qui entrent et qui sortent, attrait des fonctions du chef-lieu.

> mixité sociale : précarité vs milieux favorisés

> accès symbolique, financier (handi, jeunes, etc.), géographique pose problème à certains citoyens.

> dualité entre les activités socio artistiques locales et internationales : à combiner

> lutte contre l'individualisme : relier les opérateur, recréer du lien social par les activités citoyennes, dans la rue

Les problématiques en tension sur le territoire :

> Créer un réseau d'associations dans le sud de la province pour un partage de ressources et un travail partagé sans concurrence.

> Sentiment d'éloignement administratif et culturel : besoin d'une offre culturelle riche et diversifiée

> Le manque de mixité dans les activités et les lieux socioculturels

> Manque d'activités, de lieux, de projets destinés aux ou qui intéressent les jeunes hors temps scolaire et manque d'initiatives qui émanent de ce public.

> La communication et l'image de la MCA

> Manque d'activités pour tous, ouvertes à tous

> La mobilité

> L'accès financier et symbolique

A la fin de l'analyse partagée, l'équipe a rassemblé le Conseil d'Orientation afin d'établir avec lui des enjeux à développer pour répondre aux problématiques en tension sur le territoire. La réunion tenue le 7 mai 2018 a permis de faire le lien entre les résultats de l'autoévaluation et de l'analyse partagée et les enjeux qui pourraient être défendus par la MCA pour répondre au mieux aux problématiques précitées.
Nos enjeux vont devoir répondre à certaines de ces tensions. Toutefois, la MCA ne pourra pas agir sur toutes les problématiques. C'est le CA, sur les conseils du CO et de l'équipe d'animation, qui tranchera sur les enjeux finaux qui seront menés par la MCA.
Ce processus sera détaillé en introduction de la partie « Enjeux ».

LES ENJEUX

LES ENJEUX

Lors du CO du 7 mai 2018, la synthèse de la mise en place et des résultats de l'autoévaluation ainsi que de l'analyse partagée a été discutée et débattue. Par allers-retours successifs, le CO a complété les démarches envisagées par l'équipe, a commenté de façon réflexive et critique les synthèses présentées.

Pour lancer la discussion sur les enjeux, l'équipe a présenté ce qu'elle a retenu de l'autoévaluation et de l'analyse partagée (suite à un exercice proposé par la formatrice Cécile Paul qui consistait à donner, à chaud, les éléments qui marquaient les animatrices quant à l'autoévaluation et à l'analyse partagée).

Ensuite, les animatrices ont posé la question suivante : « L'autoévaluation et l'analyse partagée ont sans doute fait écho chez vous, membres du CO. Quels sont les liens avec vos propres expériences ? Quelles sont les thématiques importantes ? Quels parallèles existent entre les deux démarches ? » Ceci a donné lieu à des échanges qui avaient pour but de préparer les membres à l'étape suivante.

Les animatrices ont ensuite proposé une animation à partir de post-its de couleurs aux membres du conseil d'orientation à partir de la question : « quelles sont les questions clés à se poser sur le territoire ? ».

Le tableau des résultats :

Hypothèses d'enjeux citées	Réflexions corollaires
Remettre la jeunesse en lumière sur le territoire. Les jeunes sont sollicités via l'offre scolaire, mais peu en-dehors.	Que font les jeunes en-dehors du cadre scolaire, qu'est-ce qui leur est proposé ? Image (élitiste) de la MCA auprès de son public jeune : la revoir via une réflexion autour de la communication, des rencontres avec les jeunes et des partenariats. Cette réflexion est aussi valable pour le public général.
Travailler le territoire avec, par et pour les jeunes. La culture et les jeunes, la culture des jeunes, pour et par eux.	Prendre en compte les aspects financier, symbolique et l'intérêt des jeunes. Les jeunes sont (ou non) les futurs voraces culturels. Besoin également de toucher les étudiants qui sont de plus en plus nombreux en raison de l'augmentation de l'offre scolaire supérieure à Arlon/Virton/Libramont.
Envisager la question de cité dortoir comme un atout à exploiter. Une population à toucher. Recréer du lien social entre les travailleurs qui entrent et sortent, les nouveaux arrivants, les étudiants.	Quel public est présent sur le territoire : > en journée > en soirée quels mouvements de populations ?

S'attacher au public scolaire et lui proposer une offre socioculturelle diverse.	Toucher le public scolaire pour montrer la diversité des arts, la diversité culturelle et leur donner le goût de la culture, qui est une porte ouverte sur le monde.
Relier les villages aux centres **En question : les liens des entités avec les structures présentes dans les communes limitrophes. Le réseautage entre structures de communes limitrophes.** **Amener la culture dans les villages et les communes dispersées.**	Développer des contacts avec les populations des petites entités qui n'osent pas toujours faire le pas vers les institutions/associations et ne savent pas forcément ce qui existe. Au-delà du sport, qu'existe-t-il dans les petites entités ? Important de maintenir l'effort pour intéresser les jeunes à la culture afin qu'ils continuent à s'intéresser à l'art, à ce qui les entoure, la société…
Le numérique	*Il me semble qu'un écueil fréquent consiste à considérer la culture comme une alternative aux «divertissements digitaux ». Je crois que c'est une erreur et que la culture doit s'approprier les nouvelles technos, que ce soit comme vecteur de marketing, comme outil de diffusion ou comme art en tant que tel.* Vincent Thomas, par mail
Comment travailler avec les disparités sociales présentes sur le territoire ? **Lutte contre une certaine fracture socio-économique**	Situation financière particulière liée à la proximité du Luxembourg. Coût de la vie plus élevé que dans d'autres régions belges mais région moins riche que sa voisine, salaires grand-ducaux plus élevés, etc.
Recréer du lien social	Les habitants, pour travailler, s'en vont ailleurs. Les travailleurs arlonais sont nombreux à provenir de l'extérieur. Les nouveaux arrivants/habitants ne sont pas toujours bien accueillis. Les habitants ne se connaissent plus. C'est une question de société qui est de mise bien au-delà du territoire sud-luxembourgeois.
Redonner une image conviviale à la région	Le manque de convivialité de la région a été souligné à plusieurs reprises. Froideur.
La participation active des publics **Ce n'est pas nécessairement aux institutions de faire vivre les citoyens mais aussi que les citoyens fassent bouger les choses.**	Envie croissante de partage citoyen, de lieux de rencontre et de création, d'actions. Important que les publics puissent faire vivre leur territoire et que les structures les soutiennent. La région bougerait davantage. Des lieux de rencontre à partager et pas seulement des aménagements extérieurs. Faire de la place dans les institutions, les aménager pour favoriser ces rencontres. Réaménagement des espaces libres dans les villages (anciennes écoles ou autres bâtiments abandonnés). Que les gens se réapproprient le territoire.

La coordination avec les autres centres culturels du territoire	Pour que chacun des centres développe ses spécificités en lien avec les autres.
La mixité des publics Évoluer en parallèle avec la mixité présente sur le territoire	Montrer ce qui existe déjà. Travailler la mixité en termes d'âge, d'origine sociale, de finances, d'origine géographique, de handicap, etc.
Mise en avant des artistes et acteurs locaux	La question locale en jeu
La mobilité et l'habitat dispersé : s'adapter à son territoire et à ses réalités.	
Mettre en valeur la diversité des activités et actions proposées en province de Luxembourg.	Une journée pour montrer ce qui existe ? En termes de festivals ou plus large ? Mutualiser les informations, la mise en valeur des acteurs.
Combler le manque d'infrastructures théâtrales dans la région sud-Luxembourg	Quelle est la place du Rox ? Du palais ? D'autres salles ? Quelle offre pour quelle demande ?
La culture au service du développement personnel et de l'éducation permanente.	
La diversification culturelle	Représenter les arts, les supports et les genres. En lien avec « l'éducation » aux arts et aux genres des jeunes.
Offrir un programme de qualité à une région dite « régionalisée », oubliée par les pôles de décision et de création (Bruxelles et autres)	Cinéma Théâtre Expositions de toutes sortes Arts plastiques …
Relier les associations et acteurs du territoire, construire un réseau associatif fort.	MCA : Quels liens avec les associations en ce qui concerne le théâtre amateur ? Il existe un complexe d'infériorité quant aux centres de décision qui se déplacent vers le nord de la Province. Il ne se passe jamais rien ? il y a un problème de mise en valeur, un réseautage communicationnel. Le territoire a la chance de compter de nombreuses activités. Il y a beaucoup mais les gens se plaignent qu'il n'y a rien. Travail à effectuer là-dessus. Collaboration et solidarité entre opérateurs du territoire en permettant à chacun de rester dans ses missions. Être ensemble tout en étant soi-même.

Le développement culturel régional	MCA : centre culturel régional (catégorie 1), postule pour une intensification de l'action sur le territoire. Le contrat-programme doit souligner le souci d'être régional des points de vue social et culturel. La MCA doit parfois s'oublier pour permettre aux autres d'exister, de se sentir mieux sur le territoire, de se mettre en lumière. Que l'équipe de la MCA montre davantage qu'elle soutient les activités existantes dans la région (exemple : vernissages du Musée Gaspar). Renforcer le soutien aux associations pour le développement de leurs propres activités (comme la MCA le fait déjà pour les services clubs comme Télé accueil ou ENEO par exemples). Comment soutient-on les communes qui n'ont pas de CC ?
Accès au cinéma de qualité	Que les CC se mouillent pour essayer d'orienter les gens vers des salles qui proposent du bon cinéma. Lien avec la programmation de qualité en général.
L'identité : être d'ici ou d'ailleurs. Recréer un tissu social identitaire : entre local/régional et national/ international	Promouvoir un ancrage local sans être dans le repli. Ouverture sur le monde sans nier l'identité locale et régionale
La rencontre entre les populations du territoire.	Proposer des espaces de rencontre ? Où se retrouver ? La population vit de moins en moins dans des espaces ouverts. Le logement en appartement est de plus en plus fréquent. On ne se retrouve plus sur le pas de la porte pour discuter. La circulation ne le permet plus non plus.
La spontanéité	Des spectacles de plus petite ampleur qui permettent davantage de spontanéité.
Autres idées :	• Fête interculturelle pour mixer les générations, les cultures… les publics • Circuit navette vers différentes activités extérieures à Arlon : jardins ouverts, Festival du conte de Chiny, Gaume Jazz, etc. • Comparer avec d'autres centres culturels de même catégorie, d'autres villes de même configuration

Ce sont 25 idées qui ont été formulées par les membres. L'équipe et le CO les a regroupées en 12 hypothèses d'enjeux généraux qui ont été proposées au Conseil d'Administration.

- La Province de Luxembourg est peu équipée en infrastructures culturelles et artistiques professionnelles. Un enjeu sera de proposer une programmation artistique et culturelle diverse et de qualité à une population défavorisée en termes de propositions (théâtre, cinéma, etc.).
- Étant donné l'offre scolaire dans la région sud-luxembourgeoise et le fait que plusieurs communes n'ont pas de centre culturel, un enjeu sera de maintenir une attention particulière au public scolaire, des crèches à l'enseignement supérieur et lui offrir également une programmation artistique de qualité.
- Si l'offre culturelle en temps scolaire est bien assurée par nos soins, il y a peu d'activités socioculturelles/de lieux proposés pour les jeunes en temps extrascolaire. Un enjeu serait, en partenariat avec les associations de jeunes du territoire (Maison des jeunes, Mado, etc.), de développer des espaces de découverte culturelle et artistique à destination de ce public.
- Le territoire est concerné par des questions de mobilité, de logement, de cité dortoir, de convivialité. Un enjeu sera de travailler sur un territoire à l'habitat dispersé afin de reconnecter les communes, les villages, les gens entre eux, de développer les actions et les accès socioculturels dans les villages et communes limitrophes.
- La question du numérique se développe dans notre société. Elle concerne aussi bien les canaux de communication que les supports artistiques. Un enjeu sera de s'approprier les nouvelles technologies comme vecteur de marketing mais aussi comme support artistique en tant que tel.
- La région sud-luxembourgeoise est une région à la fois très riche mais avec des poches de pauvreté. Ceci entraîne des disparités socioéconomiques entre les quartiers, les communes, les habitants. Un enjeu sera de se préoccuper des disparités socio-économiques, de lutter contre les fractures sociales et financières.
- Les citoyens souhaitent faire vivre leur territoire, ont tendance à reprendre en main la mise en place des actions sur leur lieu de vie, ont envie de partage citoyen. Il existe une demande de programmes d'éducation permanente pour le développement personnel et collectif. Un enjeu sera d'ouvrir des espaces aux citoyens et de leur offrir un rôle plus participatif dans le paysage socioculturel : le développement de citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires qui ont accès à la parole, à l'action.
- Le territoire compte un nombre important d'associations socioculturelles aux missions diverses. Un enjeu sera de relier les associations et acteurs du territoire en tissant des partenariats forts, de construire un réseau afin de participer ensemble au développement socioculturel du territoire, de développer une solidarité et une collaboration entre opérateurs du territoire (être ensemble en étant soi-même).
- Le Belge luxembourgeois est partagé entre une identité d'ici et d'ailleurs : entre local/régional et national/international. Un enjeu sera de promouvoir un ancrage local dans une réalité nationale, de promouvoir une ouverture sur le monde sans nier l'identité locale/régionale.
- Le territoire évolue ! Il y a des mouvements de populations, des travailleurs qui entrent et sortent, l'implantation d'institutions pour personnes âgées et pour personnes porteuses de

handicap. Le territoire évolue vers une mixité croissante et un enjeu sera de travailler avec cette mixité (en termes d'âges, d'origines géographiques, de conditions de vie, etc.).

- La population a révélé son envie de création, de libération artistique. Il y a une envie de rencontres artistiques au sein d'ateliers pluridisciplinaires. Un enjeu sera d'être une région d'expression et de créativité artistique et de permettre à toutes les populations d'accéder aux outils d'expression et de communication.
- La situation géographique de la région sud-luxembourgeoise, aux frontières de la France, de l'Allemagne et du Luxembourg, interroge sur les liens avec ses voisins. Un enjeu sera de développer une pratique d'échanges transfrontaliers.

Lors de sa séance du 17 mai 2018, l'équipe d'animation et le CA ont discuté des différents enjeux proposés par le CO : lesquels correspondent à l'activité actuelle ? Lesquels répondent le mieux aux questions posées par l'analyse partagée et l'autoévaluation tout en correspondant aux missions d'un centre culturel ? Lesquels les animateurs souhaitent-ils davantage mettre en place ? Lesquels sont des nouveautés ? Lesquels sont réalisables en fonction des missions des centres culturels ? Un débat, riche d'idées et de réflexions, a finalement mené à un accord sur les enjeux suivants.

L'ambition générale ? Faire bouger la MCA tout en maintenant ce qui fait son identité.

Pour formuler les enjeux à partir de l'autoévaluation et de l'analyse partagée, l'équipe a choisi l'outil d'écriture « étant donné que… » proposé lors des journées formation à l'écriture du dossier de reconnaissance organisées par le CESEP et la Ville de Namur.*

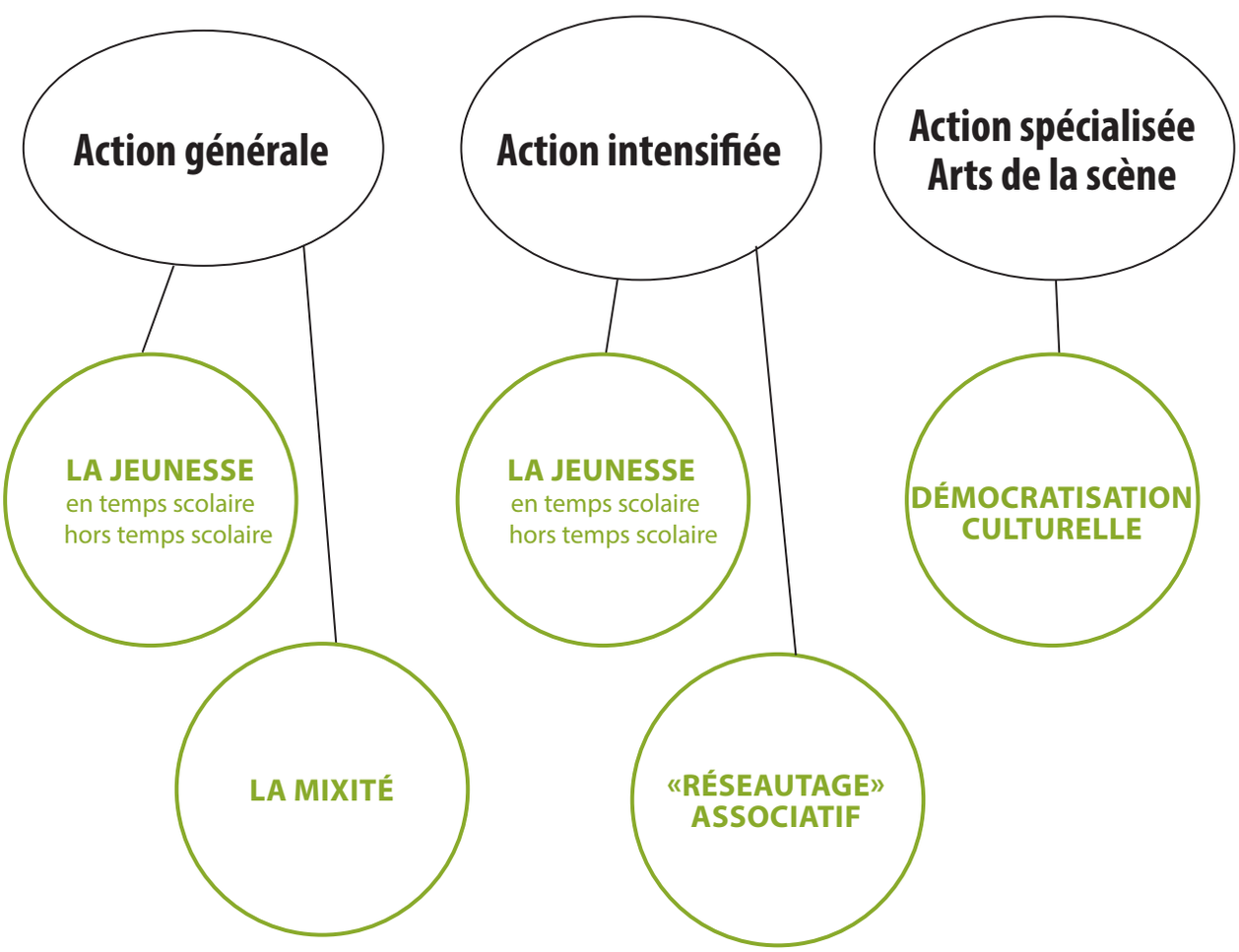

* Deux animatrices ont suivi cette formation entre avril et juin 2018

ENJEU NUMÉRO 1

Étant donné :

Les résultats de l'analyse partagée :

- Les jeunes sont en demande de lieu de création et d'expression
- Les jeunes sont en demande de lieu de rencontre, d'échange
- La densité de population jeune à Arlon et dans la région : pyramide inversée et nombre d'infrastructures scolaires important

Les résultats de l'autoévaluation :

- L'offre scolaire trouve toujours sa pertinence auprès des publics, en témoignent les chiffres de fréquentation, la programmation, les retours
- Le public jeune est peu touché en-dehors de cet axe scolaire et du CEC
- La volonté de la MCA est de s'ouvrir à tous les publics présents sur son territoire et que chacun d'entre eux puisse construire sa place au sein du CC.
- La distinction soulignée de deux publics jeunes : les jeunes en temps scolaire (touchés par l'offre) et le public jeune hors temps scolaire (peu touché), au-delà des étudiants

L'historique

- La MCA a développé des compétences et jouit d'une forte expérience dans le travail avec le public scolaire. Elle étend depuis plusieurs années ses partenariats avec les acteurs scolaires du territoire et a la volonté de développer le réseau pour une expérience plus forte.

L'équipe de la MCA souhaite

Maintenir l'offre scolaire en termes de chiffres, de qualité d'accompagnement et de diversité des activités proposées tout en améliorant la mise en place des formations et des ateliers d'appropriation et toujours en réinterrogeant l'accompagnement mis en place.

Elle souhaite transformer son image auprès des jeunes mais surtout son rapport concret à ce public en construisant avec eux un centre culturel qui leur correspond :

> en incluant une délégation « jeune » dans le conseil d'orientation afin de construire ensemble des actions pour tous

> en mettant en place un conseil jeune avec des projets larges sujets à appels.

> en organisant des initiatives socioculturelles avec eux et pour eux (en partenariat)

> en leur donnant de l'espace au sein du territoire (avec les associations jeunes du territoire)

Pour cela, la MCA va

Poursuivre ses démarches pour l'organisation d'un programme scolaire éclectique et varié en exploitant au mieux ses infrastructures et en proposant également des activités à l'extérieur. Ce programme est basé sur la diffusion pour développer des compétences et des droits culturels en temps scolaire.

Aller à la rencontre de comités étudiants et des publics jeunes fréquentant le territoire afin d'ajouter des représentants des jeunes au sein du conseil d'orientation pour la construction d'un centre culturel pour tous.

Constituer un conseil jeune en son sein proposant des appels à projets (2 par an) qui seront mis sur pied par des jeunes avec le soutien de l'équipe de la MCA.

Rechercher, avec le comité d'analyse du territoire et en parallèle de la MADO, des lieux à ouvrir aux jeunes pour des échanges créatifs, artistiques ou des rencontres en toute liberté sans obligation de « consommation ».

Et ce, pour renforcer

De manière générale : les droits culturels, en ce qu'ils garantissent la liberté de chacun de vivre son identité culturelle comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité » - identité et patrimoines culturels, références à des communautés culturelles, accès et participation culturelle, éducation et formation à la culture, information et communication autour de la culture. Chacun a le droit à un épanouissement culturel et social (Constitution belge, art 23).

Les droits culturels de tous : l'enjeu « jeunes » vient compléter l'offre actuelle de la MCA qui touche tous les types de publics présents sur son territoire.
Plus spécifiquement :

> le droit d'accès à l'éducation
> le droit de diffuser et de promouvoir ses créations
> le droit aux patrimoines culturels
> le droit de participer à la vie culturelle (dans les deux sens : en partageant ses créations, en accédant à des activités culturelles diverses)
> l'accès au programme culturel

En mobilisant

> son expérience sur le terrain scolaire pour renforcer, diversifier, améliorer son action.
> les partenariats dans le domaine scolaire
> les partenariats pour une mise en commun des ressources et des expertises : deux partenaires privilégiés : la Maison des Jeunes Arlon (collectif des maisons de jeunes ?) – Infor Jeunes Luxembourg. Autres partenariats à envisager : les clubs sportifs et les mouvements de jeunesse qui brassent de nombreux jeunes en province de Luxembourg.
> s'investir dans la MADO en construction pour y apporter une dimension culturelle proche des jeunes qui la recherche.

Formulation de l'enjeu

La commune d'Arlon est caractérisée par une forte présence jeune, présence attestée par plusieurs ressources statistiques. La population croît et est non vieillissante, le nombre d'infrastructures scolaires (secondaires et supérieures) et de cursus se développent également. La jeunesse est notre avenir. Cependant, les citoyens et les partenaires associatifs ont tous deux constaté, durant l'autoévaluation, l'analyse partagée et les réunions du CO et du comité d'analyse, une faiblesse de l'offre socioculturelle adaptée aux jeunes ou qui rencontre leurs attentes, principalement hors temps scolaire. Pourtant, l'analyse partagée a aussi montré que les jeunes sont en demande d'espaces de création, d'implication sur le territoire, d'échanges et de rencontres. Dans un tel contexte, l'enjeu sera de favoriser le développement d'initiatives et d'espaces socioculturels pour les jeunes, élaborés par les jeunes accompagnés par la MCA et les associations expérimentées du secteur jeunesse. Ces initiatives seront proposées en temps scolaire et hors temps scolaire afin de diversifier les approches. Elles concerneront les jeunes de 15 à 30 ans répartis en plusieurs tranches.

ENJEU NUMÉRO 2

Etant donné :

Les résultats de l'autoévaluation :

- L'axe *éducation permanente* connaît un engouement grandissant : la population prend de plus en plus son droit à l'expression sur l'espace public
- Chaque axe rencontre un public mais il y a peu de rencontres entre des publics différents.

Les résultats de l'analyse partagée :

- Les mouvements de population importants à Arlon et dans le Sud de la Province de Luxembourg : travailleurs qui entrent et qui sortent, l'attrait du chef-lieu et l'attrait du Grand-Duché de Luxembourg qui pousse les travailleurs à vivre à Arlon (et dans le Sud-Luxembourg).
- La forte demande en espaces de rencontres et d'expression
- La mixité présente sur le territoire : mixité socioéconomique due à la réalité des frontières, mixité entre identité urbaine et identité rurale, mixité entre identités locale, régionale, nationale et internationale, mixité des origines géographiques
- Manque de connexions entre les villes, entre les villes et leurs villages et problèmes de mobilité
- La demande de mixité dans les activités socioculturelles
- Chaque association rencontre un public : volonté de mélange
- Sentiment d'éloignement par rapport aux pôles bancaires, sociaux, économiques, culturels, associatifs, de décision… (Arlon perd peu à peu son statut de Chef-lieu).

L'équipe de la MCA souhaite

> Mettre en place des procédés internes et externes afin de favoriser la mixité dans des lieux de rencontre, dans les activités, dans les différents axes de politique culturelle. Elle

souhaite aussi réinterroger ses espaces d'accueil et ses relations avec les associations extérieures.

> Reconnecter les entités, les communes et relier les habitants d'une même région dans l'idée de réinventer ensemble des espaces de rencontre qui tiennent compte des réalités du territoire, des évolutions que ce dernier a connues ces dernières années et connaît actuellement : arrivée de nouveaux habitants pour des raisons économiques diverses, population non vieillissante, volonté grandissante des citoyens de prendre part dans la vie de la région, etc.

> Développer des espaces de rencontre en son sein

> Participer à l'espace de rencontre mis en place par la Province (Madolux)

> Travailler avec les associations du territoire au réaménagement de certains espaces

Pour cela, la MCA va

> Suivre des formations pour l'aménagement des espaces par les publics et interroger les publics sur l'aménagement de la MCA

> Interroger les populations sur leurs envies concrètes pour des lieux de mixité. Actuellement, le constat a été posé : les habitants sont en demande de lieux de rencontre et d'échanges. Mais comment les envisagent-ils ? Par la consultation populaire, l'équipe de la MCA travaillera avec les citoyens pour construire de nouveaux espaces.

> Maintenir une programmation artistique et culturelle de qualité à destination de tous les citoyens en maintenant une attention particulière aux publics dits éloignés/empêchés.

> Faire de la mixité des citoyens présente sur le territoire une force pour réinventer les espaces et les moments de rencontre dans le respect de la diversité des cultures et de ses modes d'expression. A partir de cette mixité, proposer à tous une place dans le centre culturel, ensemble ou individuellement.

> Participer au développement de citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

> Accorder une attention particulière au caractère dispersé de l'habitat et assumer notre rôle fédérateur dans un double mouvement : accueillir et aller vers. La MCA souhaite s'affirmer dans un mouvement à double flux : à la fois comme un lieu d'accueil fort et ouvert, qui rassemble dans une infrastructure fédératrice de la diversité, et comme un partenaire déterminant sur le territoire, qui rayonne vers l'extérieur pour soutenir les associations et entités locales.

Et ce, pour renforcer

> De manière générale : les droits culturels

> Le droit à l'identité

> Le droit aux patrimoines

> Le droit de référence à des communautés culturelles

> L'accès à la culture

- Le droit de participer à la vie culturelle grâce à des procédures démocratiques de coopération
- Le droit à diffuser et à promouvoir ses créations
- Le droit d'accès à l'éducation
- Le droit à l'information (pluraliste).

En mobilisant

- Le comité d'analyse socioculturelle du territoire
- Les partenaires associatifs et culturels qui font vivre notre territoire
- La solidarité
- Les communes et entités locales
- Les citoyens qui souhaitent s'investir dans la vie du territoire

Formulation de l'enjeu :

La commune d'Arlon est caractérisée par une mixité des profils de citoyens qui l'habitent ou la font vivre et des mouvements de populations quotidiens (beaucoup de travailleurs entrent chaque jour à Arlon pour exercer leur fonction et en ressortent, beaucoup d'habitants sortent de la ville pour aller travailler à l'extérieur et rentrent ensuite à leur domicile). L'analyse partagée a permis de constater que des citoyens divers partagent le territoire : un public précarisé et un public plus aisé, une population étrangère (d'autres régions de Belgique, de pays limitrophes et des demandeurs d'asile passés par le centre d'accueil Croix-Rouge Visages du Monde de Stockem), des travailleurs et des habitants, des étudiants, etc. Elle a aussi souligné le manque d'espaces de rencontre entre ces populations diverses.
En parallèle de ce constat, les associations du territoire, le CO et l'équipe observent qu'il y a peu de mixité au sein de leurs activités. Chaque association brasse son public particulier mais peu de connexions existent entre les populations. Pourtant, les habitants ont formulé le souhait de développer des espaces de rencontre au sein de la commune afin de favoriser cette mixité des populations, la rencontre entre les habitants et les personnes qui font vivre la commune.
Dans un tel contexte, l'enjeu sera de faire se rencontrer les cultures, les identités sur un territoire qui brasse une belle mixité et de favoriser les liens sur un territoire où l'habitat dispersé, le caractère dortoir, l'attrait frontalier… influencent les rapports entre les habitants.

QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES

Le numérique, le frontalier, la mobilité : voici trois enjeux dont la MCA aurait pu se saisir, mais les discussions au CA ont apporté les éclairages suivants.

Le numérique :

C'est le président du Conseil d'Orientation, Vincent Thomas, qui souligne régulièrement l'importance du passage au numérique. Absent lors de la réunion du CO du 7 mai, il nous a précisé

par email :
Il me semble qu'un écueil fréquent consiste à considérer la culture comme une alternative aux «divertissements digitaux ». Je crois que c'est une erreur et que la culture doit s'approprier les nouvelles technos, que ce soit comme vecteur de marketing, comme outil de diffusion ou comme art en tant que tel.

Plutôt que de choisir le numérique comme enjeu, la MCA souhaite se l'approprier de façon quotidienne et transversale dans son travail vers les publics. Les opérations culturelles seront ponctuées de réflexions sur le numérique : quelle communication choisir pour toucher les différentes populations, comment voir le numérique comme un outil facilitateur plutôt qu'une difficulté, etc. L'équipe d'animation et l'équipe d'accueil suivront toutes deux des formations aux outils numériques afin que ceux-ci deviennent des alliés au développement des nouveaux enjeux de la MCA.

Le frontalier :

Plusieurs membres du CA sont attachés à l'objectif du travail frontalier en partenariat avec les institutions culturelles de la Grande Région. Un échange a d'ailleurs concerné ce sujet lors du CA du 17 mai 2018. Toutefois, le frontalier a moins intéressé les citoyens durant l'analyse partagée et les différentes rencontres que le processus a suscitées. Davantage attachés à développer des lieux au sein même de la commune et pour les citoyens et travailleurs qui l'habitent et la font vivre, le frontalier a de fait été moins abordé. Ce qui pose question en regard des objectifs que la MCA s'était fixé en 2009. Le travail frontalier a progressivement évolué pour intégrer plusieurs des axes de travail de la MCA. Des partenariats se sont développés au-delà des frontières avec des écoles et des structures socioculturelles. Cette dimension sera davantage un moyen pour développer les objectifs (principalement de spécialisation en arts de la scène) plutôt qu'un objectif à part entière.

La mobilité :

La mobilité est une question qui revient régulièrement au sein des réunions d'équipe, du CO, du comité d'analyse. Pourquoi l'équipe de la MCA n'a pas souhaité développer la question de la mobilité malgré son occurrence dans l'autoévaluation et l'analyse partagée ?

2 initiatives existent sur la commune d'Arlon :

> Une commission communale de mobilité douce et réduite (CCMDR) qui a sondé la population et émis des enjeux pour le territoire.*
> le Plan Communal de Mobilité, en cours d'étude par un bureau d'experts commandité par la commune.

Actuellement dans une période d'analyse, ces initiatives ont pour but d'émettre des résultats puis de proposer des solutions concrètes. La MCA envisage de soutenir cette dernière phase en connectant les initiatives au citoyen, mais préfère en attendant laisser ce champ d'action à des professionnels pour se concentrer sur d'autres objectifs soulignés importants par les citoyens.

* http://www.secumobilite.be/423732884

OPÉRATIONS CULTURELLES

OPÉRATIONS CULTURELLES

A partir de la synthèse de l'autoévaluation et de l'analyse partagée, et des précédentes réunions du Conseil d'Orientation, l'équipe a tenu deux journées de réflexion et de travail d'équipe pour réfléchir aux opérations culturelles à mettre en place afin de répondre aux besoins du territoire et de remplir les objectifs des enjeux. Très fructueuses, ces deux journées ont permis d'établir un premier plan d'action qui est le suivant :

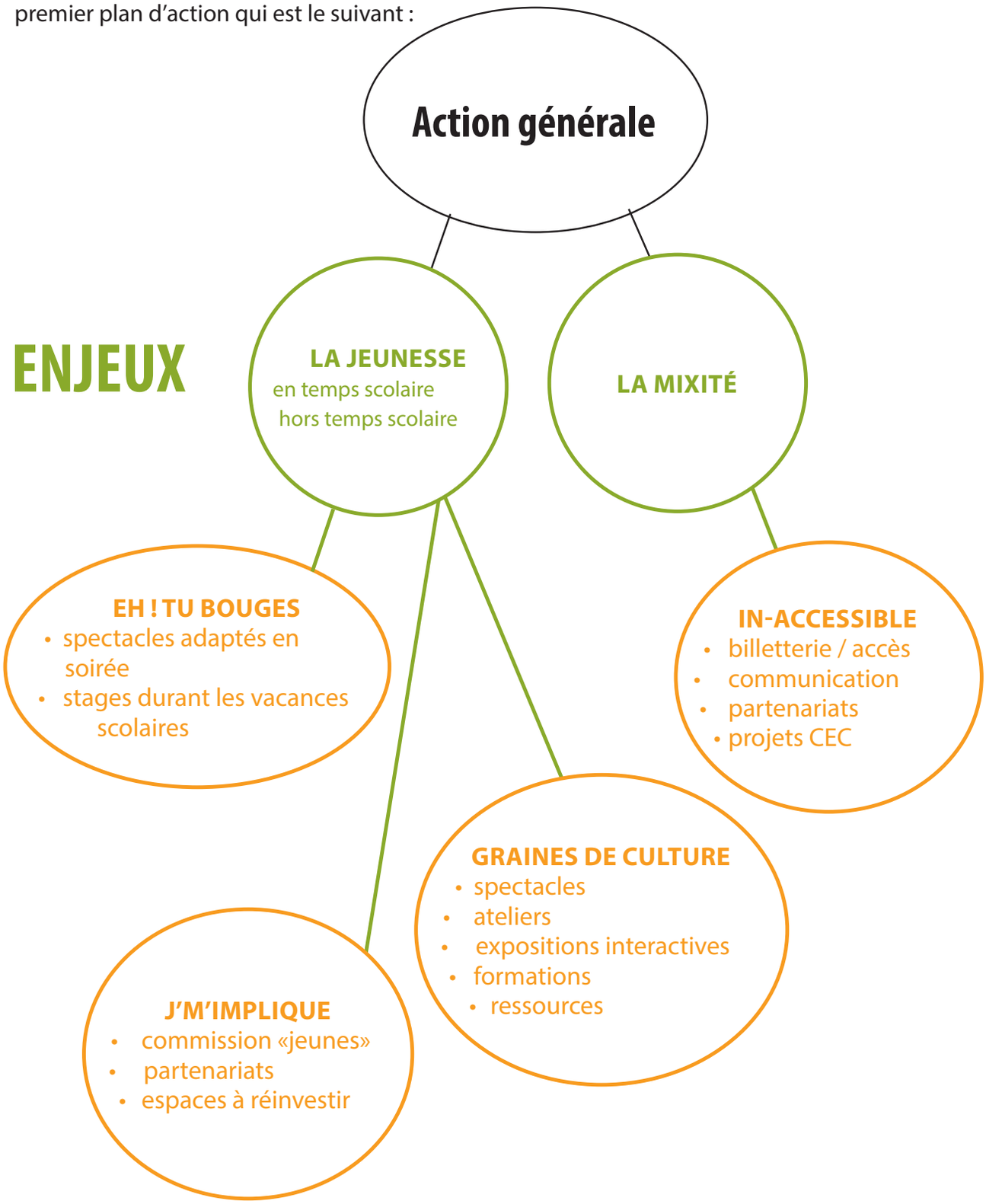

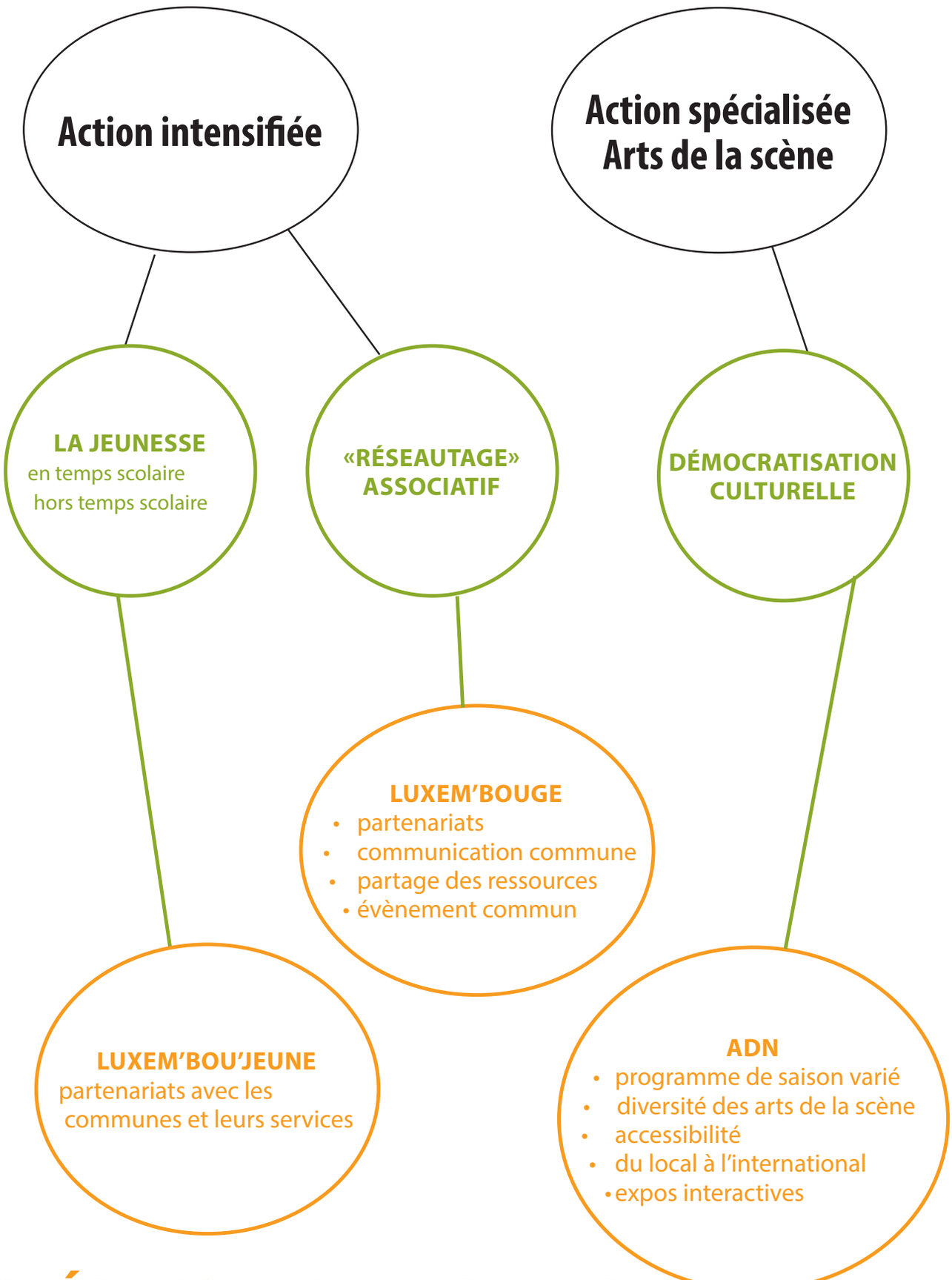

OPÉRATIONS CULTURELLES

Lors du conseil d'orientation du 22 octobre 2018, l'équipe d'animation a présenté aux membres du CO les opérations culturelles qu'elle propose de mettre en place pour son prochain contrat-programme. Accompagnées du plan visuel, les opérations ont été présentées de façon succincte afin de permettre à chacun de donner des idées, d'approfondir la réflexion, de poser des questions critiques sur le plan présenté. Après la présentation de chaque opération, le CO avait l'occasion d'interagir avec l'équipe pour les questionner, ajouter des idées, vérifier si les objectifs sont réalisables, etc. Cette réunion du CO a été pour l'équipe une réelle source d'idées et de réflexions puisque les participants étaient très impliqués dans l'exercice. En fonction de son expérience, chacun a pu approfondir les opérations présentées en y ajoutant des activités ou des éléments pratiques pour les rendre viables à long terme.

Par exemple, un des membres du CO est « branché » sur les nouvelles technologies et propose à l'équipe de se plonger dans les réseaux sociaux pour améliorer la communication générale de la Maison de la Culture. Son intervention durant cette réunion a permis de réinterroger la manière dont la MCA va communiquer vers le nouveau public qu'elle souhaite toucher : les jeunes entre 15 et 30 ans hors temps scolaire. Nous verrons plus loin que cette réflexion a porté ses fruits puisque la MCA a intégré la communication « jeune » dans ses opérations culturelles.

A la fin de la réunion, le CO a marqué sa satisfaction vis-à-vis du plan d'action présenté. L'équipe d'animation propose en effet un tournant important dans son fonctionnement et dans les activités qu'elle propose et agit pour répondre concrètement et de façon adaptée aux questions qui ont été posées par l'analyse partagée et l'autoévaluation.

L'équipe, le CO et le CA se sont accordés sur :

- **2 enjeux** pour l'action culturelle générale
  - > La jeunesse en temps et hors temps scolaire
  - > S'intéresser aux non-publics* et à la diversité des profils des citoyens pour mieux induire la mixité dans ses activités
- **2 enjeux** pour l'action culturelle intensifiée
  - > La jeunesse en temps et hors temps scolaire (de fait, ce constat émane de l'analyse partagée au territoire sud-luxembourgeois. De plus, les différents débats politiques des communes associées ont confirmé cette préoccupation particulière pour la jeunesse).
  - > Le réseautage associatif pour une mise en lumière des opérateurs locaux et le partage des ressources de chacun.
- **1 enjeu** pour la spécialisation des arts de la scène
  - > La diffusion d'un programme divers et de qualité dans un souci de démocratisation de la culture.

Les opérations culturelles ont été présentées comme étant un ensemble d'activités qui, mises ensemble, permettent de remplir les objectifs de l'enjeu. Toutes ne vont peut-être pas être travaillées simultanément mais doivent être envisagées à court, moyen et long terme. Certaines sont déjà en cours, d'autres sont à créer.

* Le terme « non-public » a été préféré aux termes « éloigné » et « empêché » dans le but d'intégrer aussi les frontaliers et la problématique de la cité dortoir. Non public pourra également inclure les travailleurs gênés par leurs horaires, leur intégration au territoire, etc.

Comme il le sera mentionné dans la demande de reconnaissance spécialisée en arts de la scène, le programme de diffusion, de démocratisation de la culture destiné au public scolaire est fort développé à la MCA et ce, depuis déjà plusieurs décennies. La MCA propose un riche programme scolaire qui se compose d'un programme pour les crèches, les classes maternelles et primaires et d'un programme scolaire secondaire et supérieur. Le programme de diffusion destiné au public scolaire est présenté en juin (pour le public en-dessous de 12 ans) et en septembre (pour le public au-dessus de 12 ans). Avec le programme de diffusion en soirée, cette diffusion scolaire fait partie de l'identité de la MCA.

cf. *Cette partie sera développée dans la demande spécialisée des arts de la scène.*

Les opérations qui suivent se proposent d'aller au-delà de ce programme de diffusion et son accompagnement. De fait, à côté de ce travail se pose la question de ce qu'on peut faire de plus, quels publics la MCA pourrait toucher au-delà du public présent actuellement. Quel public supplémentaire toucher en temps scolaire (travail avec les Hautes écoles qui se systématise, « Graines de culture » qui propose un accompagnement spécifique de la culture pour les tout petits) et hors temps scolaire.

Dans l'action générale, la volonté de l'équipe est de développer l'accompagnement et les approches multiculturelles, de diversifier les approches proposées pour dépasser la diffusion et impliquer les jeunes.
Hors temps scolaire, le désir prioritaire est d'ouvrir aux jeunes des espaces au sein desquels ils pourront s'exprimer de diverses façons et s'investir.

Comment impliquer les jeunes ?

Les envisager comme des partenaires actifs : jusqu'à présent, les jeunes sont majoritairement consommateurs. Pour leur montrer l'intérêt de ce projet, la MCA soulignera la volonté d'impliquer les jeunes comme des partenaires actifs, des acteurs et le souhait de donner une place à chaque jeune dans la vie socioculturelle du territoire. Nous souhaitons par exemple créer une commission jeune qui aura pour objet de rassembler les jeunes autour de l'élaboration de projets qui les intéressent et ce, dans la diversité des profils. (voir opération « J'm'implique »).

Une communication adaptée : des messages courts, clairs et précis qui expriment cette dimension de partenariat actif et via leurs moyens de communication : instagram, snapchat, messenger, etc. L'équipe de communication suivra une formation aux outils de communication avec un développement spécial jeunesse. L'équipe entière interrogera directement les jeunes sur leur communication afin de mieux la comprendre et de mieux l'utiliser :

- via les deux opérations culturelles que nous verrons plus bas.
- un stagiaire en animation (6ème année en techniques d'animation) rejoindra l'équipe pour un mois. Son projet sera de développer un événement pour les jeunes avec les outils de communication appropriés. A la fin de l'événement, il proposera une analyse de ces canaux de communication afin de lancer une première adaptation de la communication de la MCA vers les jeunes. Le but est d'utiliser les smartphones pour faire bouger les jeunes et de s'en servir

pour que les jeunes créent un groupe où ils communiquent entre eux pour l'élaboration des projets.

- Un appel à projet de stage sera lancé auprès des élèves étudiant au sein d'écoles de communication. Ce stage (ou ces stages) consistera(ont) à analyser la communication de la MCA en profondeur pour proposer des solutions concrètes d'amélioration. En lançant un appel auprès des écoles, nous proposons des stages dans un secteur en recherche de lieux et d'institutions qui accueillent les étudiants et nous touchons des jeunes directement concernés par la question posée.

Un lieu qui leur est réellement destiné : la MCA souhaite montrer aux jeunes une image d'ouverture vers eux et leur dédier un espace au sein duquel ils pourront se sentir à l'aise, chez eux. Pour ce faire, l'équipe d'animation proposera aux jeunes d'aménager leur lieu aussi bien en termes de mobilier que de décoration et en valorisant leurs ressources, leurs compétences. Ils pourront par exemple peindre une fresque qu'ils imagineront et réaliseront ensemble en commençant par le couloir du petit théâtre.

La jeunesse : un concept sujet au débat

Au sein de l'équipe d'animation et du Conseil d'Orientation, il a été difficile de définir quelle tranche d'âge définissait la jeunesse. Le programme de diffusion et les actions touchent le public à partir de 30 ans.

Certaines études allongent la jeunesse jusqu'à 35 ans, d'autres avis définissent la tranche d'âge de 15 à 25 ans, et au maximum jusqu'à 30 ans. Quelle est la limite ? La fin des études ? L'achat d'une maison ? L'avènement d'un enfant ? Une chose est sûre, les situations que rencontrent les jeunes dans notre société actuelle sont diverses, mais il y a un public à rencontrer.

Suite au débat tenu au Conseil d'Orientation, au sein du comité d'analyse et en équipe, les animatrices ont fait des recherches sur la question. A la lecture des textes *A quel âge est-on jeune?* par le Centre français d'observation de la société et *La jeunesse débute plus tôt et se termine plus tard qu'avant*, article du Monde, l'équipe a choisi de définir la jeunesse comme allant de 15 à 30 ans. Toutefois, les catégories ne seront pas figées et laisseront des possibilités très larges d'implication aux jeunes qui souhaitent intégrer les projets proposés. *

Eh ! tu bouges

Les jeunes bougent et la MCA souhaite mettre leur mouvement, leurs cultures en valeur.

cf. *Lien à l'opération* Luxem'bou'jeune*, opération et nom de marque hors temps scolaire, voir partie intensifiée*

D'où vient l'idée ? L'analyse partagée et l'autoévaluation ont révélé que peu d'offres socioculturelles et peu d'activités sont proposées pour les jeunes hors du temps scolaire. C'est un constat que la Ville d'Arlon partage avec d'autres communes du Sud de la Province de Luxembourg (Messancy, Musson, Virton, Etalle, etc.).

Le public : les jeunes de 14 à 24 ans (les catégories ne sont pas figées. Si un jeune de 13 ans ou de 28 ans encore aux études souhaite s'investir dans ce projet, il pourra rencontrer le reste du groupe).

* https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/10/27/la-jeunesse-debute-plus-tot-et-se-termine-plus-tard-qu-avant_5206969_4401467.html
http://www.observationsociete.fr/ages/jeunes/a-quel-age-est-on-jeune.html

Les objectifs :

> Redonner une place aux jeunes au sein du centre culturel hors temps scolaire.

> Mettre en valeur les activités socioculturelles qui leur sont consacrées

> Proposer de nouvelles activités socioculturelles adaptées au public jeune

Une mise en place en 3 temps :

- Régulièrement, les parents demandent conseil à l'équipe d'animation pour emmener leurs ados et jeunes adultes à des spectacles en soirée. Chaque saison propose de fait des spectacles qui peuvent intéresser les jeunes. Pour les toucher davantage, l'équipe a développé l'idée de mettre les spectacles « young friendly » en évidence par la pratique d'un tampon graphique spécifique. Le principe de ce tampon sera mis en évidence dans les premières pages du programme et des trimestriels afin de le promouvoir auprès de tous dès 2019-2020.
  Les deuxième et troisième années de mise en place de ce système : 4 spectacles seront sélectionnés et, autour de ceux-ci, une animation jeune sera proposée en apéritif ou en prolongement du spectacle. Exemple : pour accompagner un spectacle de danse, un danseur proposera aux jeunes 1h d'atelier danse insolite. Ces ateliers seront également ouverts aux parents qui souhaitent y participer. Des ateliers d'appropriation de disciplines artistiques et culturelles seront proposées autour des spectacles sélectionnés.
- Ouverture de la MCA durant les vacances scolaires pour proposer des stages destinés aux jeunes en partenariat avec des associations du territoire. Cette proposition change les pratiques de la MCA qui est généralement fermée durant les vacances pour permettre au personnel de récupérer. L'équipe mettra en place un nouveau système de gestion du personnel proposant une tournante des récupérations afin de mettre à disposition des jeunes les espaces inoccupés de la MCA et y proposer des stages adaptés hors du temps scolaire.
  Exemple : un stage d'expression multidisciplinaire (fresque, tag) en partenariat avec la Maison des Jeunes d'Arlon.
  Une fois par an, un stage parents-ados sera également proposé avec l'objectif de créer du lien entre les deux générations et d'offrir aux jeunes de montrer leur riche univers culturel aux parents.
- Les jeunes qui feront partie de la commission (voir opération suivante) seront invités à donner leur avis quant à la programmation de la MCA, à proposer des spectacles et à en choisir deux à aller voir avec un animateur de la MCA. Ils pourront ainsi participer au processus de sélection et de programmation des spectacles et être actifs dans la programmation en soirée.

J'm'implique

Un J majuscule pour Jeunesse, et un titre qui souligne l'orientation souhaitée pour cette opération : l'implication de la jeunesse au sein du centre culturel et de la commune.

D'où vient l'idée ? L'autoévaluation et l'analyse partagée ont révélé un manque d'espaces dédiés aux jeunes et une demande des jeunes de s'investir au sein de l'espace public. L'équipe de la MCA a réfléchi à des moyens pour rendre cette demande réalisable. L'idée principalement retenue est de mettre en place un programme d'accompagnement de l'implication des jeunes au sein du centre

culturel d'abord (poser les bases de leur action) pour ensuite se diriger vers l'extérieur.

Pour qui ? Les jeunes de 15 à 30 ans (les catégories ne sont pas fermées. Si un jeune de 14 ans souhaite s'investir dans ce projet, il pourra rencontrer le reste du groupe).

Les objectifs :

> Créer une commission de jeunes avec des représentants des associations et des écoles du territoire.

> Ouvrir le CC autrement au public jeune et lui proposer de découvrir les métiers socioculturels qui animent le CC.

> Rendre disponibles des espaces dédiés à l'investissement des jeunes

> Réinvestir les jeunes sur leur lieu de vie (habitation, études…).

> Accompagner l'implication des jeunes du territoire et favoriser le développement de leurs projets.

Mise en place :
Installation des bases : rencontre des jeunes au sein des associations et des écoles et proposer un système de délégation mouvant. Lors de chaque rencontre, un (ou plusieurs) délégué(s) de chacune des institutions pourra rejoindre la commission et porter la voix des jeunes. Cette commission jeunes sera mise en place en partenariat avec les associations de jeunes du territoire qui ont de l'expérience avec ce public (MJ, Infor'Jeunes, Mouvements de jeunesse, Conseils communal et provincial de la jeunesse, etc. et des infrastructures scolaires secondaires et supérieures).
Cette commission se verra allouer un budget annuel pour la mise en place de projets qui émanent de ses représentants et sera accompagnée par un animateur de la MCA qui suivra la mise en place des projets. L'animateur veillera à accompagner les jeunes dans la mise en place d'une activité socioculturelle (ou plusieurs en fonction de l'utilisation du budget) par année culturelle.

- Année 1, sur 6 mois (dès 2019, phase de transition) : prise de contacts avec les jeunes et les associations expérimentées avec ce public. Constitution de la commission et mise en place d'une charte établie par les jeunes accompagnés par l'équipe d'animation de la MCA ainsi que d'une procédure de mise en action.
- Année 2 : mise en place d'un projet qui émane des jeunes au sein du CC et consolidation des partenariats autour d'un projet souhaité par les jeunes. Exemple : un événement festif autour du hip-hop (cet exemple est tiré d'une expérience vécue avec la MJ d'Arlon. En 2016, une jeune étudiante souhaitait mettre en place un festival hip-hop comprenant des concerts, une conférence, des live painting afin de proposer aux habitants du Sud-Luxembourg de découvrir la culture hip-hop, de mieux la comprendre pour mieux la partager avec les jeunes. L'activité n'a pas pu être mise en place car l'étudiante a abandonné le projet, qui lui prenait trop d'énergie). Créer une commission avec une solidarité entre jeunes permettrait de mener ces projets du début à la fin. Pour dépasser les problèmes qui peuvent advenir avec des projets ponctuels, la MCA tissera des partenariats pérennes avec les associations de jeunes qui rendront les initiatives plus solides.

Graines de culture

Une opération qui touche à la fois le public en temps scolaire mais aussi hors temps scolaire.

D'où vient l'idée ? Chaque année, l'animatrice scolaire (crèches, maternelles, primaires) proposait des spectacles. Beaucoup d'équipes éducatives étaient en demande d'animation pour accompagner les enfants dans le domaine culturel et mieux connaître les avantages des activités socioculturelles dans le développement créatif des tout petits. L'idée était de créer des projets plus importants qui touchaient à la fois les plus petits, les (futurs) professionnels de la petite enfance et les parents. L'ambition est de dépasser la diffusion même avec le public le plus jeune et de proposer un panel d'activités, de pistes d'accompagnement, de prolongement, etc. Au même moment, l'ONE et Promemploi ont pris contact avec l'animatrice en charge afin de proposer une formation destinée aux professionnels de la petite enfance. C'est de cette façon que s'est créé le projet.

Le public : les enfants de 18 mois à 4 ans et leurs accompagnants : équipes éducatives, professeurs, puériculteurs, parents, étudiants, etc.
Les objectifs :

> Étendre l'offre d'animation aux élèves les plus jeunes et à leurs encadrants
> Diversifier les approches culturelles
> Dépasser la diffusion
> Développer la formation des équipes éducatives

Mise en place :
Semer des Graines de Culture pour éveiller les sens et les émotions auprès des enfants de 18 mois à 4 ans mais aussi des parents, des professionnels, présents et futurs, de la petite enfance. Un projet qui se vit dans l'échange.
Graines de musique, graines de théâtre, graines de danse... L'idée est de semer des petites graines pour que chacun s'approprie ce qui lui parle et puisse le partager avec les plus petits en pleine découverte du monde qui les entoure. Nous avons tous besoin de « beau » et ce, dès la plus petite enfance. Cultivons-le !
Formations, spectacles, ateliers, expositions interactives, ressources documentaires et vivantes, etc.
Déjà en place depuis 2017, cette opération culturelle est envisagée annuellement et propose, chaque année, de nouveaux spectacles, de nouvelles formations, de nouveaux ateliers, etc. en fonction de la demande mais aussi des retours reçus des premiers participants. Certaines activités sont organisées en partenariat avec l'ONE et Promemploi. Elles sont aussi liées à nos partenaires privilégiés que sont les écoles et les crèches, la Bibliothèque communale, la ville d'Arlon, ékla, etc.

Graines de Culture

Semer des Graines de Culture pour éveiller les sens et les émotions des enfants de 18 mois à 4 ans mais aussi des parents, des professionnels, présents et futurs, de la petite enfance. Un projet qui se vit dans l'échange via des spectacles mais aussi des formations, l'une pour les professionnels de la petite enfance et l'autre pour les futurs institutrices préscolaires de la HERS de Virton.

Découvrir l'art, la créativité et l'expérimentation chez les enfants entre 18 mois et 4 ans

Après une première édition en partenariat avec la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, l'ONE et l'ASBL Promemploi se sont associées à la Maison de la Culture d'Arlon pour proposer 2 jours et demi de formation autour de l'art, de la créativité et de l'expérimentation avec les enfants de 18 mois à 4 ans.

En octobre, environ 60 professionnels en lien avec l'accueil des enfants ou issus de la formation des futurs professionnels se sont réunis pour vivre le spectacle *On y va !* de la Compagnie Le Vent Qui Parle avec des enfants des crèches et écoles de la région. Ensuite, après un échauffement collectif, les participants ont eu le choix d'expérimenter un atelier papier, un atelier danse, un atelier voix ou un atelier mise en forme. Une première journée riche en découvertes et en échanges pour cultiver le regard d'enfant des professionnels de l'accueil en province de Luxembourg !

En novembre, la seconde journée a débuté par les ateliers d'expérimentation. Edith Martens, interprète du spectacle *Toutouwii*, a ensuite éveillé la curiosité des participants autour de la voix et des vibrations du corps dans la relation aux jeunes enfants.

Chaque journée a été ponctuée par des témoignages de professionnels de différents secteurs (accueillante ATL, formatrice en puériculture, enseignante préscolaire, directrice de crèche) qui ont expliqué les outils mis en place dans leur milieu professionnel pour la découverte de l'art, de la créativité et de l'expérimentation chez les jeunes enfants.

Ces professionnels se réuniront une dernière fois en 2018 afin d'échanger leurs expérimentations autour des initiatives qu'ils auront pu mettre en pratique suite à la formation

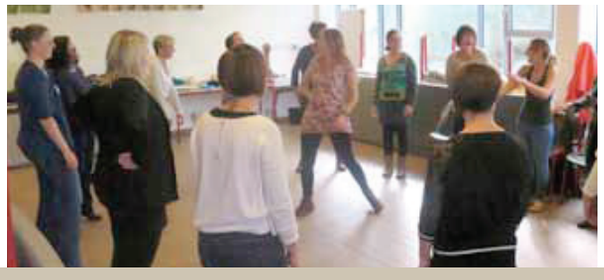

Eveiller le tout-petit à la culture, je pense qu'il s'agit d'une valeur essentielle et notre rôle dans les milieux d'accueil est d'y contribuer, d'une part en accompagnant les familles dans leurs désirs et leurs démarches, et d'autre part en proposant aux enfants des activités adaptées à leur âge et leur développement.

Quelle joie pour nous adultes d'assister à un spectacle avec eux, de profiter de ces instants privilégiés, de contempler les petites étoiles que nous apercevons dans leurs yeux.

Au-delà d'un ou deux spectacles par an, il est intéressant de leur proposer d'autres choses par le biais d'ateliers adaptés, mais pour cela, là où la puéricultrice va devoir jouer un rôle plus actif, il faut d'abord commencer par réveiller l'enfant qui sommeille en chacun de nous et retrouver soi-même l'envie de culture, l'envie de proposer autre chose, l'envie d'oser parce que ce n'est pas forcément une démarche naturelle, l'envie de s'enrichir et se nourrir de nouvelles expériences en sortant parfois de sa zone de confort et de son quotidien.

Cette première journée d'approche nous a permis de retrouver notre âme d'enfant, d'oublier et de faire tomber toutes ces barrières qui nous empêchent d'oser être nous-mêmes. Chanter, danser, créer... suscite souvent la peur du regard et du jugement de l'autre et donc l'importance de se sentir à l'aise dans ces situations, grâce à des intervenants professionnels et bienveillants qui nous guident et nous amènent à aller chercher en nous ces ressources parfois enfouies, parfois ignorées, mais en tout cas qui nous font dire que la culture est accessible à tout un chacun, dès le plus jeune âge.

Il suffit d'une petite étincelle pour déclencher, communiquer autour de soi et se mettre en projet ensemble...

Christine Boutet, directrice de la crèche communale d'Etalle.

Lancement du projet musical :
Composer et interpréter des chansons en vue d'un spectacle
avec des étudiantes Institutrices préscolaires (Bloc 2) de la Haute École Robert Schuman (Virton) et Geneviève Laloy, artiste chanteuse

Pour aider les étudiants à s'outiller davantage dans leurs techniques d'animation, afin de pouvoir proposer une plus grande palette de projets à leurs élèves, cette formation vise un travail autour du chant comme matériau de base : écouter, interpréter, partager, écrire, composer, mettre en scène, présenter.

Le résultat sera présenté le mercredi 2 mai à 10h à 400 élèves du Sud-Luxembourg et à 15h en séance tout public !

Quelle belle équipe motivée et enthousiaste pour cette formation ! Un défi artistique et pédagogique pour ces étudiantes qui se préparent à un métier à la fois exigeant, formidable et déterminant pour le développement des bambins de maternelle. Je me réjouis!

Geneviève Laloy, l'artiste

Au début, nous ne savions pas comment cela allait se passer. Nous ressentions énormément d'appréhension et de stress mais au fur et à mesure du temps, Geneviève nous a mises en confiance grâce aux différentes activités qu'elle a proposées. Ces activités étaient motivantes et amusantes. Cela présage un beau spectacle.

Sophie, Noémie et Axelle, des étudiantes

Cette première journée de rencontre a suscité l'engouement de toutes, tant du côté des formateurs que des étudiantes. Geneviève, par sa générosité et son incroyable talent, a déjà fait émerger des voix et contribué à tisser les liens nécessaires au groupe pour mener à bien un projet de cette envergure. Profiter du cadre de la Maison de la Culture ajoute aussi au plaisir, à la motivation et permet sans conteste à l'imagination de se libérer. Quelle belle opportunité pour nos étudiantes!

Florence Hayez, professeur de français

Je suis vraiment très heureuse de la façon dont cette première rencontre s'est déroulée. Je remercie Geneviève pour son enthousiasme et sa bonne humeur ainsi que pour la façon qu'elle a eue de créer une belle dynamique au sein de notre groupe. Je remercie Marie d'avoir songé à nous proposer ce projet et je salue la motivation dont les étudiants font preuve. Comme eux, j'attends la suite avec impatience.

Marjorie Chamillard, professeur de mathématiques

Prendre une place active lors de cette première rencontre a éveillé ma curiosité musicale. L'encadrement de Geneviève, son dynamisme et son attention pour les étudiants ont permis de créer une ambiance chaleureuse où chacun trouve sa place. Au fil de cette première rencontre, j'ai senti qu'un groupe prenait forme. J'ai hâte de prolonger la magie de cette expérience.

Christelle Xhonneux, professeur de psychopédagogie

En quelques heures, Geneviève Laloy a entraîné les étudiantes et leurs professeurs dans le début d'un voyage expressif et créatif par un partage vocal, rythmique et corporel de belle qualité.

Bénédicte Donay, professeur d'éveil musical

Constat de l'autoévaluation : peu de reliance dans les activités de la MCA. Chaque axe de travail touche un public particulier, ou plusieurs, sans proposer de liens, de rencontre, de partage entre les différents profils. Ce constat est également dû à la géographie des lieux : les infrastructures sont grandes et accueillent plusieurs activités simultanément. Toutefois, pour des raisons pratiques, les différents publics se croisent peu (besoin d'une fluidité de circulation, contraintes horaires et sonores, résonance, etc.).

Constat de l'analyse partagée : le territoire sud-luxembourgeois est un lieu de vie pour une population diversifiée : il existe des écarts sociaux, âge, cultures, provenances, handicap, une diversité qui fait la richesse du territoire. Comment proposer des lieux qui accueillent tous les publics dans une idée de mixité, d'échange, de partage ?

Non-publics

« Publics empêchés », « publics spécifiques », « publics précaires », « publics en difficulté », les euphémismes sont nombreux pour qualifier les publics éloignés d'un accès à la culture que ce soit pour des raisons physiques, psychologiques ou sociologiques. Derrière ces appellations existent des dispositifs en faveur de la démocratisation culturelle et de l'élargissement des publics qui requièrent des mesures spécifiques, des adaptations in situ, des collaborations complexes pour être opérants.[*]

Envisagés de manière large, les non-publics reprennent plusieurs catégories de citoyens. Ceux qui, par manque de temps, ne fréquentent pas les initiatives arlonaises, les personnes porteuses de handicap, les populations d'origine étrangère (de longue date ou les nouveaux habitants, de Belgique ou d'ailleurs), les personnes souffrant de violence symbolique face à l'image de la MCA, le public précarisé, etc.

Comment intéresser les publics empêchés ?

- Communiquer autour des activités mais aussi de la MCA pour la montrer plus ouverte à tous les publics. De fait, le constat a été posé que la MCA et les institutions culturelles du chef-lieu ne semblent accessibles qu'à une certaine partie de la population. Or, la culture par et pour tous est une valeur que l'équipe souhaite mettre en avant. Et il existe des activités pour tous. Dès lors, un premier objectif sera de travailler l'image d'ouverture de la MCA par la communication. Un exemple : les panneaux d'affichage présents de façon importante dans les locaux de la MCA présenteront les activités passées qui se déroulent à différents moments, dans différents contextes afin de montrer au public la diversité des actions mises en place au sein du centre culturel. Cette pratique appuiera une mise en contact, certes passive, des publics qui constateront que d'autres activités se déroulent à d'autres moments mais dans le même espace. L'équipe proposera aussi des retours supplémentaires via les réseaux sociaux et les galeries photos.

- Adapter la billetterie : même si la MCA essaie de rendre ses activités accessibles à tous, l'équipe note que son système est peu accessible aux non-publics que ce soit symboliquement ou financièrement. Une révision du système sera proposée pour systématiser un accès facile à toutes les activités. Une extension de l'accès aux spectacles avec les articles 27, le

* http://www.observatoire-culture.net/rep-revue/rub-sommaire/ido-9/resume-entier/il_n_y_a_pas_de_public_specifique.html

développement d'un nouveau système pour les étudiants, etc.

- Développer le partenariat avec les associations du territoire : Art27, CPAS, PCS, Club Thérapeutique, etc.
- Le projet de l'analyse partagée, appelé « In-accessible », a souligné la présence de projets ponctuels proposés par la MCA. Il est donc nécessaire de systématiser un peu à la fois au départ de ces projets.

In-accessible

D'où vient l'idée ? (voir analyse partagée : élaboration de l'action 1 : « In-accessible »). A partir de l'idée des participants au Théâtre est toi, l'équipe souhaite lutter contre le sentiment d'inaccessibilité que peuvent ressentir certains habitants vis-à-vis des institutions culturelles. Pour ce faire, l'équipe de la MCA souhaite en montrer et en travailler une image de la MCA plus ouverte à tous, en proposant des activités pour tous, ensemble, dans une idée de mixité des publics.

Pour qui ? pour tous les publics, avec une attention particulière portée aux non-publics : public porteur de handicap, les habitants d'origine étrangère (provenant d'autres parties de la Belgique ou d'autres pays), le public apprenant (alpha) en langue française, les personnes âgées, le public précarisé.

Jusqu'où va-t-on dans notre idée du non-public ?
La MCA a le souhait de développer des partenariats progressifs avec les associations qui ont une expertise avec les non-publics des activités socioculturelles. Elle commencera par un partenariat avec le Plan de Cohésion sociale de la Ville d'Arlon et le CPAS dans une idée de développer un peu à la fois des projets avec les publics empêchés pour ensuite étendre les pratiques à de nouveaux publics, avec de nouveaux partenaires.
Comment tenir compte des mouvements de population ?
Arlon est qualifiée de cité dortoir qui brasse un nombre important de personnes sur une journée. Les habitants sont de plus en plus régulièrement originaires d'autres provinces belges, du Grand-Duché de Luxembourg, de France et cherchent à Arlon une commune frontalière où vivre pour se rapprocher du Luxembourg, pôle emploi très attractif. Ces habitants sortent de la ville pour se rendre sur leur lieu de travail et y rentrent le travail terminé, sans toujours participer à la vie de leur lieu d'habitation.
En parallèle existe le mouvement inverse : le chef-lieu attire des travailleurs qui entrent à Arlon et en ressortent sans toujours s'impliquer dans la vie du chef-lieu.
Double mouvement :

- Un mouvement vers l'extérieur de la ville : les habitants vont travailler à l'extérieur.
- Un mouvement vers l'intérieur de la ville : des extérieurs sont employés en nombre dans la commune chef-lieu qui comprend de nombreux services centralisateurs.

Les objectifs :

> Intégrer le non-public aux activités de la MCA et dans une idée de mixité. Le but n'est pas de proposer des activités uniquement dédiées à ces publics mais bien de développer la mixité au sein du Centre culturel par différents processus.

Mise en place selon 5 logiques :

- Adaptation de la billetterie et de l'accueil – Suite à l'autoévaluation, qui a opéré un retour sur le système de billetterie, l'équipe a détecté une faille dans le principe du « pass stand by » et dans les processus visant à favoriser l'accès de tous au centre culturel. C'est pourquoi l'équipe complète a réfléchi à une solution plus adaptée aux réalités du territoire. Année 1 : interrogation du système de billetterie actuelle : quels spectacles sont accessibles aux tickets Art27, combien de personnes font appel aux réductions pour chômeurs, au pass stand-by ? Elaboration de statistiques. Année 2 : mise en place d'une nouvelle politique de billetterie qui favorise la mixité : étendre l'accès article 27, développer des partenariats avec les associations du territoire qui pourront détenir x places par spectacles à répartir au sein de leurs bénéficiaires (une partie prise en charge par la MCA). A la fin de l'année 2 : analyse des résultats et adaptations pour l'année 3. L'équipe souhaiterait aussi développer un système attractif via une application qui proposerait des ventes « dernière minute » en fonction des places restantes.
- La fête des voisins : sur une dimension locale, et afin de réunir les différents profils de citoyens présents dans le quartier du centre culturel, la MCA organisera une fête réunissant les bénéficiaires du plan de cohésion sociale, les personnes qui fréquentent la Bibliothèque communale, l'école de danse et la mosquée (institutions proches de nous), les jeunes qui viennent jouer autour du parc des expositions, les habitants et les commerçants du quartier.
  Si cette initiative fonctionne la première année, elle pourrait se propager à d'autres institutions d'Arlon qui se situent dans d'autres quartiers. Après 3 années de fonctionnement, cette fête des voisins pourrait être organisée sur plusieurs quartiers de la ville simultanément avec des liens qui favoriseraient les mouvements des populations et leur rencontre.
- Accueil des groupes associatifs au sein des séances scolaires. Les horaires de jour sont plus accessibles pour certains groupes ou associations. Cette logique, mise en place depuis plusieurs années, sera étendue, diffusée et systématisée afin de favoriser l'accueil des groupes associatifs au sein de la MCA.
- Actuellement, la MCA accueille les groupes selon des tarifs préférentiels au cas par cas. Cette pratique pourra être systématisée afin d'ouvrir les séances aux associations.
- Poursuite du développement des activités d'éducation permanente, dans le but de redonner à tous leur rôle de citoyen sur la commune à travers des activités diverses et accessibles. Un exemple : organisation du spectacle « ..." Ce spectacle, qui évoque la vie de quartiers et ses travers, pourra servir de base de rencontre pour discuter du rôle de citoyen de tous.

PROSPECTIVE D'AUTOÉVALUATION

PROSPECTIVE D'AUTOÉVALUATION CONTINUE

Lors de l'entrée de l'équipe d'animation dans le processus de demande de reconnaissance, choix a été fait de commencer par l'autoévaluation du précédent contrat-programme afin de partir ensemble de bases communes. Force a été de constater que ce travail a été difficile aussi bien pour l'équipe d'animation que pour le CO (voir l'introduction de l'autoévaluation rétrospective).
Pour préparer au mieux l'autoévaluation continue de demain, l'équipe et le CO sont revenus sur ce qui était mis en place jusqu'à maintenant, ce que nous estimons important de maintenir mais surtout ce qui nous semble important de mettre en place à l'avenir : une autoévaluation continue réflexive et critique systématisée afin d'avoir, en 2025, une vue évaluative de l'ensemble du travail réalisé.
La mise en place de ce nouveau système évaluatif est travaillée en parallèle entre l'équipe d'animation, accompagnée par Cécile Paul (du CESEP), et le Conseil d'Orientation.
La première question que l'équipe a utilisée pour brainstormer sur le travail évaluatif actuel :

Quels procédés autoévaluatifs utilisons-nous depuis 2009 ?

L'équipe distingue des procédés informels (les réunions) et des procédés plus formels (le trimestriel et les rapports d'activités).

Les procédés informels :

Les réunions d'équipe

Une fois par mois, l'équipe complète de la MCA se réunit afin de prévoir les activités à venir : la technique, l'accueil, la répartition des tâches sont envisagés pour préparer au mieux les actions qui suivent. Cette réunion mensuelle débute systématiquement par un retour oral sur les activités passées et est l'occasion d'améliorer nos pratiques.

Une réunion de bilan en fin de saison

Pour clôturer la saison, l'équipe complète de la MCA se réunit afin de revenir sur la saison qui vient de se terminer.

Une réunion de préparation en début de saison

A partir des constats posés lors de la réunion de fin de saison, l'équipe complète se réunit afin de préparer au mieux l'ouverture de saison.

Les projets en partenariat

Lors de l'organisation de projets en partenariat, des objectifs sont dressés au moment de l'élaboration du projet. Ils sont la base d'une autoévaluation de groupe effectuée durant les réunions de bilan avec nos partenaires. Ces évaluations sont reprises dans les rapports d'activités de la MCA.

Les procédés formels :

La publication trimestrielle *Ensuite* destinée aux abonnés et aux visiteurs

Tous les trois mois, les abonnés reçoivent par courrier le trimestriel de la MCA. Celui-ci est également distribué à différents points stratégiques : au sein des maisons du tourisme d'Arlon et de Virton,

à la librairie OVNI, dans le welcome pack de la Ville d'Arlon, etc. Ces trimestriels combinent une dimension prospective, qui présente les activités à venir jusqu'en juin de l'année culturelle en cours, et rétrospective, qui revient sur les activités passées.
Ces rétrospectives ont pour ambition de donner la parole au public, aux participants aux activités et aux partenaires pour qu'ils racontent leur expérience des activités de la MCA. Elles reprennent une description du déroulé de l'activité et des temps forts de celle-ci ainsi qu'un espace de parole destiné aux retours des participants.
Ce procédé d'autoévaluation a pour avantage de solliciter des retours et de permettre à l'équipe de poser une réflexion méta sur les processus culturels mis en place.

Les rapports d'activités (semestriels)

Les rapports d'activités rédigés depuis le contrat-programme de 2009 reprenaient les activités organisées selon chaque axe de politique culturelle. Ils se divisaient en deux parties : une partie quantitative (les chiffres de fréquentation) et une partie qualitative (le déroulé de l'activité, les retours, les améliorations à apporter, etc.). Ces activités étaient explicitées et commentées avec l'ajout des retours de la presse ou des publics. Au fur et à mesure des années, les axes ont évolué, et le rapport aussi. Mais il manquait une vision analytique dans les rapports. Une vision réflexive qui permette à l'équipe complète de poser des constats, de souligner les forces et les faiblesses et de les dépasser en appliquant les missions d'un centre culturel.

Afin de mieux analyser les activités, d'ajouter des retours critiques et réflexifs, l'équipe utilise depuis 3 ans un outil d'évaluation qui lui permet d'évaluer chacun des axes, chacune des activités à la lumière des missions et objectifs d'un centre culturel. C'est la boussole d'autospection qui a été retenue pour faire ce travail analytique de retour sur notre propre travail. La boussole avait l'avantage de présenter à l'équipe complète les objectifs principaux d'un centre culturel tout en proposant une utilisation facile, qu'elle soit individuelle ou collective. Cet outil d'autoévaluation commun à toute l'équipe permet aussi de parler le même langage, celui des objectifs d'un centre culturel, et de recentrer nos actions pour qu'elles correspondent à nos missions.

Quelle autoéavaluation continue pour 2021-2025?

Après avoir présenté au CO les procédés autoévaluatifs actuellement utilisés par la MCA, l'équipe et le CO ont réfléchi ensemble au système d'autoévaluation continue à mettre en place à partir du procédé proposé dans le premier cahier de « Piloter un centre culturel ».

Les hypothèses d'action n'étant que... des hypothèses, il s'avérera nécessaire de vérifier, au cours de l'action, si ces hypothèses restent opportunes, de solliciter ou de réaffecter d'autres moyens que ceux d'abord envisagés, de faire le suivi des avancées ou difficultés. Cela impose d'établir un plan d'évaluation continue avant d'agir, pour chaque axe de projets, dont l'équipe et le Conseil culturel (ou d'orientation) contribueront à fixer les modalités.[*]

* http://www.observatoire-culture.net/rep-revue/rub-sommaire/ido-9/resume-entier/il_n_y_a_pas_de_public_specifique.html

Quelques principes de l'autoévaluation continue :

- On n'évalue pas le personnel mais bien les enjeux et les opérations que la MCA s'engage à mettre en place.
- En équipe, en cellule de partenaires, en CO : l'autoévaluation permet de faire le point sur nos démarches, de réajuster les actions en cours d'élaboration en fonction des objectifs fixés dans le contrat-programme (après 1 an de fonctionnement d'une opération, ses objectifs sont-ils remplis ? Quels procédés mettre en place pour réajuster le tir ? C'est l'autoévaluation continue qui permettra ce réajustement).
- Pour les projets élaborés avec plusieurs partenaires : l'autoévaluation continue est centralisatrice et fédératrice. Elle permet d'éclaircir quelles sont les missions de chaque partenaire et où elles se rejoignent. Le projet partagé peut ainsi répondre aux objectifs de chacun.
- Quelles activités évaluer ? L'activité d'un centre culturel est dense et il est impossible de tout évaluer. L'équipe choisit les activités à évaluer en fonction de critères à expliciter. Chaque année, des actions spécifiques seront évaluées en profondeur, avec un regard réflexif et critique. Ce sont ces actions qui seront mises en évidence dans l'autoévaluation globale de fin de contrat-programme.

A quel rythme ?

1 fois par trimestre : L'équipe complète souhaite maintenir l'outil *Ensuite* qui fait le lien entre la MCA et les citoyens. Dès lors, chaque trimestre, chaque **animateur** propose des **retours individuels** sur une (ou plusieurs) de ses activités ou de celles de ses collègues. Cette phase de l'autoévaluation mettra principalement en avant les **résultats** des activités mises en place en termes de quantité et de qualité : nombre de participants, leur satisfaction, ce qui a bien fonctionné, l'implication des partenaires, etc. (**trace :** les trimestriels). Le trimestriel joue aussi un rôle dans la mixité des publics représentée à travers les pages et les différents activités mises en place.

Les actions conçues en partenariat sont systématiquement évaluées en fin de projet selon un canevas mis sur pied collectivement avant le début des actions. Une évaluation du partenariat est alors proposée en parallèle.

Ces actions seront évaluées **à la même fréquence** par le **Conseil d'Orientation**. A partir des retours présentés dans le trimestriel, **des animations vivantes** (animation post-it, débat mouvant) seront mises en place pour offrir au CO d'évaluer la **validité** des actions par rapport aux opérations culturelles dont elles tentent de remplir les objectifs. (**trace :** les rapports de réunion du CO). Le même travail sera proposé à la commission jeunes une fois constituée et en activité.

1 fois par semestre : le rapport d'activités – utilisation de la boussole pour l'évaluation de chaque axe de travail au regard des droits culturels qu'il développe. Ces évaluations individuelles seront les points d'appui pour la mise en place de l'évaluation collective annuelle. Le rapport est proposé au Conseil d'Administration qui propose des retours qui seront pris en compte lors de l'évaluation annuelle. L'équipe réfléchit à une nouvelle forme de mise en page et de rédaction des rapports : un rapport moins dense mais plus efficace, avec des outils qui rendront la lecture performante et dirigée vers les impacts.

1 fois par an : ces évaluations individuelles sont partagées synthétiquement afin de débuter une autoévaluation collective. Une animation pour démarrer : une boussole grand format sera accrochée au mur. Les animateurs iront placer, sur cette boussole géante, les activités de l'année écoulée aux endroits qui correspondent afin d'avoir une vue complète de l'action. Cette animation permettra d'évaluer la manière dont la MCA a développé les droits culturels par ses activités.

Puis, la démarche collective s'intéressera davantage **aux impacts**. Le conseil d'orientation a retenu une série de questions permettant d'évaluer les impacts de chaque opération culturelle sur les enjeux et l'évolution de ces derniers. L'équipe a dressé un tableau d'autoévaluation annuelle reprenant les objectifs et les questions à se poser en équipe et en CO (et en commission jeunes).

1 fois par an : une formation en équipe animée par des personnes ressources ou des intervenants extérieurs afin de prendre de la distance sur nos pratiques et de poser un regard plus critique sur le travail en cours, le fonctionnement d'équipe, etc. La richesse de l'accompagnement de Cécile Paul (du CESEP) autour de la demande de reconnaissance a poussé l'équipe à systématiser ce type d'accompagnement. L'appui de la formatrice et son regard extérieur ont été très éclairants et ont aidé l'équipe à traverser les différentes étapes de la demande de reconnaissance. De plus, la plupart des formations proposées dans les domaines social et culturel nécessitent un déplacement important. Ramener les formations dans la province, comme la MCA l'a déjà fait plusieurs fois dans le domaine du jeune public, permettra de les proposer à l'équipe entière, d'y inviter des associations et des centres culturels du territoire intéressés par la thématique et de partager les coûts. L'équipe souhaite proposer une formation sur la communication « jeune », qui pourra sans doute intéresser d'autres opérateurs de la province.

L'évaluation à terme : au terme des 5 ans d'opérations, l'équipe complète de la MCA, le Conseil d'Orientation et le comité d'analyse du territoire, la commission jeunes analyseront ensemble les impacts du contrat-programme sur le territoire de la MCA. Ils reprendront les questions posées annuellement pour revenir de façon globale sur le travail effectué par la MCA entre 2019 et 2025.

A partir d'une synthèse des évaluations annuelles, l'équipe proposera une évaluation collective sous la forme du ***world cafe***. L'équipe complète et les trois organes de réflexion seront convoqués au même moment afin d'atteindre une mixité des citoyens qui évaluent et de confronter différents points de vue, de susciter une réflexion critique quant au travail de la MCA.

Un world café permet de stimuler les apports d'un groupe de personnes (entre 15 et 20) et de les enrichir pas à pas. Le principe de base est simple : des petits groupes de 4 à 5 participants s'asseyent autour d'une table. Sur celle-ci, quelques bics et une nappe en papier sur laquelle est inscrite une question. Les participants sont invités à noter sur la nappe les idées, réflexions, interrogations que leur inspire la question. Dans le cadre de la gestion des compétences, les questions peuvent être formulées de manière à détecter les compétences présentes et nécessaires pour l'association ou de créer des idées de nouveaux modes d'apprentissage. Exemples de questions :

- *Quels sont les points forts de notre structure ?*
- *En quoi devons-nous nous améliorer ?*

> *Comment apprenons-nous dans notre organisation ?*

> *Comment pourrions-nous apprendre dans notre organisation ?*

> *Quelles compétences devons-nous acquérir pour … ?*

> *Etc.*

Après vingt minutes, ils changent de table et reproduisent le même processus avec une autre question. Mais sans partir d'une nappe blanche cette fois-ci puisque d'autres participants les auront précédés. Pour faciliter la transition, un participant par table est appelé à ne pas bouger et expliquer aux nouveaux hôtes de la table les idées écrites.
Ce processus a pour avantage de faciliter la prise de parole en petits groupe, de démultiplier les points de vue, de renforcer certaines idées et donc les valider implicitement. Il permet la construction de liens entre les apports des uns et des autres (très vite des flèches, des « +1 » et autres symboles apparaissent).Sa modération est aisée.
Le choix des questions est essentiel. Il doit être ciblé : l'exercice demande beaucoup d'énergie et les participants répondent en général à trois, quatre questions maximum. Il est important de clôturer par un moment de mise en commun et de s'assurer qu'une personne retranscrira toute la richesse des échanges afin qu'ils servent de base d'information par la suite. Pourquoi pas sous forme d'un mindmap/carte heuristique ? *

Description de l'enjeu **Déclinaison des opérations culturelles et leurs objectifs**	**Questions d'évaluation** **Le public : comment percevoir le degré d'implication, de mobilisation, d'accueil, de satisfaction ?** **Les partenariats : comment identifier la qualité de la coopération, ses ouvertures et son adéquation au projet ?** **Les résultats : quels aboutissements concrets (quantitatifs, qualitatifs, sont-ils observables au terme de la réalisation d'une opération ?**	**Critères et outils d'évaluation** **Nous réfléchirons chaque année à une ou deux activités pour interroger directement, ou par l'intermédiaire d'une activité représentative, les critères d'évaluation.**

* https://www.competentia.be/outils/world-cafe

ENJEU 1 : favoriser le développement d'initiatives et d'espaces socioculturels pour les jeunes, élaborés par les jeunes accompagnés par la MCA et les associations expérimentées du secteur jeunesse.	Questions d'évaluation	Critères et outils d'évaluation
Opération 1 : ***Et tu bouges*** • Redonner une place aux jeunes au sein du centre culturel hors temps scolaire. • Mettre en valeur les activités qui leur sont consacrées • Proposer de nouvelles activités adaptées au public jeune hors temps scolaire	**Le public :** comment percevoir le degré d'implication et de satisfaction ? **Les partenariats :** comment identifier la qualité de la coopération, ses ouvertures et son adéquation au projet ? **Les résultats :** quels aboutissements concrets (quantitatifs, qualitatifs, sont-ils observables au terme de la réalisation d'une opération ?	**Le public touché :** Nombre de jeunes qui ont participé aux activités de l'opération. Quelle implication des jeunes au sein des activités proposées hors temps scolaire et au sein du centre culturel : Quantitatif (chiffres des rapports d'activités) Qualitatif (retours des jeunes dans les trimestriels) Qualitatif (enquête de satisfaction sous la forme d'un micro-trottoir des jeunes qui participent aux activités) **Les partenariats :** • Comment les partenariats ont-ils contribué à atteindre les objectifs de l'opération culturelle ? • Comment le développement des partenariats a-t-il amélioré l'action de la MCA ? PV de réunion bilan **Les résultats :** • Nombre et types d'activités développées dans cette opération • La fréquentation • Quelle promotion de ces activités ? PV de réunion, débriefings d'équipe, trimestriels et rapports d'activités. • Quels retours des jeunes ? enquête en ligne à mettre en parallèle avec l'enquête lancée lors de l'analyse partagée.

Opération 2 : ***Jeunes et acteurs*** • Création d'une commission de jeunes avec des représentants des associations et des écoles du territoire. • Ouvrir le CC autrement au public jeune et lui proposer de découvrir les métiers socioculturels qui animent le CC. • Rendre disponibles des espaces dédiés à l'investissement des jeunes • Réinvestir les jeunes sur leur lieu de vie (habitation, études…). • Accompagner l'implication des jeunes du territoire et favoriser le développement de leurs projets.	**Le public :** comment percevoir le degré d'implication et de satisfaction ? **Les partenariats :** comment identifier la qualité de la coopération, ses ouvertures et son adéquation au projet ? **Les résultats :** quels aboutissements concrets (quantitatifs, qualitatifs, sont-ils observables au terme de la réalisation d'une opération ?	**Le public :** Quelle implication des jeunes au sein des activités proposées hors temps scolaire et au sein du centre culturel : • Quantitatif (chiffres des rapports d'activités) • Qualitatif (retours des jeunes dans les trimestriels) • Qualitatif (enquête sous la forme d'un micro-trottoir des jeunes qui participent aux activités) **Les partenariats :** • Comment les partenariats ont-ils contribué à atteindre les objectifs de l'opération culturelle ? (PV de réunions avec les partenaires) • Comment le développement des partenariats a-t-il amélioré l'action de la MCA ? PV de réunion bilan **Les résultats :** Nombre d'activités qui correspondent à la démarche (chiffres) Quelle place les jeunes ont-ils prise au sein du CC ? (Bilans d'équipe et retours des jeunes)

Opération 3 : ***Graines de Culture*** • Étendre l'offre d'animation aux élèves les plus jeunes et à leurs encadrants • Diversifier les approches culturelles • Dépasser la diffusion • Développer la formation des équipes éducatives	**Le public :** comment percevoir le degré d'implication et de satisfaction ? **Les partenariats :** comment identifier la qualité de la coopération, ses ouvertures et son adéquation au projet ? **Les résultats :** quels aboutissements concrets (quantitatifs, qualitatifs, sont-ils observables au terme de la réalisation d'une opération ?	**Le public :** Quels publics ont été touchés ? (chiffres et profils) Qu'est-ce que l'opération a apporté à ces différents publics ? Les publics se sentent-ils plus à l'aise dans l'accompagnement des plus petits d'activités socioculturelles ? (retours) En quoi la participation à graines de culture a permis au public de s'ouvrir aux autres activités socioculturelles ? (retours) **Les partenariats :** Est-ce que le réseautage se pérennise et se développe? (chiffres : nombre d'associations liées au réseau – réunion bilan des partenaires pour évaluer le fonctionnement). Qu'est-ce que cet état de fait apporte aux partenaires ? **Les résultats :** Nombre d'activités/formations qui correspondent à la démarche (chiffres) La MCA a-t-elle développé des pratiques de diversifications des approches culturelles pour les tout-petits et leurs accompagnants ? (évaluation d'équipe)

ENJEU 2 : **Favoriser la rencontre des cultures, des identités sur un territoire qui brasse une belle mixité et favoriser les liens sur un territoire où l'habitat dispersé, le caractère dortoir, l'attrait frontalier… influencent les rapports entre les habitants.**	**Questions d'évaluation**	**Critères et outils d'évaluation**
Opération 4 : ***In-accessible*** Intégrer le public empêché aux activités de la MCA et dans une idée de mixité. Le but n'est pas de proposer des activités uniquement dédiées aux publics éloignés mais bien de développer la mixité au sein du CC par différents processus.	**Le public :** comment percevoir le degré d'implication et de satisfaction ? **Les partenariats :** comment identifier la qualité de la coopération, ses ouvertures et son adéquation au projet ? **Les résultats :** quels aboutissements concrets (quantitatifs, qualitatifs, sont-ils observables au terme de la réalisation d'une opération ?	**Le public :** Comment le public empêché a-t-il été rencontré dans des activités socioculturelles ? (rapports d'activités) Etait-ce dans un contexte de mixité ? (bilans des activités représentatives) **Les partenariats :** Est-ce que les partenariats ont permis de démocratiser l'accès aux activités socioculturelles du territoire ? (bilan des réunions) Quelle évolution des partenariats autour de cette opération et en quoi ont-ils pu contribuer à développer la mixité au sein des activités socioculturelles du territoire ? (chiffres et retours qualitatifs) En quoi ont-ils enrichi le projet de la MCA et du réseau de partenaires ? Ces partenariats sont-ils ? (rapports d'activités) **Les résultats :** Quelle ouverture de la MCA au public empêché ? (rapports et trimestriels – bilan des associations partenaires)

	Quelques questions transversales : **La rigueur procédurale :** comment évaluer le caractère démocratique des démarches ? Les citoyens ont-ils participé à l'élaboration du plan d'actions et de l'opération ? **Les moyens :** comment vérifier l'adéquation des moyens, des techniques et méthodes ? **Les impacts :** comment identifier les transformations individuelles et collectives par rapport aux enjeux et objectifs visés au départ ? L'évaluation des impacts est liée aux enjeux défendus par le centre culturel.	**La rigueur procédurale :** • les jeunes et les publics empêchés se sont-ils intégrés aux organes démocratiques de la MCA (conseil d'orientation ou commission jeunes) ? • comment l'équipe d'animation a-t-elle tenu compte des jeunes et des publics empêchés pour élaborer des nouvelles activités qui leur sont consacrées ? **Les moyens :** • Comment s'est développée la communication à la MCA ? • A-t-elle permis de toucher de nouveaux profils de citoyens ? • Comment a-t-elle dynamisé l'image de la MCA ? L'équipe a-t-elle efficacement adapté son fonctionnement afin de répondre aux enjeux ? **Les impacts :** L'évaluation des impacts et de la réalisation des enjeux : **quelles transformations ont été opérées ?** La MCA et le paysage socioculturel arlonais ont-ils évolué ? De nouveaux comportements et dynamiques socioculturels sont-ils observables ? Le paysage associatif a-t-il évolué ?

ACTION INTENSIFIÉE

ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE DE L'ACTION RÉGIONALE

- Introduction
- Historique
- Évaluation et exemple de l'année 2017
- Les relations
- Territoire
- Enjeux et opérations culturelles
- Une autoévaluation prospective
- Conclusion

INTRODUCTION

Décret 2013 des Centres culturels, art.11 :

L'action culturelle est intensifiée notamment par l'ampleur du projet d'action culturelle, l'approfondissement de la participation des populations ou la diversification et la consolidation des actions et des partenariats avec les opérateurs culturels sur un territoire de projet.

Depuis 2011, le centre culturel dispose d'une billetterie numérique qui permet de dresser des statistiques concernant les participants aux activités. Ces chiffres, qui portent sur la fréquentation du programme de diffusion mais aussi des autres activités, sont éclairants car ils permettent d'avoir une vue globale de la fréquentation de la MCA. L'analyse de ces chiffres a permis de souligner que la MCA agit sur le territoire sud-luxembourgeois selon plusieurs mécanismes.

Fréquentation des activités globales de la MCA (par communes)
Année 2012 - 2013

Toutes communes		
Arlon	8398	44,22%
Aubange	1379	7,26%
Attert	1279	6,74%
Messancy	1149	6,05%
Virton	713	3,75%
Etalle	708	3,73%
Habay	689	3,63%
Saint-Léger	517	2,72%
Musson	329	1,73%
Léglise	256	1,35%
Tintigny	222	1,17%
Meix-Devant-Virton	216	1,14%
Chiny	181	0,95%
Namur	110	0,58%
Bastogne	162	0,85%
Rouvroy	134	0,71%
Neufchâteau	102	0,54%
Vaux-sur-Sûre	76	0,40%
Florenville	68	0,36%
Fauvillers	52	0,27%
Martelange	47	0,25%
Libramont-Chevigny	44	0,23%
Libin	28	0,15%
Saint-Hubert	26	0,14%
Dinant	25	0,13%
La Roche-en-Ardenne	25	0,13%
Morlanwelz	23	0,12%
Bertrix	21	0,11%
Autres communes (- de 0,1%)	172	0,91%
Non localisés	1839	9,68%
Total	18990	100,00%

Autres communes (hors Arlon)		
Aubange	1379	13,02%
Attert	1279	12,08%
Messancy	1149	10,85%
Virton	713	6,73%
Etalle	708	6,68%
Habay	689	6,50%
Saint-Léger	517	4,88%
Musson	329	3,11%
Léglise	256	2,42%
Tintigny	222	2,10%
Meix-Devant-Virton	216	2,04%
Chiny	181	1,71%
Namur	110	1,04%
Bastogne	162	1,53%
Rouvroy	134	1,27%
Neufchâteau	102	0,96%
Vaux-sur-Sûre	76	0,72%
Florenville	68	0,64%
Fauvillers	52	0,49%
Martelange	47	0,44%
Libramont-Chevigny	44	0,42%
Libin	28	0,26%
Saint-Hubert	26	0,25%
Dinant	25	0,24%
La Roche-en-Ardenne	25	0,24%
Morlanwelz	23	0,22%
Bertrix	21	0,20%
Autres communes (- de 0,1%)	172	1,62%
Non localisés	1839	17,36%
Total	10592	100,00%

Fréquentation du public par commune hors Arlon

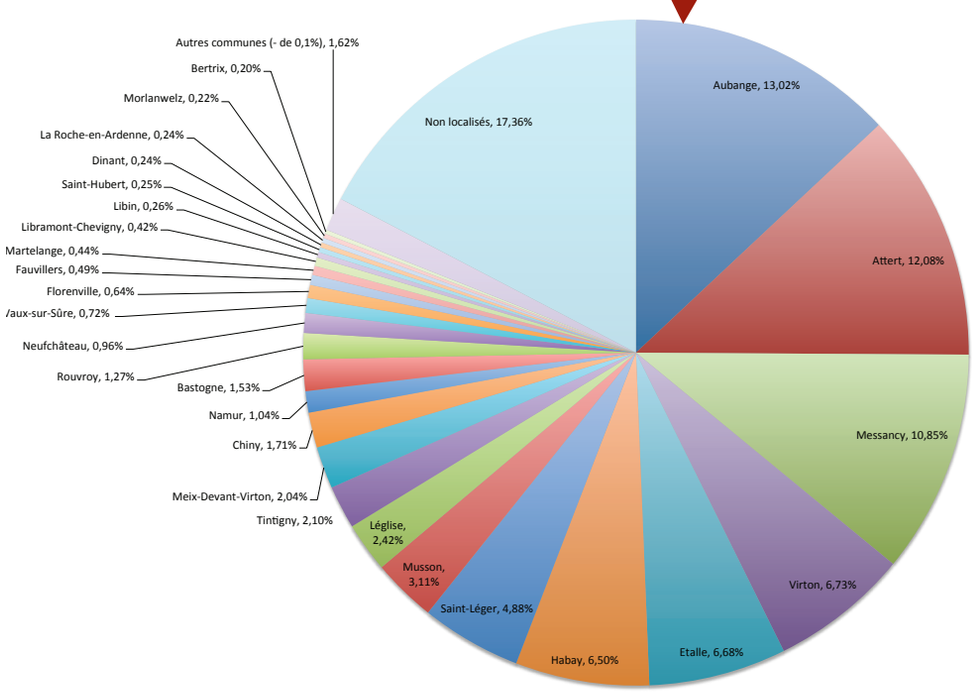

Fréquentation des activités globales de la MCA (par communes)
Année 2017- 2018

Toutes communes		
Arlon	9330	46,18%
Attert	1373	6,80%
Etalle	1334	6,60%
Messancy	1103	5,46%
Aubange	859	4,25%
Habay	773	3,83%
Virton	609	3,01%
Saint-Léger	605	2,99%
Musson	382	1,89%
Léglise	275	1,36%
Tintigny	233	1,15%
Chiny	222	1,10%
Rouvroy	121	0,60%
Bouge	106	0,52%
Meix-devant-Virton	94	0,47%
Bastogne	92	0,46%
Libramont	73	0,36%
Florenville	69	0,34%
Neufchâteau	69	0,34%
Martelange	43	0,21%
Fauvillers	40	0,20%
Marche	26	0,13%
Libin	24	0,12%
Vaux-sur-Sûre	20	0,10%
Autres communes (- de 0,1%)	193	0,96%
Non localisés	2137	10,58%
Total	20205	100,00%

Autres communes (hors Arlon)		
Attert	1373	12,63%
Etalle	1334	12,27%
Messancy	1103	10,14%
Aubange	859	7,90%
Habay	773	7,11%
Virton	609	5,60%
Saint-Léger	605	5,56%
Musson	382	3,51%
Léglise	275	2,53%
Tintigny	233	2,14%
Chiny	222	2,04%
Rouvroy	121	1,11%
Bouge	106	0,97%
Meix-devant-Virton	94	0,86%
Bastogne	92	0,85%
Libramont	73	0,67%
Florenville	69	0,63%
Neufchâteau	69	0,63%
Martelange	43	0,40%
Fauvillers	40	0,37%
Marche	26	0,24%
Libin	24	0,22%
Vaux-sur-Sûre	20	0,18%
Autres communes (- de 0,1%)	193	1,77%
Non localisés	2137	19,65%
Total	10875	100,00%

Fréquentation du public par commune hors Arlon

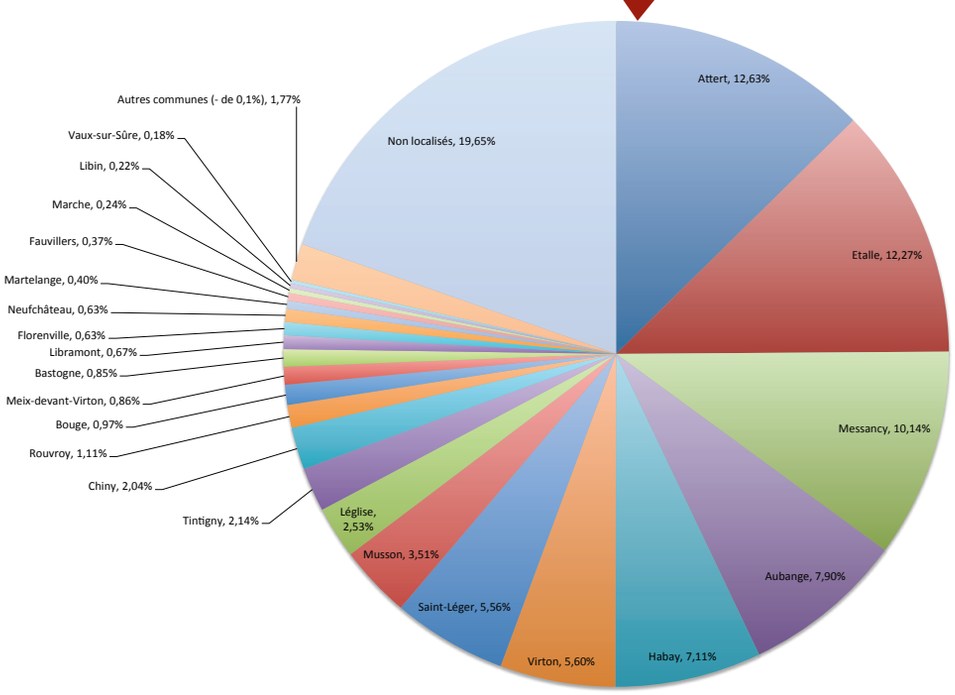

La Maison de la Culture d'Arlon (MCA) souhaite faire reconnaître une action intensifiée en ce qu'elle touche les populations et les opérateurs du Sud de la Province de Luxembourg selon ces deux mouvements :

- Centripète : les différents axes de politique culturelle de la MCA attirent un nombre important de visiteurs chaque année dans un rayon de 50 km environ autour d'Arlon (en 2017, ce sont plus de 53.000 personnes qui ont fréquenté les activités du centre culturel, sans compter les activités en visites libres).

  Ce mouvement centripète se dessine de deux façons :

  > Il concerne l'attrait du programme de diffusion en scolaire et en tout public. La grande scène et la diversité des arts de la scène qu'elle accueille attirent le public habitant le Sud de la Province de Luxembourg (et au-delà).

  > Il montre que le centre culturel s'est mis à la disposition des associations et des opérateurs du territoire. La MCA s'est articulée à son territoire en prenant de plus en plus une place de coordinateur culturel. Les associations du territoire ont découvert à la MCA un lieu d'accueil, de collaboration, de co-création de projets socioculturels. Situé sur un territoire important (pour sa densité de population mais aussi pour ses mouvements de populations), une partie de l'intensification de la MCA se déroule directement dans la Commune d'Arlon car la MCA dépasse largement l'action de base sur cette commune : le nombre d'habitants à Arlon (près de 30.000) est plus important que dans des communes voisines, la densité l'est aussi et le nombre de projets est important. De plus, la superficie de la Commune est de 118,6 km^2, ce qui fait de ce territoire un terrain bien plus important qu'une autre commune du Sud de la Province.
  Ses infrastructures attirent de nombreux opérateurs régionaux qui souhaitent organiser leurs propres activités dans des conditions professionnelles (soit dans l'axe initiatives, soit dans les actions associatives en partenariat). Ces opérateurs proviennent par exemple d'Arlon, Attert, Habay-la-Neuve, Aubange, Virton, Musson, Libramont, associations provinciales, etc. Deux exemples: le BJC Gaume (organisme de programmation événementielle « culture et spectacle » basé à Halanzy (Aubange), organise le 11 décembre 2018 le spectacle de François Pirette dans le Grand Théâtre de la MCA. Scèn'impossip, troupe de théâtre amateur d'Habay, a présenté son spectacle *L'envers des privilèges* dans le grand théâtre le 16 décembre 2017.

- Centrifuge : en parallèle du premier mouvement, la MCA a, durant les 10 dernières années, développé une dynamique centrifuge afin de rayonner à l'extérieur de ses murs. Décentralisation, partenariats, soutiens divers ont participé au développement des activités socioculturelles à l'extérieur de la MCA.

L'action est intensifiée à la fois sur la Commune d'Arlon (29733 habitants pour une densité de 251hab/km^2), mais aussi sur le territoire sud-luxembourgeois. De fait, le travail de la MCA effectué sur la Commune d'Arlon dépasse largement l'action de base : le nombre d'actions et de partenariats sont importants. Mais le travail intensifié s'effectue également sur le territoire étendu des arrondissements d'Arlon et de Virton.
Si la force centripète se fait presque naturellement, un plus grand travail est fourni et à poursuivre pour la force centrifuge.

Les chiffres de fréquentation qui émanent de la billetterie numérique et des rapports annuels sont importants en ce qu'ils montrent que l'action culturelle de la MCA a un impact important sur la région sud-luxembourgeoise et pas seulement en ce qui concerne son programme de diffusion.

Dans ce dossier de demande de reconnaissance d'action culturelle intensifiée, nous verrons de quelle manière spécifique la MCA développe un rôle de plus en plus important sur son territoire de projet. Nous reviendrons sur l'historique de la reconnaissance régionale et du développement de l'activité intensifiée, sur le territoire de projet qui la concerne et sur les actions qu'elle propose de mener durant sa future action culturelle.

HISTORIQUE

En 1986, l'asbl Maison de la Culture d'Arlon entre dans les bâtiments du Parc des Expositions.

En 1992, le décret des centres culturels propose une reconnaissance régionale, l'occasion pour le centre culturel de s'interroger sur son impact régional. Le développement des arts de la scène touche les communes des arrondissements d'Arlon et de Virton. Le public est nombreux et régional. La MCA va, à partir de ce moment, développer d'autres axes de politique culturelle pour favoriser le développement culturel régional.

En 2009, la MCA signe le contrat-programme construit à partir de ce décret et est reconnue comme centre culturel régional, mais à certaines conditions.

Le décret reprend en effet comme missions la coopération entre les centres culturels locaux, la coordination de projets d'initiative publique et l'initiative de développement socioculturel.

La mission de développement socioculturel se traduit par des projets en concertation avec les associations socioculturelles ou les centres culturels locaux (surtout en matière de formation), par la favorisation de la coopération et de l'assistance pour la gestion des services d'information et d'infrastructures culturelles, par l'aide à la création et au développement des centres culturels locaux.
Dans le contrat-programme de 2009-2014, deux axes correspondent à ces missions : (…)

> *aider les associations régionales qui sollicitent nos services techniques, d'information et d'accueil à réaliser leurs propres objectifs dans l'esprit d'ouverture au plus grand nombre.*

> *être pour ces associations et institutions qui œuvrent au développement culturel régional et local, un lieu d'initiative, de rassemblement, de coordination*

- Note : un travail parfois mené de longue date par la MCA, qui développait :
  > de nombreux partenariats en éducation permanente dans le cadre de la programmation en soirée,
  > de nombreux partenariats autour de thématiques critiques en temps scolaire,
  > des expositions artistiques mettant à profit les compétences de nombreux acteurs locaux,
  > la proposition faite aux centres culturels du territoire de publier leur programme dans notre trimestriel *Ensuite*,
  > etc.

Ce travail répondait aux objectifs de la convention. Il manquait à ces projets spécifiques la cohérence d'un véritable projet culturel commun aux opérateurs locaux et régionaux et à leurs réseaux, avec mise en commun et valorisation des compétences de chacun, et dont la mise en place nécessite la détermination des grands objectifs qui doivent sous-tendre notre action régionale.
En revanche, la Commission des Centres culturels et l'inspection générale de la culture soulignent une faiblesse concernant ces objectifs. L'absence de dimension régionale se fait sentir dans les volets de l'aide-service et du développement de projets à partir des volontés des acteurs locaux. Ces deux objectifs sont insuffisamment développés et nécessitent la mise en place de nouveaux mécanismes de travail.

Le Décret du 28 juillet 1992 instaure l'obligation de parité dans le cofinancement entre la Communauté française et les pouvoirs publics associés (Communes, Provinces et Cocof) ; il transforme également les Foyers culturels et Maisons de la culture respectivement en Centres culturels locaux et régionaux. Les missions confiées aux uns et aux autres sont résolument polyvalentes, elles vont du soutien à la vie associative à la diffusion artistique, en passant par l'éducation permanente, la création et la créativité. Les anciennes Maisons de la culture voient cependant leur définition sensiblement modifiée par l'introduction de la notion de coordination régionale et de développement de leur action sur un territoire transcommunal (arrondissements). Cette nouvelle mission régionale ne correspond pas toujours à la réalité des anciennes Maisons de la culture qui assumaient jusqu'alors un rôle d'attraction et de rayonnement depuis leur position métropolitaine.[*]

Pour remplir ses missions de Centre culturel régional, la MCA signe en 2011 une convention avec la Fédération Wallonie-Bruxelles dont le but était de développer un programme visant l'implication de l'associatif et des publics locaux, renforçant les actions régionales. Ce programme décline des actions selon une perspective d'éducation permanente et de participation citoyenne à l'échelle de l'ensemble de son territoire étendu. Il propose de combiner les dimensions d'aide-service et de développement culturel régional pour développer un projet régional raisonnable et cohérent.

Cette difficulté à assumer la mission de développement culturel régional justifiera notamment le déploiement par la Communauté française de dispositifs complémentaires expérimentaux tels que contrats-culture, contrats de pays et agences. Le Décret classe les Centres culturels régionaux et locaux en catégories.[*]

Dans notre cas particulier, la Communauté française propose un dispositif sous forme de Convention de Développement régional. Cette convention vise à accompagner l'équipe de la MCA dans le développement de missions de développement culturel régional pour que la MCA assume progressivement ses missions régionales.

* http://www.centresculturels.cfwb.be/index.php?id=6582

LA CONVENTION DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL – 2011

cf. *document complet en annexes*

4 axes :

> la mise en réseau d'associations et d'opérateurs locaux autour de projets communs à visée participative

> la construction de partenariats avec les Centres culturels locaux et coordination de projets régionaux

> le développement d'initiatives d'ouverture incluant la participation des populations locales, travail pédagogique d'éducation permanente sur base de collaborations et de partenariats locaux

> le développement d'une information culturelle régionale

4 missions :

> la mise en place d'actions conduites en partenariat, notamment dans le domaine de l'éducation permanente

> la mise en commun de ressources au sens large, matérielles et immatérielles (mutualisation)

> l'amélioration qualitative du fonctionnement des associations, des opérateurs locaux à travers des démarches de recherche-développement et de formation

> la mise en valeur de l'activité des artistes, des associations et des opérateurs socioculturels locaux

La réussite de ces missions sera évaluée à l'aune d'indicateurs :

> d'innovation : publics inhabituels ou défavorisés, prise de risque, soutien à l'émergence, décentralisation...

> d'émancipation des associations, opérateurs et publics : mise en débat, capacité d'écoute et de négociation, partage intellectuel, analyse des besoins, formations, sensibilisations...

> de pérennité des projets et de la mise en réseau : régularité des contacts, qualité des collaborations, mise en place de concertation, gestion des conflits, connaissance réciproque, logique gagnant-gagnant...

Le centre culturel s'engageait à :

> mettre en place un plan d'action opérationnel de mise en action des objectifs généraux avec indicateurs de résultats

> maintenir son personnel affecté à la fonction régionale (animateur, technicien, communicateur) – un nouveau poste a été ouvert pour ce faire.

- Pour la construction du plan d'action, un nouvel animateur, Robin Lucas, a été engagé en 2011. L'engagement d'un nouvel animateur présente l'avantage, pour les acteurs régionaux et la FWB, d'identifier un référent en ce qui concerne l'action spécifiquement régionale de la MCA.

- En 2011, le plan d'action opérationnel est rédigé et mis en place à la MCA afin d'intensifier le développement culturel régional. Rédigé sur base des missions spécifiées dans la Convention de développement régional, ce plan d'action a pour leitmotiv le rayonnement centrifuge de la MCA, dans une idée de coconstruction des projets avec les partenaires régionaux dans des logiques gagnant-gagnant (éviter l'instrumentalisation qui indiquerait un dysfonctionnement). Les collaborations mises en place suivent une géométrie variable pour tenir compte des réalités de terrain propres à chaque partenaire.

LE PLAN D'ACTION OPÉRATIONNEL

cf. *document complet en annexes*

4 missions, 11 objectifs :

a. Mise en place d'actions conduites en partenariats

> diffusion en décentralisation
> soutien aux actions de sensibilisation et/ou d'éducation permanente
> création et soutien aux dynamiques de solidarité citoyenne

b. Mise en commun des ressources au sens large

> circulation du matériel dans le Sud-Luxembourg
> appui technique et humain aux secteurs social et de l'éducation permanente
> échanges d'expérience

c. Amélioration qualitative du fonctionnement des associations et des opérateurs locaux

> formation
> négociation/lobbying
> prospective

d. Mise en valeur de l'activité des artistes, associations et opérateurs locaux

> mise en valeur de l'activité des CC locaux
> mise en valeur de l'activité des artistes, associations et opérateurs socioculturels locaux

Depuis 2011, en parallèle de son travail de médiation artistique, d'accompagnement scolaire autour des arts de la scène, de centre d'expression et de créativité, la MCA déploie un programme visant le développement de thématiques citoyennes sur un territoire étendu, le développement culturel régional au sens large, l'implication du monde associatif, des acteurs locaux, des populations de son territoire en son sein.

En 2015, Robin Lucas quitte la MCA (pour prendre la direction du CC d'Athus) et est remplacé par Hélène Godard. A partir des bases posées par Robin Lucas, l'équipe d'animation a développé un travail de terrain important. En partenariat avec des associations du Sud de la Province, elle propose des activités à l'extérieur de la MCA, que ce soit sur la commune d'Arlon, où le vivier associatif est important tout comme les mouvements de population (chef-lieu) et ailleurs en Province de Luxembourg (exemple : projection d'un ciné-débat au centre sportif de Messancy en partenariat avec Nature Attitude (Anlier)). Pour combler le manque d'infrastructures, de lieux d'accueil pour les associations du Sud de la Province, plusieurs projets associatifs sont accueillis au cœur du centre culturel, sous la forme d'initiatives extérieures ou d'action. Par exemple, les ateliers et les formations du Crilux (Libramont) sont accueillis à la MCA.

Robin Lucas avait principalement un rôle de soutien vis-à-vis des opérateurs socioculturels du territoire : il mettait à disposition les infrastructures de la MCA, accueillait l'information dans le trimestriel *Ensuite*, etc. Depuis 2015, le travail en région a été intensifié et développé de façon proactive. En augmentation exponentielle depuis cette date, le développement régional a pris une place prépondérante dans le fonctionnement du centre culturel. Hélène Godard a pris davantage un rôle de coordination pour la mise en place de projets d'envergure.

2 exemples:

- *Migrations : vivons la rencontre !* a été imaginé à la suite de l'ouverture d'un centre de demandeurs d'asile sur la commune d'Arlon, qui a fait réagir la population. L'animatrice a réuni plusieurs associations liées à la thématique afin de créer un projet critique destiné à toutes les populations pour solliciter l'échange, la réflexion. Ce projet est à sa troisième édition. A la fermeture du centre d'accueil, il sera prolongé sous la forme d'un projet multiculturel.
- A partir de 2016, le *Festival AlimenTerre* a pris une nouvelle dimension. A la demande des partenaires, l'animatrice a dépassé le rôle d'accueil pour assurer la coordination de cette décentralisation : elle a ainsi créé un programme important autour de la thématique et en tissant de nouveaux partenariats actifs dans le Sud de la Province (un spectacle à Habay-la-Neuve installé dans une ferme alternative, un autre dans un lieu de consommation alternative à Tintigny, etc.).

Dès 2015, Hélène Godard consolide les partenariats existants (avec le Crilux basé à Libramont par exemple), en tissant de nouveaux liens et renforce la dynamique d'équipe autour du projet en région, favorisant les décentralisations, la création de partenariats, la participation active aux projets du territoire. Les animateurs travaillent ensemble sur les projets pour y apporter des dimensions critiques, pour toucher des publics divers selon diverses sensibilités et divers intérêts pour les médias culturels. En suivant cette dynamique, l'équipe d'animation installe de nombreux processus favorisant le développement socioculturel régional. Des liens d'équipe se créent autour des questions régionales et citoyennes, nécessitant une réorganisation du travail d'équipe. Si cette dernière induit au départ quelques couacs, notamment autour de la place et du rôle de chaque animateur, elle a surtout permis la création d'une synergie d'équipe autour des questions citoyennes et le foisonnement d'activités en région.

En somme, l'équipe d'animation et le Conseil d'Orientation s'accordent sur l'importante évolution du travail régional de 2015 à aujourd'hui. La MCA poursuit son soutien, a pris un rôle de coordination dans de nombreux projets et multiplie les actions. Elle est identifiée comme un relais pour le travail en région. Cette évolution va se poursuivre :

> En charge de coordonner le dossier de demande de reconnaissance, Hélène Godard aura davantage de temps à consacrer au travail en région après son dépôt.

> La synergie d'équipe autour de ce travail rayonne.

La coordination est entendue comme la mise en réseau d'associations régionales sur des projets participatifs selon une logique win-win. Elle permet la mise en contact de différents opérateurs et la dynamisation d'un réseau dans une région qui développe peu les relations entre les associations. Le réseau associatif se déploie et se consolide progressivement: des rencontres sur le territoire étendu, le travail sur l'analyse partagée suscitent des constats communs aux associations sud-luxembourgeoises, les partenariats pérennes se multiplient, ceci poussant l'équipe à créer un comité d'analyse socioculturelle du territoire, qui prendra par la suite la forme d'un comité de mutualisation, de partage, d'analyse critique du territoire, un réseau associatif fort qui travaillera en synergie sur les questions territoriales.

Les activités de développement culturel régional, le travail associatif et d'éducation permanente ont été relevés comme une fierté par l'équipe d'animation. Non par la perfection du travail, mais par l'évolution que le développement régional a connue depuis 2015.

- Ce type d'activités a considérablement augmenté : en 2016-2017, 11 projets régionaux ont été mis en place et de nombreux soutiens aux opérateurs régionaux ont également été apportés (voir détail dans le point suivant).
- Le réseautage associatif a crû de façon significative. D'abord, la constitution du **comité d'analyse socioculturelle du territoire (sud-luxembourgeois)** a induit des relations avec les opérateurs sud-luxembourgeois. De plus, de nouveaux membres intégreront la structure dans le courant de l'année 2019. Le Centre Régional d'Intégration de la Province de Luxembourg (Libramont), le CIEP Luxembourg, Vie Féminine Luxembourg, le CAL Luxembourg (Libramont-Virton) sont quelques exemples parmi la vingtaine de membres actuels. En parallèle, la publication *Luxem'bouge* a permis une prise de contact avec ENEO Luxembourg et d'autres partenaires qui ne sont pas directement impliqués dans le comité. De **nouvelles associations** ont rejoint le **Conseil d'Orientation** (Idelux, la section régionale du Luxembourg de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente, le Plan de Cohésion sociale, etc.). Ensuite, le nombre de projets a augmenté en parallèle avec **l'augmentation des partenariats**. La MCA a tissé des partenariats privilégiés avec le CIEP Luxembourg, les centres de planning familial, le Plan de cohésion sociale de Musson, le CEC Tribal Souk d'Etalle, Nature Attitude d'Anlier, etc. Des **projets récurrents sont organisés avec ces partenaires privilégiés**. Enfin, chaque année apporte des liens et des projets ponctuels, en constante augmentation. La MCA est identifiée comme un partenaire du territoire et de plus en plus d'opérateurs y font appel.
- L'image de la MCA a évolué. Les opérateurs et les citoyens l'identifient de plus en plus comme un partenaire dans la construction de projets citoyens et artistiques. Par exemple, en 2018, le réseau Financité en Province de Luxembourg (Meix-devant-Virton) a contacté la MCA sur les conseils d'un opérateur de la Fureur de jouer afin de le soutenir dans la mise en place de son atelier.
- L'évolution globale n'est plus le résultat unique du travail d'un animateur, mais bien une démarche d'équipe. Chacun des axes de politique culturelle tisse des partenariats : pour accompagner les spectacles, pour construire des projets citoyens, pour organiser des spectacles aux

thématiques fortes, etc. En scolaire, les séances sont régulièrement accompagnées de renvois vers des activités connexes organisées par des associations du territoire luxembourgeois. La séance scolaire du spectacle *Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont peut-être pas vu* était notamment accompagnée d'ateliers proposés par Annoncer la Couleur, association provinciale.

- La MCA développe de plus en plus son projet de mise en valeur des associations sociales et culturelles sud-luxembourgeoises en leur donnant de la visibilité. Par exemple, lors du projet Prévention Alcool, destiné aux classes du secondaire, 7 associations actives dans cette thématique ont été invitées à présenter leur travail (GAS Martelange, APPEL Arlon, etc.).

AUTOEVALUATION ET EXEMPLE DE L'ANNÉE 2017

L'autoévaluation présentée dans la partie Action culturelle générale a montré plusieurs constats :

- Malgré sa reconnaissance régionale, la MCA a rencontré des difficultés dans la mise en place des missions que cette reconnaissance imposait.
- Le premier animateur engagé a posé les bases administratives sur lesquelles construire ces missions.
- A l'engagement d'Hélène Godard, un premier travail autoévaluatif est opéré. Les animateurs ont pris conscience de la faiblesse du travail régional et ont choisi ensemble des procédés pour mettre en place le plan d'action construit précédemment afin de redresser la barre. Ce travail s'est effectué avec le soutien de la FWB et la mise en place de la Convention de développement régional. La philosophie choisie était de prôner une plus large ouverture, de soutenir les initiatives régionales, de mettre en valeur la vie associative socioculturelle régionale.
- Le nombre d'activités régionales a considérablement augmenté depuis 2015, créant de nouveaux mécanismes de partenariats, de collaborations, de mises place de projets régionaux.
- La nécessité de développer davantage d'actions à l'extérieur, au sein des communes partenaires d'abord, du territoire étendu aux arrondissements d'Arlon et de Virton ensuite. La MCA jouit de belles infrastructures, ce qui a un effet ralentisseur : les partenaires ont souvent le souhait de développer des activités partenariales au sein de ces infrastructures pour le confort qu'elles représentent. Pour cette même raison, la MCA a longtemps éprouvé des difficultés à organiser des activités dans des structures moins équipées. Les activités à l'extérieur se sont développées ces dernières années, mais il y a encore un travail important à effectuer à ce sujet.
  La MCA a développé un réseau sur le territoire sud-luxembourgeois. Elle doit maintenant développer le travail avec ces partenaires et sur les communes voisines.

En somme, malgré les faiblesses soulignées ci-dessus, le bilan de l'équipe est positif : après 3 années, elle est de plus en plus identifiée comme un relais à contacter pour développer des projets multi-partenariaux. Elle développe des activités citoyennes et d'éducation permanente avec les partenaires socioculturels régionaux, en temps scolaire ou en tout public, pour des publics divers… Cette évolution fait désormais partie d'une démarche d'équipe.

Un bilan positif, motivé par :

> **Le développement des missions proposées par la convention de développement régional, la mise en œuvre des objectifs du plan d'action opérationnel et le développement de nombreux partenariats, qui essaiment dans les autres axes de travail**

En 2010 : 4 actions en partenariat ont été mises en places, quelques mises en commun des ressources, la mise en place d'une promotion culturelle régionale.

En 2011 : 6 actions en partenariat, de nombreux soutiens (financiers, logistiques, réflexifs), organisation de formations pour les centres culturels sud-luxembourgeois (étendus), mise en commun automatisée des ressources, promotion des initiatives locales (diffusion du programme d'Alvéole Théâtre par exemple), etc.

A partir de 2015, le développement régional connaît « un pic » qui ne cesse d'évoluer. Le réflexe « développement régional » se met en place : de plus en plus de relations se créent, des activités sont organisées en partenariat, des soutiens sont apportés au tissu socioculturel régional.

La MCA augmente le nombre de ses partenariats autour des actions régionales, elle endosse la coordination de projets de plus grande ampleur : le *Festival AlimenTerre*, la *Fureur de jouer*, *Migrations, vivons la rencontre !*, *la Journée internationale du handicap* (en partenariat avec le CEC)... Chaque année, des thèmes de société sont développés à travers une diversité de médias artistiques et culturels afin de toucher un maximum de population et de susciter l'échange d'opinions sur le territoire. L'objectif est de donner la parole à un maximum d'habitants sur des questions territoriales et générales qui les touchent.

Robin Lucas avait pour particularité de soutenir les centres culturels locaux et les partenaires dans la réalisation de leurs propres objectifs en organisant des formations, en assistant à différentes instances d'avis, etc. Hélène Godard y a ajouté l'organisation de projets communs en partenariat avec les opérateurs locaux et la mise en valeur de ces derniers sur le territoire. Le travail de terrain s'est intensifié pour dynamiser le réseau associatif existant dans la région sud-luxembourgeoise. La pérennité des partenariats autour de nombreux projets (Migrations (…) ou Festival AlimenTerre) témoigne également du travail de lien opéré par la MCA. Elle souhaitait être identifiée comme un relais associatif important de la région, comme un pivot associatif sur lequel le vivier associatif peut compter pour l'organisation d'actions diverses. La progression régionale de la MCA ces dernières années a répondu à ce souhait. Elle poursuivra son cheminement sur cette lancée.
La MCA développe des actions conduites en partenariat, travail protéiforme conjoint et en réseau avec les associations et acteurs locaux. Les associations qui souhaitent mettre un projet sur pied trouvent, à la MCA, des interlocuteurs prêts à les soutenir activement dans leurs démarches. Ce travail de coconstruction de projets permet de rompre progressivement l'image paternaliste dont la MCA souffre parfois.

> Une nette augmentation du volume d'activités collaboratives et de la fréquentation

Pour la saison culturelle 2016-2017, ce ne sont pas moins de 11 projets multiformes (réunissant expositions, ciné-débats, spectacles, animations diverses… en partenariat avec des associations) qui ont été programmés dans la catégorie « Actions ». Ce chiffre important, qui a doublé depuis 2014-2015, souligne la volonté de la MCA d'être un Centre culturel ouvert aux associations et aux citoyens, à leurs expressions, à leur parole… Celle d'un centre culturel qui s'intéresse aux problématiques de son territoire pour en discuter avec les populations. Outre les coordinations qu'elle gère, elle se met au service d'autres coordinations. Par exemple, elle a soutenu la Ville d'Arlon dans la coordination du Festival *Dynamic* (les rencontres culturelles) organisé en 2017.

Photographie Sander de Wilde

Migrations : vivons la rencontre!

Durant le mois de mars, la Maison de la Culture d'Arlon, la Bibliothèque communale d'Arlon, le Crilux et le PCS ont souhaité travailler la problématique de la migration. Au départ des représentations et des échos des citoyens, les partenaires ont développé un projet d'envergure qui a réuni diverses populations de la région.

Des ateliers créatifs aux conférences, des expositions à la rencontre littéraire, les différentes activités proposées ont permis de créer la rencontre, de débattre du sujet, d'informer et de faire la différence entre mythes et réalité.

Retour sur des activités au succès inattendu

Le 4 mars, plus de 120 personnes ont assisté à la soirée de projection de documentaires qui ouvrait le projet *Migrations*. En première partie, les élèves de l'ISMA ont présenté leur court docu-fiction, ***De la guerre à l'exil*** qui a rencontré un franc succès auprès du public. François Pirot a pris la suite en présentant ***Eurovillage***, un documentaire réalisé au cœur du centre d'accueil d'Herbeumont et dévoilant les conditions d'arrivée et d'attente des demandeurs d'asile en Belgique, ainsi que leur vie en centre.

La rencontre, en présence du réalisateur, des élèves de l'ISMA, et de représentants de la Croix-Rouge et du Crilux, a permis au public de poser de multiples questions qui ont trouvé des réponses franches et éclairantes. Une dizaine de demandeurs d'asile du centre d'accueil de Stockem, également de la partie, ont pu exemplifier et humaniser des situations souvent assimilées à des chiffres anxiogènes. Un premier pas vers la déconstruction des préjugés.

Toujours dans une ambiance bienveillante et chaleureuse, Kala Neza est entrée en scène les 10 et 11 mars pour jouer ***Déracinés*** devant le public scolaire et en tout public. Ses contes, qui racontent le chemin d'un eucalyptus exilé cherchant à trouver un endroit où s'enraciner, ont fait écho à la situation migratoire actuelle. Le jeu et les histoires de la comédienne ont touché et ravi tous les publics.

Le volume de fréquentation a également augmenté de façon significative. La dynamisation de l'axe régional a induit la création progressive de nouvelles habitudes socioculturelles pour les publics du territoire : l'intérêt pour les « Actions » va grandissant et de nouveaux publics apparaissent. De plus en plus de citoyens y trouvent une place bien à eux en fonction de leurs intérêts, de leurs goûts, de leurs envies.

> La MCA, un relais associatif bien identifié

De plus en plus, la MCA est identifiée comme un partenaire privilégié pour les projets associatifs, dont ceux d'éducation permanente. Ce constat est établi par le nombre croissants de sollicitations de partenariats et de soutiens reçues depuis 2015. Les invitations à de nouveaux groupes de réflexion ou de nouvelles initiatives confirment cette impression. Pour donner un exemple sur le territoire provincial et un exemple à Arlon : la MCA a été invitée à participer à la création de la Maison des adolescents envisagée par la Province de Luxembourg et à la Commission communale de l'accueil d'Arlon (groupement reprenant les opérateurs d'accueil extrascolaire d'Arlon). Enfin, de plus en plus d'opérateurs nous contactent sur les conseils d'autres associations du territoire afin d'organiser leurs projets. Par exemple, le Groupe Financité a contacté la MCA pour lui proposer un partenariat autour d'une soirée jeux réflexifs. C'est un partenaire de la Fureur de Jouer qui a conseillé à l'association de prendre contact avec l'équipe du centre culturel.

La MCA se montre disponible pour les associations et la coconstruction d'événements d'éducation et/ou régionaux. Elle met les associations en réseau autour de divers projets participatifs, sollicite, via les projets d'éducation permanente, la participation des populations locales de diverses manières : ciné-débat, rencontres, expositions, journée conviviale..., elle participe au développement d'une information culturelle régionale au-delà du cadre du programme du Centre culturel. La MCA se met au service des associations de différentes façons et proposent des aident matérielles et immatérielles (prêt de matériel, expertise organisationnelle, aide logistique, aide à la promotion, soutiens Art & Vie, etc.). Par exemple, les trimestriels de la MCA accueillent le programme du centre culturel d'Aubange, la page Luxem'bouge qui reprend des activités des associations du Sud de la Province de Luxembourg.

> La diversité des actions proposées

Ces collaborations et l'implication de la MCA prennent des formes diverses en fonction des besoins, des projets, des volontés des associations et des citoyens.

Au-delà du soutien qu'apporte la MCA en tant que partenaire aux acteurs locaux, elle propose aussi la mise en place **de projets d'éducation permanente**, favorisant la prise de conscience des dogmes en vigueur dans la société, le développement des capacités d'analyse et de déconstruction critique, la participation des citoyens à la vie sociale, culturelle, politique et économique dans une idée de responsabilité. La diversité s'exprime au travers d'actions de différents types (débats citoyens, formations, ciné-débats, animations…), au travers de thématiques citoyennes larges (le monde carcéral, l'alimentation, le capitalisme…) et au travers des partenariats avec des associations en tout genre (culturelles, sociales, environnementales...).

La MCA s'engage à promouvoir l'activité des artistes et des opérateurs socioculturels locaux et régionaux (programmation et communication étendue – elle diffuse, par exemple, le programme du Centre culturel d'Athus dans ses trimestriels), à mettre à disposition ses compétences pour la

coconstruction de projets émanant d'opérateurs du territoire ou à soutenir les projets extérieurs (initiatives ou accueil de projets divers au sein de la MCA), etc.

Elle organise aussi des formations à destination des professionnels (sous la forme d'échange de pratique autour de l'animation jeune public par exemple) et des citoyens pour qu'ils aient l'occasion de se former aux outils artistiques, à des pratiques citoyennes diverses.

En somme, les "actions", ce sont diverses possibilités, allant des partenariats avec les populations, les associations et les centres culturels, à la valorisation des patrimoines et des artistes régionaux, des spectacles de théâtre, ce sont des échanges réflexifs, des animations, des expositions, des paroles locales, des partages, des débats, des formations, des projections-débat,... Tout le panel des arts et de la culture est représenté, l'occasion pour tous les publics de se rencontrer, mais surtout de trouver une place au sein du centre culturel selon leurs sensibilités.

La diversité des projets s'est développée proportionnellement au nombre d'activités. Elle a progressé de façon exponentielle à partir de 2015 et poursuivra cette progression grâce aux nombreux partenariats protéiformes qui existent et qui adviennent.

> L'évolution transversale de la MCA

Le développement du travail régional au sein de la MCA a induit une nouvelle vision du travail par l'équipe d'animation ainsi que l'augmentation des compétences des animateurs. L'équipe d'animation a été sensibilisée au travail régional et aux thématiques citoyennes. De plus en plus, chacun des animateurs intègre cette dimension régionale à son travail. Les programmes scolaires offrent la possibilité d'assister à des pièces et à des animations réflexives et critiques, à des pièces régionales, les ateliers intègrent des considérations d'éducation permanente, la programmation en soirée intègre les problématiques de société dans sa programmation, les animatrices développent des partenariats avec des associations locales diverses, etc. De plus, chacun des axes souhaite toucher des publics élargis, des associations, des écoles, des citoyens divers.

> L'évolution de l'image de la MCA auprès de la population et apparition de nouveaux publics – impact sur la population

La MCA est souvent associée à son programme de spectacles en soirée ou à son travail avec le public scolaire. Encore peu développée il y a quelques années, l'image plus proche du citoyen se développe progressivement pour être peu à peu identifiée sur le territoire. Cette nouvelle image amène de nouveaux publics, qui souhaitent s'investir dans un lieu où échanger, discuter des opinions. Ce nouveau public qui, pour une partie, n'avait auparavant pas trouvé sa place au sein du CC, découvre aussi la réalité des autres axes de travail de la MCA et se dirige vers d'autres activités.

Parmi ces nouveaux publics, nous observons des personnes précarisées qui n'ont pas toujours les moyens (symboliques ou financiers) d'accéder aux spectacles proposés en soirée. Les activités du développement culturel régional promeuvent une ouverture à tous les publics et luttent pour une image culturelle ouverte à tous. De plus, elles sont souvent organisées en partenariat, et ce mécanisme permet souvent de baisser les coûts des spectacles, des activités, ceci favorisant l'accès à tous des actions.

L'équipe d'animation diversifie aussi les thématiques, les genres socioculturels, les médias afin de montrer une image nouvelle de la MCA. Et le public réagit positivement quant à cette démarche :

nous observons de plus en plus la présence de publics qui fréquentaient peu les activités du centre culturel auparavant : des personnes de tous âges aux formations et aux provenances diverses, des publics précarisés, des publics porteurs de handicap, des personnes en quête d'investissement citoyen, etc.

La MCA est également soucieuse de l'impact que ses actions peuvent avoir sur les populations locales. Exemple : lors de l'édition 2017 du projet *Migrations : vivons la rencontre!*, la pièce Les Inouïs 2 était programmée au cœur du centre de demandeurs d'asile de Stockem. Quelques jours après le spectacle, une spectatrice a confié: *Ce spectacle m'a bouleversée. J'ai beaucoup d'empathie envers les gens mais je juge parfois très vite quand une situation m'irrite. J'étais contre la présence du centre. La représentation m'a fait beaucoup réfléchir sur la situation des demandeurs d'asile, mais aussi sur moi, mon caractère, ma façon de juger certaines situations.*

La construction de projets globaux a un impact plus déterminant sur le territoire car les messages passent par des canaux socioculturels divers, dans des endroits divers.

Les actions ont pour but d'innover, de décentraliser, de toucher de nouveaux publics, d'émanciper les esprits, de pérenniser la mise en réseau associatif.

Le CO a souligné le changement opéré depuis 2015 et est conscient de l'impact positif que celui-ci a apporté sur le territoire : en ouvrant le Centre culturel à de nouveaux publics, en créant des espaces de parole et d'échanges critiques sur des thématiques territoriales, en donnant à tous une voix d'expression critique sur l'espace public dans le respect des opinions et des croyances, etc.

En bref, comment la MCA a-t-elle intensifié son action ?

Au constat posé du manque d'intensification/de régionalisation de l'action culturelle de la MCA (voir ci-dessus), l'équipe a cherché des méthodes pour intensifier son action.
Pour proposer un travail intensifié de qualité, la MCA a souligné deux nécessités sur lesquelles elle a rapidement travaillé.

> Les partenariats

Une action intensifiée sur la région passe par des relais associatifs socioculturels, des partenaires qui combinent leurs missions à celles de la MCA afin d'étendre l'accès aux droits culturels sur ce territoire étendu.
Les partenariats qui existent : L'équipe a évalué les partenariats existants et a fait un bilan sur ceux à maintenir et ceux à redynamiser ou à mettre de côté dans l'attente de nouveaux projets communs.
Par exemple, lors de l'organisation du Festival AlimenTerre 2016, la plupart des partenaires participaient de façon passive. L'animatrice a alors sondé ces partenaires : qui souhaitait s'investir concrètement, qui souhaitait être un relais de l'information, qui ne souhaitait plus participer au projet ? En redynamisant les partenariats, la MCA a pu mettre en lumière les associations du territoire, étendre l'action dans différentes communes où les partenaires étaient basés, et ainsi créer un événement où la MCA n'est plus un « gestionnaire de salle ou de réseau » mais un coordinateur actif dans la mise en place d'un projet global en coconstruction.
Les partenariats à créer : pour créer un réseau plus fort, la Maison de la Culture démontre au territoire sud-luxembourgeois qu'elle est un partenaire fort dans l'organisation de projets citoyens ou culturels multipartenariaux. Pour diffuser cette image, une première étape a été

de communiquer sur ce fonctionnement régional. Plusieurs trimestriels ont décrit ce travail régional pour les citoyens et les opérateurs du territoire (voir annexes). Comme expliqué ci-dessus, la MCA s'est progressivement développée comme un relais associatif important, identifiée comme un partenaire par le tissu associatif régional. De plus en plus, un réseau se crée et la MCA obtient une légitimité dans la création d'un réseau nouveau (sous la forme du comité d'analyse socioculturelle du territoire par exemple). Ce réseau fonctionne et se développe de plus en plus. Il a entamé trois projets : celui d'une communication commune et partagée, celui du partage des ressources au sens large (matériel, agenda partagé, etc.) et celui d'un projet associatif commun (voir opérations culturelles).

> Par les actions

Pour retisser des liens, la MCA a organisé plusieurs événements régionaux en allant chercher les partenariats. Elle s'est donné une visibilité en tant qu'opérateur et coordinateur régional. Par exemple : suite à l'organisation de la première édition de *Migrations : vivons la rencontre !*, qui a joui d'une belle visibilité, la MCA a été contactée par le CIEP Luxembourg afin de créer des projets collaboratifs dans d'autres domaines: le CIEP Luxembourg est depuis devenu un partenaire privilégié.

Quels liens aux arts de la scène ?

La MCA est historiquement liée aux arts de la scène.

cf. voir dossier de demande de reconnaissance spécialisée de diffusion des arts de la scène.

L'intensification est liée aux arts de la scène de plusieurs manières :

- La MCA et ses partenaires abordent des thématiques citoyennes à travers des spectacles des arts de la scène. Soit une thématique est proposée et l'équipe d'animation cherche des spectacles qui correspondent au thème, soit la programmation d'un spectacle particulier est envisagée et l'équipe tisse des partenariats avec des associations liées au thème du spectacle pour construire un accompagnement du plus simple (accompagnement par des personnes ressources) au plus abouti (création d'un projet multiforme autour d'une même thématique). Un exemple en 2018-2019 : les animatrices souhaitaient programmer le spectacle *Is there life on Mars ?* qui traite de l'autisme (vu en équipe au CC Bertrix). Un projet s'est créé autour de cette programmation : une exposition et une formation à destination des médecins sont notamment proposées pour sensibiliser la population au thème. Dans un mouvement inverse, le CPAS a sollicité l'équipe de la MCA pour organiser des spectacles dans le cadre du Salon Solid'Arlon. Le thème étant le social au sens large, la MCA a accueilli plusieurs spectacles régionaux pour proposer une approche différente du thème au public. Alvéole Théâtre a proposé *Eau de Vie* et la Compagnie Buissonnière a présenté *Autant en emporte l'argent, etc.*
- La programmation scénique de partenaires est mise en valeur au cœur du trimestriel *Ensuite*, mais aussi aux valves de la MCA (beaucoup de passages) et sur le site Internet.

Exemple : l'année 2017

Depuis plusieurs années, la saison culturelle de l'axe régional est rythmée par des activités pérennes et récurrentes (*Festival AlimenTerre, Fureur de jouer, Migrations, vivons la rencontre*, etc.) et des activités ponctuelles. Ces dernières sont parfois initiées par des partenaires qui entrent en contact avec la MCA ou par la MCA qui coordonne un projet global autour de thématiques

qui concernent le territoire, l'actualité citoyenne. Elles sont parfois composées d'une activité unique ou sont constituées en projet global. Elles sont organisées en cours d'année, en fonction de l'actualité, ou mise en place en amont.

Une diversité de mécanismes peut donc amener la MCA à mettre un projet régional en place.

Actions conduites en partenariat

cf. *Cette présentation synthétique est complétée par la présence du rapport d'activités 2017 du développement régional en annexe qui présente de nombreux exemples du travail intensifié de la MCA.*

- Projets multiformes
  - > Migrations, vivons la rencontre ! : 2ème édition
  - > In-accessible : création d'un spectacle avec un public porteur de handicap pour interroger le territoire sur les questions qui émanent des comédiens, tournée du spectacle, etc.
  - > Les rencontres culturelles de la Ville d'Arlon : soutien à la coordination et participation
  - > Tilleul & Verlaine : soutien à la coordination et participation
  - > Festival AlimenTerre : coordination et participation
  - > Fureur de jouer : coordination et participation
  - > Journée internationale du handicap : co-coordination
- Projets ponctuels
  - > Journée internationale des droits des femmes : collaboration
  - > Soutien au Groupe Action Surendettement de Martelange dans la création de leur spectacle de marionnettes *Et moi dans tout ça*
  - > La fête des possibles : accueil d'un spectacle régional intégré au programme global
  - > A l'écoute de la résilience : soutien de Téléaccueil dans l'organisation de leur journée et accueil du spectacle *Monsieur*
  - > *50 ans d'occupation de la Palestine* : soutien à l'association belgo-palestinienne dans l'organisation et accueil d'un spectacle pour compléter le programme global.
  - > Avec Nature Attitude : fabriquer ses produits d'entretien et cosmétique pour respecter l'environnement – dans le cadre du *Festival AlimenTerre*
  - > Avec Vie féminine Luxembourg : *Mes identités de femme*

Tisser des partenariats (de plus en plus nombreux) est une plus-value et permet de proposer des activités en décentralisation. De fait, créer un réseau induit de connaître des relais socioculturels sur un territoire étendu et d'y faire appel pour développer des activités socioculturelles en région.

Par exemple, la MCA s'est associée en 2012 à la Halle de Han (Tintigny) pour co-organiser la projection ciné-débat du Festival AlimenTerre. Ce lien a permis, en 2017, l'organisation d'une soirée spectacle-débat *Alimentaire mon cher Watson* (Théâtre du Public) à Tintigny, au sein de la Halle qui est un lieu de consommation alternatif. Ces décentralisations, de plus en plus régulières, ont pour

avantage de rendre les activités accessibles géographiquement mais aussi de proposer au public de découvrir des endroits alternatifs et de pousser à la réflexion sur différentes thématiques.

- Organisation de formations
- Amélioration qualitative du fonctionnement des associations et des opérateurs locaux
  - > Création du comité d'analyse socioculturelle du territoire pour mutualiser les ressources et travailler ensemble sur un même territoire
  - > Soutien au projet Arlon Identity : soutien à la communication, diffusion de leur information, rédaction des échanges du panel, soutien à l'élaboration de plusieurs activités…
  - > Soutiens divers (graphisme, communication, logistique, fonctionnement)
  - > Mise en page du programme de saison et prêt de matériel permanent au CEC Tribal Souk

- Mise en valeur de l'activité des artistes, associations et opérateurs locaux

La MCA est de plus en plus identifiée comme un relais pour les opérateurs et associations locaux qui désirent mettre des activités socioculturelles en place. Les formules de soutien ou de collaboration proposées par la MCA sont aussi diverses que les demandes qui émanent des associations : de la simple mise à disposition de salles à la coconstruction complète d'événements, du soutien promotionnel à la mise en place de projets d'envergure, etc.
Valorisation des acteurs culturels régionaux dans le trimestriel *Ensuite*

- Coups de pouce ponctuels à des associations, à des étudiants
  - > Subventions art & vie, prêt de matériel ou de moyens humains, soutien dans la programmation, mise à disposition de locaux, conseils, relectures, travail commun sur le décret CEC, etc.

- Participation de l'équipe à des formations, des réunions, etc.

Participations aux réunions proposées par Asspropro, à la formation «nouveau décret CEC» proposée par la Province de Luxembourg, à la Journée d'étude "L'intergénération, pourquoi faire... et comment faire?" proposée par la Province de Luxembourg (septembre), aux Rencontres d'automne du théâtre action (la dernière journée de ces rencontres a été l'occasion de s'interroger sur le rapport entre les centres culturels et les compagnies de théâtre-action), au Plan de développement de la lecture de la Bibliothèque communale d'Arlon, au Plan de développement de la lecture de la Bibliothèque itinérante de la Province de Luxembourg, réunions avec l'ONE pour la construction du projet « Graines de Culture », réunions et formations avec le Centre scénique ékla , etc.

- Développement d'une information culturelle régionale, tous secteurs confondus

Les trimestriels de la MCA présentent le programme du centre culturel d'Aubange (proposition faite à tous les CC locaux). De plus, nous renvoyons ponctuellement les populations vers des spectacles d'autres centres culturels du territoire sur notre site Internet, et vers des activités associatives et culturelles sur notre page Facebook.

La page Luxem'bouge a été créée en septembre 2018 afin de diffuser les activités socioculturelles

des associations du territoire sud-luxembourgeois qui le souhaitent.

Les locaux de la MCA proposent aussi différents endroits au sein desquels les opérateurs socioculturels du territoire sud-luxembourgeois peuvent promouvoir leurs activités : les valves culturelles régionales et un présentoir des activités sur flyers. Le bar et les vestiaires sont aussi des endroits où la MCA dispose les trimestriels et les revues programmes extérieurs comme *le Petit Cyrano, Spectacles à Metz, Arlon City, Bold,* etc. Ces espaces sont aussi utilisés pour mettre en valeur les programmes d'activités culturelles régionales plus ponctuelles.

LES RELATIONS DE LA MCA AVEC LES OPÉRATEURS DU TERRITOIRE

Le comité d'analyse socioculturelle du territoire

cf. *émergence, constitutions, objectifs : voir analyse partagée*

Déjà en activité, le comité d'analyse socioculturelle du territoire a entamé ses premières démarches pour une communication commune et un agenda partagé. La publication *Luxem'bouge*, encore en phase test, a été éditée une première fois pour être diffusée lors de la rentrée académique et culturelle. La deuxième édition sera diffusée au sein du trimestriel *Ensuite* de la MCA et de son site Internet, page Facebook. Le but n'est pas d'ajouter une page régionale au trimestriel, mais bien de construire ensemble un outil de communication commun et partagé pour redonner une meilleure visibilité aux activités du tissu associatif sud-luxembourgeois et à leurs organisateurs. Cette initiative est née au sein du comité suite à l'état des lieux que les membres ont dressé ensemble.

Une fois cette deuxième édition test publiée, les membres du comité se réuniront pour établir le programme de rencontre avec les diffuseurs d'autres agendas pour répondre ensemble aux questions : Quels outils utiliser pour une information partagée? Comment mutualiser ? etc.

cf. *suite dans l'opération culturelle*

Les centres culturels luxembourgeois : l'historique

Une clause de la Convention de développement régional signée par la MCA et la FWB était la constitution d'un comité de pilotage pour l'accompagnement du travail de développement régional de la MCA. Ce comité était constitué par l'inspection, un membre de la FWB et un membre de chacun des centres culturels locaux.
Au lancement de ce comité existaient des tensions avec les autres centres culturels. Quelques pratiques collaboratives ont pu être mises sur pied : plusieurs centres culturels ont souhaité diffuser leur programme au sein du trimestriel *Enuite* et du site Internet de la MCA, la MCA a soutenu la demande de reconnaissance du Centre culturel d'Athus, etc.
Ce comité de pilotage a fait émerger des conflits que les membres ne sont pas parvenus à désamorcer. La logique de partenariat n'a pas été insufflée, ce qui a induit des rapports de force.

Toutefois, de bons rapports existent entre les équipes d'animation de plusieurs centres culturels du territoire, ce qui se concrétise régulièrement par des coups de pouce et des partenariats divers. Prenons comme exemple les trois éditions de formations organisées à destination des équipes d'animation jeune public de la Province de Luxembourg. Celles-ci ont été imaginées et organisées

conjointement par la MCA et le Centre culturel de Bertrix. Ce projet est né lors des Rencontres Théâtre jeune public de Huy sur base du constat suivant : entre deux spectacles, les animateurs des différents centres culturels de la Province s'échangeaient régulièrement des expériences enrichissantes sur leurs pratiques (programmation, trucs et astuces, échecs, projets citoyens, etc.). Il y a eu une volonté de prendre le temps de prévoir un moment dans l'année pour approfondir ces discussions informelles.
La première année, la formation a été organisée au Centre culturel de Bertrix ("Après-midi d'échanges sur les enjeux de la culture à l'école" en septembre 2009). A partir des constats posés lors de cette première rencontre, les animateurs d'Arlon et de Bertrix ont souhaité proposer une nouvelle journée pour trouver ensemble des ressources pour travailler mieux.
Cette 2e édition a été organisée à la MCA ("Journée d'échanges sur les pratiques de travail" en juin 2011). Dans un souci de neutralité et de prise de hauteur, la conduite des échanges avait été confiée à Patrick Hullebroeck (directeur de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente). 5 animateurs (venant respectivement des centres culturels de Famenne-Ardenne, Athus, Bastogne, Arlon et Bertrix) ont ainsi présenté des "pratiques-fiertés" de leur centre, servant de base à la discussion entre les 14 participants venus de 11 centres culturels de la Province.
Malgré le succès de la journée, certains participants avaient ressenti l'initiative comme un peu paternaliste ("centralisation" de la part de la MCA). Pour désamorcer cette image, la 3e édition de la formation (4 journées en 3 temps) a été organisée à Saint-Hubert, dans les locaux de la Province de Luxembourg ("Formation à l'animation de débats philosophiques" par Gilles Abel en décembre 2013, mai 2014 et décembre 2014). Cette dernière était partenaire de l'initiative et a pris en charge la logistique de la journée. Robin Lucas avait complété un dossier fonds 4S afin de la rendre gratuite. Constat a été posé que ce processus était plus confortable pour tout le monde : l'ensemble des centres culturels se sentaient sur un même pied d'égalité et les animateurs organisateurs pouvaient participer à la formation de façon plus détendue dans un lieu neutre. Cette 3e édition a également eu un grand succès, tant sur le plan qualitatif que quantitatif (19 participants venus de 8 centres culturels de la Province mais aussi du CinéMarche, de la Bibliothèque de Bertrix et de Traffo/Rotondes –scène jeune public du Grand-Duché de Luxembourg).

D'autres collaborations positives sont développées régulièrement. En voici quelques exemples:

- *Agir pour une économie plus humaine* (2013) un premier beau projet en région en partenariat avec le centre culturel d'Habay et le centre culturel d'Athus, parmi de nombreux partenaires.

cf. *voir annexe*

- Création de trois expositions collectives en partenariat avec plusieurs Centres culturels de la Province de Luxembourg, à l'initiative du Centre culturel de Bertrix.

- En 2016, plusieurs activités ont été proposées en partenariat avec les Centres culturels locaux (Athus pour le Festival AlimenTerre, plusieurs Centres culturels pour l'exposition Courant d'Art, etc.). Toutefois, la MCA aimerait développer davantage cette mission afin de proposer un travail cohésif avec les centres culturels locaux.

- Lien privilégié avec le Centre culturel d'Athus :

  Exemples :

  > Lors du Festival AlimenTerre de 2016, le Centre culturel d'Athus a donné un précieux coup

de pouce à la MCA. Pour des raisons techniques, le spectacle « Nourrir l'humanité, c'est un métier » ne pouvait être accueilli en nos murs. Le centre culturel d'Athus a alors offert de l'accueillir en son sein.

> Le Centre culturel d'Athus diffuse une partie de ses activités dans le trimestriel de la MCA.

> La MCA a soutenu l'équipe du CC Athus dans leur programmation jeune public durant l'année 2017-2018 pour combler un manque d'effectif.

> La MCA accueille des artistes programmés à Athus dans ses loges afin de proposer au centre culturel d'Athus un gain financier et logistique.

> Soutien du CC Athus à la MCA dans la réalisation de ce présent dossier: réunion autour de l'analyse partagée, prêt de documents, partage de leur dossier, etc.

> …

Lors de son arrivée en 2015, Hélène Godard a tenté de relancer le comité de pilotage, déserté par plusieurs centres culturels. Nouvelle dans le secteur, elle a essayé de faire page blanche pour relancer de bons rapports, ce qui n'a pas été possible à l'époque. Elle a alors choisi de travailler avec ceux qui le souhaitaient: les associations locales et régionales et certaines communes sans centre culturel. Elle s'est tournée vers le domaine associatif afin de dynamiser les partenariats en montrant une ouverture de la MCA aux projets socioculturels des opérateurs du territoire. Les partenariats ont été construits selon une logique win-win qui a permis à tous les partenaires, dont la MCA, de développer leurs missions au sein de projets collaboratifs multiformes. Ceci a été le point de lancement du pic d'activités régionales, qui fait maintenant partie du travail quotidien de la MCA.

En 2017 sont lancées les premières étapes du dossier de demande de reconnaissance. L'équipe y a vu l'occasion de réactiver des liens avec les centres culturels proches. Hélène Godard avait alors acquis une meilleure connaissance du secteur. Elle a repris contact avec les centres culturels luxembourgeois pour lancer une mise en commun des analyses partagées. Certains y ont vu une tentative maladroite. L'échange téléphonique bienveillant qu'Hélène Godard a eu avec le Centre culturel d'Habay a permis de désamorcer la situation, d'expliquer des ressentis et un historique, de parler d'un avenir commun.

Ceci a aussi permis:

- De tenir une réunion avec les centres culturels de Bertrix et d'Athus qui ont accepté l'invitation autour de notre analyse partagée : quels points communs ?, etc.
- Une reprise de contact et un échange entre la MCA et les centres culturels de Gaume. Ces derniers ont pu exprimer leur ressenti quant au fonctionnement de la MCA, ce que l'équipe a entendu. Certains d'entre eux sont ouverts au nouage de liens nouveaux. L'équipe de la MCA essaiera de relancer ces partenariats en proposant de construire ensemble un projet collaboratif qui réponde aux spécificités de chacun. A suivre !

cf. *voir mail en annexe*

Arlon, ville Chef-lieu, siège social de la MCA

Un chef-lieu de province en Belgique est le siège administratif de chacune des dix provinces sous la direction de Gouverneurs. Trois d'entre eux ont donné leur nom à leur province (Anvers, Liège et Namur). Localité où les autorités d'une circonscription administrative ont leur siège.
Et où sont généralement installés les services directement sous sa dépendance.[*]

La MCA est basée à Arlon, chef-lieu de la Province de Luxembourg.

L'avantage pour le centre culturel : en tant que Chef-lieu, la ville rassemble des services administratifs mais aussi de nombreuses associations provinciales qui rayonnent sur le Sud-Luxembourg. Ce terrain a favorisé la création de partenariats divers et le passage d'une population émanant des communes des arrondissements d'Arlon et de Virton, voire au-delà.

L'inconvénient : ce pôle attire une importante population pour les services administratifs et les offres socioculturelles. Il est parfois plus difficile pour les opérateurs de proposer des activités dans les communes et les villages voisins, d'autant plus qu'ils disposent de peu d'infrastructures culturelles. L'aspect centralisateur du chef-lieu cache le besoin de travailler en décentralisation, avec les citoyens, où ils se trouvent. D'où l'intérêt pour la MCA de tisser des liens avec les communes avoisinantes : toucher les populations, lutter contre le problème de mobilité dans une zone mi-urbaine, mi-rurale, développer des projets qui répondent aux réalités des communes voisines, pas toujours similaires à celles d'Arlon, etc.

Durant son précédent contrat-programme, la MCA a tissé des liens et a proposé des activités en décentralisation en fonction de l'actualité, des propositions des partenaires, des projets ponctuels et des opportunités. Ces dix années ont permis à l'équipe de développer de nouveaux mécanismes de travail qui confèrent au centre culturel une dimension régionale.

Le nouveau décret des centres culturels et la reconnaissance d'une action culturelle intensifiée qu'il propose sont pour la MCA une opportunité de systématiser un travail déjà opéré depuis la mise en place de la convention de développement régional et de redynamiser les partenariats sur le territoire.

Quel territoire de projet ?

Les réunions d'équipe, encadrées par Cécile Paul (CESEP), ont été l'occasion de réfléchir au territoire de projet en fonction des moyens humains et financiers disponibles et de l'historique régional de la MCA. L'idée de l'équipe est de travailler progressivement à partir de communes pilotes, qui seront nos partenaires dans la mise en place d'actions en région : des tests pourront être mis en place, des plans d'action établis progressivement. Une fois une dynamique, une expérience, une organisation acquises, l'équipe pourra progressivement étendre ce territoire de projet vers des communes supplémentaires qui le souhaiteraient.

La MCA a contacté les communes des arrondissements d'Arlon et de Virton

cf. *par courrier postal d'abord, par courriel ensuite*

Le but ? Contacter les communes qui ne comportent pas de centre culturel afin de développer avec elles une politique de développement socioculturel en partenariat avec la MCA.

* https://fr.wikipedia.org/wiki/Chef-lieu

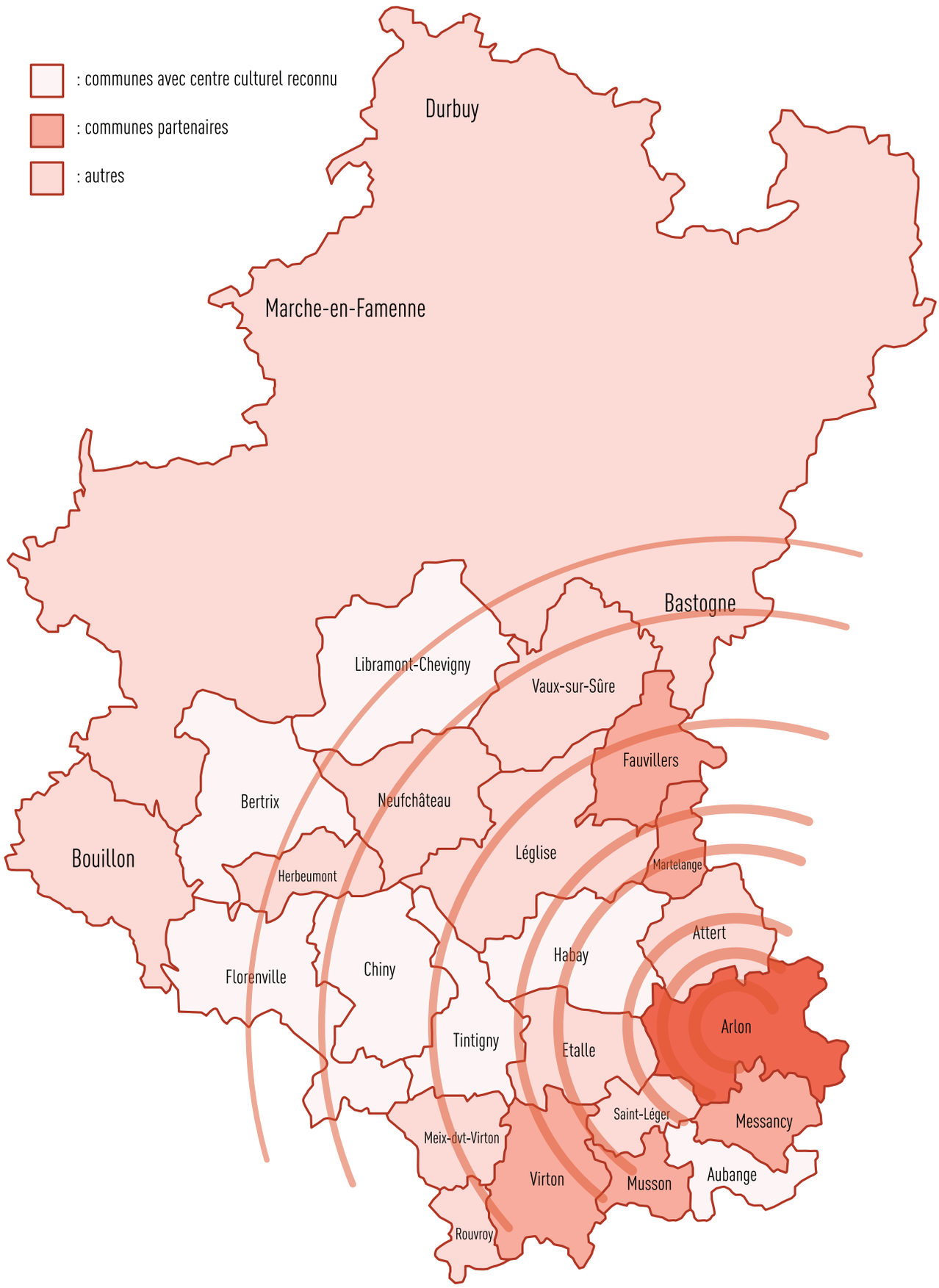

Les communes pilotes : (Arlon –) Messancy – Virton – Fauvillers – Musson - Martelange

3 communes dans l'arrondissement d'Arlon : Arlon, Martelange et Messancy

2 communes dans l'arrondissement de Virton : Virton et Musson

1 commune dans l'arrondissement de Bastogne (hors des arrondissements privilégiés dans le contrat-programme de 2009): Fauvillers

Plusieurs dynamiques ont induit les partenariats avec ces communes.

- La commune de Virton est membre de la Maison de la Culture depuis plusieurs décennies. La contacter dans le cadre de la demande de reconnaissance était davantage un exercice « pour la forme » puisque la Commune avait déjà communiqué son souhait de poursuivre le partenariat. L'avantage de la réaffirmation de ce contact a été de rediscuter des projets à mettre en place sur la commune de Virton : de la diffusion, comme c'était déjà le cas, mais aussi la mise en place de projets citoyens et d'éducation permanente en partenariat avec le tissu associatif de la commune.
- La commune de Messancy a répondu favorablement à la prise de contact lancée par la MCA. Impliquée dans la demande de reconnaissance du CC Aubange, la reconnaissance d'extension n'a pas été activée par la FWB. La commune souhaite, à partir de l'analyse partagée qu'elle a déjà réalisée, intensifier l'accès aux activités socioculturelles sur l'ensemble du territoire.
- La commune de Fauvillers a contacté la MCA au mois de septembre 2018 afin de tisser un partenariat et de l'accompagner dans la construction d'un plan d'action socioculturelle sur sa commune. La commune dispose de nouvelles infrastructures qu'elle aimerait faire vivre culturellement. Quelques tentatives ont été réalisées par la commune. Le but est de professionnaliser cette approche pour proposer une ligne de programmation fixe, basée sur la citoyenneté et l'accès aux patrimoines culturels.
- La commune de Musson : c'est suite à la prise de contact du Plan de Cohésion sociale de Musson qu'un partenariat s'est tissé avec la commune. La cheffe de projet du PCS souhaitait proposer des bus aux bénéficiaires de l'association afin qu'ils assistent plusieurs fois par an aux spectacles de la MCA. Suite à la rencontre avec l'équipe, projet a été établi d'aller plus loin en proposant un mouvement de la MCA vers la commune de Musson. Il est question de proposer des ateliers artistiques et créatifs et des activités citoyennes et réflexives, aux bénéficiaires d'abord, à l'ensemble des habitants ensuite, en lien avec les associations et les personnes ressources de la commune.
- La commune de Martelange : en 2016, la commune de Martelange avait pris contact avec la MCA afin que cette dernière l'accompagne dans l'établissement d'un programme d'activités socioculturelles au sein de ses nouvelles infrastructures. Des soutiens Art&Vie et des conseils de programmation ont été apportés. Jeune employée, l'animatrice en région avait rencontré les élus communaux et visité les infrastructures. Elle n'a pas encore pu proposer de projets plus spécifiques par manque de temps (coordination de cette demande de reconnaissance). Proposition a été faite de concrétiser à partir de 2019. Le partenariat avec Martelange est à présent réaffirmé pour développer des activités socioculturelles tout public sur la commune.
- La commune d'Arlon : dans l'idée que la MCA dépasse son action de base sur ce territoire, l'intensification poursuivra son cours sur cette commune. Elle se traduira notamment par la poursuite de l'accueil et de l'aide-service accordés aux associations provinciales et communales présentes sur le chef-lieu. La MCA a également l'intention de partir à la rencontre des citoyens et de proposer des actions au sein des villages.

Ces cinq communes sont envisagées comme des communes pilotes : avec elle, la MCA a la volonté de systématiser son travail régional, opéré plutôt ponctuellement depuis 2015 surtout, en développant son travail vers l'extérieur. Des rencontres seront organisées entre l'équipe de la MCA et les communes dès janvier 2019 pour établir un plan d'action concret et propre à chaque commune qui dépassera les projets ponctuellement mis en place auparavant. Cette dynamique permet de répondre à la faiblesse énoncée dans l'évaluation : faire davantage sortir la MCA de ses murs, et proposer des activités socioculturelles sur le territoire étendu pour favoriser l'accès à tous à la diversité des cultures, des patrimoines en fonction des réalités de leur territoire.

Travailler d'abord avec cinq communes a pour avantage d'installer un système fort pour ensuite s'en inspirer et développer le partenariat avec les communes supplémentaires qui le souhaiteraient. A partir de 2019, la MCA mettra en place des systèmes de fonctionnement avec les communes pilotes afin d'établir un cahier des charges commun. Après trois années de fonctionnement, la MCA rencontrera progressivement les autres communes sans centre culturel pour leur proposer un partenariat.

Pourquoi ces communes sont-elles intéressées par le projet de la MCA et inversement ?

Via des contacts téléphoniques et les rencontres planifiées entre l'équipe et les élus communaux, l'équipe a présenté les enjeux qui avaient émergé de l'analyse partagée étendue qu'elle avait mise en place de 2017 à 2018 sur le territoire sud-luxembourgeois. Ces 5 communes présentent un fonctionnement similaire à la commune d'Arlon, ceci étant confirmé par les débats électoraux (octobre 2018):

> La jeunesse et la mixité sont deux enjeux que la MCA partage avec les communes pilotes,

> Ces communes sont également traversées par les interrogations autour des liens entre les villages et la commune,

> Les mouvements de populations et les conséquences d'un fonctionnement de cité dortoir posent questions.

La zone d'action pilote a donc été sélectionnée à partir des points communs que présentent les communes partenaires avec la ville d'Arlon.

Notre ambition de reconnaissance pour le territoire

Actuellement, le centre culturel compte une animatrice à temps plein dont le rôle est de coordonner le travail en région. Nous avons démontré dans ces pages que les autres animatruces contribuent également au développement régional à différents niveaux. Le Centre culturel aimerait être reconnu pour son action culturelle intensifiée à hauteur de 100.000€.

Le plan régional proposé doit correspondre raisonnablement aux moyens soulignés et ce, afin que notre action soit de qualité, basée sur une analyse fine, et permette de tisser des partenariats durables, de mettre en place des activités qui correspondent aux envies et aux besoins du territoire et de sa population, selon les éléments soulignés dans l'analyse partagée. Le plan d'action qui sera mis en place dès 2019 avec les communes pilotes permettra de valider les enjeux des communes.

A partir des 5 communes pilotes (Virton, Martelange, Musson, Messancy, Fauvillers), la MCA développera une pratique qui pourra s'étendre progressivement aux autres communes sans centre culturel qui souhaitent rejoindre le nouveau plan régional. Durant la période 2021-2025, après

l'étape expérimentale, le mouvement se propagera pour proposer, dans le contrat-programme de 2025, un travail plus étendu en parallèle qui nécessitera un renforcement des moyens.

Cette extension ira de pair avec les associations socioculturelles qui s'ajouteront au comité d'analyse du territoire. En fonction des communes dont elles émanent, elles seront de nouveaux relais pour l'élargissement de la dynamique régionale.

De nombreux partenariats avec les communes ou les associations de leur territoire se tissent en fonction de l'actualité ou de la demande. La MCA poursuivra ce travail régional également avec les communes « sans accord de principe » et ce dans le but d'étendre au maximum une dynamique régionale, partagée en réseau et de participer au foisonnement culturel sud-luxembourgeois.

Par exemple, la MCA soutient financièrement, logistiquement ou en termes d'animation le CEC Tribal Souk, basé à Etalle, afin de lui permettre de développer ses projets. Elle propose également des ateliers artistiques au sein de la crèche communale d'Etalle (Voyage dansé, ateliers petite enfance ékla). Si le partenariat avec la commune n'est pas activé, car la commune est déjà partenaire du centre culturel de Rossignol-Tintigny, l'équipe de la MCA poursuit ces soutiens sur la commune.

LES ENJEUX DE L'ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE

Suite à l'appel à projet Soutien à l'achat d'équipement technique et scénique en vue de favoriser les conditions matérielles de la création artistique et des projets culturels lancé par l'Administration générale de la Culture du Ministère de la Communauté française de Belgique, la MCA a introduit un dossier pour financer du matériel mobile destiné au développement régional et aux décentralisations des activités socioculturelles. La MCA a reçu un accord de subsides, ce qui représente une nouvelle opportunité pour développer le travail culturel intensifié.

cf. *voir annexe*

L'autoévaluation de la MCA a poussé l'équipe à poser des questions au territoire étendu et à aux habitants sud-luxembourgeois afin d'établir un état actuel et de s'interroger sur l'enjeu d'une action culturelle intensifiée dans le sud de la Province de Luxembourg.

cf. *voir parties autoévaluation et analyse partagée*

L'analyse partagée a intégré des documents qui étudient l'ensemble de la Province de Luxembourg, combiné à plusieurs actions concrètes qui ont étudié le sud de la Province (enquête sur les pratiques socioculturelles des jeunes, la diffusion d'Inaccessible ont dépassé Arlon et ont investigué sur les communes voisines, des arrondissements d'Arlon et de Virton.

Si présenter son dossier de demande de reconnaissance l'année des élections comporte quelques désavantages (mouvements au sein des conseils d'administration, mouvement au sein des instances communales qui rendent les négociations plus difficiles à réaffirmer, etc.), cette période a eu l'avantage de proposer une confrontation de notre analyse partagée avec les documents électoraux. Ceci permettra, nous l'espérons, une prise en compte du plan dans les futures déclarations de politique générale et culturelle.

De fait, les constats de l'analyse partagée sont confirmés par les débats électoraux retransmis sur TV Lux (voir https://www.tvlux.be/debats-electoraux-2018) et par les objectifs présentés par les partis politiques en lisse.

Les constats qui concernent le territoire intensifié :

> La question de la jeunesse et des activités socioculturelles, des espaces qui leur sont destinés se pose de façon régulière dans les communes sud-luxembourgeoises. Le prisme jeunesse hors temps scolaire : une nouvelle approche qui permettra d'intensifier dans de nouveaux sens.

> Le besoin de consolider un réseau associatif basé sur le partage des expériences et des ressources – autour des questions de citoyenneté.

> La mixité sur le territoire : cité-dortoir, publics éloignés, publics empêchés… proposer des activités qui offrent une rencontre entre les jeunes et les moins jeunes dans une idée de mixité sociale, culturelle, d'origines, etc.

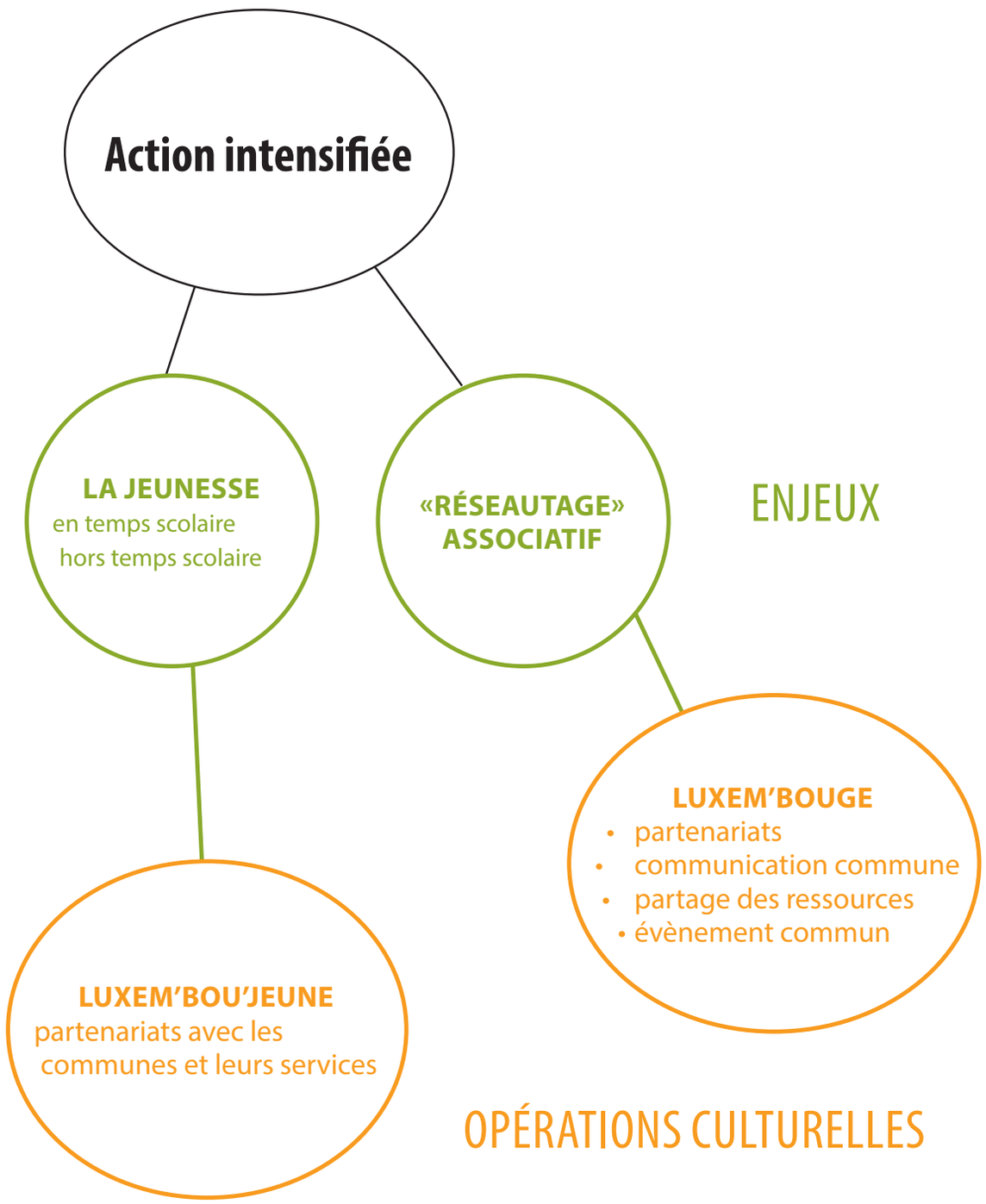

Des enjeux communs à l'action générale et à l'action intensifiée.
Lorsqu'on a réalisé l'analyse partagée de l'action générale, on a tiré des conclusions. On a remarqué qu'en réalité, les autres communes partageaient les mêmes constats. Ce n'est pas une redite mais une force qui permettra de développer une action intensifiée cohérente, qui sera plus facilement exportable puisque les enjeux sont partagés par nos partenaires. Nos projets vont pouvoir être ouverts à tous les publics des communes du territoire de projet. Certaines choses sont spécifiques à une région, mais nous aurons aussi l'occasion de développer des actions communes aux 5 communes pilotes puis au territoire sud-luxembourgeois. Nous pourrons réactiver une place significative pour la jeunesse mais aussi une belle place pour la mixité sur l'ensemble du sud de la Province.

ENJEU NUMÉRO 3

LA JEUNESSE, UN ENJEU REGIONAL

La rédaction de cet enjeu est similaire à celle de l'enjeu « Eh ! tu bouges » reprise dans l'action générale. De fait, c'est un enjeu que la commune d'Arlon partage avec les communes limitrophes, en témoignent l'outil « Etant donné que ».

La description de l'enjeu est donc rédigée sur les mêmes bases que « Eh ! tu bouges » avec une extension à la région Sud-Luxembourg dans une idée de revalorisation globale de la jeunesse.

Etant donné :

Les résultats de l'analyse partagée :

> Les jeunes sont en demande de lieu de création et d'expression
> Les jeunes sont en demande de lieu de rencontre, d'échange
> La densité de population jeune dans le sud de la Province de Luxembourg (15-30ans)
> Les jeunes souhaitent s'investir
> Il y a peu d'offres socioculturelles identifiées par et pour les jeunes sur le territoire de projet (hors temps scolaire)

Les résultats de l'autoévaluation :

> L'offre scolaire trouve toujours sa pertinence auprès des publics, en témoignent les chiffres de fréquentation et les retours quant à la programmation et à l'accompagnement,
> Le public jeune est peu touché en dehors de cet axe scolaire et du CEC
> La volonté de la MCA est de s'ouvrir à tous les publics présents sur son territoire, chacun d'entre eux pouvant trouver/construire sa place au sein du CC.
> La distinction soulignée de deux temps « jeunes » : le temps scolaire (durant lequel la MCA est bien présente) et le hors temps scolaire (peu touché), qui ne concerne pas que les étudiants.

L'historique

> La MCA a développé des compétences et jouit d'une forte expérience dans le travail avec les jeunes en temps scolaire. Elle étend depuis plusieurs années ses partenariats avec les acteurs jeunesse (en et hors temps scolaire) du territoire.

L'équipe de la MCA souhaite

Maintenir l'offre scolaire sur l'ensemble du territoire sud-luxembourgeois, sur un plan qualitatif (choix des spectacles et de l'accompagnement, diversité des activités proposées) et sur un plan quantitatif (chiffres de fréquentation, densité du programme), en développant le réseau jeunesse pour une expérience plus forte, tout en améliorant la mise en place de formations et d'ateliers d'appropriation et toujours en réinterrogeant l'accompagnement mis en place.
Elle souhaite transformer son image auprès des jeunes mais surtout son rapport concret à ce public en développant avec eux un centre culturel qui leur corresponde. Ceci impliquera :

> D'inclure une délégation « jeune » dans le conseil d'orientation afin de construire ensemble des actions pour tous
> De mettre en place un conseil jeune avec des projets larges sujets à appels.
> De proposer des initiatives socioculturelles avec eux et pour eux (en partenariat)
> De leur mettre à disposition de l'espace physique au sein du territoire (avec les associations jeunes du territoire) pour le développement des espaces symboliques.

Pour cela, la MCA va

Poursuivre ses démarches pour l'organisation d'un programme scolaire éclectique et accessible en exploitant au mieux ses infrastructures et en proposant également des activités à l'extérieur. Ce programme est basé sur la diffusion pour développer des compétences et des droits culturels en temps scolaire. Il est destiné aux écoles arlonaises mais aussi aux écoles sud-luxembourgeoises.

Aller à la rencontre de comités étudiants et des publics jeunes vivant sur le territoire afin d'ajouter des représentants des jeunes au sein du conseil d'orientation pour la construction d'un centre culturel pour tous.

Constituer un conseil jeune en son sein proposant des appels à projets (2 par an) qui seront mis sur pied par des jeunes avec le soutien de l'équipe de la MCA.

Rechercher, avec le comité d'analyse du territoire et en parallèle de la Maison provinciale des Adolescents (MADOLux, en cours d'élaboration), des lieux à ouvrir aux jeunes pour des échanges créatifs, artistiques ou des rencontres en toute liberté sans obligation de « consommation ».

Et ce, pour renforcer

De manière générale : les droits culturels, en ce qu'ils garantissent la liberté de chacun de vivre son identité culturelle comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité » - identité et patrimoines culturels, références à des communautés culturelles, accès et participation culturelle, éducation et formation à la culture, information et communication autour de la culture. Chacun a le droit à un épanouissement culturel et social (Constitution belge, art 23).

Les droits culturels de tous : l'enjeu « jeunes » vient compléter l'offre actuelle de la MCA qui touche tous les types de publics présents sur son territoire.

Plus spécifiquement :

> le droit d'accès à l'éducation, d'émancipation
> le droit de diffuser et de promouvoir ses créations
> le droit aux patrimoines culturels
> le droit de participer à la vie culturelle (dans les deux sens : en partageant ses créations, en accédant à des activités culturelles diverses)
> l'accès au programme culturel de la MCA et des opérateurs du territoire

En mobilisant

> Son expérience sur le terrain scolaire pour renforcer, diversifier, améliorer son action.
> Les partenariats dans le domaine scolaire
> Les partenariats pour une mise en commun des ressources et des expertises: les Clubs des jeunes et Maisons des jeunes des communes partenaires
> Le conseil provincial des jeunes (prise de contact)
> S'investir dans la MADO (Province de Luxembourg) en construction pour y apporter une dimension culturelle proche des jeunes qui la recherchent.

Formulation de l'enjeu

Les arrondissements d'Arlon et de Virton sont caractérisés par une forte présence jeune, présence attestée par plusieurs ressources statistiques. La population croît et est non vieillissante, le nombre d'infrastructures scolaires (secondaires et supérieures) et de cursus se développent également. La jeunesse est notre avenir. Cependant, les citoyens et les partenaires associatifs ont tous deux constaté, durant l'autoévaluation, l'analyse partagée et les réunions du CO et du comité d'analyse, une faiblesse de l'offre socioculturelle adaptée aux jeunes ou qui rencontre leurs attentes, principalement hors temps scolaire. Pourtant, l'analyse partagée a aussi montré que les jeunes sont en demande d'espaces de création, d'implication sur le territoire, d'échanges et de rencontres. Dans un tel contexte, l'enjeu sera de favoriser le développement d'initiatives et d'espaces socioculturels pour les jeunes, élaborés par les jeunes, accompagnés par la MCA et les associations expérimentées du secteur jeunesse. Ces initiatives seront proposées en temps scolaire et hors temps scolaire afin de diversifier les approches. Elles concerneront les jeunes de 15 à 30 ans répartis en plusieurs tranches.

L'opération culturelle liée :
LA JEUNESSE

L'opération qui suit se propose d'aller au-delà du programme de diffusion et son accompagnement. De fait, à côté de ce travail se pose la question de ce qu'on peut faire de plus, quels publics la MCA pourrait toucher au-delà du public présent actuellement. Quel public supplémentaire toucher en temps scolaire et hors temps scolaire? Quels domaines développer?

La volonté de l'équipe est de développer l'accompagnement et les approches multiculturelles, de diversifier les approches proposées pour dépasser la diffusion et impliquer les jeunes.

Hors temps scolaire, le désir prioritaire est d'ouvrir aux jeunes des espaces au sein desquels ils pourront s'exprimer de diverses façons et s'investir.

Comment impliquer les jeunes ? cf. *voir opérations culturelles, action générale*

La jeunesse : un concept sujet au débat cf. *voir opérations culturelles, action générale*

Luxem'bou'jeunes

Les jeunes de la Province de Luxembourg bougent et la MCA souhaite mettre leur mouvement, leur(s) culture(s) en valeur.

cf. *Lien à l'opération culturelle Eh ! tu bouges – voir action générale*

D'où vient l'idée ? L'analyse partagée et l'autoévaluation ont révélé que peu d'offres socioculturelles et peu d'activités sont proposées pour les jeunes hors du temps scolaire. C'est un constat que la Ville d'Arlon partage avec d'autres communes du sud de la Province de Luxembourg (Messancy, Musson, Virton, Fauvillers, Martelange).

Le public : les jeunes de 14 à 24 ans (les catégories ne sont pas figées. Si un jeune de 13 ans ou de 28 ans encore aux études souhaite s'investir dans ce projet, il pourra rencontrer le reste du groupe).

Les objectifs :

> Redonner une place aux jeunes au sein du centre culturel hors temps scolaire mais aussi au sein d'espaces de leur commune.

> Mettre en valeur les activités socioculturelles qui leur sont consacrées dans la Province de Luxembourg.

> Proposer de nouvelles activités socioculturelles adaptées au public jeune

Mise en place :

> Année 1: expérience pilote avec la Commune de Musson et son Plan de Cohésion sociale. En concertation avec les animatrices, la chargée de projet du PCS a sélectionné plusieurs spectacles à proposer à ses bénéficiaires. Ils pourront y accéder à des prix démocratiques.

  Autour de ces spectacles seront proposées des animations d'approfondissement, une fois au sein du centre culturel, puis progressivement dans la commune de Musson, dans des espaces ouverts aux jeunes. Autour de thématiques précises, les jeunes pourront réaffirmer leurs points de vue, leurs goûts, leurs intérêts tout en s'appropriant des lieux au sein desquels ils peuvent s'exprimer (créativement notamment).
  En parallèle, le travail d'extension aux autres communes vis à vis de l'enjeu jeunesse. Les premières réunions avec les autres communes pilotes sont prévues en janvier 2019 afin de préparer un programme adapté aux différents territoires.
  Renouer des contacts avec les centres culturels sud-luxembourgeois autour de thématiques communes : prendre une place active au sein de la concertation luxembourgeoise des centres culturels mise en place par la Province de Luxembourg puis développement d'une activité jeunesse avec un appel à participation.

> Année 2 : cet exercice sera proposé aux autres communes partenaires et en fonction des analyses de chacune.

> Année 3 : un projet commun à tous : un fil sera tiré entre les communes. A partir d'un thème commun, chacune des communes proposera un approfondissement en collaboration avec les jeunes des associations communales.

ENJEU NUMÉRO 4

FAIRE RESEAU

Etant donné :

Les résultats de l'analyse partagée :

> Volonté de recréer du lien entre les opérateurs, du lien social par les activités citoyennes, dans la rue.

> Remise en question de l'accès symbolique, physique, financier et géographique des activités socioculturelles sud-luxembourgeoises.

> Mouvements des populations : question des villes dortoirs

> Le tissu associatif luxembourgeois est important et porteur

> Volonté d'activités qui favorisent la rencontre de publics mixtes

> Les habitants de la Province de Luxembourg sont qualifiés de « voraces culturels » : en demande d'activités socioculturelles.

> Le sentiment des habitants de la Province est qu'il n'y a pas beaucoup d'activités. C'est une idée erronée contre laquelle il faudra lutter pour montrer le dynamisme existant – via la communication et les partenariats.

Les résultats de l'autoévaluation :

> Les questions de mobilité interrogent l'équipe sur l'accès de tous aux activités socioculturelles

> La MCA développe de manière importante le travail associatif et en région, principalement autour de questions citoyennes et de l'éducation permanente

> La démarche associative, régionale et d'éducation permanente est devenue un réflexe d'équipe

> L'accueil des initiatives extérieures et des opérateurs régionaux au sein de la MCA est une fierté soulignée par l'équipe

L'historique

> Grâce à la convention de développement régional, signée avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, la MCA a développé des compétences et d'une expertise grandissantes dans le travail avec les citoyens. Elle étend depuis plusieurs années ses partenariats avec les acteurs associatifs et d'éducation permanente du territoire.

> La constitution du comité d'analyse socioculturelle du territoire (voir action générale).

L'équipe de la MCA souhaite

Poursuivre le développement régional mis en place depuis 2010 en accentuant les liens forts avec le tissu associatif régional et en renouant des contacts avec les centres culturels sud-luxembourgeois. Elle souhaitereposer les bases d'un partenariat fort, dans une logique win-win avec les autres centres culturels, accentuer ses partenariats avec les opérateurs socioculturels et a la volonté de développer le réseau pour développer un réseau régional plus fort. Elle souhaite maintenir la diversité des activités et des projets mis en place via la multitude des médias proposés aux citoyens. Elle a pour ambition de rester un relais pour les activités des acteurs régionaux en collaborant avec eux sur des projets pérennes ou ponctuels en fonction de l'actualité et des besoins de ceux-ci. Elle poursuivra encore son travail avec les opérateurs extérieurs en accueillant leurs initiatives au sein de ses infrastructures et en les accompagnant de façon professionnelle. Enfin, elle a pour projet de créer, avec les partenaires, un réseau de partage de ressources et une base de communication commune afin de montrer aux habitants de la Province la vivacité associative et socioculturelle du territoire.

Elle souhaite transformer son image auprès des citoyens mais surtout son rapport concret à ce public en construisant avec eux un centre culturel qui leur corresponde:

> en organisant des initiatives socioculturelles avec eux et pour eux (en partenariat)

> en leur proposant des activités qui favorisent leur expression sur des sujets qui les concernent

Pour cela, la MCA va

Poursuivre ses démarches pour l'organisation d'un programme d'actions régionales varié en exploitant au mieux ses infrastructures et en proposant davantage d'activités à l'extérieur, en décentralisation, en partenariat avec les communes et les partenaires associatifs. Ce programme est basé sur la diversité des médias socioculturels : ceci permettant à tous de participer à des activités qui leur plaisent/les intéressent, de toucher un public plus large et que chacun trouve quelque chose à son goût. Le but : donner à tous un espace de parole et un accès à son concept de culture en fonction de ses envies, de ses goûts socioculturels.

Ouvrir davantage le comité d'analyse socioculturelle du territoire afin de construire avec ce réseau un support de communication commun et ouvert à tous qui réunirait les forces déjà existantes.
Avec les associations, étendre le réseau de partenariat et de partage de ressources afin d'aller à la rencontre des citoyens ensemble.
Rechercher, avec le comité d'analyse du territoire et les communes, des lieux à ouvrir aux citoyens pour des échanges créatifs, artistiques ou des rencontres en toute liberté sans obligation de « consommation ».
Proposer des activités d'envergure en partenariat avec les membres du comité et avec leurs publics afin de proposer à tous de se réapproprier les thématiques citoyennes.

Et ce, pour renforcer

De manière générale : les droits culturels, en ce qu'ils garantissent la liberté de chacun de vivre son identité culturelle comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité » - identité et patrimoines culturels, références à des communautés culturelles, accès et participation culturelle, éducation et formation à la culture, information et communication autour de la culture. Chacun a le droit à un épanouissement culturel et social (Constitution belge, art 23).

Plus spécifiquement :

> le droit d'accès aux activités citoyennes et socioculturelles
> le droit de diffuser et de promouvoir ses créations
> le droit aux patrimoines culturels
> le droit de participer à la vie culturelle (dans les deux sens : en partageant ses créations, en accédant à des activités culturelles diverses)

En mobilisant

> son expérience sur le terrain pour renforcer, diversifier, améliorer son action.
> les partenariats dans le domaine de l'éducation permanente et des activités socioculturelles.
> les partenariats pour une mutualisation des ressources et des expertises : les partenaires privilégiés sont ceux composant le comité d'analyse, ceux qui travaillent actuellement avec la MCA : la Bibliothèque communale, la Plan de Cohésion sociale, Infor'jeunes Luxembourg, le CIEP Luxembourg, les musées, etc.
  La MCA agrandira progressivement son réseau durant le contrat-programme 2021-2025.

Formulation de l'enjeu

Les arrondissements d'Arlon et de Virton sont caractérisés par une forte demande d'investissement citoyen, de réouverture d'espaces pour tous. Les citoyens ont exprimé leur ressenti : une faible activité socioculturelle sur le territoire. Or, les membres du conseil d'orientation et du comité d'analyse constatent une diversité des activités, qui souffrent d'un manque de communication adaptée et du manque d'un réseau fort et commun. L'analyse partagée a aussi souligné la volonté des populations de retrouver des espaces de création et d'expression ouverts aux habitants, d'implication sur le territoire, d'échanges et de rencontres. Dans un tel contexte, l'enjeu sera de favoriser le développement d'initiatives émanant des opérateurs extérieurs en parallèle au développement d'un réseau associatif sud-luxembourgeois fort et soudé et en retravaillant les liens avec les CC du territoire. Ce réseau aura pour but de travailler sur deux points : à la fois la communication et le contact avec le citoyen et la mise en place d'activités multidisciplinaires ouvertes à tous et basés sur les questions citoyennes. Les activités seront construites conjointement avec les publics des différentes associations du comité et dans une idée de mixité des publics.

Opération culturelle liée :
LA CITOYENNETE

Luxem'bouge

Une dynamique sud-luxembourgeoise
Le développement d'un réseau associatif n'a de sens que s'il remplit des objectifs qui lient les associations entre elles. Les rencontres entre les associations du territoire (au sein du comité d'analyse socioculturelle du territoire notamment) ont montré un intérêt commun pour les questions citoyennes et la volonté de mixité des publics. C'est pourquoi l'opération culturelle Luxem'bouge combine à la fois des objectifs de mise en réseau associatif mais aussi de développement de projets d'éducation permanente communs qui valorisent la mixité. Cette opération combine donc deux objectifs à développer sur le territoire : le développement d'un réseau associatif régional et la mixité des publics. La MCA remplit par la culture ces objectifs. Les échanges critiquent ne peuvent être porteurs qu'en présence d'une mixité des publics qui permet de plus de donner une voix à tous les citoyens sur l'espace public.

D'où vient l'idée ? L'autoévaluation et l'analyse partagée ont souligné un besoin émanant des associations du territoire mais aussi des habitants de développer la participation citoyenne. De plus en plus, les habitants souhaitent devenir acteurs et ouvrir des espaces qui étaient, jusqu'à présent, fermés à la population : demande de micros ouverts, volonté de réaménager les rues, de se mélanger et de découvrir la ville et ses habitants.

Le public ? Les citoyens

Les objectifs :

> Le maintien et le développement du comité d'analyse socioculturelle du territoire. Mutation de l'initiative en un réseau associatif régional actif.

> La mise en place d'une communication commune aux opérateurs socioculturels qui rejoindront le réseau associatif (ouvert à tous). Réflexion commune autour des différents mécanismes de communication existants pour élaborer un outil performant et utile à tous.

> La création d'un agenda commun ouvert aux acteurs du réseau, afin de faciliter les partenariats, le partage des ressources et d'éviter que des actions similaires se déroulent au même moment en proposant une mise en commun de l'organisation par exemple.

> La mise en place un événement commun autour de la multiculturalité et du vivre ensemble. Un fil rouge sera tiré entre les différentes communes partenaires.

Mise en place :

Plusieurs dynamiques :

- Publication commune avec les membres du comité d'analyse du territoire. Le but étant de mieux faire connaitre les opérateurs sud-luxembourgeois, le dynamisme socioculturel de la Province mais aussi de proposer un travail associatif commun en amont pour un meilleur partage des ressources et éviter les concurrences. Année 1: rencontre avec les porteurs des publications actuelles (Les maisons du tourisme en Province de Luxembourg, les plateformes en ligne (aufait.be…) et création d'un agenda partagé.

- Les portes ouvertes : sur la forme d'un week-end festif, les membres du comité organiseront deux journées portes ouvertes pour se présenter aux (nouveaux) habitants. En deux temps : les associations luxembourgeoises basées à Arlon puis les associations basées dans les autres communes. Les opérateurs formeront des paires pour organiser un événement insolite, associant un lieu et une activité qui sont rarement en lien. Par exemple, la MCA proposera un spectacle citoyen dans les locaux du CIEP Luxembourg (Arlon, Virton, Athus) pour solliciter l'esprit critique des visiteurs dans une configuration surprenante.
- Un événement citoyen autour du vivre ensemble et de la multiculturalité : dans la prolongation du projet « Migrations, vivons la rencontre ! ». Chaque membre du comité a ses missions et ses objectifs, il a également ses expertises. Travailler tous ensemble autour d'une même thématique permet de toucher un public divers, de proposer une diversité d'activités et de médias afin de toucher un maximum de sensibilités et d'intérêts. Le but ? Le partage d'opinions autour du vivre ensemble, les représentations diverses liées à ce sujet. Le citoyen reprend une place dans l'espace public en donnant son point de vue et en le confrontant avec d'autres. L'année 1, cet événement sera organisé en partenariat avec le Centre de demandeurs d'asile Visage du Monde de Stockem (Croix-Rouge, action prolongée), l'occasion de faire le point sur la thématique de la migration avec les partenaires sud-luxembourgeois concernés (Centre Régional d'intégration de la Province de Luxembourg, CNCD 11.11.11., etc.).
  Organisé selon un rythme bisannuel, la 2ème édition sera organisée pendant l'année 3, toujours selon un principe de participation citoyenne (la culture par les citoyens) : elle reviendra sur la mixité et la multitude des cultures présentes dans les communes sud-luxembourgeoises pour sensibiliser la population à la richesse du mélange des cultures, à l'histoire des mouvements des populations, à la réalité de leur territoire.
- L'opération Luxem'bouge prévoit également la co-construction de projets participatifs avec les communes partenaires et les associations qui y sont basées. Ces projets ne seront pas organisés sur les communes mais seront co-construits par les communes et l'équipe de la MCA. Cette dernière sera envisagée comme un partenaire actif et se mettra à la disposition des communes pour coordonner les projets. Une activité bisannuelle sera proposée pour chacune des communes. Les thématiques seront choisies en fonction de l'actualité des communes.

ET PLUS ENCORE

Les missions de la convention de développement régional

La convention de développement régional présentait plusieurs missions que la MCA a été fière de développer au cours des dernières années. La MCA maintiendra ce travail au cas par cas ou en fonction de l'actualité pour poursuivre le développement régional en parallèle des opérations culturelles proposées ci-dessus. La redynamisation ou la recréation des liens, selon les cas, avec les centres culturels du territoire est alors un objectif important que la MCA s'attachera également à remplir à la fois dans une idée d'intensification de la culture et dans l'établissement de projets de diffusion des arts de la scène.

Initiatives = soutiens et aides-services

Une fierté soulignée par la MCA est l'accueil d'initiatives extérieures.

La MCA met un point d'honneur à soutenir les associations régionales qui sollicitent ses services

techniques, d'information et d'accueil à réaliser leurs propres objectifs dans l'esprit d'ouverture au plus grand nombre. Depuis 2009, l'équipe entière a considérablement renforcé son soutien aux initiatives extérieures en leur proposant un accompagnement professionnel et expérimenté sous forme d'aide et d'encadrement à différents niveaux : équipement, billetterie, assistance technique ou encore appuis promotionnels. Afin de leur donner une plus grande résonance, ces spectacles, expositions, concerts, congrès et autres manifestations sont annoncés dans le programme de saison, le trimestriel *Ensuite* et sur notre site web.

La réflexion et la conception de ces initiatives extérieures ne dépendent pas de la Maison de la Culture, qui vient en soutien pour laisser les opérateurs libres de gérer leurs événements du début à la fin.

Chaque trimestre se clôture avec la satisfaction de pouvoir soutenir et satisfaire de nombreuses associations, des citoyens et des acteurs régionaux dans l'organisation de leurs propres activités. Les organisateurs montrent une réelle confiance en l'équipe de la MCA (technique, accueil, expertise...) qui soutient les concepts apportés par les acteurs locaux et régionaux.
Cet axe génère également quelques frustrations car certaines propositions d'activités ne peuvent être accueillies faute de disponibilité dans les salles. Prenons l'exemple des nombreuses écoles de danse qui sollicitent la MCA afin d'organiser leur gala de fin d'année à la même période ou l'exemple des opérateurs qui choisissent souvent le même week-end…

Grégory Godard, qui est en charge des initiatives, met en place un système afin de contenter un maximum d'opérateurs. Ce système est basé sur l'alternance (une fois l'un, une fois l'autre) et sur les rencontres entre les opérateurs afin de discuter d'un terrain d'entente.
Il prodigue de nombreux conseils quant à l'organisation d'activités et comble les oublis qui adviennent parfois. Par exemple, il rappelle à tous que la billetterie de la MCA est adaptée aux besoins de location de la grande salle de théâtre : sièges numérotés, répartition par portes... Recourir à notre billetterie offre des facilités de gestion. Il propose aussi de disposer d'outils professionnels. Pour éviter les dégradations dues à des inattentions, et pour assurer une ambiance conviviale, il a développé un accompagnement de qualité : l'équipe (techniciens, agents d'accueil, concierge…) participent au bon déroulement des projets extérieurs en prodiguant de nombreux conseils issus de leur expérience.
Pour régler au mieux ce travail, des conventions de location ont été mises sur pied.

cf. *voir annexe*

Au cours du précédent contrat-programme, la MCA a accueilli annuellement une vingtaine d'opérateurs provenant de la région : Arlon, Attert, Habay-la-Neuve, Aubange, Virton, Musson, Libramont, associations provinciales, etc.

Au-delà de ces deux opérations culturelles, la MCA maintiendra l'axe « Initiatives » : les opérateurs socioculturels du territoire peuvent mener leur propre projet avec le soutien de la MCA.

L'ACTION INTENSIFIÉE : UNE AUTOÉVALUATION PROSPECTIVE

L'autoévaluation envisagée pour évaluer le travail intensifié de la MCA s'effectuera en parallèle de l'autoévaluation de l'action générale et selon les mêmes mécanismes.

> Quels procédés autoévaluatifs utilisons-nous depuis 2009 ?

> Quelle autoéavaluation continue pour 2021-2025?

> A quel rythme ?

cf. *Autoévaluation prospective de l'action générale*

<table>
<tr><td>Description de l'enjeu</td><td rowspan="2">Questions d'évaluation

Le public : comment percevoir le degré d'implication, de mobilisation, d'accueil, de satisfaction ?

Les partenariats : comment identifier la qualité de la coopération, ses ouvertures et son adéquation au projet ?

Les résultats : quels aboutissements concrets (quantitatifs, qualitatifs, sont-ils observables au terme de la réalisation d'une opération ?</td><td rowspan="2">Critères et outils d'évaluation

Nous réfléchirons chaque année à une ou deux activités pour interroger directement, ou par l'intermédiaire d'une activité représentative, les critères d'évaluation.</td></tr>
<tr><td>Déclinaison des opérations culturelles et leurs objectifs</td></tr>
</table>

ENJEU 3 : **l'enjeu sera de favoriser le développement d'initiatives et d'espaces socioculturels pour les jeunes, élaborés par les jeunes accompagnés par la MCA et les associations expérimentées du secteur jeunesse. Ces initiatives seront proposées en temps scolaire et hors temps scolaire afin de diversifier les approches. Elles concerneront les jeunes de 15 à 30 ans répartis en plusieurs tranches.**	**Questions d'évaluation**	**Critères et outils d'évaluation**
Opération 4 : **Luxem'bou'jeunes** • Redonner une place aux jeunes au sein du centre culturel hors temps scolaire mais aussi au sein d'espaces de leur commune. • Mettre en valeur les activités socioculturelles qui leur sont consacrées dans la Province de Luxembourg. • Proposer de nouvelles activités socioculturelles adaptées au public jeune	**Le public :** comment percevoir le degré d'implication et de satisfaction ? **Les partenariats :** comment identifier la qualité de la coopération, ses ouvertures et son adéquation au projet ? **Les résultats :** quels aboutissements concrets (quantitatifs, qualitatifs, sont-ils observables au terme de la réalisation d'une opération ?)	**Le public touché :** Nombre de jeunes qui ont participé aux activités de l'opération. Nombre d'actions cocréées avec les communes pilotes Quelle implication des jeunes au sein des activités proposées hors temps scolaire et au sein du centre culturel : Quantitatif (chiffres des rapports d'activités) Qualitatif (retours des jeunes dans les trimestriels) Qualitatif (enquête de satisfaction sous la forme d'un micro-trottoir des jeunes qui participent aux activités) **Les partenariats :** • Retour des différents partenaires du projet (communes, associations, etc.). • Comment les communes pilotes et leurs opérateurs ont-ils contribué à atteindre les objectifs de l'opération culturelle ? • Comment le développement des partenariats avec ces communes a-t-il amélioré dans une logique win-win l'action régionale de la MCA ? Quel est le point de vue des communes à ce sujet ? PV de réunion bilan **Les résultats :** • Nombre et types d'activités développées dans cette opération et en région • La fréquentation • Quelle promotion de ces activités ? PV de réunion, débriefings d'équipe, trimestriels et rapports d'activités. • Quels retours des jeunes ? enquête en ligne à mettre en parallèle avec l'enquête lancée lors de l'analyse partagée.

ENJEU 4 : **l'enjeu sera de favoriser le développement d'initiatives émanant des opérateurs extérieurs en parallèle au développement d'un réseau associatif sud-luxembourgeois fort et soudé.** **Ce réseau aura pour but de travailler sur deux points : à la fois la communication et le contact avec le citoyen et la mise en place d'activités multidisciplinaires ouvertes à tous et basées sur les questions citoyennes. Les activités seront construites conjointement avec les publics des différentes associations du comité et dans une idée de mixité des publics. Un des grands défis de cet enjeu sera également de retisser des liens qualitatifs et forts avec les centres culturels.**	**Questions d'évaluation**	**Critères et outils d'évaluation**
Opération 5 : **Luxem'bouge** • Le maintien et le développement du comité d'analyse socioculturelle du territoire. Mutation de l'initiative en un réseau associatif régional actif. • La mise en place d'une communication commune aux opérateurs socioculturels. • La création d'un agenda commun ouvert aux acteurs du réseau afin de faciliter les partenariats, le partage des ressources et d'éviter la concurrence des actions similaires. • Mettre en place un événement commun autour de la multiculturalité et du vivre ensemble. Un fil rouge sera tiré entre les différentes communes partenaires. • La redynamisation des liens avec les centres culturels du territoire en passant par l'organisation de projets communs en région.	**Le public :** comment percevoir le degré d'implication et de satisfaction ? **Les partenariats :** comment identifier la qualité de la coopération, ses ouvertures et son adéquation au projet ? **Les résultats :** quels aboutissements concrets (quantitatifs, qualitatifs, sont-ils observables au terme de la réalisation d'une opération ?	**Le public :** Comment le non-public a-t-il été rencontré dans des activités socioculturelles ? (rapports d'activités) Etait-ce dans un contexte de mixité ? (bilans des activités représentatives) **Les partenariats :** Le comité d'analyse du territoire est-il devenu un réseau actif ? Comment fonctionne-t-il ? Quels impacts sa création a-t-elle induits ? Les partenariats ont-ils permis de démocratiser l'accès aux activités socioculturelles du territoire ? (bilan des réunions) Quelle évolution des partenariats autour de cette opération et en quoi ont-ils pu contribuer à développer la mixité au sein des activités socioculturelles du territoire ? (chiffres et retours qualitatifs) En quoi ont-ils enrichi le projet de la MCA et du réseau de partenaires ? Ces partenariats sont-ils pérennes? (rapports d'activités) **La communication :** L'agenda commun fonctionne-t-il ? Quels sont ses apports pour le territoire ? **Les résultats :** Quelle ouverture de la MCA au non-public ? Quelles améliorations y apporter ? (rapports et trimestriels – bilan des associations partenaires) Quels sont les liens actuels avec les Centres culturels ? Sont-ils porteurs ? Combien de projets ont été organisés durant le précédent CP ?

Et plus encore • Le maintien des missions de la convention de développement régional signée en 2011. • Le maintien du travail opéré dans l'axe initiatives : soutien et aides-services aux opérateurs du territoire qui souhaitent créer leurs projets.	Les missions de la convention : la mise en place d'actions conduites en partenariat, notamment dans le domaine de l'éducation permanente la mise en commun de ressources au sens large, matérielles et immatérielles (mutualisation) l'amélioration qualitative du fonctionnement des associations, des opérateurs locaux à travers des démarches de recherche-développement et de formation la mise en valeur de l'activité des artistes, des associations et des opérateurs socioculturels locaux	Quelles missions ont été atteintes ? Combien de soutiens et de projets ont été organisés ?

	Quelques questions transversales : La rigueur procédurale : comment évaluer le caractère démocratique des démarches ? Les citoyens ont-ils participé à l'élaboration du plan d'actions et de l'opération ? Les moyens : comment vérifier l'adéquation des moyens, des techniques et méthodes ? Les impacts : comment identifier les transformations individuelles et collectives par rapport aux enjeux et objectifs visés au départ ? L'évaluation des impacts est liée aux enjeux défendus par le centre culturel.	**La rigueur procédurale :** • les jeunes et les publics empêchés se sont-ils intégrés aux organes démocratiques de la MCA (conseil d'orientation ou commission jeunes) ? • La MCA a-t-elle systématisé son travail en région et comment ? • comment l'équipe d'animation a-t-elle tenu compte des jeunes et des publics empêchés pour élaborer des nouvelles activités qui leur sont consacrées ? **Les moyens :** Comment s'est développée la communication à la MCA ? • A-t-elle permis de toucher de nouveaux profils de citoyens ? • Comment a-t-elle dynamisé l'image de la MCA ? L'équipe a-t-elle efficacement adapté son fonctionnement afin de répondre aux enjeux ? **Les impacts :** L'évaluation des impacts et de la réalisation des enjeux : **quelles transformations ont été opérées ?** La MCA et le paysage socioculturel provincial ont-ils évolué ? De nouveaux comportements et dynamiques socioculturels sont-ils observables dans le sud de la Province ? Le paysage associatif a-t-il évolué ? Vers un réseau fort et opérationnel ?

Difficiles à mettre en place lors de leur établissement, les missions de la convention de développement régional ont apporté de grands changements au fonctionnement de la MCA et ont progressivement modifié ses rapports au territoire. C'est l'équipe toute entière qui, aujourd'hui, a intégré des mécanismes de travail régional. Projets scolaires décentralisés, actions d'éducation permanentes en région, soutiens aux opérateurs locaux, mise en place d'un réseau sont quelques exemples d'actions concrètes et pérennes que l'équipe a intégrées à son quotidien.

Pour lancer la mise en place de ses missions, un plan d'action a été élaboré et a apporté, dès sa première application, une augmentation du travail en région. La mise en place d'actions conduites en partenariat, la mise en commun de ressources grâce au sens large (matérielles et immatérielles), l'amélioration qualitative des opérateurs locaux et la mise en valeur des artistes et associations locaux sont autant de missions que la MCA a remplies à des degrés et à des moments divers.

Des faiblesses demeurent et seront à dépasser pour la poursuite du travail en région. D'abord, la systématisation de ce travail. Actuellement, les missions sont principalement remplies de façon ponctuelle en fonction des opportunités, de l'actualité, des liens. Grâce aux partenariats officialisés avec les cinq communes pilotes mais aussi au réseau associatif créé via le comité d'analyse du territoire, la MCA va systématiser son travail régional en s'attachant à chacune des missions avec la même attention. Ces partenariats avec les communes pilotes vont aussi systématiser notre action à l'extérieur de la commune d'Arlon. Si de nombreux projets à l'extérieur existent déjà, comme l'autoévaluation l'a démontré, l'équipe systématisera ses actions en région. En 2019, après le dépôt du dossier, Hélène Godard pourra se consacrer pleinement à son rôle de coordination de développement régional pour mettre en place le travail avec les communes pilotes. Ses collègues poursuivront leur travail en région également.

Recréer des partenariats forts avec les centres culturels du territoire est le grand défi que la MCA aimerait relever au cours du prochain contrat-programme. Une reprise de contact a été établie et permet d'envisager un avenir commun avec les centres culturels, en commençant par des projets ponctuels qui seront l'occasion de retisser des liens en fonction des missions de chaque centre culturel. Une vision commune de nos relations est à travailler à travers la mise en place de collaborations diverses.

ACTION SPÉCIALISÉE
ARTS DE LA SCÈNE

ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE

- Contacts de l'opérateur
- Infrastructures de l'opérateur
- Équipes permanentes
- Opportunité de la demande de reconnaissance
- Relevé de votre programmation et des audiences relatives au dernier exercice précédant l'introduction de la présente demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène
- Description de la manière dont votre centre culturel participe et s'investit dans les réseaux et les concertations professionnels – lesquels, secteurs, …
- Projet de diffusion artistique
- Types et volume de la programmation projetée
- Accueils en résidence
- Travail de médiation (Participation à la diversité et à l'accès de tous à la culture)
- Justification de la demande de subvention et examen de la faisabilité du projet

Ce dossier de demande de reconnaissance spécialisée en diffusion des arts de la scène est inscrit dans la demande globale de la Maison de la Culture d'Arlon. Les données historiques et contextuelles, l'autoévaluation du centre culturel et l'analyse partagée du territoire sont reprises dans la partie qui concerne l'action culturelle générale.

CONTACTS DE L'OPÉRATEUR

Responsable du projet de diffusion en arts de la scène
Monsieur Houdart Fernand
Numéro de téléphone : 063 24 58 58
Numéro de GSM : 0496 41 13 39
Adresse courriel : f.houdart@maison-culture-arlon.be

Responsable technique
Monsieur Ughi Pierre
Numéro de téléphone : 063 24 58 51
Numéro de GSM : 0495 61 84 74
Adresse courriel : regie@maison-culture-arlon.be

INFRASTRUCTURES DE L'OPÉRATEUR (D – ART. 32, §1ER, 3°, A, ET 8° ; AR – ART. 19, §1ER, 3° ET ART. 33)

2.a. Salle(s) de spectacle :

- Description de l'infrastructure d'exploitation (lieu(x) d'exploitation artistique).

> Salle de spectacle principale

En gestion propre - **OUI**
Infrastructure louée - **NON**
Infrastructure mise à disposition par: La Province de Luxembourg
Jauge: 613 places assises.
Dimension plateau : Ouverture: 20 mètres (cadre de scène)
32 mètres (mur à mur)
Profondeur: 11,3 mètres (cadre de scène – mur lointain).
Hauteur: 8 mètres (sous grill).

> Salle de spectacle secondaire - Petit théâtre

En gestion propre - **OUI**
Infrastructure louée - **NON**
Infrastructure mise à disposition par: La Province de Luxembourg
Jauge : 100 places assises (120 lors de séances scolaires inférieurs).
0 places debout (éventuelles)

Dimension plateau: Ouverture: 7,7 mètres (cadre de scène)
9,85 mètres (mur à mur)
Profondeur: 6,75 mètres (cadre de scène – mur lointain).
Hauteur: 4,2 mètres (sous grill).
Scène éphémère en fonction des besoins des spectacles. Accroches installées, un pont de face et un en contre.

> Autre(s) salle(s) de spectacle – 2 espaces supplémentaires

ESPACE BAR – configuration cabaret
En gestion propre - **OUI**
Infrastructure louée - **NON**
Infrastructure mise à disposition par: La Province de Luxembourg
Jauge : 120 places assises.
30 places debout (éventuelles)
Scène éphémère en fonction des besoins des spectacles.
Accroches installées, un pont de face et un en contre.

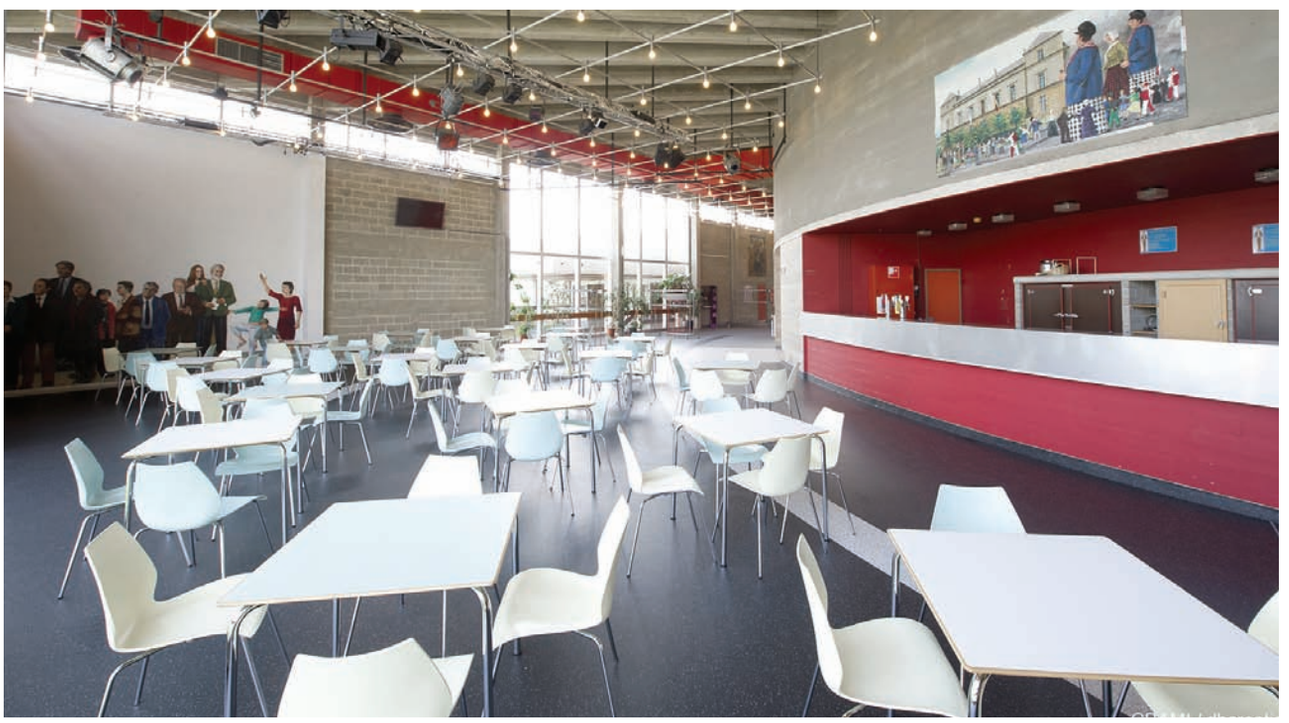

SALLE POLYVALENTE
En gestion propre - **OUI**
Infrastructure louée - **NON**
Infrastructure mise à disposition par: La Province de Luxembourg
Jauge: 100 places assises.
0 places debout (éventuelles)
Dimension plateau: Longueur: 20,10 mètres
Largeur: 9,80 mètres
Hauteur: 2,52 mètres (sous pont).

- Équipement technique

cf. *voir dossier technique joint*

- Loges (nombre et description).

6 chambres, dont 2 doubles

Pour la grande salle :
2 loges pour 4-5 personnes
1 grande loge (10 personnes) avec grande table pour les repas
La salle d'accueil peut contenir jusqu'à 40 personnes
Pour le petit théâtre :
1 petite loge (2-3 personnes)
1 moyenne avec douches (6 personnes)
1 loge de proximité derrière le petit théâtre

2.b. Salle(s) utile(s) aux résidences :

- Espace(s) de résidence propre(s) à l'opérateur - **OUI**
- Nbre de salles de résidence: 3
- Infrastructure de résidence distincte de la salle de spectacle principale ou secondaire supra –**NON**

Si non distincte, s'agit-il de:

- La scène principale - **OUI**
- La scène secondaire – **OUI**
- La salle polyvalente - **OUI**
- Espaces mis à disposition des résidences:
  - > Bureau - NON
  - > Salle de réunion - OUI
  - > Hébergement - OUI

Capacité d'accueil : 8 personnes
Nbre de chambres : 6 chambres

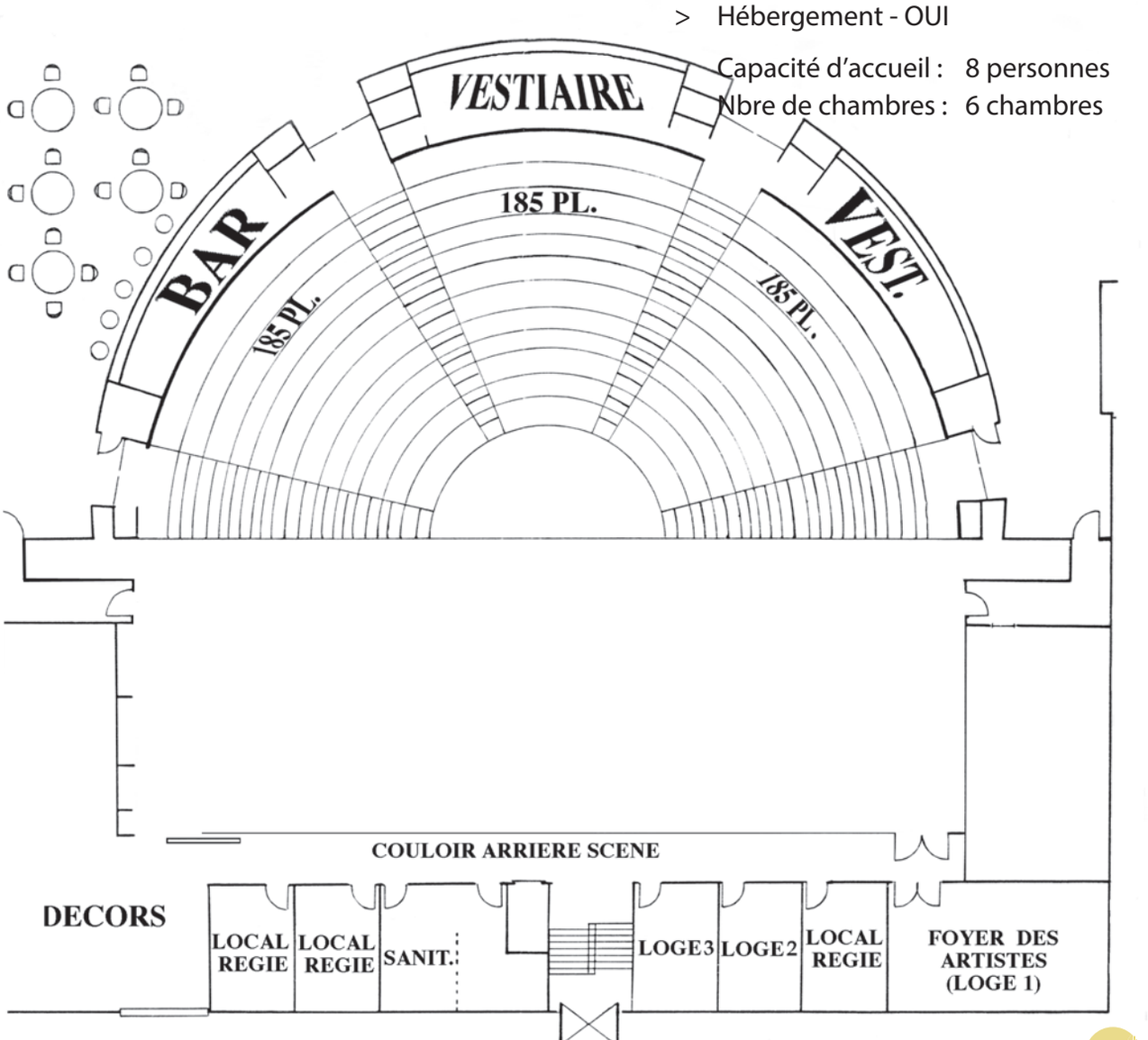

ÉQUIPES PERMANENTES (D- ART. 32, §1ER, 3°, B ET C ; AR, ART. 19, §1ER, 4° ET ART. 33, §1ER, 2°, D ET 3°, E).

Précisez comment votre équipe en charge de l'action spécialisée de diffusion des arts de la scène est constituée et mentionnez le **nombre de personnes** assumant une fonction et les **ETP annuels** que cela représente. Si certaines personnes assument plusieurs tâches, il faut répartir l'encodage tant dans la colonne « nombre » que la colonne « ETP ».

		Fonction	**Nombre** (personnel permanent - CDI salariés ou mis à disposition)	**Nombre** (personnel non permanent : CDD, vacataires, étudiants, …)	**ETP annuel**
Responsable(s) du projet de diffusion et/ou de la programmation	Eléments conditionnels	Responsable de la programmation et diffusion tout public (dans et hors du CC) - 1	Fernand Houdart		0,6
		Diffusion en famille - 1	Marie Hainaut		0,2
		Diffusion scolaire - 2	Valérie Dutron Marie Hainaut		0,65
		Diffusion collaborative	Hélène Godard		0,2
		Comptable	Marie-Louise Doppagne		0,33
		Assistant de direction	Grégory Godard		0,4
Personnel(s) technique(s) (directeur technique, régisseur son, régisseur lumière, …)		Directeur technique - 1	Pierre Ughi		0,6
		Techniciens polyvalents - 4	Jean-François Cartry Jean-Claude Gruslin Serge Loutsch Baldomero Estelles		3
Personnel en charge de la médiation (animation, …)	Eléments informatifs	Animateurs/médiateurs - 3	Valérie Dutron Marie Hainaut Hélène Godard Fernand Houdart		0,65
Communication (attaché de presse, …)		Graphiste - 1	Julien Alost		0,33
		Déléguée communication - 1	Marie Hainaut		0,2
		Relais Presse - 1	Marie-Claire Grandjean		0,33
Accueil des publics (réservation, billetterie, ouvreur…)		Agents d'accueil - 2	Pascal Gratia Marie-Claire Grandjean		1,1
		Concierge – accueil des artistes - 1	Lionel Langue		0,4
		Catering, gestion des ouvreurs et des bénévoles - 1	Grégory Godard Lionel Langue		0,4
		Ouvreurs - Vestiaires (bénévoles) - 19		19	moyenne calculée sur une année : 0.3
		Entretien des salles (par une société extérieure - facture) - 2		2	1
		Total personnel	**15***	**21***	**10,72***

cf. *voir description et organigramme de l'équipe dans la partie contextuelle*

Il a été difficile pour la MCA de remplir un tableau comme celui-ci. Il nécessite quelques explications. L'équipe complète de la MCA est composée de 16 personnes pour 14,32 équivalents temps plein. Parmi eux, 15 personnes sont attachées à la diffusion des arts de la scène. La MCA a pour souhait de développer une équipe aux compétences diverses, composée d'employés polyvalents qui sont impliqués dans l'ensemble des missions et des démarches du centre culturel afin de développer une synergie d'équipe, une synergie avec le public et le territoire.

En clair, chacune des personnes reprises dans ce tableau travaille également pour le reste de l'action du centre culturel : le responsable de la programmation en soirée est directeur du centre culturel. Les responsables de la diffusion en famille et en scolaire sont également les animatrices de ces axes en ce qu'elles proposent elle-mêmes l'accompagnement des spectacles qu'elles programment. Le personnel d'accueil, le graphiste, l'équipe technique sont attachés à l'ensemble du travail du centre culturel. Dès lors, les cases « responsables de diffusion », « animation », et « communication » sont fort morcelées et fonctionnent selon un principe de va-et-vient entre les membres de l'équipe.

A l'inverse, les employés qui participent ensemble à d'autres axes de travail sont, à certains moments de l'année, des renforts de l'équipe des arts de la scène. De fait, le travail diffusion (scolaire et tout public, en soirée ou en famille, dans et hors centre culturel…) est un axe important de l'action de la MCA, qui a forgé son identité autour de cette pratique. C'est pourquoi une grande partie de l'équipe du centre culturel est impliquée dans son fonctionnement, en fonction des compétences de chacun et des besoins de la saison. Par exemple, en début d'année, l'ensemble de l'équipe est sur le pont pour la présentation du programme de diffusion. Ceci permet aussi au public de rencontrer l'ensemble du personnel de la MCA.

En bref, tous les employés de la MCA participent au même projet global.

L'identité de la MCA est, depuis les origines, forgée sur la diffusion de spectacles en soirée d'abord, en scolaire et en famille ensuite. C'est une identité forte qui a été bâtie sur la qualité de l'ensemble des fonctions attachées au projet et aux spectacles proposés : la programmation, l'accompagnement, les projets thématiques ou artistiques y afférents, etc. Cette identité lui amène une reconnaissance de la part des citoyens, des institutions scolaires et des associations du sud de la Province qui participent en nombre à nos activités.

Un agent d'accueil est détaché de la Province de Luxembourg, la moitié d'un emploi de technicien est subsidiée par le fond social Maribel, les autres postes étant des emplois permanents de la MCA. Cette dernière ne bénéficie pas d'emploi APE.

4.a. Indiquez les communes qui constituent votre territoire de projet (cf. D – art. 18) :

Le territoire de projet dessiné en 2009 et toujours valable actuellement repose sur les deux arrondissements administratifs d'Arlon et de Virton qui recouvrent le sud de la Province de Luxembourg.

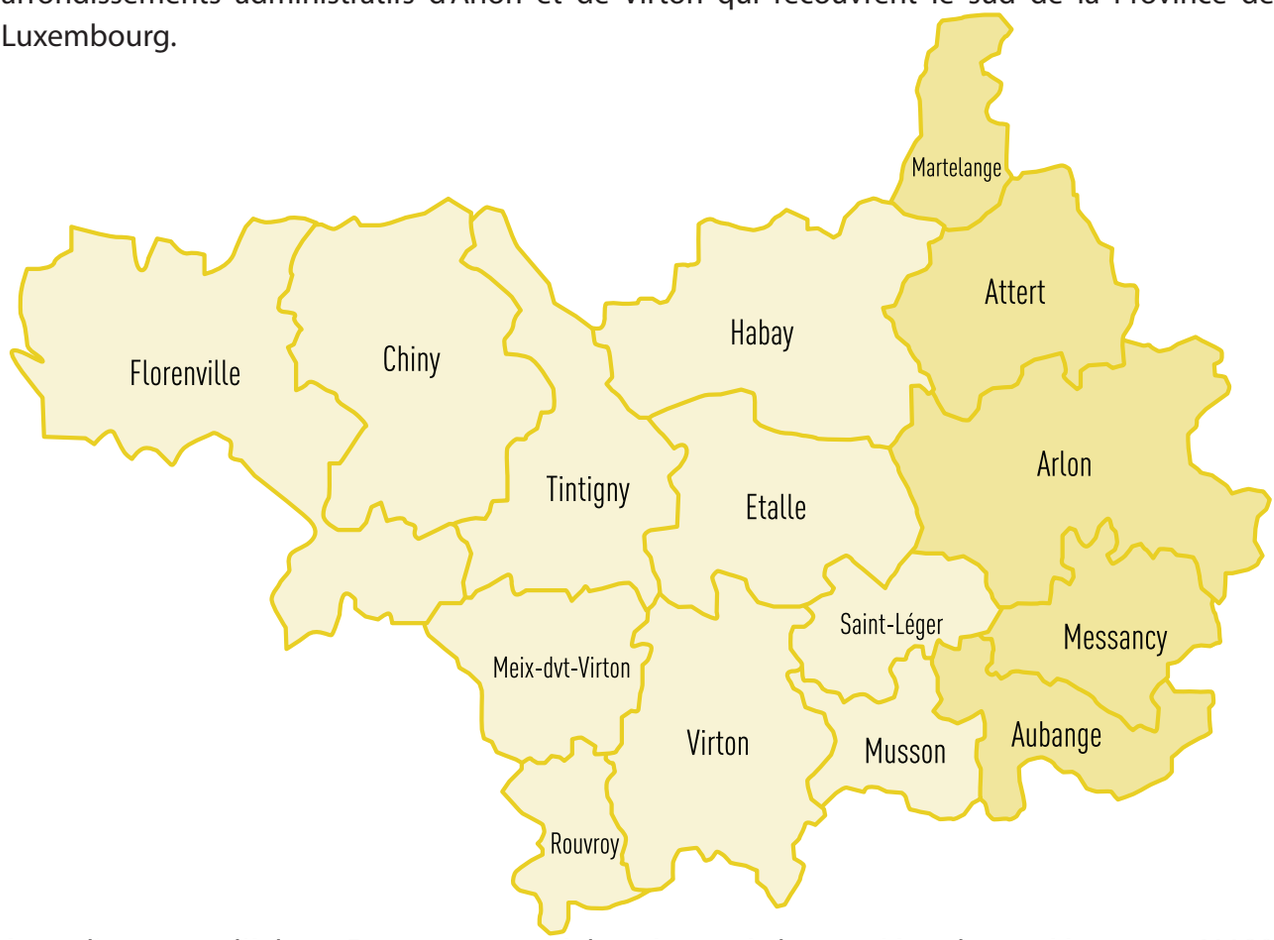

Arrondissement d'Arlon : 5 communes – Arlon, Attert, Aubange, Martelange, Messancy. 61180 habitants (1er janvier 2016)

Arrondissement de Virton : 10 communes – Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton. 53534 habitants (1er janvier 2016).

La ville d'Arlon est la commune du siège de la MCA et est le chef-lieu de la Province de Luxembourg. Elle compte 29733 habitants (1er janvier 2018) et une densité de population de 251hab/m^2. Si, ces dernières années, certains services ont tendance à remonter dans le nord du pays pour faciliter un accès à l'ensemble de la Province, la ville n'en reste pas moins un pôle important de circulation pour la fréquentation de ses services administratifs (et judiciaires), pour ses infrastructures scolaires, mais aussi de par sa situation aux frontières luxembourgeoise et française.
Depuis quelques années, la MCA dispose d'une billetterie électronique qui lui permet de dresser des bilans statistiques de fréquentation des activités en fonction de la provenance de ses abonnés. Cette étude, établie depuis 2012, montre que :

- l'ensemble des communes des arrondissements d'Arlon et de Virton ont été touchées par l'action globale du centre culturel,
- l'ensemble des communes des arrondissements d'Arlon et de Virton ont été touchées par la

diffusion de spectacles (en soirée et en famille). Pour illustrer ce constat, l'équipe a analysé la fréquentation de quatre spectacles entre 2016 et 2018.

cf. *voir annexe*

La diffusion tout public touche également des communes en dehors des arrondissements. Dans le sud de la Province, elle touche par exemple les communes d'Houffalize, de Bastogne, de Bertogne, de Libramont, de Neufchâteau, de Bouillon, de Léglise et de Fauvillers (cette dernière commune est une de nos communes partenaires pour l'élaboration de notre contrat-programme 2021-2025).

- parmi les arrondissements d'Arlon et de Virton, toutes les communes sont également touchées par les programmes scolaires, excepté les communes de Tintigny et de Rouvroy. Ces deux communes disposent d'un centre culturel pour la première et d'un hall sportif et culturel pour la seconde. L'offre scolaire touche également les communes de Bastogne, de Libramont-Chevigny, de Neufchâteau et de Bouillon. Elle touche encore, de par la situation géographique de la MCA, des communes luxembourgeoises et françaises.

cf. *voir carte "répartition des écoles qui fréquentent le programme scolaire par communes" - dans partie autoévaluation*

La carte des communes touchées par le programme scolaire est très étendue, ce qui justifie l'importance du programme de diffusion scolaire. Elle comble aussi les problèmes d'accès liés à l'habitat dispersé.

Dans les faits, on constate de plus que le rayonnement de la diffusion des arts de la scène s'étend au-delà de ces arrondissements et de cette zone de projet. Durant l'année culturelle 2017-2018, la zone s'étend aussi sur Neufchâteau, Léglise, Houffalize, Paliseul, Vaux-sur-Sûre, Bertrix, Bouillon, Manhay, Rochefort, Saint-Hubert, Libin, Bastogne, Bertogne, Marche, etc. Certains spectacles qui présentent des artistes populaires attirent parfois des populations plus éloignées, qui viennent par exemple de Bruxelles, Liège, Namur, Ciney, Bouge, Bruges. Elle touche encore plusieurs communes luxembourgeoises et françaises de par sa situation géographique.
Selon le *Développement territorial de la Province de Luxembourg,* document repris dans l'analyse partagée, la représentation des « théâtres » et des institutions théâtrales est faible en province de Luxembourg. Les infrastructures de la MCA font figure d'exception.

4.b. Présenter un argumentaire sur l'opportunité de votre demande de reconnaissance d'une action spécialisée de diffusion des arts de la scène notamment en termes de développement culturel, prenant en compte le contexte de votre territoire de projet, et l'existence sur celui-ci, ou à proximité, d'autres opérateurs de diffusion ou de création dans le domaine des arts de la scène - centre culturel, théâtre, structure chorégraphique, opérateur musical, etc. – (cf. AR – art. 19, 1°).

PAUVRETÉ ET RICHESSE CULTURELLE : LA DIGNITÉ HUMAINE EN QUESTION

Le terme « culture » désigne ici « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement » (Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, 2007).

Les droits culturels visent à garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se

constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité » (Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, 2007).
Cette identité est le fruit d'un processus permanent d'identification qui implique l'existence d'une liberté intérieure d'une part et l'accès à des ressources culturelles adéquates d'autre part. Ces deux conditions sont inter-reliées. Est culturellement pauvre celui qui est privé de ce couple liberté intérieure – ressources extérieures. Est culturellement riche celui qui jouit de la capacité d'accéder à des références culturelles, de choisir celles qui lui conviennent, de les interpréter et de les faire siennes.

Dès lors, la pauvreté culturelle doit être considérée comme une amputation grave de l'identité de la personne ; la richesse culturelle, comme le chemin de l'émancipation et de la dignité humaine.

L'approche des droits culturels est dite « personnaliste » : elle place les personnes au centre et au-dessus du tout. Chaque droit est expressément individuel en même temps qu'il définit la relation à l'autre. Il met en correspondance une liberté et une responsabilité. Il constitue le mode d'emploi de la relation sociale et politique entre les personnes.[*]

L'objectif d'accord entre la liberté intérieure de chacun et son accès à des ressources culturelles est celui que la MCA souhaite remplir. Et elle envisage de défendre cet accord et les droits culturels selon deux positions:

- **Le point de vue des artistes :** être le garant de la liberté artistique des artistes qu'ils soient régionaux, nationaux ou internationaux. La MCA favorise le droit de créer et de diffuser les créations et les œuvres dans des conditions optimales. Elle garantit la liberté artistique, entendue comme la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir; par son programme diversifié, la MCA souhaite mettre en valeur les arts de la scène du régional à l'international et dans la variété des genres existants. La participation à la culture, envisagée comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles; la liberté de choix de ses appartenances et référents culturels; donner une visibilité aux compagnies régionales via un principe de tournées/festival : en 2018, à titre exemplatif, cette idée s'est réalisée en partenariat avec la Ville d'Arlon (Dynamic, les rencontres théâtrales). La majorité des troupes émanent de la commune d'Arlon, deux proviennent d'Habay-la-Neuve. La MCA souhaiterait étendre l'initiative aux troupes régionales, dépassant alors la frontière arlonaise.

- **Le point de vue des citoyens :** garantie de promotion, de maintien et de sauvegarde de la diversité culturelle et le droit d'accès à la diversité culturelle, le droit à la non-discrimination dans l'exercice du droit de participation à la vie culturelle. L'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel; des plans tarifaires divers, des aménagements pour les besoins physiques, la décentralisation, la variété des genres sont autant de pratiques que souhaite défendre la MCA afin de garantir à tous l'accès à la culture. La MCA défend ces droits en proposant un programme dense et éclectique avec des artistes provenant des sphères régionales, nationales et internationales. La diversité des arts de la scène est présentée afin que tous les citoyens y trouvent des œuvres qui leur plaisent, qui les interrogent, qui

[*] Extrait de l'article « Droits culturels : une introduction » de Baptiste Fuchs, consultant en développement culturel, consulté le 21/11/2018 sur https://www.agirparlaculture.be/index.php/theorie-de-la-culture/189-droits-culturels-une-introduction.

les déstabilisent, qui les font ressentir, etc. Le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures; la participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles; La liberté de choix de ses appartenances et référents culturels; Le droit de participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques et programmes, et à la prise de décisions particulières en matière culturelle; ce droit est garanti par la pratique des retours mise en place (via les trimestriels et les rapports d'activité notamment), via le Conseil d'Orientation, qui remplit un rôle prospectif et rétrospectif quant au travail de l'équipe de la MCA et à l'élaboration du programme, etc.

Après la réalisation de l'autoévaluation de la MCA et de l'analyse partagée du territoire (**voir action générale**), certains constats ont émergé et permettent d'envisager une diffusion des arts de la scène qui corresponde aux besoins de la région. A partir de l'outil « Étant donné que… », utilisé pour dresser les enjeux de l'action générale et de l'action intensifiée, nous pourrons développer le cinquième enjeu qui est propre à l'action spécialisée de diffusion des arts de la scène.

ENJEU NUMÉRO 5

DÉMOCRATISATION CULTURELLE

Étant donné :

Les résultats de l'autoévaluation

- La diffusion de spectacles fait l'identité de la MCA. Elle jouit de belles infrastructures ainsi que d'une grande expérience et d'une expertise dans ce domaine qui permet de programmer une diversité d'artistes et de spectacles et d'intéresser les citoyens à un programme éclectique.
- Les retours des publics et des citoyens sont majoritairement élogieux quant à la programmation en soirée, en famille et en scolaire.
- Les chiffres de fréquentation annuels
- L'ambition de l'équipe de la MCA d'ouvrir un accès artistique et culturel au territoire
- Les infrastructures dont la MCA dispose

Les résultats de l'analyse partagée :

- En raison de la faible représentation des théâtres ou des grandes scènes en Province de Luxembourg, la MCA s'est forgé une identité de diffuseur des arts de la scène, notamment grâce à ses infrastructures et sa longue expertise.
- Peu de concurrence avec les CC locaux qui proposent un programme de diffusion adapté à leurs infrastructures plus petites.
- La Province est un beau vivier de création via les compagnies amateurs, qui cherchent pour certaines à présenter leur production au sein du centre culturel.
- Le sentiment d'éloignement ressenti par la population vis-à-vis des pôles administratifs et culturels. « Tout se passe à Bruxelles, Liège, Namur ».

- L'éloignement effectif de la région des pôles culturels qui nécessitent le développement de relais pour la diffusion du patrimoine des arts de la scène.
- La volonté de culture pour tous exprimée par les citoyens et les associations sud-luxembourgeoises.
- L'attractivité du chef-lieu qui draine une population importante émanant du Sud de la Province. Le chef-lieu est un nœud de communications qui viennent et partent de l'ensemble de la Province. La MCA rayonne donc dans le sud de la Province de Luxembourg.*
- L'importance des pratiques culturelles en Province de Luxembourg (les « voraces culturels »).

Mais aussi :

- Le besoin de décentraliser des spectacles afin de faciliter leur accès au public éloigné ou empêché.
- L'existence, au sein de la MCA, de tarifs diversifiés afin de permettre un accès étendu et facilité à la population sud-luxembourgeoise

L'historique

- La MCA a développé des compétences et jouit d'une forte expérience dans le travail de diffusion. Elle touche des populations émanant de tout le sud de la province de Luxembourg. En 50 ans, elle a développé des mécanismes bien rodés et une expertise pour l'accueil de spectacles de toute importance, provenance et style.

L'équipe de la MCA souhaite

Maintenir l'offre de diffusion en termes de chiffres, de qualité artistique et d'accompagnement ainsi que la diversité des activités proposées, maintenir et développer les pratiques d'accès pour tous, tout en améliorant la communication, en systématisant la pratique des décentralisations et des résidences, en réinterrogeant l'accompagnement et l'interrogation critique mis en place autour des spectacles (en scolaire, en famille et en tout public).

- L'ambition principale étant de donner accès (économique, physique, géographique, symbolique) à la diversité des arts de la scène qu'ils soient nationaux ou internationaux à une population éloignée des lieux de création et de diffusion majoritaires et à qui peu d'offres de spectacles des arts vivants est proposé (la Province de Luxembourg étant défavorisée en termes de structures théâtrales professionnelles importantes).
- En développant les activités critiques qui accompagnent les spectacles : des rencontres après-spectacle, des débats animés par des partenaires associatifs, la construction de projets en partenariat autour de certains spectacles qui s'y prêtent.

Elle souhaite aussi faire évoluer son image auprès des publics pour élargir l'accès à la mixité en présence.

Elle souhaite également systématiser la pratique des résidences afin d'accompagner au mieux les compagnies régionales et nationales qui le souhaitent. Via la communication sur l'accueil en résidence, le développement d'une charte spécifique à ce travail afin d'accueillir les artistes dans des conditions claires et professionnelles qui favoriseront la création. En créant une charte de

* Lien à la métaphore proposée par un membre du Conseil d'Orientation : La MCA est comme un cœur qui bat et apporte l'énergie à toutes les autres parties de l'organisme. Comme le cœur, la MCA a pour mission de rayonner depuis sa base (Arlon) dans les autres communes de son organisme/territoire pour y apporter l'énergie culturelle, qui doit rayonner au-delà de lui-même pour toucher la région plus largement, pour soutenir les opérateurs régionaux.

résidence et en dégageant 3 à 4 moments par an dédiés à cette pratique.

Elle souhaite intensifier l'accueil des compagnies nationales et régionales. Le vivier de compagnies amateurs, de théâtre action… est important en Province de Luxembourg.

Pour cela, la MCA va

Maintenir son identité de diffuseur théâtral.

Poursuivre ses démarches pour l'organisation d'un programme éclectique et varié en exploitant au mieux ses infrastructures et en proposant également des activités à l'extérieur. Ce programme est basé sur la diffusion pour développer des compétences et des droits culturels pour le tout public.

Aller à la rencontre de citoyens en mettant en place une pratique de retours plus systématiques afin de vérifier l'adéquation de la démarche au territoire.

Et ce, pour renforcer

De manière générale : les droits culturels, en ce qu'ils garantissent la liberté de chacun de vivre son identité culturelle comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité » - identité et patrimoines culturels, références à des communautés culturelles, accès et participation culturelle, éducation et formation à la culture, information et communication autour de la culture. Chacun a le droit à un épanouissement culturel et social (Constitution belge, art 23) et de prendre part librement à la vie culturelle de la Communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent (art 27).

Les droits culturels de tous : la MCA souhaite toucher tous les types de publics présents sur son territoire.

Plus spécifiquement : la MCA souhaite proposer aux habitants de son territoire un accès à des productions de qualité dans la diversité des arts de la scène en palliant le manque d'infrastructures existantes. En pratiquant une politique de prix démocratique comprenant des tarifs divers pour répondre aux réalités du territoire, elle tente de rendre la programmation accessible à tous, quels que soient la provenance, le contexte social, les goûts, etc. Ainsi, elle souhaite donner à tous la possibilité de se forger un goût culturel, de participer au développement culturel national et international, de se rapprocher des centres de création, et par là défendre le droit aux patrimoines culturels, le droit de participer à la vie culturelle (dans les deux sens : en partageant ses créations, en accédant à des activités culturelles diverses), l'accès au programme culturel.

En mobilisant

- Son expérience sur le terrain pour renforcer, diversifier, améliorer sa programmation.
- Les partenariats qui correspondent aux thématiques développées dans les spectacles sélectionnés. Par exemple : le spectacle *Is there life on Mars ?* est programmé en janvier 2019. Pour s'entourer au mieux, la MCA a tissé un partenariat avec Alter&Go (service

d'accompagnement de la personne handicapée) et le CAPAL (centre d'action pour l'autisme en Province de Luxembourg) : ces deux partenaires proposent, autour du spectacle, des outils d'accompagnement divers (accueil autism friendly, ressources, expositions pour approfondir la question, etc.).

- Son expérience et son expertise dans la programmation des arts de la scène et l'accueil de spectacles divers (technique, accueil, billetterie, etc.).

Formulation de l'enjeu :

Arlon, chef-lieu de la Province de Luxembourg, est une ville éloignée des centres administratifs et culturels. L'analyse partagée a souligné une faible présence des grandes scènes dans le Sud de la Province de Luxembourg et un sentiment d'éloignement ressenti par les habitants quant aux pôles culturels. Ces constats induisent la population à réclamer un programme des arts de la scène de qualité pour développer l'accès de tous aux œuvres et à la diversité du secteur.

Arlon est caractérisée par une mixité des profils de citoyens qui l'habitent ou la font vivre et des mouvements de populations quotidiens. L'analyse partagée a permis de constater que des citoyens divers partagent le territoire : un public précarisé et un public plus aisé, une population étrangère (d'autres régions de Belgique, de pays limitrophes et des demandeurs d'asile passés par le centre d'accueil Croix-Rouge Visages du Monde de Stockem), des travailleurs et des habitants, des étudiants, etc. Beaucoup de travailleurs entrent chaque jour à Arlon pour exercer leur fonction et en ressortent, beaucoup d'habitants sortent de la ville pour aller travailler à l'extérieur et rentrent ensuite à leur domicile.

Dans un tel contexte, l'enjeu sera de maintenir un programme des arts de la scène diversifié et éclectique afin de donner à la population un accès aux arts de la scène dans la diversité de ses genres. Dans une dynamique parallèle, l'enjeu est de soutenir la création de deux manières : en systématisant les pratiques de résidence et en valorisant les compagnies régionales.

RELEVÉ DE VOTRE PROGRAMMATION ET DES AUDIENCES RELATIVES AU DERNIER EXERCICE PRÉCÉDANT L'INTRODUCTION DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UNE ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE.

cf. *voir annexe Fréquentations des spectacles tout public/en famille et scolaires (2ème trimestre 2017 et 1er trimestre 2018)*

DESCRIPTION DE LA MANIÈRE DONT VOTRE CENTRE CULTUREL PARTICIPE ET S'INVESTIT DANS LES RÉSEAUX ET LES CONCERTATIONS PROFESSIONNELS – LESQUELS, SECTEURS, … (CF. : D – ART. 32, §1ER, 4° ET 9° ; AR – ART. 19, 1°).

- Au niveau local ou du territoire de projet, avec les autres centres culturels dont l'action culturelle est reconnue ou non et avec les lieux de diffusion reconnus ou non.
- Présentez également comment vous offrez et se construit votre appui aux centres culturels dont l'action culturelle est reconnue.

> Fernand Houdart est administrateur AssProPro et participation à la commission Grands Lieux

> Liens avec la Ville d'Arlon pour des activités organisées hors de la MCA, par exemple au sein du Palais, nouvelle salle événementielle en plein essor.

> Communication : panneaux d'affichage forts fréquentés, flyers, trimestriel *Ensuite*

> Fernand Houdart est membre du Conseil d'Administration de la Royale Académie Internationale d'été de Wallonie (AKDT)

> La MCA est membre des Conseils de Développement de la Lecture de la Bibliothèque communale d'Arlon et de la Bibliothèque provinciale.

> Collaboration avec les Centres culturels de la Province dans l'organisation d'une exposition artistique biennale.

> Constitution et coordination du Comité d'analyse socioculturelle du territoire

> La MCA est partie prenante du Festival Dynamic, organisé par la Ville d'Arlon

> Participation aux réunions de la Commission Jeune Public d'Asspropro

> Membre de la Fédération des Centres d'Expression et de Créativité

> Participation aux rencontres d'Automne du Théâtre Action organisée par le Centre du Théâtre Action.

> La MCA est un point de chute très actif pour ékla, Centre scénique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse.

> La MCA est membre du réseau Astrac, Réseau des professionnels en Centres cuturels, et participe aux Jpro.

> Participation des animatrices aux Rencontres Théâtre jeune public de Huy.

> Échanges réguliers avec les animateurs des centres culturels de la Province autour des spectacles visionnés pour un partage d'informations tant en scolaire qu'en soirée.

> Conseils à la demande concernant la programmation de spectacles : au CPAS pour l'élaboration du programme Solid'Arlon, accueil d'associations extérieures et organisation concertée de spectacles pour densifier leurs projets, etc.

> Soutiens organisationnel, technique et promotionnel aux différents opérateurs culturels (mise à disposition de matériel, régisseurs, graphiste, chargé de communication, etc.);

> Organisation de formations

- Avec les coordinations et les organisations professionnelles des disciplines des arts de la scène et de diffusion (secteurs, implication, …).

La Maison de la Culture d'Arlon est membre du Réseau Asspropro, réseau qui regroupe les programmateurs de différentes associations culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En tant qu'administrateur d'Asspropro, Fernand Houdart, animateur-directeur, participe entre autres aux propositions d'artistes québécois dans le cadre de la Bourse de spectacles Propulse.
Ces propositions sont repérées notamment lors de la Bourse RIDEAU à Québec dont il est membre du Jury des Diffuseurs européens, de CINARS à Montréal, plate-forme internationale des arts de la scène.

Par ailleurs, Fernand Houdart anime la commission "Grands Lieux" d'Asspropro qui présente des spectacles techniquement lourds (cirque ou théâtre) et vus à l'étranger en vue de réaliser des tournées en mutualisant les frais.

- Avec les structures et les opérateurs de création (entre autres en vue d'élaborer les contenus de votre programmation).

Une part des projets programmés à la Maison de la Culture résulte des approches d'artistes ou de compagnie qui nous sollicitent quant à leurs créations en vue de prévoir des pré-achats, ce qui leur permet de crédibiliser leurs projets auprès des commissions d'aide et d'être assurés d'une meilleure exploitation. Lorsque la disponibilité de la salle le permet, la MCA met ses infrastructures à disposition des compagnies pour les répétitions, les créations lumières, etc. Ce fut le cas notamment de la Comédie de Bruxelles, du Théâtre de la Chute, des spectacles *Sibling* et *Nos femmes*, etc.

Exemple : la saison passée Thierry Debroux a approché quelques centres culturels disposant de scènes importantes et d'équipements techniques lumière complets pour accueillir *Scapin 68* qui serait créé en novembre 2018. Après présentation du projet par Thierry Debroux, il nous est apparu que le projet de *Scapin 68* dans la mise en scène interprétée à la lumière des années 60 et en référence explicite à Mai 68 viendrait à propos enrichir la programmation de la Maison de la Culture. Le spectacle a été présenté à Arlon (en scolaire et en soirée), Bruxelles, Louvain-la-Neuve et Liège.

PROJET DE DIFFUSION ARTISTIQUE.

En référence à l'objectif fixé à l'article 13, alinéa 2 du décret, visant la diffusion de la création professionnelle dans le secteur des arts de la scène et la circulation des œuvres entre les centres culturels dont l'action culturelle est reconnue, décrivez les lignes de force du projet de diffusion que vous défendez pour la durée de votre contrat-programme :

Partant des constats du manque de grandes scènes en Province de Luxembourg, des mouvements de population passant par Arlon et de l'engouement des publics régionaux vis-à-vis du programme de diffusion, le public de la MCA s'est étendu de plus en plus et par la force des choses, la MCA s'est développée progressivement comme un lieu important de diffusion. Entre temps, d'autres grandes salles ont vu le jour : à Luxembourg (Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg, Philharmonie), à Rouvroy (la création du Rox est récente), au centre culturel de Bertrix (qui s'est récemment équipé de nouvelles infrastructures et d'une belle salle de spectacle). Chaque lieu développe des actions spécifiques et la programmation de la MCA s'est maintenue de par sa diversité, son éclectisme, son accessibilité financière, l'équilibre entre programmation régionale et internationale, entre noms populaires et spectacles plus pointus. Les infrastructures permettent de fait d'accueillir tous genres de spectacle. Le centre culturel a conservé cette identité de diffuseur important pour le Sud de la Province de Luxembourg (voire au-delà).

Les collaborations, notamment avec les centres culturels de Bertrix et d'Athus, le confirment : les animateurs des centres culturels voisins assistent à des spectacles à Arlon et inversement, les animateurs de la MCA découvrent les programmes des autres centres culturels. Les grandes distances entre les salles permettent d'éviter la concurrence et dynamisent la circulation des œuvres en augmentant les points relais. Il y a peu de concurrence dans la programmation des différents CC. Le public a le loisir de fréquenter chacune des scènes en fonction de ses spécificités.

La MCA a également tissé des liens avec le festival international jeune public Turbulences de ékla et de la MC Namur pour l'organisation de tournées de spectacles internationaux.

- En application, de l'article 32, 5°, du décret, précisez si vous le construisez seul ou en collaboration avec un ou plusieurs centres culturels dont l'action culturelle est reconnue et/ou avec des opérateurs reconnus (cf. prise en compte des spécificités,

programmation et calendrier concerté, programme et outils de promotions communs aux différentes structures, …).
Détaillez l'objet et les modalités de mise en œuvre des collaborations et des synergies projetées (joindre la(les) convention(s)).

La construction du programme de la MCA est principalement réalisée par l'équipe d'animation. En effet, la spécificité des infrastructures et la situation au sein du chef-lieu induisent une programmation différente de celle des centres culturels voisins. Une grande partie des projets développés ne trouveraient pas leur place ailleurs du point de vue budgétaire ou technique.

Les infrastructures importantes de la MCA induisent une programmation spécifique : les animateurs ont ainsi la possibilité de programmer des spectacles de cirque, de grands spectacles de danse contemporaine, des spectacles aux besoins techniques importants, etc. Le petit théâtre permet quant à lui d'accueillir des spectacles nécessitant plus d'intimité.

Dans le cadre du projet de diffusion, la MCA tisse des liens avec les **écoles** de la région sud-luxembourgeoise, avec les **pouvoirs publics** (Province de Luxembourg et la Ville d'Arlon) et avec le **tissu associatif régional**.
Selon les thématiques et les demandes de collaborations, l'équipe de la MCA développe des partenariats porteurs autour de la diffusion de spectacles particuliers et de thématiques qui concernent le territoire. Parfois, ce sont les associations qui contactent les animateurs de la MCA, parfois le mouvement inverse intervient.

Ce sont, en moyenne, 6 spectacles par an qui sont programmés selon cette logique, en scolaire et en tout public.

Des partenaires récurrents : le Service égalité des chances de la Province de Luxembourg, les centres de planning familial, le CPAS, Annoncer la Couleur (service provincial), Alter&Go, la Bibliothèque communale d'Arlon, le Centre régional d'intégration de la Province de Luxembourg, etc.

Cette pratique collaborative autour de la programmation permet aussi de donner de la visibilité aux associations partenaires, en soirée ou en temps scolaire.

> Un exemple en temps scolaire : *Liker* de la Compagnie Maritime est organisée à la MCA par le Service égalité des chances de la Province de Luxembourg. La dynamique inverse a eu cours pour la programmation de *l'Étranger* de Camus par le Théâtre de la Chute.

> Un exemple en soirée : le spectacle *Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont peut-être pas vu* a été proposé par le Centre d'intégration régional de la Province de Luxembourg dans le cadre du projet *Migrations, vivons la rencontre !* organisé par la MCA en partenariat avec une dizaine de partenaires. Après visionnement, les animateurs ont programmé le spectacle en soirée et en scolaire et la dynamique partenariale a permis d'organiser des activités connexes : une rencontre après-spectacle avec des demandeurs d'asile et des membres de la Croix-Rouge, et tout un programme culturel autour de la même thématique.

La plupart des nombreuses collaborations sont réalisées sans convention pour garantir la liberté des partenaires et la spontanéité des projets mais la pérennité de ces collaborations atteste de la qualité des synergies. De plus, faire l'économie des conventions permet à l'équipe de gagner du temps pour la mise en place effective des projets partenariaux. Toutefois, certains opérateurs ont un besoin contractuel de conventions. Dans ce cas, nous les dressons ensemble.
La MCA collabore de manière régulière avec le Traffo/Rotondes de la Ville de Luxembourg. Les animatrices des deux structures se soutiennent dans leur programmation. Les productions du Traffo sont proposées à des prix adaptés aux tarifs belges à la MCA.

Les centres culturels :

cf. *Voir historique avec les centres culturels, décrit dans l'action culturelle intensifiée.*

Certains spectacles envisagés par l'équipe ne sont pas organisés par la MCA car l'équipe remarque que les plus petites salles des centres culturels locaux peuvent les accueillir de façon plus intime, sans limite technique. Quand certains spectacles affichent complets à la MCA, l'équipe renvoie vers d'autres centres culturels qui accueillent une programmation similaire. Le trimestriel *Ensuite* et le site Internet renvoient vers la programmation du centre culturel d'Aubange. Précédemment, les programmations d'autres centres culturels étaient également publiées dans notre revue (retirées à la demande de ceux-ci).

Suite aux contacts pris en juin dernier, qui ont permis de renouer des liens, une meilleure collaboration avec les centres culturels sud-luxembourgeois est en construction. La MCA participe aux concertations des centres culturels luxembourgeois dans la mesure du possible et souhaite proposer des pratiques de projets de diffusion concertés en fonction des besoins, des réalités et des envies des centres culturels. Une thématique commune ou un genre artistique commun pourra alors être décliné(e) par les différents centres culturels partenaires en fonction de leurs forces et spécificités.

Un 1er projet commun : des contacts privilégiés avec le Centre culturel d'Athus : partage des visionnements, coorganisation de spectacles afin de réduire les coûts, accueil des artistes du CC Athus dans les loges de la MCA afin de diminuer les coûts annexes, coups de pouce conjoints, accueil du programme du CC Athus dans le trimestriel de la MCA et dans ses locaux, etc. Le CC Athus a soutenu dans son processus de demande de reconnaissance et inversement, etc.

- Identifiez les lignes artistiques qui orientent votre programmation, notamment en rapport aux formes d'expressions artistiques contemporaines. Explicitez comment elles rencontrent les objectifs déterminés dans le cadre de l'action culturelle générale. Donnez des exemples d'artistes, de compagnies, de groupes ou d'ensemble représentatifs de vos lignes artistiques.

La MCA programme ses saisons en fonction de plusieurs lignes artistiques :

- Éclectisme dans les genres, les formes, les thématiques ;
- Proposer un programme diversifié et de qualité qui combine du divertissement, des spectacles plus faciles d'accès, des thématiques et des genres plus pointus… En Belgique, les programmateurs ont la chance de bénéficier d'un catalogue composé de très bonnes compagnies qui innovent et font bouger les frontières des arts de la scène traditionnels.
- Trouver l'équilibre entre la programmation de compagnies belges et de compagnies étrangères. Quand les conditions le permettent, les spectacles internationaux sont organisés en partenariat avec d'autres structures culturelles (centres culturels ou théâtre) ou avec Asspropro afin de diminuer les frais divers. Par exemple, la MCA a organisé une mini tournée du spectacle *Déraciné* (de et avec Kala Neza en co-production avec le Théâtre Isle80 d'Avignon) afin de diminuer les frais connexes au centre culturel partenaire (CC Athus).
- Les spectacles « grand public » côtoient des spectacles plus pointus ou plus intimes. *Aldebert, les Déménageurs, Elie Semoun, la Vénus à la fourrure* (avec Marie Gillain), *Cabaret* sont programmés aux côtés d'artistes de qualité moins connus. L'attrait des premiers permet la découverte du

reste de la programmation et la mise en lumière de la qualité artistique des artistes (belges ou étrangers) moins populaires.

- La diversité dans chacun des domaines des arts de la scène, notamment dans le secteur musical ;
- Création d'une programmation pour tous les publics, pour toutes les populations des arrondissements d'Arlon et de Virton et les frontaliers luxembourgeois et français ;
- Des spectacles à tous les prix avec une diversité des plans tarifaires ;
- Attention particulière portée aux jeunes compagnies afin de les accompagner dans le développement de leur projet ;

Ces pratiques correspondent aux valeurs défendues dans l'action générale : mixité des publics, volonté de toucher les diverses sensibilités, les intérêts multiples des habitants, donner accès au plus grand nombre au patrimoine culturel, à la diversité des disciplines artistiques, favorisation de la liberté artistique des compagnies, etc.

- Explicitez comment votre programmation valorise et intègre l'ensemble des domaines d'expression artistique définis par le décret du 13 juillet 1994 relatif au théâtre pour l'enfance et la jeunesse et par le décret cadre du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène, et la manière dont elle intègre des spectacles ou des artistes bénéficiant d'un soutien de la Communauté française.

Article 1er du décret cadre du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène
Pour l'application du présent décret, il faut entendre par : 1° Arts de la scène : les domaines d'expression artistique dont les créations et réalisations font appel à des artistes, artisans et techniciens et aux techniques des arts d'interprétation, et sont notamment diffusées sous la forme du spectacle vivant.
Ces domaines sont :
a) l'art dramatique y inclus le théâtre action;
b) l'art chorégraphique;
c) la musique classique et contemporaine y inclus l'art lyrique;
d) les musiques d'expression non classique;
e) les arts forains, arts du cirque et arts de la rue.

Les animateurs assistent à différentes rencontres, à des festivals qui proposent des genres de la scène différents. Par exemple, Hélène Godard assiste chaque année aux rencontres du Théâtre action organisées par le Centre du Théâtre Action. Valérie Dutron et Marie Hainaut participent annuellement aux Rencontres de Théâtre Jeune Public de Huy, Fernand Houdart assiste à plusieurs festivals belges (Festival Propulse) et internationaux (Bourse Rideau, Cinars). Assister à des présentations si diverses permet de garantir une diversité des genres.

Tout en veillant à proposer des spectacles de qualité, nous proposons des spectacles venant de compagnies connues mais aussi venant de jeunes compagnies qui se lancent. C'est ainsi que nous avons eu le bonheur de suivre les débuts de la Compagnie 3637, Arts et couleurs, le Théâtre de la Chute, la Compagnie du chien qui tousse, et bien d'autres. Chaque année, nous intégrons également à la programmation l'un ou l'autre projet régional (Alvéole Théâtre, CEC Tribal Souk, etc.).

Les arts de la scène atteignent particulièrement l'objectif de démocratisation de la culture: un programme diversifié et de qualité proposé à tous les publics, des tarifs spécifiques, un accompagnement grâce à des partenariats ou à des actions globales, un encadrement rigoureusement étudié, la décentralisation croissante pour toucher les publics éloignés, et une programmation digne des grandes villes.

La diversité des spectacles proposés aux écoles en horaire scolaire permet aux élèves de découvrir la richesse des arts de la scène. Grâce à cette large offre, chaque enseignant a la possibilité de choisir les spectacles les plus adaptés à ses classes. Nous ne nous contentons pas de diffuser des spectacles mais proposons un accompagnement privilégié des enfants et adolescents. En constante réflexion, cet accompagnement évolue au fil des ans, en concertation avec les compagnies artistiques et les écoles (notamment selon les spécificités des spectacles et les groupes scolaires présents). Pour les écoles secondaires et supérieures, nous présentons des classiques bien sûr, toujours prisés par les enseignants, mais aussi des spectacles contemporains de grande qualité. Des valeurs sûres, des découvertes et quelques spectacles défis pour éveiller les élèves à des aspects moins conventionnels, parfois moins faciles aussi, de la culture. Cette diversité se retrouve également dans les genres très variés : théâtre, cabaret-théâtre, théâtre-forum, poésie, marionnettes, théâtre d'objets, danse, musique, cirque. A cela s'est ajoutée ce semestre une proposition de ciné-débat en décentralisation au Campus Environnement d'Arlon- ULiège.

En temps scolaire, en famille ou en soirée, la MCA touche à chacun des domaines décrits dans le décret précité.

Pour illustrer cette affirmation, citons un exemple par domaine pour l'année 2017-2018 :

Théâtre: *Le Misanthrope* de Molière (par l'Infini Théâtre) – présenté en scolaire et en soirée.

Théâtre action: *Terres Promises* (Théâtre du Public) - présenté en soirée

Théâtre d'objets: *Josette* - (Arts et Couleurs) - présenté en scolaire et en famille

Théâtre impro: *La foire aux impros* (Théâtre jardin Passion) - présenté en scolaire

Théâtre forum: *H@rcèlement* (Alvéole Théâtre) - présenté en scolaire

L'art chorégraphique: *9* (Cas Public – Québec) - présenté en scolaire et en soirée

Lecture-spectacle: *Lettres à Nour* (Théâtre de Liège) - présenté en scolaire et en soirée

Conférence-spectacle: *La convivialité* (Théâtre National et Théâtre de l'Ancre) - présenté en scolaire et en soirée

La musique contemporaine: *Hommage à Jacques Brel* (David Linx & Brussels Jazz Orchestra) - présenté en soirée

Les musiques d'expression non classique: *Typh Barrow* - présenté en soirée

Les arts forains: *Le roi nu* (par les Baladins du miroir) - présenté en scolaire et en soirée.

Le cirque: *Réversible* (par les 7 doigts de la main) - présenté en soirée

Les arts de rue: *A la vraie frite !* (Alvéole Théâtre) - présenté en soirée

La MCA accueille également des spectacles d'humour, de la chanson française, etc.

Si elle touche à tous les genres, la MCA laisse le soin à d'autres institutions culturelles d'organiser les spectacles pour lesquels elles sont expertes. Par exemple, l'asbl Losange (l'Entrepôt) propose une belle programmation de musique actuelle, la Philharmonie de Luxembourg propose les arts lyriques et la musique classique, etc. Les concerts de musique classique accueillis à la MCA sont généralement organisés par des organismes extérieurs.

Attention particulière à la diffusion des jeunes compagnies, belges ou étrangères.

Prenons l'exemple de la compagnie belge AkroPercu qui a été accueillie en 2017. Ils ont donné 6 représentations de leur spectacle dans le grand théâtre et ont peaufiné leur création lumières.
Leur retour :

Il n'est pas si rare d'être accueilli avec le sourire en Belgique. Il est rare d'être accueilli avec générosité, passion ET avec le sourire ! Nous gardons un heureux souvenir de notre passage à la Maison de la Culture d'Arlon. Les gens y sont prévoyants, à l'écoute et passionnés. Le public est quant à lui réceptif et curieux. Il n'y a rien de plus beau que de recevoir autant de retours sur son travail quand on est un artiste acharné. Qu'ils soient positifs ou négatifs, tant qu'on s'y intéresse, qu'on lui accorde attention et respect, l'acte culturel est accompli et le spectateur rentre chez lui différent. C'est pour cette raison que nous tenons à remercier l'équipe de la MC d'Arlon. Leurs choix, leurs risques ont été payants et le seront encore longtemps, nous en sommes sûrs !

En 2018-2019, la compagnie française Les Gros Ours a été accueillie à la MCA pour une semaine complète de représentations scolaires et une tout public.
Leur retour :

Bonjour Marie, Pierre et Jeff,
Ça y est, nous voici de retour chez nous pour quelques jours de vacances en famille.
Un petit mail pour vous dire qu'on a vraiment apprécié ce moment avec vous à Arlon. C'était un régal de jouer dans ce petit théâtre hyper adapté au spectacle. Le lieu et l'équipe nous ont bien aidés à trouver l'énergie nécessaire. On s'est senti à l'aise et bien chez vous. C'était parfait. Une super expérience pour notre jeune compagnie.
Un grand merci pour votre accueil (sans oublier Lionel) tant sur le plan humain que technique et artistique.
Un merci tout particulier à Marie pour ta confiance dans ce projet et ta présence auprès de nous et des publics ainsi qu'à Jeff pour sa solidité et son savoir être agréable pour nous. Un vrai régal de jouer dans ces conditions.
Portez-vous bien, et à très bientôt,
Olivier (et les gars)

Des spectacles régionaux :

- La MCA a organisé la tournée de Thibaut dans les écoles afin de préparer les élèves au spectacle programmé dans le grand théâtre (musique), les spectacles de Tribal Souk (Etalle), du Théâtre sans accent (Bellefontaine) et d'Alvéole Théâtre sont régulièrement programmés (Théâtre Action). La MCA a également accueilli Christian Schaubroeck également (conte).
- Diffusion du spectacle *Capiche et Violette* : les artistes avaient été choisis dans différentes compagnies théâtrales de la région (Théâtre du Hérisson, Scèn'impossip, etc.). Ce projet réunissait les opérateurs de la région et il a notamment permis de toucher de nouveaux publics qui sont amateurs de théâtres locaux et régionaux mais qui ne sont pas forcément intéressés par le programme de diffusion des arts de la scène de la MCA.

L'avènement du petit théâtre en 2004 a permis de diversifier encore davantage les genres programmés à la MCA dans une ambiance de proximité. Plus petite et plus intime, cette salle convient plus particulièrement :

- au théâtre d'objet : durant ces dernières saisons, des spectacles de théâtre d'objets de très bonne qualité ont été programmés en scolaire et en soirée/en famille et ont remporté un franc succès. *Un petit soldat de plomb, Josette, Sur la corde raide* (Cie Arts et Couleur), *Ressacs* du théâtre Varia (3 séances en soirée), *Silence* du Night shop Théâtre (3 séances en soirée), *les Misérables* de la Cie Karyatides…
- au théâtre de marionnettes : plusieurs spectacles du Théâtre des 4 mains ont notamment été programmés (*Poupette in Bruxelles* par exemple)
- aux spectacles de théâtre action : *la Différence* (Tribal Souk, Etalle), *Liker* (Cie Maritime), *Harcèlement* (Alvéole Théâtre), etc.
- à de la musique pour les plus petits : *André Borbé*, *la Cie des Gros Ours*, etc.
- à des spectacles à destination des tout-petits: *Cache-cache* (Théâtre de la Guimbarde), *Sous la feuille de salade* (Les Liseuses - photo ci-dessous)

TYPES ET VOLUME DE LA PROGRAMMATION PROJETÉE.

(Cf. : Article 32, §1er, 5°, 6°, 7°, et §2 du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ; Article 19, §1er, 2° et article 33, §1er, 2°, a, et 3°, a, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant exécution du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels).

8 a. En moyenne annuelle sur la durée du contrat-programme, indiquez dans le tableau ci-après, par domaine (genre) artistique (théâtre, théâtre action, théâtre jeune public, danse, Arts forains, cirque, spectacles de rue, musique classique, musique contemporaine, musiques non classiques – rock, chanson française, musique du monde, jazz, rap, electro, . . .), le volume de votre projet de programmation hors festival éventuel.

Le tableau repris ci-dessous a été rempli à titre indicatif en fonction des activités actuelles du centre culturel et en intégrant les objectifs futurs. Il est difficile d'anticiper les saisons 5 années à l'avance. Toutefois, l'ambition de la MCA est de programmer une saison diverse en termes de genres artistiques. Nous y retrouverons donc de la musique, de la danse, du cirque, de l'humour, du théâtre, du théâtre action, pour les adultes ou les enfants, qui abordent thématiques diverses, pour rire ou réfléchir, etc. Chaque année culturelle est planifiée avec un objectif d'équilibre des genres. Les choix précis des spectacles programmés annuellement dépendant des visionnements, des projets thématiques développés sur le territoire, des partenariats, des catalogues, des concertations d'équipe, des résidences, des conditions financières, des besoins techniques… Les chiffres repris et les catégories renseignées restent généraux et indicatifs.

Domaine artistique	**Nombre de spectacles**	**Dans les infrastructures du centre culturel (oui-non)**	**Chez un des partenaires identifié au titre 6 supra. (le nommer)**
Théâtre	22 spectacles différents 30 séances	20 spectacles différents 28 séances	1 (commune de Virton) 1 (ou plus) au sein des communes partenaires
Théâtre-action	4	2	2 (au sein des communes partenaires et de lieux alternatifs en fonction des partenariats)
Chanson – Musique (genres divers)	9	9	+ les soutiens annuels à l'asbl d'Arts et de Musique
Humour – One man show	7	7	+ partenariat avec le Palais du rire
Danse	2	2	
Spectacles jeune public	35 spectacles différents 120 séances	33 spectacles différents 110 séances	2 (écoles partenaires) – plusieurs séances selon tournées – 10 séances
Spectacles en région	2		
Spectacles de rue	1		1 (Lieux alternatifs pour thématiques particulières)
Total	**82**		

8 b. A titre indicatif, détaillez le projet de programmation générale (de la saison qui suit le dépôt de votre dossier), planifiée dans le cadre de votre action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène.

Il doit être exemplatif du projet de diffusion artistique présenté au titre 7 supra, et permettre d'apprécier s'il comprend une majorité de spectacles ou d'artistes, toutes disciplines confondues, soutenus par la Communauté française en application du décret du 13 juillet 1994 relatif au théâtre pour l'enfance et la jeunesse et du décret du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène.

Ce programme constitué pour la saison 2018-2019 n'est pas encore clos. De fait, il a été arrêté en juin 2018, dès lors des spectacles s'ajoutent en cours d'année. Ils peuvent répondre à l'actualité, à des contacts avec les compagnies et les artistes ou aux besoins des associations qui organisent leurs propres projets. Ils peuvent aussi être programmés en réponse à une opportunité particulière. Par exemple, en 2017, pour le spectacle *Sara*, les Ateliers de la Colline avaient obtenu une subvention dont les conditions imposaient une tournée dans chacune des provinces. La MCA avait initialement contacté divers partenaires (centres culturels d'Aubange et de Libramont, Ville de Virton, CAL Luxembourg, etc.) pour le proposer en décentralisation, mais aucun lieu ne pouvait accueillir ce spectacle. Dès lors, deux séances ont été organisées : une à destination des professionnels et des associations du domaine social et santé, l'autre a été organisée en soirée en partenariat avec la Maison des Jeunes d'Arlon pour le tout public.
Chaque année, le programme de diffusion des arts de la scène propose majoritairement des productions belges, soutenues par la Fédération Wallonie Bruxelles. Ceci est confirmé par le nombre de demandes d'interventions Art & Vie introduit auprès de la FWB et de la Province de Luxembourg. Les spectacles estampillés Asspropro/Propulse tournent également au sein de la MCA.
Les spectacles organisés à l'extérieur de la MCA répondent particulièrement à cette organisation en cours d'année. C'est pourquoi le programme présenté en annexes pour la saison 2018-2019 présente peu de spectacles décentralisés.

Artiste ou Cie	Titre du spectacle	Discipline	Tout public / Scolaire	Dates (JJ/MM) ou période	Nbre de représentation	Lieu : infra du CC (oui/non)	Lieu : partenaire du CC (oui/non)
Alvéole Théâtre	**Eau de Vie**	Théâtre action	Tout public et scolaire	21/09/18	1	OUI	
Compagnie Buissonnière	**Autant en emporte l'Argent**	Théâtre action	Tout public et scolaire	21/09/18	1	OUI	
Timothé Poissonnet	**Dans le bocal**	Humour	Tout public	29/09/18	1	OUI	
Olivier Leborgne et Renaud Rutten	**VIP (Vieux Improvisateurs Prêts à tout)**	Humour	Tout public	05/20/18	1	OUI	
Gauvain Sers	**Gauvain Sers**	Chanson française	Tout public	13/10/18	1	OUI	

Fanfare des Balkans	**Kocani Orkestar**	Musique	Tout public	20/10/18	1	OUI	
l'Atelier Théâtre Jean Vilar et de DC&J Création	**Callas, il était une voix**	Théâtre rétrospective	Tout public	06/11/18	1	OUI	
Bruno Coppens	**Loverbooké**	Humour – jeux de langage	Tout public	08/11/18	1	OUI	
Didier Laloy et Kathy Adam	**Belem & The Mekanics**	Musique insolite	Tout public	13/11/18	1	OUI	
Alexandre Dewez	**Maison Renard**	Théâtre action	Tout public	17/11/18	1	OUI	
une coproduction du Théâtre Royal du Parc, de l'Atelier Théâtre Jean Vilar, du Théâtre de Liège et DC&J Création	**Scapin 68**	Théâtre	Tout public	20/11/18	1	OUI	
Rencontres théâtrales au coeur de DynAmiC	**Le Théâtre est toi**	Théâtre	Tout public	24/11/18	1		OUI
Rencontres théâtrales au coeur de DynAmiC	**Les Arlonais du bout du monde**	Théâtre	Tout public	22/11/18	1		OUI
Rencontres théâtrales au coeur de DynAmiC	**Le Théâtre d'ombres**	Théâtre d'ombres	Tout public	23/11/18	1		OUI
la Comédie de Bruxelles	**L'Emmerdeur**	Théâtre	Tout public	29/11/18	1	OUI	
Cie Cas Public (Montréal)	**Cendrillon / Not Quite Midnight**	Danse contemporaine	Tout public	7/12/18	1	OUI	
Circa (Australie)	**Humans**	cirque	Tout public	15/12/18	1	OUI	
le Théâtre des Galeries	**Nos femmes**	Théâtre	Tout public	18 et 19/01/19	2	OUI	
la Cie What's up?! et le Théâtre National Wallonie Bruxelles	**Is there life on Mars?**	Théâtre	Tout public	23/01/19	1	OUI	
Michel Boujenah	**Ma vie (encore plus) rêvée !**	Humour	Tout public	26/01/19	1	OUI	
le Kholektif Zouf	**Les Moutoufs**	Théâtre	Tout public	29/01/19	1	OUI	
Sébastien Hogge	**Sébastien Hogge Quartet**	Musique	Tout public	01/02/19	1	OUI	
Benjamin Biolay & Melvil Poupaud	« **Songbook** »	Musique	Tout public	05/02/19	1	OUI	
de Geneviève Damas	**La solitude du mammouth**	Théâtre	Tout public	07/02/19	1	OUI	
de Stéphanie Blanchoud	**Je suis un poids plume**	Théâtre	Tout public	12/02/19	1	OUI	
Christophe	**Christophe en solo**	Musique	Tout public	23/02/19	1	OUI	
de Sam Touzani et Bernard Breuse	**Liberté-Égalité-Identités**	Actualité – one man show	Tout public	27/02/19	1	OUI	

Fred Radix	**Le Siffleur et son Quatuor à cordes**	Humour musical	Tout public	02/03/19	1	OUI	
le Ballet-Théâtre Atlantique du Canada	**Carmen**	Danse	Tout public	12/03/19	1	OUI	
Christelle Chollet	**N° 5 de Christelle Chollet**	Humour	Tout public	14/03/19	1	OUI	
Cie Belle de Nuit en coproduction avec l'Atelier 210	**L'entrée du Christ à Bruxelles**	Théâtre	Tout public	19/03/19	1	OUI	
Florent Vollant	**Florent Vollant**	Musique du monde	Tout public	29/03/19	1	OUI	
la Comédie de Bruxelles	**Amitiés sincères**	Théâtre	Tout public	02/04/19	1	OUI	
Greg Houben	**Un Belge à Rio**	Chanson française	Tout public	26/04/19	1	OUI	
Caroline Vigneaux	**Caroline Vigneaux Croque la pomme**	Humour	Tout public	04/05/19	1	OUI	
Théâtre de la Chute	**Les Carnets du sous-sol**	Théâtre	Tout public	11 et 12/05/19	2	OUI	
Cie les Gros ours / France	**Le voyage du petit ouistiti**	Chanson	En famille	24/10/18	1	OUI	
Cie Les Pieds dans le Vent	**Système 2**	Théâtre	En famille	04/11/18	2	OUI	
Augustin de Bellefroid	**Sysmo Game**	Spectacle participatif	En famille	25/11/18	1	OUI	
Kala Neza	**Qui a dit grand méchant loup?**	Théâtre - théâtre d'objets	En famille	12/12/18	1	OUI	
Aldebert	**Enfantillage 3**	Musique	En famille	13/01/19	2	OUI	
André Borbé	**Zinzin**	Conte musical	En famille	30/01/19	1	OUI	
Cie Les Pieds dans le vent	**Petit penchant**	Théâtre non verbal	En famille	20/02/19	1	OUI	
Théâtre des 4 mains	**La guerre des buissons**	Théâtre de marionnettes	En famille	04/02/19	1	OUI	
Max Vandervorst	**Ode au gaffophone**	Lutherie sauvage	En famille	17/03/19	1	OUI	
Théâtre de la Guimbarde	**Cache-Cache**	Théâtre acrobatique	En famille	20/03/19	1	OUI	
Le Rafistole théâtre et le collectif Wow	**Comme le nez au milieu de la figure**	Théâtre	Scolaire	15 au 19/10/18	8	OUI	
Cie Iota	**Dedans/dehors**	Spectacle interactif	Scolaire	22/10/18	3		OUI
Cie les Gros ours / France	**Le voyage du petit ouistiti**	Chanson	Scolaire	23 au 26/10/18	7	OUI	
Cie Iota	**Dedans/dehors**	Spectacle interactif	Scolaire	05 et 06/11/18	5		OUI
Cie Les Pieds dans le Vent	**Système 2**	Théâtre	Scolaire	05 au 09/11/18	9	OUI	

Didier Laloy et Kathy Adam	**Belem & The Mekanics**	Musique insolite	Scolaire	14/11/18	1	OUI	
Cie Iota	**Dedans/dehors**	Spectacle interactif	Scolaire	19 au 23/11/18	22		OUI
Augustin de Bellefroid	**Sysmo Game**	Spectacle participatif	Scolaire	26 et 27/11/18	4	OUI	
Théâtre de Galafronie	**Echapperons-nous?**	Théâtre	Scolaire	04 et 05/12/18	3	OUI	
Cie Cas Public (Montréal)	**Cendrillon / Not Quite Midnight**	Danse contemporaine	Scolaire	07/12/18	1	OUI	
Kala Neza	**Qui a dit grand méchant loup?**	Théâtre - théâtre d'objets	Scolaire	11 au 13/12/18	7	OUI	
Cie en Chantiers	**Truelle destin! Une sueur d'espoir…**	Théâtre – théâtre gestuel	Scolaire	07 au 11/01/19	7	OUI	
André Borbé	**Zinzin**	Conte musical	Scolaire	28/01 au 01/02/19	9	OUI	
Cie Les Pieds dans le vent	**Petit penchant**	Théâtre non verbal	Scolaire	19 au 22/02/19	7	OUI	
Théâtre des 4 mains	**La guerre des buissons**	Théâtre de marionnettes	Scolaire	25/02 au 01/03/19	9	OUI	
Mélancolie Motte	**La Femme moustique**	Conte	Scolaire	12 au 14/03/19	5	OUI	
Théâtre de la Guimbarde	**Cache-Cache**	Théâtre acrobatique	Scolaire	19 au 22/03/19	7	OUI	
Moquette production	**Mange tes ronces**	Théâtre d'ombres	Scolaire	04 et 05/04/19	3	OUI	
Geneviève Laloy	**Allumettes**	Chanson	Scolaire	30/04/19	2	OUI	
Cie Iota	**Comme des pierres**	Spectacle interactif	Scolaire	06 au 10/05/19	13	OUI	
Tribal Souk	**Tilleul et Verlaine**	Théâtre et musique	Scolaire	25/09/18	1		OUI
Bruno Coppens	**Loverbooké**	Humour – jeux de langage	Scolaire	8/11/18	1	OUI	
Théâtre du Parc	**Scapin 68**	Théâtre	Scolaire	20/11/18	1	OUI	
Daniel Adam et Claude Lemay	**Liker**	Théâtre-forum	Scolaire	26 et 17/11/18	4	OUI	
la Comédie de Bruxelles	**L'emmerdeur**	Théâtre	Scolaire	29/11/18	1	OUI	
les Ateliers de la Colline	**Sara**	Théâtre	Scolaire	15/01/19	2	OUI	
Agora Theater	**Die Kartoffelsuppe**	Théâtre en allemand	Scolaire	21 et 22/01/19	3	OUI	
par la Cie What's up?! et le Théâtre National Wallonie Bruxelles	**Is there life on Mars?**	Théâtre	Scolaire	24/01/19	1	OUI	
le Kholektif Zouf	**Les Moutoufs**	Théâtre	Scolaire	29/01/19	1	OUI	
Geneviève Damas	**La Solitude du mammouth**	Théâtre	Scolaire	7/02/19	1	OUI	
Stéphanie Blanchoud	**Je suis un poids plume**	Théâtre	Scolaire	12/02/19	1	OUI	

ADG Europe	**Romeo and Juliet**	Théâtre en anglais	Scolaire	21/02/19	2	OUI	
Sam Touzani	**Liberté – Egalité –Identités!**	Actualité – one man show	Scolaire	28/02/19	2	OUI	
Compagnie Belle de nuit, en coproduction avec l'Atelier 210	**L'Entrée du Christ à Bruxelles**	Théâtre	Scolaire	19/03/19	1	OUI	
Compagnie Trou de ver	**Jean Jean ou on a pas tous la chance d'être cool**	Théâtre	Scolaire	25 au 27/03/19	4	OUI	
Caroline Taillet	**La Théorie du Y**	Théâtre	Scolaire	23 au 25/04/19	3	OUI	

ACCUEILS EN RÉSIDENCE (D - ART. 32, §1ER, 8°)

En lien avec votre projet de diffusion artistique, décrivez votre politique d'accueil en résidence (à court, moyen ou « long » terme) d'artistes (en création, étape de travail, …) qui bénéficient d'une aide à la création, d'une aide structurelle ou qui sont soutenus par des structures de création reconnues dans le cadre du décret du 13 juillet 1994 relatif au théâtre pour l'enfance et la jeunesse et du décret du 10 avril 2013 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène.

Précisez notamment :

- Les disciplines artistiques que vous privilégiez ;

Les infrastructures de la MCA permettent d'accueillir une diversité de disciplines des arts de la scène. La MCA accueille dès lors des artistes en résidence en fonction des demandes et de la disponibilité des salles. La plupart des demandes concernent le domaine théâtral, mais le centre culturel a également accueilli d'autres disciplines. Les compagnies émanent du régional à l'international. La MCA a accueilli par exemple Nono Battesti (danse - Bruxelles), Gaëtan d'Agostino et Malika El Maïzi (écriture - Arlon), Crétonnerre (musique – Virton), La Cie Les pieds dans le vent (théâtre, stade de la lecture publique – Wavre/Bruxelles), plusieurs spectacles de la Comédie de Bruxelles, etc.

- Les services (techniques, administratifs, logistiques, …) et les conditions (durée, salle de répétition, mise à disposition du plateau, logement éventuel, …) de résidences que vous proposez aux artistes ;

Ce sont principalement nos services techniques et les espaces de répétition et de création qui sont sollicités par les artistes et les compagnies.

Les compagnies jeune public ont identifié un service technique spécifique à la MCA. De fait, les techniciens donnent régulièrement des coups de main pour la réparation des décors (qui souffrent des nombreux voyages).

Les compagnies reconnues par la FWB recourent principalement aux lieux de répétition pour des moments particuliers de la création de leurs spectacles : la création lumières, la création de décors, les salles de répétition qui sont accompagnées de chambres. Les infrastructures complètes attirent les compagnies qui peuvent se concentrer pendant plusieurs jours à leur projet.

Depuis 2004, la MCA dispose, en plus de son grand théâtre, d'un petit théâtre plus intime qui ravit les compagnies en recherche de lieux de répétition accompagnés de chambres.

Nous pratiquons ce type de soutien tant avec des compagnies ou des artistes tout public que jeune public, soutenues par la Fédération Wallonie Bruxelles ou émanant de la Province de Luxembourg.

L'aide consiste essentiellement en la mise à disposition des salles de spectacles (en fonction des disponibilités) et de l'équipe technique et, quand elles sont disponibles, des chambres.

Chaque demande de résidence parvenant à l'équipe est étudiée au cas par cas par les animateurs concernés par la discipline artistique. L'équipe travaille actuellement à la mise en place d'une convention de résidence et a défini 3 à 4 moments durant lesquels elle pourra dégager du temps et des espaces pour les compagnies en demande de résidence. La convention envisagera aussi les conditions de la mise en valeur des compagnies et de leurs créations auprès des professionnels du secteur par l'organisation de moments de présentation des spectacles en cours de création.

Actuellement, la MCA n'a pas de budget proprement destiné aux résidences. Il s'agit principalement d'aide « en nature » apportée au sein des locaux aux compagnies demandeuses. Les frais sont

répartis sur le fonctionnement global du centre culturel. Si jusqu'ici, les résidences ne faisaient pas l'objet d'un travail spécifique de la part de l'équipe, elles ont toujours été au cœur des préoccupations des animateurs. D'ailleurs, la MCA en accueille chaque année. Les animatrices jeune public accordent une attention particulière aux initiatives régionales afin de les promouvoir auprès des professionnels du secteur. Elles ont par exemple soutenu :

> La diffusion du spectacle de marionnettes créé par le Groupe Action Surendettement de Martelange en accueillant le spectacle pour la conférence de presse et en invitant ses relations presses.

> La diffusion des spectacles du CEC Tribal Souk afin de faire connaître les troupes amateurs au public local.

> La diffusion des troupes amateurs locales au sein du Festival *Dynamic*

> Le projet d'animation interactive *Facetag*, créé par deux artistes sud-luxembourgeois au sein de la MCA (locaux divers, petit théâtre et soutiens techniques importants) et proposé aux classes et à la presse à la MCA l'année suivante.

> Le projet *Nathan*, né d'une collaboration ékla entre deux enseignantes et leur artiste partenaires

Suite aux constats de besoins divers de résidence soulignés par les compagnies, la MCA construit une convention qui souligne 3 à 4 moments dégagés pour y répondre : 3 dans le petit théâtre et 1 dans le grand théâtre en fonction des demandes, de la période et des besoins. Un calendrier type a été établi, il pourra être adapté en fonction des demandes mais aussi du calendrier des activités de la MCA et de l'occupation des salles.

Ces résidences ont pour ambition de soutenir les compagnies reconnues par la FWB ainsi que les compagnies régionales, tant en termes organisationnels, techniques, logistiques, financiers. Certaines résidences pourront se concrétiser par un appel aux professionnels du secteur. Ainsi, il est prévu de consacrer une résidence par an à un projet régional. Un appel à candidature sera lancé et un comité sera constitué (et notamment composé de représentants des arts de la scène de la région) pour sélectionner un projet parmi ceux proposés.

En parallèle de ces moments, la MCA poursuivra son soutien plus ponctuel en création lumière, création son, répétition sur la grande scène quelques jours avec les séances programmées, etc.

Le travail de résidence est complémentaire du travail en diffusion. Plusieurs spectacles « en création » sont programmés chaque année dans l'idée d'offrir aux compagnies des espaces de répétition, de création lumière et une « première scène » sur laquelle proposer leur spectacle devant un public mixte. La pratique de résidence se développera en parallèle des moyens dont la MCA disposera. Le projet est de la systématiser afin d'étendre cet accueil.
Des exemples de résidence :

> *A Petit Pas* : résidence jeune public avec Florence Klein. Participation à la décoration

> *Sibling* de la compagnie Sweatshop (Dworp)

> Plusieurs jours de répétition et création lumières pour le groupe régional de cover de Genesis

> En 2019, le Théâtre des Galeries reprend *Nos Femmes* d'Éric Assous. Il bénéficiera d'une résidence de re-création du spectacle qui permettra de disposer du théâtre 4 jours avant la première à Arlon. L'équipe technique remontera le spectacle pour une première décentralisation et en compagnie de l'équipe technique de la MCA. Les comédiens répéteront la pièce qui n'aura plus été jouée depuis la saison passée.

> Le Théâtre de la Chute a bénéficié d'une résidence en deux temps au sein de la MCA pour la création de *On ne badine pas avec l'amour* (de Musset) – 4 fois 3 jours de résidence de 2013 à 2014.

cf. *voir annexe*

- Les partenariats éventuels (cf. titre 6) ;

Certaines compagnies qui jouent dans les écoles (décentralisation) ou dans la région sont accueillies dans les chambres de la MCA. Ceci permet de diminuer le coût du logement des plus petites compagnies ou des structures organisatrices. Par exemple, la compagnie IOTA est accueillie dans les chambres de la MCA durant sa tournée dans les écoles de l'arrondissement d'Arlon et son passage au Centre culturel d'Athus. Le même principe a été mis en place pour *L'Étranger* du Théâtre de la Chute.

- Comment les projets de résidences rencontrent et s'inscrivent dans les objectifs de votre plan d'action culturelle générale et contribuent à faciliter l'accès à la culture, la rencontre entre les créateurs et les populations, l'appropriation des œuvres et la participation à la vie culturelle.

> L'intérêt de la pratique des résidences et qu'elle crée des liens plus forts entre les compagnies et l'équipe d'animation et leurs partenaires. Ces liens permettent de développer de nouveaux projets avec les artistes pour les écoles ou les citoyens du territoire, ce qui n'est pas toujours possible hors du temps des résidences : le rythme des compagnies est différent une fois la création terminée. Cette dimension apporte une convivialité supplémentaire à la MCA. Le public a souvent l'impression que les compagnies arrivent, jouent, mangent et repartent. La pratique des résidences lutte contre une image dortoir du théâtre luxembourgeois.

> Les artistes vont à la rencontre des populations : ils présentent le résultat de leur travail et sollicitent des retours du public. Les résidences offrent alors l'opportunité d'une rencontre avec un public mixte. Par exemple : en 2018, Pie Tshibanda a présenté son nouveau spectacle en création Cela peut aussi vous arriver. La représentation a été donnée devant un public mitigé. La rencontre prévue après la séance a permis à l'artiste de recevoir les retours afin d'améliorer l'écriture, la prestation.

> Accueillir des artistes en résidence replace la région dans un réseau de circulation artistique et redonne une légitimité artistique à la région. Ceci répond au ressenti fréquemment exprimé par les citoyens sud-luxembourgeois de vivre dans une région désertée par la culture. Inversement, pour les artistes, Arlon devient progressivement, notamment grâce aux résidences, une région accessible et n'est plus située « au bout du monde » par les compagnies.

> Proposer des résidences au sein du centre culturel permet de lutter contre un sentiment exprimé par la population d'éloignement des centres de création artistique. Des compagnies diverses (jeune public, en soirée) rejoignent les infrastructures de la MCA à un moment de leur création. En échange, elles proposent de se produire dans la région dans des conditions avantageuses. C'est vrai pour les compagnies belges, reconnues par la FWB, qui commencent régulièrement leur tournée par la MCA. C'est vrai aussi pour des « têtes d'affiche » étrangères que la MCA ne pourrait pas financer sans accord de ce type. Prenons l'exemple de Pascal Légitimus qui a choisi la MCA comme "banc d'essai" de son nouveau spectacle avant de partir en tournée. Le public a pu assister à son one man show à un prix accessible, et l'artiste a pu tester les effets de son nouveau spectacle.

> Mise en avant des initiatives régionales, qu'elles soient professionnelles ou non

> Les compagnies en résidence sont principalement des compagnies jeune public (ligne de force importante de la MCA). Mise en lumière des compagnies reconnues par la FWB

> Dans ce même contexte, des rencontres avec des artistes sont parfois organisées avec des classes. Par exemple, en 2010, une classe de l'HERS a assisté aux répétitions du spectacle *Sibling*, en création.

En clair, la MCA a mis en place un processus pour intensifier ses pratiques de résidences

> A court terme : elle répond à des demandes ponctuelles de soutien en création lumières, de besoin de moments de répétitions avant la reprise d'un spectacle ou pour la préparation d'une nouvelle équipe artistique, etc.

> A moyen terme : la convention de résidence est en cours de rédaction pour systématiser ce travail de résidence et le tester durant la première année de la période de transition. L'avantage sera de cadrer les modalités des résidences et d'étudier des périodes fixes qui seront proposées aux compagnies.

> A long terme : les collaborations plus abouties pourront être systématisées si les synergies s'installent : des bancs d'essai, une programmation, etc. selon les accords passés dans la convention. Ceci afin de favoriser la rencontre entre les créateurs et les populations.

Les artistes et les compagnies seront impliqués dans notre processus de systématisation : les premières résidences organisées durant la période de transition seront autant de tests durant lesquels ils pourront communiquer leurs besoins, leurs conseils afin de construire des conventions qui conviennent à la fois aux compagnies et à la MCA.

TRAVAIL DE MÉDIATION (PARTICIPATION À LA DIVERSITÉ ET À L'ACCÈS DE TOUS À LA CULTURE)
AR – ART. 16, 1°

En référence à votre plan d'action culturelle générale présentez les objectifs, projets, moyens, outils de médiation (ateliers, animations, débats, rencontres,etc.), dynamiques de réseaux et partenariats (Article 27, CPAS, association d'éducation permanente, établissements scolaires, etc.), que vous développez ou comptez mettre en œuvre pour sensibiliser et faire participer les populations à votre projet de diffusion spécialisée en arts de la scène ou pour y stimuler de nouveaux publics :

La Maison de la Culture montre une attention toute particulière au développement d'un travail de médiation efficace et de qualité. Il existe depuis plusieurs décennies et de façon importante dans le secteur de la diffusion scolaire (et des arts plastiques). S'il a toujours existé sous plusieurs formes, il se développe considérablement autour des spectacles tout public et en famille depuis 2014 et en parallèle du travail de développement régional.
Pour un accès à tous, quels que soient les moyens, la provenance, les origines, la MCA développe des liens réguliers, en scolaire et en tout public, avec :

- La Cellule Article 27 : la cellule sud-luxembourgeoise est d'ailleurs basée au sein des locaux de la MCA
- Le CPAS
- Le Club Thérapeutique d'Arlon : lien pérenne. Liens au cas par cas : avec Habilux, le Tremplin et autres associations de réinsertion
- Les Plans de Cohésion sociale de la Ville d'Arlon et de la Commune de Musson
- Le Centre Croix-Rouge de demandeurs d'Asile Visages du Monde de Stockem
- La Petite plante, la Clairière, la Ferme des roses et autres résidences pour personnes porteuses de handicap
- Au cas par cas pour les groupes ou les conditions plus spécifiques

L'axe de diffusion des arts de la scène évolue en parallèle du développement de l'axe régional, qui s'attache particulièrement à l'éducation permanente. Ce dernier a induit de nouveaux partenariats, des contacts avec des nouveaux publics, des liens avec des associations culturelles et sociales du territoire. Ces nouvelles relations au territoire induisent des réflexions autour de la diffusion. Les partenariats induisent des nouvelles pratiques dans le choix des spectacles et des pratiques d'accompagnement plus systématiques, des décentralisations plus fréquentes et qui induisent un sens supplémentaire à la diffusion des spectacles. Par la proposition d'activités aux thématiques citoyennes ou aux formes artistiques différentes, la MCA a attiré de nouveaux publics qui participent de plus en plus au programme de diffusion également. Par exemple, le Festival AlimenTerre (décentralisation en Province de Luxembourg) coordonné par la MCA attire beaucoup de jeunes (18 – 25 ans). La raison principale est que la région d'Arlon connaît plusieurs structures scolaires qui développent les études horticoles, environnementales. Aussi, de nombreux jeunes agriculteurs se fédèrent dans la région via des associations partenaires du projet. Ce public jeune a ainsi découvert le programme de diffusion de la MCA et nous les retrouvons plus régulièrement au sein du centre culturel.

Une autre manière de toucher de nouveaux publics a été de s'associer à des partenaires pour l'organisation d'un projet d'été : sur demande de la Ville d'Arlon, la MCA s'est associée avec l'Office du tourisme pour créer le projet *Arlon 1914-1918*. Le but était de raconter l'histoire de la Ville d'Arlon en temps de guerre. Le spectacle déambulatoire alternait les scènes théâtrales et la visite guidée des quartiers par les guides touristiques de la Ville.

Le travail de médiation scolaire :

Depuis de nombreuses années, la Maison de la Culture d'Arlon accorde beaucoup d'importance à l'accueil du public scolaire de tous âges. La diversité des spectacles proposés aux écoles en horaire scolaire permet aux élèves de découvrir la richesse des arts de la scène. Grâce à cette large offre, chaque enseignant a la possibilité de choisir les spectacles les plus adaptés à ses classes.

Cette longue tradition d'accueil scolaire nous a permis de développer une expertise en la matière. Nous ne nous contentons pas de diffuser des spectacles mais proposons un accompagnement privilégié des enfants et adolescents. En constante réflexion, cet accompagnement évolue au fil des ans, en concertation avec les compagnies artistiques et les écoles (notamment selon les spécificités des spectacles et les groupes scolaires présents).

Afin de proposer une médiation de qualité, la MCA s'associe à des partenaires dont l'expertise dans les thématiques développées ou dans les pratiques artistiques présentées est reconnue dans la région. En scolaire, les animatrices ont développé des partenariats privilégiés avec les établissements scolaires, mais aussi avec le CPAS, les Centres de Planning familial, l'ONE, la Province de Luxembourg (Annoncer la Couleur, Service Égalité des chances, Reseaulux...), la Bibliothèque communale d'Arlon, etc. pour un accompagnement des spectacles aux thématiques critiques et citoyennes. Lorsque l'organisation pratique le permet (presque à chaque représentation), une rencontre "bord de scène" est proposée entre les équipes artistiques et les classes qui ont assisté au spectacle.

Au-delà de la programmation de spectacles, d'autres projets sont également proposés aux écoles: **conférences, ciné-débats, ateliers d'écriture, journées-langues, animations diverses dans une démarche d'éducation permanente.** Ce qui a l'avantage de développer le pouvoir et le devoir citoyens des élèves, de les inciter à prendre leurs responsabilités quant à la configuration sociale dans laquelle ils évoluent, de discuter et d'échanger des points de vue au sujet de thématiques citoyennes (migrations, univers carcéral, pauvreté, etc.).

- **Présentation de la saison scolaire et choix des spectacles**

Chaque année, nous convions les enseignants et leurs directions à une soirée de présentation des spectacles de la nouvelle saison scolaire (début juin pour les crèches et le fondamental, mi-septembre pour le secondaire et le supérieur). Chaque spectacle fait l'objet d'un éclairage particulier (propos, thématiques abordées, propositions d'animations et de projets…). Lors de cette soirée d'échanges, nous encourageons les enseignants à prendre le temps de choisir les spectacles en concertation avec leurs collègues et/ou élèves. Dans les semaines qui suivent, de nombreux enseignants prennent conseil auprès des animatrices responsables du jeune public (Marie Hainaut pour les crèches et le fondamental, Valérie Dutron pour le secondaire et le supérieur). Le partenariat installé au fil des ans leur permet de recevoir des conseils personnalisés en fonction du profil de leurs classes (âge, sections et options, contrainte d'horaires, etc.), de leur

sensibilité (spectacles qui sortent des sentiers battus, grands "classiques", spectacles drôles, avec des thématiques spécifiques…).
Les spectacles en soirée sont également ouverts aux écoles secondaires et supérieures au prix scolaire. La configuration géographique des écoles avec lesquelles nous travaillons est large : Arlon, Differt, Athus, Virton, Habay, Etalle, Neufchâteau, Libramont, Bastogne, Florenville, Longwy (France) et Luxembourg. Dans la mesure du possible, les horaires proposés en scolaire essaient de permettre à tous de rejoindre les écoles avant la fin des cours (fin du spectacle au plus tard pour 15h30).

- **Accompagnement avant, pendant et après le spectacle**

Tous ces spectacles font l'objet d'un encadrement réfléchi. L'accès et la transmission sont appuyés par le dossier qui accompagne chaque spectacle. Ce dossier présente le spectacle, explique les codes nécessaires au bon déroulement de la représentation et propose aux enseignants des pistes de prolongation du spectacle en classe (activités, animations, ressources, etc.), afin d'induire un développement critique autour du spectacle.

Chaque année, nous posons une réflexion sur ce dossier d'accompagnement, la pertinence des documents et des activités proposées. On se questionne sur la façon de présenter les codes théâtraux aux enseignants. C'est de cette réflexion constante qu'est notamment née l'idée d'exploiter l'outil "la rosace des émotions" qui permet aux plus petits de revenir sur les spectacles auxquels ils ont assistés (outil proposé par le Centre culturel du Brabant wallon dans son Carnet du spectateur).

Des animations sont proposées en classe pour certains spectacles. **Des visites guidées** de la Maison de la Culture sont également proposées gratuitement à la demande. Lors des séances à la Maison de la Culture, **l'accueil** des élèves est également **réfléchi pour faciliter leur découverte du théâtre et de ses codes**. Cet accueil conduit progressivement les spectateurs vers plus d'autonomie, depuis la petite enfance jusqu'à la grande adolescence.

- **Encadrement pédagogique en constante évolution**

Dès la maternelle (et même parfois en crèche), les jeunes spectateurs reçoivent chacun un ticket qui est contrôlé à l'entrée (symbole du spectacle qui permet à la fois d'entrer doucement dans la salle et de ramener un souvenir à l'école ou à la maison). Lors de ces séances, c'est l'équipe de la MCA qui place les enfants par classe (places non numérotées). Les enseignants sont répartis parmi leurs élèves pour un bon encadrement.

A partir de la 1e secondaire, les jeunes trouvent eux-mêmes leur siège, en fonction de la place qui leur est attribuée sur leur ticket (pour les grands groupes, nous demandons aux écoles de nous envoyer au préalable la répartition par classe. Ainsi, chaque enseignant-accompagnateur reçoit une enveloppe avec les places attribuées à sa classe et à lui-même). Notre équipe les aide à trouver **leur place numérotée** lorsque c'est nécessaire. Après une ou deux venues, les spectateurs ont apprivoisé le lieu et s'installent en toute autonomie. Avant chaque séance, l'animatrice responsable dit **un petit mot de bienvenue** et rappelle les quelques gestes utiles pour que la séance se passe au mieux. **Connaître les "codes" d'une représentation** (et ses raisons) permet de désamorcer bien

des incidents. Il y a toujours quelqu'un de l'équipe MCA qui assiste au spectacle avec les classes. Lorsque c'est possible (disponibilité de la troupe et durée de la séance), **une rencontre après la représentation** est organisée avec l'équipe artistique. Ce temps d'échange autour du spectacle permet aux élèves d'amorcer une pensée critique qui pourra être poursuivie dans l'intimité de la classe. Par cet accompagnement pédagogique, nous souhaitons faciliter l'entrée des élèves (et des enseignants) dans les spectacles, aiguiser leur regard critique et leur permettre de passer du statut de "spectateur captif" (la plupart des jeunes n'ont pas choisi de venir au spectacle) à celui de "spectateur actif" ("spect-acteur").

Des incidents ponctuels surviennent et font l'objet d'une réflexion, selon les cas, entre l'équipe de la MCA, l'équipe artistique et/ou l'équipe des écoles (enseignants, directions…). Selon la gravité des incidents, ces échanges ont lieu de façon informelle, par exemple à la sortie d'un spectacle, ou font l'objet de réunions programmées, à la demande des écoles ou de la MCA. Dans tous les cas, le dialogue avec nos partenaires permet de désamorcer les problèmes et de mettre en place des solutions durables qui nous permettent au fil des ans d'améliorer notre pratique.

Prenons quelques exemples :

- Suite à l'interpellation virulente d'une école primaire qui se plaignait d'un retard, l'animatrice a réglé le conflit avec l'équipe éducative et a ensuite amélioré sa communication à destination de toutes les écoles (voir texte ci-dessous). Le partenariat a ainsi repris dans de meilleures conditions.

Être là 10 minutes avant le spectacle : pourquoi c'est important ?
Nous sommes bien conscients qu'il n'est pas toujours facile de se déplacer pour venir voir un spectacle à la Maison de la Culture. Chaque école a ses propres contraintes d'horaires, de bus...
Nous vous demandons d'être présent 10 minutes avant le spectacle pour ouvrir les portes au plus tôt. Malgré cela, des retards peuvent survenir : il arrive que la compagnie doive gérer un souci technique ou qu'une classe ait un problème de bus. Au cas par cas, nous gérons ces problèmes qui entraînent parfois des retards. Sachez que nous essayons toujours de faire au mieux pour tous, avec la bonne volonté de chacun.
Merci pour votre collaboration et bonne saison culturelle !

- A la demande d'enseignants en français qui n'étaient pas autorisés à accompagner leurs élèves au spectacle si leur horaire ne coïncidait pas (école secondaire), nous avons rencontré leur direction avec eux afin de revoir ensemble notre partenariat. Aujourd'hui, ces enseignants choisissent les spectacles en concertation avec leurs élèves et ont la possibilité de suivre tout le processus d'accompagnement (préparation en amont, spectacle et rencontre, débriefing en classe…).
- Certains spectacles soulèvent parfois des questionnements que les enseignants ne souhaitent pas approfondir seuls avec leurs élèves. Au fil des ans, nous avons développé des partenariats précieux avec des personnes ressources qui peuvent intervenir dans les classes à leur demande: Centres de planning familial, Annoncer la couleur, Centre d'Action Laïque Luxembourg, Mrax… Ces partenaires associatifs sont régulièrement invités aux séances scolaires lorsque les thématiques les concernent. Leurs propositions d'animations sont parfois proposées en amont du spectacle ou viennent en renfort d'une demande spécifique.

- **Communication avec nos partenaires des écoles**

Au fur et à mesure de leur travail, les animatrices ont développé des rapports privilégiés, pérennes et de qualité avec les acteurs du monde scolaire.

Avec les enseignants et les directions des institutions scolaires d'abord. Valérie Dutron et Marie Hainaut développent des rapports privilégiés et constants avec les enseignants et les directions. Ces liens solides ont pour impact que le travail de programmation est concerté avec les établissements afin de correspondre au plus près aux réalités scolaires du territoire. Grâce à cela, le programme remporte un franc succès chaque année. Pour des relations facilitées et ouvertes, la MCA propose aux professeurs de contacter les animatrices dans les cas où ils souhaiteraient proposer un projet, où ils rencontrent un souci avec leur réservation, où ils désirent des conseils sur les spectacles qui correspondraient le mieux à leurs élèves, etc. Ce lien particulier a encore pour avantage d'apporter des retours sur la programmation, le système de réservation et l'accompagnement et d'améliorer continuellement les démarches en fonction des remarques.

Pour le fondamental, ce sont le plus souvent les directions d'écoles qui sont nos principaux interlocuteurs. Pour le secondaire et le supérieur, ce sont davantage les enseignants. Au fil des ans, notre fichier d'enseignants s'étoffe. Les partenariats s'installent et fluctuent en fonction des attributions des enseignants et des projets proposés. Nos informations sont relayées simultanément auprès des directions d'école et des enseignants de notre fichier. Pour plus d'efficacité, nous avons également créé un fichier "d'enseignants-relais" qui sont des partenaires-ressources dans leur école. Cette collaboration privilégiée est précieuse car ces enseignants relayent les informations auprès des collègues concernés que nous ne connaissons parfois pas. Ces mêmes partenaires nous transmettent leurs retours "sans langue de bois" sur les spectacles et l'organisation des séances.

- **Les visites du Centre culturel**

Dans l'idée d'expliquer aux associations, aux écoles et à ceux qui le désirent le fonctionnement du centre culturel, de leur proposer de s'approprier les lieux, les ressorts du théâtre et de l'organisation d'événements, les animatrices proposent, sur rendez-vous, des visites gratuites de la MCA. Une belle occasion de rappeler que chacun peut trouver sa place au sein du centre culturel, de révéler des intérêts pour des métiers divers, de rencontrer des professionnels qui répondent aux questions et encouragent le développement de chacun, etc.

Le travail de médiation tout public :

L'accompagnement est assuré via des actions en partenariat avec des associations, des rencontres avec des personnes ressources, des visites de découverte du centre culturel et de ses rouages, etc. Il permet une meilleure appropriation du spectacle et un échange avant ou après celui-ci. Tout ceci dans le but de proposer aux publics qui le souhaitent de poursuivre la réflexion, de faire part de leurs opinions, de s'exprimer.

L'accueil est également pris très au sérieux : les spectateurs sont accueillis par des membres du personnel, disposent d'un ticket et d'un siège attribué, des personnes sont présentes à chaque porte d'entrée dans la salle de spectacle pour accompagner les spectateurs.

Depuis quelques années, la MCA cherche à améliorer **son rôle de passeur** : elle propose toujours plus d'événements englobants autour des spectacles, des ateliers créatifs articulés autour de

thématiques communes, des retours, etc. La programmation choisit des spectacles de diverses origines, de langages et médias divers, de danse, de chant, de musique, de théâtre, de grosse ou petite production, de renommée ou moins connus. La variété des styles de spectacle permet de toucher un public vaste et diversifié. Le programme s'adapte également aux faits d'actualité en proposant des thématiques qui posent questions ou des artistes à succès. Certains spectacles sont programmés en réaction directe à l'actualité et ce dans le but de pousser à la réflexion : c'est l'exemple du spectacle *Un fils de notre temps* (Hamadi), proposé pour parler de la radicalisation, un exemple parmi plusieurs.

Depuis plusieurs années se développe une politique de collaboration dans la programmation de spectacles en soirée. Plusieurs spectacles sont organisés en partenariat avec des associations régionales ou dans le cadre de projets multi-partenariaux et multiformes. Ces spectacles font l'objet d'un accompagnement étudié. Des projets particuliers sont initiés en fonction des partenariats et des thématiques.

A plusieurs moments de la saison, le comité d'analyse du territoire et le Conseil d'Orientation sont consultés afin d'accompagner l'équipe dans l'organisation de spectacles plus spécifiques. Ils choisissent ensemble des thématiques à aborder en fonction de l'actualité. 4 à 5 spectacles par an sont organisés en partenariat au sein de la MCA et en décentralisation afin d'aborder ces thématiques et de prendre contact avec les partenaires associatifs experts dans les thématiques choisies.

Ces partenariats instaurés permettent la décentralisation de plusieurs spectacles par an. Ils permettent aussi d'organiser l'accueil de spectacles en collaboration et de prévoir un accompagnement expert autour de la thématique développée :

- Les spectacles sont intégrés à des projets multiformes et la thématique est également abordée via des animations, des séances de débat, des rencontres avec des personnes ressources…
- Les spectacles sont organisés en partenariat avec des associations ressources qui proposent un accompagnement après le spectacle : foire aux associations, rencontre après spectacle avec l'équipe artistique et des relais d'information. Par exemple, le spectacle *Is there Life on Mars?* du Théâtre National, proposé en janvier 2019, sera accompagné d'une foire aux associations expertes dans la thématique de l'autisme en Province de Luxembourg et d'un échange après spectacle : en scolaire, le relais est un jeune autiste artiste, en soirée, la personne relais est un parent, membre d'une des associations. Cette rencontre après spectacle est encadrée par l'équipe artistique. De plus, la MCA et ses partenaires (Alter&Go, CAPAL) mettent ensemble en place une pratique Autism friendly afin d'accueillir les personnes porteuses d'autisme qui souhaitent assister au spectacle. Une garderie encadrée par des professionnelles est également proposée afin de permettre aux parents d'enfants autistes d'assister à la représentation en soirée.
- La plupart des spectacles organisés dans cette dynamique sont accompagnés de dossiers d'accompagnement. Par exemple, le spectacle *Liberté – égalité – identités !* de Sam Touzani, proposé en février 2019 en partenariat avec le Centre d'action laïque et la Maison de la Laïcité, sera accompagné d'un dossier sur la multiculturalité, les cultes religieux et le vivre ensemble afin de favoriser la tolérance et la meilleure compréhension des religions avec lesquelles le public (scolaire et tout public) est en contact.

> Quels résultats escomptez-vous ?

- Maintenir une ligne artistique éclectique pour la programmation d'un programme varié dans la région sud-luxembourgeoise.
- Développer les partenariats avec les communes pilotes également pour les arts de la scène et afin de proposer davantage de spectacle en décentralisation pour faciliter l'accès de certaines populations à la programmation de la MCA.
- Améliorer l'accompagnement des jeunes aux spectacles en soirée.
- Développer les collaborations avec les centres culturels du territoire pour proposer des projets de diffusions communs.
- Maintenir un nombre de projets critiques annuels autour des spectacles en soirée. Maintenir l'accompagnement qualitatif.
- Maintenir l'accompagnement en scolaire et développer de nouveaux procédés de retours qui incitent les équipes éducatives à revenir vers la MCA pour améliorer ces pratiques.

> Description de votre politique tarifaire :

- Volonté de l'équipe de rendre les spectacles accessibles à tous, quels que soient la provenance, les moyens, etc.
- Les prix de base sont comparativement plus bas que dans d'autres structures culturelles.
- La MCA a mis en place un système d'abonnement non nominatif qui peut être partagé en famille, entre amis, sans restriction afin de baisser le prix d'accès à la majorité des spectacles.
- Un prix chômeur et handicap est proposé pour réduire le coût d'accès.
- La MCA a également tissé des liens avec Article 27 afin de rendre les arts de la scène accessibles à leurs bénéficiaires, en soirée et en temps scolaire.
- Le Pass stand-by est destiné aux étudiants et aux jeunes et vise à faciliter leur accès au programme de diffusion.
- En scolaire: prix bas, places des accompagnateurs offertes, les absents ne paient pas.
- La MCA propose, au cas par cas, des prix pour les groupes associatifs.
- Elle propose des places gratuites en fonction des partenariats tissés.
- En fonction des partenariats, certains spectacles sont gratuits.

Volonté de mettre en place un nouveau système tarifaire pour les jeunes.

JUSTIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION ET EXAMEN DE LA FAISABILITÉ DU PROJET

Veuillez décrire les dépenses et les ressources prévues (cf. D – art. 70, « parité de subventionnement ») et motiver le montant de la subvention sollicitée.

cf. *voir annexe plan finnancier 2021-2025*

QUEL CENTRE CULTUREL POUR DEMAIN ?
CONCLUSION GÉNÉRALE

Le début du processus de demande de reconnaissance a suscité, pour l'équipe de la MCA, une somme importante d'interrogations sur son propre travail. Les axes de politique culturelle, en place depuis une dizaine d'années, semblaient coller au territoire et les chiffres de fréquentation justifiaient cette impression. La construction du dossier de demande de reconnaissance a été envisagée comme une opportunité de faire correspondre l'action culturelle au territoire qui l'accueille. Les reconnaissances envisagées doivent à la fois correspondre à l'héritage de la MCA, à son expertise et aux besoins du territoire. L'équipe a discuté des niveaux de reconnaissance sollicités pour partir dans trois directions : une action générale, une action intensifiée (pour un meilleur travail en région) et une reconnaissance spécialisée en diffusion des arts de la scène dans le but de maintenir une identité qui répond aux besoins du territoire.

Pour réaliser au mieux son futur contrat-programme, l'équipe s'est entourée de formateurs, des citoyens, de ses partenaires, d'un nouveau conseil d'orientation, de son conseil d'administration. Elle a également mis sur pied le comité d'analyse socioculturelle du territoire, qui va se maintenir afin de concrétiser leurs analyses.

Les premiers pas dans l'autoévaluation ont montré à tous que ce travail était la combinaison entre l'héritage du centre culturel, les évolutions du territoire et les évolutions des droits culturels. Le procédé autoévaluatif a permis à l'équipe d'opérer une prise de recul quant à son propre travail, de souligner les mécanismes culturels qui fonctionnent et correspondent au territoire, de s'interroger sur les manques culturels du territoire que la MCA pourrait combler. L'autoévaluation souligne le beau travail effectué en temps scolaire, la synergie d'équipe mais semble met en évidence un manque d'offres culturelles pour les jeunes hors temps scolaire, une difficulté de travailler la reliance et la mixité, un manque d'espaces d'échanges citoyens, le besoin de mixité sur un territoire habité par des populations aux profils très différents.

A partir des questions qui ont émergé suite à l'autoévaluation, l'équipe a imaginé, en partenariat avec ses partenaires, des procédés d'analyse partagée qui viendraient approfondir ces questions. Via des ressources documentaires d'abord : la mise en commun des analyses territoriales de quelques partenaires privilégiés ont été une source d'informations que l'équipe a combinée à des articles de presse, à des études provinciales, à des statistiques, le but étant d'établir, de la façon la plus juste possible, le fonctionnement culturel du sud de la Province de Luxembourg. Des actions concrètes ensuite qui ont approfondi les questions posées par l'autoévaluation. Les jeunes et la culture, les besoins et envies culturels des populations luxembourgeoises, l'image d'une ville idéale, la culture pour tous sont autant de « concepts » qui ont été proposés aux citoyens afin qu'ils s'expriment à leur sujet. Les résultats confirment les questions posées par l'autoévaluation : les citoyens expriment un besoin de mixité, d'espaces destinés aux échanges et à l'expression citoyenne et artistique, des activités pour tous avec un accès facilité (qu'il soit physique, financier ou social), d'une offre socioculturelle riche et diversifiée. Les associations ont conclu au besoin d'un réseau associatif fort dans le sud de la Province qui induit un partage des ressources et une action partagée. Les questions de mobilité ont été abordées, mais elles sont confiées aux experts régionaux : deux études sont en cours sur notre territoire.

Toutes ces questions ont suscité un foisonnement d'idées auprès du conseil d'orientation qui les ont rassemblées en douze hypothèses d'enjeux. En concertation avec l'équipe d'animation, le conseil d'administration a validé cinq enjeux qui viennent confirmer les ambitions de reconnaissance de l'équipe d'animation. L'action générale viendra dynamiser le territoire en retravaillant le rapport de la MCA au jeune public hors temps scolaire et en sollicitant la mixité au sein des activités culturelles du territoire. Le but est de toucher les non-publics afin que les activités de la MCA s'adressent à l'ensemble des citoyens. Pour ce faire, le maintien de partenariats forts et le développement d'un réseau associatif plus important seront indispensables.

L'action intensifiée représente notre plus beau défi. Le rapport autoévaluatif de l'action régionale est positif (une nette évolution est en effet démontrée) : un réseau associatif régional s'est mis en place, la MCA est identifiée comme un partenaire associatif important, de nombreux projets protéiformes et multipartenariaux ont été développés, le centre culturel a soutenu des opérateurs culturels locaux de diverses manières, etc. Ce travail nécessite toutefois d'être systématisé. Pour ce faire, des communes pilotes ont rejoint le plan d'action de la MCA et un travail en région sera développé avec ces communes et leurs acteurs pour progressivement atteindre d'autres communes demandeuses. Les enjeux sont communs à ceux défendus dans l'action générale et ce, pour une bonne raison. Les communes pilotes présentent de fait un territoire similaire à la commune d'Arlon : cité-dortoir, manque de mixité, importance de la jeunesse… sont des constats communs qui ont été posés dans ces communes pilotes. Ce terreau commun facilitera la mise en place du travail en région. Ce travail en région prévoit également de repenser, de redynamiser ou de recréer, selon les cas, les liens avec les centres culturels du territoire pour installer une dynamique régionale collaborative porteuse.

Enfin, la MCA ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans son héritage de diffusion des arts de la scène. Cette identité forte tient à cœur des citoyens qui trouvent dans la programmation de la MCA (dans ses salles ou en décentralisation) un foisonnement d'artistes et de compagnies aux genres variés et de grande qualité. Ce rôle de passeur sera maintenu et passera par la revalorisation et la systématisation des résidences, afin d'offrir aux artistes des espaces d'épanouissement, aux populations des rencontres artistiques.

Quel centre culturel pour demain ? Un centre culturel nouveau, dynamique, partenaire, vif, qui valorise son héritage et le dépasse pour proposer à tous de se faire une place au sein de leur centre culturel !

MAISON DE LA CULTURE D'ARLON

DEMANDE DE RECONNAISSANCE: Action générale - Action intensifiée - Action spécialisée *Arts de la scène*

EN VUE DE L'ÉTABLISSEMENT DU CONTRAT-PROGRAMME 2021-2025

ANNEXES

A. ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

1. Les statuts de l'asbl Maison de la Culture d'Arlon 4
2. Plans des bâtiments de la MCA 12
3. Coupures de presse : historique de la MCA 14
4. L'historique des centres culturels (FWB) 16
5. Extrait Ensuite : les débuts du site internet 21
6. PV des réunions du Conseil d'Administration, du Bureau et de l'Assemblée Générale 22

B. ACTION GÉNÉRALE

B.a AUTOEVALUATION

7. Extrait *Ensuite* : les partenariats 54
8. Extraits *Ensuite* : Centre Dramatique 56
9. Extraits *Ensuite* : la diffusion tout public et en famille 60
10. Extraits *Ensuite* : la diffusion des arts plastiques 68
11. Extraits*Ensuite* : les activités jeune public 72
12. Extraits *Ensuite* : les activités de développement régional 84
13. Extraits *Ensuite* : les initiatives 100
14. Extraits *Ensuite* : le centre d'expression et de créativit 104

B.b. ANALYSE PARTAGEE

15. Courrier d'appel à participation au Conseil d'Orientation et infobulletin dans lequel il a également été transmis. 108
16. Les rapports 2017-2018 des réunions du Conseil d'Orientation (inclure le dernier mail qui faisait office de rapport) 110
17. Invitation envoyée aux associations socioculturelles du territoire à participer au comité d'analyse socioculturelle du territoire. 128
18. Les rapports du comité d'analyse socioculturelle du territoire 130
19. ACTION 1 : Photo du mur d'expression construit dans le cadre de l'action In-accessible ! 164
20. ACTION 3 : flyers colorés – questions 164
21. ACTION 2 : Enquête sur les pratiques culturelles des jeunes : sondage 165
22. ACTION 2 : Enquête sur les pratiques culturelles des jeunes : résultats et analyse 172

23. ACTION 3 : retranscriptions des réponses : Arlon demain 192

24. ACTION 4 : retranscription des panels de discussion mis en place dans le cadre d'Arlon Identity 197

25. ACTION 4 : newsletter appel CO 217

B.d. LES OPERATIONS CULTURELLES

26. Extraits Ensuite : Graines de Culture (2 saisons) 218

C. ACTION INTENSIFIEE

27. Accords de principe des communes sur lesquelles l'action culturelle est intensifiée 222

28. La convention de développement régional, ses avenants et ses accords de prolongation 225

29. Le plan d'action opérationnel établi par la MCA sur les conseils de l'inspection afin de répondre aux missions de la convention précitée. 231

30. Extraits Ensuite 246

31. Extraits du programme : Agir pour une économie plus humaine 252

32. Historique des centres culturels : un courrier qui présage de meilleurs rapports 254

33. Courrier envoyé aux communes sans centre culturel pour extension du territoire 256

34. Accord pour une subvention matériel mobile 258

35. Conditions et conventions de locations des infrastructures de la MCA (initiatives) 259

D. ARTS DE LA SCENE

36. Dossier technique 268

37. Convention de location des bâtiments de la MCA 282

38. Extrait Ensuite : Résidence : A petit pas 286

39. Extraits Ensuite 287

40. Fréquentations de quatre spectacles entre 2016 et 2018 300

41. Fréquentations des spectacles tout public/en famille et scolaires (2ème trimestre 2017 et 1er trimestre 2018) 304

E. PLAN FINANCIER 2021 -2025 309

LIVRET ANNEXÉ : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL MCA

A. ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

1. Les statuts de l'asbl Maison de la Culture d'Arlon

NOUVEAUX STATUTS DE L'A.S.B.L. MAISON DE LA CULTURE D'ARLON,
CENTRE CULTUREL DU SUD-LUXEMBOURG
(approuvés par l'A.G. du 29/11/2018)

Les articles 1 à 36 des statuts publiés aux Annexes du Moniteur belge du 15/12/2004 sont intégralement remplacés par les articles suivants :

TITRE 1 – Dénomination, siège social, objet et durée

Article 1 – L'association est dénommée « Maison de la Culture d'Arlon, centre culturel du Sud-Luxembourg ».
Forme juridique : association sans but lucratif
N° d'entreprise : 0409 430 070

Article 2 – Son siège social est établi à Arlon, parc des Expositions n° 1.
Il est situé dans l'arrondissement judiciaire d'Arlon.
Il pourra être transféré par décision de l'assemblée générale délibérant dans les conditions prévues pour la modification des statuts.

Article 3 – L'association a pour but, en dehors de tout esprit de lucre et dans un souci de démocratie culturelle, de promouvoir le développement socioculturel tel que défini par le décret du 21 novembre 2013, de la région du Sud-Luxembourg.
Elle garantit le respect de la loi du 16/07/1973 relative à la protection des tendances idéologiques et philosophiques.
Elle a notamment pour mission :

a) d'encourager et d'assister les initiatives culturelles dans la région, d'en favoriser la coopération, la coordination et l'animation ;

b) de développer une action culturelle qui vise à permettre aux populations l'exercice effectif du droit à la culture, avec une attention particulière à la réduction des inégalités dans l'exercice de ce droit. Pour ce faire, le Centre culturel favorise :

- la liberté de création et d'expression ;
- l'accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifées et de qualité ;
- le renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire
- l'accroissement des capacités d'expression et de créativité des citoyens, seuls ou en groupe, dans la perspective de leur émancipation individuelle et collective ;
- le maintien, le développement et la promotion des patrimoines culturels, y compris dans leur phase d'émergence ;
- le décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels.

c) d'associer les communes et les groupements volontaires à l'action culturelle à développer dans le Sud-Luxembourg ;

d) d'assurer une judicieuse utilisation des moyens culturels et des équipements existants ou à créer, notamment dans le cadre de la politique culturelle, de la Communauté française, de la Province, de la ou des communes concernées ;

e) d'assurer elle-même la gestion ou l'exploitation de tous établissements ou services culturels mis à sa disposition ou créés à son initiative.

A ces fins, l'association pourra posséder tous immeubles ou équipements, exploiter tous services à but culturel, passer toutes conventions utiles avec les pouvoirs publics ou les particuliers, et participer à toutes associations ayant un objet compatible avec le sien. Elle pourra en outre réaliser toute opération attachée directement ou indirectement à son objet.

Article 4 – L'association est constituée pour une durée indéterminée. Elle peut être dissoute à tout moment.

TITRE 2 – Les membres

Article 5 – L'association est composée de personnes physiques ou morales ayant la qualité de membres effectifs et de membres adhérents. Le nombre minimum de membres effectifs ne peut être inférieur à trois.
Seuls les membres effectifs jouissent de la plénitude des droits accordés aux associés par la loi et les présents statuts.

Sont membres effectifs :

- les membres de droit, soit :
  - > les personnes désignées par le Conseil provincial de la Province de Luxembourg
  - > les personnes désignées par le Conseil communal d'Arlon
  - > une personne désignée par le Conseil communal de chaque commune dont le budget supporte des dépenses relatives au fonctionnement de l'association, à raison de minimum 0,13 € par habitant.
  - > les personnes physiques ou morales exerçant une activité particulièrement liée aux objectifs de l'association et acceptées comme telles par le conseil d'administration ;
  - > les représentants des centres culturels locaux reconnus du Sud-Luxembourg et acceptés comme tels par le conseil d'administration.
- sont membres adhérents :
  - > les personnes qui en ont fait la demande et bénéficient des activités de l'association et y participent en se conformant aux conditions des règlements intérieurs.
  - > les membres fondateurs ;
  - > Les membres donateurs ;
  - > Les membres d'honneur, titre décerné par l'assemblée générale ordinaire, sur proposition

du conseil d'administration aux personnes ou collectivités qui rendent des services signalés à l'association ;

> Les observateurs désignés par le Gouvernement et/ou les pouvoirs publics locaux (Province de Luxembourg, Ville d'Arlon)/Le(s) « observateur(s) » est(sont) invité(s) à toutes les réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Article 6 – La qualité de membre effectif ou adhérent se perd :

> par le décès

> par la démission notifiée par lettre, par l'intéressé, au président du conseil d'administration

> par le défaut du paiement des cotisations dues, constaté par l'assemblée générale

> par radiation prononcée par l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers, pour refus d'observer les prescriptions des statuts ou règlements intérieurs ou pour tout autre motif grave, propre à l'associé ou à la personne morale qui l'a délégué

> par retrait du mandat par la personne ou l'autorité qui l'a donné.

Tout membre exposé à la radiation est admis à présenter ses explications oralement ou par écrit devant le conseil d'administration, avant décision de l'assemblée générale.

En cas de cessation de la participation d'un membre agissant en qualité de délégué d'une personne morale, il sera pourvu à son remplacement à l'initiative de celle-ci. Le conseil d'administration ne pourra rejeter la candidature proposée que pour motif sérieux et fondé.
En cas de rejet d'une candidature, il sera tenu d'admettre la suivante, à moins de justifier de l'existence d'une cause de radiation.

Article 7 – Le montant et les modalités de versement des cotisations sont fixés annuellement par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration lors de la discussion et du vote du budget de l'association.
Le maximum de cotisation est fixé à 25 € pour les membres adhérents et à 650 € pour les membres effectifs, les personnes représentant les membres de droit ne versant à ce titre aucune cotisation.

TITRE 3 – L'assemblée générale

Article 8 – L'assemblée générale, composée de tous les membres effectifs, comprend une chambre publique et une chambre privée.
La chambre publique ne peut rassembler plus de la moitié des membres effectifs de l'Assemblée générale.

La chambre publique se compose :

> 2 personnes, au moins, désignées par le Conseil provincial de la Province de Luxembourg

> 8 personnes désignées par le Conseil communal d'Arlon

> 1 représentant minimum par commune du territoire d'implantation désigné par le ou les conseils communaux de la commune

La chambre privée se compose de tous les autres membres effectifs.
L'Assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou, s'il est absent, par le plus ancien des administrateurs présents.
Les membres adhérents sont invités avec voix consultative.

Article 9 – L'assemblée générale est le pouvoir souverain de l'association. Elle possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi ou les présents statuts.
Sont notamment réservées à sa compétence :

> la modification des statuts
> la dissolution volontaire de l'association
> l'approbation des comptes et budgets
> la nomination et la révocation des administrateurs
> la nomination et la révocation des commissaires et la fixation de leur rémunération, dans les cas prévus par la loi
> la décharge à octroyer aux administrateurs et, le cas échéant, aux commissaires
> les exclusions des membres effectifs.

Article 10 – Il doit être tenu au moins une assemblée générale chaque année pour le 15 mars au plus tard.
L'association peut être réunie en assemblée générale extraordinaire à tout moment par décision du conseil d'administration ou à la demande écrite d'un cinquième des membres effectifs au moins.

Article 11 – Les membres sont convoqués aux assemblées générales par courrier, signé par le président ou la personne déléguée à cet effet, adressé huit jours au moins avant l'assemblée.
La convocation contient l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de la réunion.

Article 12 – Toute proposition signée par un vingtième des membres doit être portée à l'ordre du jour.

Article 13 – Tout membre effectif empêché peut se faire représenter par un autre membre effectif, mais chaque membre présent ne peut détenir plus d'une procuration.

Article 14 – Les décisions sont prises à la majorité simple des voix présentes ou représentées, sauf dans le cas où il en est décidé autrement par la loi ou par les présents statuts. En cas de partage, celle du président ou de l'administrateur qui le remplace est prépondérante.

Article 15 – Les décisions de l'assemblée générale sont consignées dans un registre des procès-verbaux signés par le président. Ce registre est conservé au siège social où les membres effectifs peuvent en prendre connaissance.
Toute modification aux statuts doit être déposée au greffe du tribunal du siège de l'association. Il en est de même pour toute nomination, démission ou révocation d'administrateur.

Article 16 – Un registre des membres de l'assemblée générale est conservé au siège social et toute modification à la composition de l'assemblée y est inscrite au plus tard dans le mois qui suit la modification (admission, démission, décès, exclusion). Le registre est signé par une personne habilitée à représenter l'association. Si la liste des membres subit une modification en cours d'année, le conseil d'administration a l'obligation de déposer au Greffe du tribunal de commerce la liste actualisée une fois par an, dans le mois qui suit la date de l'assemblée générale ordinaire.

TITRE 4 – Le conseil d'administration

Article 17 – Le conseil d'administration est composé de 12 membres au moins dont la moitié est désignée parmi les membres de la chambre publique, en application de la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques.

Le nombre d'administrateurs est inférieur au nombre de membres de l'Assemblé générale.

Article 18 - Le mandat des administrateurs prend fin par expiration du terme, décès, démission ou révocation par l'assemblée générale.
En cas de décès ou de démission d'un administrateur, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée dans les trois mois pour pourvoir à son remplacement.
Le mandat des administrateurs prend d'autre part fin par la disparition de la qualité en laquelle ils ont été nommés. Cette disparition est constatée par le conseil d'administration, soit d'office, soit à la demande de tout associé intéressé.
Il peut être pourvu à son remplacement jusqu'à la prochaine assemblée générale par cooptation de la personne ayant été désignée dans la qualité qui avait justifié la nomination du membre sortant.

Toute modification de la composition du conseil d'administration est déposée dans le mois qui suit au greffe du tribunal de commerce pour publication aux Annexes du Moniteur belge ; il en est de même pour tout changement concernant la signature des actes engageant l'association, qu'ils soient de gestion journalière ou autres.

Article 19 – Le conseil d'Administration, lors de sa constitution ou de son renouvellement, choisit parmi ses membres :

> un président
> un ou plusieurs vice-présidents
> un secrétaire
> un trésorier.

Ceux-ci forment le comité de gestion de l'association, avec les autres membres du conseil d'administration éventuellement désignés par celui-ci, sans que le nombre des membres du comité de gestion ne puisse dépasser sept. Le comité de gestion est constitué, en dehors du président, par des membres choisis, pour moitié, parmi les représentants de la chambre publique et, pour moitié, parmi les représentants des autres membres effectifs.

En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par un vice-président ou par le plus ancien des administrateurs présents.

Le comité de gestion est chargé d'assister le directeur dans la gestion journalière.

Article 20 – Le conseil se réunit sur convocation du président ou de la personne déléguée à cet effet, chaque fois que les nécessités de l'association l'exigent ou à la demande d'un administrateur. La convocation est transmise par lettre, fax, courrier électronique ou tout autre moyen de communication.

Article 21 – Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sont exclus de sa compétence les actes réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale.

Article 22 – Le conseil d'administration délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés pour autant qu'il ne soit pas inférieur au tiers des membres du conseil d'administration.
Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.
Chaque membre ne dispose que d'une seule voix. Tout membre empêché peut se faire représenter par un autre membre du conseil, mais chaque membre présent ne peut détenir plus d'une procuration.

Article 23 – Le conseil d'administration peut déléguer, sous sa responsabilité, la gestion journalière de l'association, avec l'usage de la signature afférente à cette gestion à un administrateur-délégué choisi parmi ses membres ou non et dont il fixera les pouvoirs.

Article 24 – Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont intentées ou soutenues au nom de l'association par le président et/ou le délégué à la gestion journalière.

Article 25 – Les actes qui engagent l'association, autres que de gestion journalière, sont signés, à moins d'une délégation spéciale du conseil, par le président et le secrétaire, lesquels n'auront pas à justifier de leurs pouvoirs à l'égard des tiers.

Article 26 – Les administrateurs ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle et ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

TITRE 5 – Le conseil d'orientation

Article 27 – Le conseil d'administration désigne les membres du conseil d'orientation avec voix délibérative, sur avis du personnel d'animation du centre culturel.
Le directeur et le personnel d'animation du centre culturel sont membres du conseil d'orientation avec voix consultative.
Le président du conseil d'orientation siège au conseil d'administration avec voix consultative.

Article 28 – Le conseil d'orientation est composé pour moitié au moins des membres qui ne font ni partie du personnel d'animation, ni du conseil d'administration du centre culturel.

Article 29 – Le conseil d'orientation procède à l'autoévaluation continue du projet d'action culturelle. Il contribue au rapport général d'autoévaluation et participe à l'analyse partagée.
Le conseil d'orientation remet d'initiative ou à la demande du conseil d'administration des avis sur le projet d'action culturelle et sur le développement à moyen et long terme du territoire d'implantation ou, le cas échéant, du territoire de projet en prenant en considération l'analyse partagée.

TITRE – Le personnel

Article 30 - Le conseil d'administration désigne, selon les modalités décrites dans le décret du 21/11/2013, le directeur du Centre culturel.
Il est responsable de la gestion culturelle et administrative, il assume la fonction de délégué à la gestion journalière et est chargé de l'application des décisions du conseil d'administration.
Le directeur siège avec voix consultative à l'assemblée générale, au conseil d'administration, au comité de gestion et au conseil d'orientation.
Le conseil d'administration procède à une évaluation quinquennale du projet d'animation et de gestion du directeur.

Article 31 – Le centre culturel dispose d'une équipe professionnelle chargée de gérer le centre culturel et de mettre en œuvre son projet d'action culturelle, possédant les compétences spécifiques nécessaires à cette fin.

TITRE 7 – Règlement d'ordre intérieur

Article 32 – Un règlement d'ordre intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le présente à l'assemblée générale pour approbation et pour toutes modifications éventuelles.

TITRE 8 – Dispositions financières diverses

Article 33 – Les membres de l'association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. Un jeton de présence peut toutefois être alloué par l'assemblée générale au conseil d'administration, au comité de gestion, au conseil d'orientation et à la commission des comptes.
Le patrimoine de l'association répond seul des engagements contractés en son nom et aucun membre ne peut, en aucun cas, être tenu responsable.

Article 34 – L'exercice social de l'association commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.
Le conseil d'administration établit les comptes de l'année écoulée selon les dispositions prévues par l'article 17 de la loi du 2 mai 2002, et conformément au plan comptable fourni par l'administration du Ministère de la Culture, ainsi que les budgets de l'année suivante et les soumet à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

Article 35 – Le mobilier et le matériel mis à la disposition de l'association par l'Etat ou d'autres collectivités publiques font l'objet d'inventaires contradictoires ; ils sont gérés sous le contrôle de la collectivité propriétaire qui en vérifiera la bonne utilisation et l'entretien.

TITRE 9 – Dissolution et liquidation

Article 36 – Sauf dissolution judiciaire, seule l'assemblée générale peut prononcer la dissolution de l'association conformément à l'article 20 de la loi du 27 juin 1921. Dans ce cas, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs liquidateurs, détermine leurs pouvoirs et leur rémunération éventuelle, et indique l'affectation à donner à l'actif net de l'avoir social.

Article 37 – Dans tous les cas de dissolution volontaire ou judiciaire, après l'apurement des dettes, l'actif net de l'association dissoute sera affecté à une association ayant un but social similaire.

TITRE 10 – Dispositions diverses

Article 38 – Tout ce qui n'est pas explicitement prévu dans les présents statuts est réglé par la loi du 27 juin 1921, modifiée par la loi du 2 mai 2002, régissant les associations sans but lucratif.

2. Plans des bâtiments de la MCA

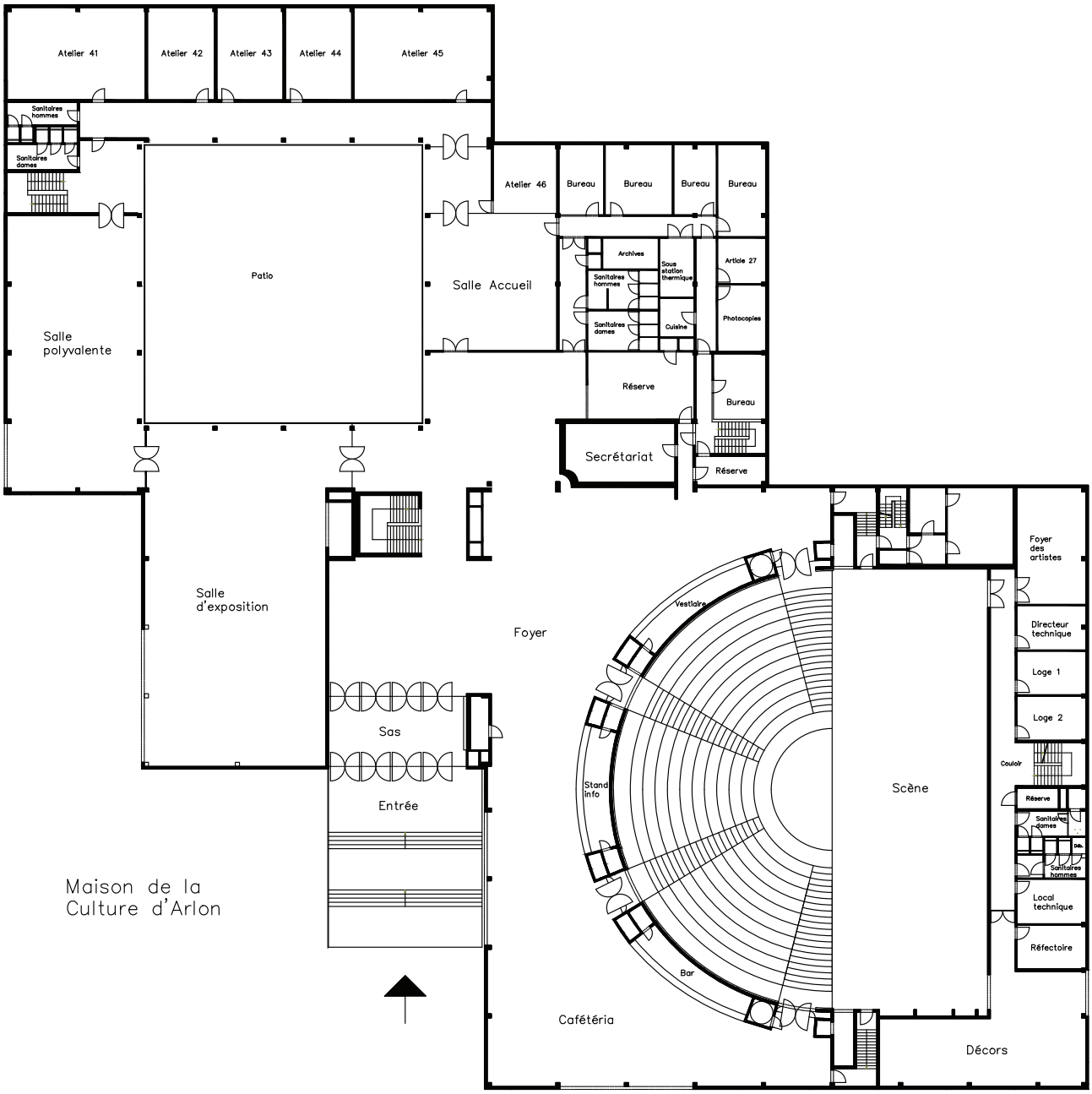

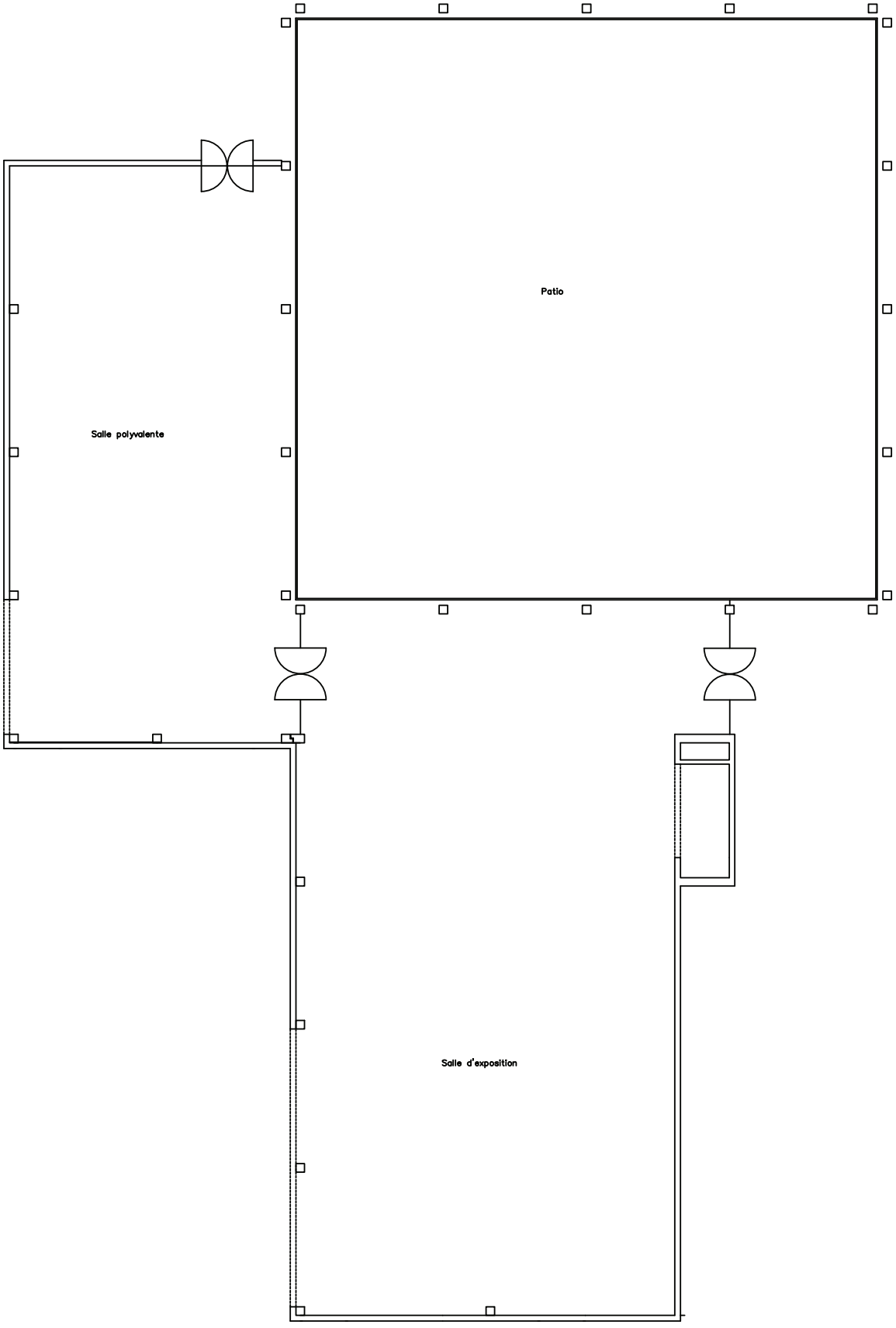
Patio
Salle polyvalente
Salle d'exposition

La Maison de la Culture entre dans ses mu

Le bourgmestre Jean Goffinet laisse éclater sa joie quand Marie-Claire Clausse confie qu'elle n'osait plus croire à la réalisation du rêve...

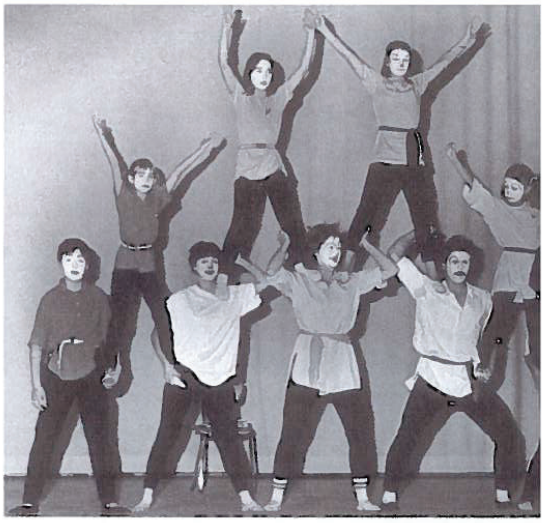

Démonstration par l'école du cirque d'Arlon.

Les animateurs, employés et techniciens de la Maison de la

Vendredi 19 septembre 1986.

Ce n'était pas encore l'inauguration officielle, mais la Maison de la Culture du Sud-Luxembourg vient de vivre un grand moment de son histoire avec l'ouverture de la saison 1986-87, dans ses locaux enfin achevés.

La directrice Marie-Claire Clausse confie qu'elle a failli ne plus croire à la réalisation du rêve et à l'arrivée de cette journée. «*Quand on accueille ses amis, on le fait avec des fleurs. C'est pourquoi aujourd'hui nous avons rassemblé ici pas moins de 9.850 fleurs et plantes...*», dit-elle. Deux cents invités peuvent alors visiter à loisir un merveilleux salon d'art floral mis sur pied par le service des travaux de la Ville d'Arlon, avec le concours de l'ONDAH et de nombreuses firmes, écoles et institutions diverses.

Le bourgmestre Jean Goffinet dit sa vive satisfaction de voir aboutir un projet qui a suscité tant de controverses en presque vingt ans : «*L'essentiel est maintenant que cette construction soit là. Elle deviendra un temple de la culture, de la beauté et de la réflexion dans une province en pleine effervescence culturelle, une merveilleuse terre de vacances, mais aussi une terre en marche, pleine d'avenir et d'espoir.*»

La construction de la Maison de la Culture fut décidée par le conseil communal en 1967, sous le mayorat de Charles Simon. L'estimation était de 40 millions de francs, subsidiés à 60 % par l'Etat. En 1970, l'adjudication du gros œuvre se montait à 76,5 millions. Finalement, avec les abords et les équipements, on allait atteindre 250 millions, une charge beaucoup trop lourde pour la Ville. En 1978, le 1er échevin Fernand Asselborn négocia la reprise des bâtiments par la Province. Les travaux, qui avaient été interrompus, purent reprendre en 1980 après la signature de l'acte de cession.

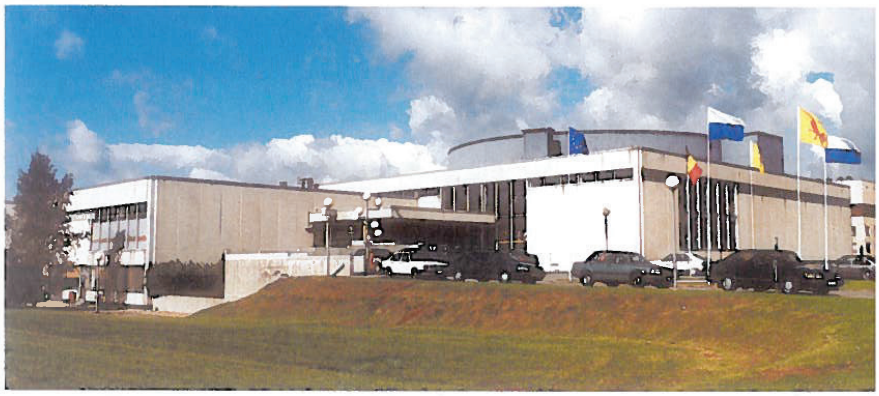

104

Trimestriel n°104
mars • avril • mai 2013

Rédaction
Sarah Dasnoy, Valérie Dutron, Grégory Godard, Marie Hainaut, Jacques Herbet, Fernand Houdart, Pierrot Julien, Marianne Leclerc, Robin Lucas, Jean-Christophe Mazzarini et Mélissa Piret.

Secrétariat
Grégory Godard, Marie-Claire Grandjean et Pascal Gratia

Heures d'ouverture
La Maison de la Culture d'Arlon est ouverte au public :
➔ les lundis de 14h à 18h
➔ du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 18h
➔ une heure avant le début de chaque spectacle.

Maison de la Culture d'Arlon
Parc des Expositions 1
B - 6700 Arlon
Tél.: (0)63 24 58 50
info@maison-culture-arlon.be
www.maison-culture-arlon.be
Compte bancaire :
IBAN : BE69 7512 0306 3678
BIC : AXABBE22
Axa Banque, Grand-Rue 3,
B-6700 Arlon

article 27
culture.be
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Rétro

Flashback. En 1977, Renaud débarquait du train en gare d'Arlon. Avec sa guitare et un musicien, son accordéoniste. L'époque n'était pas à l'inflation des entourages. Les régies se faisaient avec les bonnes volontés locales, dans des lieux sous-équipés. C'était à l'ISMA. On ne se doutait pas que Marie-Claire Clausse invitait un futur très grand de la chanson française, un poète engagé et sans concession, aux antipodes du portrait roublard de M. Perreaux qui reflétait dans Arlon-Carrefour l'opinion d'une bourgeoisie compassée. Le temps lui a donné tort et quand, en 1999 et en 2000, lors de sa tournée thérapeutique, Renaud faisait deux fois "sold out" à la Maison de la Culture, c'étaient des journalistes "supporters" et enthousiastes qui annonçaient l'événement. "Times are changing". Renaud cristallisait dans la région la demande d'un élan novateur dans l'expression qui trouvait écho auprès d'une génération en révolte et suscitait l'ire parfois violente de la part des "autres".
Laisse béton.

RENAUD : un beau cabot !

S'attaquer à l'idole Renaud est aussi périlleux que manipuler de la nytro-glycérine. C'est vrai qu'il a du charme, le gaillard, de la présence. Puis, davantage dans le registre de l'accordéon que celui de la guitare, il chante si bien le populaire. Il vit un monde jeune où la moto est reine, où le copinage est roi, où l'on est gentiment révolutionnaire, prêt à tout abattre sans rien renverser. Un monde aussi où l'on est incroyablement romantique, tellement imaginatif et tellement seul que l'on se constitue « une bande » à soi tout seul, où l'on est à la fois chef et sous-fifre, où l'on se réprimande même pour ne pas dire « s'eng... ». Car le vocabulaire anti-bourgeois est de rigueur. Je ne suis pas sûr qu'un tel langage honore le bon peuple, mais après tout, les mots ne sont-ils pas que des mots, chargés davantage de traditions que de réalités. Et puis, dans ce monde, il s'ennuie comme tout bon romantique : « J'irais plus dans vos « boum » ; elles sont tristes à pleurer ». C'est du Céline édulcoré. On y a aussi du cœur : « on est un être humain, même si l'on est truand ». Enfin, comme Renaud trouve le football belge admirable, qu'il réserve ses plus mauvaises plaisanteries pour les Suisses, on aurait grand tort de se fâcher.

Mais il est « ficelard » le Renaud : il nous fait marcher. Sa Défense, son Paris « grande banlieue des bicots », l'asphalte bleue : ce sont des images qui ont été tellement resservies qu'elles sont réchauffées. On peut s'interroger lorsqu'il « descendrait » un para d'Indochine plutôt qu'un « braqueur ». Et lorsque des citoyens réclament l'ordre et la protection de leur personne comme de leurs biens, ce : ne sont pas pour autant des charognards. Moi aussi, peut-être « j'aurai la connerie humaine comme oraison funèbre », mais ce n'est pas une raison, tout comme dans « Phénoménal Football » pour récupérer cette connerie, pour la flatter dans ses bas instincts et pour en retirer le maximum de pognon. Ah, si le gars Renaud faisait don de ses cachets aux paumés de la zone !

Oui, il est cabotin le Renaud. Il trouve toujours une fille à faire pleurer, un drapeau d'idéalisme et de sentimentalisme à faire flotter. Comme il a de belles dents, qu'il mord bien et fort, c'est aussi un beau cabot !

M. PERREAUX.

4. L'historique des centres culturels (FWB)

cf. *http://www.centresculturels.cfwb.be/index.php?id=6582#.XAFH81FO9ok.email*

Un peu d'histoire

L'histoire du secteur des Centres culturels, depuis ses origines jusqu'à nos jours, peut être divisée en 3 périodes successives liées à un cadre légal spécifique :

1. Aux origines du secteur
2. Le Décret du 28 juillet 1992
3. Des fondements de la réforme à l'entrée en vigueur du Décret du 21 novembre 2013

1. Aux origines du secteur

Le lancement d'une politique des Centres culturels fut le premier acte du jeune Ministère de la Culture française dans son plan quinquennal de politique culturelle en 1968 (plan Wigny). Le plan prévoyait la création de 7 Maisons de la Culture et de 20 Centres culturels régionaux. Le maillage devait être complété, au niveau communal, par des Foyers culture

Le 5 août 1970, un arrêté royal fixe les conditions de reconnaissance et de subvention des Maisons de la culture et des Foyers culturels. A l'intersection du modèle des Maisons de la culture, lancées par Malraux en France, et de l'expérience qui visait à l'époque à transformer certaines Maisons de jeunes en lieux ouverts sur toute la population d'une localité, l'arrêté est imprégné d'une nouvelle conception de la culture, héritée de mai 68, dont l'enjeu est davantage la participation et l'expression individuelle et collective (la démocratie culturelle) que l'accès aux œuvres du patrimoine (la démocratisation de la culture).

Sous l'appellation générique de « Centres culturels », l'arrêté distingue Maisons de la culture et Foyers culturels, attribuant aux premières principalement un rôle de production et de diffusion culturelle et aux seconds celui d'animation culturelle. Le modèle d'organisation démocratique proposé, innovant, est celui d'une gestion conjointe et pluraliste par les représentants des pouvoirs publics et ceux de l'associatif local : la vie associative représente la société civile et possède la légitimité pour partager la gestion des politiques culturelles avec les pouvoirs publics. Ce modèle demeure unique, à l'échelle européenne.

Le développement du secteur (stimulé par des personnalités comme Henry Ingberg et Thérèse Mangot), est rapide. En 1987, on compte 60 Centres culturels reconnus. L'ambition est alors que chaque Commune ait son foyer culturel.

Parallèlement, la fonction des Centres culturels comme réseau de diffusion des arts vivants en Communauté française s'intensifie, et la réflexion sur le rôle potentiel des Centres culturels comme lieux de création artistique (fonction absente de l'arrêté de 1970) s'amorce. L'intégration des théâtres communaux au sein des Maisons de la culture puis des Centres culturels régionaux est encouragée par le Ministère.

> Le secteur des Centres culturels a 40 ans in La Plume du Coq n°81, septembre 2010, pp.50-51.

2. Le Décret du 28 juillet 1992

Après 20 années d'application de l'arrêté royal du 5 août 1970, le cadre légal du secteur demande à être revu.

Le Décret du 28 juillet 1992 hérite de certains principes institués par l'arrêté royal du 5 août 1970 :

- les principes de démocratisation de la culture et de démocratie culturelle

- la cogestion entre les pouvoirs publics associés et les associations au sein des instances du Centre culturel. La représentation des pouvoirs publics au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration des Centres culturels est précisée à travers l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22-07-1996.

Le Décret contribue à préciser la finalité des Centres culturels : le développement socioculturel d'un territoire. Dans l'article 3 du Décret, on peut lire : « Par développement socioculturel, il faut entendre l'ensemble des activités […] » d'expression, de création et de communication, d'information, de mise en valeur du patrimoine, services aux personnes et associations.

Le Décret du 28 juillet 1992 instaure l'obligation de parité dans le cofinancement entre la Communauté française et les pouvoirs publics associés (Communes, Provinces et Cocof) ; il transforme également les Foyers culturels et Maisons de la culture respectivement en Centres culturels locaux et régionaux. Les missions confiées aux uns et aux autres sont résolument polyvalentes, elles vont du soutien à la vie associative à la diffusion artistique, en passant par l'éducation permanente, la création et la créativité. Les anciennes Maisons de la culture voient cependant leur définition sensiblement modifiée par l'introduction de la notion de coordination régionale et de développement de leur action sur un territoire transcommunal (arrondissements). Cette nouvelle mission régionale ne correspond pas toujours à la réalité des anciennes Maisons de la culture qui assumaient jusqu'alors un rôle d'attraction et de rayonnement depuis leur position métropolitaine. Cette difficulté à assumer la mission de développement culturel régional justifiera notamment le déploiement par la Communauté française de dispositifs complémentaires expérimentaux tels que contrats-culture, contrats de pays et agences. Le Décret classe les Centres culturels régionaux et locaux en catégories. L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1996 lie au régime de catégories un certain palier de subventionnement dont la reconnaissance est liée à un certain volume d'activités précisé dans la grille de critères pour le classement des Centres culturels dite « grille Mangot ». Il est important de rappeler que l'annexe de la grille précisait alors : « Les critères de la présente grille ne sont pas à envisager de façon autonome, ils sont à interpréter comme des indicateurs de « niveau ». Ils doivent être croisés et pris en compte globalement pour évaluer un projet de développement culturel de la population dans un territoire. »

Un décret du 10 avril 1995 viendra modifier le décret du 27 juillet 1992 afin d'instaurer le mécanisme des contrats-programmes comme outil de gestion des politiques publiques concertées des centres culturels. Le modèle-type des contrats-programmes des Centres culturels est alors fixé par l'AGCF du 15-05-1995.

3. Des fondements de la réforme à l'entrée en vigueur du Décret du 21 novembre 2013

Deux décennies plus tard, le paysage culturel s'est profondément densifié et transformé, tout comme l'environnement institutionnel, social et économique.

Envisagée dès 2002 par le Ministre de la Culture, Rudy Demotte, la nécessité d'une actualisation du décret du 28 juillet 1992 s'est véritablement imposée en 2006 lorsque, dans le cadre d'une auto-évaluation des Centres culturels, l'Inspection générale de la Culture établit le constat de la très grande diversité de valeurs et de projets au sein du secteur des Centres culturels et de la disparition d'un cadre référentiel commun. En 2008, un audit de la Cour des Comptes épingle l'incapacité du Décret de 1992 à répondre aux réalités du secteur et à objectiver son financement. En mars 2009, la Ministre Fadila Laanan dépose une note d'orientation pour la mise en chantier de la révision du décret. Les objectifs de la réforme sont les suivants :

- Refonder un référentiel commun à tous les Centres culturels, tout en identifiant la spécificité de leur démarche ;
- Eclairer la finalité des Centres culturels, qui reposait sur des notions équivoques telles le « développement culturel » ;
- Sortir de l'addition des missions et du système de classement en catégories, indifférents à l'environnement d'implantation des Centres culturels ; ré-ancrer les Centres dans leur territoire;
- Encourager les partenariats et favoriser les complémentarités avec les opérateurs culturels actifs sur le territoire ;
- Prendre en compte la diversité du secteur, tout en interrogeant la pertinence, l'opportunité et la cohérence du développement d'actions spécifiques par les Centres culturels ; favoriser la mise en réseau de ces spécialisations ;
- Augmenter la cohérence des politiques culturelles sectorielles en défendant la transversalité et la prise en compte des actions des Centres culturels relevant des principes généraux des secteurs artistiques et culturels ;
- Etendre le maillage territorial des Centres culturels de manière raisonnée ;
- Objectiver davantage le financement du secteur.

Le chantier de révision du décret est alors amorcé. Il est mené par un groupe de travail rassemblant les différents acteurs du secteur (Cabinet, Administration, membres de la Commission des centres culturels, directeurs de Centres culturels, organisations fédératives du secteur) qui prend son essor en 2011. Le fruit de ses travaux, bien qu'orienté vers une action « sectorielle », ouvre des perspectives nouvelles pour l'ensemble des politiques culturelles.

Le Décret du 21 novembre 2013 et son arrêté d'exécution du 24 avril 2014 préservent les fondamentaux des Centres culturels :

- Le modèle de cogestion entre l'associatif local et les pouvoirs publics compétents pour la Culture à différents niveaux : le local et le provincial
- Les 4 grands principes qui président au modèle des Centres culturels – les « 4P » – constituent toujours les axes moteurs de leur métier : la parité, qui s'applique à la gestion mais également au financement (depuis 1992), la participation des populations à la définition et à la gestion du projet culturel, le pluralisme : à travers la représentation des tendances politiques au sein

des instances de gestion et de décision (respect du pacte culturel) ; mais aussi la diversité des groupes sociaux, la diversité culturelle à travers la participation du monde associatif et la polyvalence de l'action des Centres culturels, qui peut se décliner dans tous les champs artistiques et culturels.

La finalité des Centres culturels demeure le développement culturel territorial mais cette notion évolue en étant redéfinie à l'aune de la progression de l'exercice effectif du droit à la culture par les populations, tant au plan individuel que collectif, et de la réduction des inégalités dans cet exercice. Les droits culturels ainsi que les capacités et les pratiques culturelles deviennent à la fois le moteur et le référentiel d'analyse et d'évaluation de l'action des Centres culturels. Les missions d'animation socioculturelle, de démocratisation de la culture et de démocratie culturelle des Centres culturels sont désormais orientées autour de la mise en œuvre des conditions de l'exercice effectif du droit à la culture par les populations d'un territoire.

> Lire à ce propos : OPC, Le "droit à la culture & la législation relative aux centres culturels", Repères, n°1 (mai 2012). ROMAINVILLE Céline, OPC, Les droits culturels : un nouveau référentiel pour les Centres culturels ?, novembre 2011.

Les Centres culturels sont amenés à fonder leur projet au départ d'une analyse partagée en portant le regard sur leur territoire, ses ressources, ses habitants. Le nouveau décret affirme une démarche commune à l'ensemble des Centres culturels qui permet de formuler les lignes de force de leur action à partir d'une analyse partagée du territoire.

Par ailleurs, la notion de territoire évolue aussi. Dans l'ancien décret, le territoire de référence des Centres culturels locaux était la commune ; celui des centres culturels régionaux, l'arrondissement. Le présent décret renforce l'ancrage local, en définissant comme territoire d'implantation pour tous les centres culturels, le territoire contractuel déterminé par les frontières des collectivités publiques locales associées (une ou plusieurs communes). Mais ce territoire d'implantation ne limite pas l'action des Centres culturels ; les territoires de projet ou territoires d'actions transgressent en effet les limites géographiques, politiques et administratives.

Par ailleurs, le dispositif vise une extension du maillage des Centres culturels :

- Si le moratoire sur les nouvelles reconnaissances, en vigueur depuis 2006, est levé, les nouvelles reconnaissances doivent se réaliser de manière raisonnée : une étape préalable d'examen d'opportunité est imposée, la demande de principe.
- En outre, les Centres culturels non reconnus dans le décret de 1992 sont tenus de lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès des communes adjacentes ou avoisinantes qui ne disposent pas sur leur territoire d'un Centre culturel reconnu, afin de favoriser l'association de plusieurs communes au sein d'un centre culturel.
- L'association de collectivités publiques locales supplémentaires, c'est-à-dire l'extension du « territoire d'implantation » des Centres culturels au-delà d'une seule commune, est encouragée et financée.
- Enfin, les coopérations et mises en réseaux de Centres culturels sont également encouragées et financées.

Les modalités de reconnaissance et dispositifs de subventionnement y afférent sont profondément réformées : la distinction entre centre Culturel local et Centre culturel régional n'est plus d'application et le système de classement en catégories est aboli.
La Fédération reconnaît dorénavant l'action culturelle des Centres culturels. Cette action culturelle est définie par une démarche et non une addition de missions ; le contenu, lui, est libre.

Par-delà l'action culturelle générale, le décret instaure une pluralité de niveaux de reconnaissance : les actions culturelles intensifiées qui correspondent aux Centres culturels de référence, les actions culturelles spécialisées dans un domaine ou une fonction culturelle, comme la diffusion des arts de la scène.

Des balises sont posées pour les différents types de reconnaissance auxquels correspondent des niveaux de subvention.

5. Extrait Ensuite *: les débuts du site internet*

Un nouveau site : découverte et mode d'emploi

Depuis la rentrée de septembre, la Maison de la Culture a mis en service un nouveau site internet à la même adresse que le précédent: www.maison-culture-arlon.be. Conçu par Marie Hainaut pour la partie contenu et graphique, et par Cyber-Web pour le côté technique, le nouveau site entend vous proposer une information plus détaillée et plus réactive sur l'ensemble des activités de la Maison. Prêts pour la visite?

1. Page d'accueil

Dès le clic sur l'adresse www.maison-culture-arlon.be, vous arrivez sur la page d'accueil :

en haut à gauche, on trouve l'identité MCA, l'agenda en accès immédiat et la touche de recherche.

en haut, au centre, des visuels qui changent sous lesquels se situent 7 touches colorées. Chaque touche donne accès à une série d'activités avec une couleur qui marque l'activité : bordeau pour les expositions, violet pour les spectacles, vert pour les ateliers, etc.

un clic sur le visuel supérieur vous ramène à cette page d'accueil.

Le déroulant central présente les activités à venir. Il donne également des informations utiles : spectacles complets, etc.

2. Navigation

Lorsqu'on actionne la touche **Spectacles**, on arrive à un déroulant chronologique où un clic sur **En savoir plus** ouvre la page détaillée du spectacle avec compléments multimédia éventuels.

A gauche, des thèmes précis donnent directement accès à des genres de spectacles : cirque, humour, etc.

Cette logique de navigation vaut pour chacune des 7 touches : *Spectacles, Scolaire, Expositions, Atelier, En région, Initiatives et Info.*

La page **Info** regroupe tous les renseignements pratiques : c'est ici que vous trouverez notre adresse, comment nous situer, les heures d'ouverture, des documents téléchargeables, un lien vers facebook, et, dans les sous-menus à gauche, comment réserver et payer, la fiche technique de la salle, l'inscription à notre newsletter et les liens vers nos partenaires.

3. Newsletter

Depuis le mois de septembre, la Maison de la Culture s'est dotée d'une newsletter mensuelle. A la fois courte, visuelle et synthétique, elle offre un aperçu complet de nos activités à venir. Vous ne la recevez pas encore? N'hésitez pas à vous y inscrire via notre site web!

6. PV des réunions du Conseil d'Administration, du Bureau et de l'Assemblée Générale

P.V. du Conseil d'Administration du 27/11/2017

Présents : Mmes K. BUYL-DE BEIR, G.GOELFF, Fr.MORIS, St. SAUCEZ, F. THIRY,
M. WILLEMS, M-L. Doppagne
MM R. BIREN, G. BEHIN, B. DAXHELET, G. DE DECKER, Ph. GREISCH,
P. HENDRICKS, Ph. HEYNEN, E. INCOUL, G. MEDINGER, D. PERARD,
N. SCHEFFLER, M-Th. SPROCKEELS, F. Houdart

Représentés : Mr J-M. HENRION

Excusés : Mme S. LEVEQUE
Mr D.FELLER

Invités : Mmes Hélène GODARD, animatrice à la MCA et Cécile PAUL, formatrice au CESEP
Mr P-H. GOFFINET

En ouverture de séance, le Président, Georges Medinger, tient à rendre hommage à Norbert Poinsart, son prédécesseur à la Présidence de la Maison de la Culture, décédé le 29 octobre.
C'est à la suite du décès de Jean Goffinet en mai 1995, et sur proposition de la Ville d'Arlon que Norbert Poinsart, alors échevin de la Culture, a été élu Président et ce jusqu'en mars 2001, date du changement de majorité au niveau de la Ville d'Arlon.
Après qu'il ait démissionné de ses fonctions de Conseiller communal, notre Assemblée générale a acté sa démission de son poste d'Administrateur (représentant de la Ville d'Arlon) en mars 2002, poste qu'il occupait déjà en mai 1978.

En plus de son attachement à la défense de la Maison de la Culture, nous garderons de lui le souvenir d'un homme profondément souriant, humain, social.

Les membres du Conseil d'Administration observent une minute de silence en sa mémoire.

1) Approbation du P.V. de la réunion du C.A. du 31/08/2017

Le P.V. de la réunion du Conseil d'Administration du 6 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.
La convocation et la réunion ayant eu lieu pendant ses vacances, Katharina Buyl précise qu'elle n'a pu se faire excuser.

2) Modalités d'entrée dans le nouveau décret des Centres culturels

Voir annexe ci-jointe rédigée par Hélène Godard.

3) Divers

////

La séance est levée à 21h00

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 27 novembre 2017

Point 2 de l'ordre du jour

Invitée : Cécile Paul, formatrice CESEP, asbl qui forme les travailleurs, les Conseils d'Administration (CA) et les équipes qui travaillent dans le domaine associatif.
But de sa présence :

- Accompagner le CA et l'équipe d'animation dans leur réflexion vers la demande de reconnaissance et expliquer les exigences du décret.
- Réexpliquer les bases, les différentes options possibles et leurs avantages/inconvénients, envisager les délais et les décisions à prendre.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DES CENTRES CULTURELS

➔ Plusieurs possibilités de reconnaissance.

1. La demande de base : l'action culturelle générale

L'action culturelle générale vise le développement culturel d'un territoire, dans une démarche d'éducation permanente et une perspective de démocratisation culturelle, de démocratie culturelle et de médiation culturelle[1].

C'est la demande qui concerne tous les centres culturels de la Fédération Wallonie Bruxelles.
Pour prétendre à la reconnaissance de base, les instances du CC passent par plusieurs étapes :

- **l'autoévaluation**

Retour, avec différents outils, sur le travail qui a été réalisé depuis la signature de l'ancien Contrat-Programme (CP) et à partir des missions et des engagements fixés dans ce CP. Depuis 2009, repérer les réussites, les échecs, ce que les instances veulent maintenir ou non, améliorer, etc.
Avec qui? En équipe, avec le soutien et les remarques du Conseil d'Orientation (qui remplace le Conseil Culturel), avec l'approbation du CA.
L'équipe d'animation s'est réunie plusieurs fois autour de grilles d'évaluation afin de faire émerger en équipe la matière qui sera valorisée dans l'autoévaluation. Un premier document a été produit et approuvé par l'inspectrice f.f. moyennant quelques approfondissements. L'équipe la modifie en ce moment.

- **l'analyse partagée**

Via des animations diverses, la récolte de données froides (statistiques, chiffres, rapports divers, etc.) et chaudes (retours de la population, etc.), le CC recueille les points de vue des acteurs du territoire, des partenaires culturels, de la population sur la culture à Arlon, la place du CC et le futur à envisager.

- **les enjeux**

au départ des conclusions tirées dans l'autoévaluation et l'analyse partagée, le CC identifie des enjeux sur lesquels il aurait envie de travailler durant le prochain CP. Des hypothèses d'enjeux émergeront en équipe, hypothèses qui seront soumises à réflexion et à discussion en CO et en CA. Le CA validera le choix final en choisissant deux ou trois enjeux. Les enjeux incitent les CC à aller vers des projets

[1] Décret 2013 des Centres culturels, FWB, p.3.

novateurs, à insuffler un nouveau souffle sans que ce dernier ne soit diamétralement opposé au précédent CP.

- **Le plan d'action**

À partir des enjeux sélectionnés, le CC construira un plan d'action (CP) et les opérations culturelles qu'il entend mettre en place pour suivre ce plan d'action. Il s'agit d'une mise en mot concrète des futures actions globales, du travail envisagé à partir des enjeux.

➔ L'ensemble des choix et le projet politique sont validés par le CA (et par l'assemblée générale (AG) si le CC le désire). Une fois le projet politique validé, l'équipe imagine plus concrètement les actions à mettre en place pour le respecter. Le CC s'engage pour une durée minimale de 6 années.

- **Les instances**

L'Assemblée générale, le Conseil d'Administration, le Comité de Gestion (facultatif), le Conseil d'Orientation, l'observateur du Gouvernement et le personnel.

Nouveauté : le Conseil d'Orientation (CO)

Instance d'avis composé de personnes qui désirent s'investir dans le projet culturel de la MCA et qui accompagne l'équipe dans les directions à suivre. Une vingtaine de personnes compose actuellement le CO laboratoire. Choix a été fait de composer un CO le plus divers possible avec des citoyens de tous âges, de toutes professions, de tous intérêts, de tous milieux.

➔ L'ensemble du travail est réalisé par l'équipe, le CA, le CO. L'équipe ne décide pas seule des enjeux politiques, mais amène des propositions. Dès lors, au moins 4 réunions du CA seront nécessaires pour accompagner l'équipe, pour prendre des décisions, pour clarifier les priorités d'enjeux et le plan d'action, etc. L'équipe décortique la matière, propose différents plans et revient en CA, lieu où les décisions vont être prises, où les stratégies politiques vont être envisagées.

Ce travail nécessite de fixer un rétroplanning en fonction de la date d'entrée de la demande de reconnaissance.

Sur base des discussions entre Cécile Paul et les administrateurs sur la charge de travail que représente cette demande de reconnaissance, décision a été prise de déposer la demande en décembre 2018.

2. Les demandes complémentaires

La MCA souhaite demander plusieurs reconnaissances, chacune nécessitant de remplir un dossier.

1 demande pour l'action culturelle générale (point 1).

Plafonnée à 100.000€. Actuellement, la MCA reçoit bien davantage, d'où l'importance de combiner les différentes reconnaissances afin d'atteindre un subventionnement équivalent à celui que le CC reçoit jusqu'à fin 2018.

1 demande pour l'intensification: (max 400.000€, à justifier)

L'action culturelle est intensifiée notamment par l'ampleur du projet d'action culturelle, l'approfondissement de la participation des populations ou la diversification et la consolidation des actions et des partenariats avec les opérateurs culturels sur un territoire de projet[2].

Cette demande de reconnaissance nécessite d'élargir l'autoévaluation et l'analyse partagée au territoire de projet plus vaste que le CC souhaite couvrir. Interroger les communes qui n'ont pas de CC ou avec lesquelles la MCA travaille déjà, les partenaires larges… Le CC ne peut plus se contenter de dire qu'il

[2] idem, p.4.

va proposer telle ou telle action sur un territoire élargi. Il doit prouver qu'il existe un accord, des liens avec les acteurs du territoire élargi, etc.
Un argument que nous pourrions mettre en avant est qu'il y a peu d'offres culturelles sur notre territoire.

1 demande d'action culturelle spécialisée dans les arts de la scène: (max 400.000€, à justifier)

L'action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène vise la diffusion de la création professionnelle dans le secteur des arts de la scène et la circulation des œuvres entre les centres culturels dont l'action culturelle est reconnue[3].

A chaque demande de reconnaissance, le CC ajoute une corde à son arc. Une activité qui vient en argument d'une demande ne peut être utilisée pour une autre demande. Par exemple, la diffusion utilisée pour la spécialisation arts de la scène ne pourra être un argument d'intensification.
La diffusion peut nourrir nos opérations culturelles (projets plus amples) – exemple : développement d'une action globale autour du spectacle *Un homme debout* : expositions, ciné-débat, séances scolaires, etc.).

1 demande de spécialisation autre (montant complémentaire arrêté par le Gouvernement).

La ou les actions culturelles spécialisées portent sur le développement d'une fonction culturelle ou d'une démarche artistique et socioculturelle[4].

1 demande pour le Centre d'Expression et de Créativité?

La demande pour le CEC sera introduite en février et directement dans le secteur des CEC. Le CEC de la MCA restera un des outils principaux de mise en œuvre de la politique de créativité et d'expression individuelle et collective.

➔ Le CC évalue un montant pour chaque demande supplémentaire pour viser un équilibre financier. L'action culturelle générale et l'intensification sont analysées par le secteur des CC; la spécialisation des arts de la scène et les autres spécialisations sont analysées par les secteurs culturels dont elles dépendent (exemple : Créativité ➔ secteur des CEC).
Le CESEP conseille d'entrer la demande de reconnaissance accompagné des montants que le CC espère idéalement (et réalistement) obtenir, les opérations culturelles que ces montants permettraient. Après, au regard des moyens disponibles, l'équipe mettra en place des projets. Ce fonctionnement a l'avantage de dégager une marge de manœuvre, de négociation entre ce qui est réellement financé en 2021 et ce qui pourra être financé par la suite.

LA SUITE

Une journée de travail est prévue le 11 décembre avec l'équipe d'animation, accompagnée par le CESEP. Cette journée sera l'occasion de fixer les étapes à suivre, un rétroplanning et de prévoir les moments idéaux pour fixer les prochaines réunions du CA, les étapes de travail.
Chaque étape de travail sera décortiquée en équipe, soumise à réflexion en CO et en CA puis approuvée par le CA. Une étape approuvée, l'équipe passe à la suivante.
Pour répondre aux questions de stratégie politique, il est important de prévoir une rencontre entre le CA et l'inspection et d'installer un suivi avec l'inspection pour avancer.

[3] idem., p.5.
[4] Idem., p.4.

P.V. du Conseil d'Administration du 12/03/2018

Présents : Mmes K. BUYL-DE BEIR, G.GOELFF, Fr.MORIS, Fr.THIRY,
M. WILLEMS, M-L. Doppagne
MM G.BEHIN, G. DE DECKER, Ph. GREISCH , X. KROELL,
J-L. LEVELING, H. MANIGART, G. MEDINGER, D. PERARD,
N. SCHEFFLER, F. Houdart

Représentés : MM B. DAXHELET, D. FELLER, P. HENDRICKS

Excusés : Mme St. SAUCEZ
Mr J-M. HENRION

Invité : Mr P-H. GOFFINET

1) Approbation du P.V. de la réunion du C.A. du 27/11/2017

Le P.V. du Conseil d'Administration du 27/11/2017 est approuvé à l'unanimité.

2) Modalités d'entrée dans le nouveau décret des Centres culturels

Le Président rappelle les modalités d'entrée dans le nouveau décret et les échéances à respecter.
- Le dossier devra être terminé pour novembre 2018, les dernières semaines de 2018 seront consacrées aux validations et aux signatures par le Conseil d'Administration et les Pouvoirs publics.

- De février à novembre, il y a trois grosses périodes à planifier :
. **l'autoévaluation (AE) et l'analyse partagée (AP)** : à clôturer pour mai-juin.
Pour le 1er avril, l'équipe de la Maison de la Culture remettra les synthèses écrites de l'AE et de l'AP qui serviront de base de travail au CO, associé notamment pour donner une dimension participative à la définition des enjeux.
Une invitation sera également lancée aux membres du Conseil d'Administration intéressés de participer à l'élaboration de ces 2 premières étapes de travail (AE et AP).
. **demande de spécialisation en arts de la scène** : à développer une fois que le travail sur l'AE et l'AP sera plus clair, et ce afin que les liens puissent être construits entre les différentes parties du dossier.

Le Conseil d'Administration devrait se réunir au plus tard en mai pour les premières discussions et en juin pour valider les enjeux.

Une fois les enjeux validés par le CA, le travail sur les opérations culturelles pourra commencer (juin 2018).

Parallèlement à ce travail et pour fin juin, nous devons :
- aborder la partie institutionnelle notamment les mises en conformité (chapitre 10 du décret) :
    - des organes de gestion (CA-AG) et d'avis (CO)
    - des statuts et
- rencontrer les pouvoirs publics locaux afin de négocier des accords sur les subsides, les partenariats, mise à dispositions d'infrastructures, de personnel,….
- aller à la rencontre des autres communes et partenaires pour envisager **l'intensification** du territoire (qui pourrait déboucher sur un subventionnement complémentaire).

De septembre à novembre, travail de rédaction du dossier de reconnaissance :
- Reconnaissance de base
- Spécialisation en arts de la scène
- Intensification du territoire
- Budget prévisionnel et stratégie financière.

Fin novembre :

- Réunion du CO pour dernières discussions et approbation
- Réunion du CA pour validation
- Demande de signature des Pouvoirs publics.

Hélène Godard prendra part aux 3 journées de formation prévues (18, 25 mai et 1er juin) pour l'écriture de ce prochain contrat-programme, avec un second membre de l'équipe de la Maison de la Culture et un (des) membre(s) du C.A. qui le souhaiterai(en)t.

Les Administrateurs s'interrogent sur l'intérêt réel de partenariat avec des communes de la région. Une « intensification du territoire » va-t-elle réellement déboucher sur des subventions supplémentaires ? L'initiative d'une telle démarche n'est-elle pas plutôt du ressort du politique que du Conseil d'Administration de la Maison de la Culture ?
Pour faire valoir « l'intensification du territoire », Philippe Greisch estime qu'il faut trouver un consensus politique dans le Sud de la Province, - consensus qui dépasse l'action du Conseil d'Administration – et qui aurait pour objectif le développement culturel sur l'ensemble du territoire, indépendamment de tout « protectionnisme ».

Fernand Houdart précise que ce genre de collaboration entraîne une surcharge de travail et d'énergie que l'équipe actuelle ne peut supporter sans moyens nouveaux.

Georges Behin reconnaît qu'il ne sera pas facile de coaliser les communes autour d'un projet…, chacune optant de préférence pour leur propre visibilité.

Pour faire avancer le dossier dans le sens du décret, il faudra donc avant tout une mobilisation politique importante.

3) Subvention 2017 « décret emploi » : affectation

Le montant de la subvention emploi 2017 s'élève à 102.116,94 € dont 24.055,97 € ont été intégrés à la subvention ordinaire de fonctionnement.
Une somme de 78.060,97 € reste donc disponible pour l'emploi.
Sur proposition du Bureau, les membres du Conseil d'Administration décident d'affecter cette somme de 78.060,97 € à l'amélioration de la masse salariale en :

- octroyant une « prime » à verser dans l'assurance de groupe, au prorata des rémunérations payées en 2017 pour le personnel sous contrat à durée indéterminée.
- octroyant une « prime unique » soumise aux cotisations sociales, calculée au prorata des rémunérations payées en 2017 pour le personnel sous contrat à durée déterminée.

4) Situation du personnel

Julien ALOST (graphiste mi-temps) : son 2ème CDD se terminera le 31/05/2018.
Donnant entière satisfaction à Fernand Houdart, le Conseil d'Administration entérine son engagement à durée indéterminée à partir du 1er juin 2018.

5) Préparation de l'Assemblée générale

a) Composition du Conseil d'Administration et de l'Assemblée générale

La composition du C.A. et de l'A.G. reste identique, aucun changement n'est intervenu depuis mars 2017.
Les membres adhérents suivants sont en ordre de cotisation :

- Inda (Nathalie Ambroise)
- CDH Arrondissement d'Arlon (Joëlle Denis)

- Get the Move with Alice Fach (Alice Fach)
- D'Arts et de Musique (Catherine Geels)
- Aqua Club Arlon (Philippe Hotton)
- ITELA (Philippe Giberti)
- SCGD (Guy Waltenier)
- Le Petit Théâtre Entre Nous (Stéphane Godard)
- Rotary Attert, Sûre et Semois (Jean-Pierre Kuhnemant)
- Vin Tentation (Bruno Roels)
- Ecole de Danse Aurélie Thill (Aurélie Thill)
- L'Association provinciale pour le diabète (Gérard Mathieu)
- Inter Services Clubs (Raymond Petit)
- Scènimpossip (Ludovic Gillet)

b) Rapport d'activités du 2ème semestre 2017

Le rapport envoyé à chacun sera abordé et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

c) Bilan 2017

Les comptes de résultats 2017 présentent une perte de 223,64 € et le bilan fait apparaître un total à l'actif et au passif de 1.155.161,72 €.
Les comptes sont conformes aux prévisions budgétaires 2017 et laissent toujours apparaître une situation saine. Ils démontrent une parfaite maîtrise des charges et produits.

Georges Behin se demande toutefois s'il est bon de laisser tous ses avoirs dans la même banque.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2017.

d) Budget 2018

Le budget 2018 présente un déficit de 17.620 €, soit environ1% des charges totales.
Ce budget 2018 sera davantage examiné en Assemblée générale

e) Cotisations 2017/2018

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale de maintenir les cotisations 2017/2018 à 6,20 € pour les membres individuels et à 25,00 € pour les associations.

6) Divers

Pascal Gratia (agent provincial détaché) : a décidé et obtenu (sans concertation avec Fernand Houdart) de passer à 4/5 à partir du 1er avril en ne travaillant plus le vendredi.
Ce genre d'adaptation de contrat/horaire engendre des difficultés de gestion du travail d'autant plus que l'équipe n'est pas importante.

La séance est levée à 19h00'

P.V. du Conseil d'Administration du 17/05/2018

Présents : Mmes Fr.MORIS, Fr.THIRY,
M-L. Doppagne
MM R. BIREN, B. DAXHELET, Ph. GREISCH, P. HEINDRICKS,
J-M. HENRION, X. KROELL, J-L. LEVELING, G. MEDINGER,
N. SCHEFFLER, F. Houdart

Représentés : Mme M. WILLEMS,
MM G. BEHIN, G. DE DECKER, D. FELLER, Ph. HEYNEN,
D. PERARD

Excusés : Mmes K. BUYL-DE BEIR, B. PETRE
Mr E. INCOUL

Invité : Mr P-H. GOFFINET

1) Approbation du P.V. de la réunion du C.A. du 12/03/2018

Le P.V. du Conseil d'Administration du 12/03/2018 est approuvé à l'unanimité.

2) Modalités d'entrée dans le nouveau décret des Centres culturels

Approbation de la composition du Conseil d'Orientation

Le Conseil d'Administration entérine la proposition de composition du Conseil d'Orientation suivante (18 membres, dont 5 font partie de l'équipe de la Maison de la Culture)

- **Marianne Gourdange –** Bibliothèque communale d'Arlon
- **Evelyne Crespin** (architecte, membre de l'ancien Conseil culturel)
- **Andrée Devresse** (professeur retraitée, présidente de l'ancien Conseil culturel)
- **Fabien Lafontaine** (professeur de français, INDA + librairie OVNI, membre de l'ancien Conseil culturel)
- **Suzette Chaidron** (professeur retraitée, membre de l'ancien Conseil culturel)
- **Prosper Boulanger** (professeur retraité, membre de l'ancien Conseil culturel)
- **Vincent Thomas** (responsable informatique IDELUX, membre de l'ancien Conseil culturel)
- **Catherine Krokos** – Cheffe de projet du Plan de cohésion sociale de la ville d'Arlon
- **Antoine Schiltz** – ingénieur civil en bureau d'études, membre de l'harmonie « La Stockemoise »
- **Aline Dominicy** – animatrice/coordinatrice aux ateliers Art Ligue
- **Paola Galgani** – journaliste de formation, membre de la chorale Royale L'Amitié d'Arlon
- **France Dath** – professeur de français, Athénée Royal d'Athus
- **Sophie Magnette** – directrice de L'Ecole Buissonnière-initiatives Enfance, comédienne, administratrice de Tribal Souk CEC et du Baby Service Arlon.

+ les membres du personnel suivants :

- Valérie Dutron
- Fernand Houdart
- Marie Hainaut
- Marianne Leclerc
- Hélène Godard

Choix et validation des enjeux de politique culturelle pour la période 2021-2025

Sur base de propositions émises par le Conseil d'Orientation, les membres du Conseil d'Administration sont invités à choisir et valider les enjeux de politique culturelle pour la période 2021-2025.
Il s'agit bien de définir les enjeux de société pour le territoire (Arlon et sa région), et non des enjeux de la Maison de la Culture.

Une fois les enjeux de société retenus, ils devront être concrétisés par la Maison de la Culture.

Ci-après, les 12 enjeux (résumés par Hélène Godard) que le Conseil d'Orientation a retenus pour le Conseil d'Administration

1. La Province de Luxembourg est peu équipée en infrastructures culturelles et artistiques professionnelles. Un enjeu sera de proposer une programmation artistique et culturelle diverse et de qualité à une population défavorisée en termes de propositions (théâtre, cinéma, etc.).

2. Etant donné l'offre scolaire dans la région sud-luxembourgeoise et le fait que plusieurs communes n'ont pas de centre culturel, un enjeu sera de maintenir une attention particulière au public scolaire, des crèches à l'enseignement supérieur et lui offrir également une programmation artistique de qualité.

3. Si l'offre culturelle en temps scolaire est bien assurée par nos soins, il y a peu d'activités socioculturelles/de lieux proposés pour les jeunes en temps extrascolaire. Un enjeu serait, en partenariat avec les associations de jeunes du territoire (Maison des jeunes, Mado, etc.), de développer des espaces de découverte culturelle et artistique à destination de ce public.

4. Le territoire est concerné par des questions de mobilité, de logement, de cité dortoir, de convivialité. Un enjeu sera de travailler sur un territoire à l'habitat dispersé afin de reconnecter les communes, les villages, les gens entre eux, de développer les actions et les accès socioculturels dans les villages et communes limitrophes.

5. La question du numérique se développe dans notre société. Elle concerne aussi bien les canaux de communication que les supports artistiques. Un enjeu sera de s'approprier les nouvelles technologies comme vecteur de marketing mais aussi comme support artistique en tant que tel.

6. La région sud-luxembourgeoise est une région à la fois très riche mais avec des poches de pauvreté. Ceci entraine des disparités socioéconomiques entre les quartiers, les communes, les habitants. Un enjeu sera de se préoccuper des disparités socio-économiques, de lutter contre les fractions sociales et financières.

7. Les citoyens souhaitent faire vivre leur territoire, ont tendance à reprendre en main la mise en place des actions sur leur lieu de vie, ont envie de partage citoyen. Il existe une demande de programmes d'éducation permanente pour le développement personnel et collectif. Un enjeu sera d'ouvrir des espaces aux citoyens et de leur offrir un rôle plus participatif dans le paysage socioculturel : le développement de citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires qui ont accès à la parole, à l'action.

8. Le territoire compte un nombre important d'associations socioculturelles aux missions diverses. Un enjeu sera de relier les associations et acteurs du territoire en tissant des partenariats forts, de construire un réseau afin de participer ensemble au développement socioculturel du territoire, de développer une solidarité et une collaboration entre opérateurs du territoire (être ensemble en étant soi-même).

9. Le Belge luxembourgeois est partagé entre une identité d'ici et d'ailleurs : entre local/régional et national/international. Un enjeu sera de promouvoir un ancrage local dans une réalité nationale, de promouvoir une ouverture sur le monde sans nier l'identité locale/régionale.

10. Le territoire évolue ! Il y a des mouvements de populations, des travailleurs qui entrent et sortent, l'implantation d'institutions pour personnes âgées et pour personnes porteuses de handicap. Le territoire évolue vers une mixité croissante et un enjeu sera de travailler avec cette mixité (en termes d'âges, d'origines géographiques, de conditions de vie, etc.).

11. La population a révélé son envie de création, de libération artistique. Il y a une envie de rencontres artistiques au sein d'ateliers pluridisciplinaires. Un enjeu sera d'être une région d'expression et de créativité artistique et de permettre à toutes les populations d'accéder aux outils d'expression et de communication.

12. La situation géographique de la région sud-luxembourgeoise, aux frontières de la France, de l'Allemagne et du Luxembourg, interroge sur les liens avec ses voisins. Un enjeu sera de développer une pratique d'échanges transfrontaliers.

Hélène Godard et Fernand Houdart ayant répondu aux questions au sujet des différents enjeux, les membres du Conseil d'Administration constatent que beaucoup d'enjeux repris sont déjà abordés par la Maison de la Culture, sous diverses formes qui ne sont pas toujours clairement visibles à la lecture des programmes ou rapports d'activités.

Au bout de ces discussions, le Conseil d'Administration retient les 7 enjeux suivants de la liste émise par le Conseil d'Orientation (n° 1 – 2 – 3 - 7 – 8 – 10 et 11) , mais demande une reformulation plus positive et adéquate.

Les formations en « écriture », auxquelles participeront Hélène Godard et Valérie Dutron à partir de ce 18 mai, devraient faciliter cette rédaction.

3) Divers

A la suite de la dernière réunion du Conseil d'Administration qui constatait que nous n'avions perçu aucun intérêt sur les comptes d'épargne, Fernand Houdart et Marie-Louise Doppagne ont rencontré Xavier Thomas de l'agence Belfius d'Arlon au sujet de potentiels placements financiers (sans prise de risques) qui pourraient générer un peu d'intérêts.
Force est de constater qu'il est impossible actuellement de placer de l'argent sans se conformer préalablement à la réglementation européenne MiFid (Markets in Financial Instruments Directive) à savoir :

- désigner une personne de contact « MiFid »
- établir le profil d'investisseur (signé par les personnes autorisées)
- affiner la stratégie d'investissement.

Une fois ces obligations remplies, la banque pourra nous faire des propositions de placements conformes à notre profil d'investisseur.

A ce jour,

- Marie-Louise Doppagne a été désignée personne de contact « Mifid »
- Le profil d'investisseur a été établi et signé par G. Medinger (président) et R. Biren (secrétaire), c'est-à-dire les personnes autorisées à représenter l'a.s.b.l. envers des tiers.

Nous attendons à présent le retour de Belfius quant aux investissements possibles en fonction du profil et de la stratégie déterminés.

La séance est levée à 20h35'

P.V. du Conseil d'Administration du 30/08/2018

Présents : Mmes Fr.MORIS, Fr.THIRY, M-L. Doppagne
MM G. BEHIN, B. DAXHELET, Ph. GREISCH, J-M. HENRION,
X. KROELL, J-L. LEVELING, G. MEDINGER, D. PERARD,
N. SCHEFFLER, M-T. SPROCKEELS, F. Houdart

Représentés : Mme M. WILLEMS,
MM D. FELLER, Ph. HEYNEN, E. INCOUL,

Excusés : Mmes K. BUYL-DE BEIR, G. GOELFF, St. SAUCEZ
Mr R. BIREN, H. MANIGART

1) Approbation du P.V. de la réunion du C.A. du 17/05/2018

Le P.V. du Conseil d'Administration du 17/05/2018 est approuvé à l'unanimité

2) Modalités d'entrée dans le nouveau décret des Centres culturels

Projet de mise en conformité des statuts

Dans le cadre des modalités d'entrée dans le décret du 21/11/2013, les membres du Conseil d'Administration sont amenés à se prononcer sur le projet de modification des statuts (envoyé à chacun).

Ces modifications portent essentiellement sur les points suivants :

- L'objet social
- Des membres
- De la composition de l'Assemblée générale
- De la composition du Conseil d'Administration
- Du comité de gestion (anciennement « Bureau » du C.A.)
- Du Conseil d'orientation (anciennement « Conseil culturel »)
- Du personnel.

Pour éviter toute contradiction avec les statuts, même de façon temporaire, dans le cas où un directeur serait empêché de travailler à temps plein, il convient de modifier l'article 30 en ces termes :
« Le conseil d'administration désigne, selon les modalités décrites dans le décret du 21/11/2013, le directeur du Centre culturel.
Il est responsable de la gestion culturelle et administrative, il assume la fonction de délégué à la gestion journalière et est chargé de l'application des décisions du conseil d'administration.
Le directeur siège avec voix consultative à l'assemblée générale, au conseil d'administration, au comité de gestion et au conseil d'orientation.
Le conseil d'administration procède à une évaluation quinquennale du projet d'animation et de gestion du directeur. »

D'ici fin 2018, ces modifications des statuts seront soumises à l'Assemblée générale qui devra recueillir un quorum des 2/3 pour pouvoir les entériner.

Contacts et engagements financiers des pouvoirs publics locaux *(ville d'Arlon et province de Luxembourg).*

Dans le cadre des négociations pour le prochain contrat-programme (2021-2025), nous avons obtenu les accords financiers des pouvoirs publics locaux qui permettraient d'atteindre la parité de subventionnement demandée par la FWB.

Subventions	2021	2022	2023	2024	2025
		2021+3%	2022+3%	2023+3%	2024+3%
Ville d'Arlon	310.000,00	319.300,00	328.879,00	338.745,37	348.907,73

TOTAL ARLON	**310.000,00**	**319.300,00**	**328.879,00**	**338.745,37**	**348.907,73**
Province de Luxembourg	85.000,00	85.000,00	85.000,00	85.000,00	85.000,00
valorisation mise à disposit.du personnel	*46.304,85*	*47.694,00*	*49.124,82*	*50.598,57*	*52.116,52*
valorisation mise à disposit.locaux	*124.394,50*	*117.926,63*	*116.325,21*	*113.028,76*	*103.520,76*
Valorisat. assurance du bâtiment (2018)	*3.500,00*	*3.600,00*	*3.700,00*	*3.800,00*	*3.900,00*
Investissements dédicacés au bâtiment	*8.000,00*	*8.000,00*	*8.000,00*	*8.000,00*	*8.000,00*
TOTAL PROVINCE	**267.199,35**	**262.220,63**	**262.150,03**	**260.427,33**	**252.537,28**
Subvent. totales pouvoirs locaux	**577.199,35**	**581.520,63**	**591.029,03**	**599.172,70**	**601.445,01**
Fédération Wallonie Bruxelles					
Fonctionnement/Action de base	100.000,00	100.000,00	100.000,00	100.000,00	100.000,00
Spécialisation en arts de la scène	400.000,00	400.000,00	400.000,00	400.000,00	400.000,00
Dévelopg.régional/Intensification	75.000,00	80.000,00	90.000,00	100.000,00	100.000,00
TOTAL FWB	**575.000,00**	**580.000,00**	**590.000,00**	**600.000,00**	**600.000,00**
Subventions totales de la FWB	**575.000,00**	**580.000,00**	**590.000,00**	**600.000,00**	**600.000,00**

Les subventions de la FWB reprises ci-dessus sont celles qui seront demandées pour notre prochain contrat-programme.

Force est de constater que, sans ces subventions « minimales », il sera difficile de pouvoir continuer à remplir nos missions et répondre aux attentes du public :
il est en effet bon de rappeler que les subventions que nous recevons sont destinées avant tout aux frais de fonctionnement et que nos frais d'activités sont largement couverts par les recettes d'activités.
Il est donc faux de croire à l'heure actuelle que réduire les activités permettrait de réduire les déficits potentiels futurs.

Par ailleurs, en juin nous avons contacté les 14 autres communes des arrondissements Arlon-Virton afin leur présenter notre projet d'intensification du développement régional et de partenariat.
Jusqu'à présent seules les 4 communes suivantes ont répondu :

- Chiny : qui nous renvoie directement vers le Centre culturel du Beau Canton de Gaume (plutôt réticent face au développement de partenariats)
- Tintigny : qui demande un complément d'information quant aux activités déjà programmées sur son territoire ; ce qui a été fait
- Martelange : qui demande un rendez-vous
- Saint-Léger : qui demande un rendez-vous

Tout prochainement, nous reprendrons contact plus particulièrement avec les communes qui n'ont pas de Centre culturel sur leur territoire.

3) Préparation de l'Assemblée générale.

a) Composition du Conseil d'Administration et de l'Assemblée générale

La composition du C.A. et de l'A.G. reste identique, aucun changement n'est intervenu depuis mars 2017.

Les membres adhérents suivants sont en ordre de cotisation :

- Inda (Nathalie Ambroise)
- Chœur en portée (Martine Burnotte-Ney
- Ecole de danse Fabienne Doly (Fabienne Doly)
- Scènimpossip (Ludovic Gillet)
- Aqua Club Arlon (Philippe Hotton)
- Rotary Attert, Sûre et Semois (Jean-Pierre Kuhnemant)
- L'Association provinciale pour le diabète (Gérard Mathieu)
- Inter Services Clubs (Raymond Petit)
- La Maison de la Laïcité (Paul Vander Borght)
- SCGD (Guy Waltenier)

b) Rapport d'activités du 1er semestre 2018

Dans le cadre de la transition vers la reconnaissance dans le nouveau décret, le rapport d'activités du 1er semestre 2018, envoyé préalablement à chacun, renseigne davantage sur les préoccupations critiques que sur la description proprement dite des activités.
Il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

.

c) Aperçu de la situation financière au 30/06/2018

L'aperçu de la situation financière au 30/06/2018 fait état d'un « boni » de 79.035,86 €.
Par rapport aux prévisions budgétaires 2018, on ne relève aucune disparité significative ou injustifiée.
On constate bien une diminution globale des recettes d'abonnements et de droits accès « diffusion », mais cette diminution est compensée par une réduction similaire du poste « achats spectacles vivants : tout public ».

L'aperçu de la situation financière du 1er semestre 2018 est donc comparable à celle du 1er semestre 2017 et conforme au budget 2018.

Philippe Greisch ne peut que se réjouir de la situation financière au 30 juin 2018, il trouverait intéressant de pouvoir obtenir un comparatif avec d'autres centres culturels similaires.

d) Projets d'activités 2018-2019

Les projets ayant été envoyés à chacun, ce point sera abordé directement en Assemblée générale.

La séance est levée à 19h00'

P.V. du Conseil d'Administration du 08/11/2018

Présents : Mmes Fr.MORIS, St. SAUCEZ, M-L. Doppagne
MM G. BEHIN, B. DAXHELET, G. DE DECKER, Ph. GREISCH,
J-M. HENRION, E INCOUL, X. KROELL, J-L. LEVELING, G. MEDINGER, D. PERARD, N. SCHEFFLER, M-T. SPROCKEELS, F. Houdart

Représentés : Mme M. WILLEMS,
MM R. BIREN, D. FELLER, P. HEINDRICKS, H. MANIGART

Excusés : Mmes K. BUYL-DE BEIR, B. PETRE

Invités : Mme Cécile PAUL (formatrice CESEP, accompagnatrice dans notre dossier de reconnaissance dans le nouveau décret)
Mr Mathieu LALOT, Inspecteur Culture (FWB)
Les animatrices de la Maison de la Culture : V. Dutron, H.Godard, M.Leclerc et M.Hainaut)

1) Approbation du P.V. de la réunion du C.A. du 30/08/2018

Le P.V. du Conseil d'Administration du 30/08/2018 est approuvé à l'unanimité

2) Examen du dossier de reconnaissance dans le nouveau décret

Cécile Paul et l'équipe d'animation commentent le dossier de reconnaissance qui a été envoyé par courriel aux membres du Conseil d'Administration.

A partir de l'autoévaluation et de l'analyse partagée, des enjeux de politique culturelle sur le territoire (pour la période 2021-2025) ont été dégagés et retenus par le Conseil d'Administration du 17 mai dernier.

Le dossier présenté aujourd'hui ne concerne que « l'action générale de base », « l'action intensifiée » (anciennement développement régional) et « l'action spécialisée en arts de la scène » (« ADN » de la Maison de la Culture) feront l'objet d'un autre volet du dossier qui sera envoyé prochainement.

Malgré le laps de temps très court pris pour fournir ce dossier, Cécile Paul souligne la qualité de travail effectué et présenté aujourd'hui. A vrai dire, une seule imprécision est mise en évidence, la nuance à distinguer entre public éloigné et public empêché.

Pour Fernand Houdart, un vent de « jeunisme » souffle sur la Maison de la Culture, il se réjouit de voir ce travail déboucher sur une vision renouvelée de notre action tout en maintenant l' « ADN » de la Maison de la Culture.
Il espère simplement que nous trouverons les moyens de concrétiser les opérations culturelles pour rencontrer les enjeux retenus.

L'équipe d'animation et le directeur se tiennent à disposition pour répondre et prendre note des remarques formulées par les administrateurs, notamment Jean-Louis Leveling, Georges Behin, au sujet :

- de la situation « frontalière » de la Maison de la Culture,
- de la notion de développement régional (insuffisamment abordée),
- du volet création théâtrale (en référence au Centre dramatique).

Complémentairement au dossier toujours en cours de rédaction, Mathieu Lalot précise qu'il faudra encore :

- justifier les actions déjà passées en rapport avec notre demande d' « action intensifiée »
- expliquer le pilotage de la structure, c'est-à-dire comprendre comment l'équipe va fonctionner dans le futur. Mr Lalot précise que la FWB ne peut miser sur des intentions et nous demande d'anticiper….

A ce sujet, Philippe Greisch, qui n'est pas le seul, ne comprend pas ce que la FWB attend de la Maison de la Culture et demande concrètement à l'Inspecteur d'étayer davantage ses propos.

Fernand Houdart répète au Conseil d'Administration les propos qu'il a déjà tenus devant les membres du Bureau, à savoir qu'il est prêt à partir fin de cette saison, mais que les membres du Bureau préfèrent qu'il assume la transition jusqu'à l'entrée dans le nouveau contrat-programme.
Le recrutement d'un(e) nouveau(elle) directeur(trice) serait mis en place en fonction du nouveau contrat-programme et de la réponse de la FWB au dossier de reconnaissance déposé en terme de financement.

3) Remplacement de Marie-Claire Grandjean (départ à la retraite).

Pour pourvoir au remplacement de Marie-Claire Grandjean qui a fait valoir ses droits à partir à la retraite au 31/12/2018, appel a été fait au Forem pour le recrutement d'un(e) employé(e) polyvalent(e) à temps plein.
Une présélection, sur base des CV reçus, a été opérée et un jury composé du Président, de Fernand Houdart et Marie-Louise Doppagne s'est entretenu avec 5 candidates qui ont été confrontées à un test d'orthographe, de mise en page d'un panneau d'indication et d'utilisation du fichier Excel.
Le jury avait retenu prioritairement Madame Stéphanie Thiry qui a finalement décliné l'offre.
Le 2ème choix s'est porté sur l'engagement de Madame Laetitia GABRIEL de Châtillon (graduée en tourisme et employée chez Généraltour depuis 2006) ; elle prendra ses fonctions à temps plein à partir du 07/01/2019.

4) Demande de Madame Berthe Fauconnier

Avant de pouvoir accéder à la demande de Berthe Fauconnier qui souhaite louer le théâtre de la Maison de la Culture pour son spectacle « Bert'en sexe », les membres du Bureau du Conseil d'Administration ont demandé à pouvoir disposer :

- De la liste des bénéficiaires de son précédent spectacle (dont la salle avait été mise gratuitement à disposition)
- D'un résumé écrit du spectacle.

A ce jour, elle n'a pas encore répondu aux exigences (les documents sont chez son comptable) et elle n'a pas d'écrit du spectacle (« le titre est explicite et le sexe constituera l'épine dorsale du show qui croisera accessoirement d'autres thématiques comme la précarité, l'empathie, le racisme, l'homophobie, bref le vivre ensemble »).

Le Conseil d'Administration entérine les choix du Bureau et attendra la réception des documents demandés pour se prononcer sur sa demande de location du théâtre.

5) Préparation de l'Assemblée générale.

En plus du projet de modification des statuts dans le cadre de mise en conformité avec le décret des centres culturels déjà présenté le 30 août dernier, et pour faire face à l'obtention éventuelle d'une dérogation concernant le nombre de représentants de la Province de Luxembourg, nous proposerons à l'Assemblée générale de modifier l'article 8 en indiquant :
« la chambre publique se compose de 2 personnes, au moins, désignées par le Conseil provincial de la Province de Luxembourg ».

Les statuts ainsi présentés seront soumis à l'approbation de l'A.G. extraordinaire convoquée ce 29/11 à 19h00, si le quorum des 2/3 présents ou représentés est atteint.

La séance est levée à 19h00'

P.V. de la réunion du Bureau du CA du 08/02/2018 à 17h00

Présents : MM R. BIREN, Ph. GREISCH, X. KROELL, G. MEDINGER, D. PERARD,
N. SCHEFFLER
M-L. Doppagne, F. Houdart

Excusé : Mr P-H. GOFFINET

1. Approbation du PV de la réunion du Bureau du 01/06/2017

Le P.V. de la réunion du Bureau du 01/06/2017 est approuvé à l'unanimité.

2. Modalités d'entrée dans le nouveau décret

Hélène Godard, qui était en réunion avec Cécile Paul (formatrice du Cesep) toute la journée de ce jeudi avec les animatrices Marianne Leclerc, Marie Hainaut et Valérie Dutron, fait le point sur les échéances du dossier de reconnaissance dans le nouveau décret.

Le dossier devra être terminé pour novembre 2018, les dernières semaines de 2018 seront consacrées aux validations et aux signatures par le Conseil d'Administration et les Pouvoirs publics.

De février à novembre, il y a trois grosses périodes à planifier :
- **l'autoévaluation (AE) et l'analyse partagée (AP)** : à clôturer pour mai-juin.
Pour le 1er avril, l'équipe de la Maison de la Culture remettra les synthèses écrites de l'AE et de l'AP qui serviront de base de travail au CO, associé notamment pour donner une dimension participative à la définition des enjeux.
Une invitation sera également lancée aux membres du Conseil d'Administration intéressés de participer à l'élaboration de ces 2 premières étapes de travail (AE et AP).
- **demande de spécialisation en arts de la scène** : à développer une fois que le travail sur l'AE et l'AP sera plus clair, et ce afin que les liens puissent être construits entre les différentes parties du dossier.

Le Conseil d'Administration devrait se réunir au plus tard en mai pour les premières discussions et en juin pour valider les enjeux.

Une fois les enjeux validés par le CA, le travail sur les opérations culturelles pourra commencer (juin 2018).

Parallèlement à ce travail et pour fin juin, nous devons :
- aborder la partie institutionnelle notamment les mises en conformité (chapitre 10 du décret) :
  - des organes de gestion (CA-AG) et d'avis (CO)
  - des statuts et
- rencontrer les pouvoirs publics locaux afin de négocier des accords sur les subsides, les partenariats, mise à dispositions d'infrastructures, de personnel,….
- aller à la rencontre des autres communes et partenaires pour envisager **l'intensification** du territoire (qui pourrait déboucher sur un subventionnement complémentaire).

De septembre à novembre, travail de rédaction du dossier de reconnaissance :
- Reconnaissance de base
- Spécialisation en arts de la scène
- Intensification du territoire
- Budget prévisionnel et stratégie financière.

Fin novembre :
- Réunion du CO pour dernières discussions et approbation
- Réunion du CA pour validation
- Demande de signature des Pouvoirs publics.

Hélène Godard prendra part aux 3 journées de formation prévues (18, 25 mai et 1er juin) pour l'écriture de ce prochain contrat-programme, avec un second membre de l'équipe de la Maison de la Culture et un (des) membre(s) du C.A. qui le souhaiterai(en)t.

Raymond Biren reste sur la même impression qu'en novembre dernier à savoir qu'il demeure inquiet face au travail de titan qui est demandé et aux répercussions importantes qu'il aura pour l'avenir de la Maison de la Culture.
A la suggestion de Cécile Paul qui juge utile de demander le « soutien » des membres - ou quelques membres - du C.A. qui pourraient rejoindre l'équipe d'animation de la MCA lors de ses journées de travail et/ou de formation, Philippe Greisch et l'ensemble des membres du Bureau estiment que tout le dossier va devoir reposer sur l'équipe de la Maison de la Culture et de son directeur.
Il est quasi utopique de pouvoir mobiliser des administrateurs pour ce genre de mission.

Il est rappelé qu'en l'absence de reconnaissance spécifique « arts de la scène », la Maison de la Culture devrait sans doute fermer ses portes : nous ne disposons pas de moyens financiers pour développer une politique culturelle en raison des contraintes de gestion du bâtiment et du personnel.

Pour arriver à rentrer ce dossier dans le délai imparti, Fernand Houdart a déjà demandé aux animatrices de réduire leurs activités afin de dégager du temps pour ce dossier…

3. Subvention 2017 « décret emploi » : affectation
Le montant de la subvention emploi 2017 s'élève à 102.116,94 € dont 24.055,97 € ont été intégrés à la subvention ordinaire de fonctionnement.
Une somme de 78.060,97 € est donc disponible pour l'emploi.

Au vu des résultats de l'exercice comptables 2017, les membres du Bureau proposeront au Conseil d'Administration d'affecter le solde de cette subvention (78.060,97 €) à l'amélioration de la masse salariale en :

- octroyant une « prime » à verser dans l'assurance de groupe, au prorata des rémunérations payées en 2017 pour le personnel sous contrat à durée indéterminée
- octroyant une « prime unique » soumise aux cotisations sociales calculées au prorata des rémunérations payées en 2017 pour le personnel sous contrat à durée déterminée.

4) Situation du personnel
Julien ALOST (graphiste mi-temps) : son 2ème CDD se terminera le 31/05/2018.
Donnant entière satisfaction, et sur proposition de Fernand Houdart, le Bureau soumettra au Conseil d'Administration un engagement à durée indéterminée (mi-temps) à partir du 1er juin 2018.

5. Préparation des prochains C.A. et A.G.

Le C.A. et l'A.G. auront lieu le lundi 12 mars 2018 à respectivement 18 et 19h00.

Ordres du jour :
. approbation du PV du CA et de l'AG du 27/11/2017
. entrée dans le nouveau décret des Centres culturels
. subvention 2017 « décret emploi » : affectation
. situation du personnel
. composition du CA et de l'AG
. rapport d'activités du 2ème semestre 2017
. bilan 2017
. budget 2018
. cotisations 2018/2019
. divers

6) Divers
Faute de prise en charge par la Province (propriétaire du bâtiment), les membres du Bureau marquent leur accord pour l'inscription dans les comptes 2017 d'une provision destinée à l'aménagement d'une plate-forme de rangement dans le théâtre destinée à alléger le travail de manutention de l'équipe technique.
Coût estimé : 55.000 €.
Le placement de panneaux acoustiques reste également dans nos projets.

La séance est levée à 18h30'

P.V. de la réunion du Bureau du CA du 18/04/2018 à 17h00

Présents : MM R. BIREN, Ph. GREISCH, J-M. HENRION, G. MEDINGER,
D. PERARD, N. SCHEFFLER
M-L. Doppagne, F. Houdart

Invité : Mr P-H. GOFFINET

1. Approbation du PV de la réunion du Bureau du 08/02/2018

Le P.V. de la réunion du Bureau du 08/02/2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Modalités d'entrée dans le nouveau décret : partie institutionnelle et contacts avec les Pouvoirs publics

Pour répondre à l'un des impératifs lié à la rentrée du dossier de reconnaissance de notre centre culturel dans le cadre du décret des Centres culturels du 21/11/2013, les statuts de l'asbl doivent être modifiés, notamment pour être en conformité avec le chapitre 10 de ce nouveau décret au niveau :

- de l'Assemblée générale
- du Conseil d'Administration
- du Comité de gestion
- du Conseil d'Orientation
- de l'Observateur du Gouvernement.

Les membres du Bureau estiment qu'il faut ouvrir l'accès à l'Assemblée générale au plus grand nombre de communes limitrophes à Arlon.
Jusqu'à présent, les communes d'Aubange et Rouvroy étaient représentées à l'AG, ainsi que Virton qui siège aussi au CA.

Pour rentrer le dossier de reconnaissance, nous serons dans l'obligation d'obtenir l'accord écrit des communes désireuses de faire partie de notre territoire d'implantation et ainsi être représentées à l'Assemblée générale.

Le Directeur, accompagné du Président et des Vice-Présidents, est chargé de contacter les communes pour recueillir les accords souhaités.

En ce qui concerne la représentation provinciale (actuellement 4 représentants), et sauf avis contraire de la Province, nous nous conformerons au nouveau décret à savoir seulement 2 représentants de la Province à l'Assemblée générale.

Le Bureau du C.A. souhaite qu'on puisse présenter et faire valider les nouveaux statuts à l'A.G. en septembre prochain avec entrée en application en décembre, c'est-à-dire après les élections communales et provinciales.
Pour rappel, le décret prévoit que :

- l'Assemblée générale est composée d'une chambre publique et privée et que les représentants de la chambre publique ne peuvent dépasser le nombre de représentants de la chambre privée ;
- que le C.A. est composé d'au moins 12 membres dont la moitié est issue de la chambre publique ;
- le(a) Président(e) du Conseil d'Orientation siège au C.A. avec voix consultative. Les membres du Conseil d'Orientation sont désignés par le C.A.

En préalable à la rentrée du dossier de reconnaissance dans le nouveau décret, les démarches auprès de la Ville et la Province doivent être menées dès à présent pour aboutir aux accords de financement du prochain contrat-programme 2021-2025. Ces accords détermineront également les possibilités d'options de politiques culturelles à développer dans le futur. La négociation de ces accords est donc déterminante pour le devenir de la Maison de la Culture.

Les membres du Bureau confient cette mission au Directeur, aidé par le Président et les Vice-Présidents.

3. Situation du personnel

Fin mars, Fernand Houdart a été informé par la Province que Pascal Gratia, agent provincial détaché au secrétariat de la Maison de la Culture, réduisait son temps de travail à partir du 1er avril 2018 en ne prestant plus le vendredi.
Mis devant le fait accompli sans la moindre concertation concernant les modalités de cette réduction de temps de travail, le Directeur a pu faire part de son embarras au Député Patrick Adam et signalé que ce changement affectait l'organisation du travail d'autant plus que le secrétariat est composé de 2 personnes dont Pascal Gratia était le seul à travailler à temps plein.
De l'entretien avec Patrick Adam, il ressort qu'il ne sera pas possible :

- d'engager une personne complémentaire pour 1/5 de temps
- d'obtenir l'équivalent financier de la charge salariale de Pascal Gratia pour nous permettre d'engager à temps plein un profil correspondant à nos besoins

mais par contre la Province va faire un appel en interne pour tenter de trouver un agent (temps plein) désireux d'être détaché à la MCA en remplacement de Pascal Gratia qui retournerait dans son service provincial d'origine.

4) Placements financiers : conditions préalables

A la suite de la dernière réunion du Conseil d'Administration qui constatait que nous n'avions perçu aucun intérêt sur les comptes d'épargne, Fernand Houdart et Marie-Louise Doppagne ont rencontré Xavier Thomas de l'agence Belfius d'Arlon au sujet de potentiels placements financiers (sans prise de risques) qui pourraient générer un peu d'intérêts.
Force est de constater qu'il est impossible actuellement de placer de l'argent sans se conformer préalablement à la réglementation européenne MiFid (Markets in Financial Instruments Directive) à savoir :

- désigner une personne de contact « MiFid »
- établir le profil d'investisseur (signé par les personnes autorisées)
- affiner la stratégie d'investissement.

Une fois ces obligations remplies, la banque pourra nous faire des propositions de placements conformes à notre profil d'investisseur.

Les membres du Bureau désignent M-Louise Doppagne comme la personne de contact MiFid ; elle fera ensuite rapport aux membres du Bureau des possibilités de placements offertes par la Banque.
De toute évidence, la sécurité sera la priorité dans le choix des placements même si les rendements sont faibles !

6. Divers.

Lors de la prochaine Assemblée générale, et à la demande de la Mutualité libérale du Luxembourg, il sera procédé au remplacement de Mr Dominique Georges par Madame Chistiane Ledant.

Fernand Houdart a reçu une nouvelle demande de location du théâtre par Berthe Fauconnier pour y présenter son nouveau spectacle « Berthe en sexe » : avant d'accéder éventuellement à sa demande, les membres du Bureau demandent à pouvoir disposer d'une présentation écrite du spectacle.

Le Conseil d'Administration sera convoqué le jeudi 17 mai à 19h00 pour choisir et valider les enjeux de politique culturelle 2021-2025, sur base des propositions du Conseil d'Orientation.

La séance est levée à 19h15'

P.V. de la réunion du Bureau du CA du 01/10/2018 à 17h00

Présents : MM R. BIREN, Ph. GREISCH, J-M. HENRION, G. MEDINGER,
D. PERARD, N. SCHEFFLER
M-L. Doppagne, F. Houdart

Invité : Mr P-H. GOFFINET

1. Approbation du PV de la réunion du Bureau du 18/04/2018

Le P.V. de la réunion du Bureau du 18/04/2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Demande de Madame Berthe Fauconnier

Au printemps dernier, Madame Berthe Fauconnier avait émis le souhait de pouvoir louer le théâtre de la Maison de la Culture pour y présenter son nouveau spectacle intitulé « Bert'en Sexe ».
Pour pouvoir se prononcer sur l'octroi ou non de la location, les membres du Bureau, réunis le 18 avril, avaient demandé une présentation écrite du spectacle.
Par ailleurs, elle devait également fournir la preuve de la destination des bénéfices du spectacle précédent.

Ces deux conditions ne sont toujours pas remplies aujourd'hui.

La seule date disponible et proposée à ce jour pour la location est le 14 février 2019, mais Madame Fauconnier voudrait malgré tout une date plus rapprochée.
Elle jouera son spectacle au ROX (Rouvroy) le 12 décembre prochain.

Philippe Greisch et Jean-Marie Henrion sont contre la location du théâtre pour ce genre de spectacle qui discrédite le travail et la renommée de la Maison de la Culture.
Raymond Biren estime que la date du 14 février n'est pas une bonne date.

Pour conclure, les membres du Bureau donneront une réponse à Madame Fauconnier, après avoir reçu :
1 – la preuve de la destination des recettes du précédent spectacle (nom des personnes ou associations bénéficiaires ainsi que les montants alloués).
2 – le texte du spectacle "Bert'en Sex", une synthèse des séquences qui seront développées ou au minimum le synopsis du spectacle.
Une fois en possession de ces éléments, les membres du Bureau répondront à la demande de Mme Fauconnier, au plus tôt le 8 novembre, lors de la prochaine réunion du bureau.

3. Remplacement de Marie-Claire Grandjean

Marie-Claire Grandjean (auxiliaire administrative – échelon 2) nous a annoncé début septembre, par courrier, qu'elle partait à la retraite fin décembre 2018.
Elle travaille à raison de 30 heures/semaine (du mardi au vendredi) depuis le 12/03/1986.
Vu que Pascal Gratia (détaché provincial) ne preste plus que 4 jours par semaine depuis le 1er avril, Fernand Houdart souhaiterait pouvoir la remplacer par un temps plein afin qu'il y ait toujours au moins une personne à l'accueil.
A ce jour, le Directeur ne dispose pas de candidature spontanée correspondant à un profil de bachelier en communication ou secrétariat, mais pense qu'en contactant le Forem (ou les Hautes Ecoles), il devrait pouvoir trouver facilement.
Un bachelier en communication ou secrétariat permettrait aussi de développer davantage notre présence sur les réseaux sociaux. En attendant, Pascal Gratia sera mis au courant de toutes les tâches que Marie-Claire Grandjean effectue afin qu'il puisse lui-même les faire (ou les transmettre à la personne qui sera engagée).
Fernand Houdart soumettra tout prochainement les candidatures aux membres du Bureau.

4) Entrée dans le nouveau décret

Le Président revient sur le courrier du 10/09/2019 de Mathieu Lalot, Inspecteur Culture de la F.W.B. (envoyé à chacun des membres en même temps que la convocation).

Même si les contacts sont positifs avec les représentants des communes, on ne peut que constater notre difficulté à obtenir aujourd'hui des engagements : nous sommes à chaque fois renvoyés vers les nouveaux collèges communaux qui seront mis en place après les élections.

Au travers du courrier de l'inspecteur, la question du remplacement de Fernand Houdart est cruciale. Il y est question de sa fin de carrière et de la nécessité d'une procédure de nomination d'un nouveau directeur chargé de l'application du prochain contrat-programme.
Le Directeur se dit prêt à partir – s'il le faut et pour l'intérêt de la maison - à la fin de cette saison (après qu'il ait mis en place la programmation 2019/2020).
Dans l'hypothèse où il partirait fin juin 2019, le Bureau estime que cela risquerait de fragiliser la Maison de la Culture :

- nouveau Conseil d'Administration
- contrat-programme en transition
- profil du directeur à déterminer en fonction du nouveau contrat-programme et surtout des moyens dont disposera à l'avenir la MCA.

Le départ à la retraite de Fernand Houdart serait sans doute plus judicieux fin 2020, c'est-à-dire à l'issue du contrat-programme actuel.

Il est un fait que le profil du nouveau directeur sera établi en fonction du contrat-programme 2021-2025.

Le Bureau du CA reste conscient que notre mode de fonctionnement est atypique par rapport aux autres centres culturels, mais cela est dû aux spécificités de notre région, de notre infrastructure, aux moyens financiers et humains dont nous disposons pour gérer l'a.s.b.l. et le bâtiment. Les subventions que nous recevons sont destinées uniquement au fonctionnement, les recettes propres d'activités couvrant jusqu'à présent les frais d'activités.

Le nouveau décret et le nouveau contrat-programme ont tendance à uniformiser tous les modes de fonctionnement des centres culturels, faisant perdre à chacun sa propre identité/spécificité, et ce quels que soient les résultats obtenus jusqu'à présent, tant en terme de fréquentation des activités, qu'en terme de gestion financière.

L'établissement des prévisions budgétaires pour les années 2021-2025 reste un exercice difficile si nous voulons présenter un budget en équilibre (présenter un budget déficitaire n'est visiblement pas un « bon » signal pour la F.W.B.).

La Maison de la Culture fera le maximum pour répondre aux exigences de rentrée de son dossier de reconnaissance.

5. Divers.

. Le CA et l'AG seront convoqués le jeudi 8 novembre pour entériner les nouveaux statuts ainsi que le dossier de reconnaissance dans le nouveau contrat-programme.

. Demande de la SNCB d'utilisation de notre parking pour les navetteurs.
Les membres du Bureau estiment que ce point doit faire l'objet d'une réunion entre le propriétaire (la Province), la Ville et les utilisateurs du parking (Maison de la Culture, bibliothèque,…).
Si une autorisation était accordée, une participation financière serait demandée à la SNCB.

La séance est levée à 19h05'

P.V. de la réunion du Bureau du CA du 22/10/2018 à 10h30

Présents : MM R. BIREN, Ph. GREISCH, J-M. HENRION, X. KROELL,
G. MEDINGER, D. PERARD, N. SCHEFFLER
M-L. Doppagne, F. Houdart

Invité : Mr P-H. GOFFINET

1. Approbation du PV de la réunion du Bureau du 01/10/2018

Le P.V. de la réunion du Bureau du 01/10/2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Demande de Madame Berthe Fauconnier

Comme convenu lors de la dernière réunion du Bureau, Fernand Houdart va pouvoir informer Madame Berthe Fauconnier des conditions requises à la recevabilité de sa demande de location du théâtre pour son prochain spectacle « Bert' en Sex », à savoir :
1 – la preuve de la destination des recettes du précédent spectacle (nom des personnes ou associations bénéficiaires ainsi que les montants alloués).
2 – le texte du spectacle "Bert'en Sex", une synthèse des séquences qui seront développées ou au minimum le synopsis du spectacle.

Les membres du Bureau se prononceront sur la question de la location du théâtre une fois en possession de toutes ces informations.

3. Remplacement de Marie-Claire Grandjean

A la suite de l'annonce de recrutement d'un(e) employé(e) polyvalent(e) déposée au Forem, nous avons reçu une bonne vingtaine de candidatures.
Une présélection, sur base des CV, a été opérée où nous avons éliminé les candidat(e)s sous- ou sur qualifié(e)s.
Un jury composé de G.Medinger, Fernand Houdart et M-Louise Doppagne ont rencontré 5 personnes (sur les 6 présélectionnées).
En plus de l'entretien proprement dit, les candidates étaient confrontées à trois petits tests (dictée, mise en page d'un panneau d'indication, exercice d'utilisation Excel).
Le jury a retenu prioritairement 2 candidates :

- La 1ère, Stéphanie Thiry, a finalement décliné l'emploi pour des raisons d'horaires et de rémunération
- La 2ème, Laetitia Gabriel (de Chatillon), doit négocier son préavis (3 mois).

Fernand Houdart est en attente d'une information concrète à ce sujet.

4. Constitution du nouveau Conseil d'Administration

Le nouveau décret prévoyant la suppression des représentants de la FWB et la diminution du nombre des représentants provinciaux (2 au lieu de 4), le Conseil d'Administration de la Maison de la Culture sera réduit à 22 administrateurs (au lieu de 30 actuellement).
Vu la situation spécifique de la Maison de la Culture (la Province est propriétaire du bâtiment), les membres du Bureau jugent utile de maintenir 4 représentants provinciaux.
Ils écriront donc au Collège provincial pour le sensibiliser à cette situation et l'inviter à demander une dérogation à la Ministre de la Culture, Madame Alda Greoli.

Dans l'hypothèse où cette dérogation serait admise, le nombre d'Administrateurs repasserait à 28.

Dans l'optique du respect du pluralisme, les mandataires publics seront répartis sur base du résultat des élections provinciales des arrondissements d'Arlon et Virton (application de la Clé d'Hondt).

5. Avenir du pilotage de la Maison de la Culture

Comme suite à la demande de Mathieu Lalot (Inspecteur Culture) dans un courriel adressé à Fernand Houdart le 17 octobre, Fernand Houdart se dit prêt à faire encore la programmation de la prochaine saison et à quitter ses fonctions fin juin 2019.

Les membres du Bureau estiment cependant qu'ils ne pourront se lancer « sereinement » dans la procédure de recrutement d'un nouveau directeur sans avoir connaissance du contenu du nouveau contrat-programme ; celui-ci devrait orienter le profil à rechercher.
Ils souhaiteraient donc que Fernand Houdart continue à diriger la Maison de la Culture au moins jusqu'à la mise en place du nouveau contrat-programme.

6. Problématique des « provisions pour autres risques et charges » relevée par l'Inspecteur Culture, Monsieur Mathieu Lalot

Par rapport aux comptes et bilan 2017, Mr Lalot a soulevé le problème des provisions pour risques et charges légalement admises.

Nous actons bien que seules les provisions pour charges fiscales sont admises.
Les comptes 2017 et budget 2018 ayant été approuvés par l'A.G. et déposés à la Centrale des bilans, nous notons bien qu'à l'avenir nous ne provisionnerons plus pour des investissements prévisibles.

Nous interrogerons nos commissaires aux comptes quant à ce problème et à sa régularisation éventuelle.

En 35 années de travail, Marie-Louise Doppagne constate qu'il s'agit du premier « retour » sur la présentation des comptes, mais déplore que ces remarques arrivent aujourd'hui (6 mois après l'approbation des comptes par l'A.G.) alors que la notion de « provisions » a été introduite dans notre comptabilité depuis plusieurs années.

7) Divers

Situation du personnel : point débattu en huis-clos.

La séance est levée à 12h10

P.V. de la réunion du Bureau du CA du 23/11/2018 à 11h00

Présents : MM R. BIREN, Ph. GREISCH, J-M. HENRION, X. KROELL,
G. MEDINGER, D. PERARD, N. SCHEFFLER
M-L. Doppagne, F. Houdart

Invité : Mr P-H. GOFFINET

1. Approbation du PV de la réunion du Bureau du 23/10/2018

Le P.V. de la réunion du Bureau du 22/10/2018 est approuvé à l'unanimité.

A titre d'information complémentaire, Berthe Fauconnier ne s'est plus manifestée depuis la dernière demande qui lui a été faite de fournir le nom des bénéficiaires des bénéfices du précédent spectacle et les commissaires aux comptes seront rencontrés ce 29 novembre au sujet de la problématique des provisions.

2. Avenir du pilotage de la Maison de la Culture : positionnement des priorités à traduire dans le prochain contrat-programme.

Les membres du Bureau se réunissent aujourd'hui pour affirmer les priorités communes qu'ils souhaiteraient voir inscrites dans le prochain contrat-programme :

- Même si le développement des missions édictées dans le décret fait partie de nos actions de base, ils souhaitent que la programmation reste un axe d'action prioritaire de la Maison de la Culture, d'autant plus qu'elle dispose d'une infrastructure de qualité et d'un public réel.
- Une programmation ambitieuse et reconnue largement devra perdurer au-delà de 2020.

Pour piloter le Centre culturel, les membres du Bureau actuel souhaitent que le nouveau Conseil d'Administration (qui sera mis en place en mars 2019) lance la procédure de recrutement (selon les modalités imposées dans le décret) d'un(e) nouveau(elle) directeur(trice) dès le printemps 2019 pour une entrée en fonction au 1er octobre 2019, avec une période probatoire d'un an.

Si Fernand Houdart était d'accord, il resterait responsable de la programmation de spectacles en soirée aux côtés du(de la) nouveau(elle) directeur(trice).

Les prises de position des membres du Bureau seront communiquées au Conseil d'Administration de ce jeudi 29 novembre.

3. Divers

A la suite de la demande de Georges Behin concernant l'absence d'intérêts sur nos comptes bancaires, nous avions repris contact avec l'agence Belfius et rencontré Xavier Thomas.
Vu l'offre proposée (placement de minimum 250.000 € sur une période de 2 ans, dont la moitié remboursable après 1 ans, 0,11% d'intérêts minimum garanti, perception trimestrielle des intérêts) mais surtout la période de transition que nous vivons (renouvellement du contrat-programme et du Conseil d'Administration), le Bureau du Conseil d'Administration préfère attendre avant de répondre à l'offre.

La séance est levée à 12h45

P.V. de l'Assemblée générale du 12 mars 2018

Présents : Mmes M. BAUDOUX, K. BUYL – DE BEIR, G. GOELFF, Fr. MORIS,
Fr. THIRY, M-L. Doppagne
MM G. BEHIN, A. COOLS, G. DE DECKER, L. GILLET, Ph. GREISCH, X.KROELL, J-L. LEVELING, H. MANIGART, G. MATHIEU,
G. MEDINGER, D. PERARD, N. SCHEFFLER, F. Houdart

Représentés : Mme M. WILLEMS
MM B. DAXHELET, J. DECHAMBRE, J-P. DONDELINGER,
D. FELLER, P. HENDRICKS, Ch. JASPAR

Excusés : Mme St. SAUCEZ,
Mr J-M. HENRION

Invités : Mme A. DEVRESSE
Mr P-H. GOFFINET

1) Approbation du P.V. de l'A.G. du 31/08/2017

Le P.V. de l'Assemblée générale du 31/08/2017 est approuvé à l'unanimité moins une abstention (Katharina Buyl – De Beir, absente le 01/09/2016)

2) Composition du CA et de l'AG

La composition de CA et de l'AG reste identique, aucun changement n'est intervenu depuis mars 2017.

Les membres adhérents suivants sont en ordre de cotisation :
- Inda (Nathalie Ambroise)
- CDH Arrondissement d'Arlon (Joëlle Denis)
- Get the Move with Alice Fach (Alice Fach)
- D'Arts et de Musique (Catherine Geels)
- Aqua Club Arlon (Philippe Hotton)
- ITELA (Philippe Giberti)
- SCGD (Guy Waltenier)
- Le Petit Théâtre Entre Nous (Stéphane Godard)
- Rotary Attert, Sûre et Semois (Jean-Pierre Kuhnemant)
- Vin Tentation (Bruno Roels)
- Ecole de Danse Aurélie Thill (Aurélie Thill)
- L'Association provinciale pour le diabète (Gérard Mathieu)
- Inter Services Clubs (Raymond Petit)
- Scènimpossip (Ludovic Gillet)

3) Rapport d'activités du 2° semestre 2017

Le Président remercie toute l'équipe pour le travail réalisé et commente brièvement le rapport d'activités du 2ème semestre 2017 que l'Assemblée générale approuve.

4) Bilan 2017

Les comptes de résultats 2017 présentent une perte de 223,64 € ; le bilan fait apparaître un total de l'actif et du passif de 1.155.161,72 €.

Les comptes 2017 sont conformes aux prévisions budgétaires 2017 et laissent apparaître une situation saine où les dépenses d'activités sont couvertes par les recettes propres d'activités.

Après avoir eu lecture du rapport des commissaires aux comptes (Paul Alexandre et Nancy Devillet) du 19/02/2018, l'Assemblée générale approuve ces comptes 2017 et donne décharge de leur gestion aux administrateurs.

5) Budget 2018

Le budget 2018 présente un déficit de 17.620 € justifié essentiellement par la prévision de :
- l'augmentation des frais de fonctionnement « services et biens divers », impossible très probablement à maintenir aux montants actuels
- l'augmentation des charges de rémunérations
- la diminution des recettes; recettes que nous ne pouvons surestimer, d'autant plus que nous serons dans l'obligation de réduire le volume d'activités afin de pouvoir nous concentrer sur le dossier de reconnaissance dans le nouveau décret.

A titre indicatif, ci-après l'évolution globale des produits d'activités (« chiffre d'affaires », « cotisations et subventions »), des charges (« services et biens divers » et « rémunérations ») depuis 2010.

	Serv.& biens divers	Rému-nérations		Produits d' activités	Cotis. & subventions
2010	872.434,00	702.786,78		538.347,33	1.137.087,53
2012	851.953,50	818.115,84		496.238,30	1.175.597,64
2014	823.959,98	867.157,03		566.362,97	1.088.591,75
2016	743.549,74	840.356,18		629.351,15	1.067.162,39
2017	718.881,16	873.119,77		619.416,11	1.057.556,15

Globalement, ces chiffres démontrent que depuis 2010, le poste « rémunérations » a augmenté de 24% alors que les subventions ont diminué de 7%.
Les charges « services et biens divers » ont été réduites de 21% et nos recettes d'activités ont augmenté de 15%.

Le poste «énergies » (électricité et gaz) a fortement diminué grâce à une gestion rationnelle et aux améliorations techniques apportées, mais aussi grâce au bénéfice du marché groupé organisé par la Province.

Sur proposition du Conseil d'Administration, les membres de l'Assemblée générale approuvent le budget 2018 en déficit.

6) Cotisations 2018-2019

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée générale maintient les cotisations 2018-2019 à 6,20 € pour les membres individuels et à 25,00 € pour les associations.

La séance est levée à 19h55

P.V. de l'Assemblée générale du 30/08/2018

Présents : Mmes Fr. MORIS, Fr. THIRY, M-L. Doppagne
MM A. COOLS, B. DAXHELET, Ph. GREISCH, J-M. HENRION,
B. KLENSCH, J-L. LEVELING, G. MEDINGER, D. PERARD,
N. SCHEFFLER, M-T. SPROCKEELS, F. Houdart

Représentés : Mmes M. BAUDOUX, M. WILLEMS
MM G. BEHIN, J. DECHAMBRE, D. FELLER, Ph. HEYNEN, E. INCOUL, Chr. JASPAR, X. KROELL

Excusés : Mme St. SAUCEZ,
MM J-M. HENRION

Invités : Mmes K. BUYL-DE BEIR, G. GOELFF, St. SAUCEZ
MM Ph. BERTHOLET, R.BIREN

Membre adhérent : Mr J-P. KUHNEMANT
Membre adhérent excusé : Mr G. MATHIEU

1) Approbation du P.V. de l'A.G. du 12/03/2018

Le P.V. de l'Assemblée générale du 12/03/2018 est approuvé à l'unanimité.

2) Composition du C.A. et de l'A.G.

La composition du C.A. et de l'A.G. reste identique, aucun changement n'est intervenu depuis mars 2017.

Les membres adhérents suivants sont en ordre de cotisation :

- Inda (Nathalie Ambroise)
- Chœur en portée (Martine Burnotte-Ney
- Ecole de danse Fabienne Doly (Fabienne Doly)
- Scènimpossip (Ludovic Gillet)
- Aqua Club Arlon (Philippe Hotton)
- Rotary Attert, Sûre et Semois (Jean-Pierre Kuhnemant)
- L'Association provinciale pour le diabète (Gérard Mathieu)
- Inter Services Clubs (Raymond Petit)
- La Maison de la Laïcité (Paul Vander Borght)
- SCGD (Guy Waltenier)

3) Rapport d'activités du 1er semestre 2018

L'Assemblée générale ayant préalablement reçu le rapport d'activités du 1er semestre 2018 est approuvé.
Ce rapport porte davantage un regard critique sur les activités et explique le processus des choix effectués.
Chaque axe de travail a été analysé avec l'outil « Fiertés » proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

4) Aperçu de la situation financière au 30/06/2018

L'aperçu de la situation financière au 30/06/2018 fait état d'un « boni » de 79.035,86 €.
Par rapport aux prévisions budgétaires 2018, on ne relève aucune disparité significative ou injustifiée.
On constate bien une diminution globale des recettes d'abonnements et de droits accès « diffusion », mais cette diminution est compensée par une réduction similaire du poste « achats spectacles vivants : tout public ».

L'aperçu de la situation financière du 1er semestre 2018 est donc comparable à celle du 1er semestre 2017 et conforme au budget 2018.

5) Projets d'activités 2018-2019

Vu que chacun a reçu, par courrier, les projets 2018-2019 et plutôt que de commenter chaque activité, Fernand Houdart préfère revenir sur les 50 ans de la Maison de la Culture (en 2019).
Les 25 ans ont été célébrés en 1994, période où il y avait de la part de la Communauté française et des opérateurs un enthousiasme plus marqué qu'aujourd'hui.
Même s'il avait fallu se battre pour obtenir le financement de la fresque réalisée par Gérard Becker ou de la création du ballet « No wall no war » en passant parfois outre l'avis des différentes commissions, nous avions pu obtenir les fonds nécessaires à cette commémoration, grâce au soutien du Ministre.
On a l'impression qu'il y avait à l'époque une plus « juste redistribution » des subventions qu'aujourd'hui.

Par rapport à la définition de la « culture », Fernand Houdart estime que rien n'a changé. Il rappelle aussi qu'à ses débuts, la Maison de la Culture a failli purement et simplement être supprimée et ce parce que les animateurs avaient une conception quelque peu soixante-huitarde voire folklorique de la culture, sans résultat tangible.
C'est à ce moment, que le Cabinet de la Culture et l'Administration ont décidé de donner une dernière chance à l'asbl et désigné Marie-Claire Clausse pour essayer de créer une nouvelle dynamique autour de cette Maison de la Culture.
Pourtant, provenant du milieu du « théâtre», elle ne correspondait pas au profil de l'animateur estampillé par les inspecteurs de la Communauté française. Cependant, elle a gardé la confiance du Ministre et du Secrétariat général. Elle a donc pu convaincre un public nombreux grâce à un travail pertinent et novateur pour l'époque.
Aujourd'hui, on peut dire que la réussite de la Maison de la Culture provient de la continuité de ce qu'elle avait mis en place, tout en développant de nouveaux volets d'activités.

Bien que Jean-Marie Henrion regrette que le document reprenant les projets 2018/2019 ne soit pas davantage explicite, ceux-ci sont approuvés par l'A.G.

Fernand Houdart précise que la soirée d'ouverture de la saison, fixée le vendredi 14 septembre, détaillera chaque activité du programme.

6) Examen du projet de modification des statuts au regard du décret du 21/11/2013 relatif aux Centres culturels

Dans le cadre des modalités d'entrée dans le décret du 21/11/2013, nous devons procéder à la mise en conformité de nos statuts.
Le projet de modification, envoyé à chacun, porte essentiellement sur les points suivants :

- L'objet social
- Les membres
- La composition de l'Assemblée générale
- La composition du Conseil d'Administration
- Le comité de gestion (anciennement « Bureau » du C.A.)
- Le conseil d'orientation (anciennement « Conseil culturel »
- Le personnel.

A l'exception de l'article 30 modifié par le CA en ces termes :
« Le conseil d'administration désigne, selon les modalités décrites dans le décret du 21/11/2013, le directeur du Centre culturel.
Il est responsable de la gestion culturelle et administrative, il assume la fonction de délégué à la gestion journalière et est chargé de l'application des décisions du conseil d'administration.
Le directeur siège avec voix consultative à l'assemblée générale, au conseil d'administration, au comité de gestion et au conseil d'orientation.
Le conseil d'administration procède à une évaluation quinquennale du projet d'animation et de gestion du directeur. », il est proposé à l'A.G. de valider ce projet de nouveaux statuts.

Les membres de l'A.G. ne formulant aucun autre souhait de modification par rapport au projet de mise en conformité des statuts, une A.G. exceptionnelle sera convoquée avant fin 2018 pour entériner ces nouveaux statuts à condition qu'elle réunisse au moins les deux tiers des membres, qu'ils soient présents ou représentés. Sinon, elle sera à nouveau convoquée au plus tôt 15 jours après.

7) Divers

Benoît Klensch lance le débat sur l'ouverture des ventes par internet :

- Pourquoi ne pas ouvrir la vente par internet (même 15 jours après l'ouverture de saison) pour laisser la priorité au public fidèle et assidu ?

Cette question est souvent largement évoquée par l'équipe de la Maison de la Culture, sans avoir jusqu'à présent trouvé de solution idéale…
Le directeur veut absolument être certain que cette ouverture via internet ne fasse pas perdre de public.
Il rappelle aussi que le succès de cette maison est dû au maintien du contact avec les gens, l'argument du temps /des horaires qu'il faut pour venir réserver n'est pas vraiment pertinent, le public ayant toujours la possibilité d'imprimer la feuille de réservation via internet, la renvoyer par e-mail, payer par virement et prendre ses billets le soir du spectacle.

Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de coordination du personnel.

La séance est levée à 20h30

P.V. de l'Assemblée générale extraordinaire du 08/11/2018

Présents : Mmes Fr.MORIS, St. SAUCEZ, M-L. Doppagne
MM G. BEHIN, Ph. BERTHOLET, A. COOLS, B. DAXHELET,
G. DE DECKER, Ph. GREISCH, E. INCOUL, X. KROELL, J-L. LEVELING, G. MEDINGER, D. PERARD, N. SCHEFFLER, M-T. SPROCKEELS,
F. Houdart

Représentés : Mmes M. BAUDOUX, M. WILLEMS,
MM R. BIREN, J. DECHAMBRE, D. FELLER, J. GUILLAUME,
P. HEINDRICKS, J-M. HENRION, C. JASPAR, H. MANIGART,
P. REUTER, N. SCHEFFLER,

Excusés : Mmes K. BUYL-DE BEIR, B. PETRE

Membres adhérents : MM G. MATHIEU, J-P. KUHNEMANT

1) Approbation du P.V. de l'Assemblée générale du 30/08/2018

Après avoir acté les corrections dans le relevé des membres représentés et excusés lors de l'A.G. du 30/08/2018, le P.V. est approuvé.

Il fallait lire qu'étaient réellement :

- Représentés : Mmes Baudoux et Willems
  MM Behin, Dechambre, Feller, Heynen, Incoul, Jaspar et Kroell

- Excusés : Mmes Buyl-De Beir, Goelff, Saucez
  MM Berholet et Biren

2) Mise en conformité des statuts avec le décret du 21/11/2013 relatif aux Centres culturels.

Le quorum des 2/3 des membres présents ou représentés n'étant pas atteint, l'Assemblée générale ne pourra statuer aujourd'hui sur la modification des statuts.

Une prochaine A.G. sera donc convoquée le jeudi 29 novembre à 19h00.

La séance est levée à 19h30'

P.V. de l'Assemblée générale extraordinaire du 29/11/2018

Présents : Mmes Fr.MORIS, St. SAUCEZ, Fr. THIRY, M-L. Doppagne
MM R. BIREN, J. DECHAMBRE, Ph. GREISCH, E. INCOUL,
J-L. LEVELING, H. MANIGART, G. MEDINGER, D. PERARD,
N. SCHEFFLER, F. Houdart

Représentés : MM G. BEHIN, A. COOLS, P. HEINDRICKS, Ph. HEINEN,
C. JASPAR, M-Th. SPROCKEELS

Excusés : Mme B. PETRE
MM G. BEHIN, B. DAXHELET, X. KROELL
Mme A. DEVRESSE

Membre adhérent : Mr J-P. KUHNEMANT
Membre adhérent excusé : Mr G. MATHIEU

1) Approbation du P.V. de l'Assemblée générale du 08/11/2018

Le P.V. de l'Assemblée générale du 8/11/2018 est approuvé.

2) Mise en conformité des statuts avec le décret du 21/11/2013 relatif aux Centres culturels.

Le quorum des 2/3 nécessaire pour la modification des statuts n'ayant pas été atteint lors de l'A.G. du 08/11/2018, les membres de l'Assemblée générale sont amenés à entériner les statuts déjà présentés lors de la réunion du 30/08/2018.
Par rapport au projet du 30/08/2018, et en vue de l'obtention éventuelle d'une dérogation du nombre de représentants de la Province du Luxembourg, le Conseil d'Administration suggère de modifier l'article 8 en indiquant que : « la chambre publique se compose de 2 personnes, au moins, désignées par le Conseil provincial de la Province de Luxembourg.

L'Assemblée générale entérine à l'unanimité ces nouveaux statuts qui feront l'objet d'une publication dans les Annexes du Moniteur.

3) Divers

Pour répondre à la demande de Jean-Pierre Kuhnemant qui regrette que seuls les membres effectifs reçoivent les P.V. des réunions et autres annexes, il sera dorénavant précisé sur l'invitation aux réunions que les documents sont consultables à la Maison de la Culture ou disponibles sur demande.

La séance est levée à 19h30'

7. Extrait Ensuite: les partenariats

Arlon : une vie associative dense et diversifiée

Mettre les populations en mouvement autour de projets associatifs partagés

Si tout le monde connaît les centres culturels, on n'a pas toujours conscience de leur rôle exact, de la richesse de leur offre, de la diversité de leurs interventions. Ni exclusivement lieux de diffusion, ni simples espaces de rencontre, d'animation ou de créativité, les centres culturels contribuent à cimenter les communautés locales et offrent à tous un accès à la culture.

Depuis l'adoption d'un nouveau décret en 2013, les centres culturels se réinventent. Actifs depuis des décennies aux quatre coins de la Wallonie et de Bruxelles, ils s'ancrent toujours plus dans les territoires qu'ils irriguent, en mettant les populations en mouvement autour de projets partagés. Ils sont souvent là où on ne les attend pas se saisissant de questions qui dérangent, forçant le débat sur des enjeux de société, entraînant le public par-delà le ronron rassurant des certitudes de toujours, suscitant les rencontres les plus improbables. Avec les bibliothèques, les maisons des jeunes, les musées, les théâtres, les centres d'expression et de créativité et les associations, ils contribuent à l'exercice par le plus grand nombre des droits culturels et s'inscrivent dans une perspective d'éducation permanente.

En clair, les centres culturels nous font rire, pleurer, réfléchir ou créer. Ils poussent à l'engagement, au débat, à la critique. Ils fabriquent à tour de bras ces fameux Cracs, les citoyens responsables actifs critiques et solidaires. On y voit des spectacles, mais pas seulement, on y fait valoir son avis, mais pas tout le temps, on s'y frotte aux techniques artistiques, mais pas toujours. Les centres culturels proposent une saisissante image du monde dans lequel nous vivons et aident à le décrypter.

Sans doute avons-nous plus que jamais besoin de cet aiguillon démocratique qui titille notre envie de prendre parti à l'heure où notre vivre ensemble est ébranlé par l'intolérance et la tentation de repli sur soi. Les centres culturels, c'est le contraire des murs et des intégrismes.

Jean-François Füeg, Directeur général adjoint, Service général de l'Action territoriale, Ministère de la Communauté française.

En tant que Centre culturel, la Maison de la Culture d'Arlon a cœur de mettre en valeur la vie associative qui foisonne sur le territoire local et régional. De plus en plus d'actions sont mises sur pied chaque année en partenariat avec les associations qui proposent des projets attractifs et pertinents pour les habitants.

De septembre 2017 à janvier 2018, la MCA a collaboré avec plus de 30 associations et ce dans le dessein de créer du lien, de proposer des activités diversifiées, de proposer un programme qui touche tous les intérêts et les sensibilités diverses, de développer les activités socioculturelles sur le territoire.

Des partenariats dynamiques pour des événements pleins de succès !

Des partenariats dynamiques pour des événements plein de succès !

Le 16 novembre 2017, le **Centre de Télé-Accueil de la Province de Luxembourg** a célébré avec nous son 40e anniversaire avec, au programme, des conférences sur le thème de la résilience et le spectacle *Monsieur* du Théâtre de la Communauté. Une belle occasion de mettre en valeur l'association et sa mission d'espace de parole et d'écoute à toute personne qui vit une situation de crise ou une difficulté sur le plan moral, social ou psychologique.

Le 29 novembre 2017, la MCA a accueilli le spectacle *Terres Promises* du Théâtre du Public qui aborde la question du conflit israélo-palestinien. Programmée en partenariat avec **l'Association Belgo palestinienne de la province de Luxembourg**, la pièce a permis de susciter l'esprit critique du public. La rencontre entre les spectateurs et les personnages de l'histoire, sous la forme du théâtre agora, a engendré un échange d'opinions sur ce sujet sensible.

Les 15 et 16 décembre 2017, **Vie féminine antenne Arlon** s'est associée à la MCA pour proposer deux journées de stage créatif autour des identités de femmes, journées animées par Lucile Stievenard, artiste plasticienne et Marie François, animatrice VF. Un moment d'expression individuelle et collective dont le but était de se découvrir soi-même et de découvrir les autres de manière ludique et créative au travers de différentes techniques artistiques simples et accessibles.

Le 18 janvier 2018, Pie Tshibanda a proposé deux spectacles (un en scolaire, un en soirée) organisés en partenariat avec **l'asbl Juddu**. Le spectacle *Un fou noir au pays des blancs*, qui a fait le succès de Pie, a ravi le public scolaire et a suscité la réflexion des classes au sujet des cultures diverses. En soirée, le public a découvert son nouveau spectacle *Cela peut aussi vous arriver*. La programmation de ces pièces en partenariat a permis de donner un espace de parole à l'asbl Juddu, qui a présenté au public nombreux les différentes actions qu'elle met en place.

8. Extraits Ensuite: Centre Dramatique

Centre dramatique d'Arlon - Compagnie du Grand asile : une collaboration en région

Monter un projet professionnel nécessite beaucoup de soutien à tous les niveaux. Après la création vient le temps de la diffusion. Le spectacle doit être visionné pour prendre son envol. C'est dans ce cadre que la Maison de la Culture a accueilli le Grand asile, une compagnie professionnelle du Sud-Luxembourg, pour un après-midi de visionnement dans le Petit Théâtre.

La Compagnie du Grand asile est une compagnie de théâtre-action installée en Gaume. En parallèle des projets développés en théâtre et en écriture avec des groupes non professionnels, elle produit également des créations professionnelles engagées qui dénoncent les dérives de la société et donnent à voir la dimension citoyenne de la culture.

L'après-midi du 18 mai, la Compagnie du Grand asile présentait aux programmateurs, enseignants, et autres professionnels ses deux dernières créations.

13H : MOI, ULRIKE, JE CRIE
mise en scène : David Claeyssens
avec Aïcha Laveaux
création sonore et régie : Jean-François Catry

Enfermée, Ulrike Meinhof - membre de la Rote Armee Fraktion (RAF)- est retrouvée pendue dans sa cellule alors que s'ouvrait un procès à portée politique. Le cri de résistance d'une femme,condamnée à mort et transcendée par le texte de Dario Fo/Franca Rame, fait largement écho aux dérives actuelles.

Louise Michel, La femme du poète et Marie-Claire Clausse

10
CENTRE
DRAMATIQUE

Alors que dans ***Debout les damnées de la terre*** Marie-Claire Clausse vient d'évoquer pour la 82e fois la figure sulfureuse de Louise Michel, elle poursuit la décentralisation de ***La femme du poète***, dernière création du Centre dramatique d'Arlon.

Alterner des interprétations aussi différentes tient de la performance, surtout, quand du jour au lendemain, la comédienne doit changer de siècle, de nationalité, de tempérament et, surtout … de texte ! Il y a de quoi s'emmêler les pinceaux !

C'est donc une fin de semaine agitée que Marie-Claire Clausse va vivre en Lorraine, à Ville-sur-Yron les 26 et 27 juin prochains ! D'abord, elle entrera dans la peau de Maria Linssen, la femme du poète Francis André. Avec confiance!

En effet, lors des dernières représentations à Sainte-Marie-sur-Semois, sur les terres du poète, et à Bruxelles, pour un public de non-voyants, bouleversés par le texte, la magie du théâtre a opéré. Mais le lendemain, c'est Louise Michel qu'il faudra défendre ! Et de la bourgeoise anversoise, devenue gaumaise par amour d'un paysan poète, à la Lorraine entrée au panthéon de l'histoire universelle pour son amour envers les damnés de la terre, il y a plus qu'un changement de costume!

Marie-Claire Clausse a relevé le défi. Elle sera l'une un jour, et l'autre le lendemain. Avant de rejouer la mère Rimbaud, pour compléter la galerie de portraits de femmes!

Mais de cela, on en reparlera …

Le Centre dramatique d'Arlon voyage

Entre deux représentations de "La femme du poète", Marie-Claire Clausse va réenfiler son costume de "damnée de la terre". Eh oui, notre évocation de la vie de Louise Michel sera représentée le 7 mars à Frameries dans le cadre de "la Journée des femmes". Créé en août 2005, "Debout les damnées de la terre" va ainsi dépasser la 80ème représentation, sans que le texte ne prenne la moindre ride. Il faut dire que la crise financière qui sévit donne aux propos anticapitalistes de "la Vierge rouge" une actualité foudroyante de lucidité. Quant à Marie Linssen, la femme du poète Francis André, Marie-Claire Clausse lui redonne vie non seulement à Bruxelles le 8 avril, mais aussi, et cet événement est hautement symbolique, le 20 mars à Sainte-Marie-sur-Semois (Salle du Cercle Saint-Nicolas), tout à côté de Fratin, le village où vécurent et sont enterrés le poète paysan et son étonnante épouse.
Après le spectacle, un débat animé par Bernard Mottet réunira René André (le fils et biographe du poète), Guy Denis (l'auteur de la pièce), Jean-Luc Geoffroy (directeur du Service du livre luxembourgeois qui vient de rééditer les "Poèmes paysans"), Marie-Claire Clausse (comédienne) et Jacques Herbet (metteur en scène). Cette discussion permettra au public d'en savoir plus sur le destin extraordinaire du poète paysan à la renommée internationale, qui exploitait cinq hectares de terrain à Fratin.

INITIATIVES

Sois belge et tais-toi

Edition 2009

samedi 2 mai, 15h15 et 20h
entrée : 35 €
Organisation: Gérons la Cova

Merveilleuse troupe que celle conduite par André Remy et son fils Bauduin qui présente ce spectacle inoubliable aux Arlonais pour la huitième année à la Maison de la Culture!...Vous pourrez assister dans la bonne humeur à toute une revue de nos personnages politiques les plus célèbres, à des scènes de la vie courante présentées avec humour.
Renseignements et billets : Yves Lemaire, Rue de la gare, 83 6810 Izel - 061 32 80 64. Billets en vente également à la Maison de la Culture et à la Librairie des Faubourgs à Arlon.

D'Est en Ouest

INITIATIVES

Organisation : "La Stockemoise"
samedi 21 mars, 20h
entrée : 8 € - moins de 12 ans : 4 €

La Royale Harmonie "La Stockemoise" clôture les festivités de son 100e anniversaire avec un concert de gala. Au programme : des œuvres musicales en provenance des Pays de l'Est et des Amériques. La participation de l'école de dance "Flash Dance" de Izel complètera le spectacle avec des chorégraphies et danses originales exécutées pendant le concert.
Places en vente à la Maison de la Culture.
Renseignements : Pierre Vasseur 063 22 09 33.

Gala de danse

INITIATIVES

Organisation : Ecole de Danse Fabienne Doly
vendredi 17 et samedi 18 avril, 20h
entrée : 10 €

Le spectacle de l'Ecole de Danse Fabienne Doly se déroulera pour la 4ème fois à la Maison de la Culture d'Arlon. Les élèves, des plus petits aux plus grands, évolueront sur des rythmes très variés… Danse classique, modern jazz, hip hop et danse orientale seront au rendez-vous pour le plaisir de tous.
Billetterie à l'Ecole de Danse Fabienne Doly.

On s'fait 2 Feydeau !

Théâtre des Forges
Organisation : Lions club du Val d'Attert

INITIATIVES

samedi 28 mars, 20h
entrée : 17 € - Prévente : 15 €

"On purge bébé"
Monsieur Follavoine, porcelainier, cherche à décrocher le marché des pots de chambre incassables à destination de l'armée française. Pour tenter de conclure l'affaire, il invite à dîner Chouilloux, fonctionnaire influent du Ministère des armées, son épouse et l'amant de celle-ci…
"Mais n' te promène donc pas toute nue"
Le député Ventroux, très soucieux de son image publique, doit faire face à la sensualité débridée de sa femme. Clarisse apparaît en tenue légère devant leur fils, leur domestique mais aussi lors d'une visite du maire de Moussilon-les-Indrets, adversaire politique de Ventroux, provoquant la fureur de ce dernier…

On s'fait 2 Feydeau : ***deux morceaux de choix déjantés qui égratignent la société bien pensante du début du XXe siècle mais qui restent d'actualité tant ils dépeignent avec justesse, férocité et humour les rapports de couple.***
Renseignements : Christian Tassigny 063 22 70 11
Guy Bernardy 063 23 46 87.

INITIATIVES

Congrès de l'Association Belge Cichlidés

Organisation : Aqua Club Arlon
dimanche 3 mai, 10h
entrée libre

Comme chaque année, l'Aqua Club Arlon organise son Congrès Cichlidés, rendez-vous des aquariophiles passionnés par cette famille de poissons. Ils viendront des Flandres ou de Wallonie, de Bretagne, de l'Est ou du Nord de la France pour assister à ce qu'il est convenu d'appeler "la grande messe des cichlidés" en Belgique.
Renseignements : Philippe Hotton 063 21 69 46
ph.hotton@skynet.be

2 BLOC-NOTES
espace théâtre
petit théâtre

L'ÉVÉNEMENT THÉÂTRAL DE L'ÉTÉ

Prochaine création
du Centre dramatique d'Arlon

Le Mystère de Jeanne d'Arc

Sur le parvis de l'église Saint-Donat à Arlon

les 22,23,24,25,
28,29,30,31 juillet et 1er août, 21h

entrée : 10 € • moins de 12 ans : 5 €

Places en vente :
à la Maison de la Culture d'Arlon , 063 24 58 50 (jusqu'à fin juin)
à l'Office du Tourisme d'Arlon, 063 21 23 60
sur le site de l'église Saint-Donat dès 20h les jours des représentations.

L'événement théâtral de l'été prochain en province de Luxembourg aura pour cadre le site de l'ancien château d'Arlon, résidence au moyen-âge de la cour du Duché de Luxembourg. Sur le lieu-même où fut célébré en 1436 le mariage de Robert des Armoises avec Claude-Jeanne du Lys, véritable Jeanne d'Arc pour certains, usurpatrice pour d'autres.
Le mystère qui entoure ce fait historique surprenant a incité le Centre dramatique d'Arlon à réaliser un spectacle semblable à ceux qui se déroulaient à la même époque devant les églises et que l'on appelait "Mystères".
Après l'histoire merveilleuse et tragique de la petite bergère de Domrémy, devenue "Libératrice d'Orléans"et brûlée vive comme sorcière par les Anglais secondés par le tribunal d'Eglise dirigé par l'Evêque Cauchon, la seconde partie du spectacle sera d'un tout autre style. L'action se déroulera principalement à Arlon où la mystérieuse Claude-Jeanne est impliquée dans les démêlés politiques du Duché de Luxembourg alors en grave crise économique. Elle ne trouvera que dans le mariage le moyen d'échapper à l'Inquisiteur de Cologne.
Shakespeare, Michelet, Anouilh, sont les principaux inspirateurs pour l'écriture de la première partie, dont les thèses parfois divergentes éclairent la dimension populaire et héroïque de cette jeune fille de 19 ans exécutée parce qu'ayant suivi la route que lui indiquaient des voix divines. Leur succédera l'adaptation de textes de Frédéric Kiesel, Alain Atten, Pierre Mandy, auteurs régionaux qui, avant nous, ont trouvé dans l'étonnant mystère qui plane depuis 1436 sur l'incroyable réapparition de Jeanne d'Arc à Arlon, matière à étude ou spectacle.

Pour représenter cette fresque historique, 13 comédiens issus de 9 troupes de la région et une jeune diplômée du Conservatoire de Bruxelles dans le rôle "des" Jeanne, seront accompagnés par le groupe Trivelin, dont la réputation en qualité de spécialiste de la musique médiévale a depuis longtemps dépassé nos frontières.

Avec Frédéric Aubry, Jean-Pierre Echterbille,
Françoise Einsweiler, Caroline Escarmelle,
Edmée Garant, Dominique Gillet, Ludovic Gillet,
Daniel Godard, Jules Gouverneur, Paulin Nicolas, Dominique Nottet,
Françoise Priod, Martine Puttaert, Laurent Theisen.
Adaptation et mise en scène : Jacques Herbet.

Avec le soutien de la Communauté française - Service du théâtre
et de la Ville d'Arlon

Le Centre dramatique d'Arlon

«Les Voyageurs»
ou
la création décentralisée

En France, les Maisons de la Culture ont été construites autour d'un théâtre avec à leur tête un créateur, ce fut l'œuvre de André Malraux, Ministre de la Culture du Président Charles de Gaulle.

En Communauté française de Belgique, la décentralisation sur le modèle français est reprise par le Ministre de la Culture Pierre Wigny. Le théâtre est au centre des infrastructures qui seront créées en Wallonie : Tournai, Sambreville, Namur (La Marlagne), Quincampois, Arlon. Frank Lucas, un grand commis de l'Etat et Arik Joukovski, scénographe, vont concevoir un théâtre modulable qui autorise toutes les formes de spectacles : le théâtre en rond, frontal, élisabéthain, à l'italienne, la danse, la musique, le chant, l'opéra.

En plus de ses missions d'animation régionale et de diffusion, le Centre culturel du Sud-Luxembourg asbl (appellation administrative), gère l'infrastructure provinciale Maison de la Culture d'Arlon qu'occupent également une bibliothèque, un centre de créativité avec ses ateliers, des salles d'exposition polyvalentes et un théâtre en ordre de marche capable d'accueillir mais aussi de produire des œuvres originales. Eloignée de la capitale, la Maison de la Culture d'Arlon est au cœur d'une région transfrontalière ou mieux d'une Europe sans frontières qui respecterait les particularités régionales en les valorisant et non en les confondant.
Un public très large est confiant dans la programmation d'ouverture à des expressions insolites et surprenantes programmées par le Centre culturel. Le terrain est prêt.

Il y eut le Manifeste culturel wallon de 1983 auquel tenta de répondre le Ministère de la Communauté française en organisant un colloque au Palais des Congrès de Liège : «Les Centres culturels, pôles de la Création décentralisée» (4 et 5 novembre 1985).

Dès lors, Marie-Claire Clausse, directrice de la Maison de la Culture introduisit une demande de reconnaissance d'un Centre dramatique régional. La signature de cette personnalité du théâtre en Belgique et en Francophonie, ses qualités artistiques, autant que celles de gestionnaire d'entreprise culturelle étaient un gage de réussite qui se vérifiera dès sa première grande création, «Mother» de Françoise Lalande, mise en scène de Jacques Herbet, en coproduction avec le Théâtre d'Esch-sur-Alzette.
En 1991, le Ministre de la Culture Valmy Féaux apporte à la Ville d'Arlon la bonne nouvelle : désormais le Centre culturel sera doté d'une structure de création disposant d'une inscription budgétaire au Service du Théâtre, réduite certes mais qui allait permettre de créer «en région».

Jacques Herbet, régisseur, décorateur sonore, assistant et metteur en scène pour la plupart des théâtres bruxellois et en Wallonie, cofondateur du Centre dramatique ardennais à Marche, sera le metteur en scène en résidence du Centre dramatique d'Arlon à partir duquel il deviendra le metteur en scène privilégié de bon nombre de compagnies professionnelles ou amateurs de la Province de Luxembourg et du Grand-Duché de Luxembourg.

Fernand Houdart
directeur de la Maison de la Culture d'Arlon

Le Centre dramatique d'Arlon va multiplier les créations et les collaborations avec le souci permanent de porter à la scène des écritures originales et de privilégier des auteurs de la Province. Mais son évolution financière restera au niveau de la préfiguration, avec parfois des aides complémentaires de la Communauté française, de l'Europe, de la Loterie nationale, de la Province ou de la Ville d'Arlon.

Lorsque fin 2012, la demande de renouvellement de la convention du Centre dramatique s'est vue assortir d'un cahier des charges sans perspective de refinancement pour les rencontrer, nous avons préféré le mettre momentanément entre parenthèses plutôt que de risquer de creuser un déficit qui aurait été supporté par le Centre culturel.

Il est aujourd'hui réjouissant d'entendre qu'une véritable volonté politique provinciale soutienne un projet de centre dramatique à Marche doté de moyens qui puissent soutenir la comparaison avec les centres dramatiques dans les autres provinces.

Cette brochure en forme de rétrospective salue amicalement toutes les personnes qui ont permis par leur talent que la création existe pendant deux décennies dans le Sud-Luxembourg.

Fernand Houdart
Directeur

Cette publication a été réalisée à l'occasion de l'exposition «130 ans de théâtre belge, de Maurice Maeterlinck à Guy Denis», à l'initiative des Archives et Musée de la Littérature, à la Maison de la Culture d'Arlon, du samedi 22 avril au dimanche 14 mai 2017

9. Extraits Ensuite: la diffusion tout public et en famille (à mettre en lien avec les annexes Arts de la scène)

11 En soirée

espace théâtre petit théâtre

CRÉATION

Après "Peau de Loup", "Rue des Jonquilles" est le nouveau spectacle du Théâtre intranquille

Rue des Jonquilles

de René Bizac *(chez Hayez & Lansman)*
par le Théâtre Intranquille
et le Centre culturel Jacques Franck
mise en scène : René Bizac
avec Suzy Falk, Saïd Bahaïd, Christian Crahay, John Dobrynine et Benoît Verhaert
création images : Thomas Israël
création lumières : Gaëtan Van den Berg
scénographie, costumes : Hélène Kufferath
travail chant : Graziella Boggiano
régie : Antoine Dubray

mardi 15 février, 20h30

entrée : 15 €
abonnement : 1 case
durée : 1h30

"La Vieille" habite un petit pavillon de la Rue des Jonquilles, à côté de la Cité des Violettes où vivent des familles "issues de l'immigration". La Ville a décidé de raser son pavillon afin de reconstruire une nouvelle Cité des Violettes aux dimensions "plus humaines". En dernier recours, la Vieille fait appel à une émission de télé-réalité. Le public va voter pour ou contre son expropriation et envoyer ainsi un "message fort aux politiques". Une nuit, à quelques jours du direct, des émeutes éclatent dans la Cité des Violettes. Prince, le meneur des "jeunes", s'introduit chez la Vieille...

Entre humour grinçant et poésie urbaine, la pièce pose les questions brûlantes du "comment vivre ensemble" dans une société multiculturelle, de la transmission entre les générations et de la place des aînés dans une société qui les met souvent à l'écart. En soi, Suzy Falk est déjà porteuse d'une transmission. Avec cette pièce que René Bizac a écrite pour elle, la comédienne octogénaire a décidé de terminer sa carrière théâtrale exceptionnelle commencée en 1945. Pour lui donner la réplique, des comédiens de talent se sont réunis autour de la doyenne du théâtre : Saïd Bahaïd, Christian Crahay, John Dobrynine et Benoît Verhaert.

Dans le cadre de ce spectacle, la Maison de la Culture proposera des activités autour de l'intergénérationnel et des préjugés : animations préalables et ateliers artistiques pour le scolaire et le milieu associatif grâce au financement du Département des affaires sociales et hospitalières de la Province de Luxembourg (via le Service Egalité des chances), rencontre-débat après les séances en compagnie de l'équipe artistique, projet d'exposition de photos réalisées par les participants au projet, etc.

En partenariat avec la Maison de la Culture d'Arlon
Avec le soutien du Département des affaires sociales et hospitalières de la Province de Luxembourg (via le Service Egalité des chances) et du Centre dramatique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse

Dans le cadre des représentations scolaires du spectacle ***Rue des Jonquilles***, la Maison de la Culture a proposé aux écoles secondaires et aux associations participantes des animations préalables autour de l'intergénérationnel et de l'interculturel. Cet accompagnement pédagogique a pu être offert grâce au soutien financier du Service Egalité des Chances de la Province de Luxembourg (Département des affaires sociales et hospitalières). Près de 700 personnes d'horizons très différents ont pu bénéficier de la visite de l'auteur/metteur en scène René Bizac ou des comédiens Grazziella Boggiano et Marvin Mariano.

Au cours de leur stage à la Maison de la Culture, Elise Bernard et Charlotte Jossart ont assisté à ces rencontres. Chacune à leur manière, elles nous font part de leur regard sur les animations.

Quand on pense "vieux", on pense église, antiquité, pipe, pelote de laine, médicament, parc, déambulateur, home, canne...

Quand on pense "jeune", on pense dancefloor, alcool, fête, G.S.M., ordinateur, écran plasma, playstation, sport, mode...

Mais c'est qui "on"? C'est qui "les vieux"? C'est qui "les jeunes"?

Un tas de questions auxquelles "on" répond par des préjugés. Mais cette fois, les préjugés ne sont qu'un point de départ. Le débat délie les langues et libère les vérités utiles à transmettre. Vieillesse et jeunesse ne sont que des termes génériques qui, depuis longtemps, nous poussent à enfermer les Autres dans des petites boîtes. Et là, pas question d'en sortir ! Sauf si...

Et si "on" donnait la parole aux petites voix qui disent tout bas " Etre jeune ou vieux, ce n'est pas qu'une question physique, c'est surtout un état d'esprit" ?

Et si "on" se posait un peu pour en parler ? Après tout, il n'y a pas de solution toute faite, juste le temps qui nous reste pour changer les choses. Pour changer le monde avec un bouquet de proses...

Charlotte Jossart, stagiaire à la MCA (3e Bachelier en communication à la Haute Ecole de la Province de Liège)

- C'est quoi un vieux?
On ne dit pas vieux, monsieur, on dit "personne âgée".
Dans toutes les classes, de la 4e générale à la 7e professionnelle, en passant par la Haute école, les étudiants savent qu'il y a des sujets sensibles, qu'il y a des choses qui ne se disent pas.
Définir un vieux, cela commence par des choses basiques: l'âge de la retraite, les billets de bus senior ou les premiers cheveux blancs, puis cela dérive très vite sur des définitions plus sentimentales ou poétiques:
"La vieillesse, ça peut être une deuxième jeunesse."
"On est vieux à partir du moment où l'on pense qu'on l'est."
Par ses questions, René Bizac cherche à pousser les jeunes dans leurs préjugés et leurs clichés. Les élèves ont préparé des photos, parfois des objets qui représentent pour eux la vieillesse ou la jeunesse. Et, surprise, lorsqu'ils sont soumis à l'appréciation de la classe, ces objets trouvent difficilement leur catégorisation "jeune" ou "vieux"… Les deux!
Au jeu des dessins, avec la consigne simple de dessiner un vieux, les clichés, encore une fois, ressortent. canne, pipe, barbe, rides.
Souvent, les jeunes reproduisent un discours entendu qui diffère assez de ce qu'ils vivent dans la pratique. L'exacerbation de tous leurs préjugés permet, au-delà de simplement les pointer du doigt, d'en parler, de les retourner, de les confronter avec les idées de leurs pairs. Les idées sont parfois surprenantes mais, s'ils ne repartent pas avec des réponses à la fin de l'animation, ils auront au moins eu le mérite de les mettre en doute et de repartir avec de nouvelles questions.

Elise Bernard, stagiaire à la MCA (2e Master en Animation socioculturelle et Education permanente à l'IHECS).

PROVINCE DE LUXEMBOURG
Affaires sociales & hospitalières

Rue des Jonquilles

de René Bizac
(texte publié dans la collection Hayez et Lansman)
par le Théâtre Intranquille
et le Centre culturel Jacques Franck
avec Suzy Falk, Christian Crahay, John Dobrynine, Marwane El Boubsi et Benoît Verhaert.

Présenté en matinée scolaire les lundi 14 février et 14 mars à 13h30 et en soirée le mardi 15 février à 20h30

A ROCK'N'ROLL HITS STORY
avec Marc Ysaye et Mister Cover

3 CONCERTS SOLD OUT
les jeudi 14 et vendredi 15 janvier !

L'histoire du rock'n'roll avec les mots et les anecdotes de Marc Ysaye, Monsieur Classic Rock, et le son de Mister Cover, le plus beau groupe de reprises jamais entendu à ce jour ! Ils passent d'un univers musical à l'autre sans coup férir, rassemblent différentes époques du rock en des medleys prodigieux et terminent au bout de trois heures de concert avec Nirvana une histoire commencée avec Ike Turner et son *Rocket 88* qui marque le début de l'aventure du rock'n'roll.

Marc Ysaye parle, parle, parle. Il distille à l'envi moult détails sur les icônes du rock ou du blues qu'il a approchées. Il est intarissable. La voix est bien en place, on croirait écouter Classic 21. Les tics, les formules, les ficelles d'un professionnel de la radio rassurent l'audience. L'homme est apprécié et reconnu.

Photographies Marie Hainaut

Les routes du rock par Philippe Hotton

Philippe Hotton est né à Arlon. Il a deux passions : les poissons et le rock.

Il organise tous les ans à la Maison de la Culture un congrès international consacré aux cichlidés. A quinze ans, il découvre le rock. C'est Woodstock. Du rock, il passe au blues, double source d'un bonheur qui éclaire toute sa vie. Passent les jours, passent les semaines, le blues demeure et coule dans ses veines comme l'eau courante alimente les moulins de nos rivières.

Quand Marc Ysaye organise les routes du rock, Philippe fait partie du casting.

En 2012, l'équipée sauvage (Harley Davidson pour les uns et Ford Mustang pour les articulations défaillantes des autres) emprunte le chemin des travailleurs du Sud qui allaient chercher de l'emploi dans le Nord. C'est la route du blues mais à l'envers, de Chicago à New Orleans.

En 2013, Philippe et ses *coreligionnaires*, mêmes montures, font la Californie. De San Franisco à Los Angeles en passant par Monterey où a eu lieu le premier grand festival de rock, avant Woodstock. Une sorte de chemin de Compostelle.

En 2014, c'est Mississipi – Alabama. Une certaine Beverly Jo Scott, originaire d'Alabama, les accompagne.

En 2015, rien ne va plus. Coup de blues sur l'organisation. Passe et manque.

En 2016, le rock'n'roll ne meurt pas. Les papys remontent en selle et retournent sur les routes du blues mais dans le bon sens, de New Orleans à Chicago, avec en prime dans le pack une visite de l'usine Harley Davidson à Milwaukee. Chaque étape du voyage est l'occasion pour Marc Ysaye de revenir sur la petite histoire des grands du rock. L'audience est suspendue à ses lèvres qui distillent l'écume d'une épopée dont les héros sont dans nos têtes et nos cœurs.

Questions à Philippe Hotton

La différence entre un poisson et le rock ?
J'ai deux passions : les cichlidés et le blues.

Un fait marquant de votre jeunesse lié au rock ?
En 72/73, rue Scheuer à Arlon, une petite salle disparue aujourd'hui, j'ai vu avec 150 spectateurs, Genesis. Le leader du groupe était Peter Gabriel. Les mecs arrivaient avec 2 combis VW style Woodstock et ils allaient partout où on les invitait. Il y avait dans le public, Philippe Bernardy, déjà très curieux, qui possède à Arlon l'un des derniers magasins de disques de Belgique dignes de ce nom. A Arlon, j'ai encore pu voir AC/DC et Ange.

Votre cantine favorite ?
Sans hésitation, le Spirit of 66 à Verviers. Les plus grandes légendes du blues y sont passées. J'y vais régulièrement.

Mais encore ?
En fonction de l'affiche, je peux me retrouver à Werchter, à l'AB où j'ai vu récemment la plus grande blueswoman actuelle, l'Anglaise Beth Hart, ou plus près de chez moi la Rockhal à Esch.

Bon vent, Monsieur Hotton, vous méritez une étoile dans le Hall of Fame de la Maison de la Culture.

Une séance de rattrapage pour ceux qui n'auraient pu avoir de places, ceux qui n'auraient pas tout compris ou encore ceux, nombreux, qui veulent approfondir :
le vendredi 28 octobre.

L'épopée du rock servie par Marc Ysaye et Mister Cover n'a pas laissé les jeunes indifférents lors de la séance scolaire. Qui eût pensé que de grands ados découvrant la geste des héros de cet idiome musical auraient salué les protagonistes de cette Histoire *avec un tel enthousiasme !*

MUSIQUE

en famille Le jouet musical

textes, musiques, scénographie, décors : Pierre Chemin
percussions et chant : Martin Chemin
tubophones, xylophone, divers : Benoît Dumont
chant, saxophone et flûtes : Martin Kersten
guitares, piano, chant, divers : Maxime Tirtiaux

mercredi 15 mai, 15h
entrée : 12 € - enfants : 6 €
abonnement : 1 crédit
durée : 50 min
à partir de 2 ans et demi

Imaginez un concert sur des instruments en plastique, en bois, en métal... Ils ont été trouvés sur des brocantes, dans les rayons de magasins de jouets ou retrouvés dans le grenier. Rouge, bleu, vert, jaune ou en bois naturel, certains ont même survécu à plusieurs générations d'enfants musiciens. Xylophones, clochettes, harmonica, tambours, tubophone, saxophones, trompettes, guitares à 4 ou 6 cordes, pianos à 8 ou beaucoup plus de notes....

Joués avec une énergie et une dextérité soufflantes par cinq jeunes musiciens, trompette en plastique, toy piano, mini-guitares acoustiques et électriques, sonnette de vélo, vache meuglante ou canard de bain créent des mélodies teintées de jazz, de folk et même de rock endiablé ! Trimbalé aux quatre coins du monde, cet orchestre insolite qui accompagne chansons, jeux vocaux et onomatopées farfelues emprunte les rythmes et styles musicaux des continents qu'il traverse, du blues louisianais à la batucada brésilienne, des airs andins aux percussions africaines, de la valse de chez nous aux sonorités orientales.
Un véritable feu d'artifice visuel et sonore.
Anne Dereine, Le Ligueur.

ATELIERS

Ateliers créatifs

En collaboration avec la Bibliothèque communale d'Arlon.

mercredi 15 mai

A l'issue du spectacle, deux ateliers sont proposés :
➜ **atelier créatif - réalisation d'un instrument de musique**
➜ **atelier "chemin musical" : visite de l'exposition et manipulation des jouets musicaux à la Ludothèque.**

Renseignements et inscriptions au 063 24 58 57.
Durée : 45 min. • maximum 10 enfants par atelier
P.A.F. : 2 € pour chaque atelier

Visite - Exploration

Visite guidée et commentée de l'exposition, manipulation des jouets musicaux et mini-atelier créatif autour du jouet musical.

mercredi 8 mai, 22 mai et 29 mai, de 14h à 16h

Renseignements et inscriptions obligatoires à la Bibliothèque : 063 22 35 07
Pour les enfants de 3 à 5 ans,
maximum 10 participants.
P.A.F. : 2 €

Atelier terre

samedi 18 et 25 mai de 10h à 12h30
à la ludothèque
Réalisation d'un UDU en deux matinées !
Animatrice : Martine Castagne
Pour les enfants à partir de 8 ans, maximum 10 participants
P.A.F. : 5 € (fournitures comprises)

Artiste-plasticienne, Martine Castagne propose un voyage créatif aux enfants curieux de découvrir un instrument de musique singulier, le Udu.

L'udu est un instrument de musique à percussion idiophone du Niger en forme de jarre. Il est façonné en terre cuite au tour ou par coulage, mais traditionnellement en colombin avec une ouverture classique en haut du goulot resserré, mais aussi une petite ouverture sur le côté. Il a en moyenne 40 cm de long pour 20 cm de diamètre. On le fait résonner en le frappant du plat de la main (la basse est obtenue sur la bouche principale), des phalanges ou du bout des doigts. Son bruit évoque le son de l'eau.

DÉROULEMENT DE L'ATELIER
Lors de la 1ère matinée, nous façonnerons le corps de l'instrument.
Nous apprendrons la technique ancestrale du colombin. Cette technique nécessite une certaine dextérité et un temps de repos lors de l'élaboration de la pièce.
C'est pourquoi, afin de respecter le rythme de la terre, nous reprendrons le travail une semaine plus tard pour la confection du col et la décoration du Udu, afin de le personnaliser..

Udu réalisé en terre cuite par Martine Castagne.

Exposition

Exposition "Le chemin musical"

En collaboration avec la Bibliothèque communale d'Arlon, les ateliers du CEC de la MCA et les écoles.

Durant le mois de mai, plusieurs expositions seront disposées dans différents lieux de la Maison de la Culture et de la Bibliothèque.

Exposition des instruments réalisés par les **écoles** et les enfants du **CEC**.

Vitrine littéraire : les bibliothécaires vous proposent une sélection d'ouvrages sur le thème du jouet musical et la musique.

Exposition d'une quarantaine d'**instruments anciens** de la collection de Pierre Chemin (musicien et créateur du spectacle)

Exposition de **panneaux pédagogiques** racontant l'histoire des jouets à travers le monde. Ceux-ci sont destinés aux écoles maternelles et primaires qui pourront les emprunter gratuitement selon la disponibilité.

Exposition et manipulation de jouets instrumentaux à la ludothèque
Participez à cette exposition en offrant une nouvelle vie à vos jouets musicaux. Après l'exposition, ces jouets rejoindront les trésors de la ludothèque pour le plaisir des enfants. Vous pouvez les déposer à la Bibliothèque communale d'Arlon pendant ses heures d'ouverture. Renseignements au 063 22 35 07.

Depuis le début de saison, les spectacles *à voir en famille* ont remporté un beau succès. Que ce soit pour les tout-petits, les moyens ou les plus grands, les spectacles destinés au jeune public ont ceci de particulier qu'ils réunissent parents et enfants dans un moment d'échange, de partage et de complicité.

Mes premiers pas au théâtre

À la Maison de la Culture, les plus jeunes ont donc accès au théâtre. Qu'il s'agisse de séances en famille ou en scolaire, les spectacles éveillent la curiosité des enfants dans un moment de découverte et de plaisir, un moment particulier de leur semaine. Si quelques codes de conduite sont à respecter, et à rappeler avant chaque séance, notre ambition est davantage de pousser les enfants à participer, à rire, à s'étonner et à s'émerveiller.

Chaque saison, la programmation des spectacles à voir en famille tente d'équilibrer les genres, les thématiques et les publics les plus différents.

Du théâtre pour les plus grands :

Les Derniers Géants ont rassemblé un public divers, d'enfants ou d'adolescents accompagnés de leurs parents, ou encore de jeunes adultes sans enfant. Le spectacle, rempli d'humour et d'action, mêlait de la vidéo, des ombres chinoises et un jeu d'acteur percutant. *Les Derniers Géants* ont apporté une réflexion autour du paraître, de la starification et de la peur de l'autre, des questions très actuelles.

Roi d'Argile
a davantage conquis les plus petits.

Des poupées construites avec des bouteilles, des ficelles, du bois ou de l'argile, des lignes qui construisent autant d'espaces de jeu, des situations d'échange qui naissent. *Roi d'Argile* nous montre l'imaginaire de deux enfants qui jouent, créent, imaginent, se disputent, rient, chantent, vivent. Une belle illustration du vivre ensemble qui a réjoui les tout-petits! Elle a aussi conquis les parents qui ont assisté à la séance en famille et engendré la rencontre enrichissante entre des puéricultrices en devenir et les comédiennes. Moments de contemplation et d'émerveillements…

Photographies Marie Hainaut

Les Tympans Pimpants

nous ont offert, quant à eux, **un concert intimiste** dans le petit théâtre. André Borbé et ses deux comparses ont témoigné d'une belle complicité entre eux et avec le public qui a participé avec enthousiasme aux mélodies rythmées jouées sur des IPAD. Une salle tout entière qui chante et danse sur des chansons drôles, entraînantes et accessibles aux plus jeunes. Mise en scène toute simple mais inventive, bel éclairage et une prestance sur scène qui a charmé petits et grands!

Pour terminer cette première partie de saison, une jeune compagnie liégeoise a proposé **une comédie musicale accessible à tous.** Dès l'entrée dans la Maison de la Culture,

Monsieur Timoté a plongé les spectateurs dans le monde fascinant des Minuscules. Une présentation des personnages, le passage dans un sas et une formule magique pour devenir minuscules, autant de préambules merveilleux pour entrer dans le grand théâtre et assister au spectacle féerique de *Monsieur Timoté*. Un spectacle complet réunissant vidéo, projection 3D, musique, costumes et maquillages pour des personnages haut en couleur!

10. Extraits Ensuite: la diffusion des arts plastiques

On en reparle :

L'exposition interactive "Colorissimo":

Une touche de couleur dans une fin d'hiver tardive!

L'exposition "Colorissimo" qui s'est déroulée au cours du mois de mars a résolument pris le contre-pied d'un temps gris et froid avec la présentation d'oeuvres aux couleurs chaudes et éclatantes. Des tapis chatoyants réalisés par les femmes du village de Gounnine (Maroc) aux vitraux lumineux des artisans du vitrail, en passant par les œuvres pigmentées des artistes, l'exposition s'est parée de facettes multicolores, au croisement de la science et de l'art.
Les visites guidées et libres, les ateliers créatifs, les concours proposés aux écoles et aux associations, ont donné la possibilité au public de découvrir l'originalité et la diversité des œuvres. Avec l'aide des dossiers pédagogiques proposés par la Maison de la Culture, de nombreux professeurs, animateurs et éducateurs ont pu anticiper leur approche artistique, pédagogique et sociale autour du thème de la couleur avec leurs élèves et leurs groupes en difficulté ou en insertion socioprofessionnelle.
Autour de thématiques très variées, les expositions interactives s'adressent non seulement aux écoles et associations mais sont à découvrir par tous les publics!

Les professeurs de l'Enseignement Spécialisé de l'Institut Sainte-Marie d'Arlon nous font part de leur démarche pédagogique et artistique auprès de leurs élèves.

Les élèves de l'ISMA "Enseignement primaire spécialisé" ont participé au concours de l'exposition "Colorissimo".
Le défi était lancé : participer à une "vraie" exposition à la Maison de la Culture! Quel challenge pour nos élèves! Dès le départ, ils ont été très enthousiastes et se sont entièrement investis dans le projet.
Nous avons choisi de nous exprimer sur le thème des expressions colorées. Quel régal pour nous de travailler sur un projet qui touche plusieurs disciplines: langue française, éducation artistique, éducation corporelle.

★ Avec sa classe, Madame Audrey a exploité le thème de la colère : se fâcher tout rouge, colère noire, être vert de rage...
Son objectif était de faire exprimer cette émotion au travers d'une expression et d'une couleur. Mais aussi de permettre aux élèves de distinguer toutes les nuances de cette émotion. Ensemble, ils ont réalisé cinq tableaux reprenant les visages photographiés d'élèves qui expriment leur colère.

★ Pour le projet, Madame Christelle est partie d'une histoire,"Le garçon bleu" : un petit garçon bleu, vivant dans un monde bleu, décide de partir à la recherche d'autres couleurs, ainsi il parcourt le monde...
Le message de cette histoire : les gens du monde sont différents, il y a des cultures différentes. Chacun peut y ajouter sa propre touche de couleur, la partager et enrichir ses échanges. Ensemble, ils ont réalisé une maquette en papier mâché représentant une ville multiculturelle.

★ Le point de départ pour les élèves de Madame Marie-Pierre fut une tempête de mots autour des couleurs. Ensuite, ils ont fait une chasse aux couleurs dans le dictionnaire : recherche des mots dérivés des couleurs (vert, verdâtre, verdir…).

★ La dernière activité consistait à retrouver la signification des expressions proposées. Pour le travail artistique, les élèves avaient carte blanche pour illustrer une expression de leur choix sur un support A4.
Nous avons pris beaucoup de plaisir ainsi que nos élèves dans la réalisation de ces trois projets. Petite cerise sur le gâteau, nous avons remporté un prix!

Nous remercions Marianne Leclerc pour la visite de l'exposition et l'animation de l'atelier créatif.

ANIMATIONS
EXPOSITIONS
CONCOURS

Jeux de mots et vocabulaires

Un voyage riche en couleurs et symboles dans les méandres de l'écriture imaginaire

du dimanche 1er au vendredi 27 mars
de 14h à 18h entrée libre
fermeture le lundi

Pour les écoles et les associations: visite guidée et atelier créatif
Aux heures scolaires - durée: 2h

*La Maison de la Culture d'Arlon, en collaboration avec Affipage, présente les affiches de **Pierre Alechinsky**, peintre et graveur, au vocabulaire pictural très varié : les "dessins – signes". **Karel Appel, André Balthazar, Pol Bury, Christian Dotremont, Jean-Michel Folon, Joan Miró, Jacques Richez, Jiri Votruba**, poètes ou artistes peintres, pour la plupart amis et comparses de l'artiste, complètent l'exposition avec la présentation d'affiches sur le thème de l'écriture imaginaire, graphique et picturale.*

Pierre Alechinsky COBRA

Originaire de Bruxelles, l'artiste a fréquenté la prestigieuse Ecole de La Cambre, de 1944 à 1948. Sa véritable école fut son adhésion au groupe ***CoBrA***, fondé en 1948, avec des artistes originaires de **Co**penhague, **Br**uxelles et **A**msterdam. Ce mouvement prôna avant tout la spontanéité, le retour aux sources populaires, en un mot l'art sans frein. Ce fut le lieu de rencontre des amis fidèles de l'artiste tels que Karel Appel, Pol Bury et bien d'autres.

Grand voyageur, Alechinsky a effectué des séjours à New York, au Mexique, en Inde et en Chine où il s'est inspiré des symboles universels, tels que soleil, serpent, spirale et labyrinthe, dans la réalisation de ses oeuvres. L'artiste nous démontre que l'idée de l'écriture est avant tout faite de signes et de dessins.

Exposition didactique

Une exposition didactique sur l'histoire de l'écriture, de ses origines à nos jours, ses particularités et son attrait pour le monde de la peinture, complète le parcours artistique.

Pour les écoles

Visite guidée et animée par une artiste plasticienne.
Les élèves sont invités à découvrir et à réaliser un travail collectif autour du thème de l'écriture imaginaire.
Renseignements: 063 24 58 56.

Exposition-concours
Concours Cherche-rébus
Concours Cyber-signes

Présentation des réalisations plastiques dans le cadre du concours adressé aux écoles primaires, secondaires et aux associations sur le thème de l'écriture imaginaire, graphique et picturale. Proclamation des résultats le 11 mars à 16h.

Les enjeux de la culture…

Les expositions interactives de la Maison de la Culture et le jeune public

16
EXPOSITIONS

Depuis 2005, la Maison de la Culture d'Arlon propose au public des expositions interactives qui s'adressent non seulement au tout public mais aussi et surtout au public des écoles maternelles, primaires, secondaires et des associations.
Lieu de rencontre des différentes écoles, associations de la région d'Arlon mais aussi des régions transfrontalières comme le Grand-Duché du Luxembourg, les expositions interactives proposées par la Maison de la Culture sont avant tout artistiques et pédagogiques.
Attractives et ludiques, elles permettent au jeune public de s'ouvrir sur le monde social et culturel qui l'entoure, de côtoyer différents groupes, d'accepter la différence, de regarder et comprendre, de s'exprimer et de s'épanouir dans la découverte des connaissances et de l'apprentissage, de stimuler son expression créative dans une logique d'émancipation sociale.

La diversité des expositions, de leur contenu tant artistique que didactique, permet aux enseignants des écoles d'appréhender avec leurs élèves le langage contemporain des œuvres présentées et de bénéficier d'une approche pédagogique, associée à leur démarche artistique. Des liens intra-scolaires se créent entre les différentes sections, que ce soit en arts plastiques, français, histoire, sciences humaines et autres.

La culture est une expression, un rapport à l'autre. Sans public, elle n'a pas de sens

Les modes de vie, le travail, les priorités, les loisirs propres à chacun, sont différemment vécus selon le lieu d'habitation, le milieu social. Une éducation à la culture dès le plus jeune âge semble être le meilleur moyen d'envisager des échanges inter et multiculturels. En effet, l'approche de l'art (en particulier l'art

On en reparle :

Retour sur l'exposition "Art & papier"

L'exposition "Art & papier" fut l'occasion, tant pour les enfants dans le cadre de visites scolaires que pour les plus curieux et autres amateurs d'art, de découvrir que le papier ne se limite pas à l'utilisation que nous en faisons tous les jours. Au même titre que la peinture, le bois ou encore la pierre, cette matière peut se mettre au service des artistes et les aider à exprimer leur talent.

Ainsi, au mois de mars, ce sont deux univers différents qu'ont pu découvrir les visiteurs : le premier était celui des enfants qui, participant pour la plupart aux concours organisés par la Maison de la Culture, ont créé d'innombrables pop-up colorés et de superbes guirlandes conteuses d'histoires.

Le deuxième était celui des artistes. D'innombrables techniques, allant du gaufrage au picotage en passant par le collage ou encore le tissage, alliées à différentes matières, telles que les napperons en papier, le papier kraft ou encore le papier mâché, ont permis à ces créateurs de concevoir de véritables œuvres d'art. Des livres accordéons de Sylviane De Meyer aux jeux de transparence de Claudine Lambin en passant par les habits d'époque de Marie-Françoise Poncelet, sans oublier les contributions du Musée du Petit Format et des éditions Warda, ces artistes n'ont eu besoin que d'une chose: du papier.

L'exposition a séduit les visiteurs. Les élèves confient volontiers qu'ils repartiraient bien avec une œuvre ou l'autre (les robes de mariées réalisées par des étudiantes de l'INDA, option Vente Retouche, ont la cote, suivies des tuniques de Philippe Guichart, des livres tunnels de Sylviane De Meyer ou encore des mains en décomposition de Nadine Martin), et affirment qu'ils reviendront volontiers pour voir une autre exposition, que ce soit dans le cadre scolaire ou même avec leurs parents. Les professeurs, qui profitent de ce genre d'activités pour offrir une ouverture culturelle à leurs élèves, saluent de leur côté une exposition étendue, créatrice, colorée, attractive et très intéressante. D'autres personnes interrogées ont affirmé que c'était "exceptionnel de voir ce qu'on peut faire avec du papier" et ont fortement apprécié ce mélange de deux univers, celui des enfants et celui des artistes.

Pierre Wilmart, stagiaire, étudiant en 1e Bachelier en Communication à la Haute École de la Province de Liège.

Les axes prioritaires

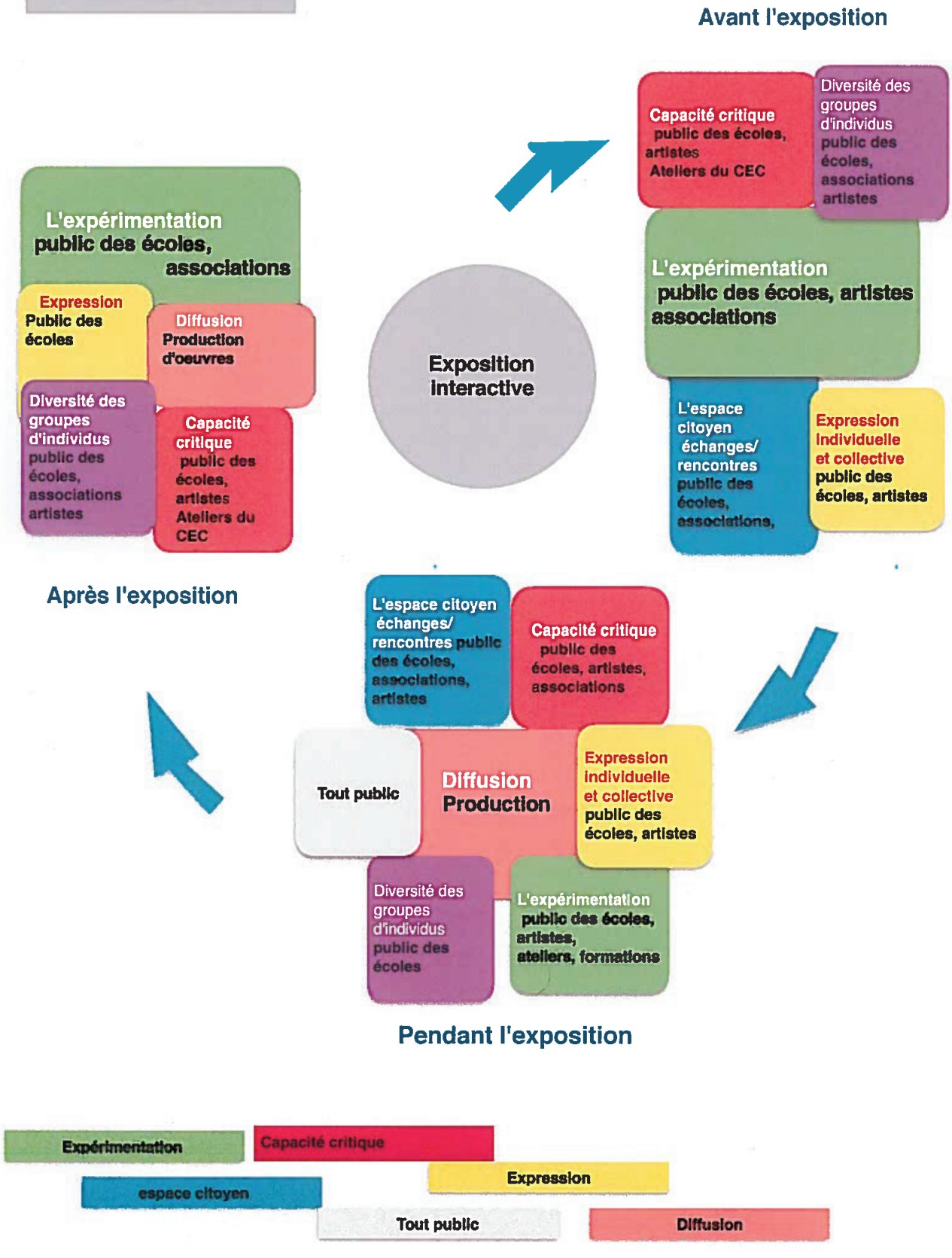

97

Trimestriel n°97
juin - juillet - août 2011

Rédaction
Valérie Dutron, Marie Hainaut, Jacques Herbet, Fernand Houdart, Pierrot Julien, Marianne Leclerc et Robin Lucas.

Secrétariat
Grégory Godard, Marie-Claire Grandjean et Pascal Gratia

Heures d'ouverture
La Maison de la Culture d'Arlon est ouverte au public :
➔ les lundis de 14h à 18h
➔ du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 18h
➔ une heure avant le début du spectacle.

Maison de la Culture d'Arlon
Parc des Expositions 1
B - 6700 Arlon
Tél.: (0)63 24 58 50
info@maison-culture-arlon.be
www.maison-culture-arlon.be
Compte bancaire :
751-2030636-78
IBAN : BE69 7512 0306 3678
BIC : AXABBE22
Axa Banque, Grand-Rue 3,
B-6700 Arlon

article 27

Centres Culturels agréés de la Communauté Wallonie-Bruxelles

CULTURE
CENTRES CULTURELS

Avec le concours du Ministère de la Communauté française, Secteur des Centres culturels

Septante écoliers d'Arlon participent au projet ***Les Enfantastiques en Belgique*** *:*

Enregistrement du CD des Enfantastiques à la Maison de la Culture

Le projet de créer un CD remonte au mois d'octobre. Christian Dufour, le coordinateur du projet "Enfantastiques" pour la Belgique, a l'idée de réunir six écoles dans la Communauté française désireuses de mener ce projet à son terme. Pour la province du Luxembourg, l'école Saint Bernard et une classe de l'enseignement spécialisé de l'ISMA sautent sur cette occasion unique dans la vie d'un écolier.
Après cinq CD sortis en France, Jean Nô, artiste musicien et compositeur français, prépare ainsi le sixième volume des "Enfantastiques", mais pour la Belgique. Ce nouveau CD est une vitrine de la Belgique portant sur des thèmes et des artistes emblématiques : la BD et ses auteurs belges, Magritte, Jacques Brel, "L'union fait la force"…

Ce projet a plusieurs orientations : pédagogique (travail en classe d'écriture), artistique (répétition, création du CD, concert) et solidaire (les royalties seront versées à une ONG). Le sixième album aura pour nom "L'Union fait la force", une des deux chansons composées par les élèves d'Arlon. Outre le circuit commercial habituel (disquaires, internet…), le CD enregistré par les élèves d'Arlon, de Liège, de Namur, de Charleroi, de la Hulpe et de Bruxelles sera offert aux 15 000 classes de la Communauté française. Les ateliers d'écriture animés par Jean Nô en décembre ont permis à ces petits Arlonais de créer deux des douze titres du CD, "L'Union fait la force" et "Bandes de dessinateurs".

Après trois mois de répétitions, les enregistrements viennent de se dérouler à la Maison de la Culture d'Arlon. Durant ces heures, les jeunes chanteurs ont enregistré les pistes qui vont à présent être mixées par Jean Nô dans son studio parisien. Pour l'artiste français, le but d' "Enfantastiques" n'est pas d'encourager les enfants à devenir des stars de la chanson, c'est un projet éducatif dans le cadre scolaire. On fait découvrir comment créer une chanson, choisir un thème, trouver des rimes, compter les syllabes… De l'écriture à l'enregistrement du CD en passant par les répétitions, les enfants vivent tout le processus de A à Z. Une expérience exceptionnelle!
Le couronnement de ce travail sera la réalisation et la sortie du CD fin juin ainsi qu'un concert qui aura lieu le samedi 25 juin au Théâtre royal de Namur, concert réunissant 500 enfants accompagnés d'un orchestre et d'un musicien que l'on ne présente plus : Toots Thielemans.

Atelier d'ombres corporelles

Par le théâtre du Tilleul
Animateur : Michel Liégeois

lundi 7 novembre, de 8h30 à 15h30

La Maison de la Culture d'Arlon a accueilli début octobre ***Le bureau des histoires***, un spectacle d'ombres et de musique présenté par le théâtre du Tilleul.

A la demande d'un instituteur qui développe un projet de théâtre d'ombre avec sa classe, nous avons organisé un atelier d'ombre corporelle. Trois classes se sont succédé dans le petit théâtre pour passer un moment de découverte sur l'ombre de leur propre corps.

Tout a commencé le 4 octobre…
Ce jour-là, nous avons assisté à une représentation du "Bureau des histoires" par le Théâtre du Tilleul. Il s'agit d'une pièce de théâtre d'ombres. A la fin de celle-ci, nous avons eu l'occasion de rencontrer les montreurs d'ombres et de leur poser des questions. Nous voulions découvrir les secrets de leur technique. Ils nous ont dévoilé l'envers du décor.

Rendez-vous était pris avec Michel Liégeois, animateur et membre de la troupe pour participer un mois plus tard à un atelier à la Maison de la Culture d'Arlon.
Michel Liégeois nous a montré comment utiliser nos ombres corporelles derrière un grand écran. C'était également l'occasion de jouer plusieurs rôles et de danser avec des ombres colorées. Ce moment poétique était accompagné d'une musique douce.

La seconde partie de l'atelier nous a permis de créer et de découper des personnages dans du carton noir. A l'aide d'un tuteur, nous avons animé leur ombre derrière un castelet. Cette activité nous a donné l'envie d'inventer notre propre spectacle d'ombres à l'école. Maintenant que nous avons compris le principe, c'est à nous de jouer !

Les élèves de quatrième année de l'école communale de Sterpenich.

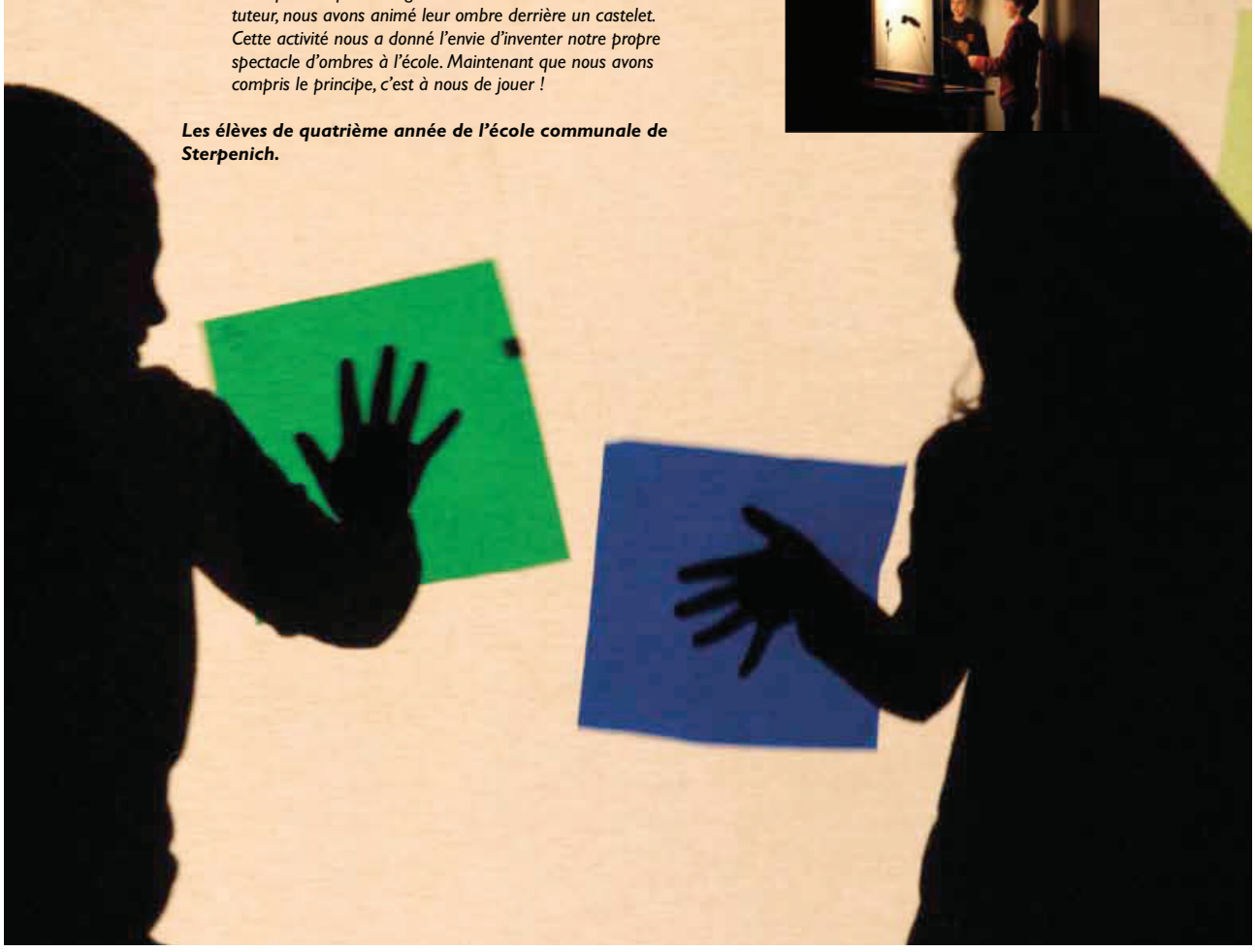

Focus sur les spectacles proposés en scolaire :

La Maison de la Culture propose de nombreux spectacles en temps scolaire aux écoles et aux associations (environ 20 000 places chaque saison). Lorsque c'est possible (disponibilité de la troupe et durée de la séance), une rencontre est organisée après la représentation. Ces échanges permettent aux spectateurs et à l'équipe artistique de se rencontrer (différence parfois surprenante entre les comédiens et leur personnage), de s'interroger sur les choix de mise en scène, de réfléchir aux thématiques du spectacle et de repartir avec de nouvelles clés de lecture.

En ce début de mois de mars, la troupe de l'Infini Théâtre a joué à trois reprises Le Cid de Corneille, mis en scène par Dominique Serron. À la fin des deux représentations en scolaire, les comédiens et la metteuse en scène Dominique Serron (présente à la première représentation) ont rencontré les étudiants.

Dans le cadre de son stage, Pierre Wilmart, étudiant en 1e Bachelier en communication à la Haute École de la Province de Liège, a réalisé une synthèse de ces rencontres.
En voici quelques extraits.

Une pièce dans la pièce ou le principe de la troupe de fiction

L'une des particularités de la pièce tient en la mise en place d'une troupe de fiction. Autrement dit, nous n'assistons pas à une représentation du Cid, mais plutôt à une pièce mettant en avant des comédiens qui décident de jouer ***Le Cid***. Le décor représente une salle de répétition, avec des tables recouvertes d'accessoires qui seront utilisés dans la pièce. Lors du prologue, joué pendant que les spectateurs entrent dans la salle, l'histoire de cette troupe de fiction est installée : l'un des comédiens (qui jouera Don Diègue) reçoit un courrier qui lui apprend qu'il est nommé directeur. S'ensuit un conflit avec un autre comédien (qui jouera Don Gomès) qui espérait avoir la place. Par un jeu de miroir, le conflit des comédiens rejoint celui de la pièce. Cette histoire sans paroles peut échapper aux spectateurs, cela n'est pas important. L'objectif visé ici est que les comédiens de l'Infini Théâtre se nourrissent de cette histoire qu'ils se racontent pour ancrer leur jeu dans une histoire contemporaine et ainsi enrichir leur jeu dans ***Le Cid***.

Lecture moderne du Cid

L'Infini Théâtre aime travailler les grands classiques du théâtre dans le plus grand respect du texte originel, mais en lui apportant aussi une lecture plus contemporaine (qu'est-ce qui peut nous toucher aujourd'hui dans cette pièce écrite au 17e siècle ?). Là où Corneille a écrit une Espagne "imaginaire", se basant sur l'idée qu'il se faisait de ce pays, la metteuse en scène a fait de même, en créant "son" Espagne. Elle s'est notamment inspirée des films d'Almodovar et de Carlos Saura, ainsi que du flamenco. Certaines actions de la pièce ont également été modifiées : la gifle que le Comte est censé donner à Don Diègue est ainsi remplacée par un baiser, une offense plus moderne. La personnalité de quelques personnages a aussi été modernisée : si la notion d'honneur est toujours présente chez lui, Rodrigue nous apparaît plus fragile que ce qu'il n'était dans le texte de Corneille. L'idée ici est de nous présenter un jeune homme amoureux, partagé entre l'amour qu'il porte à Chimène et celui qu'il porte à son père, partagé entre son cœur et son honneur.

Travail du corps

La pièce est rythmée par diverses danses et autres claquements de pieds (symbole ici de la fierté espagnole), signe du travail du corps cher à l'Infini Théâtre. Les comédiens assurent d'ailleurs que ce travail du corps les aide beaucoup dans la maîtrise du texte en alexandrins. Car l'un des plus gros challenges pour les comédiens, c'est de rendre ces vers naturels.

les rencontres après spectacle

Travail en évolution

Concernant sa façon de travailler, Dominique Serron avoue adorer le direct. Elle se plaît à sans cesse réajuster certaines choses dans la pièce, tout en laissant une marge d'improvisation aux comédiens. D'ailleurs, de nombreuses idées de la pièce sont nées en séance d'improvisation lors des répétitions : le travail avec les chaises, le soufflet remplacé par un baiser sur la bouche, ou encore le maquillage blanc que porte Rodrigue lorsqu'il va défier le Comte, qui montre que, telle une marionnette, il est manipulé par son père. Il n'y a jamais deux représentations identiques. Dans le même ordre d'idées, les comédiens connaissent au moins deux "partitions" différentes, ce qui leur permet de ne pas se reposer une fois la mise en scène établie, mais de sans cesse revisiter leur rôle. À travers toute sa mise en scène, Dominique Serron est animée par la "vision positive de l'humain" présente, selon elle, dans le texte de Corneille.

Pour plus d'informations sur le spectacle et le travail effectué en amont par l'Infini Théâtre (ex. vidéos des répétitions) : www.infinitheatre.be.

Photographies :

En haut à gauche :
Rencontre après le spectacle Indiens de Foule Théâtre (primaire et secondaire).

En bas, de gauche à droite :
Rencontres après les spectacles Capiche et Violette du Centre dramatique d'Arlon (secondaire), Kermess' du Théâtre des 4 mains (primaires) et La troupe du Roy répète… Molière des Baladins du Miroir (secondaire).

Ci-dessous : Rencontre après le spectacle Lion des Zerkiens (maternelles).

Projet intergénérationnel en scolaire

En novembre dernier, nous proposions aux élèves de la fin du primaire et de 1e secondaire **Indiens** du Foule Théâtre (de et avec Philippe Léonard, dans une mise en scène de Pierre Richards). A partir de ce spectacle qui aborde avec humour et poésie la thématique de l'intergénérationnel, nous avons imaginé une enquête. Cette enquête intergénérationnelle proposait aux jeunes de partir à la découverte d'un aîné (grand-parent, voisin, ami…) par le biais de l'interview.

De multiples prolongements étaient alors possibles à partir des informations collectées : partage en classe des passages préférés de chacun, création d'un personnage imaginaire recréé à partir des meilleurs moments de chaque enquête (base documentaire à un atelier d'écriture), etc.

Province de Luxembourg

Ces documents ont pu être imprimés en A3 pour chaque spectateur (1200 exemplaires) grâce au soutien du Service provincial Social et Santé "Bien vieillir".

Voici quelques extraits des enquêtes qui nous ont été confiées.

Son métier

Dans ma famille, il y a Maman qui n'a jamais travaillé. Elle range et nettoie la maison, elle fait les courses, prépare les repas de la famille, fait la vaisselle, les lessives et le repassage de la famille, va nous conduire et nous chercher à l'école. Et encore d'autres choses que j'oublie. Elle n'a pas de métier. On dit qu'elle est ménagère. Ou femme au foyer.
Puis il y a Papa, le fils de Grand-père. Lui, il a un métier. Il est technicien-frigo. Il supervise l'installation de frigos dans plein de pays du monde. Pas des frigos comme dans les maisons, non. Des énormes frigos comme dans les grands magasins, pour conserver les légumes surgelés et les glaces.

Extrait du spectacle *Indiens*.

Mon aîné était ..... communiant .....
Je raconte une anecdote sur son métier.

Un jour, mon grand-père a arrêté un avion allemand. Pendant l'interrogatoire il a demandé à fumer un cigare. Le général a pris un cigare dans la boite et le cigare a explosé. C'est mon papa qui pour faire un blague avait mis des pétards dans certain cigare. Mon grand-père a eu du mal à lui expliquer que c'était une blague de son fils !

Son portrait

Mon aîné a eu mon âge.
J'imagine comment il/elle était : la couleur de ses cheveux, sa taille, sa corpulence, un signe distinctif (lunettes, oreilles, grain de beauté…). ***Je le dessine ou je le décris avec des mots de la tête aux pieds.***

Mon aîné a eu mon âge. Il avait ma taille, des cheveux noirs, des grandes oreilles, un petit nez, des grandes mains, des grands pieds. Corpulent, il avait bon appétit comme moi. Il ne portait pas de lunettes mais avait quelques grains de beauté sur le visage.

Le jour de sa communion

Un souvenir

J'écris ou je dessine ici une histoire, un souvenir que mon aîné me raconte et qui me plaît.

mais malheureusement mon papy a fait une chute en parapente = hôpital 3 semaines.

Son objet

Grand-père me passe son gant de baseball et me lance la balle de toutes ses forces pour que je devienne un champion comme son ami américain. « Quand toi aussi tu seras un champion je te donnerai mon gant ». Extrait du spectacle *Indiens*.

Je choisis un objet qui représente mon aîné.
Je connais l'histoire de cet objet et je la raconte.
Si je ne la connais pas, je l'imagine.
Pourquoi représente-t-il mon aîné? Pourquoi l'aimait-il?

Pour représenter mon aîné, je choisirais une pelle et du ciment. Toujours bricoleur, il n'a jamais cessé de travailler dans la maçonnerie. Il est le symbole du travail manuel réussi. Il a toujours été fier de ce qu'il a réalisé.

Festival Théâtre des langues *Multi(L)dingues*: 3e édition

avec le soutien de la Loterie nationale et de la Fondation J.B. Nothomb

Enthousiasme et rencontres enrichissantes étaient au programme de la 3e édition du Festival des langues *Multi(L)dingues* qui s'est déroulée le mardi 8 mars. Près de 160 jeunes venus d'Arlon et de Neufchâteau ont foulé les planches du Petit Théâtre pour présenter leur pièce en anglais, en néerlandais ou en allemand devant les autres classes participantes.

Né sous l'impulsion du *Réseau Langues* et d'un amoureux des langues, Freddy Vanderlooven, ce beau projet est proposé aux écoles secondaires de la province de Luxembourg, en partenariat étroit avec la Maison de la Culture d'Arlon. Le bilan est une fois encore très positif. Dans leurs retours, les enseignants et les élèves soulignent l'importance d'apprendre en s'amusant, de se dépasser, de rencontrer d'autres classes dans une ambiance conviviale et stimulante.

L'objectif est de permettre aux jeunes de s'investir dans un projet de groupe, un projet artistique et culturel. C'est aussi une manière d'aborder les langues d'une façon différente et plus pratique. Jouer devant un public, dans une autre langue, c'est un défi.
Salvatore Ali, Coordinateur de *Réseau Langues*.

Retours de quelques "Multi(L)dingues" :

En tant qu'enseignante, je trouve que cette initiative crée une belle dynamique de groupe. Tout le monde est important à la réussite du spectacle, aussi bien la technique que les rôles principaux. Au cours des répétitions, les élèves s'entraident, se donnent des conseils, se félicitent. Ils dépassent leurs craintes de jouer et de parler en public et tout cela en allemand.
Mme Medinger, ISMA.

Even if it was in English, we understood everything. We also learned a lot by listening and speaking in English. At the beginning, we were a little bit stressed. But once we were on stage it was funny. It was a great experience.

We liked the festival for both playing and watching the other plays. There were different opinions when we created the theatre play but we finally agreed on the script. We weren't really under pressure and we enjoyed practicing together. The other plays were good but it would have been perfect if the actors had spoken more loudly.

It was really funny to prepare a theatre play and to bring it in front of other people. It was interesting to watch the others, we laughed a lot. To create the play, we shared all our ideas and it was very interesting. It was also funny to act at the Maison de la Culture in Arlon *for other students and to share our thoughts. We really had a good time making the script, the costumes and practicing the theatre play. It would be very nice to perform again.*

Les élèves de 2e année immersion anglais, ISMA
(professeur : Mme De Raedemaecker).

Retour sur les conférences scientifiques de Richard Taillet, chercheur en astrophysique et Professeur à l'Université Savoie Mont blanc

EN SCOLAIRE :

L'apesanteur dans le cinéma de science-fiction

EN SOIRÉE :

À la recherche de la matière noire, chasser l'invisible en astronomie

Richard Taillet est Docteur en Physique théorique, dans le domaine de l'astrophysique. Il est également Professeur à l'Université Savoie Mont blanc et chercheur en astrophysique au LAPTH (Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de Physique Théorique). Richard Taillet contribue à de nombreux travaux de vulgarisation, notamment pour la revue Pour la science et le forum Futura-Sciences. Il est l'auteur du blog Signal sur bruit (www.scilogs.fr/signal-sur-bruit).

Le lundi 7 mars, nous avons eu la chance d'accueillir Richard Taillet lors de deux conférences passionnantes. L'après-midi, près de 300 jeunes des classes terminales ont assisté à sa conférence sur l'apesanteur dans le cinéma de science-fiction. Après avoir défini l'apesanteur, le conférencier a analysé avec humour et précision scientifique la façon dont l'apesanteur est traitée dans de multiples films de science-fiction.

En soirée, Richard Taillet a proposé une conférence sur la matière noire, au cœur de son travail de recherche à Annecy. Nous avons été ravis de l'engouement que cet événement a suscité. De nombreux étudiants qui étaient revenus profiter de la deuxième intervention de l'astrophysicien côtoyaient des passionnés de tous âges et horizons. La séance de questions/réponses s'est prolongée longtemps.

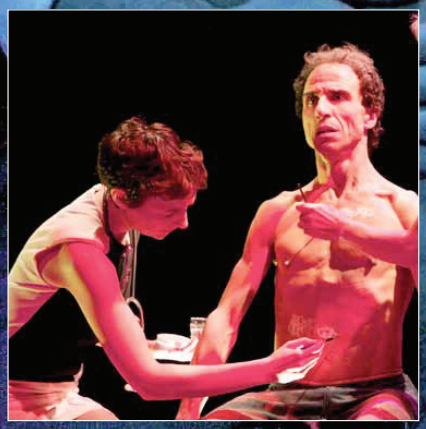

En octobre dernier, nous avons accueilli en scolaire et en soirée la célèbre pièce d'Eugène Ionesco *Le Roi se meurt* par la Compagnie Biloxi 48, dans une mise en scène de Christine Delmotte. Une étudiante partage avec nous son analyse critique de la pièce.

Le roi revit !

Ou quand *Le Roi se meurt* est réadapté

par Karlyne Chudzicki, élève à l'Institut Notre-Dame d'Arlon (6e année secondaire).

Un living-room désordonné, deux reines, un garde, une femme de chambre, un médecin et un roi qui mourait déjà il y a 56 ans. Aujourd'hui, il renaît de ses cendres grâce à la géniale Christine Delmotte, metteuse en scène de la troupe Biloxi 48. Jouée dans nombre de théâtres depuis plus d'un an, la réadaptation du *Roi se meurt* de Eugène Ionesco par Christine Delmotte et sa troupe n'est - hélas - pas reconnue à sa juste valeur par le jeune public. A croire que l'adolescence n'a plus l'âme à l'onirisme de l'absurde… Nous allons ici tenter de démontrer pourquoi cette pièce a encore de beaux restes.

L'histoire se déroule dans une unique pièce : la salle du trône, ou le living-room comme se plaît à le dire Juliette, la bonne du château. Celui-ci, en décrépitude, inquiète les habitants de la bâtisse. La fin du château s'accompagne de celle du roi… La reine Marguerite, la plus sage et la plus sévère, annonce au roi sa mort toute proche (une heure et demie à vrai dire). Le médecin, astrologue et bourreau de la cour, a été formel : il n'y a plus d'espoir. De l'espoir pourtant, la reine Marie en a à revendre. Elle tente d'insuffler un brin de vie à ce roi mourant. Le roi, parlons-en. Il ne veut pas mourir, il ne peut pas mourir. Il ne l'a pas décidé. Juliette et le garde, en impuissants commentateurs, assistent à la décrépitude du roi.

Cette pièce est tout bonnement un chef-d'œuvre, elle prend aux tripes. C'est une course contre le temps, contre la mort : *Il ne vous reste plus qu'un peu plus d'une heure, Sire. Il faut tout faire en une heure*. Qui n'a jamais eu peur de manquer de temps, de se retrouver face à sa mort imminente ? C'est une angoisse commune à tout Homme. On ne peut dès lors que s'identifier à ce roi qui refuse de mourir, qui refuse la fin de son univers. Cette pièce revêt une profondeur immense en mettant en scène LA terreur séculaire.

Cette mort est d'ailleurs connue dès les premiers instants de la pièce. Cela n'est pas sans rappeler *Antigone* de Jean Anouilh. La mort de la jeune fille est annoncée au tout début par un chœur multiple. Un chœur multiple ? Tiens, tiens, encore un point commun avec *Le roi se meurt*. Ici, le chœur est constitué de Juliette, du garde et du médecin. La troisième similitude réside dans les anachronismes. Dans *Antigone*, des voitures et des bars *pendant l'Antiquité*, et dans *Le roi se meurt*, des radiateurs et des cigarettes dans une époque qui rappelle en grande partie le moyen-Âge. Les grands esprits se rencontrent.

Comme nous l'évoquions à l'instant, le cadre spatiotemporel est incertain. Cela permet à chaque spectateur, peu importe l'époque et le lieu où il vit, de s'approprier la pièce. Une fois le monde fait sien, il assiste à sa destruction, manifestée par des meubles qui bougent de place, une photo du roi qui se trouble, une fissure qui s'agrandit, etc. Il passe avec le roi par les phases d'effroi, de colère, de déni, de nostalgie, et enfin de résignation.

La pièce permet de philosopher non seulement sur la mort, mais sur la vie, sur ce qu'il aurait fallu faire, sur le monde qui continuera à vivre après nous. Les imprécisions spatiotemporelles, qui délivrent d'un fil rouge rigide, permettent également au spectateur de donner un sens personnel à la pièce. Il peut interpréter chaque élément selon son ressenti, sans être bridé par une logique d'espace-temps qui créerait des paradoxes. Ici, le paradoxe est la logique.

D'un point de vue plus technique, la mise en scène est remarquable. Loin de la monotonie attendue par une pièce se déroulant sur une très courte période et traitant d'un même sujet, celle-ci est rythmée. La scène est vivante, l'espace bien occupé, débordant même du plateau pour se mêler au public lorsque le roi cherche à fuir. *Les noces de Figaro* et le long chant du garde en sourdine ne laissent pas un moment de vide dans la pièce, même lorsque les acteurs se taisent. Tout est musical, poétique, tragique.

Toujours du point de vue de la forme, l'idée qu'a eue Christine Delmotte de faire des personnages des projections de l'esprit du roi est brillante. Cela ajoute à l'ensemble un côté fou typique de l'absurde. Les acteurs ont un jeu à couper le souffle. Ils suscitent des émotions chez le spectateur : de l'empathie voire de la pitié pour le roi, du soutien et de l'encouragement pour la reine Marie qui veut y croire, un brin de mépris pour la froide reine Marguerite. De plus, l'idée de transformer l'histoire en rêve d'un auteur en manque d'inspiration est également ingénieuse : elle ouvre de surcroît la réflexion à la création artistique.

Nous ne pouvons que conclure en recommandant cette pièce, modernisée à souhait, mais toujours en gardant son aspect spirituel. En espérant que les jeunes gens qui liront ceci, ainsi que les autres qui n'étaient pas convaincus, verront après une brève analyse toute la beauté de cette actualisation du *Roi se meurt*.

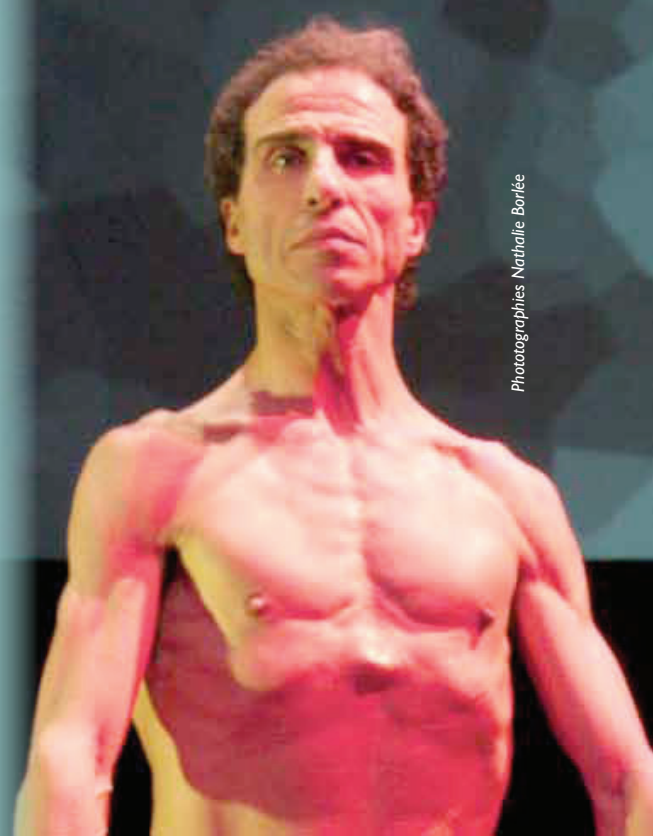

Phototographies Nathalie Barlée

130 ans de théâtre belge, de Maeterlinck à Guy Denis

Une exposition proposée par les Archives et Musée de la Littérature du 21 avril au 14 mai, en collaboration avec la Maison de la Culture d'Arlon, la Bibliothèque communale d'Arlon, l'Académie luxembourgeoise, la Province de Luxembourg et avec le soutien de Monsieur le Député provincial Patrick Adam.

Vaste exposition en hommage à la singularité du théâtre belge.

Les Archives et Musée de la Littérature proposent une déambulation très documentée à travers manuscrits, photos, objets, éléments de décors, costumes, accessoires pour évoquer des auteurs (Maeterlinck, Verhaeren, Kalisky, Ghelderode, Baal, Piemme…) ou des pièces (*Pelléas et Mélisande, le Mariage de M^elle^ Beulemans, le Cocu magnifique, le Café des Patriotes*…).

Un espace orchestré par Guy Denis évoque des auteurs régionaux qui ont su puiser dans les réalités locales qu'il est désormais possible de ne pas réduire au folklore ou au périphérique. Capiche s'y affirme tout autant que les figures réinventées de Francis André ou de Jean Mergeai.

Enfin, une rétrospective des créations du Centre dramatique d'Arlon illustrées par des supports visuels raconte ses 21 ans d'existence.

© Alice Piemme

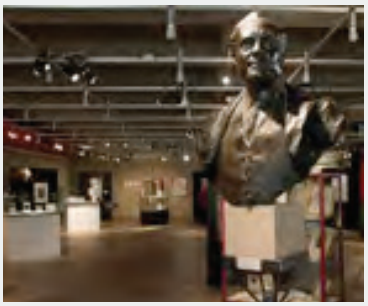

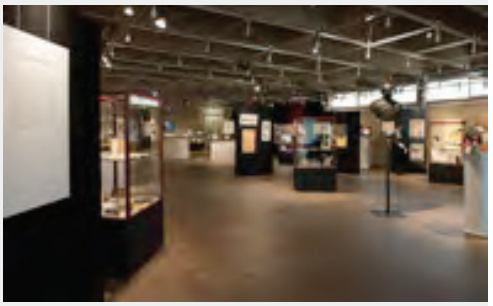

© Valérie Dutron

Des visites guidées de l'exposition ont été proposées gratuitement aux classes du secondaire et du supérieur ainsi qu'aux associations par Raphaël Denis, grâce au soutien de la Province de Luxembourg. Une belle occasion d'initier les jeunes à l'histoire foisonnante (et souvent peu connue) du théâtre belge et de se questionner sur les différentes étapes de la création d'un spectacle théâtral (depuis l'écriture dramaturgique jusqu'à la représentation, en passant par la mise en scène, la création des décors, les costumes, le jeu, la création d'affiches...).

Journée théâtrale et festive autour du Théâtre belge

Dans le cadre de l'exposition *130 ans de théâtre belge, de Maeterlinck à Guy Denis*, la Maison de la Culture et la Bibliothèque communale d'Arlon ont organisé un parcours théâtral atypique à destination des écoles secondaires d'Arlon. Ce projet était proposé en deux temps: d'abord un moment de réécriture d'une scène au choix du théâtre belge, puis une mise en espace du texte réécrit pour faire la part belle au jeu théâtral. Neuf classes, de la 2e à la 6e secondaire, venues de l'ISMA, de l'INDA et de l'ITELA, ont relevé le défi de la création théâtrale lors du lancement du projet en octobre. Chaque groupe s'est approprié le projet en toute liberté pour suivre un chemin de création très différent.

Pendant toute la durée de l'exposition, les travaux littéraires et artistiques des classes participant au projet ont été exposés à la bibliothèque. Parmi ces créations aussi surprenantes que diversifiées, nous pouvons citer des carnets de voyage inspirés des pièces de Michel Cornélis *La Marelle*, de Michel de Ghelderode *La Balade du Grand Macabre* et de Geneviève Damas *STIB*. Les visiteurs ont également eu le bonheur de découvrir des cahiers illustrés et des boîtes scénographiques en lien avec *L'Oiseau bleu* de Maurice Maeterlinck ainsi que des tasses customisées pour évoquer la pièce *La Salle des profs* de Liliane Wouters. Quelques croquis de costumes, affiche, reportage vidéo et photos ainsi que des textes insolites complétaient enfin cette exposition foisonnante.

Pour clore cette belle aventure théâtrale, tous les participants se sont réunis le jeudi 4 mai à la MCA et à la Bibliothèque pour partager ensemble leurs réalisations et expérimenter le jeu théâtral dans les deux salles de spectacles, mais aussi dans des lieux plus insolites comme le Foyer ou les salles où se tenait l'exposition. Dans cette journée déambulatoire étaient également proposés un temps de découverte des travaux des élèves à la bibliothèque et un témoignage vidéo des jeunes sur leur parcours.

L'expérience de cette journée a été très enrichissante. Nous saluons ici l'incroyable audace des enseignants qui ont guidé leurs élèves à travers toutes les étapes du projet théâtral. Nous avons été impressionnés par la qualité des scènes jouées mais aussi par le respect et l'écoute bienveillante de tous les étudiants, pourtant nombreux, durant une journée rythmée par les allées et venues dans les différents lieux.

Quelques retours d'élèves et d'enseignants :

#love
#théâtre
#joli projet
#expérience de vie

Solidarité pendant le spectacle avec toute la classe .

C'est excellent, l'événement est incroyable.

GEM BOKOU LE TEATREU C B1 SA ELAIV NOTRE KULTURATION

J'ai adoré exprimer des émotions et être écouté.

Parfois ce qu'on a vu, c'était simple, mais ça me donne le sentiment que l'art c'est important.

C'était bien de voir comment on pouvait varier des productions à partir d'une pièce de théâtre, j'ai jamais participé à un "truc de ce genre" mais j'ai bien aimé, on aurait dit qu'on était tous sur la même longueur d'onde, avec le même stress positif et l'envie d'avoir un retour.

J'ai beaucoup aimé parler de notre travail et le montrer à des gens qui comprennent, parce qu'on avait l'impression de vivre dans la même bulle...

Pour moi, c'était difficile d'envisager de parler devant les autres, j'y suis arrivée quand j'ai vu qu'au long de la journée, tout le monde le faisait, j'ai eu plus confiance.

C'est un projet qui nous a tenu en haleine jusqu'au bout, et la représentation a vraiment été vécue comme un aboutissement.

En stage à la Maison de la Culture

Chaque saison, la Maison de la Culture accueille des élèves stagiaires provenant des universités et écoles supérieures de Namur, Bruxelles, Liège, Louvain-la-Neuve, et des classes secondaires des écoles de la région d'Arlon en option Art, Sciences sociales et Infographie. Tous les stages effectués par les étudiants s'inscrivent dans une démarche d'ouverture sociale, d'émancipation, de découverte du monde du travail dans lequel ils évolueront dans leur vie future.

Au cours du mois de mars, Elénore, Laetitia, Jessica, Téa, Nicolas et Yan, se sont plongés dans le monde de la culture et de la communication avec les diverses activités (exposition, ateliers créatifs, spectacles) proposées aux écoles, aux associations et en tout public. Ils ont aussi découvert les "coulisses" de la Maison de la Culture : la technique.

Voici les propos recueillis par les jeunes stagiaires qui ont arpenté nos espaces au cours du mois de mars.

J'ai beaucoup aimé l'exposition Courants d'Art. *Cette exposition didactique et artistique m'a permis de me rappeler certains détails que j'avais oubliés. Les spectacles que j'ai vus étaient très bien, dommage que je n'aie pas pu en voir d'autres ! La journée* Multidingues *m'a particulièrement plu. Dans le petit théâtre, j'ai pris en photo les élèves qui étaient sur scène. J'ai bien aimé ce stage car j'ai eu beaucoup de contact avec les enfants. Ces trois semaines passées à la Maison de la Culture ont été très enrichissantes. Je reviendrai l'année prochaine, sûrement !*

Téa El Idrissi, 5e année option Art de l'Athénée Royal d'Izel.

J'ai beaucoup apprécié ces trois semaines de stage car j'ai vraiment découvert le milieu de la technique. L'équipe était très accueillante. Les techniciens ont pris le temps de m'expliquer comment lire le plan du montage du décor d'un spectacle, mettre en place les lumières, montrer leur fonctionnement avec la table de contrôle et l'installation de tout le matériel nécessaire à un spectacle ou un concert.

Yan Antzorn, 5e année option Art de l'Athénée Royal d'Izel.

Facetag – L'Atelier

Le préjugé comme attentat à la fraternité européenne

par Jacopo Armani et Malika El Maizi
avec le soutien de la Maison de la Culture d'Arlon
et d'Annoncer la couleur

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de curiosité que la Maison de la Culture d'Arlon a accueilli ce projet en "laboratoire" le jeudi 20 avril pour deux séances. Deux classes de l'Institut Etienne Lenoir d'Arlon avaient accepté de jouer le jeu de l'atelier.

Note d'intention par les concepteurs du projet

L'idée est née d'une urgence.
À l'heure où la chasse aux radicalisés est dans tous les esprits.
Au lendemain d'actes terroristes qui ont ébranlé nos certitudes.
Partout, le doute germe. La peur s'installe. La frénésie s'instaure.
Dans les médias. La rue. Les foyers. On cherche à reconnaître les signes.
On se demande qui est cet Autre.

Le but de notre projet est de solliciter la réflexion des jeunes, et des moins jeunes, autour de la radicalisation, de la peur qui l'entoure et des conséquences que cette peur engendre dans nos esprits, notre tissu social et personnel.

Afin de toucher notre public, nous avons élaboré un projet multisupports qui mélange réalité et fiction pour, d'une part, ancrer nos scénarios dans la réalité et, d'autre part, offrir un contenu fictionnel qui intrigue et soutient la motivation du "spect-acteur" à avancer dans la piste que nous avons tracée. Cette piste fera cheminer la réflexion, sans proposer de réponse "toute faite", afin de laisser le "spect-acteur" forger sa propre opinion sur les thématiques présentées.

Retour sur les différentes étapes de l'atelier Facetag

1e étape : projection d'une capsule vidéo
2e étape : les jeunes sont guidés dans une salle qui les immerge dans une ambiance auditive composée pour le projet.
3e étape : *Qui suis-je? Qui sommes-nous?* : les jeunes suivent un parcours où ils sont invités à "taguer" une série de photographies relatives aux "arabo-musulmans".
4e étape : assis dans les gradins du Petit théâtre, les participants découvrent, lors d'une lecture théâtralisée, les tags de chacun.
5e étape : Forum citoyen : les jeunes sont invités à rejoindre la scène pour participer à une discussion autour des préjugés et réfléchir aux façons de prendre du recul par rapport à nos représentations.
6e étape : projection d'une capsule vidéo finale.

Témoignages d'élèves de l'ITELA :

(extraits de l'interview réalisée par Nicolas Lefèvre sur Vivacité)

On est victimes et agresseurs en même temps des médias, de Facebook. Cette expérience peut nous aider à voir notre entourage différemment, de comprendre un peu plus…

Les médias nous balancent des mots sans les expliquer : islamistes, terroristes, djihadistes… On pense qu'on comprend mais ce n'est pas le cas. Ici, on comprend ce que ces mots veulent dire.

Facetag – L'Atelier

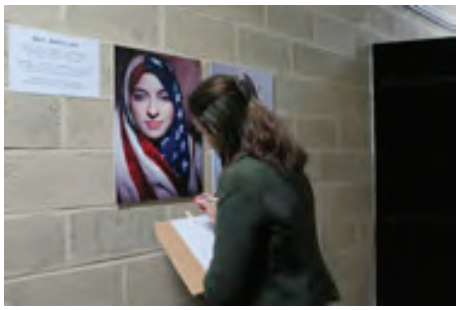

12. Extraits Ensuite: développement régional (à mettre en lien avec les anexes action intensifiée)

25 Développement régional *espace théâtre petit théâtre*

Palestine : vivre et résister

Le projet "Palestine : vivre et résister" est le fruit d'une collaboration entre la Maison de la Culture d'Arlon, le Centre culturel d'Athus, l'Association Belgo-Palestinienne Luxembourg, l'Association France-Palestine Solidarité et les Magasins du Monde OXFAM et le CNCD 11.11.11.

Découvrez également le spectacle "Terres Promises" (vendredi 18 janvier) et l'exposition "Retour de Palestine" (du vendredi 18 au samedi 26 janvier) au Centre culturel d'Athus (063 38 95 73 ▪ www.ccathus.be).

Dernière minute:

Conférence de Leila Shahid,
Déléguée Générale de Palestine auprès de l'Union européenne, de la Belgique et du Luxembourg
sur le thème du Tribunal Russell sur la Palestine

jeudi 24 janvier, 20h00, à la Maison de la Culture d'Arlon
entrée : 5 € - etudiants : 2,5 € - art. 27 : 1,25 €
Infos et réservations : 063 24 58 50

Photographie : Véronique Vercheval

Le premier Tribunal Russell fut fondé en 1966 par l'aristocrate britannique et philosophe Sir Bertrand Russell, prix Nobel de littérature en 1950, pour informer et mobiliser l'opinion publique contre l'implication des Etats-Unis dans la guerre du Vietnam. Un second Tribunal Russell fut convoqué sur l'Amérique latine, qui consacra ses travaux aux violations des droits humains en Argentine, au Brésil et au Chili.
Le Tribunal Russell sur la Palestine a été créé en 2009, juste après l'offensive israélienne dans la bande de Gaza durant l'opération "Plomb durci", au cours de laquelle plus de 1400 Palestiniens ont été tués dans ce que la Mission d'information de l'ONU nomma *une attaque délibérément disproportionnée visant à punir, humilier et terroriser une population civile.*
Le Tribunal Russel sur la Palestine a récemment tenu sa quatrième et dernière session à New-York, après celles de Barcelone, Londres et Cape Town. La complicité des Etats, des entreprises, de l'ONU avec l'Etat d'Israël, ainsi que la démonstration de l'existence d'un véritable apartheid à l'égard de la population palestinienne y ont été juridiquement justifiées.
Madame Leila Shahid fera le point sur ces différentes sessions, à la veille du jugement final que le Tribunal devra rendre à Bruxelles en mars 2013. Elle donnera également son avis sur l'actualité palestinienne, et notamment sur cette impression de "normalité" du contexte socio-politique actuel.

Exposition :
25 portraits de créateurs au cœur de la réalité palestinienne
Photographies de Véronique Vercheval

du jeudi 17
au dimanche 27 janvier
entrée libre aux heures d'ouverture
de la Maison de la Culture

Les photographies réunies ici sont le fruit de rencontres faites en mars 2008 avec des artistes et des acteurs culturels palestiniens engagés dans le projet "Masarat Palestine", des hommes et des femmes qui ont choisi la culture pour raconter leur histoire si intimement liée à celle de leur pays.
Ces images sont également le résultat de plusieurs voyages faits en Palestine depuis le mois d'avril 2002. J'ai voulu croiser les regards francs de ces artistes avec les images d'un pays meurtri, leurs sourires avec les images de l'occupation, leurs paroles avec les images de la vie. Les artistes luttent pour préserver la culture palestinienne. Ils sont, malgré eux, les symboles de la résistance digne et pacifique de tout un peuple.
Véronique Vercheval.

La fillette me singe. La bande de Gaza, prison à ciel ouvert, est, elle aussi, habitée de vie, de rire et de la curiosité d'enfants aux sourires espiègles.
Rafat, décembre 2002.

Retour sur la Foire du Livre de Musson

Les samedi 6 et dimanche 7 octobre, le Centre culturel et sportif de Musson accueillait sa traditionnelle Foire du Livre qui, cette année, mettait à l'honneur le thème de la marionnette. Afin de prêter main forte au Syndicat d'Initiative de Musson et au Service du Livre Luxembourgeois, chaque année aux manettes, deux nouveaux partenaires ont apporté leur pierre à l'édifice de la manifestation : la Bibliothèque itinérante de la Province de Luxembourg et la Maison de la Culture d'Arlon. Celle-ci a proposé plusieurs activités qui ont ravi les visiteurs.

❶ Calligraphie arabe

Les sublimes entrelacs de la calligraphie arabe n'ont plus aucun secret pour Malika Chaabane, qui a initié les visiteurs, petits et grands, aux plaisirs de la belle écriture comme faire glisser son calame pour esquisser son nom ou celui de l'être aimé…

❷ Création de marionnettes en matériaux de récupération

En matière de création artistique, avoir une imagination débordante est un sérieux atout. Vieux cartons, bouchons, bouts de tissus, … sont autant de trésors que les enfants ont pu exploiter pour confectionner des marionnettes avec l'aide de l'animatrice Marie-Charlotte Zaldua.

❸ Spectacle déambulatoire "La Mémoire d'un siècle"

Les visiteurs dominicaux ont eu l'occasion de croiser dans les allées de la Foire une marionnette à taille humaine manipulée par le comédien Simon Fiasse de l'asbl "Isolat". Louis, le poilu, a raconté ses souvenirs de guerre au tout venant : de la balle qui lui a sauvé la vie à sa vieillesse, en passant par la gastronomie des tranchées, la musique disco, la crise pétrolière de 73, à son aversion pour les boches et son étonnante amitié pour Otto, le fermier allemand.

❹ Concours "Revisitons Pinocchio"

Revisiter l'histoire de Pinocchio en faisant jouer son imagination pour proposer une réalisation en 3 dimensions, tel était le défi lancé aux écoles maternelles et primaires de la commune par la Maison de la Culture et la Bibliothèque itinérante de la Province de Luxembourg. Pas moins de 14 classes ont pris part au concours. Leurs réalisations étaient exposées au sein de la Foire et une cérémonie de remise des prix, agrémentée d'un buffet gâteaux, a récompensé l'ensemble des participants le dimanche.

L'Article 27 oeuvre dans le but de permettre aux personnes disposant d'un faible revenu d'accéder à une multitude de manifestations culturelles pour 1,25 €.
La Cellule Article 27 Sud - Luxembourg couvre toute la partie sud de notre province.
Les bénéficiaires Article 27 sont toutes personnes recevant une aide financière (aide sociale, revenu d'intégration, aide matérielle, etc.).

article 27

Cellule Article 27 Sud-Luxembourg
c/o Filippo PRINCIPATO Coordinateur
Maison de la Culture d'Arlon - Parc des Expositions, N°1
6700 Arlon • 0479 57 80 73 • 063 24 58 53
Fax: 063 24 58 59 • filippo.principato@article27.be

On en reparle :

Voyants et non-voyants : deux monde qui n'en font qu'un!

Dans le cadre de la "Quinzaine du handicap et de la différence", la Bibliothèque communale d'Arlon a proposé une matinée de sensibilisation à la non-voyance le samedi 1er décembre.

Une quinzaine d'enfants ont participé à une séance d'initiation au braille animée par Philippe Laeremans, non-voyant. Son asbl, "Au Phil des doigts...", s'est en effet spécialisée dans l'édition de livres pour enfants, qui ont pour particularité d'être écrits à la fois en braille et en écriture romaine. Ces livres permettent donc de gommer les différences grâce à la présence de ces deux systèmes d'écriture dans un seul et même livre. Les enfants ont pu découvrir par les yeux du coeur et les doigts des mains de magnifiques histoires où l'amour, la solidarité et la convivialité entre les personnages sont les maîtres mots. Ils ont été émerveillés de voir comment Phil pouvait leur raconter les histoires malgré son handicap et lui ont posé de nombreuses questions. A la fin de l'animation, Phil leur a fait un beau cadeau en offrant à chacun d'eux une petite carte avec son prénom écrit en braille !

Plus tard dans la matinée, la Bibliothèque organisait une représentation du spectacle "Deux monde qui n'en font qu'un", joué par Philippe Laeremans aux côtés de Mélanie Depireux (également à l'écriture et à la mise en scène). A travers les deux personnages, un voyant et un non-voyant, Mélanie Depireux y a décrit avec finesse, sensibilité, humour et poésie la découverte des deux mondes. Le noir, les couleurs, la beauté, la vie quotidienne y ont été abordés avec le regard de chacun. Mais y a-t-il vraiment deux mondes?

Je ne vous vois pas, et pourtant...
... au son de vos pas, je pressens votre arrivée.
... au son de votre voix, parfois rieuse, parfois tremblante, je ressens vos émotions.
... à vos gestes, je sens l'importance que j'ai pour vous.
Je suis comme vous : je lis, j'écris, je parle, je ris... je vis.
Je vous comprends, je vous connais, je vous vois tels que vous êtes. Au-delà du paraître, de l'apparence, j'apprends à vous connaître.
Laissez-moi vous apprivoiser. Et vous, ... apprivoisez moi!

Retrouvez toutes les infos sur l'association de Philippe Laremaens sur www.auphildesdoigts.com

La "Quinzaine du handicap et de la différence" est un projet mené conjointement par la Maison de la Culture d'Arlon, le Centre Culturel d'Aubange, la Bibliothèque communale d'Arlon et Altéo. Il bénéficie du soutien du partenariat ACC/Ethias.

L'Article 27 oeuvre dans le but de permettre aux personnes disposant d'un faible revenu d'accéder à une multitude de manifestations culturelles pour 1,25 €.
La Cellule Article 27 Sud - Luxembourg couvre toute la partie sud de notre province.
Les bénéficiaires Article 27 sont toutes personnes recevant une aide financière (aide sociale, revenu d'intégration, aide matérielle, etc.).

Cellule Article 27 Sud-Luxembourg
c/o Filippo PRINCIPATO Coordinateur `
Maison de la Culture d'Arlon - Parc des Expositions, N°1
6700 Arlon • 0479 57 80 73 • 063 24 58 53
Fax: 063 24 58 59 • filippo.principato@article27.be

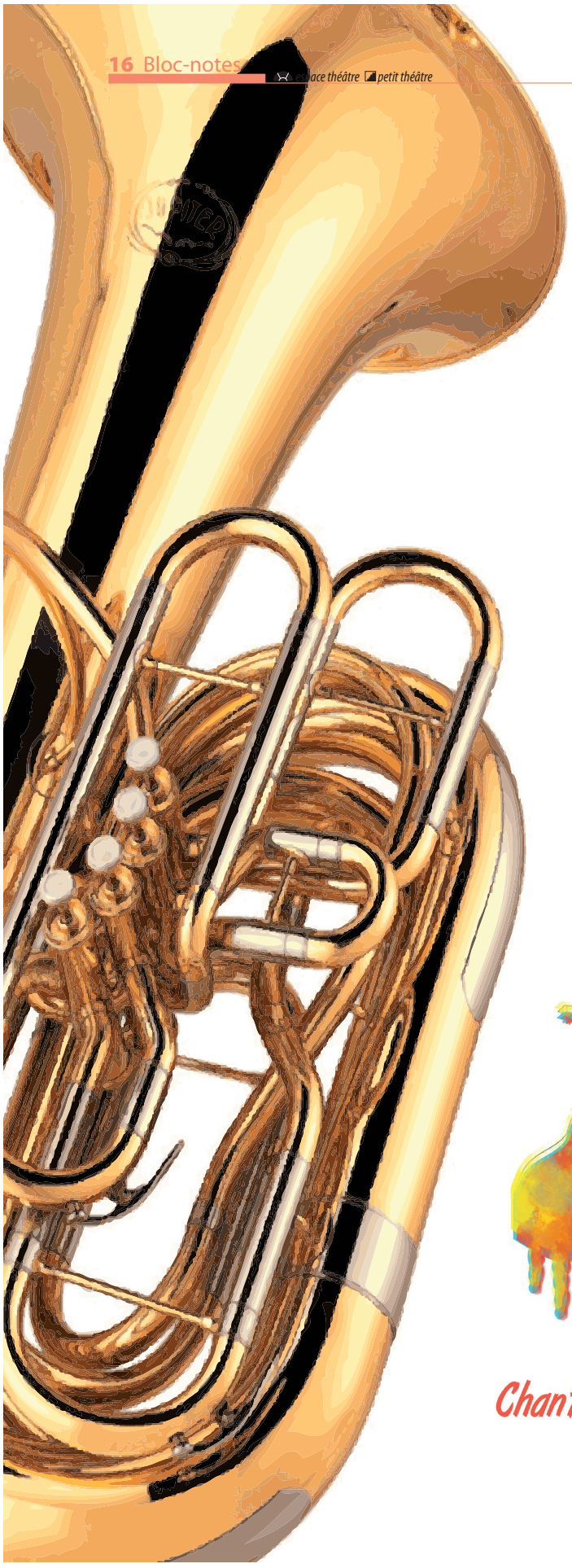

Fête de la musique

Back to Normal
Concert alternatif

Orchestre d'un jour dirigé par Baudouin de Jaer, compositeur, violoniste et pédagogue

dimanche 23 juin, 18h
Maison de la culture d'Arlon

Concert ouvert à tous • entrée gratuite

Venus d'horizons différents, ils se seront rassemblés le matin : personnes qui n'ont jamais joué d'un instrument, débutants, musiciens amateurs et professionnels… Toute la journée, ils se seront plongés dans un espace hors du temps, puisant leur force dans un dénominateur commun de création pure et dure, transformant leurs expériences personnelles en explorations sonores. A 18h, ils vous livreront le fruit de leur travail sous la forme d'un concert pour le moins original !
A l'animation et à la direction de cet objet sonore non identifié, nous retrouvons un personnage hors du commun, Baudouin de Jaer, compositeur et violoniste. Il étudie la composition avec Philippe Boesmans, Henri Pousseur, Frederic Rzewski et à l'Université Mc Gill de Montréal avec Bruce Mather. Ses oeuvres sont jouées aux Klangzeit Munster, Seoul Changmu International Art, Jeonju Sori, Loop, What's Next, Klara, Kunst et ARS Musica festivals.
Baudouin de Jaer est initiateur et cofondateur de Back To Normal, du Cirque des Sons, de la Maison de la Création (Centre culturel de Bruxelles Nord) et de Noodik productions depuis 2007. L'espace Back To Normal créé à Liège en 1991 propose actuellement des orchestres d'un jour en Belgique et à l'étranger, Berlin, Côme, Milan, Lille, Neuchâtel, La Rochelle et Séoul.

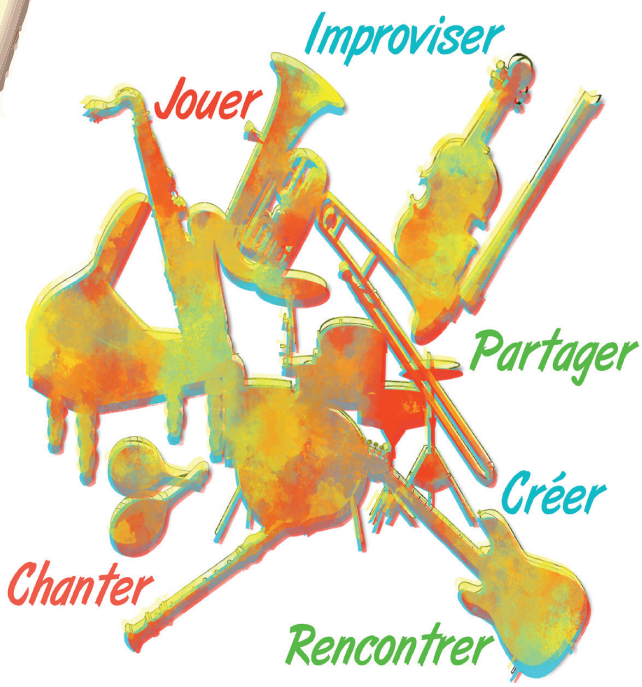

Photographie Sander de Wilde

Migrations : vivons la rencontre!

Durant le mois de mars, la Maison de la Culture d'Arlon, la Bibliothèque communale d'Arlon, le Crilux et le PCS ont souhaité travailler la problématique de la migration. Au départ des représentations et des échos des citoyens, les partenaires ont développé un projet d'envergure qui a réuni diverses populations de la région.

Des ateliers créatifs aux conférences, des expositions à la rencontre littéraire, les différentes activités proposées ont permis de créer la rencontre, de débattre du sujet, d'informer et de faire la différence entre mythes et réalité.

Retour sur des activités au succès inattendu

Le 4 mars, plus de 120 personnes ont assisté à la soirée de projection de documentaires qui ouvrait le projet *Migrations*. En première partie, les élèves de l'ISMA ont présenté leur court docu-fiction, ***De la guerre à l'exil*** qui a rencontré un franc succès auprès du public. François Pirot a pris la suite en présentant ***Eurovillage***, un documentaire réalisé au cœur du centre d'accueil d'Herbeumont et dévoilant les conditions d'arrivée et d'attente des demandeurs d'asile en Belgique, ainsi que leur vie en centre.

La rencontre, en présence du réalisateur, des élèves de l'ISMA, et de représentants de la Croix-Rouge et du Crilux, a permis au public de poser de multiples questions qui ont trouvé des réponses franches et éclairantes. Une dizaine de demandeurs d'asile du centre d'accueil de Stockem, également de la partie, ont pu exemplifier et humaniser des situations souvent assimilées à des chiffres anxiogènes. Un premier pas vers la déconstruction des préjugés.

Toujours dans une ambiance bienveillante et chaleureuse, Kala Neza est entrée en scène les 10 et 11 mars pour jouer ***Déracinés*** devant le public scolaire et en tout public. Ses contes, qui racontent le chemin d'un eucalyptus exilé cherchant à trouver un endroit où s'enraciner, ont fait écho à la situation migratoire actuelle. Le jeu et les histoires de la comédienne ont touché et ravi tous les publics.

Les déportés, Eugène Laermans, 1916

Escale – Le parcours d'un demandeur d'asile

Suivant un parcours de quatre étapes qui explore les raisons de quitter son pays d'origine, les moyens d'accéder au pays d'accueil, les conditions dans un centre d'accueil et l'après centre, les visiteurs d'*Escale* ont pu découvrir et ressentir le parcours d'un demandeur d'asile en Belgique. Les résidents du centre d'Herbeumont comme guides d'exposition sont parvenus à sensibiliser les publics à la réalité de leur situation, à mettre un visage, une identité sur une situation. Ceci a provoqué émotions, réactions, débats et échanges.

Au-delà des informations factuelles, le plus riche de l'exposition résidait dans la rencontre entre les visiteurs et les demandeurs d'asile présentant leur parcours.

Les émigrants belges d'hier, un miroir pour aujourd'hui

La seconde exposition présentée dans le cadre de cet événement a également trouvé un public large : plusieurs associations et classes ont assisté à une visite guidée et animée de l'exposition et de nombreuses personnes ont pu la découvrir lors de leur visite à la MCA. Les retours ont souligné l'utilité de cette exposition, retraçant l'émigration belge à travers l'histoire. Un moyen de remettre nos a priori, nos préjugés, nos craintes et nos points de vue en perspective.

Des conférences pour tous :

17 mars : 13h30 – 19h30

Le projet comptait aussi deux conférences. ***Pour une autre approche de l'actualité***, dispensée par Paul Wattecamps et destinée aux élèves de secondaire, a permis de revenir sur les mécaniques de la presse, sur les chaînes alternatives d'informations, sur les rumeurs et sur la désinformation et ce, de manière interactive et participative. Les élèves ont trouvé un espace d'expression où toutes les interventions étaient accueillies et débattues avec bienveillance. La seconde conférence, ***Ouvrons tous notre boite à clichés***, tenue par Stéphane Hoebecke, a étudié les stéréotypes sexistes pour ensuite faire un parallèle avec la situation migratoire, qui fait l'objet de nombreuses idées reçues. Le but était de montrer au public la présence importante de stéréotypes dans notre quotidien, stéréotypes contre lesquels chacun doit lutter via l'information.

Pour les plus petits, plusieurs activités étaient proposées au sein de la Bibliothèque communale d'Arlon : deux ateliers créatifs et philosophiques ***Une rencontre vers l'autre autour du thème de la migration*** et une séance de lectures ***Ici, ailleurs, là-bas? Lis et raconte-moi!*** Trois occasions de revenir sur les termes associés à la migration et au contexte de celle-ci. Très participatifs, les enfants ont ensemble réfléchi à la thématique en y impliquant leur ressenti et leurs connaissances, souvent plus riches que les animateurs ne l'envisageaient.

C'est Altay Manço qui est venu clôturer ce mois consacré à la rencontre. Auteur de *Métissage* 100%, Altay Manço était présent le 24 mars à la Bibliothèque communale afin de rencontrer le public, de discuter de son roman et, plus largement, des questions de migration et d'intégration. La rencontre littéraire a pu aborder les questions de mixité culturelle avec un auteur et un public ouverts.

Migrations : vivons la rencontre ! avait l'ambition de présenter un large panel d'activités à destination de publics divers afin de toucher toutes les sensibilités présentes sur le territoire. Des activités attractives, attrayantes et diversifiées qui ont véritablement touché et qui ont permis de réelles rencontres entre les jeunes, les adultes, les enfants, les idéalistes, les sceptiques, les curieux, les migrants, les professionnels du secteur ou les novices.

Ces rencontres riches ont induit des échanges, des débats, des questions, des récits de vie qui ont nourri et nuancé les opinions diverses.

Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté et le Théâtre de la Communauté présentent

Monsieur

par le Théâtre de la Communauté
mise en scène et écriture : Claire Vienne
avec Luc Brumagne
scénographie : Daniel Lesage
régie : Adnan Insel, Maryse Antoine
décors : Chloé Verbaert, Maryse Antoine, Adnan Insel
production : Roxane Stubbe
communication : Mélodie Mertz
bande son : Gilles Tossings

Un spectacle touchant, juste et vrai qui, à partir de témoignages, raconte l'isolement, la détresse, un autre mode de vie induit par la pauvreté.

vendredi 17 juin à 14h et 19h30

adultes: 6 € • étudiants : 3€ • 1 ticket Article 27
durée du spectacle : 45min + échange après le spectacle

Dans son spectacle, le personnage de *Monsieur* nous invite dans son quotidien. Et sa vie à lui, comme celle de beaucoup de monde d'ailleurs, est pleine d'embûches. Solitude, manque d'argent, secrets bien cachés... sont autant de difficultés qui compliquent son quotidien. Face à cela, Monsieur résiste! Il enjambe les obstacles, dépasse les pièges de la vie. Pour rester debout, il se crée tout un univers joyeux, un peu fou, un peu magique, juste ce qu'il lui faut pour colorer ce monde rarement simple. Avec un pas d'abord hésitant, mais la tête de plus en plus haute, *Monsieur*, accompagné d'un public complice, s'évade dans son univers et y expose ce qu'il a de plus beau. Mais cela est-il suffisant pour rester réellement vivant?

Au départ du spectacle *Monsieur*, il y a une rencontre. Un moment bien réel, une personne qui a vécu notre monde. Le spectacle n'est pas son histoire. Mais il est parsemé d'émotions vraies, d'invitations à découvrir ce que vivent effectivement des hommes, des femmes de notre monde...

RÉSERVATIONS :
Maison de la Culture d'Arlon
063/ 24 58 50
info@maison-culture-arlon.be

De 17 en 17

La diffusion de *Monsieur* entre 2015 et 2016 est un projet commun du Théâtre de la Communauté et du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté. Symboliquement, la première a lieu à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre 2015. Le spectacle permet de présenter le sujet de l'appauvrissement sous un regard artistique et alternatif, loin des stéréotypes et de l'apitoiement. Afin que cette journée ne soit pas qu'un épisode bref, où chacun se soucierait de l'appauvrissement de manière éphémère avant de passer au jour suivant, le projet *Monsieur* est répété, de 17 en 17, tous les mois, jusqu'au 17 octobre 2016. A chaque fois, *Monsieur* est accueilli dans une province wallonne différente. Au départ des représentations, nous proposons aux publics de prendre, dans chaque ville, une place, de développer, d'imaginer des réponses au personnage du spectacle. Chacun pourra, en fonction de qui il est, de ses envies, de ses talents, prolonger le spectacle à sa manière : du slam, du chant, du théâtre, de la photo, une dédicace, des installations... les possibilités sont infinies. L'aboutissement de ces différentes propositions artistiques sera rendu visible lors de la journée de clôture festive en octobre 2016.

Réalisé avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, service du Théâtre, de la Région Wallonne, de Liège Province Culture et de la Ville de Seraing.

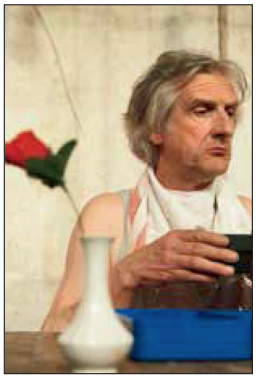

Photographies Alain Janssens

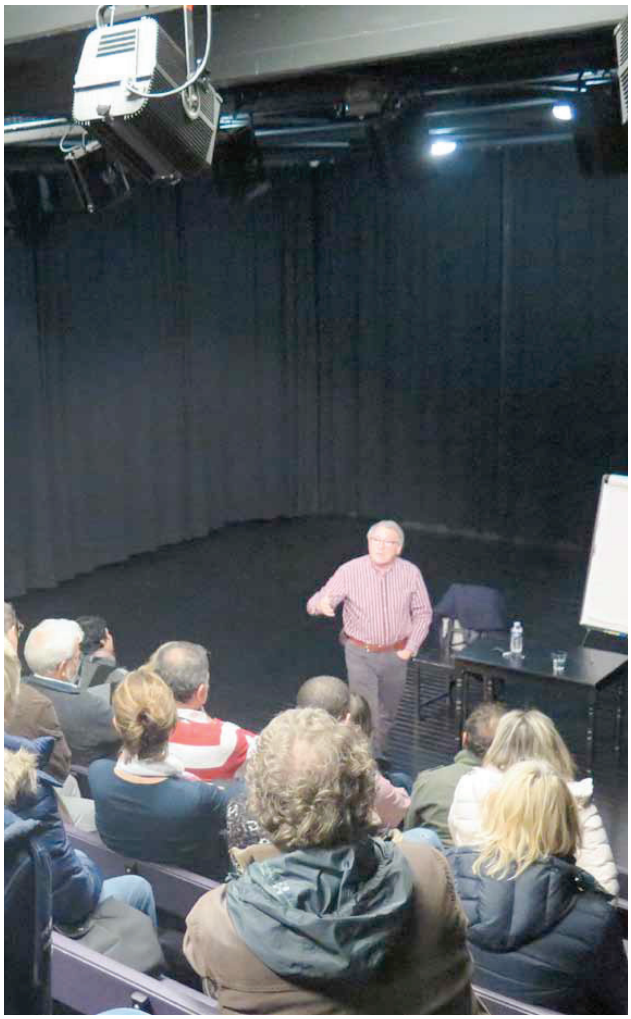

Jeunes et alcool, quel(s) rapport(s)?

Qui dit adolescence dit recherche d'expériences et soif de découverte. La consommation d'alcool fait alors partie des pratiques testées par la plupart des adolescents. Fin des examens, vacances, matchs de foot, guindailles… nombreuses sont les occasions pour les jeunes de consommer de l'alcool.

Actuellement, une question se pose : la consommation des adolescents est-elle plus inquiétante, plus précoce, plus rapide, plus problématique? Pour s'interroger sur le rapport des jeunes à la consommation d'alcool, en débattre et en discuter, la MCA a proposé deux activités destinées aux jeunes et à leurs parents afin de sensibiliser aux dangers et de réfléchir de façon critique à la problématique.

Une conférence à destination de tous

L'alcool, cette drogue que nous proposons si élégamment à nos jeunes.

Dans ce projet de sensibilisation, la conférence a proposé de s'interroger sur le rapport parents - enfants dans la consommation. Et c'est le Dr Gueibe, alcoologue et psychiatre spécialiste des addictions, connu pour son ouvrage *L'alcoolisme au quotidien : De la consommation agréable à la dépendance* qui a proposé aux parents et à leurs enfants une réflexion sur la consommation à risque, sur l'image de la consommation donnée aux jeunes par les adultes… Loin de prôner un discours prohibitif, le Dr Gueibe a plutôt transmis une idée de bonne image à partager aux enfants.

Si vous gardez l'aspect initial de cette drogue qui est le côté festif, si vous débouchez une bonne bouteille quand vous recevez du monde ou lorsque vous fêtez quelque chose, l'enfant va garder comme image le fait que l'alcool est quelque chose d'exceptionnel, que l'on peut consommer.

Un événement qui a rassemblé parents, adolescents et de nombreux médecins!

Le projet *Jeunes et alcools, quel(s) rapport(s)?* s'est poursuivi sur les planches au mois de décembre. Grâce au soutien de la Province de Luxembourg, la MCA a eu l'occasion de proposer gratuitement spectacles et animations aux écoles secondaires. Grâce à ce soutien, le coût n'était donc pas un frein et les associations ont pu rencontrer des jeunes à qui parler de leur consommation.

Des animations diverses

Le lundi matin, ce sont près de 150 élèves de l'Institut Cardijn Lorraine Arlon qui ont rejoint les locaux de la MCA pour rencontrer diverses associations qui œuvrent dans le domaine de l'alcool et de la dépendance. Jeu de vrai ou faux, sensibilisation au marketing, débat, présentations diverses… la présence de nombreuses associations a permis de répartir les élèves en plusieurs groupes qui ont chacun eu l'occasion de tester leurs connaissances via jeux et présentations.

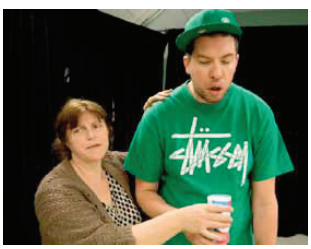

Le spectacle *Turboteen* a embrayé le pas en proposant 3 séances d'environ 150 élèves les 19 et 20 décembre. A destination du public scolaire, ce spectacle était découpé en plusieurs scènes à la fin desquelles le public était invité à réagir : donner un avis, construire une méthode marketing, imaginer un produit alcoolisé à vendre aux jeunes ados, trouver de nouvelles niches commerciales… L'ensemble de ces réactions ont permis d'aborder de diverses façons la consommation d'alcool.

Les dirverses activités du projet ont induit un débat autour de la consommation des jeunes qui ont pu se forger une opinion critique quant à la présence et aux représentations de l'alcool dans la société.

La MCA souhaite remercier la Province de Luxembourg, en particulier le pôle social et santé, la Police zone Arlon, Solaix Bastogne, le Service Promotion de la Santé à l'école, Appel (Alcoolisme, parole, partage et liberté), le Groupe Action Surendettement de Martelange, Service ODAS Coordination, le service d'accueil et de prévention de la Commune d'Aubange.

PROVINCE DE LUXEMBOURG

LA COMPAGNIE COMPOST PRÉSENTE

ETERRENEL

compagniecompost.weebly.com

Un spectacle hors norme,
parsermé de drôleries,
d'étrangeté et de douceur.

à l'Asinerie de l'O

Rue du Bua, 26
6723 Habay
Ferme d'animation et ferme sociale
Projets sociaux, stages pédagogiques, asinothérapie

Tarifs
prix : 8 € • enfants : 5 € (dès 8 ans)
info et réservations :
Maison de la Culture d'Arlon
info@maison-culture-arlon.be
063/ 24 58 50

samedi 22 octobre, 11h, 14h30 et 16h30

Représentation dans une hutte pour 10 personnes.

- moments d'obscurité totale et confort rudimentaire -

Une initiative de la Maison de la Culture d'Arlon
Dans le cadre du Festival Alimenterre

Eterrenel est un spectacle hors-norme qui offre une expérience avec la terre dans l'intimité d'une hutte, où se mêlent le théâtre, la marionnette, le jeu et l'éveil de tous les sens. Un voyage parsemé de drôleries, d'étrangeté et de douceur. Pendant que se succèdent les événements, les participants voyagent de l'infiniment petit à l'infiniment grand.
Eterrenel offre une opportunité de se déconnecter du quotidien et de se rapprocher de la terre.

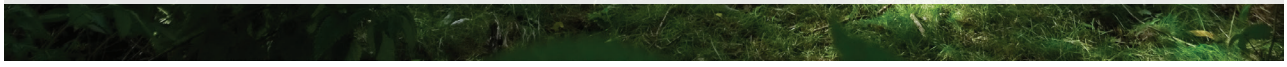

La troupe de théâtre de l'Union Sterpenich-Barnich organise, en collaboration avec la Maison de la Culture d'Arlon :

INITIATIVES

Pauvretés

samedi 9 avril, 20h00

Salle de l'Union Sterpenich-Barnich, rue de Grass, 15 à 6700 STERPENICH

Une création d'Alvéole Théâtre, avec le soutien du Service Egalité des Chances de la Province de Luxembourg
écriture et mise en scène : Yvon françois
interprétation : Bruna Bettiol et Yvon François
PAF : 7 € • art. 27 : 1,25 €

Elle est à la rue depuis de nombreuses années. ***Elle*** survit grâce à la mendicité et à de petites combines. En essayant de rattraper son chien en fuite, ***Elle*** a découvert un abri dans l'arrière-cour d'une maison inoccupée. ***Elle*** s'y sent chez elle. Michel, lui, vient d'être largué par sa femme, après une lente descente aux enfers. Employé de banque, il a perdu son travail suite à un accident. Il a contracté des emprunts pour maintenir son niveau de vie… et les huissiers sont arrivés. Il se retrouve à la rue. Après quelques jours, il trouve refuge dans son abri à ***Elle***. C'est le début de la confrontation entre les deux personnages…
Après la représentation, le public sera invité à débattre des pauvretés en Province de Luxembourg avec des intervenants sociaux qui cotoîent au quotidien des personnes en situation de grande pauvreté.
Renseignements et réservations : 063 22 31 70

Trimestriel n°96
mars - avril - mai 2011

Rédaction
Valérie Dutron, Marie Hainaut, Jacques Herbet, Fernand Houdart, Pierrot Julien, Marianne Leclerc et Robin Lucas.

Secrétariat
Grégory Godard, Marie-Claire Grandjean et Pascal Gratia

Heures d'ouverture
La Maison de la Culture d'Arlon est ouverte au public :
➔ les lundis de 14h à 18h
➔ du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 18h
➔ une heure avant le début du spectacle.

Maison de la Culture d'Arlon
Parc des Expositions 1
B - 6700 Arlon
Tél.: (0)63 24 58 50
info@maison-culture-arlon.be
www.maison-culture-arlon.be
Compte bancaire :
751-2030636-78
IBAN : BE69 7512 0306 3678
BIC : AXABBE22
Axa Banque, Grand-Rue 3,
B-6700 Arlon

article 27

Centres Culturels agréés de la Communauté Wallonie-Bruxelles

CULTURE
CENTRES CULTURELS

Avec le concours du Ministère de la Communauté française, Secteur des Centres culturels

RENCONTRES LITTÉRAIRES

Au pied de la lettre !

Rencontres avec des auteurs au fil de la province
En collaboration avec le Service du livre luxembourgeois

Une invitation à découvrir des personnalités littéraires dans des décors buissonniers.
Présentation d'un auteur, échange avec le public.
Des comédiens mis en voix et en espace par Jacques Herbet donnent des extraits de l'œuvre, disent quelques poèmes ou interprètent une scène d'une pièce de l'auteur.

GUY DENIS, ÉCRIVAIN, POÈTE, CRITIQUE D'ART, GALERISTE
présentation : Jean-Luc Geoffroy
distribution : Christophe Echterbille, Edmée Garant, Daniel Godard
samedi 14 mai, 20h00
au Moulin Klepper à Neufchâteau
en collaboration avec le Centre culturel de Neufchâteau
entrée + collation : 8 €

GUY GOFFETTE, PRIX GONCOURT DE POÉSIE 2010
présentation et distribution : en cours
samedi 25 juin, 20h00
au Château de Laclaireau
à l'invitation de Eric et Zoé Hance-Mathys
1 rue de Laclaireau, 6760 Ethe - Virton
entrée + collation : 8 €
N.B. : tous les détails de cette soirée seront disponibles prochainement à la Maison de la Culture et dans le trimestriel de juin
Réservations à la Maison de la Culture, 063 24 58 50.

Tilleul et Verlaine

Salon de thé poétique éphémère à Buzenol

La poésie en toute convivialité

L'idée de créer un salon de thé poétique dans son jardin germe dans l'esprit de Nathalie Bauduin, la coordinatrice de Tribal Souk. Pour réaliser son projet atypique, celle-ci convie différents partenaires qui se lancent avec elle dans l'aventure : la Maison de la Culture d'Arlon, la Bibliothèque communale d'Etalle et le Service du Livre Luxembourgeois. Ensemble, ces partenaires concoctent un programme alléchant où pourra se réunir un public varié autour de rencontres et de discussions poétiques. Le fil rouge : faire découvrir la poésie en toute convivialité et simplicité. Pour leur coup d'essai, le succès était au rendez-vous!

Des poèmes accrochés à l'étendoir du jardin, des livres dans tous les coins, des conserves à mots… le jardin de Tribal Souk a été tout spécialement aménagé pour accueillir tout un chacun dans une ambiance décontractée, propice à l'échange.

Le mercredi 28 septembre, la Bibliothèque communale d'Etalle a proposé des lectures poétiques aux enfants de l'école de Buzenol dans le cadre enchanteur du jardin poétique.

Le jeudi 29 septembre, des ados de l'Institut de la Providence d'Etalle ont passé l'après-midi au jardin autour de trois ateliers.

Atelier Ecriture : les futurs régents de la HERS de Virton et leur enseignante Marie-Christine Duchêne leur ont proposé des jeux de langage.

Atelier Théâtre : Augustine et Marie Wilkin ont embarqué les élèves dans des joutes langagières et des lectures rythmées.

Rencontre avec la poète Véronique Daine : avec beaucoup de générosité, l'auteure partage l'intimité de sa relation à l'écriture et sa recherche de "l'écriture qui dérape", induisant par la suite des échanges plus individuels et complices avec les jeunes.

Le samedi 1er octobre, l'auteure Christine Van Acker a proposé un atelier d'écriture autour du thème "Sciences et littérature".

Le dimanche 2 octobre, la pluie n'a pas empêché les participants de se retrouver au chaud dans le salon de thé poétique éphémère. Tout y était pour se sentir bien : poètes invités, lectures, discussions sous forme de dialogues et de rebondissements contradictoires, thé et biscuits faits maison, des échanges tant sur l'écriture poétique que sur la société. Aurélien Dony, Marinette Marchal et Jean-Paul Couvert, poètes et artistes aux univers très différents, ont donné goût à la poésie en proposant des approches variées, de la chanson à l'expression créative.

Migrations, vivons la rencontre : 3e édition

Certains partenariats deviennent pérennes de par les belles collaborations, la complémentarité des missions des institutions ou la réédition de projets qui rencontrent l'intérêt des citoyens.

C'est le cas du projet *Migrations, vivons la rencontre*, qui en est déjà à sa troisième édition.

GENESE DU PROJET

En novembre 2015, l'annonce de l'ouverture du centre Croix-Rouge de demandeurs d'asile de Stockem, d'une capacité de 970 personnes, a induit des réactions nombreuses et de toutes sortes.

Pour remettre de l'ordre dans ces informations, pour favoriser le dépassement des préjugés et le développement de l'esprit critique, pour sensibiliser la population aux problématiques de la migration, pour favoriser la rencontre et l'intégration de la population étrangère, quatre associations ont choisi de construire un projet global et multiculturel qui rencontrerait l'intérêt de tous pour un message efficace et une rencontre porteuse. **La Bibliothèque communale d'Arlon, la Maison de la Culture d'Arlon, le Plan de Cohésion sociale de la Ville d'Arlon et le Centre régional d'intégration de la Province de Luxembourg** ont proposé une quinzaine de la migration en mars 2016.

En février 2017, de nouveaux partenaires ont rejoint le projet qui a pris de l'ampleur et s'est déroulé sur un mois complet : **l'Association des Musulmans d'Arlon, Le Centre d'information et d'éducation populaire d'Arlon, Vie féminine antenne Arlon, Le Centre Croix-Rouge "Visages du Monde" de Stockem, Annoncer la Couleur.**

Suite au succès des deux premières éditions, les organisateurs ont proposé en février dernier une troisième édition de *Migrations, vivons la rencontre*. À la rencontre des arts plastiques, des arts de la scène, du cinéma et des ateliers créatifs, le projet a proposé plusieurs façons d'aborder la thématique, de rencontrer la population, de découvrir les diversités culturelles.

De nouveaux partenaires (**le Centre d'Action Laïque** a rejoint l'équipe), de nouvelles activités, un nouveau regard, tout y était pour offrir un programme complet et de qualité !

Plus d'infos sur : www.maison-culture-arlon.be

avec le soutien de : PROVINCE DE LUXEMBOURG

Facetag :

Sous forme d'un atelier interactif et ludique, l'atelier Facetag a sollicité la réflexion des jeunes autour de la radicalisation, de la peur qui l'entoure et des conséquences que cette peur engendre dans nos esprits, notre tissu social et personnel.

En quête d'identité(s) :

L'expo-animation interactive invitait public scolaire et associatif à découvrir que l'identité n'est pas une notion figée mais un ensemble de processus complexes, évolutifs et multiples qui se construisent et s'actualisent sans cesse dans les interactions entre les individus, les groupes et leurs systèmes de valeurs…

Atelier créatif :

La Bibliothèque et le PCS ont proposé un atelier créatif convivial qui a été suivi par une dizaine d'enfants. Ces derniers ont recréé des couvertures du livre *Sans Papiers* d'Agnès de Lestrade sur des boîtes de céréales. Une occasion ludique d'aborder la thématique de la migration avec des enfants entre 8 et 12 ans, de les laisser s'exprimer créativement à partir de la thématique du livre.

95

Trimestriel n°95
décembre 2010 - janvier 2011 - février 2011

Rédaction
Marc Antoine, Valérie Dutron, Jacques Herbet, Fernand Houdart, Pierrot Julien, Marianne Leclerc et Robin Lucas.

Secrétariat
Grégory Godard, Marie-Claire Grandjean et Pascal Gratia

Heures d'ouverture
La Maison de la Culture d'Arlon est ouverte au public :
➔ les lundis de 14h à 18h
➔ du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 18h
➔ une heure avant le début du spectacle.

Maison de la Culture d'Arlon
Parc des Expositions 1
B - 6700 Arlon
Tél.: (0)63 24 58 50
info@maison-culture-arlon.be
www.maison-culture-arlon.be
Compte bancaire :
751-2030636-78
IBAN : BE69 7512 0306 3678
BIC : AXABBE22
Axa Banque, Grand-Rue 3,
B-6700 Arlon

article 27

Centres Culturels agréés de la Communauté Wallonie-Bruxelles

CULTURE
CENTRES CULTURELS

Avec le concours du Ministère de la Communauté française, Secteur des Centres culturels

Journée mondiale de lutte contre le SIDA (1er décembre)

Photographie : Alain Kazinierakis

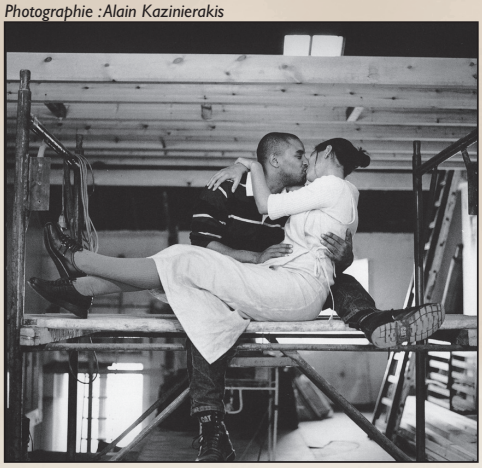

Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le Sida, le Centre local de Promotion de Santé du Luxembourg, en collaboration avec la Plate-forme Prévention Sida, a choisi cette année la ville d'Arlon comme lieu de départ de cette mobilisation en Province de Luxembourg. Cette journée mondiale est l'occasion de sensibiliser la population à cette problématique, de faire de la prévention auprès des jeunes et de lutter contre les discriminations.

La Maison de la Culture se joint à cet événement et accueille dans ses murs les partenaires sociaux avec la présentation d'une exposition de photographies et témoignages, ainsi que le spectacle ***Control.sex.delete*** *proposé aux écoles secondaires du Sud-Luxembourg.*

EXPOSITION
Vivre ensemble

Un autre regard sur les séropositifs
Photographies - témoignages - animations - débats

Exposition de Alain Kazinierakis, témoignages recueillis par Thierry Martin

du mardi 30 novembre au dimanche 5 décembre de 13h30 à 18h - entrée libre

La Plate-forme Prévention Sida et le Centre local de Promotion de la Santé du Luxembourg proposent une exposition de photographies autour de la thématique du sida. Celle-ci informe sur la transmission et la prévention de la maladie. Pour cela, des photographies et témoignages de personnes concernées directement ou indirectement sont présentés au public.

Animations-débats
Pendant la durée de l'exposition, le Centre d'Action Laïque Luxembourg, le Centre de planning et de consultation familiale et conjugale d'Arlon, le Centre de Planning Familial des femmes prévoyantes socialistes d'Arlon et l'association Tels Quels proposent un accompagnement aux écoles secondaires, associations et services d'insertion socioprofessionnelle, avec des animations-débats autour de la maladie et plus largement de la vie affective et sexuelle et des normes.

THÉÂTRE-FORUM
Control.sex.delete

par la Compagnie Buissonnière
mise en scène :
Bruno Hesbois et Yvon François
avec Laëtitia Moncousin, Guy Pieters et Sophie Davin

Une création professionnelle produite par la Coordination Provinciale Sida Assuétudes et l'asbl Namur Entraide Sida, en partenariat avec la Compagnie Alvéole et la Compagnie Buissonnière.

mardi 30 novembre, 10h et 13h30

Cindy et Nicolas correspondent sur le Net depuis plusieurs semaines. Cindy est séduite par ce garçon au langage différent et espère mieux le connaître. Nicolas, lui, est pressé d'aller jusqu'au bout. L'heure de la première rencontre a sonné…

Après avoir assisté à une première version du spectacle, les jeunes seront invités à modifier le cours de l'histoire afin d'éviter aux protagonistes les problèmes qui se posent à eux. Un débat et une visite guidée de l'exposition seront ensuite proposés aux groupes d'élèves et associations par les partenaires sociaux Tels quels asbl, le Centre de planning et de consultation familiale et conjugale d'Arlon, le Centre de Planning Familial des femmes prévoyantes socialistes d'Arlon et le CAL Luxembourg.

Renseignements et inscriptions :
CLPS Lux: 084/31 05 04

Pour prolonger le festival, une exposition photo inédite...

Exposition : On casse la graine

par le Centre Culturel d'Aubange

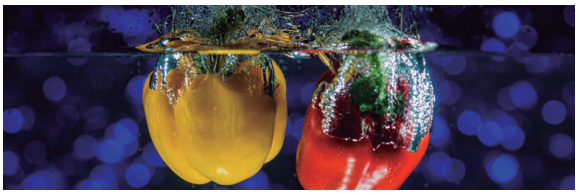

© Michel Maffioli - Olivier Oswald

« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es »

Le Phothus, le Photosira et la Maison des Jeunes vous proposent une réflexion autour de nos assiettes à travers leurs photographies.

Vernissage le vendredi 10 novembre à 19h, en présence du CNCD 11.11.11.

Salle La Harpaille
Domaine de Clémarais – 6790 Aubange
Du 10/11 au 1/12 | Gratuit | Entrée libre

Contact | Inscription | Réservation
Maison de la Culture d'Arlon
063 24 58 50 | info@maison-culture-arlon.be

Le Festival de films Alimenterre

Des images et des mots pour relever les défis agricoles et alimentaires mondiaux

À Bruxelles, du 12 au 15 octobre, et ensuite à Arlon, Charleroi, Liège, Ottignies, Louvain-la-Neuve et Namur, AlimenTerre vous propose de réfléchir et d'agir pour un système agroalimentaire plus juste et durable en s'appuyant sur 7 documentaires inédits.

Pour sa 9e édition, le Festival de films Alimenterre organisé par SOS Faim va, une nouvelle fois, mettre les petits plats dans les grands pour interroger notre alimentation et notre agriculture.

Vous en prendrez bien une part ?

www.festivalalimenterre.be

WWW.FESTIVALALIMENTERRE.BE

En partenariat avec | Avec l'aide de | Partenaires médias | Avec le soutien de

SAM
07
10:00
› 13:00

DIM
29
10:00
› 13:00

Ateliers : Fabriquons nos produits d'entretien et cosmétiques !

par Nature Attitude

Analyse ludique de quelques produits du quotidien et découverte des produits naturels qui peuvent remplacer les produits corrosifs, pour préserver l'environnement, notre portefeuille et notre santé ! Chaque participant partira avec 4 produits de base et leur recette.

Maison de la culture d'Arlon
Parc des Expositions, 1 - 6700 Arlon

Atelier produits d'entretien | 07/10 | 20€
(4 bocaux de 250ml à apporter)
Atelier produits cosmétiques | 29/10 | 25 €
(contenants compris)
Pique-nique à apporter pour ceux qui souhaitent poursuivre l'échange durant le repas (jusque 14h).

MAR
10
20:00

Théâtre : Alimentaire mon cher Watson

par le Théâtre du Public

Une pièce interactive, amusante et étonnante qui interroge notre mode alimentaire et nos choix de consommateurs.
Et si, de spectacteurs, nous devenions consomm'acteurs ?
19h Bar & buffet paysan | 20h Pièce de théâtre

Halle de Han
Han, 36 - 6730 Tintigny
Spectacle : 10€ ou 10 épis | 1 case abonnement MCA (9€)
Réservation par téléphone ou sur place, à la MCA.

Une organisation de la Plateforme du Commerce Équitable en Province de Luxembourg – www.luxembourgequitable.be

DIM
15
15:00

Spectacle e Le pain des

par l'asbl Faux comme

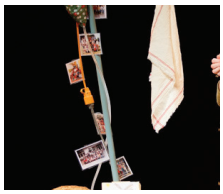

Dans une cuisine impr
mélange farine, sel et ea
mère, son amour du pair
Son pain aura-t- il bon go

Maison de la cultu
Parc des Exposition
Enfants : 6€ | Adulte
Réservation par télép

JEU
19
19:30

Ciné-débat Untold Stor

« Préserver les semenc

2016 91'

Peu de choses sur terre s
graines. Cependant, au
de ces semences qui ex
disparu. Aujourd'hui, des
et des indigènes mène
12.000 années d'héritage

DÉBAT en présence d
qui agissent au quotidie

Nature Attitude
Rue de la comtesse
Gratuit | Réservati
be
Contact : 063 42 47 27 |

en famille : invités

il faut avec Michèle Moreau

robable, une drôle de bonne femme au, tout en évoquant la vie de sa grand-n, ses déboires d'apprentie boulangère... ût lorsqu'elle le partagera avec vous?

ure d'Arlon :
ns, 1 - 6700 Arlon
es : 12€ | 1 case abonnement MCA (9€)
phone ou sur place, à la MCA.

t : SEED The ry

es : un combat pour la vie »

VOSTFR USA

sont aussi miraculeuses et vitales que les cours du XXe siècle, 94 % des variétés existaient depuis l'aube de l'humanité ont fermiers, des scientifiques, des avocats ent un combat acharné pour défendre alimentaire.

de personnes ressources et de citoyens n pour sauvegarder cette diversité.

e Adèle, 36 - 6721 Anlier
ion obligatoire via www.natureattitude.

| veronique.huens@natureattitude.be

DIM
22
17:00
18:15
19:30

Spectacle de rue : à la Vraie Frite !

Une coproduction de la compagnie Buissonnière et d'Alvéole Théâtre avec Yvon François, Bruna Bettiol, Bruno Hesbois, Sophie Davin, Simon Fiasse

Pamela, récemment arrivée d'Italie, a appris dans la friterie de Marcel à faire des vraies frites « à la Belge ». Mais un jour, devant l'afflux de clients, Marcel décide de prendre de la mayonnaise industrielle et d'abandonner les produits locaux... Pamela n'est pas du tout d'accord! C'est le début d'une belle querelle devant les clients de la friterie!

Les jeunes de la MJ d'Arlon proposeront des accompagnements culinaires pour prolonger le plaisir... et la réflexion !

Le Palais
Place Léopold 6700 Arlon

Gratuit | Entrée libre

MAR
24
19:30

Ciné-débat : Merci pour la Pluie

« L'odyssée climato-fantastique d'un paysan kenyan »

2017 85' VOSTFR NORVEGE

Il y a cinq ans, le fermier kenyan Kisilu Musya a commencé à filmer l'impact du changement climatique ainsi que son coût humain. La lutte de Kisilu prend de l'ampleur entre Oslo et Paris où il va se confronter à l'inertie, la bureaucratie et l'arrogance.

DÉBAT **Changement climatique : quel impact sur l'agriculture ici et ailleurs ? »** en présence de personnes ressources + dégustation de produits locaux.

Le Palais | Place Léopold – 6700 Arlon
6€ | 3€ (étudiants) - Dégustation comprise

13. Extraits Ensuite: les initiatives

Concert du Printemps

Aurélien Pascal

organisation : Rotary Arlon

samedi 3 mars, 19h

entrée : 28 € en prévente • 30 € le jour du concert
étudiants : 18 € en prévente • 20 € le jour du concert
durée : 1h30 (+ entracte)

Fidèle à la tradition, le Rotary Club d'Arlon organise son concert du Printemps qui accueillera un lauréat du Concours Reine Elisabeth 2017 (session violoncelle), en l'occurrence le violoncelliste français Aurélien Pascal, 4e prix.

A 22 ans, Aurélien Pascal est l'un des plus brillants représentants de la nouvelle génération du violoncelle.

Au profit d'une action sociale du Rotary

réservations : Rotary Arlon : concert@rotary-arlon.be
0498 06 61 61 ou à la Maison de la Culture d'Arlon
renseignements : www.rotary-arlon.be

Le grand voyage

organisation : asbl d'Arts et de Musiques
en partenariat avec la Maison de la Culture Arlon
par la Compagnie SaltariS
avec Monique Gelders (accordéon et chant),
Virginie Pierre (percussion et chant)
et Aurélie Goudaer (violon et chant)

samedi 17 mars, 20h

prévente : 12 € (étudiant et senior : 10 €)
le jour du concert : 15 € (étudiant et senior : 12 €)
au Palais à Arlon, Place Léopold

Bonjour, bonsoir !
Bienvenue à bord du train. Moscou, Sofia, Istanbul, Paris, Venise Express !
La Cie SaltariS fera escale à Arlon…
Préparez vos bagages, le train est en partance...

Il vous entraînera à travers polkas russes, csardas hongroises, polyphonies géorgiennes et bulgares, chansons tsiganes, gigues et scottish, valses de Montmartre, jusqu'aux tarentelles du Sud de l'Italie.

La Cie SaltariS, ce sont trois femmes musiciennes, chanteuses et danseuses, qui vous emmèneront au gré des accords mélodieux des voix, du violon et de l'accordéon. Laissez-vous envoûter par la danse qui étonne et séduit et par des chants riches et variés qui briseront les frontières pour vous laisser des images empreintes de bonne humeur, d'humour, de légèreté et d'émotion !

Les conductrices

C'est à la croisée des chemins, autrement nommé "les Baladins du Miroir" que ces trois chanteuses comédiennes se sont rencontrées.

réservations : Park Music

Gala de danse

organisation : Ecole de danse Fabienne Doly

samedi 12 mai, 20h
entrée : 15 €

Un spectacle où petits et grands pourront montrer le résultat de tous leurs efforts. L'aboutissement de beaucoup d'heures de travail pour les élèves et un émerveillement pour tous les parents.

Sur des musiques tantôt classiques, tantôt actuelles, les danseuses évolueront sur scène pour le plus grand plaisir de leur public.

renseignements : Ecole de danse Fabienne Doly

Akropercu

organisation : Rotary Club Attert, Sûre et Semois

mardi 15 mai, 20h
prévente : 25 € (enfant – 12ans : 20 €)
le jour du concert : 28 € (enfant – 12ans : 20 €)

Quatre virtuoses déjantés de la synchronisation et pétillant d'humour font vibrer instruments conventionnels tels que marimba ou xylophone et objets plus inattendus ou plus usuels prélevés au sein du quotidien. De la brosse à dents à la grosse caisse symphonique en passant par la caisse à bière ou la poubelle, de Bach à Michael Jackson, entre poésie et gaffes : telle est leur absurde recette d'un délire à la belge !

Du souffle et une énergie de dingue. Rythmes endiablés, clins d'oeil à la musique classique, enthousiasme communicatif. On en redemande !

Ils ont fait un carton en Avignon en 2016 et en 2017, et partout où ils se produisent : "ce spectacle est hilarant et musicalement au top !"

Au profit des œuvres et actions sociales soutenues

renseignements : 0495 51 26 63 ou rotary.attert@gmail.com
réservations : Maison de la Culture Arlon - Park Music - Coljon Stores

Fête de la jeunesse laïque

organisation : Maison de la laïcité d'Arlon

dimanche 20 mai, 10h
entrée gratuite

La Fête Laïque d'Arlon, c'est un spectacle original durant lequel les enfants de sixième primaire abordent certaines valeurs de la laïcité. Ils marquent ainsi leur passage de l'adolescence à l'âge adulte.

renseignements :
Communauté Laïque de la région d'Arlon asbl
rue des Déportés, 11 • 063 44 67 67 • 063 21 80 81
fjl.arlon@gmail.com • www.laicite-arlon.be

Congrès cichlidés

organisation : Aqua Club Arlon

dimanche 27 mai, dès 10h

entrée libre

L'Aqua Club Arlon organisera son 22e Congrès Cichlidés. Les aquariophiles passionnés par ces poissons, qu'ils viennent de France, Belgique et même Allemagne ou Italie, attendent avec impatience cette organisation pour s'y retrouver entre amis, discuter de leur passion commune et échanger ou acheter des poissons issus de leurs propres élevages.

EXPOSITION

Les ateliers ART'Ligue s'exposent

du 2 au 10 juin, de 14h à 18h

fermé le lundi

Une quarantaine d'artistes vous invitent à découvrir leur univers : acryliques, crayons, pastels, fusains, réalisations en céramique et en tissus. Pendant un an, selon leur sensibilité et orientation personnelles, ils ont travaillé le trait, le volume, les textures, les matières et les couleurs.

Les ateliers peinture, dessin, céramique, couture, nature et Multi'Art prennent part à la présentation.

Parce qu'il existe des possibilités d'activités artistiques près de chez vous, nous vous proposons, en marge de l'exposition, **une rencontre interactive sur le thème de l'Art le mardi 5 juin à 14h**.

Durant la semaine d'exposition, des participants des ateliers seront présents tous les après-midis pour des démonstrations et vous renseigner.

renseignements :

Ligue Laïque asbl 063 21 80 81 • ateliersartligue@gmail.com • www.ateliersartligue.be

UN SPECTACLE DONT L'HISTOIRE DRÔLE
ET LES COMPOSITIONS SONT ÉCRITES PAR SES MEMBRES

Mortel

samedi 2 juin, 20h
dimanche 3 juin, 16h

entrée : 15 € • enfants : 8 €

Franky Frédérick est mort. Dans un monde des morts ultra jovial, il fait la rencontre d'une chorale "Les Joyeux Corps Tristes".

Ses membres lui font part de leur prochaine participation à l'émission "The Noise" dont le gagnant remportera la mort éternelle.

Mais voilà, la chorale, faite de bras cassés et de casseroles en tout genre, n'est vraiment pas au point. Reconnaissant les talents d'auteur compositeur et d'interprète de Franky, les joyeux chanteurs sollicitent son aide.

Franky se jette à corps perdu dans cette belle aventure. Il y fera de nombreuses rencontres qui feront son bonheur avec à la clé l'amour de sa vie… Heu… l'amour de sa mort, Beverly.

Choeur en Portée c'est :
40 chanteurs et danseurs super sympas (qui incarnent la mort avec talent)
6 musiciens qui jouent en live sur scène.
2 acteurs en renfort du groupe vocal.

réservations et renseignements : choeurenportee@yahoo.fr • 063 21 92 86

L'Article 27 œuvre dans le but de permettre aux personnes disposant d'un faible revenu d'accéder à une multitude de manifestations culturelles pour 1,25 €.

La Cellule Article 27 Sud - Luxembourg couvre toute la partie sud de notre province. Les bénéficiaires Article 27 sont toutes personnes recevant une aide financière (aide sociale, revenu d'intégration, aide matérielle, etc.).

Cellule Article 27
Sud-Luxembourg
c/o Filippo Principato
Coordinateur
Maison de la Culture d'Arlon
Parc des Expositions, 1
6700 Arlon
0479 57 80 73
063 24 58 53
Fax : 063 24 58 59

filippo.principato@article27.be

14. Extraits Ensuite: le centre d'expression et de créativité (voir dossier de reconnaissance)

Zoom sur les ateliers de la Maison de la Culture

La saison présente des ateliers du Centre d'expression et de créativité de la Maison de la Culture s'est encore enrichie de nombreux projets artistiques qui ont abouti à des réalisations individuelles et collectives. C'est dans un bain d'activité foisonnante que le couloir des ateliers s'est paré de multiples facettes colorées avec des sculptures, peintures, illustrations, photographies, égayées de sonorités musicales et théâtrales. A la fin du mois de mai, l'aboutissement des projets a donné le ton de la découverte et de la rencontre autour d'une journée "Portes ouvertes" où les parents ont pu apprécier l'univers artistique des enfants et adolescents.
Les personnes porteuses d'un handicap mental se sont distinguées par leur investissement et leur enthousiasme à participer à des ateliers où l'échange et la création ont suscité leur épanouissement personnel et collectif.

Au cours du mois de juin, les ateliers adultes présenteront à la Maison de la Culture le fruit de leur parcours artistique:
➜ ***vendredi 6 juin à 20h, concert acoustique*** pour les participants des ateliers "Guitare rock" et "Guitare accompagnement" (animateur : Albert Pemmers).
➜ ***samedi 14 juin à 20h, rythmes africains, danse et djembé*** avec les participants des ateliers "Djembé" et "Danse africaine" (animateur: Henri Mugisha).
➜ ***dimanche 22 juin à 17h, c'est la fête de la musique!*** Chant et orchestre instrumental avec les ateliers "Chant choral" et "Orchestre insolite" (animateur: Jacques Bricq)
➜ ***mardi 24 juin à 20h30, spectacle*** avec les comédiennes de l'atelier "Théâtre perfectionnement" (animateur: Jacques Herbet) qui joueront leur pièce "***Des femmes savantes et des femmes inventent***".
Vous avez envie de découvrir l'univers artistique des ateliers de la Maison de la Culture? Rejoignez les participants et les animateurs lors de leurs représentations dans une ambiance très conviviale.

S'inscrire à un atelier…

Vous avez envie de participer à une aventure humaine, riche en découvertes artistiques? Alors n'hésitez pas, venez rejoindre le Centre d'expression et de créativité de la Maison de la Culture avec des ateliers animés par des artistes animateurs soucieux de communiquer toute la quintessence de l'art et de l'expression.
Ouverture des inscriptions aux ateliers dès le mardi 3 juin
Renseignements: 063 24 58 56

Fête de la musique!

Le dimanche 22 juin, venez chanter en chœur! La Maison de la Culture vous invite dès 17h à la présentation des ateliers "Chant choral", "Orchestre insolite" (tous âges) animés par Jacques Bricq pour jouer et chanter ensemble et en famille. Nous serons particulièrement heureux de vous accueillir dans cette grande chorale éphémère le temps d'une fête très conviviale. Rejoignez-nous, l'essentiel est de participer pour partager le plaisir de chanter ensemble!

Les ateliers reviennent, déjà connus ou tout nouveaux

Apprivoiser un djembé, chanter, jouer, improviser, dessiner, comprendre, créer, découvrir, parler, rencontrer… Les ateliers du CEC proposent au public jeune et adulte des ateliers réguliers et des projets dans toutes disciplines artistiques pour laquelle la technique contribue au développement de l'expression et de la créativité des participants.
►Vous voulez découvrir l'univers de la photo numérique ou approfondir vos connaissances ? Le ***nouvel atelier "Photo numérique 16 ans et plus***", animé par l'artiste photographe **Sime Jadresin**, vous ouvre ses portes le mardi de 18h à 20h (P.A.F. : 130 €). **Contenu :** cadrer, composer, réaliser des photos numériques et les traiter sur ordinateur. Conditions : posséder un appareil photo numérique ; ordinateur portable souhaité.

21 Centre d'expression et de créativité

Un après-midi en atelier

Lors de mon stage, il m'a été donné l'occasion de faire le tour des ateliers destinés aux enfants et ayant lieu le mercredi après-midi. Théâtre, bricolage, photo numérique, dessin : que d'activités pour occuper ces jeunes artistes ! Après un rapide tour d'horizon, je me suis intéressé de plus près à l'atelier BD.
J'ai eu la possibilité d'assister à deux séances. La première était réservée aux enfants âgés de 7 à 12 ans et m'a déjà réservé quelques surprises : sous la tutelle de Michaël Hardy, animateur, ces petits chérubins réalisent déjà de véritables œuvres d'art. Sur le thème de l'Arche de Noé, ils ont eu pour consigne de dessiner un bateau et de le peupler avec des créatures sorties de leur imaginaire.

Le second atelier est ouvert aux personnes âgées de 13 ans et plus. Si la plupart des participants sont des adolescents, il s'y trouve également Jean-François, qui, d'un âge mûr, fait profiter aux jeunes de son expérience. Il expliquera n'avoir eu aucun problème à s'intégrer au sein du groupe, et décrira l'ambiance générale comme à mi-chemin entre le travail, la collaboration et la récréation. Le thème du jour : le rêve, l'occasion pour les participants de partir dans tous les sens : musique, nature et explosion étaient au rendez-vous. Matthias, membre de cet atelier, revient sur les raisons qui l'ont poussé à s'y inscrire : "J'aime bien dessiner, on m'a souvent dit que je dessinais bien alors je suis venu ici pour me perfectionner".

Concernant sa façon de travailler, Michaël Hardy explique qu'il est, avec ses élèves, à cheval sur plusieurs projets différents; une façon de varier les plaisirs au fil des semaines et d'éviter de se lasser. Ces projets ont tantôt un thème choisi par l'animateur, tantôt un thème libre; tantôt il s'agit d'une planche de bande dessinée, tantôt d'un dessin. Pour chaque projet, il réalise un brouillon qu'il montre à ses élèves afin de les aiguiller, tout en leur laissant de la marge : pour l'Arche de Noé par exemple, un participant a tout à fait le droit d'aller vers un bateau aux allures futuristes, tant que l'esprit du récit est bien présent.
En ce qui concerne l'apprentissage en lui-même, Michaël s'attaque d'abord à la technique puis à la perspective sur base d'une méthode qu'il a lui-même mise au point avant de se confronter à la créativité de ses élèves. Dans ce dernier cas, il explique qu'il ne peut rien faire si ce n'est stimuler l'imaginaire des participants. Pour ce faire, il demande régulièrement aux membres de l'atelier de mettre en place des créatures fantastiques, et ce sans aucune documentation.

N'ayons pas peur des mots, ces enfants sont devenus au fil des semaines de véritables artistes en herbe, et je n'ai point boudé mon plaisir en ces quelques moments passés en leur compagnie.

Pierre Wilmart, étudiant en 1e Bachelier en Communication à la Haute École de la Province de Liège.

Les ateliers du CEC de la Maison de la Culture

27 ateliers (dessin, peinture, 3D, photo numérique, BD, musique, chant, théâtre, science) qui s'adressent aux petits comme aux grands ! Le Centre d'Expression et de Créativité de la Maison de la Culture tient le cap de la diversité, de l'échange et de la découverte. Que ce soit par la visite d'une exposition ou la participation à un projet artistique en lien avec le monde environnant, les artistes-animateurs sont là pour insuffler aux participants l'idée de la tolérance, de la bienveillance et de l'écoute des uns envers les autres. Expression individuelle, collective et citoyenne, émancipation, autonomie, esprit critique, confiance en soi, valorisation, expérimentation et découverte artistique sont à l'image d'un véritable bouillon de culture dans un lieu ouvert au public de tout âge et de tout horizon.

Voici les ressentis des artistes-animateurs en lien avec les ateliers qu'ils animent au cours de cette saison artistique :

Atelier Pinceau

enfants de 8 à 12 ans

La dynamique de l'atelier est l'échange d'idées pour construire les projets. Dès que le travail commence, le calme, presque le silence, s'installe. La magie créatrice opère… Illustrations, dessins d'observation et bien sûr, un des thèmes de la saison : l'Amour. Sujet passionnant et inépuisable. En duo ou individuellement, chacun s'y investit…. Bientôt notre exposition !

Nous avons aussi visité l'exposition Folon à l'ancien Palais de Justice d'Arlon. Ce fut une découverte surprenante de l'univers de l'artiste. Aquarelles, collages et sculptures nous ont réellement conquis. Après la visite fusent de nombreuses questions : comment Folon est-il arrivé à peindre à la perfection ses fondus ? Pourquoi les hommes-oiseaux et la valise sont-ils obstinément présents ? Pourquoi ?… La magie est bien au rendez-vous. Que d'émotions partagées… Oui, nous nous sommes envolés !

Viviane Gillard, artiste plasticienne.

Atelier Corps en mouvement

adultes

L'atelier fonctionne tel un laboratoire où chacun, à son rythme, peut déployer ses ailes et s'exprimer corporellement, intuitivement et en toute confiance. La plupart du temps, le geste émane du danseur. Nous l'observons, le développons, lui donnons un sens, un rythme, une répétition, une amplitude. Nous portons sur nous-mêmes un regard intérieur pour ressentir le mouvement et ce qu'il veut exprimer. Dans notre grande salle de répétition, nous dansons pieds nus, sans miroir. La respiration, le regard, l'ancrage sont des points de travail incontournables. Le ressenti physique du geste détermine les limites corporelles et touche l'émotion. Etre attentif à cette émotion, la reconnaître, la vivre ou la transformer donne au mouvement une vérité touchante et réparatrice. L'exploration du corps dans l'espace et dans le groupe devient dialogue universel. La créativité qui en découle libère et donne du plaisir, chose essentielle de notre approche dans le non jugement.

Martine Castagne, danseuse et artiste plasticienne.

Atelier Jeux d'expression

enfants de 7 à 12 ans

Au fur et à mesure des ateliers, nous préparons la pièce de théâtre que les enfants joueront lors de la journée Portes ouvertes des ateliers. Chaque jeune participant choisit une fable de la Fontaine, la transforme à sa manière puis tous ensemble. Chacun donne son point de vue. Je m'aperçois qu'ils ont beaucoup d'imagination. Nous avons pu construire quelque chose de chouette. Quatre fables ont été choisies par les enfants : "Le corbeau et le renard", "Le loup et l'agneau", "La cigale et la fourmi", "La grenouille et le boeuf". Des petits groupes se forment pour chaque fable, une belle entente s'installe entre les uns et les autres, chacun étant à l'écoute de l'autre.

A la fin de l'atelier et à la demande des enfants, nous partons sur l'improvisation théâtrale. J'essaie à chaque fois que ce soit différent au niveau du thème, du nombre d'improvisations. Je leur propose un thème mais souvent ce sont eux qui le choisissent. Ils adorent improviser et ils évoluent très bien. Cela devient structuré, certains enfants qui avaient du mal à s'exprimer au début de la saison, se libèrent. Ils sont plus confiants, le groupe est assez soudé. Il y a une belle cohésion au sein du groupe, un bel élan de solidarité.

Pour terminer l'atelier, quelques respirations (fermer les yeux, debout, on détend son corps, doucement, on bouge les jambes et les bras et on fait de belles respirations. Dans sa tête on imagine une fleur, on ferme toujours les yeux et on prend la fleur dans sa main. On la respire, on fait encore trois respirations et on ouvre les yeux...

Marie-Charlotte Zaldua, comédienne et artiste textile.

Au cours des mois de mai et juin, le public est invité à découvrir les ateliers du CEC de la Maison de la Culture. Les enfants, les adolescents et les adultes présenteront le fruit de leur parcours artistique.

mercredi 23 mai

C'est la journée Portes ouvertes des ateliers de la Maison de la Culture. Venez découvrir l'univers artistique des enfants et des adolescents accompagnés de leurs animateurs.

mardi 12 juin à 20h30

Spectacle avec les comédiennes de l'atelier Théâtre adultes (animateur : Jacques Herbet) qui joueront leur pièce *Le Jugement des folles* dans le petit théâtre de la Maison de la Culture.

S'inscrire à un atelier

Vous avez envie de participer à une aventure humaine, riche en découvertes artistiques ? Alors n'hésitez pas, venez rejoindre le Centre d'Expression et de Créativité de la Maison de la Culture avec des ateliers animés par des artistes-animateurs soucieux de vous familiariser avec le monde des pratiques artistiques.

Ouverture des inscriptions aux ateliers dès le mardi 5 juin

Renseignements : 063 24 58 56

Imprimer et réaliser soi-même un sac en tissu

Marie-Charlotte Zaldua

samedi 17 et dimanche 18 mars
de 10h à 13h et de 14h à 17h

dès 16 ans

P.A.F. : 90 €

Imprimer son tissu avec différentes techniques (pochoir, peinture, tampon) puis créer et réaliser un sac personnalisé, original et unique. Marie-Charlotte Zaldua, artiste textile, initiera celles et ceux qui le souhaitent à la broderie sauvage.

- *matériel de couture de base demandé*
- *machine à coudre et drap blanc souhaités*
- *matériel créatif fourni par la Maison de la Culture*

Initiation à la gravure

Daniel Gillard

samedi 17 et dimanche 18 mars
de 10h à 13h et de 14h à 17h

dès 16 ans

P.A.F. : 90 €

Comment graver une matrice, comment réaliser une estampe ? Daniel Gillard, artiste plasticien, propose deux journées où vous aurez l'occasion de découvrir très simplement et avec peu de matériel l'univers de la gravure et de l'estampe de façon manuelle et créative. Cette formation s'adresse aux amateurs comme aux professionnels.

- *matériel de gravure fourni par l'artiste*

Spectacle d'Improvisation théâtrale

samedi 5 mai, 20h

ouverture des portes à 19h30

durée : 2h avec entracte

P.A.F. : 6 €

Les Drames du Cerf d'Arlon rencontreront *les Zerbivores d'Herbeumont* dans un moment de pure détente. Au programme de la soirée : humour à gogo, imagination sans limites et histoires délirantes, le tout dirigé par celui que tout le monde aime détester : l'arbitre !

renseignements : 063 24 58 56
réservations : lesdrames@gmail.com

15. Courrier d'appel à participation au Conseil d'Orientation et infobulletin dans lequel il a également été transmis.

Constitution d'un Conseil d'Orientation
Appel à candidature

Ensemble pour la culture arlonaise - l'expression citoyenne au cœur du centre culturel

Suite à l'avènement du nouveau décret des centres culturels en 2013, et aux étapes de travail qu'il requiert, la Maison de la Culture d'Arlon souhaite dès à présent se lancer dans la constitution d'un **conseil d'orientation**, conseil citoyen établi dans la plus grande diversité de ses membres et dont le rôle est de renvoyer à l'équipe d'animation un avis prospectif et rétrospectif, de lui proposer des pistes de réflexion et d'action… Le conseil d'orientation est une instance d'avis et n'aura pas un rôle de programmation, mais son avis et ses propositions pourront améliorer et orienter les pratiques et politiques culturelles du centre pour atteindre les missions du nouveau décret.

Cet espace d'expression est dévolu aux habitants, aux acteurs socioculturels et associatifs, aux partenaires de l'équipe d'animation dans l'élaboration de son programme d'action générale et dans l'évaluation continue de son travail.

La MCA désire se tourner vers des membres extérieurs, des professeurs, des membres d'associations socioculturelles, des artistes et vers toute personne intéressée par le champ socioculturel, pouvant apporter un éclairage pertinent à l'action culturelle du centre et au développement culturel territorial, entendu comme l'accroissement et l'intensification de l'exercice du droit à la culture par les populations du territoire et la réduction des inégalités dans l'exercice de ce droit. Le conseil d'orientation sera établi dans la plus grande diversité possible. La diversité permettra à l'équipe de s'appuyer sur des expertises présentes dans le CO via les partenaires, de valoriser les intuitions des membres et de chercher les bonnes idées sur ce qu'il serait pertinent de mettre en œuvre sur le territoire.

Principalement, les rôles du CO seront de donner avis, de participer à l'autoévaluation du travail du centre culturel et de s'impliquer directement dans l'analyse partagée du territoire, pratique qui vise à récolter le ressenti des citoyens vis-à-vis de la culture sur leur territoire et d'en tirer des enjeux indispensables à la constitution de notre future action culturelle générale, à l'édification de notre prochain contrat-programme.

Si vous impliquer dans un tel conseil vous intéresse, si vous estimez que votre expertise serait un atout pour l'équipe, si vous portez un intérêt particulier à la culture dans votre région, faites-nous parvenir votre candidature en y renseignant vos informations personnelles, votre formation/emploi, votre implication dans d'autres associations, domaines, vos expertises… et quelques mots sur ce qui motive votre candidature.

Infos et contact :
h.godard@maison-culture-arlon.be
063/24.58.52

De : Hélène GODARD
Objet : **Appel à Candidature - Conseil d'Orientation de la Maison de la Culture d'Arlon**
Date : 14 mars 2017 11:04:24 HNEC
À : Catherine Krokos <pcs.arlon@hotmail.com> , Yannick Boelen , Mathieu Léonard <m.leonard@province.luxembourg.be> , ciep@mocluxembourg.be , cpas@arlon.be , Ligue/lux-ateliers Art'Ligue corinne.legros@mc.be eneo.luxembourg@mc.be , amo.adomicile@province.luxembourg.be , Frederic Watelet
1 pièce jointe, 52,8 Ko Enregistrer Coup d'œil

Bonjour à tous,

Dans le cadre du nouveau décret des centres culturels, la Maison de la Culture d'Arlon constitue un nouveau conseil : **le conseil d'orientation**. Cette instance d'avis, prospectif et rétrospectif, aura notamment pour but d'accompagner le centre culturel dans son étude du territoire et de ses habitants, dans son autoévaluation, dans l'établissement de ses futurs axes de travail en fonction de la réalité territoriale, etc.

Nous aimerions que ce conseil soit le plus divers possible et puisse compter quelques relais associatifs du territoire.

Ci-joint, vous trouverez l'appel à candidature officiel.

N'hésitez pas à faire passer le mot autour de vous, si quelque acteur vous semble répondre aux critères évoqués dans l'appel.

Bien cordialement,

Hélène Godard
Animatrice - Développement régional
Maison de la Culture d'Arlon
1, Parc des Expositions
6700 Arlon
Tél. : + 32 63 24 58 50
h.godard@maison-culture-arlon.be
www.maison-culture-arlon.be

Conseil d'orientation

Réunion du 16/04/2018

Présents :
Prosper Boulanger, Vincent Thomas, Marianne Gourdange, Antoine Schiltz, France Dath, Sophie Magnette, Andrée Liroux-Devresse, Georges Médinger, Aline Dominicy, Grégory Godard, Valérie Dutron, Marie Hainaut, Hélène Godard
Excusés : Fernand Houdart, Myriam Simon, Evelyne Crespin, Paola Galgani.

Plan de la séance :

- introduction par Monsieur le Président Georges Médinger : retour sur les modalités de demande de reconnaissance du centre culturel. Autoévaluation, analyse partagée du territoire, enjeux de politique culturelle…
  Remise du dossier de demande de reconnaissance en décembre 2018
- Autoévaluation : présentation synthétique du travail réalisé par l'équipe d'animation : évolution du travail depuis l'ancien contrat-programme (2009), les fiertés formulées par l'équipe, les éléments à retenir.
- Animation post-it – recueil des impressions et commentaires des membres du CO. Qu'est-ce qui vous a marqué ? Qu'a-t-on oublié ? Que souhaitez-vous ajouter, nuancer, colorer ?
- Retours et commentaires
- Analyse partagée du territoire : les résultats des enquêtes et de la lecture de documents ressources – commentaires du CO
- Clôture : le contenu de la prochaine réunion (le 7 mai 2018)

AUTOEVALUATION

Voir document transmis par mail : synthèse de l'autoévaluation (document en construction qui sera nourri par les commentaires recueillis en conseil d'orientation).
Voir PDF reprenant la présentation PowerPoint de la séance.

Animation post-it

- Qu'est- ce qui vous a marqué? (post-it jaune)
- Qu'a-t-on oublié? *Une fierté, une frustration*
- Que voulez-vous ajouter, nuancer, colorer?

Reprise synthétique des réflexions qui ont émané de l'animation

Qu'est- ce qui vous a marqué? (post-it jaune)

- La MCA compte une grande diversité d'activités, de partenaires, de publics
- Les membres du CO témoignent d'une grande confiance envers l'équipe d'animation qui met en place un beau panel d'activités.
- Il y a une progression dans la participation des publics, la démocratie culturelle et le développement de l'esprit critique

- Le document transmis est une bonne autocritique constructive qui comprend les points faibles et les améliorations envisagées voire déjà mises en place
- Les animatrices jeune public ont montré une belle évolution dans leur travail : de programmatrices de spectacles à animatrices qui invitent les publics à réagir (avant, pendant, après – dossier pédagogique, animations en classes, diverses ressources et partenariat, nouvelles activités, etc.). Les élèves deviennent des spect-acteurs.
- Qu'advient-il des projets ou des axes qui ont été abandonnés ? On peut penser qu'on ne fera plus de création en région ou de politique transfrontalière. Les « restes » ne sont pas mis en valeur. Parler de transferts, de glissements et bien expliquer.
- La MCA participe-t-elle à l'initiative « du tac au trac », qui est un bon moyen de donner envie aux jeunes de créer une pièce et d'aller voir celle de leurs camarades ? La MCA ne participe pas à ce projet mais en développe d'autres via les partenariats avec Ekla et Ithac : ateliers arts à l'école. Existent aussi le projet Multidingue, le projet autour du théâtre belge … les élèves, accompagnés de leur professeur et d'artistes, créent et présentent des saynètes, des textes, de la danse, etc.
- Les axes A et B sont déjà excellents, le C s'est développé et prend de plus en plus de place. Il y a moyen de faire des progrès en termes de relation avec le territoire et de devenir coordinateur des initiatives. Quelles relations avec Martelange, Habay, Virton et les centres culturels de la région ?
- Belle adaptation à l'actualité : l'équipe met en place des projets en réponse à des problématiques sociales chaudes et locales/régionales : exemple du projet Migrations, vivons la rencontre mis en place 3 mois après l'ouverture du centre de demandeurs d'asile de Stockem.
- Les spectacles en plein air avaient beaucoup de succès et permettaient de toucher d'autres publics, de remplir certaines missions du centre culturel. Ces initiatives dépendent de la demande. Avec la fin du Centre dramatique, la MCA développe moins ce type de projet. Réflexion à avoir à ce sujet.
- Belle volonté d'éclectisme
- Manque de visibilité
- Le travail des animatrices jeune public est passé sous silence. Pourtant, l'accompagnement mis en place est important et le jeune public est l'avenir de la MCA. Communiquer – transmettre des valeurs.
- Illustrer le dossier avec des outils concrets, montrer la réflexion d'équipe derrière cette programmation, le travail de relations effectué, souligner le rôle d'animatrices et non de programmatrices.
- Multiplier les canaux de communication et une stratégie de communication multicanale pour toucher la population dans sa diversité. Toucher les jeunes avec les réseaux, faire de l'affichage, etc. Quel est l'impact du trimestriel ? Il y a une grande diversité de population et chacun a ses préférences pour recevoir l'information.
- Trimestriel : n'est-il pas trop épais ? Répétitif ? On revoit les mêmes pages que dans le programme de saison. Pourrait-on le diminuer en proposant un agenda plus visuel et en diminuant l'espace réservé aux rappels ? A étudier.
- Le programme jeune public est principalement destiné à l'enseignement. Quelle communication avec l'extrascolaire ? Quelles activités mises en place pour ce public ?
- La qualité de l'axe scolaire : accompagnement qui s'est développé, les discussions après-spectacle ont gagné en qualité. Le problème touche à la question du goût des jeunes pour

le spectacle auquel ils assistent. Comment montrer un spectacle qui utilise à merveille les codes du théâtre alors qu'eux ne les connaissent plus, ne les voient plus.
- Image de la programmation qui va de plus en plus vers le divertissement. Faire attention, souligner aussi les spectacles plus pointus.
- L'autoévaluation à son état actuel parle beaucoup de culture, très peu d'art. Montrer davantage la démarche artistique dans notre boulot et derrière les activités.

Qu'a-t-on oublié? *Une fierté, une frustration*

- Frustration : devoir refuser du monde
- Public qui pense qu'il faut être pistonné pour avoir des places
- Pas de prise en compte de l'axe numérique et transformation digitale de la société. La culture n'est pas une alternative au digital, elle doit travailler avec. Il faudrait trouver le bon équilibre. On distingue l'art digital et la communication digitale.
- Jeune public : énorme travail et belle diversité du programme
- L'équipe rejoint de plus en plus les initiatives de la ville (partenaire du projet Dynamic, participant au Wallonie Week-end Bienvenue, etc.). Ceci donne une plus belle image à la MCA qui pâtit de son image d'autosuffisance.
- La création du comité d'analyse socioculturelle du territoire : on n'en parle pas dans l'autoévaluation alors que c'est une fierté, mise en place par la MCA de surcroit. Le but de ce comité est de mieux se connaître entre opérateurs du territoire pour mieux travailler ensemble.
- Il manque une analyse opportunités-menaces : Quel impact de la création du ROX, du foisonnement culturel luxembourgeois, objectifs éteints qui mènent à de nouvelles opportunités, quels sont les partenariats avec les festivals de la région et les initiatives jeunes, quel est le territoire d'actions, quelles relations avec les acteurs incontournables du Luxembourg ?
- Expliquer le système de réservation non pas pour se justifier mais pour permettre au public de comprendre les choix de la MCA.
- Le public jeune est-il représenté ? de 20 à 35ans. Le principe de réservation n'est-il pas un frein culturel pour ces jeunes à qui ce système ne correspond pas ? Ceci pourrait participer à l'effet de cité dortoir.
- Quelle animation, quelle structure logistique ?
- Abandon rapide du centre dramatique. Le nouveau décret pourrait-il représenter une ouverture en termes de création régionale ? Recréer en interne une mission pour l'art en général et se reposer la question des résidences.
- Très bon accueil et grand professionnalisme de l'équipe technique
- Frustration : l'équipe de la MCA est peu visible aux activités des autres opérateurs, des compagnies.
- Réussite : la MCA forme l'œil du spectateur en proposant un programme divers. Le public peut ensuite aller dans des lieux plus spécialisés pour voir ce qu'il aime le plus.

Que voulez-vous ajouter, nuancer, colorer?

- Question de la mobilité : l'autoévaluation en parle peu, or c'est une question importante. Souvent : pas de voiture = pas de spectacle. Spectateurs, partageriez-vous votre voiture ? La mobilité est-elle vraiment le problème de la MCA ? Relayer le problème auprès des

autorités ? Créer une plateforme supplémentaire n'est pas opportun mais la MCA pourrait tenter d'encourager le covoiturage.

- Si la MCA désire un statut régional, elle ne doit pas oublier le transfrontalier. Il existe au niveau du public et de petites initiatives. Pourquoi ne pas créer un événement annuel transfrontalier qui éclabousse la région ? Inviter des représentants de la culture luxembourgeoise, française voire allemande dans les organes de participation ?
- Quelle liaison d'Arlon avec les villes jumelées ?
- Appuyer davantage l'évolution du partenariat qui est bien plus diversifié et important qu'avant.
- Insister davantage sur l'action régionale car on est partis de rien, dire les choses telles qu'elles sont. On est en retard par rapport à d'autres régions, le réseautage est plus lent que dans d'autres provinces. On est partis de quelque chose qui manquait et on a déjà fait un sacré chemin. A améliorer avec les centres culturels locaux, développer le réseautage mais on a déjà fait beaucoup en 7-8 ans.
- Dualité entre artistes locaux/régionaux et artistes nationaux/internationaux : il y a des publics pour les deux et la MCA devra pouvoir balancer entre les deux. L'important est la qualité des artistes, qu'ils soient d'ici ou de plus loin. Il y a un beau vivier ici aussi qu'on pourra davantage mettre en valeur.
- Que dire des ressources humaines ?

ANALYSE PARTAGEE

Les réflexions ont été nombreuses et très instructives.
Le temps a alors été dépassé. L'analyse partagée a été présentée à travers les points à retenir.
Un document récapitulatif est joint à ce rapport afin de préparer au mieux la prochaine réunion.

PROCHAINE REUNION

Le lundi 7 mai 2018 à 19h
Objet : les enjeux de société au cœur de notre futur contrat-programme (2021-2025)

Lundi 7 mai 2018

Conseil d'orientation

Réflexions autour des enjeux de société qui détermineront le contrat-programme 2021-2025 de la MCA

INTRODUCTION DE LA REUNION

Mise en place de la réflexion (15 min) :
ETANT DONNE les résultats de l'autoévaluation et les constats de l'analyse partagée, un enjeu de société est …
Enjeu = potentiel à exploiter, un choix à mettre en débat (exemple : art régional vs international ?), une faiblesse à surmonter… des objectifs à réaliser, ce qui est important de travailler, ce qui se joue sur le territoire.

ATTENTION : **définir des enjeux de société pour le territoire** : Arlon et la région sud-Luxembourg. On ne parle pas ici des enjeux de la MCA mais prospectons plus large. Ce territoire correspond à celui qui était à couvrir lors de notre reconnaissance régionale. Il correspondra également à celui à travailler pour un centre culturel reconnu intensifié, ce que nous espérons.

Une fois des enjeux de société retenus, ils seront **concrétisés** par le centre culturel, en fonction de ses missions de centre culturel ! (Droits culturels en priorité, décret). Cette concrétisation sera discutée lors de réunions ultérieures.

Le cadre de la réunion : liberté, égalité, solidarité, responsabilité,
La délibération = une réflexion collective, menée à travers des moments très différents, débouchant sur des propositions, nécessitant des consensus, mais aussi des conflits légitimes, lesquels ne sont pas à vivre comme un affrontement de personnes, mais sont à animer comme la confrontation de visions différentes, indispensable pour des idées riches.
Sentez-vous libres de critiquer tant que les remarques restent constructives et formulées dans le respect de tous. Lors de la précédente réunion, des résultats très riches sont sortis de moments où nous n'étions pas tous d'accord. C'est en cela que la réflexion est enrichissante.

Les questions à se poser pour définir les enjeux sur le territoire
Que faire évoluer ?
Que maintenir ou développer ?
Que changer ou réinventer ?
Que prendre nouvellement en compte ?
Que faut-il stopper ?

Des exemples :
- quid du logement ? Quid des transports ? Comment travailler dans un territoire à l'habitat dispersé ?
- comment travailler avec l'écart de moyen important souligné entre les populations d'un même territoire ?

PARTIE REFLEXIVE

Pour lancer la discussion, présentation de ce que l'équipe a retenu de l'autoévaluation et de l'analyse partagée L'autoévaluation et l'analyse partagée ont sans doute fait écho chez vous, membres du CO. Quels sont les liens avec vos propres expériences ? Quelles sont les thématiques importantes ? Quels liens ? L'équipe a retenu 12 choses de l'analyse partagée. Et vous ? Echange libre (15 min)

Les échos que peuvent faire l'analyse partagée chez les membres du CO :

- les jeunes n'ont plus la même formation qu'auparavant : comment les intéresser à l'art, à la culture ? Au-delà des séances scolaires.
- On a envie d'art mais on ne sait pas comment faire. Tout le monde n'a pas envie de chercher et certains voudraient que l'information vienne jusqu'à eux. Il y a donc un enjeu de mise en valeur des activités artistiques et socioculturelles.
- Une page culturelle dans le vivre à Arlon aurait un impact déterminant. Ceci étant à coupler avec les canaux numériques (liens avec ce que Vincent Thomas a évoqué lors de la réunion du 16 avril 2018).
- Si la Maison de la Culture a déjà plusieurs canaux de diffusion pour les spectacles en soirée notamment, l'enjeu pour elle serait de toucher un nouveau public pour l'éducation permanente, le CEC, les expositions… L'idée est de se rendre plus accessible et plus ouvert à la population de la région.
- Réaction à la mention de la faible teneur en infrastructures théâtrales dans la région luxembourgeoises. Il existe des centres culturels, mais peu de théâtres. Mais que fait le Sud pour avoir une compagnie professionnelle qui rayonne ? Sommes-nous assez attentifs aux troupes et aux compagnies amateurs ? Les épaulons-nous suffisamment ? Il faudrait développer une empathie et leur signaler ouvertement qu'elles sont les bienvenues à la MCA.
- Le problème de mobilité n'est pas réellement de notre ressort, même si on peut proposer quelques solutions à notre niveau. Quoi d'autre alors ?

L'autoévaluation et l'analyse partagée ont révélé des réalités sociales et économiques, la fréquentation ou la présence d'infrastructures, des difficultés régionales… Bref un contexte dans lequel la MCA évolue. **Quelles sont les questions clés à approfondir ?**
A partir de ce que vous avez pu découvrir dans l'autoévaluation et l'analyse partagée, quelles sont selon vous les questions clés à se poser sur notre territoire ?

Notes : quel est le territoire de la MCA ?
Rassembler les statistiques de fréquentation pour souligner d'où provient le public. Créer une carte de fréquentation. Construire une base solide pour discuter au-delà des ressentis parfois biaisés. Cette étude aura un intérêt des points de vue territorial et de l'âge.
Métaphore de Prosper : La MCA est un cœur qui bat et qui rayonne, qui doit rayonner au-delà de lui-même pour toucher la région plus largement, pour soutenir les opérateurs régionaux.

➔ LES ENJEUX proposés par le CO

Enjeux cités	Réflexions corollaires
Remettre la jeunesse en lumière sur le territoire. Les jeunes sont sollicités via l'offre scolaire, mais peu en-dehors.	Que font les jeunes en-dehors du cadre scolaire, qu'est-ce qui leur est proposé ? Image (élitiste) de la MCA auprès de son public jeune : la revoir via une réflexion autour de la communication, des rencontres avec les jeunes et des partenariats. Cette réflexion est aussi valable pour le public général.
Travailler le territoire avec, par et pour les jeunes. La culture et les jeunes, la culture des jeunes, pour et par eux.	Prendre en compte les aspects financier, symbolique et l'intérêt des jeunes. Les jeunes sont (ou non) les futurs voraces culturels. Besoin également de toucher les étudiants qui sont de plus en plus nombreux en raison de l'augmentation de l'offre scolaire supérieure à Arlon/Virton/Libramont.
Envisager la question de cité dortoir comme un atout à exploiter. Une population à toucher. Recréer du lien social entre les travailleurs qui entrent et sortent, les nouveaux arrivants, les étudiants.	Quel public est présent sur le territoire : - en journée - en soirée quels mouvements de populations ?
S'attacher au public scolaire et lui proposer une offre socioculturelle diverse.	Toucher le public scolaire pour montrer la diversité des arts, la diversité culturelle et leur donner le goût de la culture, qui est une porte ouverte sur le monde.
Relier les villages aux centres En question : les liens des entités avec les structures présentes dans les communes limitrophes. Le réseautage entre structures de communes limitrophes. Amener la culture dans les villages et les communes dispersées.	Développer des contacts avec les populations des petites entités qui n'osent pas toujours faire le pas vers les institutions/associations et ne savent pas forcément ce qui existe. Au-delà du sport, qu'existe-t-il dans les petites entités ? Important de maintenir l'effort pour intéresser les jeunes à la culture afin qu'ils continuent à s'intéresser à l'art, à ce qui les entoure, la société…
Le numérique	*Il me semble qu'un écueil fréquent consiste à considérer la culture comme une alternative aux «divertissements digitaux ». Je crois que c'est une erreur et que la culture doit s'approprier les nouvelles technos, que ce soit comme vecteur de marketing, comme outil de diffusion ou comme art en tant que tel.* Vincent Thomas, par mail
Comment travailler avec les disparités sociales présentes sur le territoire ? Lutte contre une certaine fraction socio-économique	Situation financière particulière liée à la proximité du Luxembourg. Coût de la vie plus élevé que dans d'autres régions belges mais région moins riche que sa voisine, salaires grand-ducaux plus élevés, etc.
Recréer du lien social	Les habitants, pour travailler, s'en vont ailleurs. Les travailleurs arlonais sont nombreux à provenir de l'extérieur. Les nouveaux arrivants/habitants ne sont pas toujours bien accueillis. Les habitants ne se connaissent plus. C'est une question de société qui est de mise bien au-delà du

	territoire sud-luxembourgeois.
Redonner une image conviviale à la région	Le manque de convivialité de la région a été souligné à plusieurs reprises. Froideur.
La participation active des publics Ce n'est pas nécessairement aux institutions de faire vivre les citoyens mais aussi que les citoyens fassent bouger les choses.	Envie croissante de partage citoyen, de lieux de rencontre et de création, d'actions. Important que les publics puissent faire vivre leur territoire et que les structures les soutiennent. La région bougerait davantage. Des lieux de rencontre à partager et pas seulement des aménagements extérieurs. Faire de la place dans les institutions, les aménager pour favoriser ces rencontres. Réaménagement des espaces libres dans les villages (anciennes écoles ou autres bâtiments abandonnés). Que les gens se réapproprient le territoire.
La coordination avec les autres centres culturels du territoire	Pour que chacun des centres développent ses spécificités en lien avec les autres.
La mixité des publics Evoluer en parallèle avec la mixité présente sur le territoire	Montrer ce qui existe déjà. Travailler la mixité en termes d'âge, d'origine sociale, de finances, d'origine géographique, de handicap, etc.
Mise en avant des artistes et acteurs locaux	La question locale en jeu
La mobilité et l'habitat dispersé : s'adapter à son territoire et à ses réalités.	
Mettre en valeur la diversité des activités et actions proposées en province de Luxembourg.	Une journée pour montrer ce qui existe ? En termes de festivals ou plus large ? Mutualiser les informations, la mise en valeur des acteurs.
Combler le manque d'infrastructures théâtrales dans la région sud-Luxembourg	Quelle est la place du Rox ? Du palais ? D'autres salles ? Quelle offre pour quelle demande ?
La culture au service du développement personnel et de l'éducation permanente.	
La diversification culturelle	Représenter les arts, les supports et les genres. En lien avec « l'éducation » aux arts et aux genres des jeunes.
Offrir un programme de qualité à une région dite « régionalisée », oubliée par les pôles de décision et de création (Bruxelles et autres).	Cinéma Théâtre Expositions de toutes sortes Arts plastiques …
Relier les associations et acteurs du territoire, construire un réseau associatif fort.	MCA : Quels liens avec les associations en ce qui concerne le théâtre amateur ? Il existe un complexe d'infériorité quant aux centres de décision qui se déplacent vers le nord de la Province. Il ne se passe jamais rien ? il y a un problème de mise en valeur, un réseautage communicationnel. Le territoire a la chance de compter de nombreuses activités. Il

	y a beaucoup mais les gens se plaignent qu'il n'y a rien. Travail à effectuer là-dessus. Collaboration et solidarité entre opérateurs du territoire en permettant à chacun de rester dans ses missions. Etre ensemble tout en étant soi-même.
Le développement culturel régional	MCA : centre culturel régional (catégorie 1), postule pour une intensification de l'action sur le territoire. Le contrat-programme doit souligner le souci d'être régional des points de vue social et culturel. La MCA doit parfois s'oublier pour permettre aux autres d'exister, de se sentir mieux sur le territoire, de se mettre en lumière. Que l'équipe de la MCA montre davantage qu'elle soutient les activités existantes dans la région (exemple : vernissages du Musée Gaspar). Renforcer le soutien aux associations pour le développement de leurs propres activités (comme la MCA le fait déjà pour les services clubs comme Télé accueil ou ENEO par exemples). Comment soutient-on les communes qui n'ont pas de CC ?
Accès au cinéma de qualité	Que les CC se mouillent pour essayer d'orienter les gens vers des salles qui proposent du bon cinéma. Lien avec la programmation de qualité en général.
L'identité : être d'ici ou d'ailleurs. Recréer un tissu social identitaire : entre local/régional et national/ international	Promouvoir un ancrage local sans être dans le repli. Ouverture sur le monde sans nier l'identité locale et régionale
La rencontre entre les populations du territoire.	Proposer des espaces de rencontre ? Où se retrouver ? La population vit de moins en moins dans des espaces ouverts. Le logement en appartement est de plus en plus fréquent. On ne se retrouve plus sur le pas de la porte pour discuter. La circulation ne le permet plus non plus.
La spontanéité	Des spectacles de plus petite ampleur qui permettent davantage de spontanéité.
Autres idées :	- Fête interculturelle pour mixer les générations, les cultures… les publics - Circuit navette vers différentes activités extérieures à Arlon : jardins ouverts, Festival du conte de Chiny, Gaume Jazz, etc. - Comparer avec d'autres centres culturels de même catégorie, d'autres villes de même configuration

Conseil d'Orientation

Rapport de la réunion du 26/06/2017

Transition entre l'ancien conseil culturel et le futur conseil d'orientation.
Rencontre entre anciens et nouveaux membres.

Présents : Prosper Boulanger, Suzette Chaidron, France Dath, Andrée Devresse, Aline Dominicy,Valérie Dutron, Hélène Godard, Marie Hainaut, Fernand Houdart, Catherine Krokos, Marianne Leclerc, Antoine Schiltz, Myriam Simon.

Excusés : Evelyne Crespin, Paola Galgani, Marianne Gourdange, Fabien Lafontaine, Vincent Thomas

Tour de présentation :

Fernand Houdart : directeur, programmation en soirée
Andrée Devresse : Enseignante, artiste, ancienne présidente du Conseil Culturel
France Dath : professeur de français à l'Athénée Royal d'Athus (enseignement secondaire supérieur et professionnel)
Aline Dominicy : ateliers art ligue, coorganisatrice de la fête laïque et expositions
Marianne Leclerc : animatrice en charge de la coordination artistique du CEC, des expositions interactives et des formations.
Valérie Dutron : animatrice en charge de la programmation scolaire secondaire et enseignement supérieur.
Marie Hainaut : animatrice en charge de la programmation scolaire primaire, maternelle, crèche et de la programmation en famille.
Prosper Boulanger : Enseignant retraité, a participé pendant une vingtaine d'années au CC, surtout pour l'analyse des spectacles jeune public et de théâtre
Suzette Chaidron : enseignante retraitée
Antoine Schiltz : Ingénieur dans un bureau d'études en construction et musicien amateur
Myriam Simon : formation artistique
Catherine Krokos : responsable et cheffe de projet du Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Arlon.
Sophie Magnette : administratrice de Tribal Souk (CEC), comédienne, éducatrice/psychomotricienne
Evelyne Crespin : architecte de formation
Paola Galgani : journaliste de formation, critique cinéma, collaboratrice pour la production de documentaires, professeur d'italien
Marianne Gourdange : Coordinatrice de la Bibliothèque communale d'Arlon
Fabien Lafontaine : Professeur de français, membre d'une troupe de théâtre amateur
Vincent Thomas : Ingénieur civil, IT au sein d'Idelux, vice-président de la Maison de la Laïcité d'Arlon.

Rapide retour sur le 1er trimestre 2017.

La dernière réunion du Conseil Culturelle s'est tenue le 19 décembre 2016. Une brève étude de la satisfaction quant au trimestre passé montre que, de manière globale, le trimestre a été apprécié.
Les spectacles *Ressacs* et *Les Misérables* ont été appréciés pour leur qualité et leur forme un peu différente (théâtre d'objets).
Suzette a signalé avoir été déconcertée par un spectacle, sans se souvenir duquel. Mais la programmation a agréablement surpris ce trimestre-ci.

Cette transition entre le conseil culturel et le conseil d'orientation sera l'occasion de présenter en primeur les activités mises en place pour l'année culturelle 2017-2018. Elle permettra à tous de connaître l'ensemble des pratiques de programmation et les différents axes d'activités. Disposant de toutes les informations nécessaires, le Conseil d'Orientation pourra, lors de la prochaine réunion, travailler sur l'autoévaluation des pratiques et l'analyse partagée du territoire.

Programmation en soirée et tout public, par Fernand

Un moment relativement important de notre année culturelle est le soir de la présentation de saison. C'est le moment durant lequel Fernand présente les activités programmées, présentation suivie par l'ouverture de la billetterie et la distribution des programmes. La MCA ouvre tardivement par rapport à d'autres Centres culturels : l'ouverture de saison est prévue le vendredi 15 septembre, à 19h.

Chaque année, la MCA propose un programme éclectique mélangeant cirque, danse, humour et toutes les formes de théâtre et toutes les formes de création. Le but étant principalement de toucher un public divers et de lui permettre d'accéder à de nombreuses productions nationales et internationales.

Cette année, la programmation comportera :
Du **THÉÂTRE,** du plus pointu au plus accessible, de la comédie au classique (exemples de pièces programmées : *le Misanthrope* mis en scène par D. Serron et revu à la lumière des réseaux sociaux, *Cela peut vous arriver aussi*, de et par Pie Tshibanda, thématique de l'intergénérationnel, *Blockbuster* par le Collectif Mensuel et Nicolas Ancion, *La convivialité*, spectacle sur la langue française),
des spectacles d'**HUMOUR** (exemples : Véronique Gallo, comédienne belge qui présente son *One mother show*, Olivier de Benoist, Caroline Vigneaux),
de la **CHANSON** exemples : Typh Barrow, Marc Ysaye et Mister Cover avec *Beatles VS Rolling Stones*, Suarez),
de la **DANSE** (exemple : *Cas public,* spectacle qui intègre un danseur sourd),
du **CIRQUE** (exemple : Les 7 doigts de la main)
et Michel Drücker (**HORS CATEGORIE**).

Voir programme de saison.

Programmation à destination des crèches, des écoles maternelles et primaires, par Marie

A la fin du mois de mai, Marie a envoyé ses programmes aux écoles de la région d'Arlon et aux écoles inscrites à la MCA. Elle a également organisé une réunion de rencontre et de présentation de saison au début du mois de juin. Le programme intéresse de nombreuses écoles et crèches chaque année et les spectacles accueillent environ 10 000 élèves par an. Les crèches sont aussi bien communales que luxembourgeoises. C'est donc parfois toute une aventure pour véhiculer les enfants (avec des trajets multiples, dans de petites camionnettes...). Faire voyager les plus petits n'est pas évident, mais ils sont généralement très attentifs aux spectacles qui leur sont spécifiquement proposés.

Tous les ans, certains spectacles se remplissent rapidement et d'autres moins. Le programme 2017-2018 propose 18 spectacles selon une programmation très hétéroclite (cirque, danse, théâtre...) afin de toucher toutes les tranches d'âges, tous les intérêts et de donner accès à la diversité des arts de la scène. Les spectacles plus accessibles ou 'faciles' sont déjà remplis.

Programme scolaire distribué lors de la réunion. Vous pouvez le retrouver sur la page : http://www.maison-culture-arlon.be/scolaire/scolaire0.html

Certains spectacles présentés dans ce programme sont aussi proposés le mercredi après-midi ou le dimanche, pour les familles (programme “à voir en famille).

On y va : spectacle pour les tout-petits autour du papier, *Le pain des invités*, proposé dans le cadre du Festival AlimenTerre, *Toutouwi* programmé dans le cadre de la Fureur de Jouer, *Josette* et *Cas public*.

Cas particulier : *Dedans/Dehors*, une exposition interactive avec la Compagnie Iota. Ce n'est pas vraiment un spectacle mais plutôt une installation en tissu sur fond de musique classique destinée aux classes de maternelle. Cette expérience interactive est accompagnée par une exposition 3A proposée par Marianne : Ateliers, Animateurs et Artistes exposent leurs travaux réalisés autour du thème dedans/dehors. Cette exposition peut être prolongée avec un atelier créatif animé par Marianne.

Marie a également mis sur pied le projet ***Graine de culture***, projet qui part du constat que les professeurs de l'enseignement maternel éprouvent des difficultés à chanter avec les élèves. *Graines de culture* proposera alors 4 à 5 ateliers de chanson (composition, mise en scène, etc.). Le résultat des différents ateliers et le travail mis sur pied avec Geneviève Laloy seront présentés en tout public dans le grand théâtre de la MCA.

Programmation à destination des écoles secondaires et supérieures, par Valérie

Tout comme le programme de Marie, celui de Valérie propose plus ou moins 10 000 places par an, mais les inscriptions se déroulent durant le mois de septembre. Valérie organise une réunion de présentation une semaine avant la rentrée de saison. Celle-ci réunit principalement des enseignants (pas ou peu de membres de directions) qui inscrivent leurs étudiants (certains professeurs inscrivent les élèves par année, certains par classes). Cette année, la réunion est prévue le 7/09. Les enseignants ont ensuite une semaine de réflexion pour faire leur choix. Il n'y a pas d'ordre de priorité, mais la volonté que les professeurs puissent poser des choix réfléchis. Un dossier pédagogique est envoyé aux écoles afin que les professeurs aient la possibilité de préparer au mieux les élèves au spectacle qu'ils viennent voir. Le dossier permet plusieurs degrés d'encadrement (de l'accompagnement basique à l'approfondissement). Si aucun dossier n'est proposé par la compagnie, Valérie le réalise en tissant des liens pédagogiques intéressants. Elle propose encore des rencontres après spectacles (depuis 2-3ans, une rencontre après les spectacles en anglais a aussi été mise en place).

Une difficulté qui se pose est de programmer un spectacle en allemand par saison. Le remplissage (1/3 de salle "seulement") demande beaucoup d'énergie. Cette année-ci, Valérie n'a pas trouvé de spectacle en allemand qui corresponde au public scolaire.

Une fierté est de proposer une programmation diverse, de tous les genres, de tous les styles, du classique au cirque, du léger au pointu. Cette pratique a permis de développer de nouveaux publics, intéressés par des arts de la scène divers. Par exemple, un public se développe pour la danse. Le programme proposera aussi du cirque avec le spectacle *Hom(m)*.

Les prix : la majorité des spectacles sont au prix de 5 euros. Les spectacles qui comptent un grand nombre de comédiens sont un peu plus chers.

De plus en plus de liens se tissent avec les autres axes de travail. Par exemple, le programme scolaire s'intègre au programme du festival AlimenTerre, du projet *Migrations, vivons la rencontre!,* etc. Ce travail d'équipe permet de proposer de nouvelles activités dans chacun des axes. Valérie a par exemple l'occasion de proposer un ciné-débat aux classes.

Programme scolaire distribué lors de la réunion. Vous pourrez le retrouver sur le site internet de la MCA.

- *La princesse au petit pois*, d'après Andersen, par la compagnie Dérivation
- *La Foire aux impros*, par le Théâtre Jardin Passion
- *On the Road*, de et avec Roda Fawaz
- *Le Misanthrope*, de Molière par l'Infini Théâtre
- *Monsieur*, par le Théâtre de la Communauté (partenariat avec la codiplomation de l'Hers/Henallux
- *Blockbuster*, par le Collectif Mensuel

- *H@rcèlement*, par Alvéole Théâtre
- *2043*, par le Collectif Mensuel
- *La Théorie du Y*, de et mis en scène par Caroline Taillet
- *Un fou noir au pays des blancs*, de Pie Tshibanda (partenariat avec Juddu)
- *La Convivialité*, par le Théâtre National et le Théâtre de l'Ancre
- *9*, spectacle de danse par Cas Public (Canada) et Kopergietery (Belgique)
- *Fahrenheit 451*, spectacle en anglais
- *Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont peut-être pas vu*, dans le cadre du projet *Migrations : Vivons la rencontre*, 2018, par le Nimis Group.
- *Un amour qui ne finit pas*, d'André Roussin, par la Comédie de Bruxelles
- *Des illusions*, par la Compagnie 3637
- *Le Roi nu*, par les Baladins du Miroir
- *La vie est un dessin animé*, de et avec Bruno Coppens
- *Hom(m)*, spectacle de cirque
- *Beatles vs Rolling Stones* : conférence & live music par Marc Ysaye et Mister Cover
- *Lettres à Nour*, de Rachid Benzine
- *Je suis une danseuse étoile*, de et avec Florence Klein par Infusion asbl.

Celui-ci propose plusieurs activités hors des arts de la scène :

- *Tilleul & Verlaine*, une journée d'ateliers et de rencontres autour de la poésie et de la littérature
- *Tous gagnants !*, une conférence sur les jeux coopératifs et la cohésion de groupe, suivie par des ateliers d'appropriation
- *Facetag*, l'atelier qui sollicite la réflexion autour du préjugé
- *Maitriser la gravité : de la science fiction à la science*, conférence scientifique d'André Füzfa
- un atelier d'écriture géant
- Multidingues, festival théâtral des langues
- les Ateliers Art à l'école, avec EKLA.

> Dans le cadre des projets "Art à l'école" organisés par ***ékla*** dans toute la Wallonie, la Maison de la Culture d'Arlon propose à des classes d'accueillir un artiste en résidence. Pendant dix ateliers, les enseignants sont invités à vivre avec leurs élèves l'expérience d'un processus de création, en partenariat avec cet artiste. Ce projet s'étend sur deux ans, avec la possibilité de réaliser une troisième année en atelier léger. Une attention particulière est portée à la création et au renforcement de ce partenariat artiste/enseignant/médiateurs culturels (formations, moments de réflexion, etc.).

CEC, expositions interactives, formations, Marianne

CEC

Différents types d'ateliers sont proposés au public : les ateliers à destinations des enfants, adolescents, adultes et personnes différenciées. Cette répartition par groupes n'empêche pas le CEC de promouvoir la différence comme une valeur enrichissante et de proposer la mixité. D'abord, les personnes porteuses de handicap qui le souhaitent peuvent rejoindre les ateliers adultes qui les intéressent. Cette année, Marco a par exemple fréquenté un atelier différencié et

un atelier adulte. C'est aussi le cas d'autres bénéficiaires. Le CEC valorise la différence, mais ne fait pas de différence !

Le CEC s'adapte le plus possible aux réalités du territoire en ouvrant ses portes au pulic demandeur : handicap, précarisé, enfants, adultes, etc. et en proposant des ateliers qui répondent aux intérêts : numérique, dessins, peintures, textiles, sculpture, etc. Le mélange est le point d'orgue du CEC

Rencontre avec le public porteur de handicap : une rencontre est proposée entre les différents ateliers de façon ponctuelle (les personnes bénéficiaires du Sahmo et autres institutions investissent les ateliers) ou autour de projets spécifiques dont les résultats sont présentés lors de la journée internationale du handicap, le 3 décembre.

Rencontre avec le public précarisé : chaque année, les ateliers accueillent les enfants bénéficiaires du Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Arlon. Les enfants se rencontrent au-delà de la différence sociale.

La volonté est de proposer à tous de prendre en main les outils artistiques et créatifs, de se les approprier pour ensuite les réinvestir. S'exprimer, donner son opinion, peindre sa vision du monde à travers les outils artistiques et les techniques partagées en atelier.

Chaque année, ce sont plus de 30 ateliers qui sont proposés au public. Les inscriptions ont été lancées le 24 mai pour les participants déjà inscrits les années précédentes, et le 1er juin pour les nouvelles inscriptions. La liste des ateliers est diffusée dans le dernier trimestriel de l'année académique, sur le site internet et dans le programme de saison à la rentrée.

Liste complète sur le site internet de la MCA : http://www.maison-culture-arlon.be/atelier.html

EXPOSITIONS INTERACTIVES

Deux expositions interactives sont proposées chaque année : une en novembre, une en mars. La démarche est différente de celle qui prévaut pour une exposition classique. Marianne fait appel aux artistes, aux animateurs du CEC et à leurs participants afin de construire une exposition avec les réalisations de chacun. Dans la mesure du possible, Marianne cherche à exposer des artistes locaux ou régionaux, et à exposer les travaux issus des ateliers du CEC.

De nombreux artistes, écoles et associations participent activement à ces expositions où l'aspect artistique et didactique est mis en évidence. Des concours, des visites guidées et des ateliers créatifs sont proposés aux classes maternelles, primaires, secondaires et aux associations pendant les heures scolaires. Chaque exposition est accompagnée d'un dossier pédagogique en lien avec le thème.

De nombreuses visites scolaires et associatives sont organisées chaque année. C'est un moyen d'intéresser les plus jeunes au lieu culturel et aux activités culturelles.

Une frustration est qu'il est difficile de faire venir du public aux expositions le week-end.

Cette année, Marianne proposera une exposition sur le thème du *Clair de lune* et une sur le *Dedans/Dehors*, en lien avec le projet de Marie.

FORMATIONS

La Maison de la Culture propose au public des formations qui permettent à chacun de s'épanouir dans un lieu de rencontre, d'échange, d'expression et de créativité. Le principe reste le même que celui des ateliers : proposer aux participants de s'approprier les outils artistiques et culturels afin d'ensuite les réinvestir pour exprimer leur créativité, leur intimité. Cette année, Marianne propose des formations à la reliure, à la gravure, à la confection textile et à la fabrications de produits cosmétiques et d'entretien.

Développement régional, citoyenneté, éducation permanente, Hélène

Extrait de l'Ensuite 121

En parallèle de son travail de médiation artistique, de formation scolaire autour des arts de la scène et de centre d'expression et de créativité, la Maison de la Culture développe un programme visant l'implication du monde associatif, des acteurs locaux, des populations de son territoire en son sein.
Ce programme se traduit par le développement des actions conduites en partenariat, travail conjoint et en réseau avec les associations et acteurs locaux. Les associations qui souhaitent mettre un projet sur pied trouvent, à la MCA, des interlocuteurs prêts à les soutenir activement dans leurs démarches.
Au-delà du soutien qu'apporte la MCA en tant que partenaire aux acteurs locaux, elle propose aussi la mise en place de projets d'éducation permanente, favorisant la prise de conscience des dogmes en vigueur dans la société, le développement des capacités d'analyse et de déconstruction critique, la participation des citoyens à la vie sociale, culturelle, politique et économique dans une idée de responsabilité.
La MCA s'engage encore à mettre en valeur l'activité des artistes et opérateurs socioculturels locaux, à mettre à disposition ses compétences, à soutenir les projets extérieurs…
Les actions ont pour but d'innover, de décentraliser, de toucher de nouveaux publics, d'émanciper les esprits, de pérenniser la mise en réseau associatif.
Ces collaborations et l'implication de la MCA prennent des formes diverses en fonction des besoins, des projets, des volontés des associations et des citoyens.
Ceci requiert un temps d'organisation différent de la programmation théâtrale : certains projets se construisent sur le vif, en fonction de l'actualité, des rebondissements ou des besoins des associations. Ils sont donc construits en cours de saison.
Pour suivre les actions durant toute l'année, des informations sont données dans le programme de saison, ainsi que dans les trimestriels et nos sites internet et Facebook.
En somme, les "actions", ce sont des partenariats avec les populations, les associations et les centres culturels, c'est la mise en valeur des patrimoines et des artistes régionaux, des spectacles de théâtre, ce sont des échanges réflexifs, des animations, des expositions, des paroles locales, des partages, des débats, des formations, des projections-débat,... Tout le panel des arts et de la

culture, l'occasion pour tous les publics de se rencontrer, mais surtout de trouver une place au sein du centre culturel selon leurs sensibilités.
Les projets peuvent donc être de simples soutiens, des collaborations entre partenaires, ou des coordinations d'événements dont la thématique interpelle le territoire.

Programme 2017-2018 (en cours)

- Samedi 23/09/17, **Journée de la Transition, focus sur des alternatives locales dans différents domaines.**
En partenariat avec Nature Attitude et le CIEP-Moc
- Dimanche 24/09/17, **Tilleul et Verlaine Salon de thé poétique pour tous**
En partenariat avec le CEC Tribal Souk et le Service du Livre luxembourgeois
- Octobre 2017, **Festival AlimenTerre : ciné-débats, spectacles, animations, sur la thématique de la production alimentaire.**
En partenariat avec SOS Faim, la Ville d'Arlon, ULg Campus Environnement, le Centre culturel d'Aubange, Nature & Progrès, Terre en Vue, la Halle de Han, le CNCD 11.11.11., la Bibliothèque communale d'Arlon, Nature Attitude.
- Du 20 au 24/10/17, **Les rencontres culturelles de la Ville d'Arlon**
En partenariat avec la Ville d'Arlon, et 17 associations socio-culturelles de la commune.
- Novembre 2017, **Fureur de jouer**
En partenariat avec le magasin de jeux du tiers et du quart, la bibliothèque communale d'Arlon, l'Université du temps libre
- 28/11/17, **50 ans d'occupation de la Palestine**
En partenariat avec l'association belgo palestinienne Luxembourg
- Jeudi 16/11/17, **40 ans de Téléaccueil Luxembourg**
En partenariat avec Téléaccueil
- Jeudi 18/01, **Pie Tshibanda**
En partenariat avec Juddu
- Février 2018, **Migrations, vivons la rencontre**
En partenariat avec la Bib, le Moc, ALC, le centre visage du monde, Vie féminine, le PCS,

A suivre !
Programme complet : http://www.maison-culture-arlon.be/actions.html

Pour info : le titre de l'ouvrage dont Suzette a parlé au sujet de l'orthographe est *99 trucs pour en rire et la retenir* de Bernard Fripiat.

Fin de la réunion : 22h40
Rédaction du rapport : Hélène

De : Hélène GODARD
Objet : **Le petit mot de la fin et Election du président du CO**
Date : 27 novembre 2018 11:05:09 HNEC
À : Vincent Thomas <vctthomas@gmail.com>
Cc : Bibliothèque communale Arlon , CRESPIN Evelyne , DEVRESSE Andrée , LAFONTAINE Fabien , Suzette Chaidron , prbocp@gmail.com , Vincent Thomas , Catherine Krokos , et 9 de plus...

Afficher dans la boîte aux lettres

Bonjour à tous,

Tout d'abord, l'ensemble de l'équipe de la MCA souhaite vous remercier pour votre implication lors de l'élaboration de notre demande de reconnaissance et du futur contrat-programme de la MCA.
Nous sommes actuellement à l'étape de finalisation, et pas peu fiers de constater quels beaux projets nous avons construits tous ensemble.

La candidature de Vincent Thomas, que j'ai jointe ci-dessous, a conquis l'équipe par sa motivation argumentée qui correspond à la philosophie de ce conseil d'orientation : la volonté de collaboration autour de la construction de la politique culturelle de la MCA (de façon prospective et rétrospective), l'accès pour tous à la culture sous toutes ses formes, l'intention de veiller à la bonne cohérence du travail avec les objectifs présentés dans le dossier...

C'est donc avec grand plaisir que nous vous confirmons aujourd'hui l'élection de Vincent au poste de président du Conseil d'Orientation.
Merci à lui d'avoir accepté les missions afférentes à ce rôle.

Nous nous retrouverons début 2019 pour faire un retour sur ce dossier, anticiper les étapes suivantes et surtout célébrer ensemble le dépôt du dossier (petite fête en vue!).

Je vous souhaite à tous un beau mois de décembre,

Bien à vous,

Hélène Godard

De : Hélène GODARD
Objet : **Retour sur la réunion du 22/10 et Election du président du CO**
Date : 5 novembre 2018 17:44:56 HNEC
À : Bibliothèque communale Arlon , CRESPIN Evelyne , DEVRESSE Andrée , LAFONTAINE Fabien , Suzette Chaidron , prbocp@gmail.com Vincent Thomas et 11 de plus...
1 pièce jointe, 42,5 Ko Enregistrer Coup d'œil

Afficher dans la boîte aux lettres

Bonjour à tous,

Nous voici au mois de novembre, dernière ligne droite pour la rédaction de notre dossier de demande de reconnaissance.
Encore une fois, merci à tous pour votre implication tout au long du processus et pour les réflexions fructueuses du 22 octobre dernier qui nous ont permis d'envisager ensemble les opérations culturelles de demain (vous trouverez, joint à ce mail, la partie consacrée aux opérations culturelles qui a été rédigée suite à la réunion du 22/10 et qui tient compte de vos apports et des échanges. N'hésitez pas à nous faire des retours).

!! Nous avons également parlé de l'élection du président du CO !!
Les deux dernières réunions organisées n'ont pas rassemblé l'ensemble des membres du Conseil d'Orientation.
Ceci nous empêchant d'organiser une élection en toute démocratie.

Voici ce que nous vous proposons comme solution pour élire le président de façon démocratique :
Les membres qui souhaitent poser leur candidature peuvent me le signaler par retour de mail ou par téléphone.
Une fois les candidats identifiés, nous procéderons au vote anonyme en ligne. Je vous transmettrai un lien avec les noms des candidats et vous pourrez voter pour la personne que vous envisager dans le rôle de président du CO (système de vote qui fonctionne selon le même principe qu'un doodle mais anonymisé).

Les rôles du président du Conseil d'orientation sont repris sous ma signature.

Si vous êtes intéressé par la présidence du Conseil, merci de me le communiquer par courriel ou par téléphone pour le 11 novembre au plus tard.
Le système de vote anonyme sera mis en place du 12 au 16 novembre.

Merci,
Belle semaine à tous,

Hélène Godard
Animatrice - Développement régional
Maison de la Culture d'Arlon
1, Parc des Expositions
6700 Arlon
Tél. : + 32 63 24 58 52
h.godard@maison-culture-arlon.be
www.maison-culture-arlon.be

Les fonctions du président du CO :
Le président du conseil d'orientation siège au conseil d'administration, avec voix consultative. Il fait donc le lien entre les deux instances.

Le président du conseil d'orientation gère l'ordre du jour des réunions du conseil en concertation avec l'équipe afin d'aborder les questions nécessaires à la bonne tenue des enjeux et objectifs précisés dans le contrat-programme.

Informations complémentaires :
Le conseil d'orientation procède à l'autoévaluation continue du projet d'action culturelle. Il contribue notamment au rapport général d'autoévaluation visé aux articles 81 et 82 et participe à l'analyse partagée visée à l'article 19.
Le conseil d'orientation remet d'initiative ou à la demande du conseil d'administration des avis sur le projet d'action culturelle et sur le développement culturel à moyen et long terme du territoire d'implantation ou, le cas échéant, du territoire de projet en prenant en considération l'analyse partagée visée à l'article 19.
Le président du conseil pourra coordonner ou proposer des démarches d'autoévaluation.

17. Invitation envoyée aux associations socioculturelles du territoire à participer au comité d'analyse socioculturelle du territoire.

Arlon, le 14 juillet 2017

Objet: comité d'analyse socioculturelle du territoire

Hélène Godard
Maison de la Culture d'Arlon
Centre Culturel régional
du Sud-Luxembourg
1, Parc des Expositions
B- 6700 ARLON
Tél : + 32 (0)63 24 58 52
Courriel :
h.godard@maison-culture-arlon.be
www.maison-culture-arlon.be

Le nouveau décret des centres culturels donne l'opportunité au monde associatif de réaliser une analyse partagée du territoire, qui vise à faire émerger le contexte de nos futures actions.
Pour la réaliser au mieux, la MCA a besoin de vous !

Analyse partagée, une pratique participative!
Pour réaliser une étude qui corresponde réellement au territoire, les centres culturels ont l'ambition d'associer les citoyens, les institutions et les associations diverses qui composent son paysage afin de travailler ensemble sur les besoins et les envies socioculturels de demain.

Et concrètement?
Le comité donnera vie à des données chiffrées (fournies par les instances, issues d'études diverses, etc.), aux réalités du travail socioculturel sur le territoire, à l'activité socioculturelle. Il proposera des animations visant à faire émerger l'opinion citoyenne et associative sur le territoire, les manques, les besoins, les rêves.

Les avantages pour chacun d'entre nous?
- donner son avis et partager nos impressions
- rencontrer la population et ses envies
- connaître plus précisément notre territoire pour mieux envisager notre travail et nos actions
- rester bien ancrés dans notre contexte
- nous rencontrer et travailler ensemble pour répondre aux besoins que nous ferons émerger
- compléter ou adapter l'offre socioculturelle actuellement présente, etc.

Les modalités :
L'engagement de chacun est nécessaire pour une analyse complète.
Pas d'engagement sur le long terme si ce n'est pas envisageable.
Chacun peut participer au comité en fonction de ses possibilités.
Les membres qui le souhaitent pourront, après réalisation de l'analyse, rejoindre le Conseil d'Orientation de la MCA, qui poursuivra ses recherches sur le territoire, les populations, les actions socioculturelles en général.

Si faire partie d'un tel comité vous intéresse, ou si vous avez des questions concernant sa mise en place, vous pouvez me contacter par courrier, courrier électronique ou téléphone (réponse souhaitée à la fin du mois de septembre).

Dans l'espoir de constituer un comité composé de personnes diverses et motivées, je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Hélène Godard

De : Hélène GODARD
Objet : **Comité d'analyse territorial : appel à participation**
Date : 13 septembre 2017 11:40:11 HAEC
CCI : mj.arlon@hotmail.com , coordination.mjarlon Arlon <coordination.mjarlon@gmail.com> , info@losange.net , sdac@province.luxembourg.be , ml.arlon@skynet.be , Véronique Huens <antenne-arlon@viefeminine.be> , corinne.legros@mc.be , arlon@inforjeunes.be , epn@arlon.be , UTLArlon RIEZ , jspl.arlon@mc.be , stockem@patro.be , coordination arlon <coordination.arlon@cal-luxembourg.be> , ceppst@cepag.be , leperer@gmail.com , lu@fecasbl.be , luxembourg@lire-et-ecrire.be , vincent.magnus@arlon.be , Mathieu Léonard <m.leonard@province.luxembourg.be> , amo.adomicile@province.luxembourg.be , andre.perpete@skynet.be

▶ 1 pièce jointe, 92,9 Ko Enregistrer Coup d'œil

Bonjour à tous,

La Maison de la Culture d'Arlon propose de constituer un **comité d'analyse socioculturelle du territoire**. Celui-ci, réunissant associations et institutions socioculturelles du grand Arlon, aurait pour but de faire émerger les besoins, les envies, les manques socioculturels,... le contexte de nos futures actions.
Notre travail collectif permettrait de connaitre plus précisément notre territoire pour mieux envisager notre travail.
Au cours du mois de juillet 2017, la Maison de la Culture d'Arlon a envoyé à votre institution un appel à participation au comité qu'elle constitue, courrier reprenant les informations plus concrètes et détaillées concernant le comité.
Vous le trouverez en pièce jointe.

Pour rappel, les réponses sont souhaitées pour la fin du mois de septembre.

N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples informations ou suggestions.

Bien cordialement,

Hélène Godard
Animatrice - Développement régional
Maison de la Culture d'Arlon
1, Parc des Expositions
6700 Arlon
Tél. : + 32 63 24 58 50
h.godard@maison-culture-arlon.be
www.maison-culture-arlon.be

Arlon, le 14 juillet 2017

Objet: comité d'analyse socioculturelle du territoire

Le nouveau décret des centres culturels donne l'opportunité au monde associatif de réaliser une analyse partagée du territoire, qui vise à faire émerger le contexte de nos futures actions.
Pour la réaliser au mieux, la MCA a besoin de vous !

Analyse partagée, une pratique participative!
Pour réaliser une étude qui corresponde réellement au territoire, les centres culturels ont l'ambition d'associer les citoyens, les institutions et les associations diverses qui composent son paysage afin de travailler ensemble sur les besoins et les envies socioculturels de demain.

Et concrètement?
Le comité donnera vie à des données chiffrées (fournies par les instances, issues d'études diverses, etc.), aux réalités du travail socioculturel sur le territoire, à l'activité socioculturelle. Il proposera des animations visant à faire émerger l'opinion citoyenne et associative sur le territoire, les manques, les besoins, les rêves.

Les avantages pour chacun d'entre nous?
- donner son avis et partager nos impressions

Hélène Godard
Maison de la Culture d'Arlon
Centre Culturel régional
du Sud-Luxembourg
1, Parc des Expositions
B-6700 ARLON
Tél : + 32 (0)63 24 58 52
Courriel :
h.godard@maison-culture-arlon.be

18. Les rapports du comité d'analyse socioculturelle du territoire (inclure le dernier mail qui faisait office de rapport)

Comité d'analyse du territoire

1ère réunion – 28 novembre 2017

Plan de la réunion

- présentation des participants
- présentation de la genèse de création du comité
- animation post-it : la vie associative et culturelle à Arlon, c'est …
- les attentes de chacun des participants quant au comité
- quelle dimension donner à ce groupe ?

1. Présentation des participants

Présents : Marie François (Vie Féminine) – Joanna Jacob (Common Paradoxe) – Jacqueline Servais (Maison de la Laïcité) – Sabine Perrard (Musée Archéologique) – Hélène Delogne (Centre régional d'intégration Luxembourg) – Valérie Peuckert (Musée Gaspar & Ville) – Doriane Coupez (Maison de Jeunes) – Filippo Principatio (Article 27) – Jean-Marie Henrion (Mouvement Ouvrier chrétien) – Marianne Gourdange (Bibliothèque).
Excusée : Isabelle Renson (Centre d'Action Laïque)

2. Présentation de la genèse de création du comité

La création d'un comité associatif d'analyse du territoire est-elle pertinente ?
Le point de départ de la création de ce comité était la réflexion sur le principe de l'analyse partagée, proposé par le décret 2013 des centres culturels. Le décret donne l'opportunité au monde associatif de réaliser une analyse partagée du territoire, qui vise à faire émerger l'opinion des citoyens et des acteurs du territoire et, par là, le contexte de nos futures actions.
Le centre culturel d'Arlon a l'ambition de remettre une demande de reconnaissance dans le cadre du nouveau décret des centres culturels. En mettant plusieurs activités d'analyse partagée en place, et en rencontrant diverses associations du territoire, constat a été fait que de nombreuses associations ont pour mission de dresser une analyse du territoire sur lequel elles agissent, dans le but de réorienter leur travail et leurs missions.
L'idée a alors émergé au sein de plusieurs associations de réunir nos forces et de travailler ensemble sur une réflexion collective, sur une analyse réellement partagée du territoire.
Ensemble, nous pouvons investir notre territoire, l'étudier, croiser nos missions, aller à la rencontre de tous et nous unir pour un développement socioculturel plus riche.
Le but n'est pas que la MCA chapeaute le comité, mais bien que chacun apporte sa pierre à l'édifice d'un comité relais qui serait un repère pour la diversité culturelle.
Le but n'est pas non plus d'imposer une forme rigide au groupe. La longue expérience de chacun des partenaires nourrira le groupe et le travail de chacun. Les premières réunions et les échanges qu'elles susciteront donneront progressivement forme au comité.
Notre rencontre engendrera sans nul doute des pistes de réflexion à chacun pour qu'ensemble nous construisions un comité territorial solide et pérenne.

La diversité des partenaires présents permettra aussi un échange d'informations, d'études analytiques, de données chaudes ou froides pertinentes pour tous et qui seront la matière à une analyse profonde de l'exercice culturel du grand Arlon.
La MCA rendra son dossier de demande de reconnaissance en 2018 et a déjà mis sur pied des activités d'analyse partagée dont elle communiquera les résultats au sein de ce comité afin que les données puissent être utilisées par tous, dans une volonté d'aller plus loin, de tirer des conclusions plus profondes des données pour une utilisation collective de l'information.

3. Animation post-it : la vie associative et culturelle à Arlon, c'est ...

Cette question n'est pas anodine puisqu'elle est en ce moment posée à la population. Il nous semble intéressant de recouper les réponses de la population et les réponses des associations qui sont en lien avec elle afin de noter les éventuels parallèles ou les écarts repérés. Quelles conclusions en tirer ?

1

3.1. RESULTATS DE L'ANIMATION : DES QUESTIONS TRANSVERSALES.

1 Voir meilleure résolution jointe au courrier électronique du 06/12/18.

Plusieurs réflexions sur le territoire ont émergé de l'animation :
- la diversité associative
MAIS- le manque de visibilité et de clarté de la vie associative
➔ quelles connexions entre ces associations? Quels partenariats? Quel faire ensemble?
- l'influence des stratégies politiques et des résultats quantitatifs sur le travail associatif
- Les publics : mixité (socioéconomique, culturelle, âge…), toucher tout le monde. Mais comment les toucher?
- la morphologie particulière de la ville d'Arlon, entre urbain et rural
- citoyenneté et initiatives privées
- relevé non exhaustif des activités existantes : diversité mais manque de visibilité

(Plusieurs questions pourraient être posées et approfondies durant d'autres réunions. Par exemple : quel lien entre culture et sport sur le territoire ?)

3.2. RÉFLEXIONS COLLECTIVES

Autour des publics : mixité – comment les toucher?

La frontière luxembourgeoise, les conditions de vie de nos voisins et l'attrait salarial du pays ont une influence sur la mixité sociale et économique d'Arlon. Nous notons une arrivée importante d'une population attirée par le pouvoir socioéconomique du Luxembourg, mais également un déracinement et une certaine pauvreté corollaire.
Observation : à Arlon, les revenus sont de plus en plus élevés, mais il y a de plus en plus de personnes en difficulté (sociale, économique, etc.). Il est pourtant difficile d'avoir des chiffres, des documents pour appuyer le ressenti de la population. Le quartier de la Meuse n'est plus le seul à être en difficulté. Il est par contre bien organisé grâce au travail associatif qui y existe.

Question de la gratuité :
Valérie Peuckert souligne que la gratuité des activités ne fait pas venir les citoyens. Elle efface tout au plus une barrière pour les quelques personnes intéressées par l'activité proposée et dont le coût pourrait freiner. Mais la gratuité ne fonctionne pas comme argument de vente.

Concurrence :
Il existe une grande concurrence entre activités (Foot sur écran géant, salon Manigart, les belles journées d'été ou les séries télévisées…). Malgré cette concurrence, cette diversité d'offres culturelles, le discours ambiant est toujours de remettre en question le manque d'activités sur le territoire d'Arlon.
Jean-Marie Henrion pense lui que ces activités ne sont pas concurrentes mais touchent des publics différents.
➔ Manque de visibilité de la plupart des activités socioculturelles sur le territoire
Filippo : il existe beaucoup de doublons en termes d'activités (des ateliers similaires par exemple).
➔ manque de communication et de connexions entre associations

Un public difficile à toucher :
Il existe aussi des barrières culturelles : la majorité des gens sont pris par les événements médiatisés (carnaval, maitrank…). Se diriger vers les activités

socioculturelles dont on entend peu parler (une exposition par exemple) demande un effort plus important.
Marianne : c'est un public potentiel à toucher d'une autre manière. Par quel bout prendre ce public ? **Comment toucher un public plutôt intéressé par les événements médiatisés tout en maintenant nos valeurs, nos missions et notre message ? (-question pour une prochaine réunion ?)**

Le décret propose de répondre à cette question par le partenariat qu'il encourage. Mais les associations ont parfois du mal à trouver la carotte à brandir pour attirer le public. Il faut trouver le juste milieu pour appâter le public sans se détourner de nos missions.
Les bibliothèques deviennent des centres culturels, les CEC ont pour mission d'encourager les gens à créer ensemble.
C'est une globalité d'éléments qui fait que les gens ne participent aux activités socioculturelles : la situation des institutions dans la ville, les infrastructures de chacun (est-ce qu'il y a une cafétéria par exemple), etc. Tout cela influence les fréquentations.
Travailler ensemble pourrait changer les mentalités.
Une **sensibilisation/"éducation"** aux offres socioculturelles est aussi à proposer conjointement avec la population.
Jean-Marie : cette éducation devrait passer par les écoles qui pourraient promouvoir les activités culturelles et leurs intérêts.

Autour du manque de visibilité du monde associatif :
Des freins à la culture :
La Maison des Jeunes rencontre deux freins importants. Le premier : les infrastructures de la MJ. Le second est qu'elle n'a pas accès direct au public potentiel (les jeunes de 12 à 30 ans).. Il est impossible de faire du porte-à-porte et les écoles ne relaient pas l'information malgré les sollicitations. La MJ a créé un jeu pour présenter l'institution dans les écoles et l'utilité pour les jeunes mais les écoles ne lui ouvrent pas les portes.
La MJ touche 10% de la population jeune de la Ville d'Arlon. La plus grosse tranche d'âge présente sur notre territoire est celle des 28-31ans. Ces jeunes sortent beaucoup à Luxembourg Ville où les activités, les lieux de rencontre… sont plus concentrés, plus ouverts et plus cohérents.
➔ question de la rencontre entre associations et les publics potentiels
➔ question de l'offre d'Arlon pour les jeunes
Valérie Peuckert : le partenariat musée-écoles est très important, mais les écoles n'ont pas de moyens suffisants pour répondre à l'offre socioculturelle importante. Les écoles sont freinées financièrement et administrativement : les dossiers administratifs à remplir pour une sortie culturelle sont effarants et démesurés pour les équipes éducatives, même les plus motivées.
Marianne : dès lors, les écoles proposent de plus en plus d'activités culturelles internes et se replient sur elles-mêmes, en se passant des acteurs culturels.
Jean-Marie propose de répertorier les offres socioculturelles du territoire et de donner ce répertoire aux écoles pour qu'elles puissent au minimum évoquer les activités associatives et culturelles qui existent sur le territoire.
➔ il existe déjà deux répertoires de ce type : la bougeotte et le vivre à Arlon. Comment les rendre plus visibles ?

Marianne souligne que les associations manquent de visibilité communicationnelle pour promouvoir les activités socioculturelles.

Marie suggère de demander à la commune de proposer un répertoire propre à la ville. (Aufait.be concerne la Province de Luxembourg et n'est peut-être pas le mieux fait).
Il faut savoir que l'office du tourisme communique au maximum s'il il reçoit l'information, mais le problème est que les informations sont si nombreuses qu'elles sont un peu noyées.

Quelles connexions entre les associations sur le territoire?
Plus loin que de se poser la question de la création d'un répertoire ou d'un agenda socioculturel propre à la ville, la question à se poser est de savoir comment nous pouvons **mieux communiquer entre nous**, ce qui est le point de départ. Il est réellement important de connaître le territoire, nos actions respectives, pour encourager le travail collectif et partenarial, pour éviter les doublons.
Réflexion : l'important est que chaque institution puisse aller chercher ce qui lui manque chez un de ses partenaires, créer des ponts entre les associations dès que c'est possible. **Union des forces et des ressources de chacun**.
Marianne : cette dynamique existe depuis moins de 10ans et on a un énorme retard par rapport à d'autres territoires, communes, villages qui n'avaient pas le choix en termes de moyens (pas seulement financiers).
Cet échange réflexif aboutit à l'idée de la création d'une **plateforme de partage de nos ressources respectives**, plateforme qui permettrait à chacune des associations partenaires de s'ouvrir, de sortir de l'enfermement du travail quotidien esseulé, de ne pas devenir aigri.
Pour la bibliothèque, l'objectif est de développer les pratiques de lecture quelles qu'elles soient. La Culture est partout sur le territoire est l'important est de trouver une vision globale, de travailler la polyvalence du lieu.
Question est également posée sur l'affectation du Palais, nouvel espace culturel d'Arlon. L'avenir qui lui sera réservé est aussi à prendre en compte dans nos réflexions futures sur le territoire.

Arlon, territoire particulier (urbain et rural)
La convivialité est un moteur culturel important mais est peu présente à Arlon. La ville manque de chaleur, d'endroits de rencontres, les soirées sont fort cadenassées, les jeunes se rencontrent ailleurs. De plus, de nombreux jeunes se promènent en ville le temps de midi sans qu'aucune infrastructure ne soit prévue pour les accueillir. L'existence d'un tel lieu réduirait probablement les nuisances qu'on leur reproche souvent.
Doriane : les jeunes souhaiteraient avoir un skatepark pour combler ce manque de lieux de rencontre – un endroit où ils ne sont pas obligés de consommer pour être au chaud ou à l'abri – un abri à l'extérieur quand le beau temps n'est pas au rendez-vous (exemple : manges-debout sous un préau).
Valérie : en commission de rénovation urbaine, demande a été formulée de mettre un mobilier urbain polyvalent dont les jeunes pourraient profiter le temps de midi. Un accueil positif des jeunes et de la population dans le parc Gaspar redorerait la fréquentation, qui n'est actuellement pas toujours très nette.

L'image de la ville est à retravailler. **Comment rendre l'image de la ville plus dynamique, plus chaleureuse, plus conviviale ? (thème pour une prochaine réunion).**

Arlon centre ville travaille dans cette direction et pourrait être conviée à une réunion sur ce thème. Inviter l'association des commerçants d'Arlon à se joindre à cette réflexion. La responsable est partante pour de nombreux projets. Son objectif est de dynamiser le centre ville. Nous pourrons la convaincre de l'utilité de la culture à cette fin[2].
Il est important aussi de s'interroger sur d'autres domaines importants de la vie sociale : le sport, la santé, la convivialité.

Peu de choses sont mises en place pour rendre Arlon attractif le dimanche. Pour ça, il faudrait que la ville soit reconnue comme ville touristique (dossier en cours).
Il est temps que les opérateurs économiques fassent un pas vers les opérateurs culturels pour retrouver les points communs et débarrasser le culturel de l'objectif pécuniaire. La culture n'est pas au service de l'économie. (l'influence des stratégies politiques et des résultats quantitatifs sur le travail associatif)

La diversité associative :
Il est important de faire un retour sur tous les événements et associations socioculturelles qui existent sur le territoire. Lister les opérateurs et les événements récurrents. Cette liste va nous permettre de repenser ce qui existe, de nous replacer dans des collaborations et de mieux nous connaître.
Ne pas oublier les villages et les hameaux qui composent notre paysage et comportent des cercles, des harmonies, des associations diverses. L'ambition est de travailler pour tous les habitants et pas seulement les résidents du centre-ville. Voire du Sud de la Province.

Où trouver des informations, des données sur notre terrain social et culturel ?

Les opérateurs ont un accès difficile aux données, mais ont besoin d'avoir des informations. Quelques idées en vrac : les radars de l'IWEPS, le SPF intégration sociale, les syndicats (bonnes ressources, dont statistiques), les rapports de différentes associations, (Croix-rouge, ADL, CLPS…), *Votre commune à la loupe* (édité par la Province, le prochain est prévu pour le 18/12), Idelux, baromètre socioéconomique d'Arlon, institutions de logement social, les CPAS…
Peu d'informations étoffées existent sur la Ville d'Arlon : quelle est l'influence de la drogue (proximité des 3 frontières) ?, existe-t-il une forte discriminalité ?...

Citoyenneté et initiative privée
Le développement des initiatives privées
C'est une nouvelle façon de concevoir l'accueil qui participe à la convivialité. Exemples : point bar (Tintigny), salles de lecture privées… Comment ne pas rater le train ? La convivialité apporte énormément.
Exemple du week-end Wallonie Bienvenue : ce type d'initiative permet de proposer un circuit. L'idée est que les portes habituellement fermées s'ouvrent le temps d'un week-end pour développer la convivialité, découvrir les talents et les richesses d'une ville en passant par les particuliers.

2 Nous pourrions alors inviter ponctuellement des personnes ressources propres aux thèmes que nous développerons dans les prochaines réunions.

4. Les attentes des participants quant au comité

- Une diffusion de l'information entre tous les participants qui dépassent le simple événementiel, mais montre le travail permanent des associations du territoire. Avant que les associations ne proposent des activités, il est important que chacun connaisse le terrain, que tous nous puissions voir ce que nous pouvons faire ensemble.
- Liens avec Arlon Identity, la création d'une smart City/ citylab.
- Rencontrer des relais au cœur des associations du territoire. On souligne l'importance des échanges et des rencontres entre acteurs du territoire.
- Idée de créer une plateforme partagée avec un condensé d'informations destinées à nos usagers.
- MJ : Décloisonner et changer le paysage culturel arlonais, sortir de son infrastructure insécurisée, que ses jeunes soient en contact avec le monde qui les entoure plutôt que de rester cloîtrer à la MJ.
- Volonté aussi d'étudier ensemble les questions qui se posent actuellement dans le travail socioculturel. Exemple : comment communiquer avec le smartphone en tant qu'acteur socioculturel et avec les pouvoirs locaux.
- Élargir la vision que l'on a du territoire, apprendre à faire mieux, connaître le territoire en profondeur pour avancer et décloisonner.
- Mieux se connaître entre nous, susciter les rencontres pour un avenir positif.
- Construire un groupe de réflexion ou une plateforme, se reconnaître et avoir une idée de secteur puis aller à la rencontre d'autres secteurs, avoir une idée du territoire, du public, des associations et réfléchir à une communication plus claire.
- Réfléchir à des lieux de convivialité, de rencontre.
- Aller vers plus de mixité et de complémentarité, construire des lieux de rencontre mixte avec différents rassemblements en autogestion, avec des prix libres ?...

5. Quelle dimension donner à ce groupe ?

La première réunion a donné lieu à d'importantes réflexions sur l'état actuel de la vie associative à Arlon. Cette réunion a été si riche en réflexions que seul un des points préparés a pu être abordé : la vie associative et culturelle à Arlon aujourd'hui. Ce foisonnement de réflexions, d'ambitions, cette volonté de travailler davantage en partenariat poussent à penser que ce comité pourra s'avérer pertinent sur notre territoire.
La réunion a engendré diverses questions. L'idée est de pouvoir reprendre ces questions lors des prochaines réunions et de les analyser en profondeur pour dégager des pistes de solutions, développer des idées communes et ensemble se diriger vers un territoire plus convivial, ouvert d'un point de vue socioculturel, un territoire construire avec la population en fonction de ses envies/besoins et ce, pour la population.
Enfin, plusieurs partenaires ont l'ambition de chercher des données chaudes ou froides pour étudier le territoire en profondeur. Le comité pourra être un point relais au sein duquel les associations pourront étudier ensemble les documents et informations mis en commun. La mise en commun des ressources de chacun permettra une information plus développée et donc une meilleure analyse du territoire.
Le fonctionnement du comité se dessinera encore durant les prochaines réunions.
NB: Nous pourrions alors inviter ponctuellement des personnes ressources propres aux thèmes que nous développerons dans les prochaines réunions. Mme Arnould et Mme Flamang, par exemple, ont des visions qui pourraient compléter nos points de vue.

6. La prochaine réunion

LE MARDI 16 JANVIER 2018, 14H

Pour la préparer, chacun des partenaires :

- liste les partenaires avec lesquels il travaille.
- réfléchit à d'autres associations qui auraient de l'intérêt pour ce comité.
- propose un résumé d'une page sur ses activités générales en lien avec ses compétences pour que chacun puisse mieux le connaître
- liste les répertoires qu'il utilise pour diffuser l'information culturelles

Proposition est également faite de partager les ressources documentaires dont chacun dispose.

Comité d'analyse du territoire
réunion du 16/01/2018

Présents : Hélène Delogne (Crilux), Marie François (Vie Féminine), Hélène Godard (MCA), Marianne Gourdange (Bib), Jean-Marie Henrion (Ciep-Moc), Johanna Jacob (Common Paradox), Valérie Peuckert (Musée Gaspar & Ville), Jacqueline Servais (Maison de la Laïcité).
Excusés : Doriane Coupez (MJ), Sabine Perrard (Musée Archéologique), Filippo Principato.

Objectifs de la réunion :

Découvrir les associations partenaires afin de mieux connaître leurs missions respectives et de développer le partenariat.
Répondre aux questions suivantes :

- La notion de partenariat, c'est pour nous…
- Demain, à Arlon, quelles dynamiques socioculturelles les associations présentes aimeraient-elles retrouver

Retour sur la préparation de la réunion :

Le retour se veut court puisque l'ensemble des descriptions et des informations concernant chacun des membres sera repris dans un document global, transmis à tous une fois chaque donnée collectée. Plus de détails seront donc disponibles dans le document global.

Jean-Marie

s'implique dans plusieurs associations arlonaise :
- Le MOC : implication dans les cours Socrate : Une démarche de formation/réflexion collective pour mieux comprendre le monde. Ces sessions sont moins longues que l'Isco et touchent à la philosophie, le droit, l'économie, l'histoire, la sociologie… Le but est de mieux comprendre la société. Visée d'éducation permanente.
- ENEO : mouvement social des aînés issus de la mutualité chrétienne. Une branche touche à la formation permanente avec des sessions, des conférences et des groupes de réflexion. Jean-Marie est également impliqué dans le projet Bénin d'Eneo, pour lequel il travaille en lien avec la Province de Luxembourg.
- La Toupie : entreprise de formation par le travail. Les bénéficiaires sont des personnes en décalage social, parfois avec des problèmes d'addiction ou des difficultés sociales, qui suivent des stages accompagnés d'un suivi psychosocial. 3 filières de formation : menuiserie – horeca – parc et jardin. Chacune des filières est en partenariat avec des associations socioculturelles intéressantes. Horeca : partenariat avec une coopérative à finalité sociale en Sicile : récolte de raison bio pour la production de vin en Belgique. Parc et jardin : partenariat avec la ferme du Bua.
- Le tremplin (administrateur)
- La Spetz, centre sportif (administrateur)
- Agence locale pour l'emploi (administrateur)

Marianne

Depuis 2009, les bibliothèques ont de nouvelles missions qui vont bien au-delà de l'unique prêt de livre. Le développement des pratiques de lecture, des capacités langagières. La bibliothèque est communale et travaille d'abord avec le tissu communal. Elle doit toujours avoir des ressources et faire de la médiation entre ces ressources et l'animation dans une visée d'éducation permanente et d'émancipation sociale et culturelle de la population.
Elle doit aussi permettre le développement de rencontres entre les gens pour le plaisir, donner du sens, et favoriser la participation active de la population à la culture de son territoire.
Le précédent plan de développement de la lecture vient de s'achever, et un nouveau PDL a été construit pour la période 2018-2023 (+/-). Ce PDL propose différents axes pour toucher différents publics.
Toutes les bibliothèques de la Province sont en réseau.
Le travail de la bibliothèque ne doit pas absolument se cantonner aux locaux de la bibliothèque, mais s'étend vers l'extérieur, en proposant notamment des partenariats pour développer les pratiques de lecture vers l'extérieur (lectures en crèches, livres dans les homes…).
Volonté de proposer un lieu sans obligation de consommation et chaud pour favoriser la rencontre et l'échange, développer les activités créatives (toujours à partir des livres et des pratiques de lectures).
Partenaires : point culture et médiathèque (très demandeuse de collaboration ➔ voir Christophe Duchêne pour la Province de Luxembourg). – asbl Centre Ville (ludothèque, lectures animées).
Répertoire : site internet et Facebook, mailing. La bibliothèque n'a pas suffisamment de ressources humaines pour poster chacune de ses activités sur des sites comme aufait.be ou autres.
Si Amazon n'a pas tellement eu d'influence sur les prêts de livre (l'influence a davantage lieu sur les librairies), les problèmes de mobilité sont, quant à eux, un frein aux activités.

Johanna
Common Paradox est une start up qui, avec des collaborateurs, travaille sur un espace public, en relation de coinfluence avec la population qui l'habite.
But : travailler sur l'image d'Arlon en trois phases. Actuellement, c'est la 1ère qui est lancée, la phase de diagnostique : quelle est l'image actuelle d'Arlon? Volonté de donner une visibilité à ce qui existe sur Arlon.
Cette phase de diagnostique sera enrichie par :
- deux panels de discussion : le 17 et le 24 février, à la MCA
- une exposition dans une surface commerciale vide (au petit Jean) du 17 février au 2 mars.
(voir newsletter)

Jacqueline

Voir dépliant + documents : très complets.
La Maison de la Laïcité a été fondée en 1999 et est entrée en fonction en 2001
Partenaires potentiels du comité : la ligue de l'enseignement

Valérie

Le travail va au-delà du musée. Il y a un département culture et musée, tourisme et patrimoine. Les musées vont vers de plus en plus de transversalité, pour une seule et même matière de travail.
Missions : le musée est avant tout une collection, avec un projet culturel et critique. Une collection doit s'accroître (dons, achats…), doit être conservée (la conservation est ce qui nécessite le plus de moyens et est un processus complexe), doit être inventoriée et étudiée et doit être diffusée. L'activité scientifique reprend les bonnes descriptions de la collection, la rédaction d'articles scientifiques, les recherches sur ce qui est contenu…
À partir du 9 février : exposition sur la pensée humaniste sur le territoire du duché luxembourgeois qui proposera une visite guidée à 2€ et des ateliers pour les enfants en lien avec le thème. Gratuite le 1er dimanche du mois avec un dialogue commenté (un membre du musée se promène parmi le public et propose ponctuellement d'en dire plus sur l'une ou l'autre pièce).
Mission également de gestion du patrimoine, en lien avec l'office du tourisme
Partenariats : en fonction des projets, liens avec la Région Wallonne pour le week-end Wallonie bienvenue.
Associations qui pourraient être un plus pour le comité :
entrepôt – le palais
renaissance du haut de la ville
office du tourisme
gestion centre ville
idelux
inforjeunes

Ne pas négliger le site lepetitmoutard.be qui reprend de nombreuses activités en famille.

Hélène G. rappelle que la plupart des associations citées ont déjà été contactées lors de la fondation du comité mais n'ont pas montré d'intérêt pour celui-ci lors de sa fondation.

Hélène D.
Le Crilux a des missions de 1ère ligne (accueil et accompagnement) et de 2ème ligne, plus en lien avec le domaine socioculturel. Cette seconde ligne répond à des missions de sensibilisation et de formation à l'approche multiculturelle (migrations – demandeurs d'asile…).
Partenaires :
- en 1ère ligne : de nombreux partenaires d'éducation permanente pour les cours de citoyenneté ou autres dispensés aux demandeurs d'asile.
- en 2ème ligne : les formations sont toujours données en partenariat. Une même formation peut être proposée à Arlon, Marche, Libramont avec des partenaires différents, émanant de secteurs spécifiques. Discrimination : liens plus serrés avec Unia, CSSIA

répertoire de diffusion :
newsletter, programme de formations, site internet, FB et quelques annonces payantes au cas par cas.

Marie
Vie Féminine est une association d'éducation permanente qui a pour mission principale de favoriser l'autonomie des femmes. Le mouvement donne l'occasion aux femmes de s'exprimer,

d'argumenter, de tisser des liens, de se solidariser… via diverses activités (formation, ateliers créatifs, actions de sensibilisation, etc.
partenaires : PCS, MCA, Bib, asbl ressources.

A FAIRE :

Chaque association :

- envoie à Hélène G. la description de ses activités (préparée pour la réunion du 16/01) et la liste (pas forcément exhaustive) de leurs partenaires. Hélène G. compilera toutes ces informations et réalisera un document global à destination du comité.

- L'enquête Arlon demain : la culture et vous !
Chaque association peut répondre à la question 3 avec la casquette associative et non personnelle. Les réponses seront mises en parallèle avec les réponses des citoyens.

- envoie les ressources documentaires d'analyse du territoire qu'elle accepte de partager avec le comité à Hélène, qui les partagera ensuite de façon compilée à l'ensemble du comité.

- propose une définition ou une réflexion sur ce qu'est pour elle le partenariat. La notion de partenariat, c'est pour nous…

- envoie à Hélène les différentes questions qu'elle aimerait aborder à l'avenir dans le comité, toujours en rapport avec le territoire sur lequel nous travaillons.

27/02/2018

Réunion du comité d'analyse socioculturelle du territoire

Dans le cadre de l'exposition interactive ARLON IDENTITY

Présents : Camille Hubert (CIEP), Yannick Boelen (Infor Jeunes), Marianne Gourdange (Bibliothèque communale), Doriane Coupez (Maison des jeunes), Jacqueline Servais (Maison de la Laïcité), Johanna Jacob (Common Paradox), Hélène Godard (Maison de la Culture), Valérie Peuckert (Musée Gaspar & Ville), Sabine Perrard (Musée archéologique), Philippe Maldague (Musée du Scoutisme).

Proposer la réunion dans le cadre de l'exposition Arlon Identity a permis d'ouvrir le comité à de nouveaux partenaires associatifs. Un nouvel appel va être lancé au vivier associatif, aux opérateurs en racontant ce qui a été fait jusqu'à présent, la forme que le comité prend, pour proposer aux acteurs qui le désirent de se joindre à nous.

Arlon Identity : startup active dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aménagement paysager… Le projet Arlon Identity est le seul projet de Common Paradox autoinitié à 100% et ce, dans le but de cocréer une image et une identité positive d'Arlon. L'accent est mis sur la sensibilisation au développement durable des points de vue social et environnemental. Il y a une forte volonté de réinstaurer un dialogue entre les instances publiques et les citoyens.

Arlon Identity se tient sur 1 an et demi et le projet est construit en 3 phases :

- **diagnostique** : image et identité actuelle
- **prospective** : quelle est l'image idéale ?
- **concrétisation** : que mettre en place pour s'approcher de l'image idéale ?

Chacune des phases proposent des échanges avec les citoyens, pour l'investissement de tous et dans tous les domaines.
L'exposition propose 20 activités sur 2 semaines grâces aux citoyens et aux partenaires qui ont cocréé le projet.

Question posée : comment le collectif projette-t-il d'analyser toutes les données collectées durant les différentes phases ? Le but est de proposer une forme écrite, mais surtout des formes synthétiques et accessibles à tous (pour rester dans la même philosophie que l'exposition – sous forme de BD, de vidéomontage…) pour casser les barrières entre les citoyens et l'urbanisme/ le logement/ l'aménagement public /…, pour que les citoyens prennent part à ces discussions.
Johanna souligne l'importance de la cocréation, du partage de connaissances.

Les projets impliquent souvent la population uniquement dans la phase stratégique, concrète. Le but ici est de cocréer dès le départ l'analyse du territoire, l'identification d'Arlon : on ne sait pas où on va en commençant, mais on y va tous ensemble.

Les pouvoirs politiques ont parfois peur de demander l'avis des gens car il en sort souvent des plaintes et des mécontentements, mais on donne si peu la parole aux citoyens au quotidien que ces réactions sont normales. Impliquer la population dès le départ en expliquant les objectifs du projet permet de diminuer le taux des plaintes pour recueillir d'avantage de propos pertinents et constructifs.

Quelques commentaires émis durant la visite des interfaces de l'exposition :

Arlon et les populations :
La population arlonaise qui s'investit et y bouge n'est pas forcément d'ici. Il y a un mouvement de population entre les habitants qui sortent de la ville la journée pour aller travailler à l'extérieur et les travailleurs qui y entrent.
Seuls trois bénévoles parmi le groupe sont d'Arlon.
De plus en plus de citoyens s'installent à Arlon et ont envie de s'impliquer dans leur nouveau milieu de vie. Réaliser un travail d'analyse qui prend en compte tous les éléments qui composent le territoire nécessite une vision qui mixe les différentes raisons pour lesquelles les gens viennent à Arlon. Il y a des étudiants, des travailleurs qui entrent, ceux qui sortent et tout ceci implique des questions à propos des infrastructures.
Il serait intéressant d'étudier la fluctuation de population, les différents mouvements en semaine, le week-end… La supposition est que les mouvements diffèrent selon les moments de la journée ou de la semaine, que les gens qui fréquentent Arlon ne sont pas les mêmes aux différents moments.

Les logements en transition :
La problématique du logement est importante sur Arlon. Avec l'attrait des frontières, les terrains et les habitations sont chers, les constructions rapides. Le logement bouge, les constructions collectives émergent, tout comme la cohabitation…
En lien avec l'interface ? « Où je vais, d'où je viens »

Communication :
Volonté du comité de pouvoir disposer d'une page dans le bulletin communale, une page qui serait rédigée par un membre du comité ou par une association (communale ou non, mais qui participe à la vie arlonaise) pour présenter la vie associative à Arlon les mois qui suivent ou pour se présenter aux citoyens. Il existe de nombreux opérateurs sur le territoire arlonais à mettre en lumière par les biais institutionnels.

- agenda
- une page dans le bulletin
- un rendez-vous pour les lecteurs

Après quelques réunions, nous pourrons reporter à la ville les conclusions du comité pour un travail collaboratif avec les pouvoirs publics.

Le comité a ensuite pris part concrètement à l'exposition Arlon Identity pour compléter les résultats et permettre au projet d'être le plus précis possible :

Participation à l'interface : d'où je viens où je vais

Participation à l'interface : associations : quelles associations je fréquente, quelles sont mes partenaires associatifs, quels liens entre les associations ? (Culture et enseignement, santé, environnement,…)
(Conclusions à apporter par Common Paradox)

Le comité a répondu à 4 questions + 1 bonus :
POUR MOI
- L'image d'Arlon de mes rêves…
- Une vie socioculturelle au top !
- Les infrastructures idéales
- Ma contribution

Comment le projet Arlon Identity peut-il aider chacun des membres du comité en tant qu'acteurs ?

Les réponses de chacun sont jointes au mail.
Nous en discuterons lors de la prochaine réunion du comité.

Comité d'analyse socioculturelle du territoire

Rapport de réunion du 17 avril 2018

Contexte de départ :

Les questions qui ont traversé nos réunions jusqu'à présent :

- le manque de visibilité du monde associatif et des activités qu'il organise
- la connexion entre les associations du territoire sud-luxembourgeois : une envie de mutualiser les ressources et l'ambition de mieux communiquer
- un territoire particulier (urbain et rural) et la diversité morphologique des associations (locales ou régionales).
- La visibilité du réseau associatif
- L'aménagement de l'espace public
- La connexion aux citoyens : comment l'améliorer ?

Ont été communiqués par mail :

- le document global de présentation du comité d'analyse socioculturelle du territoire, de ses membres et quelques questions qui l'animent.
- L'enquête *Jeunes et cultures* lancée par Élénore, stagiaire de la MCA
- L'enquête Arlon demain, la culture et vous, lancée par l'équipe de la MCA
- Participation jeune et vie associative
- Assises de développement culturel territorial de la Province de Luxembourg
- Le document Qu'est-ce qu'un centre culturel de la Fédération Wallonie Bruxelles et partenaires
- Les statistiques de population IWEPS
- Le profil socio-démographique d'Arlon par Belfius
- L'analyse du territoire présentée dans le plan de développement de la lecture de la Bibliothèque communale d'Arlon
- Le mouvement des populations dans la commune
- Statistiques des nationalités Arlon
- L'analyse du territoire présentée dans le P4 de la Maison des jeunes d'Arlon
- Les outils proposés par Valérie : agenda 2018 de la commune et l'infographie

La réunion de ces documents et leurs croisements sont le fruit du partage d'informations entre les associations. Cet échange est un modeste mais très chouette pas vers la création d'un travail associatif commun sur Arlon et dans la région sud-Luxembourg.
Mais comment allons-nous travailler ensemble à partir des constats évoqués ?

A partir de ces documents et des enquêtes de terrain, la MCA a proposé une analyse partagée du territoire. (Présentée synthétiquement en bas de ce rapport)[1].

1 Lors de la prochaine réunion, nous pourrons revenir sur celle-ci, la critiquer constructivement et envisager à partir des constats retenus notre travail futur sur le territoire que nous partageons.

Au cœur de cette réunion, deux questions :

La notion de partenariat, c'est pour nous…
Travailler ensemble, c'est possible, mais comment ?

La notion de partenariat, c'est pour nous… (brainstorming)

- Indispensable
- Mixité des publics/activités
- Une mixité des associations
- Richesse (il y a toujours plus dans plusieurs têtes que dans une)
- Ouverture sur différents domaines
- Echanges
- Garder ses spécificités en mutualisant la réflexion
- Une aubaine pour des événements riches et plus visibles
- Echanger, partager, se connaître entre associations pour mettre en place des activités de qualité
- Mutualisation des ressources, échange de bonnes pratiques
- Une meilleure connaissance du territoire
- Le partage des expériences
- Mieux se connaître dans nos spécificités et nos complémentarités
- Du win-win (Attention à l'équilibre du point de vue du temps, de l'argent, des moyens)
- s'ouvrir au social
- organiser ensemble, une collaboration
- un partage d'idées

Réflexions autour de ces idées :

Le partenariat est une notion commune à tous et nous avons une vision similaire de ce qu'il représente. Malgré les spécificités de chacun, des points communs nous traversent et on peut travailler ensemble. Comment et à quel point s'ouvrir ?
Comment mobiliser les publics et que ça se justifie ?
Est-ce pertinent d'organiser un plus gros événement avec une même thématique ou trois événements différents ? Un réseau permettrait d'analyser cette question au cas par cas en évitant la « concurrence ».
Au-delà du « chacun apporte sa pierre à l'édifice à un événement global », nous souhaitons apprendre chacun des pratiques des autres en travaillant ensemble dans une idée de mixité sociale, culturelle et philosophique.
Nous souhaitons mélanger les publics en travaillant les partenariats, en bougeant.
Le partenariat est possible si quelque chose nous rassemble, si nous avons quelque chose en commun. On a des valeurs communes, donc les spécificités ne seront que des richesses supplémentaires et non un frein.
Le comité pourrait former un noyau dur et s'ouvrir ponctuellement en fonction des thématiques ou des projets ? Chaque association du territoire est libre de rejoindre le comité à tout moment.
Il est important que nous puissions nous voir pour que l'échange soit porteur sur le long terme.

Travailler ensemble, c'est possible, mais comment ?

- Une communication cohérente et commune :

- Idée du google partagé pour Arlon, qui permettrait de surcroit une circulation de l'information socioculturelle et un circuit entre les acteurs et leurs activités.
- Idée d'une page communication partagée qui pourrait être placardée à différents endroits mais aussi partagée dans différents supports : le trimestriel de la MCA, qui consacrerait une double page à la communication des autres institutions du territoire, dans les publications d'autres associations, dans le vivre à Arlon (en discuter avec la ville pour envisager cela et se renseigner sur la faisabilité). Sur cette page, chacun garde ses spécificités au sein d'un support commun, avec un soutien commun.
  Cette publication permettrait aussi à chacun de (re)découvrir les actions des autres acteurs du territoire, les thématiques que chacun traitent, etc.
- échange de flyers et d'informations, d'actualité des associations pour centraliser l'info. Iée de commencer chacune de nos réunions par les actualités associatives !
- au fait.be : diffusion papier : comment bien l'utiliser et le diffuser ?
- Essayer de trouver un espace de visibilité dans un contexte qui foisonne d'activités. Où afficher ? dans les endroits inoccupés ? Des espaces communaux/associatifs ? Un endroit qui centraliserait ce type d'informations.
- Créer une mailing list commune pour diffuser nos activités
  - Une fois le comité bien ancré, proposer une réunion tous le trimestres.
  - Réseau dynamique qui pourrait travailler une thématique globale par an et mutualiser les ressources, les réseaux de publics/citoyens pour une mixité des publics et une rencontre entre les citoyens. Idée d'une fête qui correspond à un projet en cours autour de la multiculturalité (à suivre).
  - Collaborer sur des thématiques qui nous rassemblent
  - Des outils communs
  - Créer ensemble un lieu convivial, une cafèt, un endroit où les gens pourraient se rassembler et autour duquel travailler ensemble. Une institution qui existe et qui pourrait être redynamiser, ouverte pour inciter les gens à s'y réunir. La MCA ? Le Palais ? ou un autre espace qui existe dans la région. (Quelle politique pour le Palais ? Serait-il un lieu ou proposer des actions communes et pérennes ?).
  - Proposer un moment convivial durant l'année pendant lequel nous montrons aux citoyens ee que nous faisons sur le territoire : nos actions, nos missions. Quels liens avec la Ville ? à proposer ?
  - Créer avec nos publics, leur donner la parole.
  - Essayer de sortir des vases clos composés par les associations et notre public habituel. Promouvoir la mixité sociale et associative via un mini festival culturel (en complément du solidarlon qui est le carrefour du social).
  - Un événement bisannuel : qu'est-ce qu'on met en place et avec quels acteurs ?
  - Prévoir des moments conviviaux entre nous pour mieux se connaître
  - Bien connaître nos missions pour travailler ensemble et non l'un contre l'autre
  - Avoir des bases communes

Analyse partagée du territoire

Synthèse des procédés mis en place et des résultats[2]

Analyse au niveau de la ville et de la région sud-luxembourgeoise

Ce document synthétique comprend des ressources documentaires et des activités concrètes qui ont permis de dresser un état des lieux du territoire, de recueillir les impressions des populations qui l'habitent.
Ce document reprend :

- Les points marquants, à retenir des résultats des différentes analyses
- L'envie des populations

Des ressources documentaires

IWEPS ARLON

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

- De 1991 à 2015, évolution de la population de 125% (contre 110% en Wallonie)
- 29.016 habitants à Arlon
- principalement dans le centre puis dans les proches villages
- + de 60% de 20 à 64 ans : 20,1% de 15 à 29ans, 21,6% de 30 à 44ans, 20% de 45 à 59ans.
- En comparaison avec la Wallonie, grande présence des 25 à 45ans
- Presque 2/3 des travailleurs qui résident dans la commune d'Arlon travaillent au Luxembourg
- 4/5 des travailleurs arlonais viennent de l'extérieur
- revenu moyen supérieur à la moyenne wallonne

TERRITOIRE ETUDIE PAR LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'ARLON

Notes :

- Arlon chef-lieu : pôle attractif, de nombreuses infrastructures
- Commune située dans un nœud de communications : vocation régionale du territoire, population non arlonaise présente en masse sur le territoire.
- Ville dortoir : entrées et sorties importantes et sentiment d'une ville en manque de convivialité.
- Territoire étendu : difficulté de mobilité ?
- Population importante en croissance continue et non vieillissante
- Densité de population étrangère : 14,9%
- Besoin d'une concertation entre opérateurs du territoire
- Hauts revenus – logements sociaux et quartiers défavorisés qui regroupent les communautés
- Question des technologies : Arlon en fracture
- Quelles activités associatives dans les villages ?

2 Par la MCA, avec l'aide de nombreux partenaires associatifs

ANALYSE GEOGRAPHIQUE DE LA MAISON DES JEUNES D'ARLON

- Sud Luxembourg : zone 3 frontières et multiculturalité en mouvement
- Dualité entre une approche régionale, locale et une approche internationale
- Population aisée – population précarisée

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

- Image rurbaine : codes de la ville, différentes postures entre citadins à la campagne et citoyens plus ruraux
- Etre luxembourgeois : deux formes d'identité parallèles : provinciale et par bassin de vie
- Attractivité du pays d'Arlon au sud de la Province
- Frontières : polarités urbaines extérieures à la Province influencent le quotidien et les déplacements.
- Sentiment d'éloignement des pôles belges de décision
- Importantes pratiques culturelles en Province de Luxembourg : les voraces culturels. Sans réelle explication
- De nombreux opérateurs de grande proximité en Province de Luxembourg, dont le souci social prévaut sur le culturel. Ils couvrent toutes les communes : partenaires actifs !
- 3 pôles provinciaux : Arlon, Libramont, Marche qui divisent la province en trois tranches.
- Arlon : sous-capitale régionale : culture comme facteur de développement et d'affirmation d'une fonction structurante de la ville dans la région.
- Décloisonnement territorial et sectoriel du point de vue culturel. Les opérateurs couvrent une grande partie de la Province.
- Zone blanche : de Bastogne à Vielsalm, dans les communes de Saint-Hubert, Tellin, Daverdisse, La Roche, Tenneville jusque Manhay et Erezée.
- L'effort de décentralisation du spectacle/activité ou le déplacement du public dans une salle est important pour permettre un accès socioculturel à un maximum de citoyens.
- On est d'ici avec des références d'ailleurs (Paris par exemple) : dualité, local et global à faire coexister
- Faible représentation des théâtres ou des grandes scènes en province de Luxembourg. En l'absence de grande ville, il n'y a pas d'opérateur majeur dédié à cette fonction. D'où l'importance des centres culturels et l'importance de l'action spécifique de diffusion de la MCA.
- Présence d'opérateurs sur les axes routiers en fonction des déplacements et de l'attractivité de certains pôles : important de se concentrer sur les mouvements quotidiens de population.

NOIR JAUNE BLUES ARLON

article paru dans Le Soir les 24 et 25 mars 2018

- Parmi tous les travailleurs occupés à Arlon, 58,7% travaillent au Grand-Duché
- 183548 frontaliers. Avec un transit par Arlon (qui se trouve à 5km de la frontière)
- image de ville dortoir véhiculée de génération en génération. Mais tout le monde n'est pas d'accord : « bon sang ça bouge à Arlon – il y a de nombreuses activités pour une ville de cette taille »

- relation un peu schizophrénique avec le Grand-Duché « on profite du GD mais on en souffre ». 2 groupes : un positif, dortoir à voir comme un atout, dynamiser, beaucoup d'offres culturelles pour la taille de la ville VS cité dortoir, trop chère, éloignement, ennui.
- envie de dynamiser le centre
- sentiment d'éloignement : « il n'y a plus que la météo qui parle encore de la Province de Luxembourg » - « on se sent décalés avec le reste du pays » - « on est un peu oubliés »

Top 10 des préoccupations :
- le piétonnier qui se dépeuple au profit du centre commercial
- la difficulté de recruter
- le problème d'accès et de stationnement
- l'absence de vie nocturne
- le manque d'espaces verts dans la ville
- l'offre culturelle limitée
- les loyers trop élevés dus à la proximité avec le Grand-Duché
- l'image de cité dortoir
- le sort de la clinique d'Arlon
- le coût de la vie (pour les Arlonais qui ne travaillent pas au Luxembourg)

Faire surgir la parole des gens

ARLON IDENTITY

Projet créé par Common Paradox, Start-up active dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Le but est de cocréer une image et une identité positive d'Arlon. Il y a une forte volonté de réinstaurer un dialogue entre les instances publiques et les citoyens. Arlon Identity se tient sur 1 an et demi et le projet est construit en 3 phases :
- **diagnostique** : image et identité actuelles
- **prospective** : quelle est l'image idéale ?
- **concrétisation** : que mettre en place pour s'approcher de l'image idéale ?

Chacune des phases proposent des échanges avec les citoyens, pour l'investissement de tous et dans tous les domaines. La MCA est partenaire du projet.

Image et identité actuelles :
- **Arlon, en périphérique d'une capitale :** ville dortoir, capitale qui attire les travailleurs (Luxembourg) : effets de ville frontière, mouvements de population avec les autres communes, rôle important des espaces publics en manque, question du logement.
- **Arlon : statut de petite ville :** caractéristique mi rurale mu urbaine : les avantages des deux
- **Arlon et son centre-ville :** même si on est bien dans son village, intérêt pour le centre. Ville en relation avec les villages : liens en souffrance ?
- **Arlonais et non Arlonais :** le sentiment d'appartenance en question, en fonction de notre rapport à la ville. Quelle cohésion ?

Notes (les panels de discussion) :

- repenser les problèmes de mobilité : la question des aménagements pour les piétons et les cyclistes pour faciliter les trajets entre centre et périphérie.
- Se réapproprier la ville de façon citoyenne pourrait induire la création de lieux d'échange (incroyables comestibles par exemple).
- Problème actuel : les gens ne se parlent plus : c'est la fonction de l'espace public
- Rôle de l'urbanisme et de l'architecture
- Trop d'individualisme : relier les opérateurs
- Travailler le brassage culturel induit par les trois frontières
- Quelle consommation : alimentaire, socioculturelle, internet…
- Arlon, chef-lieu et pôle attractif ?
- Arlon, vivier important de bénévoles
- Attrait du Luxembourg : de nouveaux habitants qui viennent habiter en province de Luxembourg et qui contribuent à son identité en apportant un brassage culturel, de nouvelles initiatives : comment accompagner ce changement d'identité ?
- Manque d'endroits où se rencontrer, de dynamisme
- Retrouver des valeurs de collectivité pour lutter contre l'individualisme

ARLON DEMAIN : LA CULTURE ET VOUS

Enquête lancée lors du week-end Dynamic, les rencontres culturelles initiées par la ville d'Arlon. Une version papier était disponible dans les locaux, et une animatrice de la MCA a également interviewé le public.
3 questions :
qu'est-ce que la culture pour vous ?
quels lieux/institutions… culturels ou associatifs fréquentez-vous ?
qu'aimeriez-vous retrouver sur le territoire arlonais en termes de culture ?

Les réponses récurrentes :
- Demande de lieux dédiés à la rencontre avec une dimension socio artistique. Population qui devient acteur, espace de coworking. Artistes locaux dans les rues, musique dans les endroits insolites
- Communication : laquelle ? partagée à l'image du territoire partagé ? Beaucoup de choses s'organisent à Arlon et dans le Sud de la Province : mais une image est à réaffirmer.
- La culture est ici aussi : dualité entre la culture d'ailleurs (ouverture sur le monde extérieur, qui jouit d'une meilleure image) et la culture d'ici (à promouvoir grâce à des espaces de rencontre).

Notes :
- faire vivre un espace numérique et regroupement des médias artistiques digitaux
- plus d'initiatives de rue qui impliquent les citoyens pour contrer la dynamique dortoir
- espaces créatifs accessibles – endroits où tout le monde peut proposer des projets
- mise en valeur des artistes locaux
- des endroits divers en ville pour exposition, danse, scène ouverte, concert
- volonté de projections cinéma hors des circuits commerciaux

Les lieux fréquentés :
A Arlon
Maison de la Culture

Croix-Rouge
Musées (multiples)
Musée Gaspar
Cinéma
L'entrepôt
Le Palais
Hall polyvalent
MJ Arlon
Maison de la laïcité
Le Clack
Bibliothèque Arlon
Ludothèque
Librairies
Centre d'éducation permanente
Eglise (exposition)
Annoncer la Couleur
Concerts au café du nord
Galeries (citées : art du temps, la louve, espace beau site)
Aralunaires
Académie des beaux-arts
Académie de musique
Institut archéologique
Académie luxembourgeoise
Fête de la musique à Arlon
Apéro kiosque de Virton et Arlon
Télé accueil
ENEO
Autres centres culturels (cités : Rossignol, Bertrix, Athus, Bastogne) IIIII
CDJ divers
Mouvements de jeunesse
Théâtre amateur enfants et adultes (chenois, scèn'impossip)
Autres bibliothèques
Asbl éveil musical
Musée d'Autelbas
Rencontres photographiques
Mediarts
Concept art expo
Atelier théâtral Udange
La Manufacture théâtrale (ISMA)
Les ateliers circomathiques (ITELA)
Club architecture
Club photo (cités : Photon Arlon, Photus Athus)

A l'extérieur
Film Fund Lux
Mudam
Grandes villes francophones

Philharmonie Luxembourg
Kulturfabrik Esch-sur-Alzette
Théâtre de Luxembourg
Théâtres bruxellois et liégeois
Grand théâtre de la ville de Luxembourg
Eden Charleroi
Abattoirs de Namur
Cinémas frontaliers (cité : Utopia pour films d'auteur, Longwy et Luxembourg, Esch-sur-Alzette)
Rockhal
Den Atelier

JEUNES ET CULTURE

Enquête en ligne construite et diffusée par Elénore, stagiaire à la MCA, avec le soutien des animatrices. Le but de l'enquête est d'étudier les pratiques socioculturelles des jeunes et leurs rapports à la Maison de la Culture d'Arlon.

- A la recherche de lieux pour se retrouver, « zoner », échanger, créer.
- La communication de la MCA et des institutions socioculturelles en général est pointée du doigt comme défaillante
- Image de la MCA qui est taxée d'élitisme : les jeunes ne se sentent pas accueillis, pas visés par la programmation, etc.
- Proposer un pan créé par et pour les jeunes : imaginer un cahier des charges en partenariat avec d'autres associations pour mettre en place X projets jeunes par an.

Notes :
- Les jeunes interrogés fréquentent peu la MCA. Les raisons invoquées sont dans l'ordre le manque d'informations, la fréquentation d'autres villes pour l'offre culturelle, les spectacles complets, la programmation, l'image de la MCA, le prix, la situation géographique.
- Pour la MCA et en général, il y a une volonté

De prendre en compte les envies et préoccupations des jeunes
Promouvoir les jeunes artistes de la région
De voir des liens se créer entre les associations de la région

- Une offre culturelle pour les jeunes
- Idée de constituer un conseil des jeunes
- Des tarifs spéciaux
- décentraliser

LE THEATRE EST TOI

Atelier théâtre pour personnes porteuses de handicap. Projet : construire une pièce qui illustre leur rapport à la culture, aux institutions socioculturelles. Cette pièce a ensuite été diffusée lors de festivals divers, lors des portes ouvertes, afin de faire réagir le public sur les sujets développés par les participants.
A Arlon, réactions via un mur d'expression.
A Athus : la pièce a été jouée en parallèle d'une pièce sur le handicap jouée par des ados. Il y a eu un débat à la suite des deux spectacles pour recueillir les impressions.

Le spectacle a également été joué au Particip'art de la MC Famennes-Ardennes.

- 3 thèmes dégagés : la mobilité – usage des art 27 dans les institutions culturelles – accès à l'aide sociale et financière.

La culture pour tous, c'est :
- La liberté, l'indépendance
- Des espaces libres
- Que tout soit accessible à tous
- Tous venir égaux dans les lieux socioculturels
- Pouvoir échanger ensemble, partager
- Créativité par et pour tous
- Mixité et inclusion
- Des prix pour tous, des activités gratuites
- Endroits gratuits de rencontre, d'échanges

COMITE D'ANALYSE SOCIOCULTURELLE DU TERRITOIRE

Constitution d'un comité réunissant un grand nombre d'acteurs socioculturels du territoire d'Arlon et de la Région dans le but de créer une analyse partagée du territoire, de reposer les bases, de travailler ensemble pour un espace commun, etc. Une première phase de réunions a consisté à étudier ensemble les problématiques du terrain.

Constats :
- Mixité sociale à Arlon et en Province de Luxembourg : public aisé VS précarisé
- Manque de visibilité des activités
- Manque de connexion entre les associations du territoire
- Composer avec les événements médiatisés qui remportent un franc succès
- Mutualisation des forces et des ressources
- Caractère mi urbain, mi rural
- Manque de convivialité, de lieux de rencontre
- Volonté de redynamiser le centre ville : où mettre la culture ?
- Mouvements de population : entrées et sorties des travailleurs, attrait pour les infrastructures du chef-lieu
- Le logement au Luxembourg : cher, réinvention
- Mobilité douce à remettre en valeur
- Culture pour tous
- Espace public à aménager pour favoriser les rencontres

CREATION MADOLUX

Création d'une maison d'adolescents en Province de Luxembourg, réunissant différents services à destination des jeunes, et dont la MCA sera partenaire.

Sur base de constats
- Tranches des 16-18-22ans est délaissée en province de Luxembourg
- Problématiques diverses de ces jeunes (santé mentale, logement, insertion, santé, échanges, accès socioculturel)

- Les associations ont besoin de créer un réseau fort. Partenariat en Province de Luxembourg pour répondre au mieux aux besoins des jeunes : centraliser, collaborer, mutualiser les acteurs de la Province.
- Comment couvrir les zones moins couvertes ?

Les points que l'équipe retient
- hors du cadre scolaire, peu d'offres socioculturelles qui conviennent aux jeunes sur le territoire : créer quelque chose par, avec et pour les jeunes
- sentiment d'éloignement administratif et culturel
- la communication à développer – lutter contre l'image de spectacles et complet et le sentiment qu'il n'y a rien dans la province et la commune
- Il y a beaucoup d'activités socioculturelles dans le sud de la Province ! Comment les mettre en valeur ?
- Aménagement de l'espace public pour améliorer la mobilité douce et proposer des espaces de rencontre, de création
- caractère mi rural mi urbain
- tissu associatif important et porteur – mutualiser les ressources, centraliser les efforts, travail commun.
- la voracité culturelle en province de Luxembourg
- volonté d'activités pour public mixte
- mouvements des populations : travailleurs qui entrent et qui sortent, attrait des fonctions du chef-lieu.
- Mixité sociale : précarité VS milieux favorisés
- Accès symbolique, financier (handi, jeunes, etc.), géo
- Dualité entre les activités socio artistiques locales et internationales : à combiner
- Lutte contre l'individualisme : relier les opérateur, recréer du lien social par les activités citoyennes, dans la rue

Comité d'analyse socioculturelle du territoire

PV de la réunion du 12/06/18

Présents : Hélène Delogne (Crilux), Isabelle Renson (CAL), Yannick Boelen (Inforjeunes), Johanna Jacob (Common Paradox), Valérie Peuckert (Ville – Musée Gaspar), Hélène Godard (MCA), Doriane Coupez (MJ), Camille Hubert (Ciep).

Excusés : Jacqueline Servais (Maison de la Laïcité), Catherine Krokos (PCS), Sabine Perard (Musée archéologique), Marianne Gourdange (Bib), Jean-Marie Henrion (Ciep),

Ordre du jour :

- le partenariat concret et les collaborations de demain sur notre territoire
- un enjeu de la MCA : reconnecter et faire réseau. Mais elle ne le fera pas seule. Qu'en pensez-vous ?
- Point sur l'avancement du projet Arlon Identity

Arlon Identity

Avant le début de réunion, les opérateurs sont revenus sur le diagnostique du projet Arlon Identity. Quelques frustrations émanent concernant le constat souvent souligné « Il n'y a rien à Arlon ». Plusieurs personnes se posent la question : où sont les gens pendant les Aralunaires, pendant les fêtes de la musique, pendant le Wallonie Week-end Bienvenue, etc. ? Ce constat repose la question de la visibilité et de la communication, car tous les opérateurs proposent de nombreuses activités chaque année.

Invitation d'Arlon Identity à collaborer à la démarche de vision et d'amélioration de l'image et du ressenti de la population participante. Après le diagnostique et ses constats viennent les démarches actives de vision. Les bénévoles impliqués s'interrogent sur les lieux où les gens vivent et vont les investir pour une réflexion plus pertinente et riche.

4 dates pour 4 phases de vision entre de juillet à septembre 2018. Ces 4 moments de vision sont inspirés du worldcafé : 4 thématiques pour induire une réflexion sur la commune d'Arlon.
On quitte le constat, on dépasse le diagnostique pour aller vers des projets concrets et porteurs.

Pour introduire la réunion, la MCA présente (en résumé) l'état actuel de sa réflexion autour des enjeux de territoire qu'elle propose de travailler entre 2021-2025, dates de son prochain contrat-programme. Elle ne désire par travailler ces enjeux de façon isolée, mais en partenariat avec les associations territoriales, c'est pourquoi elle présente un état intermédiaire lors de cette réunion.
Ces enjeux sont le fruit de la réflexion autour du territoire, de l'autoévaluation de la MCA et de l'analyse partagée (cf. retour synthétique partagé au comité lors d'échanges précédents).

12 objectifs (repris à la fin du document), pour 2 missions (« un territoire pour tous », « un territoire par tous ») qui englobent les enjeux du territoire : mixité des publics, la jeunesse, faire réseau, le partage des cultures, l'accès aux activités et institutions socioculturelles pour tous les publics, citoyenneté.

Réactions :

- il faut définir les enjeux et les limites du territoire. Beaucoup de communication est faite autour du centre-ville et peu en dehors. Nous pourrions créer un réseau partagé ensemble et revendiquer une communication plus large qui dépasse la segmentation par étage/quartier. Il faudrait déterminer une logique de territoire. L'outil de communication centre-ville (asbl gestion centre-ville) est un bel outil qui a toutefois ses limites. Le public peut avoir une vision bien pauvre du territoire car la communication est éclatée par quartiers et est peu claire. Ceci déforce la communication des opérateurs et l'image commune et cohérente du territoire, l'union. Il y a bien entendu des raisons qui expliquent ce choix de communication par étage, mais il faudrait réargumenter la communication pour l'arrondissement, la réorienter, la rénover.
  Les populations ne voient que le centre et tout ce qui se fait à l'extérieur de cette petite zone n'est pas visible. Il est donc normal que le territoire semble bien moins actif qu'il ne l'est en réalité.
  Nous pourrions identifier la logique en marche, les enjeux et opportunités d'une communication partagée sur la commune et donner plus de cohérence et d'impact à celle-ci afin d'éviter les disparités entre le centre-ville et la « périphérie » - on rappelle que la périphérie est un mot un peu ironique puisqu'Arlon est une ville petite et on peut facilement rallier les associations à pied.
- On pourrait s'inspirer d'une plateforme partagée mise en place au Québec (Info complémentaire Doriane ?) – attention, toutes les associations ne disposent pas de personnel expert en communication numérique. Il faudra étudier dans quelle mesure ce type de plateforme est accessible pour tout le monde.
- Libre à nous de mettre une plateforme en place ?
- Attention à la fracture numérique ! Les jeunes sont connectés, les personnes entre 30 et 45 ans commencent à être bien connectés aussi mais la fracture numérique n'est pas encore terminée. Il ne faudrait pas oublier les autres canaux de communication. Le numérique peut améliorer notre communication mais pas s'appliquer à tout le monde.
- Le fait de travailler ensemble permettrait sans doute de diffuser une information cohérente de façon plus pertinente et efficace.
- Il est alors important de mutualiser les ressources. Certaines associations ont des graphistes, d'autres des personnes plus compétentes en communication…
- Cette mutualisation est également valable pour le partage de l'information pour éviter d'organiser plusieurs activités le même jour. Comment communiquer entre nous ? Il est important d'appuyer la communication interne qui permettrait de renforcer nos publics et de rendre nos activités plus visibles.
- On pourrait demander à Gestion Centre-Ville comment il s'organise pour gérer sa communication et voir comment on pourrait s'en inspirer et, mieux, travailler avec elle pour étendre cette communication à la Ville. Si Gestion Centre-ville ne souhaite pas s'intégrer à cette dynamique, créer un nouvel outil qui dépasserait le centre.
- Arlon bouge
- Ce sont souvent les mêmes acteurs qui communiquent dans Gestion Centre-Ville car il y a une démarche à faire pour aller vers les personnes qui la gèrent. Comment professionnaliser et inclure l'ensemble des associations qui désirent intégrer cette communication ?

- Quels liens avec l'association des commerçants ? Nos activités font venir des gens dans la commune (et pourraient en faire venir davantage avec une meilleure communication), les commerçants ont donc un intérêt à promouvoir les activités du territoire.
  Si nous sommes trop nombreux à les solliciter, ça complique les choses. D'où l'intérêt de mutualiser pour proposer une communication commune et plus importante qui reprend les activités de chacun à afficher partout.
- Cellules commerciales à exploiter ?
- Identifier par quartiers des endroits stratégiques de passage et les exploiter.
- On souhaite mieux communiquer : identifier des ambassadeurs de communication.
- Arlon est le lieu d'une double dynamique : les travailleurs qui sortent le matin et ceux qui entrent. Plusieurs portes d'entrée à nourrir avec des outils de communication spécifiques.
- Smartcity : permettrait de renforcer la communication numérique. Smart pourrait-il financer un outil test pour réattirer les populations qui entrent et sortent ?
- Arlon peut être une ville à taille humaine de communauté : comment l'anime-t-on ?
- On a un objectif commun de cohérence des points de vue du travail et de la communication : c'est intéressant à maintenir.
- Ce qui manque à Arlon, c'est la convivialité. Il est encore question de l'aménagement de l'espace, de l'embellissement des façades, de la création d'espaces cocoon où se poser, etc. Le socioculturel ne sera pas la seule réponse. Etudier la manière dont on peut répondre aux attentes et mieux communiquer.
- Question des communes limitrophes : quelles raisons existent encore pour justifier le besoin ou l'envie de venir à Arlon quand des pôles commerciaux existent en périphérie des villes ? Il n'y a plus l'exclusivité du centre-ville, on peut facilement aller jusqu'à Liège ou à Bruxelles pour les centres-villes attractifs. On pourrait commencer par de petites choses qui nous apprendrons progressivement comment améliorer la visibilité des activités.
- Le manque de moyens rend certaines idées impossibles à réaliser. Ce n'est pas vraiment un problème si on accepte que ça induise d'autres activités. Nous pourrons identifier quels sont les événements qui mériteraient des moyens plus importantes, mutualisés.
- Communication externe, communication interne, collaborations.

Annonces diverses :

- Toutes personnes qui sont désireuses de s'impliquer dans un espace vert partagé sont les bienvenues au PotaJ de la MJ.
- Manifestation au sujet des modifications de loi liée aux contrats APE le 25/06/18.
- Infor Jeunes a évoqué une plateforme des projets jeunes. L'idée est de voir comment les outils vont pouvoir se renforcer entre eux. Cette plateforme est focalisée sur les initiatives jeunes. S'en inspirer et étudier les connexions possibles.
- Campagne choc pour réagir face à l'impression « qu'il n'y a rien à Arlon » : il ne se passe jamais rien à Arlon ! et renvoyer vers un site internet cecinestpasuneacti.be ou arlonnebougepas.be.

Une communication externe mutualisée

- Proposer un support mensuel avec un agenda visuel et aller à la rencontre de la Ville pour discuter des possibilités de création commune et de diffusion d'une telle communication. (version papier et version numérique).
- Proposition de séparer le territoire en plusieurs zones pour l'établissement d'une page communication commune :
    - zone prioritaire : Arlon
    - zone secondaire : les villages
    - zone étendue : les communes limitrophes jusqu'à l'arrondissement de Virton, environ 30 minutes de trajet. Pour évoquer une activité hors zone, elle devra être d'une importance indiscutable (festival du film de Virton, Mai li Mai lo…).
- Doriane propose de faire un tour du territoire les 5 et 6 juillet afin d'étudier les endroits clé d'affichage et invite qui le souhaite à l'accompagner. Ce tour sera l'occasion de demander aux commerçants qui seraient prêts à afficher l'agenda, d'identifier les lieux où afficher en priorité. (Recenser les commerces via ADL.)
- Rencontrer l'asbl gestion centre-ville pour envisager une communication commune, faire un état des lieux, partager les expertises. Hélène G. et Valérie proposent de rencontrer l'asbl Gestion centre-ville et la commune
- Yannick part à la pèche aux informations concernant les possibilités liées à Smartcity.
- Objectif de la MCA pour 2021-2025 :
    - par étapes → commencer par une première page « associations » dans son programme de saison. Evoluer grâce aux remarques émises lors des réunions, pointer les atouts et faiblesses et perfectionner le modèle afin de le proposer aux acteurs du territoire pour une plus grande diffusion.
    - Reconnecter les acteurs du territoire, mais pas seule. Reconnecter avec les associations et en fonction de leurs envies, besoins, missions. Le comité sera le cœur de cette démarche, toujours ouvert à toutes les associations désireuses de faire réseau. Pour faire des ponts entre les activités de chacun, il faudra expérimenter et tester des possibilités.
    - Question a été posée durant la réunion du Qui coordonnerait une mise en réseau des associations du territoire ? La MCA a été proposée, le pourrait et propose une réunion du comité par trimestre (avec ajouts de réunions exceptionnelles quand le besoin se fait sentir) et la création d'une publication commune.
- Proposition d'étendre le comité aux commerçant, qui sont des acteurs déterminants du territoire même si ils sont hors du domaine socioculturel. Comment aménager le lien entre le comité et les commerçants tout en préservant une dimension socioculturelle au sein du comité ?

12 enjeux retenus par le Conseil d'Orientation et l'équipe d'animation de la MCA

1. La Province de Luxembourg est peu équipée en infrastructures culturelles et artistiques professionnelles. Un enjeu sera de proposer une programmation artistique et culturelle diverse et de qualité à une population défavorisée en termes de propositions (théâtre, cinéma, etc.).

2. Etant donné l'offre scolaire dans la région sud-luxembourgeoise et le fait que plusieurs communes n'ont pas de centre culturel, un enjeu sera de maintenir une attention particulière au public scolaire, des crèches à l'enseignement supérieur et lui offrir également une programmation artistique de qualité.

3. Si l'offre culturelle en temps scolaire est bien assurée par nos soins, il y a peu d'activités socioculturelles/de lieux proposés pour les jeunes en temps extrascolaire. Un enjeu serait, en partenariat avec les associations de jeunes du territoire (Maison des jeunes, Mado, etc.), de développer des espaces de découverte culturelle et artistique à destination de ce public.

4. Le territoire est concerné par des questions de mobilité, de logement, de cité dortoir, de convivialité. Un enjeu sera de travailler sur un territoire à l'habitat dispersé afin de reconnecter les communes, les villages, les gens entre eux, de développer les actions et les accès socioculturels dans les villages et communes limitrophes.

5. La question du numérique se développe dans notre société. Elle concerne aussi bien les canaux de communication que les supports artistiques. Un enjeu sera de s'approprier les nouvelles technologies comme vecteur de marketing mais aussi comme support artistique en tant que tel.

6. La région sud-luxembourgeoise est une région à la fois très riche mais avec des poches de pauvreté. Ceci entraine des disparités socioéconomiques entre les quartiers, les communes, les habitants. Un enjeu sera de se préoccuper des disparités socio-économiques, de lutter contre les fractions sociales et financières.

7. Les citoyens souhaitent faire vivre leur territoire, ont tendance à reprendre en main la mise en place des actions sur leur lieu de vie, ont envie de partage citoyen. Il existe une demande de programmes d'éducation permanente pour le développement personnel et collectif. Un enjeu sera d'ouvrir des espaces aux citoyens et de leur offrir un rôle plus participatif dans le paysage socioculturel : le développement de citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires qui ont accès à la parole, à l'action.

8. Le territoire compte un nombre important d'associations socioculturelles aux missions diverses. Un enjeu sera de relier les associations et acteurs du territoire en tissant des partenariats forts, de construire un réseau afin de participer ensemble au développement socioculturel du territoire, de développer une solidarité et une collaboration entre opérateurs du territoire (être ensemble en étant soi-même).

9. Le Belge luxembourgeois est partagé entre une identité d'ici et d'ailleurs : entre local/régional et national/international. Un enjeu sera de promouvoir un ancrage local dans une réalité nationale, de promouvoir une ouverture sur le monde sans nier l'identité locale/régionale.

10. Le territoire évolue ! Il y a des mouvements de populations, des travailleurs qui entrent et sortent, l'implantation d'institutions pour personnes âgées et pour personnes porteuses de handicap. Le territoire évolue vers une mixité croissante et un enjeu sera de travailler avec cette mixité (en termes d'âges, d'origines géographiques, de conditions de vie, etc.).

11. La population a révélé son envie de création, de libération artistique. Il y a une envie de rencontres artistiques au sein d'ateliers pluridisciplinaires. Un enjeu sera d'être une région d'expression et de créativité artistique et de permettre à toutes les populations d'accéder aux outils d'expression et de communication.

12. La situation géographique de la région sud-luxembourgeoise, aux frontières de la France, de l'Allemagne et du Luxembourg, interroge sur les liens avec ses voisins. Un enjeu sera de développer une pratique d'échanges transfrontaliers.

Comité d'analyse socioculturelle du territoire

Réunion du 8 octobre 2018

PV synthétique

Luxem'bouge : publication commune – retours sur le premier test

- Sur la forme : les retours sont bons, le canevas convient
- Plus il sera rempli d'initiatives, moins il y aura de places pour les descriptions. In fine, il pourra devenir un agenda reprenant dates, organisateurs et liens vers les infos.
- Le poster via nos pages internet et facebook respectives.
- Quelle position développer entre aufait.be et Arlon Centre-ville ?
- Attendre la constitution du collège et les conditions du Vivre à Arlon.
- S'interroger sur les pratiques dans les autres communes pour étendre cette publication à l'arrondissement. On pourrait séparer les infos par commune puis les dispatcher.
- Il faudrait développer un outil qui se situerait entre Arlon centre-ville et le Vivre à Arlon pour communiquer ensemble et gagner de l'énergie. Espérer un outil transcommunal qui sort d'une logique territorial trop fermée en négociant cette transcommunalité.
- Une version mensuelle serait idéale (comment faire pour rendre cette fréquence possible ?).
- Comment programmer ensemble ? Mettre en place un agenda partagé pour éviter la concurrence et développement des partenariats autour de projets communs.
- Travailler des formules différentes pour le numérique et pour l'affichage ? En ligne, on devrait pouvoir cliquer sur les événements et renvoyer vers les sites partenaires.
- L'office du tourisme développe déjà un bel outil. Il faudrait le promouvoir et le développer. Quels liens développer avec l'OT ?
- à mettre en place : étape d'interrogation des acteurs pour ensuite aller négocier à la ville. Ce n'est pas dans les missions d'Arlon Centre-ville d'étendre à la ville complète. Est-ce vraiment non négociable ou l'idée de développer un outil commun peut être débattue ?
- la maison du tourisme touche 4 communes – Arlon, Attert, Aubange et Messancy (contact : Anaïs Lambotte). Elle développe un outil de promotion, un site et une newsletter. La maison du tourisme de Gaume (Adèle Reuter) et de la forêt d'Anlier sont également actifs. Contacter les responsables afin de discuter de support commun pour éviter les doublons et éviter de faire 4-5 fois le même travail.
- Une newsletter culturelle est-elle négociable ? Elle pourrait porter son identité culturelle et proposer un abonnement spécifique aux personnes intéressées.
- Liens dans nos newsletters vers le pdf hypertexte du site internet.
- A faire : trimestriel MCA, agenda partagé, réunions maisons du tourisme, contacts échevins.

Un événement commun

- Le week-end de la culture

- Rencontre insolite entre un lieu et un organisateur (exemple : la bibliothèque accueille le CIEP).
- Arlon culture bienvenue ?
- Se greffer aux Aralunaires ? Se proposer en ouverture ?
- Dynamique de portes ouvertes insolites qui proposent au public (nouveau ou ancien) de découvrir les richesses associatives et culturelles de la ville. Faire découvrir les lieux et les opérateurs via des portes ouvertes actives.
- Annoncé dans le welcome pack et auprès des primo-arrivants.
- Créer un google docs avec un brainstorming d'idées pour cet événement : se positionner comme association sociale ou culturelle avec ou sans lieu afin de créer au mieux les couples insolites.
- Date : un samedi toute la journée avec une éventuelle ouverture le vendredi soir ou, autre proposition, le dimanche 28 avril avec une ouverture le samedi soir.

De : Hélène GODARD — Afficher dans la boîte aux lettres
Objet : **!! Prochaine page LUXEM'BOUGE + comité d'analyse (pv 8/10)**
Date : 26 octobre 2018 11:26:29 HAEC
À : m leonard , Christelle Lambert , corinne.legros@mc.be , Hélène Delogne CRILUX asbl , Catherine Krokos <pcs.arlon@hotmail.com> , Bibliothèque communale Arlon Camille Hubert , Johanna Jacob , Peuckert Valérie , jacqueline.servais@skynet.be , Isabelle RENSON , MJ Arlon , Sabine Perard , Filippo Principato , Yannick Boelen
1 pièce jointe, 16,8 Ko Enregistrer Coup d'œil

Bonjour à tous,

Vous trouverez ci-joint un PV synthétique de notre réunion du lundi 8 octobre.
Il reprend en quelques points:
- les retours sur le premier test de la publication Luxem'bouge
- les projets : agenda partagé, événement commun avec google docs pour les idées.

Trois choses :
- **le prochain trimestriel (déc-jan-fév)** part à l'impression mi octobre. Pour ceux qui souhaitent intégrer une activité dans la double page **Luxem'bouge** de cette édition, il faudrait m'envoyer les infos **pour la semaine qui suit les congés de Toussaint.** Pourriez-vous me tenir informer de votre participation svp? Je vous retransmets le canevas en bas de cet email.
- nous organiserons une **réunion de synthèse** de nos travaux, de nos réflexions, bref, de ce qui a été fait au sein du comité afin de la présenter aux pouvoirs publics après les congés de Noël.
- **pour l'événement commun** :

Comme annoncé lors des réunions précédentes, la MCA rend son dossier de demande de reconnaissance en décembre. Je suis actuellement fort concentrée sur ce processus (c'est aussi la raison pour laquelle le PV est fort synthétique, n'hésitez pas à le compléter).

Au départ de sa constitution, la MCA souhaitait proposer un comité porté par plusieurs associations selon les besoins et questions qui se posaient. Par exemple, au moment de sa phase de vision, Arlon Idendity avait tenu une réunion spécifique. Est-ce que d'ici à janvier, certains sont intéressés de gérer les démarches : organisation des réunions éventuelles, coordination de l'événement commun, mise en place de l'agenda partagé. Je pourrai sans souci reprendre la coordination à partir de janvier. L'avantage : rester actif encore en 2018 nous permettrait d'organiser notre premier événement en avril 2019 ! A vous de choisir :)

En attendant, je vous souhaite un tous un bon week-end et un bon congé pour ceux qui prennent quelques jours.

Bien à vous,

Hélène Godard
Animatrice - Développement régional
Maison de la Culture d'Arlon
1, Parc des Expositions
6700 Arlon
Tél. : + 32 63 24 58 50
h.godard@maison-culture-arlon.be
www.maison-culture-arlon.be

2018.08.10. ...cx (16,8 Ko)

Pour chaque événement que vous souhaitez proposer pour la publication commune, pourriez-vous me renseigner :

quoi? - titre
par qui? - l'organisateur et ses partenaires
quand ? - date et heure de l'événement
où? - le lieu avec renseignements complets
comment? - données pratiques : prix, réservations, durée, personnes présentes, renseignements sur l'organisme qui prend en charge

19. ACTION 1 : Photo du mur d'expression construit dans le cadre de l'action In-accessible !

20. ACTION 3 : Flyers colorés - questions

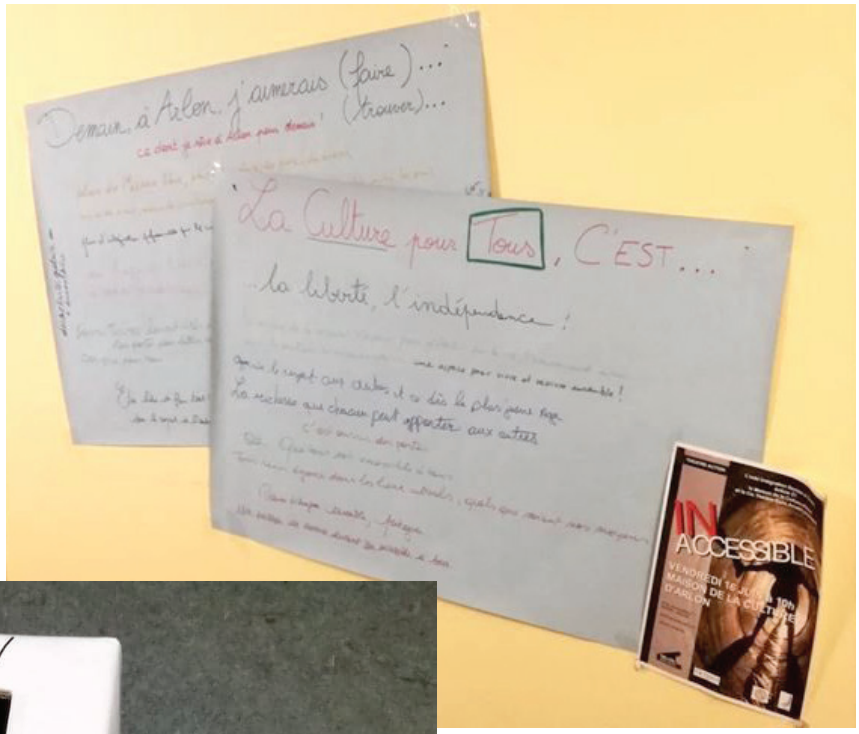

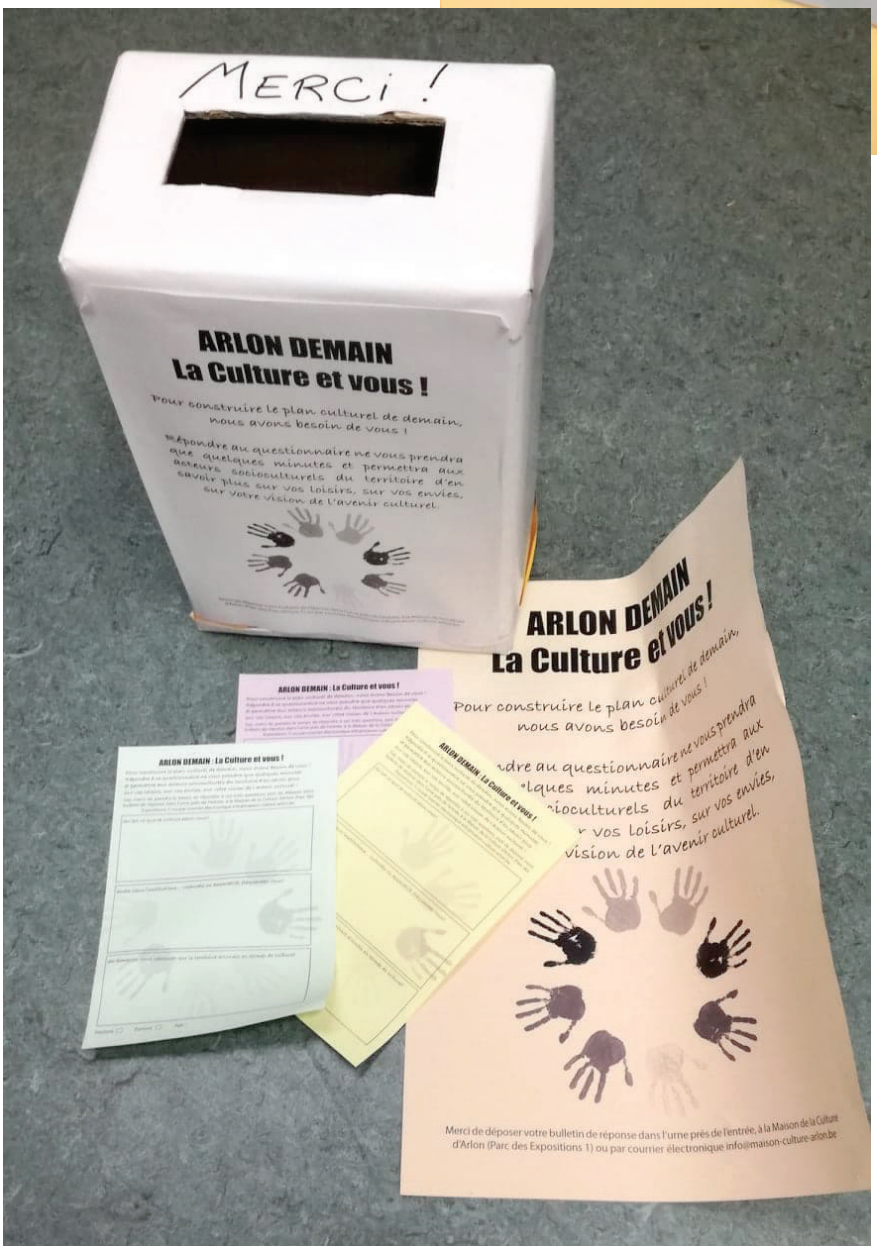

21. ACTION 2 : Enquête sur les pratiques culturelles des jeunes : sondage

Les jeunes et la Maison de la Culture d'Arlon

Étudiante en dernière année de master en romanes à l'UCL, j'effectue pour le moment un stage à la Maison de la Culture d'Arlon (MCA). Dans le cadre de ce stage, j'aimerais mieux comprendre la relation que les jeunes entre 18 et 35 ans du sud de la Province de Luxembourg et des environs d'Arlon entretiennent avec la Maison de la Culture d'Arlon.
Si vous entrez dans cette tranche d'âge et venez des environs d'Arlon (au sens large), je vous invite donc à répondre à ce questionnaire. Cela ne prendra que quelques minutes et vos réponses seront totalement anonymes.

Merci d'avance pour votre participation !

*Obligatoire

Tu es *

- ◯ Un homme
- ◯ Une femme

Quel âge as-tu ? *

- ◯ 18 ans
- ◯ Entre 19 et 22 ans
- ◯ Entre 23 et 25 ans
- ◯ Entre 26 et 30 ans
- ◯ Entre 30 et 35 ans

Où habites-tu ? *

- ◯ Ville d'Arlon
- ◯ Commune d'Arlon
- ◯ Autre commune du sud de la Province de Luxembourg
- ◯ Zones frontalières du Luxembourg ou de France
- ◯ Autre :

Si tu viens d'une autre commune du sud de la Province de Luxembourg, laquelle ?

Votre réponse

Quelle est ta situation scolaire/professionnelle ? *

- ○ Tu es étudiant dans le secondaire
- ○ Tu es étudiant dans le supérieur dans les environs d'Arlon (y compris Luxembourg)
- ○ Tu es étudiant dans le supérieur ailleurs que dans les environs d'Arlon
- ○ Tu travailles dans les environs d'Arlon (y compris Luxembourg)
- ○ Tu travailles ailleurs que dans les environs d'Arlon
- ○ Tu es sans emploi
- ○ Autre :

À quel degré te sens-tu intéressé par la culture en général (théâtre, danse, musique, cinéma, arts plastiques...) ? *

	1	2	3	4	5	
Pas du tout	○	○	○	○	○	Énormément

Souhaites-tu faire un commentaire par rapport à ton intérêt pour la culture / à tes pratiques culturelles ?

Votre réponse

En primaire ou secondaire, allais-tu à la Maison de la Culture d'Arlon avec ton école ? *

- ○ Oui, et j'en garde un bon souvenir.
- ○ Oui, mais ça ne m'a pas plus marqué que ça.
- ○ Non, mais on allait dans d'autres institutions culturelles.
- ○ Non, nous ne faisions pas de sorties culturelles.
- ○ Autre :

Le fait d'avoir été à la Maison de la Culture d'Arlon avec ton école t'a-t-il donné envie de continuer à y aller par la suite ? *

- ◯ Oui
- ◯ Non
- ◯ Je n'y ai pas été

À quelle fréquence te rends-tu à la MCA ? *

- ◯ Environ une fois par semaine
- ◯ Environ une fois par mois
- ◯ Environ une fois tous les trois mois
- ◯ Environ deux fois par an
- ◯ Environ une fois par an
- ◯ Jamais ou presque

Dans quel cadre te rends-tu à la MCA ? *

- ☐ Par intérêt personnel
- ☐ Dans le cadre de mes études / avec l'école
- ☐ Dans le cadre de mon travail
- ☐ Avec mes parents
- ☐ Avec mes enfants
- ☐ Je n'y vais pas
- ☐ Autre : _____

Tu te rends à la MCA pour... *

- [ ] Assister à des spéctacles "en famille"
- [ ] Assister à des spectacles en soirée
- [ ] Assister à des spectacles en scolaire
- [ ] Voir des expositions
- [ ] Participer à un/des atelier(s) créatif(s)
- [ ] Participer à des projets citoyens (ciné-débat, théâtre-action, animation etc. sur des thématiques de société))
- [ ] Participer à des activités qui ne sont pas organisées par la MCA (gala de danse,...)
- [ ] Je n'y vais jamais
- [ ] Autre : _____

Quels peuvent être des facteurs qui font que tu ne vas pas à la MCA ? *

- [ ] Elle est mal située / trop loin de chez moi
- [ ] Je ne suis pas au courant de ce qui s'y passe
- [ ] Les spectacles que je veux aller voir son sold out
- [ ] Je ne savais pas qu'il y avait autre chose que des spectacles en soirée
- [ ] La programmation (concerts, spectacles, expos, etc.) ne m'intéresse pas
- [ ] C'est trop cher
- [ ] L'offre culturelle dans la ville où j'étudie / où je travaille est plus intéressante
- [ ] Je me rends dans d'autres villes pour mes activités culturelles
- [ ] Les activités culturelles en général ne m'intéressent pas
- [ ] L'image de la MCA n'est pas très attrayante pour les jeunes
- [ ] Aucun j'y vais souvent

Sur une échelle de 1 à 5, dans quelle mesure as-tu l'impression d'être informé de ce qui se passe à la MCA ? *

	1	2	3	4	5	
Pas du tout informé	○	○	○	○	○	Très bien informé

Par quel(s) moyen(s) des informations sur ce qui se passe à la MCA te parviennent-elles ? *

- [ ] Programme papier de la MCA
- [ ] Trimestriel de la MCA
- [ ] Site web de la MCA
- [ ] Newsletter par e-mail
- [ ] Facebook
- [ ] Autres réseaux sociaux
- [ ] Bouche à oreille (famille, amis, enseignants,...)
- [ ] Flyers publicitaires
- [ ] Affiches
- [ ] Presse
- [ ] Elles ne me parviennent pas
- [ ] Autre : _____

Selon toi, que pourrait faire la MCA pour que les informations sur ses activités te parviennent plus efficacement ? *

Votre réponse

Sur une échelle de 1 à 5, à quel point es-tu satisfait de la programmation de la MCA ? *

	1	2	3	4	5	
Pas du tout satisfait	○	○	○	○	○	Très satisfait

Si tu n'es pas entièrement satisfait, que pourrait selon toi améliorer la MCA dans sa programmation ? Quelles activités voudrais-tu voir s'y dérouler ?

Votre réponse

Quels sont les endroits dans les environs d'Arlon où tu aimes passer tes soirées, retrouver tes potes, où tu peux t'exprimer ? *

- [ ] Cafés
- [ ] Maison des jeunes
- [ ] Clubs des jeunes
- [ ] L'Entrepôt
- [ ] Le Palais
- [ ] Bals
- [ ] Chez moi / chez mes potes
- [ ] Nulle part, il n'y a aucun endroit dédié aux jeunes à Arlon
- [ ] Autres associations/endroits
- [ ] Autre :

Si tu fréquentes d'autres associations ou lieux, lesquels ?

Votre réponse

À ton avis, qu'est-ce qui devrait être fait pour les jeunes à Arlon au niveau culturel, pour qu'ils se sentent pris en compte, qu'ils puissent s'investir ? Quelles sont les lacunes de la ville par rapport aux jeunes ? *

Votre réponse

Quels sont pour toi les points faibles de la MCA ? *

Votre réponse

Quels sont pour toi les points forts de la MCA ? *

Votre réponse

As-tu des suggestions pour la MCA ? Lesquelles ? *

Votre réponse

ENVOYER

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

22. ACTION 2 : Enquête sur les pratiques culturelles des jeunes : résultats et analyse

Résumé des résultats du questionnaire « Les jeunes et la Maison de la culture d'Arlon »
Elénore Reiser

Le présent rapport a pour objectif de résumer les résultats du questionnaire en ligne dont j'ai eu l'initiative lors de mon stage à la Maison de la Culture d'Arlon dans l'idée d'interroger les jeunes entre 18 et 35 ans des environs d'Arlon sur leur rapport à la Maison de la Culture d'Arlon et plus largement à l'offre culturelle de la région d'Arlon.

Ce questionnaire a été diffusé entre février et juin 2017 par moi-même et Hélène Godard principalement via Facebook, mais aussi via le site Internet de la Maison de la Culture ou encore par l'intermédiaire des hautes écoles de la région ainsi que de divers clubs des jeunes. Le questionnaire a connu deux versions, la deuxième ayant été enrichie par rapport à la première grâce à l'élargissement du panel interrogé (la tranche d'âge concernée est passée de 18 à 30 ans à 18 à 35 ans), à l'ajout d'options de réponse pour certaines questions à choix multiple ainsi qu'à l'ajout de questions mettant davantage l'accent sur une dimension territoriale plus générale.

82 réponses ont été collectées grâce à la première version du questionnaire, et 172 grâce à la deuxième. Au total, ce questionnaire a donc permis de récolter les avis de 254 jeunes âgés entre 18 et 35 ans sur la Maison de la Culture et l'offre culturelle arlonaise dans son ensemble.

1. Caractéristiques du panel

1.1. Genre et âge

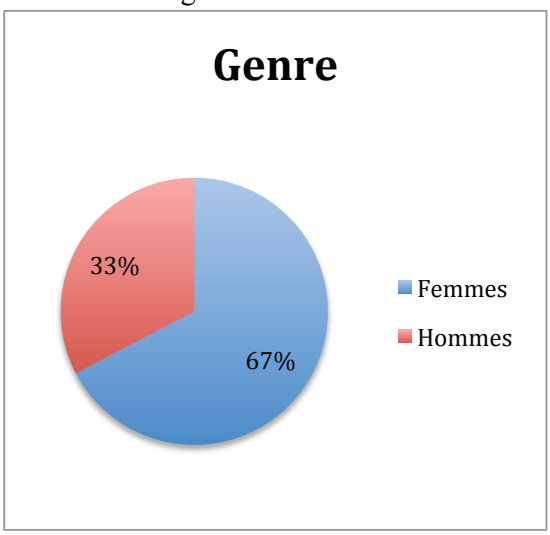

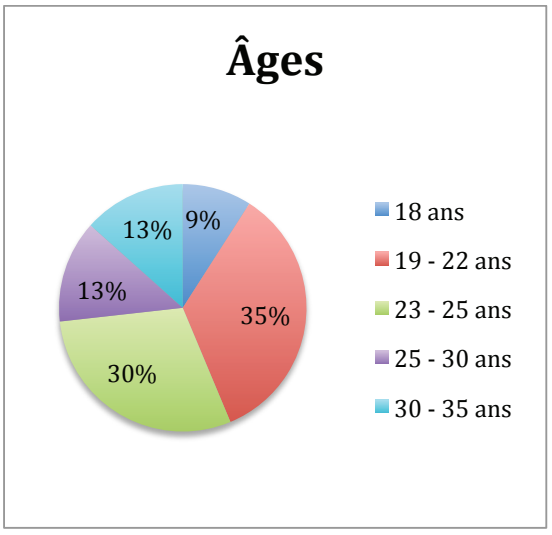

Sur les 254 répondants aux questionnaires, 171 sont des femmes et 83 des hommes. Celles-là sont donc deux fois plus représentées que ceux-ci, ce qui peut sans doute en partie s'expliquer par le fait que les deux personnes qui ont principalement diffusé les questionnaires via les réseaux sociaux sont elles-mêmes des femmes.

Pour ce qui concerne les tranches d'âge, les plus représentées sont la tranche 19-22 ans et la tranche 23-25 ans dans lesquelles s'inscrivent respectivement 35% et 30% des répondants. Les catégories 25-30 ans et 30-35 ans représentent quant à elles chacune 13% des répondants. Quant aux jeunes de 18 ans, ils représentent 9% des personnes interrogées.

1.2. Lieu de résidence

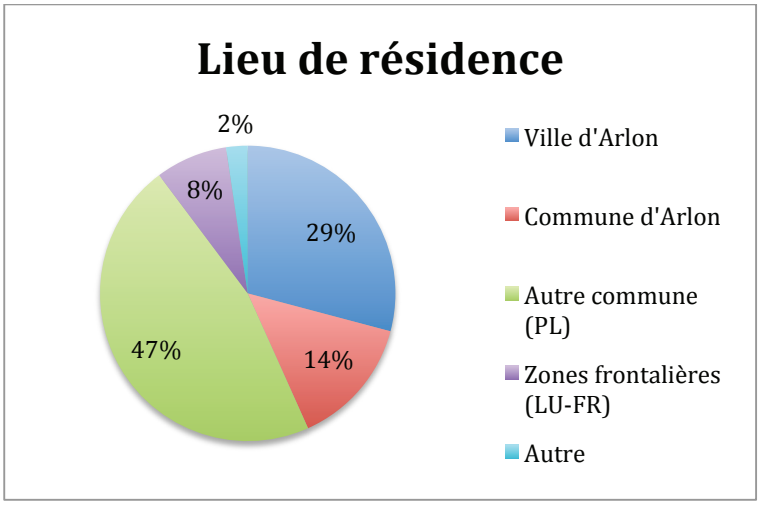

Les répondants proviennent pour 47% d'entre eux de communes du sud de la Province de Luxembourg autre que celle d'Arlon. Comme l'indique le graphique ci-dessous, les autres communes les plus représentées sont celles d'Aubange et d'Habay suivies de celles d'Attert, d'Etalle et de Messancy.

29% des répondants proviennent de la ville d'Arlon et 14% de la commune d'Arlon. 8% sont originaires de régions luxembourgeoises ou françaises frontalières avec la Belgique. Pour ce qui est des 2% d'autres réponses, ils correspondent principalement à des grandes villes universitaires (Bruxelles, Namur, Liège, Louvain-la-Neuve).

Il est à noter qu'il existe quelques rares incohérences entre les réponses à la question « Où habites-tu ? » et les réponses à la question « Si tu viens d'une autre commune du sud de la Province de Luxembourg, laquelle ? ». Une personne a ainsi par exemple répondu « ville d'Arlon » à la première puis « Habay » à la seconde.

Autres communes d'où proviennent les participants :

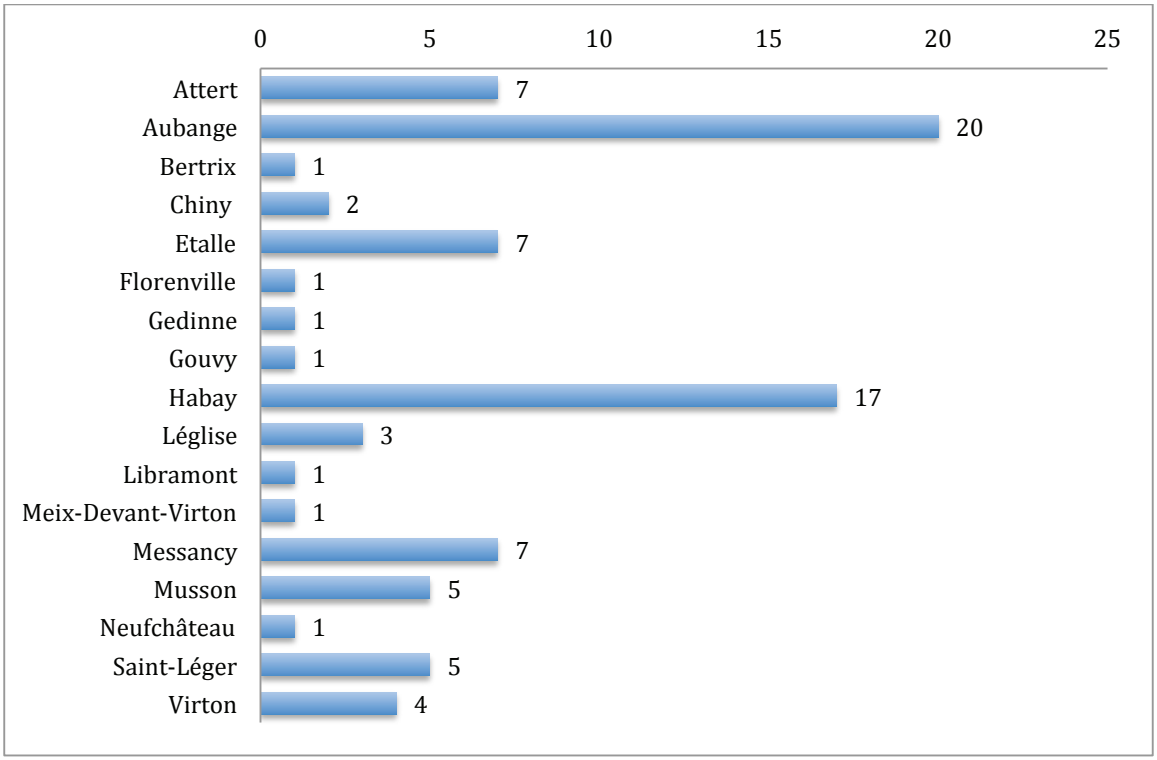

1.3. Situation scolaire ou professionnelle

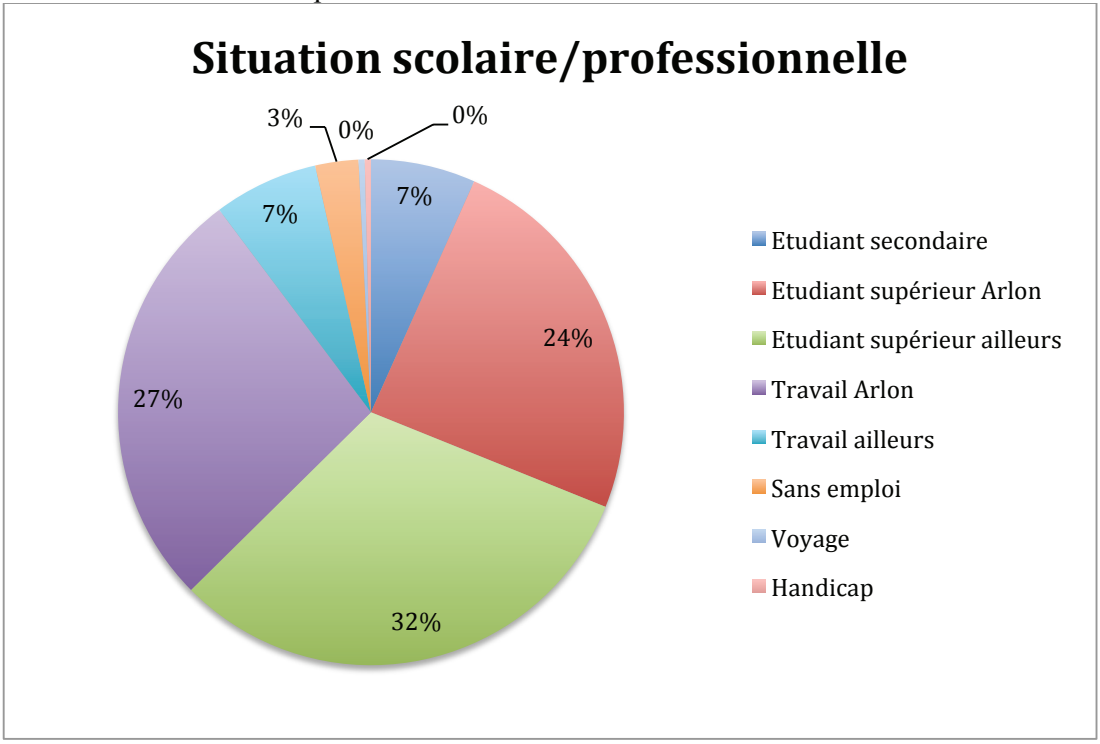

Du point de vue de la situation scolaire ou professionnelle, 63% des répondants sont étudiants. 32% le sont dans le supérieur ailleurs que dans les environs d'Arlon, 24% le sont dans le supérieur dans les environs d'Arlon ou à Luxembourg et 7% le sont dans le secondaire. 27% des répondants travaillent dans les environs d'Arlon (y compris Luxembourg) et 7% travaillent ailleurs que dans les environs d'Arlon. 7 répondants (3%) sont sans emploi, un répondant voyage et un autre est en situation de handicap.

1.4. Intérêt pour la culture en général

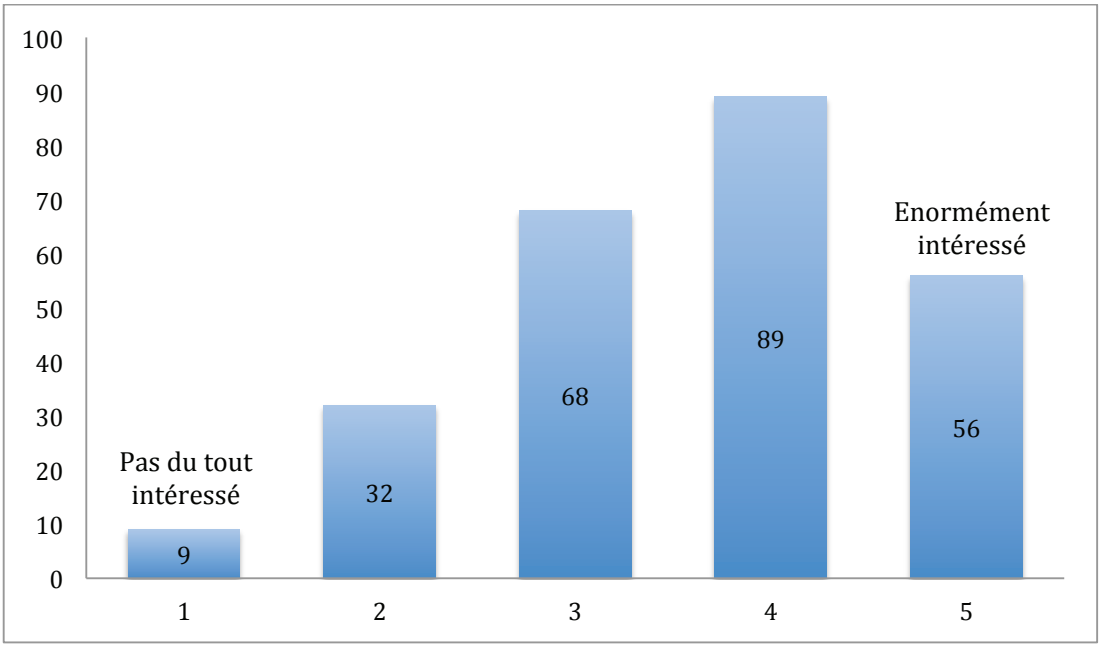

Comme l'indique le graphique ci-dessus, 35,04% des jeunes interrogés évaluent leur taux d'intérêt pour la culture à 4 sur une échelle de 5. Et ils sont 57,09% à évaluer leur taux d'intérêt pour la culture à 4 ou 5 sur une échelle de 5. Seuls 3,54% des répondants ne se considèrent pas du tout intéressés par la culture. On peut considérer que cet intérêt important pour la culture affiché par les répondants est lié au fait que le mode de diffusion du questionnaire tend à favoriser la participation de personnes qui sont déjà intéressées par la thématique en jeu. Néanmoins, on peut également souligner que, selon divers auteurs, les jeunes figurent parmi les catégories de population qui présentent de manière générale un taux d'intérêt élevé pour la culture[1].

2. La Maison de la Culture et le scolaire

2.1. Fréquentation de la MCA en scolaire

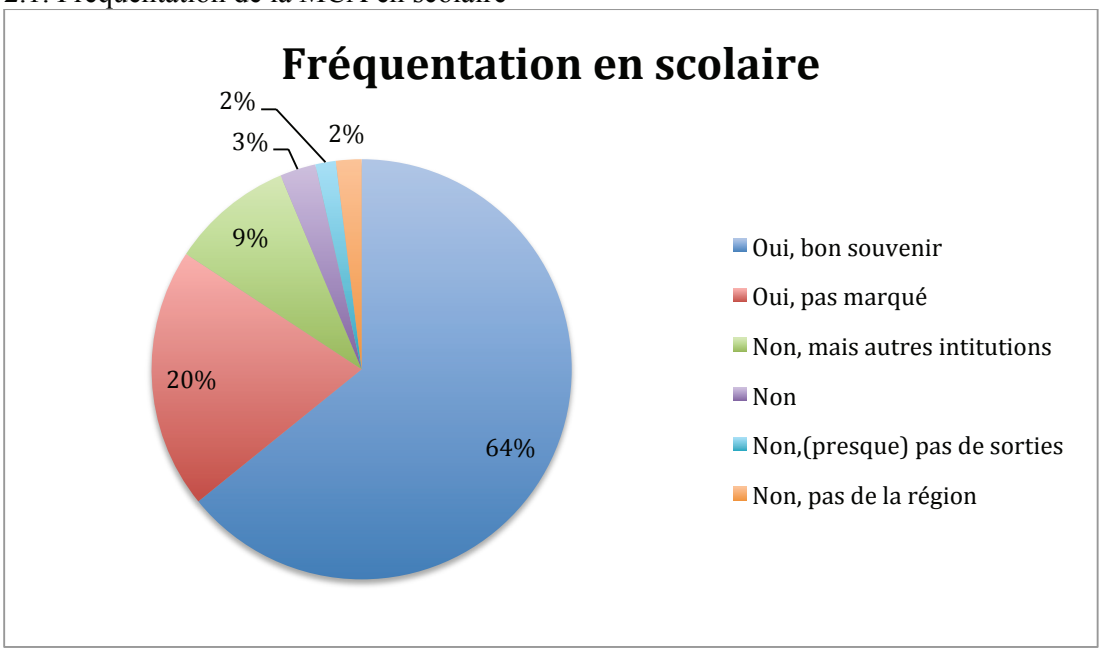

L'on peut constater qu'une grande majorité des répondants s'est rendue à la Maison de la Culture dans le cadre scolaire et garde un bon souvenir de cette expérience. Sur ceux qui sont allés à la Maison de la Culture avec leur école (primaire ou secondaire), seuls 23,81% disent ne pas avoir été particulièrement marqués par cette expérience. Par ailleurs, 9% des répondants sont allés dans d'autres institutions culturelles et 7% des répondants ne se sont pas rendus à la Maison de la Culture en scolaire, dont 2% qui n'étaient pas de la région et 2% qui n'ont pas ou presque pas fait de sorties culturelles en scolaire.

[1] Voir par exemple GARON Rosaire, « The evolution of publics at artistic and cultural events in Quebec and the United States. A situation appraisal », dans JACOBI Daniel et LUCKERHOFF Jason, Looking for non-publics, Québec, Presses de l'université du Québec, 2012, (Publics et culture), p.53 et FLEURY Laurent, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, 2e édition, Paris, Armand Colin, 2011, p.41.

2.2. Influence ressentie de la fréquentation en scolaire sur la fréquentation actuelle

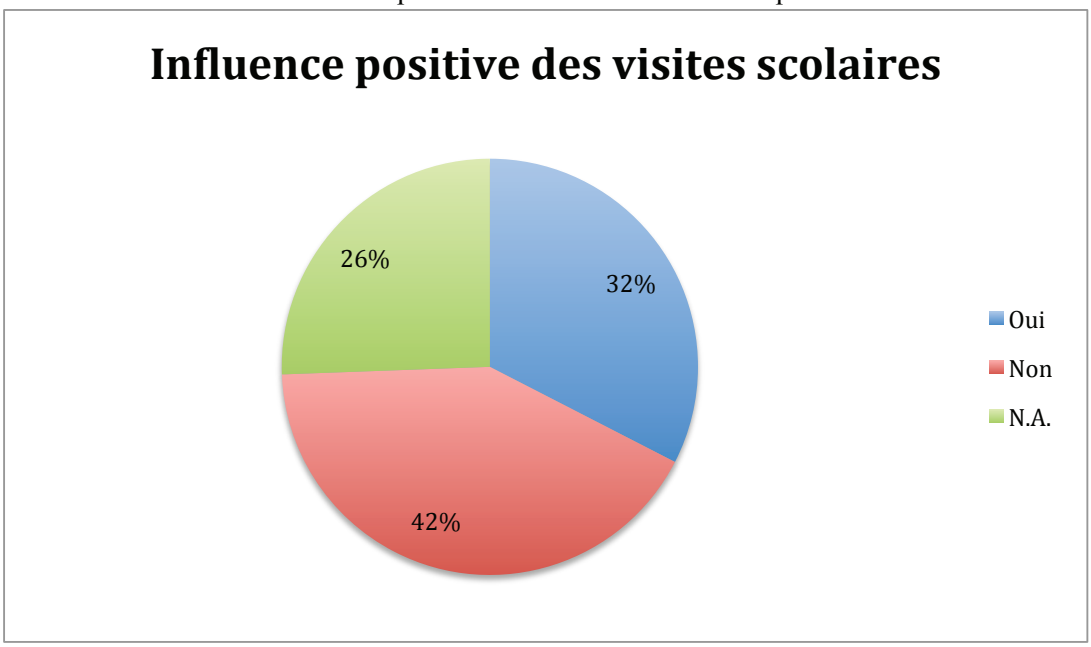

Seules 172 personnes ont répondu à la question « Le fait d'avoir été à la MCA avec ton école t'a-t-il donné envie de continuer à y aller par la suite ? » qui n'était présente que dans la seconde version du questionnaire. Elle laisse apparaitre que même si une majorité de répondants disent avoir gardé un bon souvenir de leurs visites scolaires à la MCA, cela ne les a paradoxalement pas nécessairement poussés à désirer continuer à se rendre à la MCA une fois leur scolarité achevée. Les réponses en vert sur le graphiques représentent les répondants qui ne sont pas allés à la MCA durant leur scolarité. Il apparait (en rouge) que plus de la moitié de ceux qui s'y sont rendus (52,17%) ne considèrent pas que ça leur ait donné envie de retourner à la MCA par la suite.

2.3. Relation entre la fréquentation de la MCA en scolaire et sa fréquentation actuelle

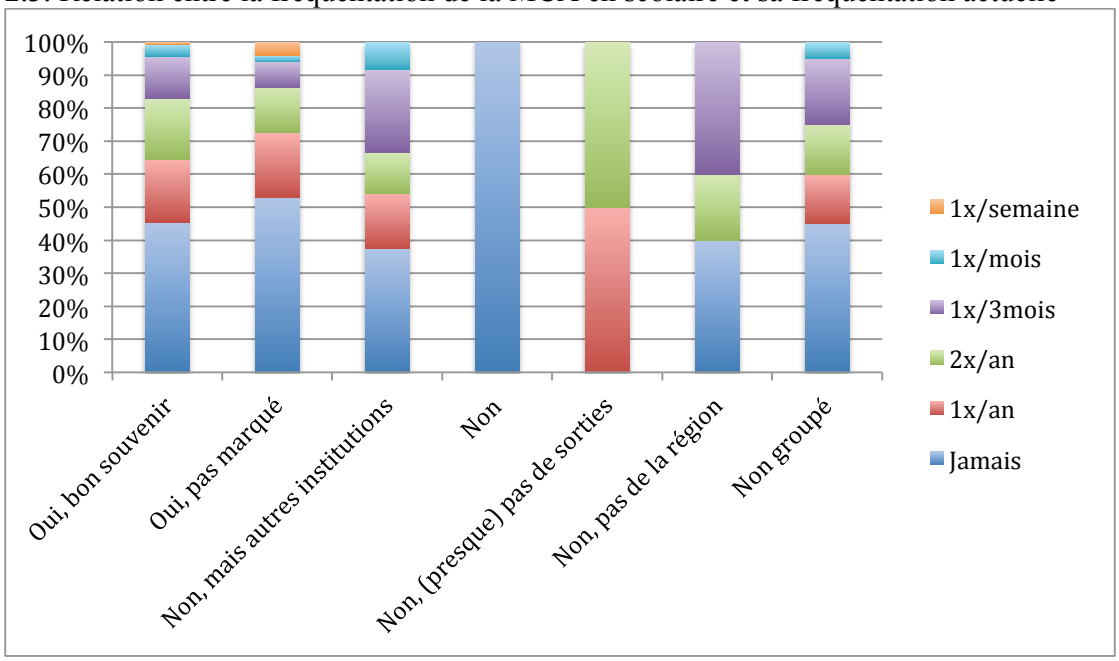

De manière intéressante, il apparait que les taux de fréquentation actuelle des jeunes qui sont allés à la Maison de la Culture en scolaire et en gardent un bon souvenir et des jeunes qui n'ont pas fréquenté la MCA en scolaire pour l'un ou l'autre motif (« non groupé » représente l'addition de toutes les réponses « non ») sont très similaires. En effet, les jeunes qui gardent un bon souvenir de leurs visites scolaires à la MCA sont 45,40% à ne pas s'y rendre aujourd'hui (et donc 54,60% à s'y rendre au moins une fois par an). De même, ceux qui ne se sont pas rendus à la MCA en scolaire sont 45% à ne s'y rendre jamais ou presque à l'heure actuelle (et donc 55% à s'y rendre au moins une fois par an).

Les jeunes qui n'ont pas été particulièrement marqués par leurs visites à la MCA en scolaire sont quant à eux près de 53% à déclarer se rendre à la MCA « jamais ou presque ».

3. Fréquentation de la MCA

3.1. Fréquence

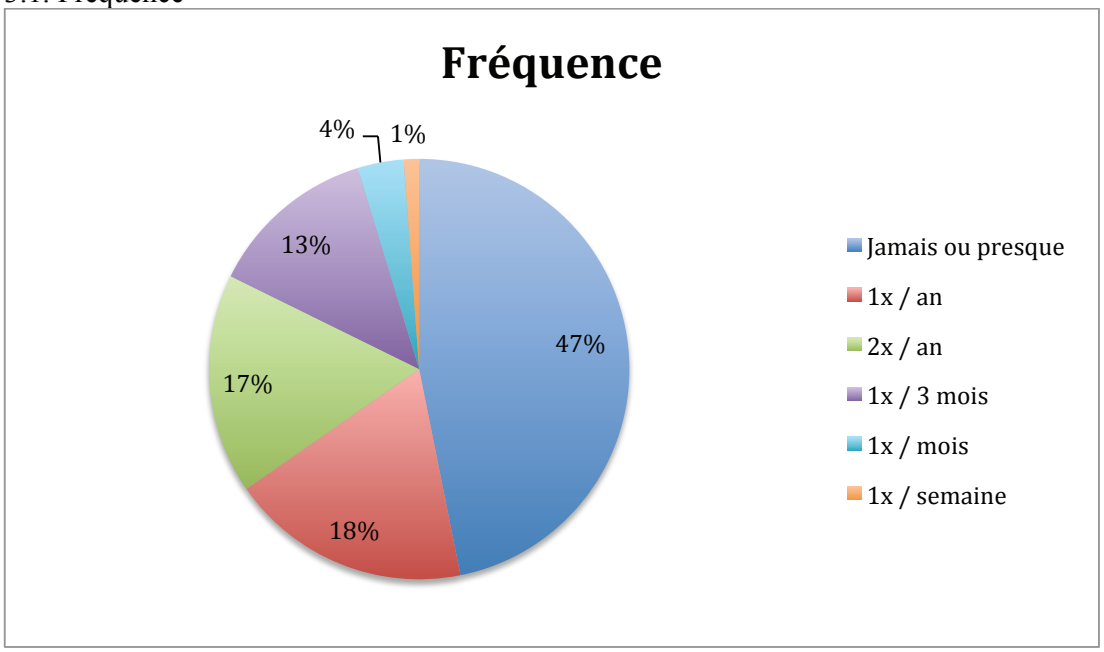

Plus de la moitié des jeunes interrogés (53%) disent se rendre au moins une fois par an à la Maison de la Culture. 47% ne s'y rendent jamais ou presque, 18% y vont environ une fois par an, 17% y vont environ deux fois par an, 13% s'y rendent environ une fois tous les trois mois, 4% disent y aller une fois par mois et 1% une fois par semaine.

3.1.1. Fréquentation en fonction du genre

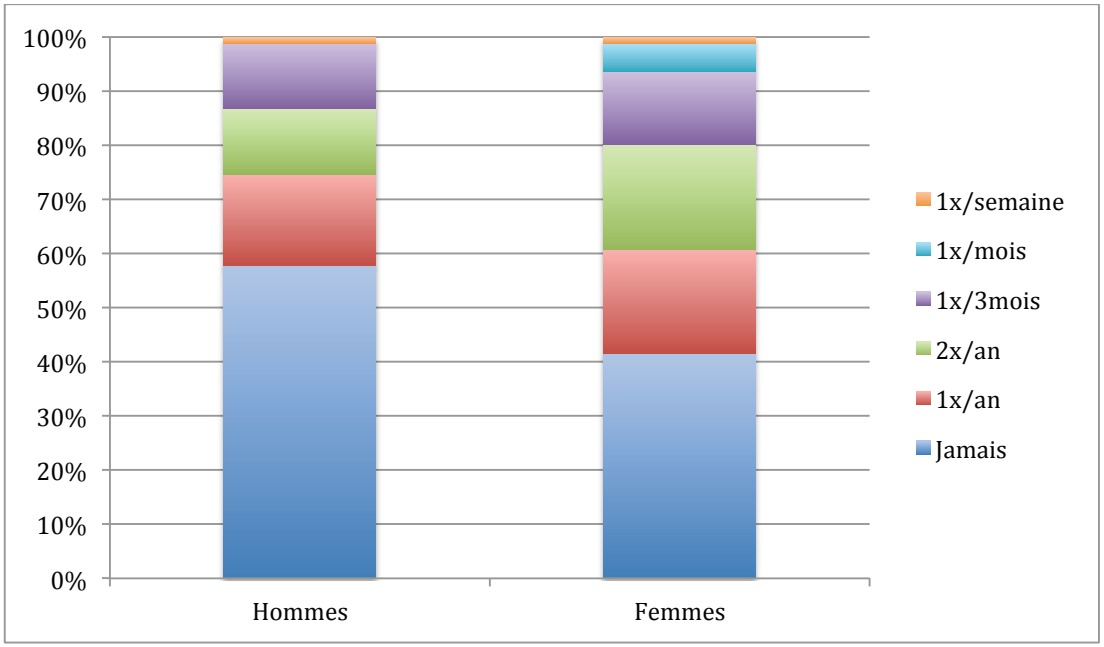

Alors que près de 60% des hommes interrogés disent ne se rendre jamais ou presque à la MCA, près de 60% des femmes déclarent s'y rendre au moins une fois pas an.

3.1.2. Fréquentation en fonction de la situation scolaire ou professionnelle

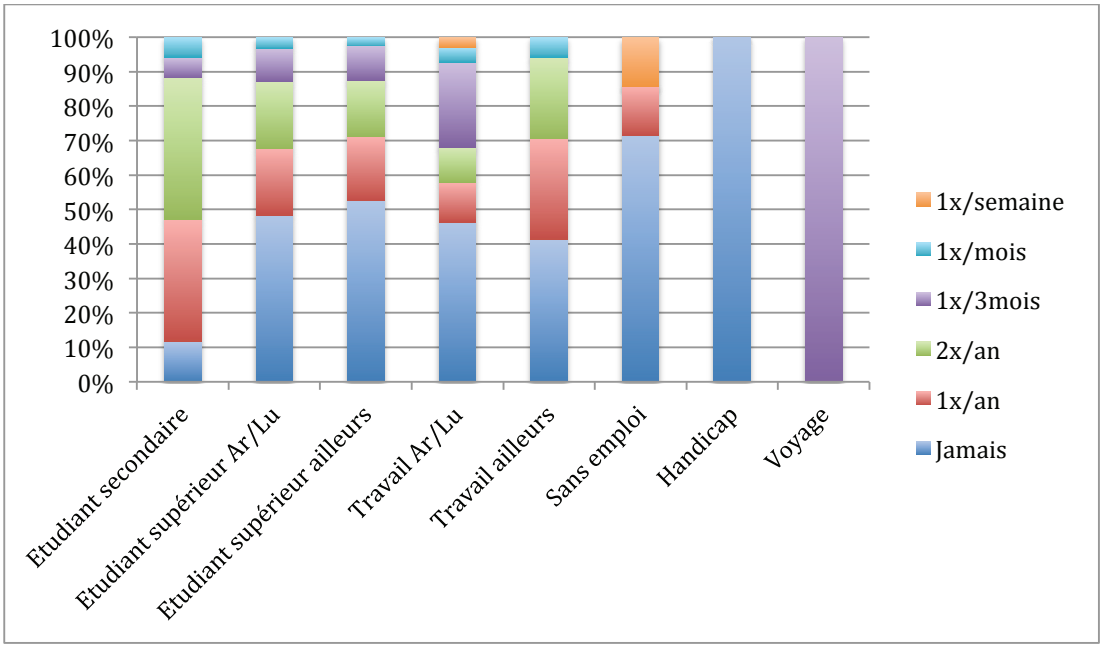

Ce sont les étudiants dans le secondaire qui se rendent proportionnellement le plus à la MCA. Sur les 17 étudiants de ce groupe, 14 disent se rendre à la MCA dans le cadre scolaire, dont 13 disent ne se rendre à la MCA que dans ce cadre. Les différences entre les étudiants du supérieur dans les environs d'Arlon et ailleurs sont peu marquées. Néanmoins, la proportion de répondants qui ne se rendent jamais à la MCA est légèrement plus élevée parmi les étudiants qui étudient ailleurs que dans les environs d'Arlon (52% vs. 48% pour ceux qui étudient dans les environs d'Arlon).

À l'inverse, il apparait qu'une plus large proportion des répondants qui ne travaillent pas dans les environs d'Arlon disent se rendre à la MCA (59%) que ceux qui travaillent à Arlon ou à Luxembourg (54%). Il apparait également que les sans emploi se rendent moins à la MCA que les groupes précédents. Néanmoins, les trois dernières catégories peuvent être considérées assez peu représentatives étant donné que seules 6 personnes se sont présentées comme étant sans emploi, une personne comme étant en situation de handicap et une personne comme étant en voyage.

3.1.3. Fréquentation en fonction de l'intérêt exprimé pour la culture (sur une échelle de 1 à 5)

Comme on peut s'y attendre, la fréquence des visites à la Maison de la Culture des répondants augmente globalement avec leur intérêt pour la culture. Cette tendance ne se vérifie toutefois pas dans le cas des participants qui évaluent leur intérêt pour la culture à 5 sur une échelle de 1 à 5. En effet, le nombre de représentants de cette catégorie qui ne se rendent jamais ou presque à la MCA est légèrement plus élevé que celui des répondants qui ont évalué leur intérêt pour la culture à 4 sur une échelle de 5.

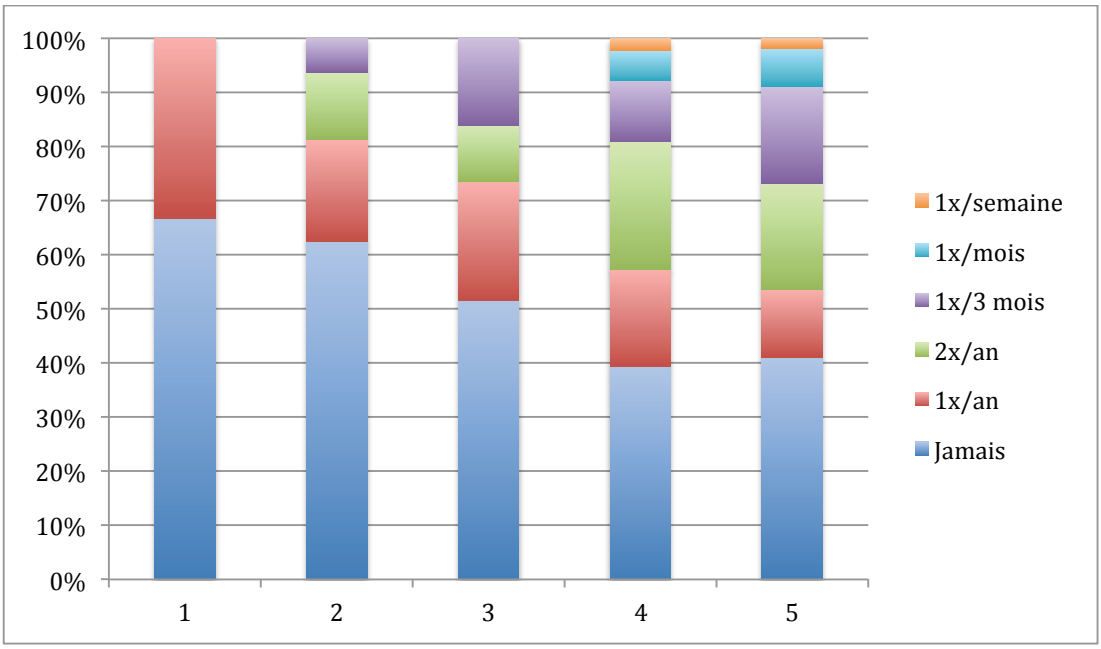

3.2. Cadre des visites à la MCA

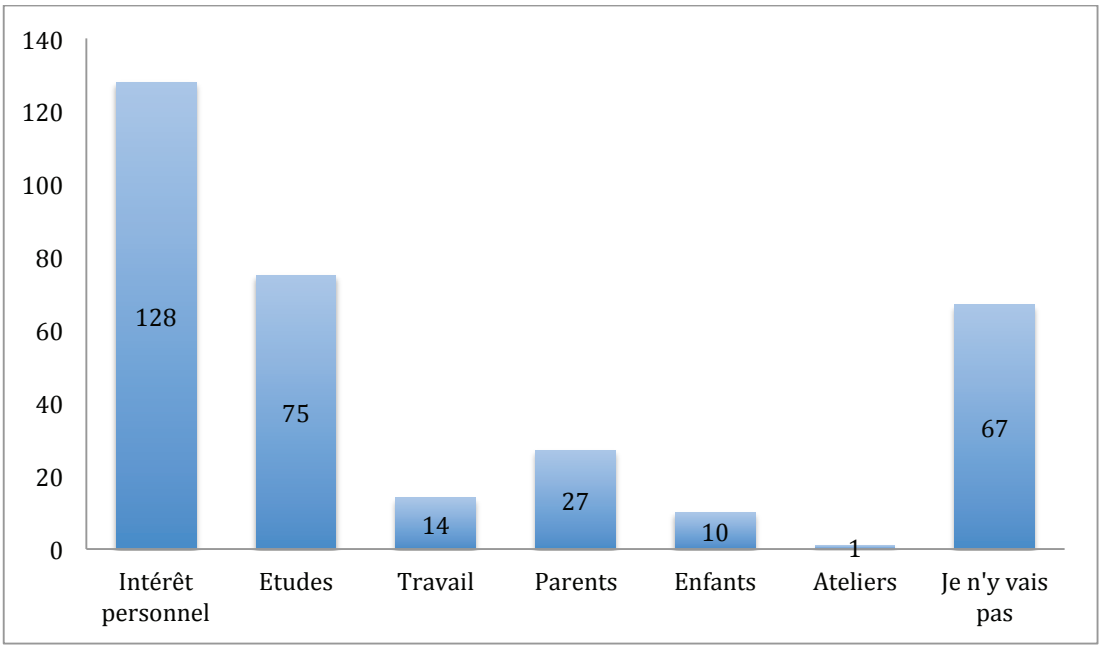

Les répondants se rendent principalement à la MCA par intérêt personnel. C'est le cas pour 50% d'entre eux. Près de 30% des répondants disent visiter la MCA dans le cadre scolaire.

3.3. Activités pour lesquelles les visiteurs se rendent à la MCA

Les propositions des deux versions du questionnaire variaient pour cette question. C'est la raison pour laquelle les réponses aux deux versions du questionnaire seront ici présentées séparément.

3.3.1. Questionnaire 1 (82 réponses)

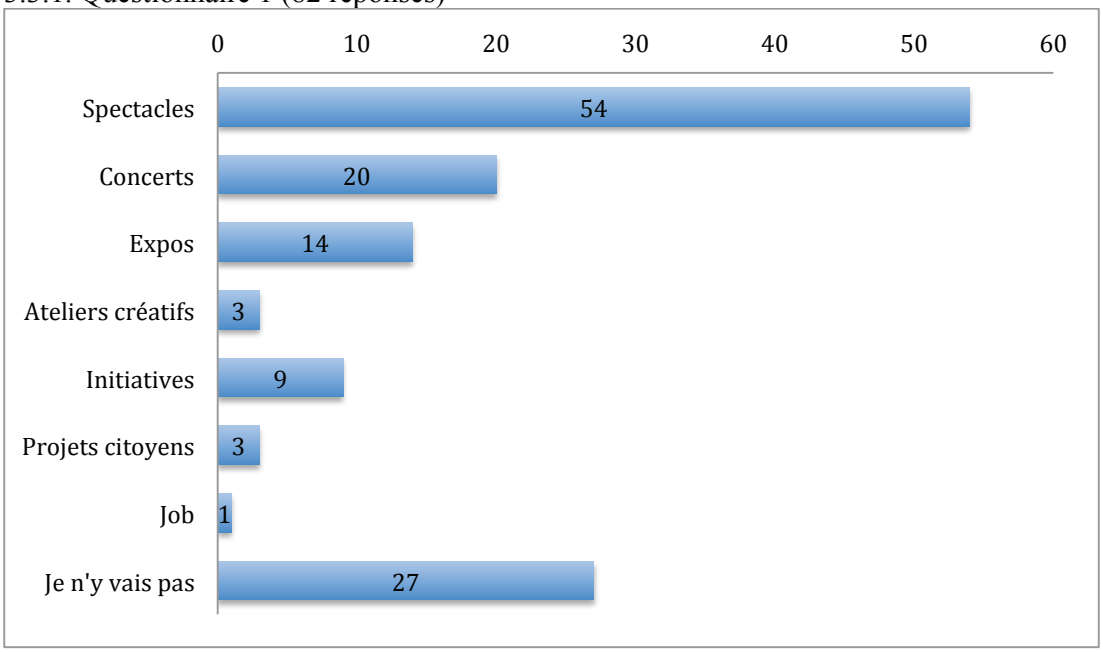

Les jeunes interrogés se rendent principalement à la MCA pour assister à des spectacles. Viennent ensuite les concerts et les expositions.

3.2. Questionnaire 2 (172 réponses)

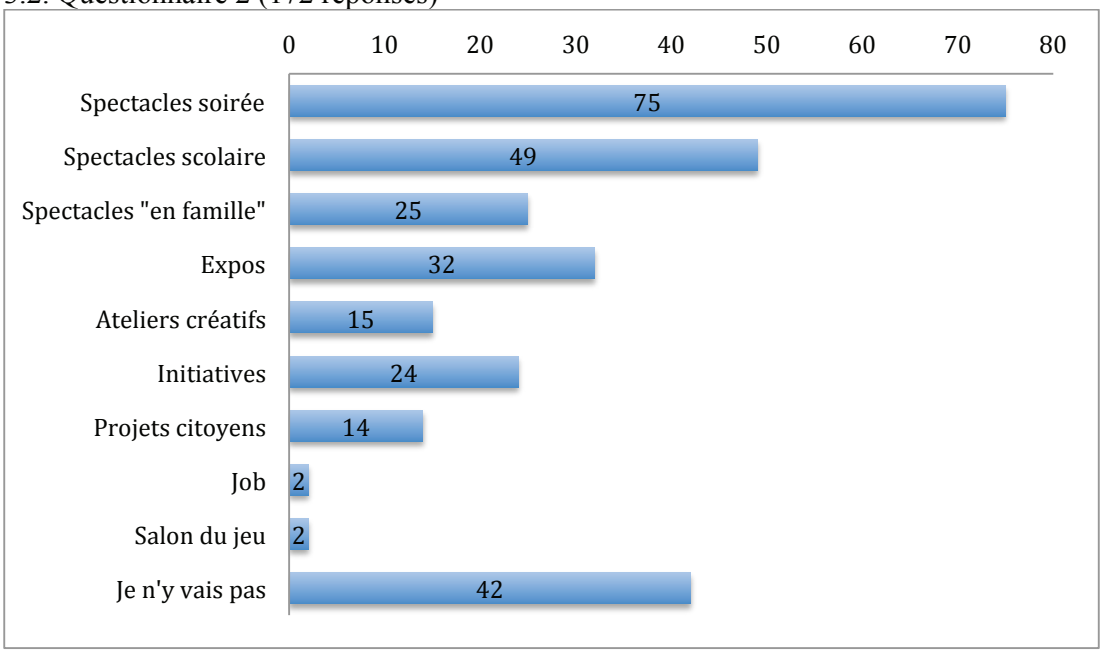

Les réponses à cette version du questionnaire confirment que ce sont surtout les spectacles, en particulier en soirée, qui attirent les jeunes (44%). 28% des répondants vont à la

MCA à l'occasion de spectacles scolaires. Les expositions arrivent en troisième position des activités pour lesquelles les répondants se déplacent à la MCA.

4. Facteurs nuisant à la fréquentation de la MCA

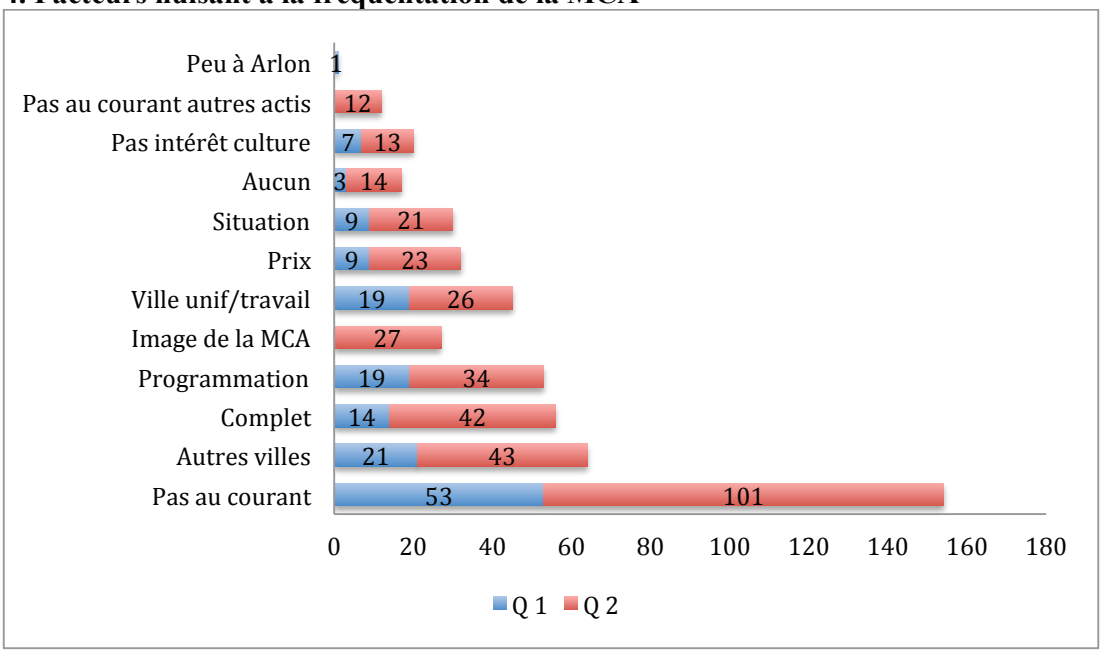

60,63% des répondants évoquent le manque d'information comme un facteur qui peut les amener à ne pas aller à la MCA. Plus d'un quart des répondants (25,20%) disent se rendre dans d'autres villes pour leurs activités culturelles. Le fait que les spectacles soient complets est la troisième raison pouvant conduire à ne pas se rendre à la MCA la plus invoquée (22% des répondants). Vient ensuite la programmation, qui est considérée comme un facteur par 21% des répondants. L'image de la MCA (qui ne figurait pas parmi les propositions dans la première version du questionnaire) est le cinquième motif le plus invoqué par les répondants de la deuxième version du questionnaire. 18% disent ne pas se rendre à la MCA car l'offre culturelle de la ville où ils travaillent ou étudient est plus intéressante. 13% disent ne pas s'y rendre en raison du prix trop élevé et 12% en raison de la situation géographique de la MCA. 7% des répondants ne voient aucune raison qui les pousserait à ne pas aller à la MCA. 8% disent ne pas avoir d'intérêt particulier pour la culture. Le fait de ne pas être au courant de l'existence d'activités autres que les spectacles en soirée (proposition qui ne figurait elle aussi que dans la deuxième version du questionnaire) est mentionné par 12 répondants. Enfin, un répondant dit ne pas se rendre à la MCA du fait qu'il est peu souvent à Arlon.

5. Information et communication

5.1. Sentiment d'être informé sur une échelle de 1 à 5

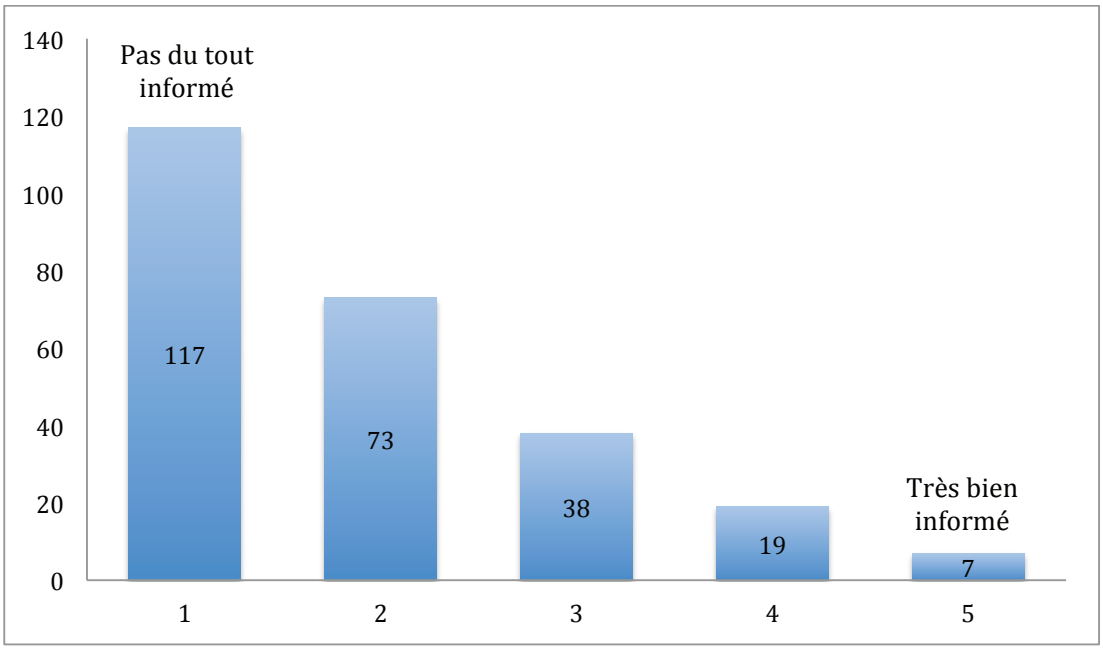

46% des répondants ne se sentent pas du tout informés de ce qui se passe à la Maison de la Culture d'Arlon. À l'inverse, seuls 3% des personnes interrogées disent se sentir très bien informées au sujet de la MCA.

5.2. Vecteurs d'information

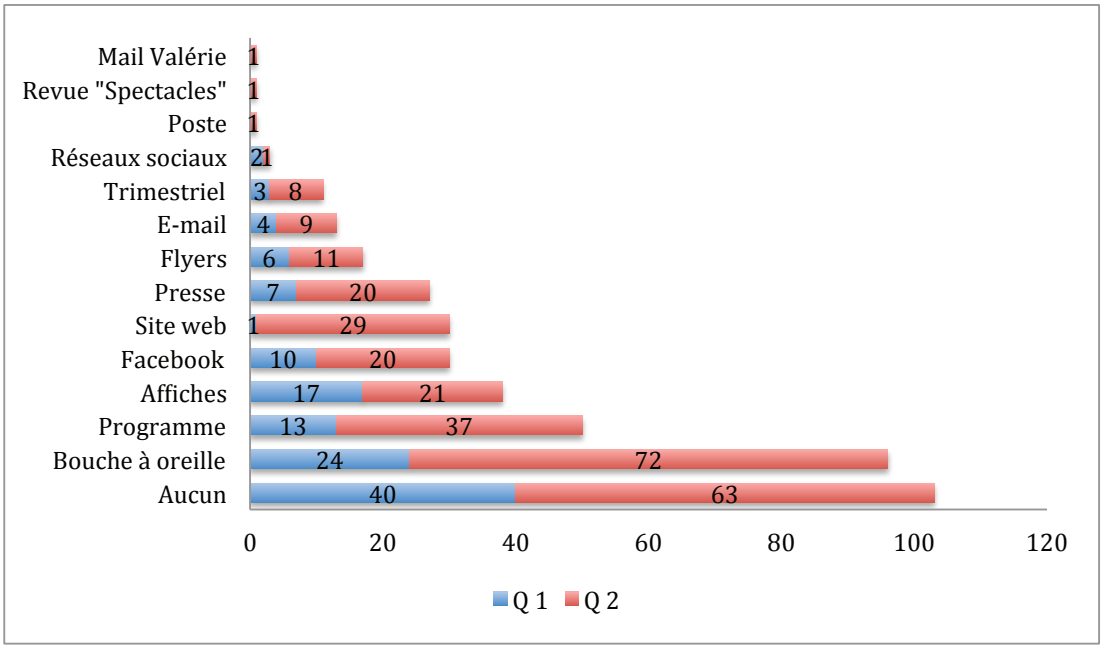

41% des répondants disent n'être informés des activités de la MCA via aucun canal. Les vecteurs d'information qui sont les plus évoqués sont le bouche à oreille (34%), le programme papier (20%) et les affiches (15%). Bien que le vecteur « site internet » n'ait été

inclus comme proposition que dans la seconde version du questionnaire, il se classe également relativement bien (17% des répondants de la seconde version du questionnaire).

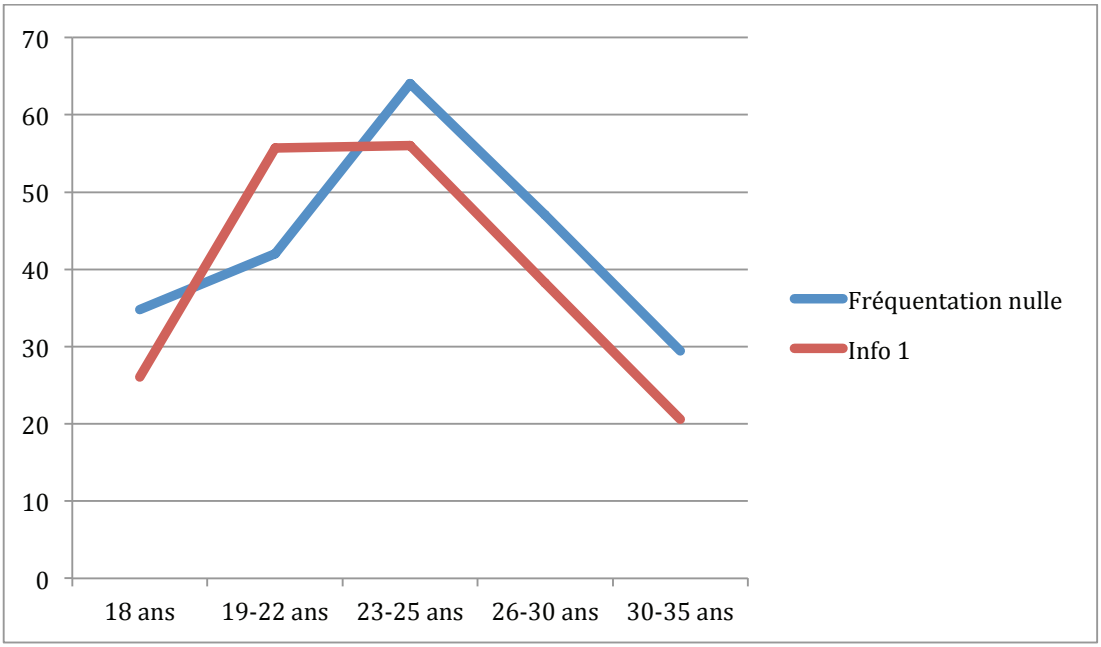

Hormis dans le cas des 19-22 ans, le taux de fréquentation nulle (jamais ou presque) et le taux d'information le plus bas (1/5) évoluent de la même manière en fonction de l'âge. Ces deux facteurs semblent donc liés. Proportionnellement, les 23-25 sont à la fois ceux qui se sentent le moins bien informés des activités de la MCA et ceux qui sont les plus nombreux à ne jamais s'y rendre.

5.3. Suggestions pour améliorer la communication

Comme on peut le constater dans le tableau suivant, les suggestions pour améliorer la communication de la MCA qui reviennent le plus fréquemment sont le développement de la page Facebook (grâce notamment à l'utilisation des publications sponsorisées, la création d'évènements ou de groupes), l'utilisation des réseaux sociaux en général, le recours aux affiches et l'envoi d'informations directement dans les boites aux lettres des habitants des communes concernées.

Facebook : évènements, publications sponsorisées, groupe, communication plus fun et moins élitiste	53
Réseaux sociaux	44
Affiches : plus grandes, plus nombreuses, mieux placées	29
Toutes-boites, magazine de la ville, courrier, invitations papier	29
Publicité : plus importante, plus actuelle, proactive, mieux ciblée	20
Affiches/flyers dans les écoles, maisons communales, MJ	19
Flyers, brochures, distribution du programme	15
Ce qui est déjà fait est suffisant	11
Newsletter / e-mail	11
Presse : locale et non-locale	10
Partenariats : avec campus/écoles, commune, autres institutions culturelles, Shootlux	7

Radio	6
Site web plus clair/complet	5
Communication digitale / application	5
Concours	4
Elargir le réseau de diffusion (au-delà des habitués, aux autres communes)	3
C'est aux spectateurs de faire la démarche	3
Plus de dynamisme/d'envie	3
Communication directe avec la population	2
Organisation d'évènements originaux qui font parler d'eux	2
Marketing visant les jeunes	2
Trimestriel/revue qui rend compte des animations	2
Programmation : plus intéressante/variée, mieux ciblée	2
Se moderniser / Créer un programme des expositions / Organiser des journées gratuites / Bouche à oreille / Plus de spectacles scolaires / TV / Investir dans la communication / Diffuser le programme avant que tout ne soit complet / Mettre l'accent sur les activités autres que les spectacles en soirée / Créer un site web de la vie culturelle de la région / Bande annonce Youtube	Chacune 1

6. Programmation

6.1. Taux de satisfaction

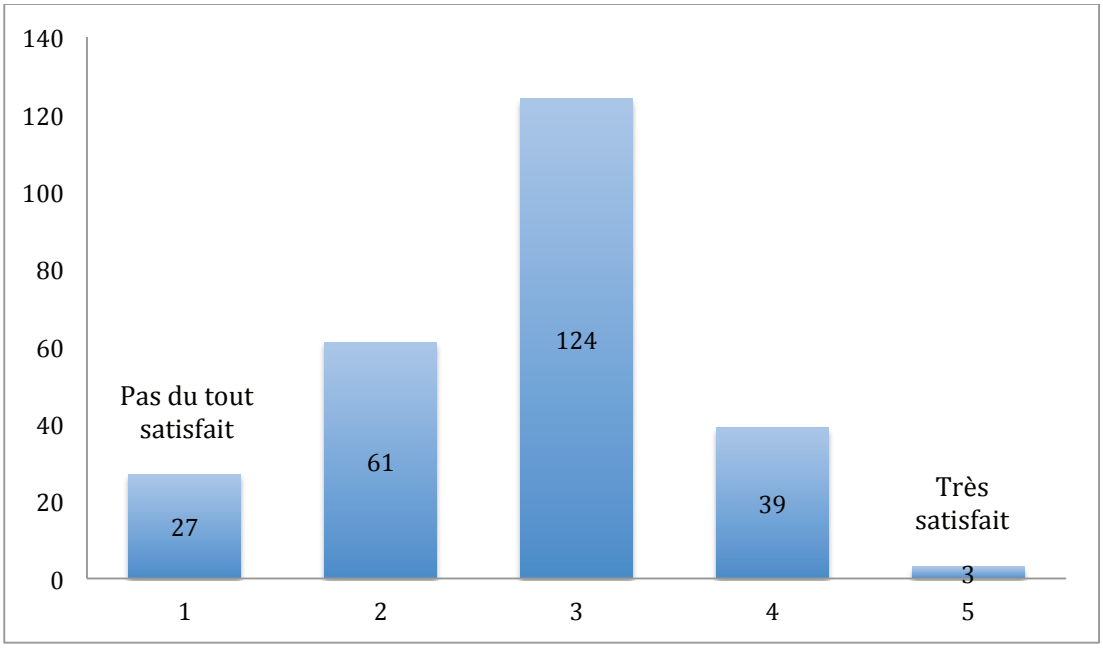

La satisfaction des répondants vis-à-vis de la programmation de la Maison de la Culture est moyenne : 49% l'évaluent à 3 sur une échelle de 1 à 5. 11% ne se considèrent pas du tout satisfaits par la programmation et 1% se considèrent très satisfaits.

6.2. Satisfaction pour la programmation en fonction de la fréquence de visite

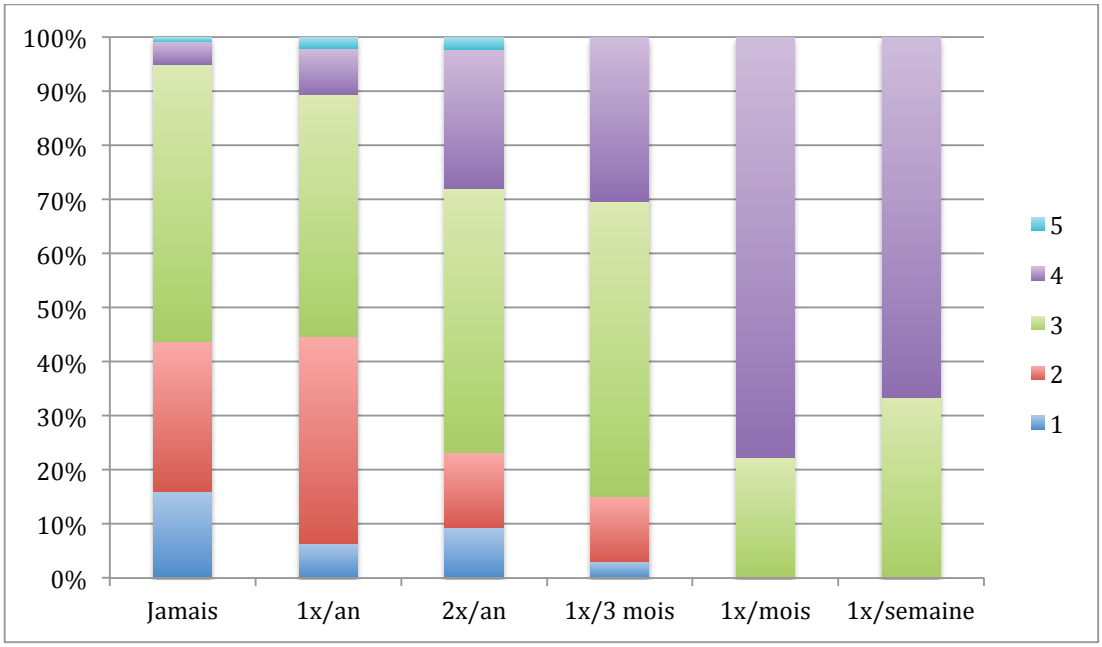

Paradoxalement, le taux de satisfaction le plus haut (5/5) vis-à-vis de la programmation n'est représenté que chez les groupes qui viennent moins fréquemment à la MCA. Néanmoins, on peut constater par ailleurs que les deux groupes qui viennent le moins fréquemment ont davantage tendance à évaluer leur satisfaction vis-à-vis de la programmation en dessous de la moyenne. À l'inverse, les deux groupes qui viennent le plus fréquemment on plutôt tendance à évaluer leur satisfaction au dessus de la moyenne.

6.3. Suggestions pour la programmation

Les envies des répondants vis-à-vis de la programmation sont très variées et certaines se contredisent. Aucune en particulier ne se dégage de manière très marquée. On peut également noter qu'un certain nombre de répondants considèrent connaitre trop peu la programmation pour pouvoir la juger.

Suggestion	Nombre d'occurrences
Concerts	12
Dans d'autres styles musicaux	2
Prendre en compte les envies/préoccupations des jeunes	11
Diversifier	7
Plus d'humoristes / festival du rire	6
Concerts/spectacles plus intéressants / connus	6
Conférences / TedEx / Débats / Séminaires découverte livres/films	6
Mise en avant / soutient des talents locaux	5
Activités tous publics	4
Plus de découvertes	4
Plus de danse	3
Moins de danse	1

Baisser les prix	3
Activités citoyennes	3
Ouverture sur le monde actuel / les autres cultures	3
Cabaret / opéra / comédies musicales	3
Pièces de théâtre En langues étrangères Plus contemporaines Adaptations de romans/pièces	2 2 1 1
Expositions D'art contemporain Sur les avancées médicales/scientifiques Beaux arts ou régionales Photos régulières et attrayantes Itinérantes	2 1 1 1 1 1
Ateliers/formations Pendant les congés scolaires En soirée pour adultes D'écriture pour adultes Pour jeunes adultes Cours de musique	1 1 1 1 1 1
Plus de films / ciné-débats	2
Se détacher du scolaire	2
Spectacles « de détente »	2
Théâtre/musique classiques	2
Artistes plus actuels	2
Programmation moins bonne ces dernières années Trop répétitive d'une année à l'autre À étoffer	2 1 1
Système de réservations : C'est complet / Proposer plusieurs représentations / Proposer des spectacles pour jeunes hors abonnement	3
Proposer des spectacles considérés comme scolaires le mercredi après-midi / le weekend	2
Regrouper différentes activités sur un weekend/une journée découverte	2
Activités pour enfants / Open Mic / Conventions / Spectacles qui sortent de l'ordinaire / La MCA ne vise que les 35-40 ans / Plus de cirque	Chacune 1

7. Faiblesses et atouts de la Maison de la Culture

7.1. Les points faibles

Le point faible de la MCA qui est le plus mentionné par les répondants est sa communication. Viennent ensuite la programmation et l'image de la MCA.

Point faible	Nombre d'occurrences
Communication / visibilité	87
Programmation peu variée/peu intéressante/pas assez fournie	24
Image « pour les vieux » / peu moderne / public peu varié / fermeture à certains publics	20
Prix / pas de tarifs étudiants	17

Ouverture de saison / système de réservation (favorise les initiés)	16
Situation / accès	12
Trop petite (pas assez de places)	11
Bâtiment peu attractif / vétuste	9
Elitiste / bourgeois / Accessibilité symbolique	8
Ne cible pas les jeunes	5
Pas dynamique/attrayante/attractive/originale	5
Image (scolaire, famille, ennuyeux)	3
Expos pas assez variées / trop axées sur les ateliers/amateurs	3
Mauvais/e agencement/gestion du bar	3
Artistes peu connus	2
Heures d'ouverture trop réduites	2
Isolement par rapport aux autres CC / aux associations	2
Manque de convivialité	2
Ne met pas assez en avant les artistes locaux	2
Pas d'activités hors les murs	2
Planning	1
Trop grande (difficile de s'y retrouver)	1
Timing d'envoi du programme scolaire	1
Personnel	1
Manque d'organisation	1

7.2. Les points forts

Les points forts les plus souvent mis en avant par les personnes interrogées sont, dans l'ordre, la salle et l'infrastructure, la programmation et la situation géographique de la MCA.

Point fort	Nombre d'occurrences
Salle/infrastructure	67
Programmation (diversité/nombre des activités)	59
Situation/accès	42
Parking	24
Qualité des spectacles	15
Bonne ambiance/personnel agréable	13
Proximité	7
Prix raisonnable / abonnement	6
Attrait pour les écoles	5
Organisation	5
Le fait qu'elle existe / seule dans la région	4
Artistes connus	4
Objet social (diffusion culturelle, assistance aux jeunes)	3
Expositions	2
Succès (affiche complet)	2
Taille / Notoriété / Arts plastiques / Pratique / Humoristes / Concerts pour les plus âgés / Public demandeur / Moderne / Gros budget par rapport aux petits centres culturels	Chacune 1

8. Suggestions générales pour la Maison de la Culture

La suggestion qui revient le plus souvent pour la MCA et se détache le plus des autres est celle d'améliorer sa communication.

Suggestion	Nombre d'occurrences
Améliorer la communication	39
Proposer des activités pour les jeunes adultes	7
Revoir le système de réservation (permettre les réservations via internet)	7
Oser : devenir plus innovants, détendus, dynamiques	7
Rénover le bâtiment/la salle	5
Soutenir et promouvoir les jeunes artistes et associations de la région, leur proposer des services	5
Varier la programmation, la rendre plus attractive	5
Créer des tarifs jeunes/spéciaux	4
Sortir de ses locaux / Délocaliser certains concerts	4
Prendre en compte les idées des jeunes / les réponses au questionnaire / Mettre en place un conseil des jeunes	4
S'ouvrir à d'autres publics	3
Développer les partenariats	3
Accueillir des artistes plus connus	2
Augmenter le nombre de représentations	2
Se moderniser	2
Proposer plus d'expos, aux horaires plus larges / d'autres types d'expos	2
Proposer plus de concerts plus jeunes/dynamiques	2
Proposer plus d'humoristes	2
Proposer des scènes ouvertes/espaces d'expression	2
Programmer des spectacles grand public, connus, commerciaux pour créer une habitude	2
Étoffer la programmation (en soirée)	2
Proposer plus d'ateliers (sculpture sur bois, tag)	2
Sortir de la seule culture « légitime » / Dissocier la MCA de son image scolaire / Organiser des concours / Faire des activités citoyennes / Être plus joviaux / Être attractifs pour les habitants des autres communes / Cibler davantage les 30/40 ans / Faire des promos pendant les fêtes et vacances / Mieux intégrer les jeunes et les écoles / Se faire connaitre en organisant des visites / Motiver la Ville à bouger	Chacune 1

9. Lieux fréquentés par les jeunes dans les environs d'Arlon

Les jeunes interrogés fréquentent principalement des lieux privés ou des cafés.

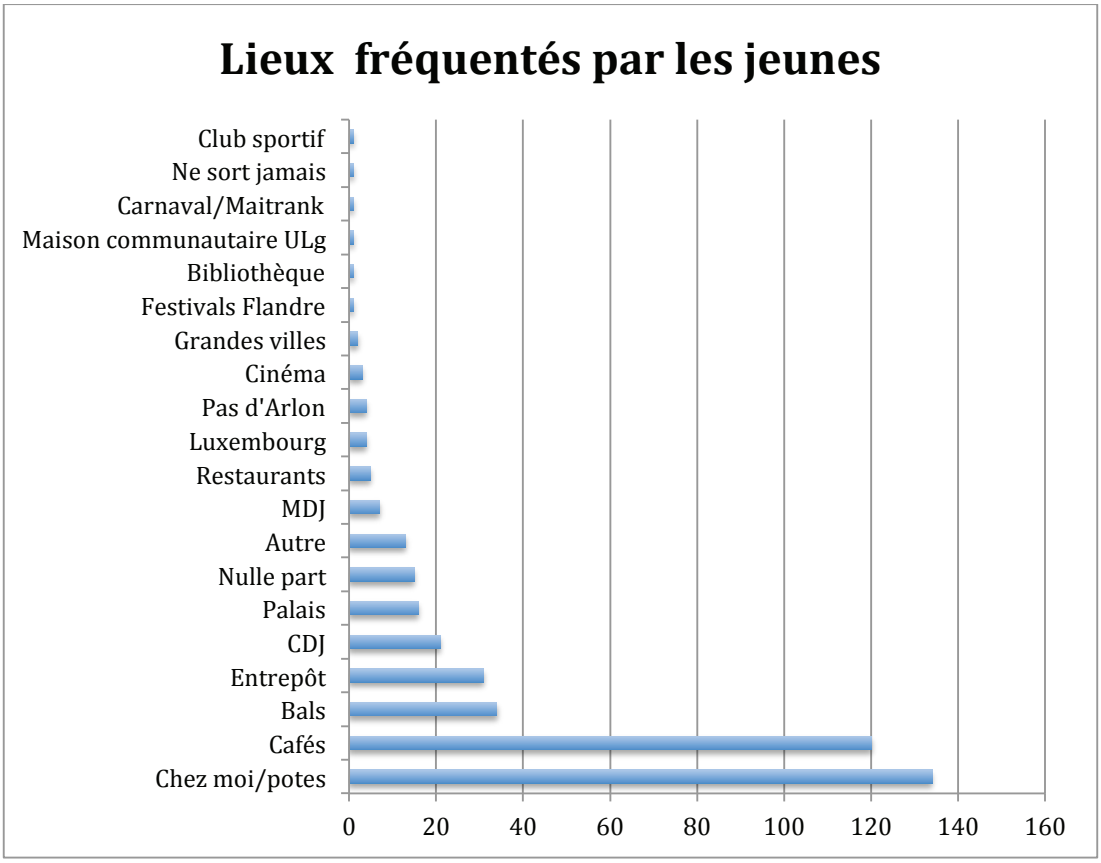

D'autres lieux fréquentés par les jeunes sont les salles de concert à l'étranger comme la Rockhal (4 personnes), l'Atelier (4 personnes) ou Galaxie Amnéville. Certains répondants évoquent aussi la salle Jean Ferrat (France), le Centre Pompidou Metz ou plus largement le Luxembourg. Divers répondants mentionnent aussi d'autres lieux de la Province : FFEV ciné Patria (Virton), Ciné le Foyer (Habay), cafés d'Habay, Alcazar (Clairefontaine), Repaire des Zigomars (Rabais), autres centres culturels. Certains fréquentent aussi les associations et troupes de théâtre de villages.

Parmi les lieux mentionnés, on trouve aussi le Forum, les parcs, les galeries d'art, les cinémas (3 personnes), la bibliothèque, le bowling et les restaurants.

Parmi les évènements évoqués, on trouve les apéros du Clack, des soirées jeux, des festivals, des concerts, des fêtes locales, des salons au Hall Polyvalent, des spectacles indépendants, des soirées privées et des évènements temporaires.

Enfin, pour ce qui concerne les milieux et associations, sont évoqués le milieu du spectacle, les cercles étudiants, les clubs sportifs et les mouvements de jeunesse.

10. Attentes des jeunes par rapport à la ville

Les jeunes interrogés attendent principalement une meilleure communication relative aux activités qui sont organisées à Arlon, des activités destinées aux jeunes adultes (par opposition aux adolescents et aux familles) et des lieux conviviaux et gratuits qui leur seraient destinés. Certains jeunes demandent aussi à pouvoir s'impliquer de manière active dans la vie culturelle de la commune, que ce soit via des appels à contribution etc. ou via la création d'un comité de consultation.

Meilleure communication, meilleure visibilité de ce qui existe, meilleure signalisation des lieux de festivité	21
Activités pour jeunes adultes (vs. préados, familles) : ateliers graff, slam, conférences, débats, concerts, spectacles, activités par des jeunes pour des jeunes	16
Lieu(x) convivial(ux) (gratuit, couvert) pour les jeunes adultes	13
Le centre ville est délaissé/endormi	12
Participation active des jeunes (via concours, appels à projets, partenariats, expos participatives, pièces, participation des jeunes à l'organisation d'évènements)	11
Créer un groupe/comité à travers lequel les jeunes pourraient s'exprimer / meilleure représentation des jeunes dans les CA / demander l'avis des jeunes (via questionnaire)	11
Ville plus tournée vers les jeunes, volonté que ça bouge au niveau politique (notamment au niveau des autorisations)	6
Les jeunes ne sont pas motivés/intéressés	5
Améliorer la mobilité (bus)	4
Concerts (moins chers, moins classiques, d'artistes plus connus)	3
Prix plus attractifs / gratuité / tarifs jeunes	3
Proposer des espaces d'expression créative	3
Programmation plus adaptée	3
Plus de diversité	3
S'inspirer d'autres villes pour faire d'Arlon une ville plus branchée	3
Mettre en place un festival (jeunes artistes)	2
Plus d'évènements dynamiques (ex. semaine de la mode)/d'activités	2
Encourager/soutenir les démarches artistiques locales	2
Ne pas se focaliser que sur la culture élitiste, évoluer avec son temps	2
Café-concert en partenariat avec la Ville/la MCA	2
Bar à jeux de société	2
Y mettre les moyens financiers	2
Pas de bars modernes / Activités citoyennes suivies pour construire un projet durable / Persévérer dans les efforts actuels / Centre culturel dans le centre ville / Plus grand suivi par rapport à la programmation scolaire / Grande salle de concert / Billets combinés de plusieurs espaces cultures arlonais / Evènements organisés par les écoles / Café-théâtre / Programmation cinéma au-delà des enfants et ados / Comédies musicales / Participer à des activités qui plaisent aux jeunes /Moderniser les activités / Inviter des artistes qui plaisent aux jeunes / Faire découvrir les coulisses de la MCA / Investir dans les CDJ / Ateliers pour ouvrir des débats / Beaucoup de choses sont déjà mises en œuvre / Organiser des activités culturelles sur le temps de midi /	Chacune 1
Projets communautaires / Rencontres interculturelles / Activités qui rassemblent / La MCA devrait organiser des spectacles humoristiques et concours pour être mieux suivie / Des soirées / Du sport	

23. ACTION 3 : retranscriptions des réponses : Arlon demain, la Culture et vous?

ARLON DEMAIN : La Culture et vous !				
sexe/âge	**Qu'est-ce que la culture selon vous ?**	**Qu'aimeriez-vous retrouver sur le territoire arlonais en termes de culture ?**	**Quels lieux/institutions… culturels ou associatifs fréquentez-vous ?**	
H12	c'est faire les choses, apprendre, connaitre des gens, savoir plus de choses sur eux et faire plus de choses avec d'autres personnes	un peu plus de culture japonaise car je suis fan de manga et de culture japonaise.		
H14	un art de vivre	des concerts en ville	l'Académie d'Arlon, la MJ Arlon	
H15	le patrimoine, le dynamisme d'une ville	un skatepark (envisagé comme un lieu de rencontre)	MJ d'Arlon	
Groupe 16-18	culture évoque l'histoire, les connaissances, la découverte des autres personnes, c'est large mais oui tout ce qui tourne autour de l'histoire de la Belgique, la connaissance des gens en général.	développer des CDJ un peu partout car il n'en existe que dans les petits villages. Un par commune ça serait bien. Développer un peu les musées. Que les communes proposent spontanément des lieux pour les mouvements de jeunesse.		
H16	ce qui nous instruit	de tout	cinéma, théâtrebiblithèque, MJ Arlon	
Groupe 17ans 3 filles, 2 garçons	(scolaire Arlon, Messancy, Habay, Halanzy) la culture m'évoque les connaissances, l'art, ce que les jeunes font, les activités extrascolaires.	un café assez beau où les gens se réunissent pour boire un verre, lounge, cool pour pouvoir se rencontrer. Ou un café avec des chiens comme à Bruxelles pour les chats.		
H18	Mixité, paix, art	manque de moyens et donc d'offres (peu d'offres notamment pour les jeunes de la MJ). Volonté de développer des espaces plus créatifs, des activités encadrées, moins chères.		
H18	une vision du monde social : laisser une trace de l'humanité, trace importante pour la vie humaine. Pour arrêter de détruire. L'art permet de contrer le mauvais.	on a envie de faire quelques chose mais il n'ya pas grand chose. Il manque un espace dédié aux rencontres artistiques, où on peut apprendre de l'autre. Tous les arts, travail collectif. Les expositions du Palais sont parfois trop élitistes, le bâtiment est mal exploité. Volonté de développer l'art digital. Faire vivre le centre-ville avec un espace numérique et le regroupement des médias artistiques (art digital). Artisans à remettre en valeur, développer l'indépendance. Bâtiments vides à exploiter. Pourquoi pas organiser des soirées dinatoires avec produits de bouche et arts pour se rencontrer? Faire du networking, développer des partenariats.		
F19	tout ce qui touche aux arts ; du théâtre, de la danse, des arts plastiques. La culture est un moyen d'expression, de partage.	Plus de moyens pour promouvoir et faire connaitre les créations des jeunes (groupes de musique, troupes de théâtre,…)	MCA	
H20	une ouverture vers autre chose, qu'on ne connaît pas. Différentes formes d'art, de partout.	plus de lieux d'expression en terme général. Trop de trucs fermés et si on ouvrait bien plus pour l'expression de tous, Arlon serait plus vivant (c'est valable aussi pour les groupes, qui redynamiseraient la ville). Laisser bouger les gens, mettre en valeur les petits artistes pour donner de la couleur à la ville. Des œuvres en extérieur.		
H23	L'ouverture d'esprit sur le monde	plus d'art de rue impliquant les citoyens pour éviter qu'Arlon ne devienne une ville dortoir parmi tant d'autres en Province de Luxembourg	MCA, Centre Culturel d'Athus	
F26	la culture = s'intéresser aux autres, aux autres traditions. Elle est présente dans plein de choses différentes.	art, musique et mode sont trop peu développés dans la région. A développer pour intéresser les gens et les ouvrir. (peu de culture = gens fermés). Peu de mise en valeur des artistes locaux, de ce qui existe ici, et c'est à développer.		
H26	des représentations artistiques	exposition de jeunes artistes, des concerts dans les rues et dans le centre, des soirées mix avec DJ, des performances, des scènes ouvertes accessibles aux DJ, des endroits où tout le monde peut proposer ses projets, de l'ouverture, un lieu de création et de rencontres avec imprévus et improvisations. Un lieu pour tous (Cupper café : un concept à développer? Exposition mixité).		
H27	nouveau à Arlon (de Rotterdam). Je viens d'Afrique, pour nous c'est la musique, c'est beaucoup chez nous. C'est le plus important.	développer la danse et l'offre musicale.		
H28	difficile à définir car il existe plusieurs sens. La culture est liée aux styles de vie et est l'expression artistique des cultures.	scènes plus ouvertes pour les jeunes, moins élitistes. Leur ouvrir des lieux pour exposer leurs expressions. Trop de musique par rapport au théâtre.		
H28	l'ensemble des prestations qui permettent de découvrir une autre vision du monde religieux, musical, théâtral,…	Concert, reconstitution historique	l'entrepôt, le hall polyvalent, MCA	

H30	un moyen de s'ouvrir à différents horizons et de découvrir des sensibilités diverses.	il y a un manque culturel = un espace pour les associations demandeuses d'organiser diverses choses en ville. Il n'y a pas d'équivalent d'une maison de village/ville alors qu'il y a un nombre important d'associations à Arlon. Le cinéma a une offre pauvre, peu variée. Il faut aller à Habay pour voir des films sympas.		
H30	?	lieu de résidence/atelier pour artistes	Palais, Entrepôt, Culture	
F31		toutes les activités et spectacles adaptés aux enfants qui les ouvrent à pas mal de choses. C'est intéressant.		
F32	L'échange des points de vue sur le monde, l'espace de liberté pour l'imaginaire, l'ouverture sur la création, le lieu de rencontre humaine, une nourriture pour le cœur et l'esprit, un lieu commun.	Des espaces de rencontres littéraires et poétiques, des scènes libres littéraires, des expressions plus jeunes et plus urbaines, une plateforme de coworking artistique pour favoriser les échanges entre artistes.	MCA, bibliothèques d'Arlon et Léglise, le grand théâtre Lux, le centre culturel Rossignol, l'Eden de Charleroi, les Abattoirs de Namur, l'Espace BeauSite Arlon, les cinémas frontaliers, le Palais à Arlon, Ekla, le Film Fund Lux, Annoncer la Couleur… et beaucoup d'autres lieux dans grandes villes francophones...	
F33	une nécessité - l'expression d'une époque - la réappropriation des textes anciens - l'air que je respire - une vision du monde - une façon de mieux appréhender le monde.	des succès nationaux à la "Kiss and Cry" ou "Cold Blood". Que la MCA continue son formidable travail.		
F33	difficile à définir mais je dirais quelque chose qui nous ouvre au monde, nous pousse à être curieux.	des projections cinéma hors circuit commercial (et donc un lieu dédié ?). des concerts de musiciens du monde.	MCA	
H34	du lien social, de la nourriture pour l'esprit	concerts style variés (Hip Hop, reggae, blues, rockabilly…), expos art visuel, cinéma plein air, scène alternative	un peu de tout	
H34	une représentation de la société, étude des valeurs, du social autour du passé, présent, futur. Une manière d'améliorer les valeurs de la société.	une école d'art numérique / transmédia. Un nouveau festival BD, un lieu de masterclass pour les écoles	MJ Arlon, MEDIARTS, concept art expo	
H34	moyen d'apprendre des choses qu'on ne voit pas à l'école : art, graff, … Apprendre de nouvelles choses	il y a peu pour les jeunes : l'offre musicale ne correspond pas, le théâtre et le cinéma ne sont pas très intéressants. Envies : des concerts plus divers et internationaux avec des styles variés, redynamiser le centre-ville qui est peu attractif : proposer plus de choses, essentielles pour rassembler les gens. Investir dans les jeunes qui sont là.		
F36	échanges (artistiques, découvertes) et historiques. Rassemblement social autour d'un même thème.	plus de lieux et de manifestations d'échanges artistiques (dessins, peintures, sculptures).	MJ, Maison de la laïcité, office du Tourisme, foire artisanale dans la région d'Arlon	
F37	elle répond au besoin de se définir, de se construire, de se donner une identité. Base sur la tradition, elle est en perpétuel mouvement. Commune à tous et pourtant propre à chacun, elle en réfère à la beauté, la créativité et à l'espoir. Elle interroge.	des lieux mélanges de cultures : je peux écouter de la musique, parler et rencontrer, lire, regarder un vieux film, partager avec d'autres, boire un verre… Moins d'étiquettes.	Librairies, musées, cinéma, théâtre, MCA, concerts de plein air	
F39	très varié, parfois trop cloisonné. On pense que ça s'arrête à une certaine population ou à un certain type de personnes mais non justement, pour moi ça doit être très ouvert. Mais ce n'est pas forcément toujours dans les mœurs, certains pensent «la culture non ce n'est pas pour moi » alors que justement je trouve que ça doit être ouvert à tous et que ça peut faire partie de la vie de tous les jours aussi bien qu'une démarche spécifique. Et parfois, ce n'est pas que la culture n'est pas ouverte mais que le public s'auto freine. Ca doit être démocratique car la culture vient après, or ça peut faire avancer beaucoup de choses dans la vie, dans les habitudes qu'on peut avoir. Ca doit être très ouvert.	je pense qu'il y a beaucoup de choses qui existent déjà et que le problème est la communication. Une étiquette existe : Arlon ne bouge pas mais c'est faux. Il faudrait parvenir à maximiser ce qui existe.		
H41	ouverture, remise en question et en perspective	rien ne manque vraiment mais c'est plutôt la fréquence. On a un CC, une bib, une médiathèque, le palais. C'est plutôt un manque de densité des programmes plutôt qu'un manque d'outils.		
F42	mot culture évoque esprit d »ouverture sur d'autres nations, sur d'aures horizons musicaux, tout ce qui est plastique, peinture mais d'abord musique ensuite peinture théâtre littérature	Un petit peu plus pour la musique classique au-delà de l'offre de l'académie. Manque de grands concerts classiques. Sinon, il y a pas mal de choses organisées, beaucoup de choses qui sont en train de bouger et c'est très positif. Dynamique.		

H42	la culture, pour moi, c'est la nourriture de l'esprit et de l'âme.	Pourquoi ne pas mettre en place un « café philo » une fois par semaine à l'ancien café du nord ? Ce serait l'occasion de philosopher et d'échanger en prenant un verre, en toute décontraction. - pourquoi ne pas mettre en place une soirée d'échange culinaire, à l'ancien café du nord, sous forme d'auberge espagnole (chaque participant apporte une spécialité culinaire familiale ou autre) ? L'occasion de se rencontrer et d'échanger, de parler gastronomie et culture culinaire en dégustant de délicieux petits plats. - pourquoi ne pas diffuser de la musique classique par les haut-parleurs du centre-ville plutôt que ces radios commerciales aux publicités agressives, intrusives et intempestives, si éloignées de l'idée de culture ? - merci de permettre aux citoyens d'Arlon de s'exprimer et de soumettre des propositions grâce à ce questionnaire. C'est une belle initiative qui je l'espère débouchera sur des actions concrètes pour dynamiser et diversifier l'offre culturelle à Arlon.	musées, galeries, bibliothèque/ludothèque	
H43	Ben, tout ça… (en référence aux rencontres culturelles DyNaMic de la Ville d'Arlon)	une salle de théâtre amateur pour répétition et représentations (hors MCA)	Académie de musique: Cor, Maison des jeunes: copoéivre, Athelier Théâtre Udange, La Manufacture théâtrale: ISMA, les ateliers circonothique: ITELA	
H45	c'est l'accès aux connaissances et à la créativité	Un complexe suffisamment grand pour accueillir entre 3000 et 5000 personnes (grands spectacles musicaux).	MCA, multiples musées, rockhall	
F45	L'art de s'exprimer à travers les différents siècles et pour la pérennité	un théâtre (NB : un "merci pour cette initiative")	Académie de mussique, théâtre amateur enfants et adultes, Maison de la Culture, atelier de cirque.	
H46	C'est ce qui concerne l'art, donc c'est la photo, la sculpture, la peinture et toutes ces choses.	Le point positif est l'arrivée du Palais, de ce qu'il est maintenant et de voir tout ce qui est organisé ici. De nouveaux projets sont prévus et ça améliore la qualité d'Arlon, la fait connaitre. Aussi la rénovation du belvédère, bel endroit qui représente Arlon. Belvédère et vue.		
H51	la musique	La souris déglinguée	L'entrepot	
H52	L'ensemble des us et coutumes, traditions, valeurs, croyances propres) un groupe humain (famille, école, entreprise, régional, national, supranational),…et qui s'expriment à travers l'art, a langue, la technique. Une culture ne prend son sens de nos jours que dans les relations, plus ou moins bonnes, qu'elle entretient avec les autres cultures (=interculturalité). Une culture ne peut s'affirmer en en effaçant une autre.	La diversité culturelle, favoriser la rencontre d'autres cultures, éduquer aux dimensions culturelles (individuelles/collectives…).	Maison de la Culture et centres culturels, Expo, évènements culturels, cinéma, foires artisanales et de terroir	
F54	Ouverture, gratuité, élitisme	cinéma, club architecture, coordonner l'info pour mieux connaitre les activités qui sont développées.	Cycle d'activités sur une année qui fonctionne: Aralunaires, Lux Fashion, rentrée culturelle… ça bouge dans le bon sens.	
F54	le week-end dynamic montre ici la diversité de ce qui est dans la culture.	on voit que ça bouge beaucoup, que c'est diversifié et ça devient proche par les connexions. Continuer dans le sens où ça travaille maintenant, c'est bien et accentuer cette dynamique. Quand on regarde, presque tous les week-ends ou 15 jours il y a quelque chose qui pousse à venir voir, à avancer.		
F(+/-55)	Passé de ville gallo-romaine à transmettre à nos enfants, à des gens qui viennent de loin et montrer les musées pour partager notre culture. Très belle architecture à Arlon.	musique comme un vecteur de rencontre entre les gens.		
H (+/-55)	Rencontre entre les personnes, entre les différentes tendances, un bon mélange entre les genres, une cohésion dans la commune et partout car nous sommes influencés par tous les pays et régions tout en ayant une identité propre. Nous en avons une dans la région (bière, fromage). On a toujours l'impression que la culture est autre part que chez soi alors que c'est tout près. En marchant dans Arlon, on trouve des coins et recoins étonnant sans même savoir que ça existe.	regrouper les différentes offres en un seul lieu à développer davantage au niveau des concerts par exemple. Conquérir le Palais provincial, le café du nord ? Ça s'est amélioré mais encore à faire. Juillet août est assez mort et des concerts animeraient les vacances, les touristes. Idée de développer le même type d'initiative que les apéros kiosque de Virton : des concerts autour d'un apéro convivial, rencontre.		

H57	l'ensemble des arts et des connexions artistiques : dessin, peinture, photo, tous les arts.	avoir des lieux plus petits mais un peu partout, délocaliser. Ouvrir les clubs photos. Pas de désir précis car ça avance bien, MCA est très chouette en scolaire car tout ce qui est fait pour le secondaire est super, une ouverture d'esprit intéressante. Peut-être intensifier les mises en réseau des acteurs socioculturels du territoire.		
H59	tous les arts de tout le monde	un lieu de masse pour assister à de plus grandes manifestations, de plus grandes salles pour accueillir. Donner de la visibilité aux troupes amateurs et donner des lieux de jeu à ces troupes.	Club photo, cinéma	
H59	une ouverture aux autres et au monde	le non cloisonnage et le soutien aux micro-initiatives, aux initiatives citoyennes qui se font dans la ville en temps de culture (comme les boites à livres par exemple).	toutes les catégories et les genres, pas d'exclusive	
F61	des arts très variés	renouveler Dynamic (dans deux ans) – des ateliers ponctuels (impossible de s'inscrire à tout donc proposer une initiation à différentes techniques, pendant un week-end (dynamic par exemple) en dessin, gravure, photo, etc.	MCA, Club photo, danse	
H62	Culture pour moi est tout ce qui est muséal au niveau du grand arlon, faire connaitre les grands comme les petits parfois laissées de côté alors qu'ils ont tout autant de richesse. Aspect aussi divertissement (MCA notamment).	Déjà une très belle offre : MCA, Palais est un bel endroit pour montrer ce qui est proposé sur le territoire. On fait déjà bcp pour la culture mais faire un effort pour faire connaitre les petites entités. Lorsque des délégations se déplacent à Arlon par exemple, on présente toujours les grandes institutions mais moins les petites.		
F62	c'est une colle. C'est vaste	pas de choses pour les adultes donc pas vraiment de plus. Aime les spectacles donc comblée.		
H62	la musique, le dessin	du vin	l'entrepôt	
F64	culture c'est tout ce qui a une forme de gratuité dans le sens où c'est ce que l'être humain reçoit après avoir mangé, s'être vêtu, s'être protégé. La culture c'est ce qui nous fait vivre dans le sens que c'est du beau, c'est parfois éphémère, c'est parfois dans la pérennité, il y a bien sur différentes formes de culture mais je suppose ici que vous parlez non pas de culture familiale mais de culture dans un point qui regroupe architecture, sculpture, peinture… - intervention interview : rappel de la culture dans un sens très général/personnel – d'un premier abord, pour moi la culture c'est qqch de gratuit et de beau. Pas gratuit pour la personne qui le produit mais pour celui qui en profite, même si il doit payer son entrée. Je ne saurais pas vivre sans culture, c'est quelque chose qui nourrit l'être humain, qui lui permet de transcender sa vie, qui lui permet historiquement de mieux connaitre le passer, de mieux appréhender le présent, de rester humble (quand on voit le temps qu'un artiste met pour produire une œuvre, ça force à l'humilité).	continuer à faire du Palais un centre de rencontres culturelles car c'est très important. Le bâtiment est beau, c'est déjà de la culture que de l'habiter, c'est un patrimoine et le fait d'y organiser des événements me parait important. Plaisirs d'hiver qui donnent une ambiance magique, les expositions, dynamic donne une belle vue du monde associatif. J'aimerais beaucoup pour Arlon que la SNCB fasse un effort et que la Ville puisse acquérir un ancien atelier pour en faire un lieu de rencontre ne fut-ce que pour conserver l'architecture de cette période. Revoir un nouveau hall polyvalent car l'actuel est miteux. De manière générale, assez contente de ce qui est proposé sur Arlon car on ne sait pas tout faire.		
H65	l'expression des aspirations des humains au sein de la structure sociale où ils vivent (leur commune, leur pays, le monde… et leur époque).	des initiatives de fédération des humains autour des enjeux de vivre ensemble	Tout plein et aussi la vie de tous les jours et l'engagement citoyen social	
F66	la liberté de s'exprimer, de communiquer ses émotions, son vécu, son savoir, sa technique, son improvisation et souvent son indignation. C'est s'engager à livrer des messages sociaux, politiques, économiques pour que la société évolue vers plus de justice et de solidarité.	de la musique dite classique, de l'ouverture aux cultures de minorités ethniques ou de catégories sociales opprimées, contestées, rejetées, des films intelligents et ancrés dans la société, des films étrangers qui ne rentrent pas dans les circuits ultra commerciaux (opéras, pièces, théâtres, etc.). (merci !)	MCA, Philharmonie Lux, Grand Théâtre Lux, Centre d'éducation permanente, Institut archéologique-Musée Gaspard, éné, Académie Luxembourgeoise: conférences, Utopolis Longwy	
F67	la culture est une ouverture d'esprit, une ouverture sur le monde au-delà de notre environnement et donc, elle permet de découvrir les différences toujours enrichissantes – découvrir les talents artistiques est une "obligation fondamentale" qui pousse chacun de nous à réfléchir sur le monde mais également à explorer nos capacités méconnues. C'est une forme de dépassement qui peut engendrer des progrès personnels avec répercutions positives étagées à des niveaux proches et plus lointains. Un spectacle est un baume indispensable, une source de bonheur à partager. Combien le monde serait morose sans les artistes !	garder précieusement tout ce qui existe actuellement et depuis longtemps. Notre Sud Luxembourg offre une richesse d'activités exceptionnelles gérées par des professionnels de haute qualité ! Les propositions sont remarquables et attendues par un public fidèle et très nombreux.		
F69	les concerts, les musées, les expos – la culture permet de se ressourcer	Expositions plus régulières. Intéresser les enfants et les jeunes à la culture. Musée qui développe des activités pour les enfants, c'est vraiment très bien. Ce type d'initiative est à développer.	la bibliohèque MCA, le musée, lecture à l'école, aux petits des classes maternelles.	
H70	une partie de la vie que les gens devraient développer car la culture est qqch qui continue et qui doit être maintenue pour une vie sociale normale	attirer des œuvres ou des collections plus intéressantes/ renommées qui attireraient plus de monde.		

H73	la culture c'est d'abord la gratuité, la connaissance gratuite. La connaissance du passé qui permet de mieux comprendre le présent pour anticiper le futur. C'est ce qui permet de rester serein, de prendre du recul par rapport à des événements de la quotidienneté et qui empoisonne parfois la vie. Le contact avec les auteurs grecs et latins m'ont apporté une sérénité culturelle que je n'aurais pas sans eux. La culture c'est la capacité de gratuité au point de vue des connaissances et au point de vue de la manière de vivre.	je suis très amateur de cinéma et je dois toujours aller à l'utopia lux pour aller voir des films d'auteur, des films qui posent un véritable problème cinématographique. Le cine espace, 5 salles, 800 places à peu près mais films où l'aspect technique domine sur l'aspect analyse et donc ça m'intéresse moins. Je n'aime pas un film où on utilise des trucages qui cassent la capacité de voir comment le réalisateur a utilisé la caméra. Si on pouvait avoir une salle réservée au cinéma d'auteur, je trouverais ça chouette. Sinon, je ne souhaite pas trop de changement et que la programmation reste aussi pointue qu'actuellement. Souhait de développer les liens avec les centres culturels locaux, importante car dimension culturelle induit dimension intellectuelle mais aussi sociale qui est importante et se développe de plus en plus à la MCA. Sinon, quand on a besoin de quelque chose de précis, Luxembourg n'est pas loin et on se déplace facilement jusque-là.		
H76	conception de la vie fournissant les choses de l'esprit et non les problèmes trop terre à terre, qui s'imposeront de toute façon.	collaboration	Institut archéologique, académie Luxembourgeoise, MCA occasionellement, Utopolis à l'occasion	
H86	un truc pour se rendre la vie plus agréable	le kiosque du parc, une ratskeller sous le Palais	musées, bibliothèque, concerts…	
F93	valeur liée aux connaissances, environnement et surtout à l'éducation	tout	les concerts, les musées (différents sujets)	
?	Un moyen de définir notre identité et celle du peuple	Valoriser les lieux publics	Eglise, Palais, hôpital, chemin des bois	
?	faire découvrir toute forme d'art, connu et moins connu, pour grands et petits, ouvrir l'esprit à de nouvelles choses d'ici ou d'ailleurs	du chant, de l'opéra, des tables de conversation sur des thèmes culturels…	la bibliothèque, la ludothèque, l'opéra, le théâtre, quelques musées	
?	Faire des créations où on peut s'exprimer et voir/utiliser les créations des autres pour mieux se comprendre. (NB : fréquente la MJ)	Qu'il y ait une vraie place pour les enfants [dans les lieux culturels et associatifs arlonais], en lien avec la scolarité ; la culture dans leur vie de tous les jours. Trouver plus de modernité avec l'expression culturelle : l'électronique (sono, vidéo) ne suffit plus mais place au FABLAB culturel.	bibliothèque, Maison des Jeunes, Académie des Beaux-arts, MCA, musée Gaspard	
enregist	2 personnes H etF +/- 50 ans au dictaphone " Je m'en fous"			

24. ACTION 4 : retranscription des panels de discussion mis en place dans le cadre d'Arlon Identity

ARLON IDENTITY

Panel de discussion n°1

Introduction au panel par Johanna Jacob (Common Paradox)
Rappel : 1ère phase du projet « le diagnostic » = faire un état des lieux
« Quelle est l'image d'Arlon aujourd'hui ? »

L'exposition interactive a débuté le vendredi 16/02 avec le vernissage.

Retour sur la start up Common Paradox ➔ Voir Johanna

Common Paradox travaille actuellement sur 5 projets urbanistiques, architecturaux ou d'aménagement du paysage. Parmi ces 5 projets, Arlon Identity est le seul qui a été auto-initié par la start-up elle-même dans le but de proposer une étude citoyenne participative et coconstruite d'Arlon avec des espaces d'échanges pour les habitants et les acteurs du territoire.

A ce stade, Arlon Identity est en phase de diagnostic et propose un premier grand espace d'expression pour les habitants via l'exposition. Cette dernière se compose de 9 interfaces permanentes et de 5 interfaces à compléter/construire. Pour ce faire, des ateliers et des rencontres vont prendre place pendant les 15 jours de l'exposition, vont se construire, donner de la matière et vont nourrir l'exposition. 15-20 projets/ateliers proposés grâce à un groupe d'habitants qui se sont accrochés au projet et proposent eux-mêmes des initiatives durant ces 15 jours.

DEROULEMENT
1h30 de Panel avec trois personnes actives à Arlon et environs. Ils vont nous dire quelle est leur image d'Arlon (phase diagnostic : comprendre comment Arlon est perçu par les acteurs et les citoyens : on espère que les citoyens vont confronter leur vision à celles des acteurs).

La discussion en panel va se baser sur 3 questions : elles seront d'abord posées aux intervenants (qui ont pu préparer leurs réponses lors d'un échange téléphonique préalable) puis aux citoyens présents (les questions ont été distribuées aux participants avant l'échange. Ils seront répartis en 3 sous-groupes, un pour chaque question afin de discuter des questions pour ensuite leur laisser la parole après les réponses des intervenants). L'objectif est de susciter un échange critique et réflexif entre les citoyens et le panel.

10 min d'échanges.
Acteurs actifs dans les secteurs économique, agricole/environnemental et social à Arlon et dans la région :

- **Christiane Wickler**, gérante Pall Center SA
- **Hélène Kergenmeyer**, éducatrice de rue et fondatrice de l'ASBL Soleil d'Hiver
- **Jean-François Depienne**, entrepreneur-maraîcher de Bio Lorraine

En quoi, selon vous, est-ce une nécessité de réfléchir à l'identité d'Arlon ?
Quel constat portez-vous dans votre secteur d'activité ?
Qu'est-ce qui est problématique et qu'il faudrait changer ?
Qu'est-ce qu'il faudrait garder ?

Hélène Kergenmeyer : le bénévolat est à garder et à promouvoir / l'abri de nuit est tenu par les subsides et les pouvoirs publics
- Quelque chose d'inconnu / peu connu / peu mis en avant ?
- Actions sociales et citoyennes prennent de l'ampleur sur Arlon ? A quoi cela est dû ?
- Est-ce quelque chose que l'on rencontre également dans d'autres villes ? Quelque chose d'unique ?

Christiane Wickler : lutter contre le communautarisme et pouvoir dresser un inventaire
- Pour bien comprendre : qu'est-ce qu'il y a derrière le « mot communautarisme » ? des exemples ?
- C'est propre à Arlon ou est-ce un mal généralisé chez les commerçants ?

Jean-François Depienne : peu/plus d'identité pour Arlon, densité d'Arlon trop faible pour se développer, ville dortoir
- Marché bio / GAC / La Ruche qui dit oui ==> quelque chose de positif comme dans le secteur social ? (= actions sociales et citoyennes en faveur de l'économie locale?)

Clôture de la question avec la parole au public

Question posée à Christiane Wickler (CW) : qu'est-ce qui vous motive à redéfinir l'histoire de la ville ?

CW : Arlon est comme la Belle au bois dormant : c'est une ville qui a énormément de potentiel, une belle histoire. On attend le prince qui va venir éveiller la ville. Cette parole est transmise en tant que commerçante et entrepreneur. Enfant luxembourgeois, on venait à Arlon pour trouver ce qu'on ne trouvait pas ailleurs, on venait à Arlon pour une belle expérience dans les restaurants, pour l'ambiance. Malheureusement, les commerçants arlonais (elle en était une, et elle se considère toujours comme telle), sont individualistes et jouent la séparation au lieu de (se) fédérer (malgré le slogan belge l'union fait la force, qui est maintenant à vivre !). Elle croit toujours à Arlon, elle a gardé son bâtiment pour créer quelque chose en temps voulu et de préférence avec les commerçants, dans l'idée de coconstruire un projet.

Arlon a l'avantage d'être à la frontière luxembourgeoise et la ville pourrait se servir de ces bénéfices comme une force ! Il faudrait qu'il y ait un échange de bons procédés entre les commerçants transfrontaliers.

Julie : Pensez-vous que c'est un mal qui est propre à Arlon ? Cette « dés-unité » ? Ou le même principe est-il visible dans d'autres villes ?

CW : C'est le propre de toutes les petites villes qui ne connaissent aucune vision d'avenir pour s'adapter au monde qui change. « On a toujours fait comme ça » est un recul assuré. On peste contre les grandes surfaces qui s'implantent mais on ne fait rien pour s'y faire. On ne se pose pas la question de « que faire pour faire venir les gens ? ». Anvers, Tokyo, et autres grandes villes réunissent des gens autour d'une cible commune. Comment faire ?

Arlon est une ville économique avec des commerçants qui ne travaillent pas ensemble, sans

ouverture vers les frontières ou leur région.

Question posée à Jean-François Depienne (JFD) : Votre vision est-elle la même ?

Mes parents étaient fonctionnaires et nous nous étions installés à Arlon car la ville était un Chef-Lieu, un centre administratif. Maintenant, les fonctions administratives sont prises en charge par d'autres villes, ce qui est assez décevant. Dès lors, la question de l'identité de la ville, actuellement, est une bonne question. Beaucoup de choses ont déjà été dites par CW et JFD n'a pas beaucoup de solutions à apporter. On se complait dans une image de ville dortoir, ce qui est désastreux selon lui.

Ce n'est pas sur Arlon que JFD fait son commerce. Il n'y a pas assez d'acheteurs potentiels et le Belge de manière générale n'est pas assez nationaliste contrairement au Français ou au Luxembourgeois qui met un point d'honneur à acheter des produits nationaux. Il pense être du mauvais côté de la frontière. Le bio ne représente pas une grande part de marché et il n'existe aucune collectivité pour le commerce local, d'ailleurs Sodexo prend les parts du marché. Ça a été une ville commerçante, le chef-lieu. Il y a encore du beau potentiel, mais on se complait dans une image qui se repose sur ses acquis. Une ville à redéfinir.

Question posée à Hélène Kergenmeyer (HK)

HK a des souvenirs d'Arlon de l'époque durant laquelle sa maman travaillait justement à la rue des faubourgs (clin d'œil !). Il y a un renouvellement qui se met en place mais elle a vu la ville évoluer (elle a fait des allers et retours durant sa vie pour les études, le travail, etc.). Elle voit une vision positive de par son métier et les publics avec lesquels elle travaille. Elle met en place des collaborations pour un meilleur résultat. Il y a malheureusement une évolution des mentalités : les gens veulent toujours tout, plus vite et maintenant. Dès lors, elle travaille dans le but de poser ses bénéficiaires, de remettre cette vision en perspective, de pousser à la réflexion. Il y a des choses à faire dans une société qui évolue.

Julie : au téléphone, vous aviez mentionner quelque chose qui selon vous définit l'identité de la ville à savoir un bénévolat assez fort ?

HK : Quand on a mis en place l'abri de nuit il y a 10 ans, les responsables ont mis en place le bénévolat. Et HK a noté que Liège (études) et Arlon montrait deux mentalités différentes. 10 ans après, la quantité des bénévoles présents sur le territoire, pour donner de leur temps à l'abri de nuit ou au centre de demandeurs d'asile de Stockem est impressionnante, elle n'en revient pas. Les associations ont la chance d'être soutenues par de plus en plus de monde qui viennent en tant que bénévoles, c'est une nature qu'on ne soupçonnait pas à Arlon il y a 10-15 ans. Cette présence massive de bénévoles à Arlon est une ressource formidable. Ces gens viennent pour le plaisir et pour agir en dehors de tout intérêt financier ou de reconnaissance mais pour aller à la rencontre des autres (malgré le public spécifique des sdf ou des demandeurs d'asile). Ce cœur philanthropique, ces petites collaborations qui se mettent en place sur le territoire, les initiatives citoyennes représentent un beau potentiel

Julie : vous trouvez donc qu'Arlon jouit d'une image positive, en mouvement ?

HK : Oui ça change, on est à proximité du Luxembourg avec cette particularité des trois frontières qui brassent des échanges culturels. Il y a des points négatifs à ça, mais dans l'ensemble c'est plus intéressant de travailler sur le brassage culturel.

Il faudrait fédérer, autour du potentiel de la ville.

Les journaux montrent constamment ce qui ne va pas. Il y a pourtant plein de petites initiatives qui méritent d'être connues et il serait bon de motiver tout le monde à se retrouver autour d'un objectif commun : aller ensemble vers cette nouvelle identité à construire… Ce

qui permettrait d'avancer et de poser des actes.

Question posée à JFD : HK nous a parlé de l'action citoyenne présente à Arlon. Les groupes d'achat collectif, ou les initiatives citoyennes de consommation. Sont-elles anecdotiques ?

JFD : Elles sont anecdotiques voire ridicules ! Au niveau des chiffres, ça n'a aucun intérêt. JFD y participe mais n'y voit pas d'avenir. Déjà acheter de la nourriture par internet est un principe qu'il ne conçoit pas. De plus, 85% des achats se font en grande surface et ce n'est pas prêt de changer.

Il n'y a d'ailleurs plus de GAC (groupe d'achat collectif) à Arlon car le principe est basé sur le bénévolat et ça devient pénible pour ceux qui s'impliquent donc ça s'essouffle. Tant qu'on n'a pas de contact rapproché avec le producteur, ça ne peut pas fonctionner ni apporter une solution d'avenir… Par contre, la collaboration mise en place avec le responsable de Delhaize Arlon est constructive, car elle se base sur un bon rapport avec le(s) producteur(s) et permet une évolution ça évolue. Les achats de nourriture sur internet, ça ne peut pas fonctionner.

Question posée à CW : faudrait-il proscrire internet ?

Internet est un autre métier que le nôtre. Il y a des choses qui ne peuvent pas être déléguée par franchise en lançant une start up globale. Il faut savoir où on met nos pieds avec l'alimentation et il est important que celui qui est derrière son comptoir s'y connaisse, soit en contact avec les producteurs.

CW a opté pour une économie locale : CW et JFD ont une vision commune de ce pari local et le Luxembourgeois vient acheter ces produits car ils proviennent du Luxembourg belge. Il faut le faire ! Au Luxembourg, il n'y a plus de main d'œuvres, plus énormément de productions car le pays apporte trop de confort monétaire (banques…) mais le Luxembourgeois vient acheter du local au Pall car il sait que la sélection de produits est très bonne et proposée directement en lien avec le producteur. Ces témoignages sont économiquement parlant et se mesurent.

RETOUR JULIE sur les interventions

Quelques points se distinguent dans les discours précédemment entendus.

- Le bénévolat, point fort à Arlon d'un point de vue social. C'est une dynamique qui fonctionne à Arlon.
- Le principe de ville dortoir, Arlon n'est visiblement plus le chef-lieu qu'il a été par le passé, statut qui apportait de la vie et des activités en ville.
- Le vase commercial clos : les commerçants travaillent peu ensemble, dans une vision commune.

PAROLE LAISSEE AUX CITOYENS PRESENTS

Définir une identité, une image à Arlon n'est pas évident car il faut prendre en compte la norme de dortoir. Définir l'identité est compliqué quand on privilégie un commerce de périphérie avec des grandes surfaces extérieures qui ont pour effet de vider le centre. Il y a là quelque chose qui ne va pas. Il ne faut pas trouver UNE identité à Arlon, mais plusieurs en fonction des quartiers, des réalités propres à la ville et du « pourquoi » la situation actuelle est telle qu'elle est. Comment une intercommunale comme Idelux a-t-elle les moyens d'implanter des commerces, et pourquoi la commune a-t-elle si peu à dire ? Ces constructions déforcent le centre…

Que faire avec les quartiers ? Y a-t-il un quartier culturel à Arlon ? Existe-t-il

d'autres quartiers qui portent une identité forte? Il y aurait du sens à travailler les quartiers en fonction de ce qui fait sens dans chacun de ceux-ci. L'important est de créer une certaine autonomie alimentaire en créant des liens entre producteurs, en leur faisant de la place. Le départ de beaucoup de fonctions du centre administratif est important et on ne le remplace pas. C'est donc aspect qui a disparu. Quels sont les liens entre Arlon et la région ? On manque de vision sur Attert, et sir les communes limitrophes, qu'elles soient belges, luxembourgeoises ou françaises. Les gens que font-ils ? Ils vont chercher ce qu'ils veulent dans les domaines culturel, commercial, vie quotidienne dans les autres communes ou dans les grands complexes à l'extérieur de la ville puis ils rentrent chez eux.

Il n'y a pas une identité, mais plusieurs.

Si les commerçants ou les acteurs ne travaillent pas ensemble, on (les citoyens) n'y arrivera pas. On peut avoir une identité avec des acteurs qui s'y retrouvent, mais il faut laisser parler les habitants et les acteurs de la ville. Il ne faut pas tout attendre des pouvoirs publics, des autorités communales qui sont dépossédées de leur place par des grosses structures intercommunales (selon ce participant au panel).

André Perpète revient sur les questions agricoles et de l'alimentation bio. A l'échelle de la ville, les échevins sont sollicités par les agriculteurs pour acheter des terres partagées et proposer une agriculture communale. Il y a un refus de la part de la commune de vendre certaines terres car elles vont plus que probablement être rachetées par des Luxembourgeois pour du bâtissable. Au niveau communal, il y existe une cuisine communale (pour le restaurant du cœur, qui fournit tous les jours 80 repas, pour le personnel communal (30 repas) et 1000 repas pour les écoles communales. Il y aura une part de bio mais il n'est pas évident de respecter les lois du marché, relatives notamment aux appels d'offres… La commune a dont choisi de fonctionner par lots, d'éviter le principe du lot global. Les agriculteurs doivent proposer tout pour un prix minimal. La commune espère introduire une vingtaine de pourcents de bio dans la cuisine communale tout en sauvegardant un prix abordable, et en privilégiant une éducation au goût pour les enfants afin d'éviter le gaspillage. Mais il faut pouvoir prévoir des quantités car tous les repas doivent être composés par les mêmes aliments/légumes. (pas trop sûre de mes notes pour les phrases de Mr Perpète qui précèdent, mais l'esprit est bon).

Ceci va être travailler car les acteurs du secteur ont sensibilité les pouvoirs publics, qui montrent une réelle volonté d'agir avec les producteurs. Pour le moment, il est vrai que c'est anecdotique mais il faut agir plus. JFD : il y a une surproduction bio pour l'instant. Il faut agir pour enrayer le problème.

Quel est pour vous l'élément/l'événement qui a marqué l'image d'Arlon ces dernières années ?
Quel élément a marqué l'image d'Arlon de manière positive ?
Quel élément a marqué l'image d'Arlon de manière négative ?
En quoi cet élément a-t-il impacté l'image d'Arlon ?
En quoi cet élément a-t-il impacté votre activité ? Les citoyens ? La commune de manière générale ?

Christiane Wickler : le pessimisme latent (pas moyen de s'unir pour parler)
- De quelle manière cela a pu impacter vos propres activités sur Arlon ?
- Comment travailler / améliorer « ce pessimisme latent » ?

Jean-François Depienne : fin de la cité administrative, l'image de la ville « chef-lieu » disparaît, ville dortoir, déclin économique
- Pour vous, à quoi cette disparition est-elle due ?
- Dans votre secteur, des exemples de communes en déclin économique et qui ont pu rebondir ? Qui ont misé sur le bio et l'économie locale pour se développer et qui peuvent inspirer Arlon ?

Hélène Kergenmeyer : l'abri de nuit a été quelque chose de positif, a amené de la « cohésion », une reconnaissance dernièrement au Godefroid
- Qu'est ce que cela a apporté à la ville d'Arlon ?
- Votre mission est-elle toujours la même depuis l'ouverture de l'abri de nuit ou est-ce qu'elle a évolué ?

Réaction directe des citoyens : le procès Dutroux ?

Pour HK, c'est la mise en place de l'abri de nuit. Quand elle a commencé il y a 11ans à travailler avec le public précaire, elle ne le pensait pas si nombreux, car ce public n'était (et n'est toujours pas) forcément visible (contrairement aux SDF de Bruxelles ou de Liège). Quand elle est revenue travailler à Arlon dans ce cadre, elle ne s'attendait pas à rencontrer autant de monde précarisé. L'équipe de l'abri de nuit a su construire un projet et celui-ci est toujours le seul de la province qui accueille 120 personnes sur une année (chiffres de l'année précédente). Il y a eu une prise de conscience par rapport à cette problématique. À Arlon, ça ne se voyait pas (on voit très rarement quelqu'un qui fait les poubelles à Arlon sauf si on sait observer car la ville d'Arlon est telle qu'elle est et les SDF s'adaptent à la ville. A Arlon, si on croise certains SDF en rue, on ne pense pas forcément qu'ils sont SDF, même si de temps en temps on en croise certains qui sont plus « célèbres » que d'autres. D'un point de vue social, l'émergence de l'abri de nuit a été un fait marquant et pourtant l'ensemble de la population n'était pas favorable à l'ouverture de l'abri ni à aider les personnes concernées. HK est toujours une porte-parole qui répercute celle des SDF et leurs besoins dans une relation de respect qui permet d'aider les personnes. HK mentionne également la création du centre de demandeurs d'asile comme élément marquant de l'histoire d'Arlon. Il y a eu autant des réactions très positives, d'aide, que des réactions négatives et virulentes. D'ailleurs, le discours raciste qui maintenant s'installe est toléré. Est-ce que c'est ça aller vers l'autre, discuter, faire du lien ?
Voici donc deux événements importants car ils ont suscité de nombreuses réactions. Et les réactions positives font du bien.
Il existe une vie communautaire les soirées au sein de l'abri et grâce aux citoyens qui ont permis de développer la structure, coconstruite positivement pour des gens qui rencontrent un

obstacle dans leur vie ou un problème. Une initiative coconstruite qui est toujours là 10 ans après !
Julie : quelles sont les évolutions des missions de l'abri ?
HK : On ne peut pas faire plus dans le sens où c'est de l'accueil d'urgence et de première ligne : on ne demande pas les identités ou le parcours de vie aux personnes qui viennent chercher de l'aide urgente. Certains préfèrent dormir dehors plutôt que demander de l'aide donc l'équipe de l'abri aide sans poser de question pour proposer au public précarisé de se poser, d'être au chaud… Le but est d'aider en fonction des besoins journaliers, donner accès à l'hygiène (indispensable notamment pour entamer certaines démarches), de leur proposer un endroit où dormir (le sommeil est important pour son côté réparateur), se poser en sécurité pour eux et leurs affaires et le lendemain ils sont entourés pour agir.
Une réalité méconnue des citoyens, un événement = création du centre.

JFD
Un élément marquant de l'histoire récente d'Arlon et de son identité est l'afflux des réfugiés : il n'avait pas de position, il a admiré le politique qui a géré cet afflux dans un contexte où les positions de la population divergeaient complètement. La Croix-Rouge a proposé à JFD des réfugiés en contrat ALE, ce qui a été accepté dans une idée d'intégration.
Ce fait a été un moment marquant pour lui et sans doute pour la population arlonaise car l'arrivée subite de 1000 personnes n'est pas rien, en regard de la population présente dans la commune.
Il note également le déclin d'Arlon, qui n'est plus le chef-lieu. Le départ des institutions administratives marque aussi l'identité de la Ville. Arlon était une ville de garnison, elle ne l'est plus

CW
D'un point de vue commercial, un élément marquant a été l'arrivée de l'hydrion : cette arrivée a engendré un changement de vision d'un point de vue commercial. Au départ, Arlon présentait un profil économique basé sur les petits commerçants, avec des petits services, ce qui a muté vers un gros complexe commercial. Et il n'y a pas eu de réaction, de défense de la part des commerçants vis-à-vis de cette nouvelle implantation, ils n'ont pas essayé de proposer autre chose. Il y avait pourtant, selon elle, des alternatives commerciales à proposer (Ville de garnison avec des militaires allemands qui trouvaient des produits en provenance d'Allemagne dans les rayons du Pall par exemple). Il y a eu une sorte de glorification de l'hydrion sur les autres commerçants.
Quel effet l'implantation a-t-elle eu sur les commerçants ?
CW aime les coups au derrière, car ça réveille, ça fait réfléchir et ça offre une nouvelle façon de travailler, une occasion de faire autre chose. Les commerçants ont de plus a un collègue supplémentaire sur le marché qui est internet. Il faut se l'approprier et travailler avec cette nouvelle dimension. Si les gens préfèrent acheter certaines choses sur internet, le Pall libérera ses rayons des produits achetés en ligne pour proposer d'autres choses et laisser la place aux entrepreneurs locaux et régionaux. CW est une locale et elle ne va pas ouvrir un magasin ailleurs. Elle compte bien rester dans sa région mais en prenant une place bien à elle.

Julie : C'est cet esprit qui vous a permis d'être créatif ?

CW : Si demain il n'y a plus personne qui court avec Bolt, il va devenir lent. Il faut toujours quelqu'un qui court à côté de nous pour nous stimuler.

CW note encore :

- L'implantation du centre Croix-Rouge de demandeurs d'asile a également marqué les esprits : elle a suscité beaucoup de peur, pour finalement un beau résultat.
- Le beau travail du service de l'abri de nuit car effectivement, la présence des SDF ne se ressent pas. Les SDF et les prostitués font partie d'une ville, c'est comme ça.

JFD a été visiter les productions bio en Espagne. Celles-ci ne sont plus espagnole. Il y a un désastre écologique et social en cours avec l'importation de produits et de main d'œuvre qui provient de toute la planète. On calcule que certaines morphologies conviennent mieux pour la plantation ou la récolte, et on fait venir cette main d'œuvre… les plus petits vont planter plus vite…
Il faudrait enrayer ce problème en valorisant et en favorisant la production locale, qui génère l'emploi local avec toutes les conséquences positives que ça engendrerait sur l'espace local. Tout ça doit rentrer dans l'équation.

PAROLE AUX CITOYENS
Julie : Etes-vous d'accord avec cette vision ? Avez-vous souligné les mêmes éléments marquants pour l'histoire d'Arlon ?
Citoyens :
Perpète a 62 ans, est né à Arlon et y a toujours vécu. Ce qui est frappant pour lui est l'évolution de la ville depuis son enfance, car Arlon a beaucoup changé. Jusqu'en 1980, c'était plus homogène, plus facile de trouver une identité. Aujourd'hui, on compte 15000 habitants sur Arlon et 14000 dans les villages qui composent la commune. À l'époque, il y avait beaucoup d'agriculteurs ou de personnes qui travaillaient à l'usine ou aux chemins de fer, mais presque tout le monde combinait son activité principale avec le travail de la terre. Si une seule structure (pour les services, les banques…) était à souligner, c'était à Arlon d'abord. C'était le cas pour l'armée ou pour la direction des banques : la structure-mère était à Arlon. Puis il y a eu des regroupements progressifs : Namur-Luxembourg donc les institutions se déplaçaient à Namur. Ensuite, tout s'est regroupé sur la Wallonie donc les structures-mères se sont déplacées à Bruxelles.
ET inversément, il y a beaucoup de gens qui ne connaissaient pas Arlon avant mais qui y habitent à présent, en raison de l'attrait du Luxembourg. Les gens ne viennent pas pour la ville d'Arlon, mais parce qu'elle se situe à la frontière, avec les avantages que ça représente (prix des loyers et autres). Du coup, les Arlonais actuels sont des anciens de Courtrai ou d'autres villes belges et l'identité d'Arlon a changé. Et c'est bien ! On est dans une mutation importante mais la ville gagne 250 habitants par an depuis une vingtaine d'années. Il y a ceux qui meurent, ceux qui partent mais il y a surtout les naissances et les arrivées ! Ces gens qui viennent de l'extérieur contribuent à l'identité. Par exemple, c'est cette population qui a instiguer la création un club de hockey.
La question à se poser est « Comment on accompagne ce changement ? qu'est-ce qu'on en fait ? »

JFD réagit en abordant la suppression de l'abattoir d'Arlon. La raison qui avait été avancée était la désuétude de celui-ci. Selon JFD, cette fermeture était surtout un moyen de développer l'abattoir de Bastogne. De nombreux emplois ont disparu à Arlon et les conséquences ont été fortes pour tout un secteur. Pourtant, l'abattoir de Virton se développe encore actuellement. Et maintenant, l'ancien abattoir ça a été remplacé par « l'antre de la cacaille » qui est LIDL, ce qui choque notre intervenant.

Témoignage (Femme, 26ans) : elle est arrivée à Arlon il y a 3 ans pour poursuivre ses études à l'ULg. Elle avait une image d'Arlon qui était celle du « fin fond de la Belgique », véhiculée

par son entourage et elle avait prévu de quitter la ville après un an. Lais elle a découvert cette solidarité, une ville qui grouille d'initiatives, de motivation. Quand elle va au marché, elle a l'impression d'être dans une ville où ça bouge, où ça vit. Avant, elle a vécu à Liège et elle compte faire sa vie ici. Tout existe pour faire quelque chose de chouette et il y a moyen de faire du très beau tous ensemble en choisissant quelle identité on veut donner à notre ville. Les gens qui viennent de partout sont une richesse pour Arlon, il faut travailler avec eux.

HK : L'image d'Arlon depuis les grandes villes est une sorte de blague, comme si rien n'existait en dessous du sillon Sambre et Meuse. Comme si nous étions encore à la préhistoire Mais c'est vrai qu'il y a encore beaucoup à faire car même si de nombreuses initiatives existent, il faut encore que les gens y accrochent, y adhèrent et s'investissent, il faut continuer à enfoncer le clou pour motiver la population. Il faudrait faire plus de bruits autour de ces initiatives car elles peinent à prendre leur envol (des initiatives, des associations etc.). Mais quelles aides ont les associations ou les initiatives citoyennes pour se développer ? Faibles.

Témoignage citoyen : Il faut être intéressé par l'offre et savoir qu'elle existe car on n'en entend pas encore beaucoup parler. Les gens qui ne sont pas dans un certain réseau ne sont pas forcément au courant de ce qui se fait sur la commune. Il y a une méconnaissance de ce qui existe. Ça manque d'endroits où boire un verre et où discuter avec des gens, ça manque de dynamisme et c'est peut-être ça aussi qui donne à la ville son image de dortoir : les gens rentrent chez eux car ils n'ont pas de raison de sortir. Ce qui s'organise maintenant est très bon mais il faut en parler encore plus pour que ça se développe. On peut enrayer ce problème de ville dortoir : les personnes qui viennent de l'extérieur sont un atout pour la ville et il faut leur proposer des initiatives, des activités, des lieux de rassemblements.
Il faut aussi une vision politique : les commerces passent à l'e-commerce, s'adaptent aux nouvelles technologies, etc. C'est une vision qu'il faut avoir et ne pas reposer sur les trente glorieuses. C'est à nous de nous prendre en main, de proposer autre chose pour la ville et ne pas attendre que quelqu'un le fasse à notre place.

Le projet Arlon Identity propose d'ailleurs aux citoyens de devenir acteurs dans la phase de stratégie !! à suivre !!

Comment le travail et les actions des intervenants autour de cette table influencent-ils l'image de votre propre secteur d'activité ?
Comment l'intégration sociale, les ressources naturelles, le développement économique sont-ils liés ?
Pourquoi est-il important de collaborer ensemble ?

Jean-François Depienne : à Arlon, on manque d'un parc naturel qui a pour mission de faire la promotion de l'économie locale notamment dans l'agriculture
- Travaillez-vous avez ces parcs naturels ? Que vous apportent-ils ou que pourraient-ils vous apporter?
- Comment construire ensemble un nouveau visage pour Arlon ?

Hélène Kergenmeyer : dans une ville des gens de tous les horizons se côtoient, il faut entretenir les relations
- De quelle manière le travail que vous effectuez chaque jour a-t-il des répercussions sur d'autres secteurs d'activité ? Avez-vous des retours des commerçants de la ville par exemple ?
- « Le secteur social », comme médiateur ? Capacité de recréer du lien entre les différentes personnes qui se côtoient ?

Christiane Winckler : A l'heure d'internet, important de travailler ensemble, si on veut survivre, le commerce change
- Quels sont les acteurs avec lesquels vous travaillez ou vous avez envie de travailler à l'avenir ?
- Quels sont les risques si les différents acteurs ne collaborent pas ?

Parole au public

Comment le travail des autres, d'autres secteurs, influence votre propre secteur ?
Est-ce que le secteur social a influencé le secteur agricole ? JFD ne voit pas bien ce que suggère la question.

HK est vraiment impliquée dans le secteur social pur et dur et il est vrai qu'elle a sa vision personnelle par rapport aux domaines sociaux et corollaires. Mais l'un dans l'autre, les rapports entre secteurs sont compliqués. Elle travaille avec un public qui se situe dans l'émotionnel, qui a vécu beaucoup de choses. Il n'y a pas de commentaires à faire par rapport au passé, mais une volonté d'aller de l'avant : il y a une envie de travailler, d'être valorisé. Mais quand on sort de prison par exemple, il y a un trou de 2 ans sur un CV. Comment le justifier dans une demande d'emploi ?
JFD signale qu'il accepte tous les ALE sans demander de CV. Il espère que d'autres employeurs suivent cette démarche.
HK : certains trouvent de nouvelles formations. Les secteurs social et économique vont de pair mais c'est l'insertion qui complique les choses car le marché du travail se modifie, ça devient hybride, les gens espèrent trouver un travail pour vivre et a contrario, certains travaillent mais doivent aller chercher des vivres au resto du cœur. Les deux vont de pair mais l'équilibre est fragile. Comment un secteur influence l'autre, pas de réponse mais c'est lié.
Julie : le secteur économique est ce qui « sauve » les populations précarisés, mais c'est aussi ce qui les met dans une situation difficile selon vous ?
HK : certains ont des parcours atypiques qui rend les choses compliquées. On a aussi une population qui a 50-60 ans, un âge auquel il est plus difficile de retrouver un emploi.
CW : La fragilité émotionnelle est décuplée par le besoin d'une surconsommation matérielle,

qui donne des sensations de manque énorme à ceux qui ne peuvent pas suivre. Les grands-parents de CW n'avaient pas d'argent, mais ils ont su s'en sortir par la bonne gestion du peu et il n'y avait pas la frustration liée à la consommation d'aujourd'hui.
Une maman qui gagne 1250 par mois avec deux enfants… comment fait-elle ? Il y aussi une dimension particulière en Belgique où les gens sont « volés » avec la TVA, les impôts… Une employée qui gagne 1250 nets coûte peut-être 3000 euros à l'employeur. Ça représente un problème de plus en plus important.
Julie : revenons sur la collaboration : pourquoi est-ce important selon vous que les acteurs collaborent ?
CW : on doit se comprendre : le pouvoir est notre faculté de protéger les plus faibles, les aider, collaborer en se basant du win-win. L'image de notre propre secteur est inscrit dans son code : écologique, économique et social. On ne doit pas laisser n'importe quoi à ceux qui nous suivent, la terre n'a pas besoin de nous. Les trois secteurs doivent être liés. On est tous les trois dans l'économique mais aussi dans le social. C'est là que le lien se crée, les changements sont là et il faut agir avec. Contrer le « on a toujours fait comme ça » pour proposer autre chose. Tout ce qui se passe sur terre en ce moment : on a déjà trouvé une bonne place pour vivre, on a de la chance et il faut agir et donner une perspective aux plus faibles. On a de la chance qu'il y ait ce mix de populations sur Arlon. CW est luxembourgeoise, qui a conscience des côtés négatifs du Luxembourg… qui a besoin de ce mix ! Nous savons que le changement peut nous apporter énormément de bonnes choses, qu'est-ce qu'on attend. Constater c'est bien, mais agir est mieux même si ça nécessite d'irriter le système.
JFD : il y a, dans notre région, beaucoup de travailleurs roumains, polonais… ce qui pose la grosse question du dumping social en Belgique : pourquoi ne pas privilégier les travailleurs belges ? C'est l'image du travail qui est mauvaise. JFD accueille souvent des stagiaires en réinsertion sociale, mais il faut tenir le coup physiquement et il faut savoir travailler ! La génération qui arrive va devoir se battre… Parce que JFD a vu un paquet de « boulets » qui le sont car ils n'ont pas eu suffisamment de besoins, alors que les travailleurs de l'est ont faim.
HK : le domaine social ne rapporte pas, il faut travailler avec ambition/passion ou faire autre chose… Il y a un décalage, quelque chose qui s'est perdu quelque part. Trop de besoins de matériel, et des moyens qui ne suivent pas. Il faudrait repenser notre rapport à la société.

PAROLE AUX CITOYENS :
Un participant a souhaité préciser les choses par rapport à l'intervention de JFD qui travaille avec d'autres producteurs pour la réalisation des paniers bio, et qui préfère travailler en lien direct avec le Pall plutôt qu'avec la provençale. On se pose la question de « pourquoi les producteurs ne travaillent pas en collaboration avec les restos du cœur ou le centre de demandeurs d'asile pour fournir les produits alimentaires ? ». Le problème est que tout est centralisé et il est difficile de faire venir les produits locaux dans les institutions réglementées. Il y a de nombreux blocages. Comment faire ? Contourner ces blocages demande une démarche épuisante. Il faut être dans un esprit de collaboration pour agir, le chemin est dur mais la collaboration apporte ! (Exemple de l'achat partagé de terres, terre en vue).
JFD : ces blocages vont parfois jusqu'à l'idiotie. Il raconte une anecdote : un jour, il a proposé des carottes gratuites pour le CPAS. Il fallait toutefois venir les ramasser. Personne ne pouvait venir les chercher, les recueillir… C'est fou !
HK est intéressée par les carottes !! voilà de nouveaux liens qui se créent !! Au niveau administratif il y a de fameux obstacles….

Arlon en 2018, pour moi c'est ... et cela devrait être ....
Qu'est ce qui vous motive tout particulièrement ?
Pas de parole au public, sauf si il reste un peu de temps

Julie : Qu'est-ce qu'Arlon est aujourd'hui et que devrait être la ville ?
HK : On est en mutation et en réflexion, ça commence mais plein de personnes partout se posent des questions et essaient de mettre en place des choses. Il y a une émergence de petites actions, des potagers collectifs, des initiatives citoyennes… A mon avis, ce mouvement émerge car on a été trop loin et trop vite, des choses se sont perdues et il y a besoin de retrouver des valeurs de collectivité, de liens… le terreau d'Arlon est propice. Plus il y aura de petites actions, plus il y aura de cohérence pour tout le monde et tous les secteurs. Il y a des réflexions et quelque chose d'intéressant à faire.

JFD demande à voir. Il souligne que sa présence au panel illustre son espoir. Il y a deux mois, il était découragé. De manière générale, il pensait être dans un secteur porteur et il rame de plus en plus (lui et les autres producteurs d'ailleurs). Mais il a espoir que ça s'améliore vers une ceinture verte où Arlon s'autosuffirait. Avec une production locale… Avant il y avait des melons, des gens qui faisaient pousser de la choucroute à Arlon. Et on venait se servir chez le producteur. Il y avait un lien entre la population et les producteurs. « Vivement que le mazout soit cher pour lutter contre l'export ! ».

CW : Arlon est une belle petite ville de Province, elle maintenant a énormément de leviers pour faire changer les choses dans le bon sens. Le potentiel est énorme pour aller vers l'amélioration mais il faut que les secteurs et les politiques se lient pour créer une commune.
CW a été borderline au pall : elle a tiré les avantages des frontières, pour gagner de l'argent avec cet atout, en faire quelque chose de positif, construire des projets d'avenir écologique, économique et social… Arlon peut trouver cette énergie, cette créativité, cette mixité qui existent au Pall. Il faut la volonté et se servir des avantages du territoire.

Conclusion

Remerciements adressés aux participants, aux intervenants.

Johanna rappelle le programme de la quinzaine de l'exposition et invite les participants à poursuivre leurs réflexions autour du repas auberge espagnole.

Fin du panel à 17 :50

Notes prises par Hélène Godard, MCA.

ARLON IDENTITY

Panel de discussion n°2

modéré par **Johnny Lagneau**
Les espaces publics et les lieux de rencontre
Quels sont-ils? Où sont-ils? Comment les utilisez-vous? Une autre question nous occupera également : quelle(s) relation(s) entre ville et villages aujourd'hui?

Introduction au Panel
Personnes ressources présentes pour étayer le panel :

- **Quint Cools**, Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne
- **Jean Weber**, Conseil consultatif des aînés

Johanna :
Sujet du jour : les espaces publics, qui jouent un rôle dans la qualité de vie des habitants au quotidien. Cadre paysagé et quotidien.
Le concept de l'exposition est de susciter l'échange d'informations parmi la population dans le cadre d'Arlon Identity, projet mis en route depuis le 9 novembre 2017. Au début, Arlon Identity était porté par quelques personnes. Une quinzaine de citoyens et de partenaires se sont joints au projet ; c'est de cette manière que l'expo a pris de la consistance, de la dimension. Plusieurs interfaces et moyens d'interagir sont proposés pour discuter avec les citoyens de ce qu'est Arlon aujourd'hui.
Johnny :
CEO de crativat home : creation et boite development, formateur pour les start up. Le cadre dans lequel il intervient aujourd'hui est donc différent de celui qu'il fréquente habituellement. Il se dit impressionné par le panel du jour.
Les deux intervenants du jour :
Jean Weber, 65 ans, vit à Arlon, vient de la commune d'Attert qui fait partie du conseil consultatif communal des aînés, 4 enfants, activités annexes, marche et vélo, passionné d'auto
Quint Cools : Maison de l'urbanisme Lorraine Ardenne, ancien bureau d'urbanisme à Bruxelles, travaille à Arlon, habite Habay-la- Neuve. S'est marié à Arlon à St-Donat par choix esthétique.

Bienvenue à tous, merci de votre présence et de votre participation.

PREMIÈRE PARTIE :
discussion en sous-groupes : se répartir dans les différents types d'espaces publics proposés et se concerter, discuter sur les thèmes d'accessibilité et mobilité, commodité, nuisance, sécurité, bien-être, convivialité et vie de quartier... Chaque groupe est accompagné par des membres de

Common Paradox afin de formuler des accords de groupe et de faire émerger les idées. Il y a des gommettes : smiley positif (jaune) ou négatif (bleu) ou neutre (blanc).

3 groupes : Les personnes se répartissent en fonction de l'espace public qu'elles connaissent le mieux.

- Centre-ville et Grand-place
- Quartier résidentiel de Waltzing
- Centre d'un village, Viville

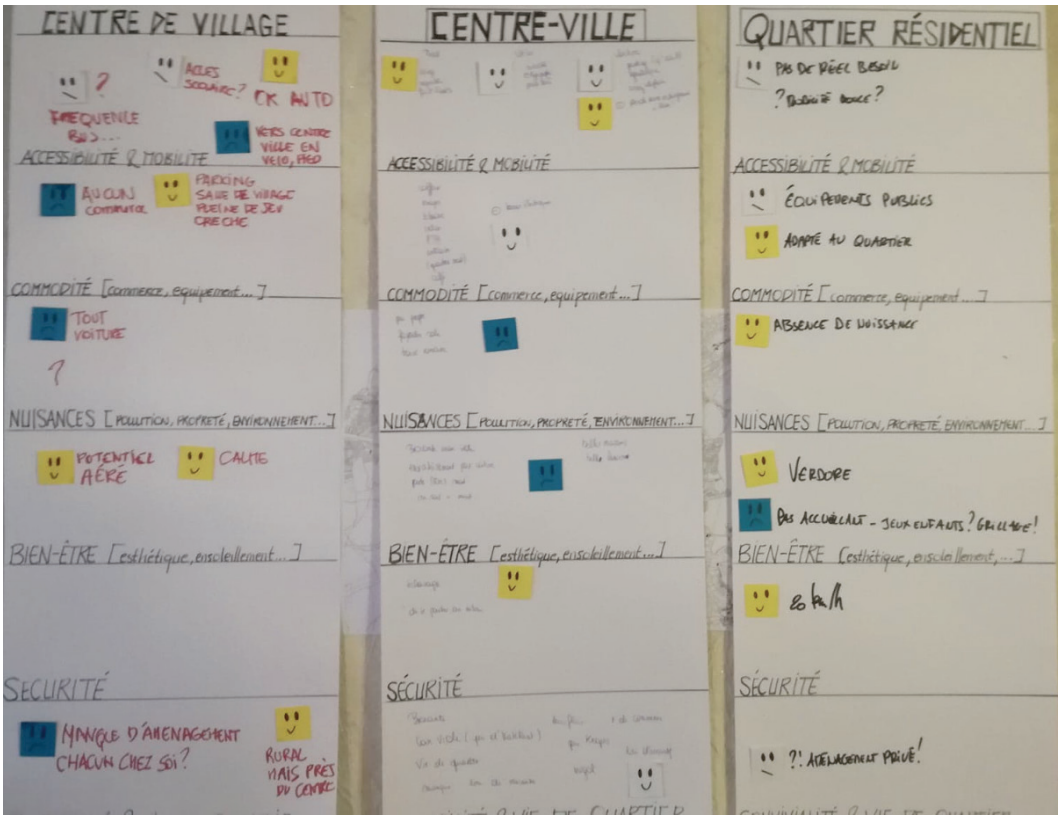

Synthèse des échanges de groupe :

Accessibilité et mobilité : les trois groupes ont rarement souligné du négatif (juste un point négatif dans le centre-ville pour vélo et à pied pour la traversée du contournement). Ce n'est pas tellement l'accessibilité qui pose problème mais l'aménagement qui pose question pour les piétons : la liaison n'est pas évidente pour les usagers faibles alors qu'on est proches de la ville. Il y a des aménagements à faire en plus. Si on met en place des choses pour que les gens bougent, ça va changer. Relier le site de la SNCB – entrepôts Stockem – et le centre-ville pour en faire quelque chose d'urbanistiquement intéressant.

Viville est un lieu de promenade et est situé sur un ancien chemin vicinal, qui reliait les villages entre eux. Il semble qu'il y ait un projet de voirie cyclable à long terme vers le centre. Les citoyens présents notent le besoin d'une traversée qui transformerait le smiley bleu en jaune. Ici, on parlait surtout du rond-point de Viville, vers la N4. Il faut réfléchir au-delà des deux ronds-points qui sont à la sortie du village, sur le village en entier. La solution pour certains serait de travailler depuis le cœur du village vers le moulin Lampach et de remonter vers la ville. Il n'y a pas de trottoir, il faut marcher sur la route dans une partie du village. Il

manque des infrastructures, des liaisons. Smileys blancs neutres : est-ce que c'est vraiment l'enjeu du lieu ? Sont-ce la mobilité et l'accessibilité qui sont le but in fine ? En lien avec Arlon ? – les villages font partie d'Arlon et les marcheurs aiment avoir des chemins sécurisés.
Le problème de l'usager faible est signalé à plusieurs endroits : il n'y a pas d'infrastructures pour les piétons, ni pour les cyclistes.
Installer des magasins dans les villages n'a pas de sens, mais dès lors il faut des liaisons sécurisées vers la ville commerçante. Aussi, les plus jeunes qui n'ont pas de voiture ont besoin de liaisons sécurisées pour rejoindre le centre, Arlon. Il faut aussi essayer d'éviter les déplacements en voiture pour les remplacer par la marche et le vélo. Il y a un aspect un peu culturel : les conditions se sont dégradées en 20 ans, la circulation à vélo devient plus compliquée, il existe beaucoup plus de pressions routières qu'avant. À vélo, on se fait pousser sur le côté, ce qui n'était pas le cas auparavant. Il y a une dégradation des conditions et l'aménagement de l'espace public pourrait aider à améliorer cette situation, principalement en ville mais aussi dans les liaisons.
Exemple de la route pour aller au Pall Center, qui est super dangereuse. Aujourd'hui il faut sensibiliser les automobilistes à l'existence des piétons et des cyclistes sur les routes. Il faut surtout que les automobilistes aient été cyclistes ou piétons. Au centre-ville, on a vu tous des groupes scolaires qui passaient à vélo l'an passé pour le brevet vélo : si ces enfants commencent à prendre confiance en milieu urbain, ça fait écho et l'initiative peut se répandre. Apprentissage du port du gilet fluo et autres.
Nuisances : centre-village : problème du tout voiture, et dans le centre-ville : problème de propreté. Le problème du tout voiture découle du manque possibilité sécurisante de le faire à pieds ou à vélo. Si pas de commodité en centre de village, les gens vont forcément prendre la voiture. C'est le serpent qui se mord la queue. Réflex d'un des citoyens de prendre son vélo ou d'aller à pieds dans les commerces. Les gens ont trop pris l'habitude de prendre leur voiture pour tout faire. Un autre état de fait important, qui permettrait voire encouragerait aux gens de prendre le vélo est que ça soit agréable de prendre son vélo et de se promener. Il faudrait végétaliser les rues d'Arlon, donner envie de se promener à pieds, même dans des trajets plus « obligatoires ».
Des choses qui agrémenteraient les trajets et on réduirait les nuisances, le stress tout en augmentant le bien-être. Le gros problème est l'entretien de ce type d'aménagement. Il faut de l'espace vert en prévoyant le budget entretien à long terme. Dans le vieux quartier, les terrasses vertes et fortifiées de Saint-Donat par exemple sont très agréables. Le problème est que c'est envahi par les promeneurs de chiens et les crottes. Mais y a-t-il des sachets pour les crottes ? Non – il faudrait commencer par ça ?
Mais cette végétalisation de l'espace urbain : est-ce la ville qui doit faire ça ou des initiatives citoyennes ? Exemple des incroyables comestibles : pas encore au point mais c'est un début. L'idée est de planter des légumes comme on veut et chacun récolte ce qu'il veut. Les terrasses de Saint-Donat sont une zone où on pourrait installer des bacs en hauteur, échappant à la problématique « chien » en restant accessibles aux personnes âgées, des personnes qui n'ont pas d'espace de jardin car ils ont choisi la vie en promiscuité, ou des personnes plus précaires, etc. Ça pourrait être des lieux d'échange un peu selon le principe de villages fleuris, animés directement par les villages. Il y a moyen d'avoir des matières premières et de motiver des gens, mais il faut le suggérer. On peut aussi faire appel aux services de la ville qui ont tout le

matériel nécessaire, mais il faut leur donner des idées… une citoyenne présente pense que ce type de démarche demande aussi un accompagnement et des animateurs qui emmènent les gens pour réaliser ce type d'aménagement en expliquant ce qui se fait ou non, et qui crée un partage pour éviter de se retrouver toujours les mêmes personnes. Pour Alain, ce qui pose problème est de retisser les liens. Par exemple, les liens dans les villages : on ne peut pas tout mettre sur les équipements : le bien-être et la convivialité dépendent des gens qui les habitent. La région d'Arlon est composée de nombreux quartiers dortoirs (comme Viville) et les gens du coin qui sont plus présents doivent être mis en réseau, faire du covoiturage… on ne sait rien créer sans recréer du lien. On ne pourra pas compter sur beaucoup d'attribution de la ville car elle est déjà fort sollicitée.

Maintenant on parle de s'approprier l'espace public et de retisser les liens. Il y a deux choses : les fonctions qu'on donne à l'espace public et ce qu'on veut y faire. On ne peut envisager les mêmes activités, la même vie dans des espaces de vie différents. Comment fédérer les choses ? Comment l'espace public peut-il contribuer aux objectifs donnés par les habitants ? Est-ce que l'espace public contribue à tisser les liens et à fédérer ce qui est autour ?

Il y a eu un nouvel an de quartier dans le vieux quartier, ce qui était super. Comment faire bouger la population pour ceci ? Il y a de la volonté de gens et quelques personnes « pépites » qui fédèrent les autres, les raccrochent. Maintenant, la ville est à côté mais ne conait pas ça et n'interragit pas. C'est aussi la question du rôle des autorités publiques qui pourraient se dire qu'au-delà de faire des espaces, elles pourraient soutenir les encadrements et le curseur doit être un peu déplacé.

Au-delà de l'esthétisation de l'espace public, il devrait y avoir une fonction plus sociale de soutien à l'espace public pour le créer comme les habitants le veulent. C'est une évolution de mentalité pas seulement chez les gens mais aussi auprès des pouvoirs publics. Alain a proposé les incroyables comestibles il y a trois ans : il pouvait mettre les bacs en place à condition de les retirer en hiver. Il y a une mentalité communale qui contrôle tout et qui n'a plus d'argent pour faire. Les citoyens réclament alors plus de souplesse. Cet encadrement, c'est aussi accepter de lâcher quelque chose et le laisser évoluer, avoir confiance en les autres, en la population… Même si il faut cadrer un peu.

Il y a une richesse associative dans Arlon et dans les villages mais aussi un manque de possibilités, de lieux pour ces associations et pour développer des potentiels, favoriser leur travail pour récréer des liens, de la vie. Pour une citoyenne, il manque surtout des moments.

Il faut voir aussi la population des quartiers : exemple des quartiers dortoirs, des locataires temporaires, qui sont juste là pour dormir et ne participent pas à la famille du lieu où ils habitent. Aussi, est que ces quartiers dortoirs sont une cause ou une conséquence ? A Luxembourg, il y a beaucoup plus cet engouement pour la rencontre.

(➔ lien avec le panel n°1 où les quartiers dortoirs ont été envisagé comme une opportunité à saisir pour développer la vie citoyenne à Arlon).

Retour sur l'idée des moments : il ne faut pas en permanence faire des choses. Exemple du four de village : une fois par mois, on allume le feu et on cuit la pizza. Une fois par an, on organise la fête de quartier/de village. Mais ça coûte cher de louer un chapiteau, c'est compliqué à sécurier et à aller chercher… de plus en plus d'obstacles se dressent. Pour assurer une certaine rencontre, il faut organiser ces événements en fonction des moments et des choses existantes, des opportunités à saisir. Il faut partir des énergies qui existent pour créer

des moments car il y a des gens qui ne s'inscriront jamais dans une dynamique permanente (enfants, travail important…). Il faut trouver des gens sur le moment qui peuvent disparaitre après aussi.
Plutôt que de mendier une assistance des pouvoirs publics, les citoyens aimeraient que la commune aillent davantage chercher des gens et réfléchir avec eux sur le pourquoi et le comment mettre des choses en place. Il faudrait intégrer cette démarche dans chacun des échevinats avec une méthode de travail. Et une personne relais pourrait aider.

A RETENIR de la 1ère partie :
- Les espaces publics sont encore à aménager pour améliorer la vie citoyenne en leur sein
- Les espaces publics doivent créer un lien
- Il faudrait un cadre communal pour fédérer les initiatives autour de ces espaces

DEUXIÈME PARTIE :
Constituer des groupes de deux personnes : pousser la réflexion en remplissant le texte à trou : *je pense que, pour résoudre le problème de… dans les villages/villes/centres/quartiers, une des solutions possibles serait (de)…*
Argumenter en mentionnant les côtés positifs que l'idée pourrait susciter.
Note : cette idée doit être réalisée rapidement et sans moyen financier.
15 minutes dans les groupes : recherche de solutions innovantes.

Résultats :

- Lieux de rencontre : être plus ouverts et aimables aux voisins, s'intéresser aux gens et être curieux.
- Du lien entre villageois … d'organiser des moments de rencontre, débats avec les villageois sur ce modèle-ci mais dans les villages.
- De mobilité dans les villages… plus de commerces de proximité et d'aménagement piétons
- Des étanchéités commune-association (pour toucher à plein de points différents) … la prise de contacts de la commune avec le tissu associatif local dans l'élaboration des projets et non l'inverse
- De rencontres dans le centre-ville, remplacer les dalles de trottoir par des bacs de fleurs pour qu'on soit plusieurs à être dehors, discuter…
- De la mobilité dans les villages … sensibiliser au covoiturage et à la mobilité douce.

Un sujet interpelle-t-il le public ?
Le dernier : un ami avait fait une affiche « voulez-vous rouler avec moi ? » avec son trajet quotidien pour proposer le covoiturage. Il ne faut pas craindre de savoir que la maison est vide ou autre mais l'idée est géniale.
Sensibilisation au covoiturage : comment faire ? il existe des systèmes de P+R et la commune donne un badge à ceux qui sont demandeurs et à ceux qui sont en voiture pour sécuriser la relation. Covoitstop : véhicule à partager mais il faut un minimum de densité : de personnes qui proposent leur voiture. Le problème est souvent de trouver les personnes qui acceptent de

dépendre de quelqu'un. Preuve en est le nombre de gens qui vont seuls à Luxembourg… On se trouve toujours des excuses pour ne pas covoiturer, mais il y a une application qui permet de covoiturer. Tout le monde a une voiture de société et ça va à l'encontre du covoiturage car ça ne coûte rien aux usagers. Or, si on brûle sa propre essence, ça conscientise.
En chiffres : il y a 1.1 personne par voiture au Grand Duché de Luxembourg, ce qui pose problème. Le gouvernement luxembourgeois est occupé à mettre en place une sorte d'Über public basé sur le défraiement. Ça dépassera les problèmes d'être coincé par l'horaire de mon partenaire de covoiturage. Si on dit que les places de parking le plus proches des lieux de travail ou des lieux visités sont réservées au covoiturage, ça pourrait influencer les usagers. Ou inciter les gens à réfléchir au covoiturage via d'autres procédés de sensibilisation. A un moment, il faudrait peut-être passer par une dimension obligatoire. A partir du moment où il n'y aura plus de voitures de société, ils migreront vers d'autres possibilités.
A Arlon, il pourrait y avoir une campagne de la ville « je covoiture vers… » et que ça soit affiché dans la voiture. Mais ça veut dire que la personne peut être dérangé par une personne qui le sollicite…
La question est de savoir comment on sensibilise les gens au covoiturage ? Un parking de covoiturage extérieur à la ville et une navette vers ces lieux… ce n'est plus gratuit. Montrer les avantages fiscaux du covoiturage car on peut clairement être bénéficiaires ! Il faut créer une application pour la rencontre entre covoitureurs.
Exemple de sensibilisation : je n'ai jamais pris le bus à Arlon. Aller, on va tous essayer le bus à Arlon : comment marchent les lignes, où acheter le ticket ? Je ne sais pas si ça va les remplir, mais on saura comment le prendre et on sera peut-être plus sensibilisé. Comment inciter les citoyens de façon agréable à prendre le bus ? C'est la difficulté de sensibiliser des gens qui n'ont pas envie à la base. On devient individualistes et moins solidaires mais ça change et on va de plus en plus vers le partage (über, air bnb…). Ces plateformes partagées ont un côté marchand, et c'est dommage de mettre de l'argent entre les citoyens. On pourrait faire la même chose sans tiers payant. Après, ça reste une économie car sans économie qui tourne, la société ne fonctionne plus. C'est une économie de partage…
Ce sujet provoque des divergences d'opinions.
Il faut investir et dépenser de l'argent mais il faut que quelqu'un en gagne aussi. Qui sait où sont les stations cambio sur Arlon ? Peu de gens savent qu'elles se situent au 25 août et à la gare.
Des happenings ? ou même de la sensibilisation dans les écoles et les enfants pourront remonter vers les parents pour le covoiturage. Peu de démarches dans les écoles pour proposer le covoiturage.
Une carte interactive a été proposés par le comité de parents d'Enova qui permet de covoiturer. Cette initiative peut inspirer car elle n'a pas demandé beaucoup de moyens (temps, …). Il faut changer la mentalité des gens d'Arlon ? Par des choses concrètes ! avant, covoiturer était naturel, mais ça ne se fait moins car il y a une combinaison avec le trajet boulot. Création de réunions covoiturage par quelqu'un qui fédère la rencontre entre personnes dans un lieu où les rencontres se font peu ?
Une chose qu'on pourrait faire pour le transport des écoles = parking à l'extérieur avec des bus qui vont vers les écoles. Tout le monde n'est pas d'accord, la mise en place coûte cher et

ce n'est pas forcément optimal. Si une chose fonctionne bien dans les transports en commun c'est le transport scolaire, qui est rempli. Ajouter une nouvelle offre n'est pas nécessaire.
Il faut trouver une personne qui anime, un animateur de cohésion sociale pour favoriser le covoiturage… Quelqu'un dont le métier est de mettre les gens qui le souhaitent ensemble pour se rencontrer et discuter. C'est quelque chose qui se faisait naturellement avant mais qui, dans le contexte actuel (travail etc.) s'est perdu.
La conclusion est de prendre la parole et de faire appel à un médiateur, à un animateur pour permettre à tous de prendre la parole.

Un homme est assez sceptique à propos du fait de faire fonctionner un tissu social qui n'existe plus en payant quelqu'un pendant deux ans. Le problème maintenant est que les gens ne se parlent plus. C'est la fonction de l'espace public. Est-ce que l'espace public favorise les rencontres ? Il faut modifier l'espace pour que les gens se reparlent.
Tout le monde n'est pas d'accord : les gens ne se parlent plus par choix et on se détruit nous même avec les smartphones. On envoie des messages aux enfants pour qu'ils viennent manger.
Il y a une dimension plus abstraite à cette question : un urbaniste danois est connu pour prendre en compte le point de vue des gens. Sur l'espace public, il a fait des relevés des trajets des marcheurs. Il s'adapte à l'échelle de l'être humain. Or, les quartiers et bâtiments conçus actuellement le sont rarement à échelle de l'être humain. Architecture et urbanisme jouent un rôle et c'est à intégrer dans les politiques publiques. Tel bâtiment ne favorise pas l'échange. Ou tel endroit n'est pas exploité à cause de telle infrastructure…les pouvoirs publics doivent intégrer cette fonction de soutien des initiatives publiques en acceptant de ne pas tout contrôler, que des choses spontanées émergent et qu'on les soutienne plutôt que de les contrôler.
Exemple : en Belgique, un artiste a occupé un espace vide depuis des années pour en faire un lieu d'exposition artistique et social, il a rendu un espace vivant et le CPAS l'a mis dehors car ce n'était pas conventionnel. Quand des initiatives émergent il faut les soutenir mais ça demande de l'ouverture et de sortir des cadres strictes des pouvoirs publics.
Selon un citoyen, un facilitateur en intelligence collective de son métier serait une des clés pour faire se rencontrer les citoyens : un objet sur lequel il faudrait travailler tous ensemble. Une initiative qui se crée fait se réunir les gens, échanger. Les gens sont relativement friands de ça. Une citoyenne pense que c'est réalisable en laissant de la marge de manœuvre, il ne faut pas trop cadrer et c'est grâce à la médiation qu'on peut le faire.
Pour un citoyen, c'est soutenir les idées, faire émerger, puis les lâcher après pour que ça évolue de son côté. Puis ça s'arrête peut-être dans le temps mais ça aura été l'occasion d'apprendre et ça initiera peut-être autre chose par la suite.
Emerge l'idée du code de la rue qui pourrait faire de la rue un endroit de relations et non de peur.
Une étude du ciel a montré que l'espace était peu utilisé par les voitures et que les espaces pourraient être utilisés par les gens.
Schaerbeek : une artiste voulait remplacer les dalles de bétons : fait une mosaïque de céramiques, des ateliers pour enfants et ça a finalement été repris par la commune et répété dans d'autres endroits de Bruxelles avec des pavés qui racontent quelque chose.

Les routes sont d'abord déblayées avant les trottoirs. Est-ce vraiment une indication des priorités de la commune ? A force de nous mettre dans un cocon, on risque de s'isoler de plus en plus.

A RETENIR de la 2ème partie :
- Pas facile d'organiser un espace public, on a toujours quelque chose à redire, à proposer pour l'améliorer.
- importance d'organiser l'espace public, les fonctions communes à hauteur d'être humain, voir l'aspect social derrière un espace public et pas seulement envisager l'aménagement des parkings, les infrastructures légales. À hauteur d'humain va permettre d'intégrer l'ensemble de l'humanité, c'est important aussi. C'est différent dans un village et dans un centre ville de faire une halle et espace polyvalent, mais il faut le mettre en place. Lieu où il y a des relations.
- Ce qui est important aussi est de faire entendre sa voix. Dès qu'une initiative se crée près de chez nous, c'est l'occasion de donner son avis et ses envies.

CONCLUSION

Johanna
- informations sur le modèle de la résilience : stade de l'économie qui est au service de l'homme, du social et homme est dans la nature et l'environnement (université de la résilience de Stockholm). Outil que Common Paradox utilise pour remettre les choses à leur place et remettre l'économie au service de l'homme.
- application smiile.com : permet de se localiser dans son quartier et de savoir qui est disponible pour recevoir tel colis, de donner des conseils pour du jardinage, prêter du matériel bref de mutualiser les moyens de chacun.
- on est quelques-uns à vouloir contribuer à un changement de notre milieu de vie. Surement d'autres qui voudraient participer à ce genre de démarche. Mais on n'arrivera jamais à un mouvement de masse mais ça permet une diversité d'opinions sur tous les points de vue. Le but est d'amener un peu plus de diversité pour un équilibre et non de prendre le monopole.

Remerciements

Fin de la réunion 18h10
Notes prises par Hélène Godard, MCA.

25. Newsletter appel CO

www.maison-culture-arlon.be

Lettre 9

Constitution d'un Conseil d'Orientation : Appel à candidature

Ensemble pour la culture arlonaise - l'expression citoyenne au cœur du centre culturel

Suite à l'avènement du nouveau décret des centres culturels en 2013, et aux étapes de travail qu'il requiert, la Maison de la Culture d'Arlon souhaite dès à présent se lancer dans la constitution d'un conseil d'orientation, conseil citoyen établi dans la plus grande diversité de ses membres et dont le rôle est de renvoyer à l'équipe d'animation un avis prospectif et rétrospectif, de lui proposer des pistes de réflexion et d'action... Le conseil d'orientation est une instance d'avis et n'aura pas un rôle de programmation, mais son avis et ses propositions pourront améliorer et orienter les pratiques et politiques culturelles du centre pour atteindre les missions du nouveau décret. *En savoir plus*

En famille — **Stoel**

dimanche 5 février, 16h00

entrée : 12 € • enfants : 6 €
abonnement : 1 crédit
à partir de 3 ans

Stoel est un spectacle de danse contemporaine d'une finesse rare. Sur scène, deux danseurs transforment des chaises en objets du quotidien.

Théâtre — **Tuyauteries**

jeudi 9 février, 20h30

entrée : 15 €
abonnement : 1 crédit

Le fantasme du plombier qui débouche les éviers et entreprend la maîtresse de maison n'a jamais hanté les hommes autant que depuis les accords de Schengen.

Photographies en séries — **Alain Boucheret - Avec les Roms**

Dans le cadre "Migrations: vivons la rencontre"

du vendredi 10 février au dimanche 5 mars

Témoigner, donner à voir, de préférence en noir et blanc, avec du temps pour aller au-delà des apparences. Se faire accepter pour respecter ce qu'ils représentent.

Je m'inscris clairement dans une tradition de la photographie documentaire, de l'essai et de l'engagement. Je tente de décrypter les situations de ces univers complexes souvent difficiles à approcher ou, trop souvent, dissimulés par des clichés et des stéréotypes.

Théâtre — **Les Misérables**

mercredi 15 février, 20h30
vendredi 17 février, 20h30

entrée : 15 €
abonnement : 1 crédit

L'histoire de Victor Hugo prend un coup de jeune phénoménal ! Les objets hétéroclites prennent vie pour réveiller notre imagination mais aussi notre réflexion car, au-delà des Misérables de Victor Hugo, il est aussi question de tous les Misérables du 21e siècle qui luttent pour une vie digne. Un spectacle plein d'humanité et d'audace !

Danse — **Trance - Nono Battesti**

26. Extraits Ensuite : Graines de Culture (2 saisons)

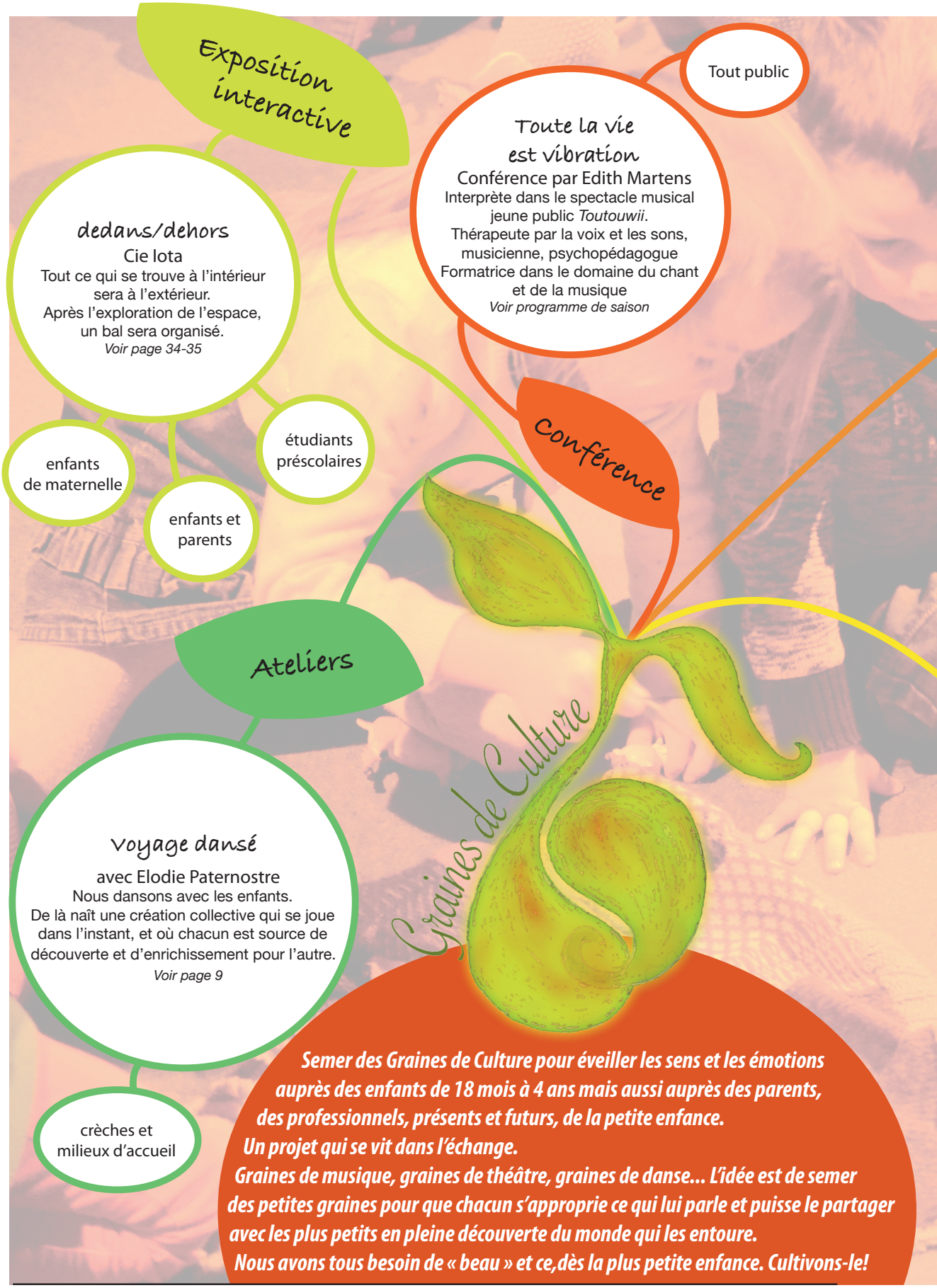

6

Spectacles
On y va Voir page 10
Toutouwii Voir page 16
Toupetit mouchoir Voir page 22
Sous la feuille de salade Voir page 24
L'histoire d'une longue journée Voir page 36
étudiants instituteurs/institutrices préscolaires
enfants et parents
étudiants préscolaires et puéricultures
enfants de crèche et maternelle
Composer et interpréter des chansons en vue d'un spectacle
avec Geneviève Laloy
Formation autour du chant comme matériau de base : écouter, interpréter, partager, écrire, composer, mettre en scène, présenter.
Voir page 42-43
Formations
Découvrir l'art, la créativité et l'expérimentation chez les enfants entre 18 mois et 4 ans
avec l'ONE Luxembourg et l'ASBL Promemploi
Au programme : spectacle, conférence, ateliers pratiques, rencontres avec des professionnels de la petite enfance.
Voir page 8
Professionnels de l'accueil des enfants 18 mois – 4 ans (milieux d'accueil de type collectif et familial, ATL, préscolaire)
Enseignants et formateurs des futurs professionnels de l'accueil des enfants
Animateurs de centres culturels
Artistes

GRAINES DE CULTURE : PARCOURS AUTOUR DES ENFANTS DE 18 MOIS À 4 ANS

Semer des Graines de Culture pour éveiller les sens et les émotions auprès des enfants de 18 mois à 4 ans mais aussi auprès des parents et des professionnels, présents et futurs, de la petite enfance.

Un projet qui se vit dans l'échange.

Graines de musique, graines de théâtre, graines de danse... L'idée est de semer des petites graines pour que chacun s'approprie ce qui lui parle et puisse le partager avec les plus petits en pleine découverte du monde qui les entoure.

Nous avons tous besoin de « beau » et ce,dès la plus petite enfance. Cultivons-le!

Spectacles

Dedans/ dehors

Cie Iota

Tout ce qui se trouve à l'intérieur sera à l'extérieur.
Après l'exploration de l'espace, un bal sera organisé.
Voir page 9

enfants de maternelle

Le voyage du petit ouistiti *p.6*
Qui a dit grand méchant loup? *p.28*
Petit penchant *p.34*
Cache-cache *p.40*

enfants et parents

enfants de crèche et maternelle

étudiants préscolaire et puériculture

Ressources

Des livres et des bébés

Bibliothèque communale d'Arlon

Partez à la découverte d'un matériel varié favorisant l'éveil au livre et à la lecture chez le tout-petit.
Voir page 8

Professionnels de l'accueil des enfants 6 mois – 4 ans (milieux d'accueil de type collectif et familial, ATL, préscolaire)

Formation

La marionnette chez les tout-petits

avec ékla et l'ONE

Les participants découvrent le langage de la marionnette afin de développer dans leur milieu d'accueil des «instants marionnette», moments privilégiés consacrés à l'écoute sensible et à l'imaginaire.
Voir page 6

Enseignants et formateurs des futurs professionnels de l'accueil des enfants

Professionnels de l'accueil des enfants 18 mois – 4 ans (milieux d'accueil de type collectif et familial, ATL, préscolaire)

C. ACTION INTENSIFIEE

27. Accords de principe des communes sur lesquelles l'action culturelle est intensifiée

Réaliser le dossier pendant les périodes électorales a eu ses avantages, mais a présenté aussi quelques inconvénients. Les accords de principe, formulés lors des rencontres, mettent du temps à être validés officiellement par les conseils communaux en période transitoire. Les nouveaux conseils communaux se sont mis en place le 3 décembre. C'est donc lors de la réunion du conseil communal qui suit que les accords de principe manquants sont validés. Ils sont phase de finalisation et d'envoi au moment de l'impression de ce dossier. Ils seront alors transmis par la suite.

ROYAUME DE BELGIQUE

COMMUNE
de
MUSSON

Tél. 063 38 08 40
Fax 063 38 08 43

BE87 0910 0051 0994
BIC: GKCCBEBB
E-mail: commune@musson.be
TVA BE 0207.391.649

Place de l'Abbé Goffinet, 1
B-6750 MUSSON

Musson, le 10 octobre 2018

Maison de la Culture d'Arlon
A l'attention de Mme Hélène GODARD
Parc des Expositions, 1
6700 ARLON

Madame,

Suite à votre précédent courrier, le Collège communal tient à vous informer qu'il a marqué son accord de principe sur la proposition de partenariat culturel entre notre commune et la Maison de la Culture d'Arlon.

Des rencontres pourront être organisées entre vos opérateurs et les acteurs culturels de notre commune afin de définir un programme d'actions qui pourra être mis en place dès le début de l'année 2019.

Nous vous prions de croire, Madame, en l'assurance de notre considération distinguée.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,

C. ROSKAM

La Bourgmestre f.f.,

S. GUILLAUME

Martelange, le 19 octobre 2018

Administration Communale
Martelange

Maison de la Culture d'Arlon
Parc des Expositions, 1
6700 ARLON

Madame, Monsieur,

Concerne : Partenariat MCA & Commune de Martelange

Par la présente, nous accusons réception de votre message du 4 octobre dernier relatif à un partenariat entre la Maison de la Culture d'Arlon et la commune de Martelange.

Nous souhaitons vous inviter à la séance du Collège communal du 24 janvier 2019 à 15 heures dans nos locaux de l'Administration communale.

Pourriez-vous nous confirmer votre présence à cette réunion en contactant Madame Georges, directrice générale f.f., au 063/24.09.56 ou par mail à l'adresse suivante : loraine.georges@publilink.be.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Par ordre :

La Directrice générale f.f.,

L. GEORGES

Adm. Communale de MARTELANGE - Luxembourg -

Le Bourgmestre,

D. WATY

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE
COMMUNE
DE
FAUVILLERS

BELFIUS BE 15 0910 0050 4530
T.V.A. 0207.383.129

Fauvillers, le 22 octobre 2018

A l'attention de Madame Hélène Godard
Animatrice - Développement régional
Maison de la culture d'Arlon
1, Parc des Expositions
6700 Arlon

Madame Godard,

Suite à votre rencontre avec Monsieur Jean-Philippe Georges, Echevin de l'Enseignement et de la Culture de la Commune de Fauvillers, ainsi qu'aux échanges de courriers qui l'ont suivie, permettez-nous par la présente de vous confirmer que le Collège communal a donné son accord de principe, en sa séance du mardi 16 octobre 2018, à une collaboration avec la Maison de la culture d'Arlon en vue du développement socioculturel de notre Commune.

Dernièrement, nous avons engagé un employé chargé de la communication et des projets culturels, Monsieur Tanguy VERHOOSEL (0478/79.25.36), qui sera votre interlocuteur privilégié dans ce projet.

Nous vous prions, chère Madame, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Par le Collège,

Nicolas Stilmant,

Bourgmestre

Géraldine Giot,

Directrice générale f.f.

CONVENTION

ENTRE D'UNE PART

La Communauté française de Belgique, représentée par Madame Fadila LAANAN, Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel

ET D'AUTRE PART

L'asbl Maison de la Culture d'Arlon, représentée par son Président, Monsieur Georges MEDINGER, et son animateur-directeur, Monsieur Fernand HOUDART,

Considérant

- que la Maison de la Culture d'Arlon est reconnue comme Centre culturel régional et est classée en catégorie 1 ;
- qu'il convient de renforcer les actions locales et régionales par des moyens spécifiquement affectés à cette fonction ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1er – Définitions

- La Communauté française de Belgique, dénommée ci-après « la Communauté » ;
- La Commission des Centres culturels, dénommée ci-après « l'instance d'avis » ;
- La Maison de la Culture d'Arlon asbl dénommée ci-après « le Centre culturel » ;
- l'Administration : le Service des Centres culturels de la Direction générale de la Culture
- l'Inspection : le Service général d'Inspection de la Culture

Article 2 – Objet

La présente convention est destinée à arrêter les missions confiées au Centre culturel, ainsi que les modalités et les conditions d'octroi de subventions par la Communauté. Elle annule tout engagement antérieur entre les parties ayant le même objet.

La convention est conclue dans les limites budgétaires du Ministère de la Communauté, sans préjudice de toute adaptation pouvant résulter de ces limites.

Article 3 – Durée

Sans préjudice de ce qui est prévu à l'article relatif à l'évaluation et sous réserve de l'application des règles de contrôle administratif et budgétaire, la convention est conclue pour une durée de deux ans. Elle prend cours le 1er janvier 2011 et se termine le 31 décembre 2012.

Article 4 – Missions et cahier des charges

Par la présente convention, le Centre culturel s'engage, parallèlement au travail qu'il mène en matière de médiation des œuvres artistiques et de formation scolaire autour du théâtre, à développer un programme visant l'implication de l'associatif et des publics locaux. Ce programme correspond aux actions développées selon une perspective d'Education permanente et de participation citoyenne à l'échelle de l'ensemble de son territoire.

Les quatre axes de ce programme sont :

a) La mise en réseau d'associations et d'opérateurs locaux autour de projets communs à visée participative.
b) La construction de partenariats avec les Centres culturels locaux (notamment décentralisation de spectacles organisés en commun avec les CCL) et mise en place d'une coordination ;
c) Le développement d'initiatives d'ouverture incluant la participation des populations locales, travail pédagogique d'éducation permanente sur base de collaborations et de partenariats locaux ;
d) Le développement sur des supports diversifiés d'une information culturelle régionale, tous secteurs confondus, avec un contenu rédactionnel dépassant le cadre du programme du CCR.

Les **missions** qui sont confiées au Centre culturel par la présente convention sont les suivantes :

a) La mise en place d'actions conduites en partenariat, notamment dans le domaine de l'éducation permanente
b) La mise en commun de ressources au sens large, matérielles et immatérielles
c) L'amélioration qualitative du fonctionnement des associations et des opérateurs locaux à travers des démarches de recherche-développement et de formation
d) La mise en valeur de l'activité des artistes, des associations et des opérateurs socioculturels locaux

La réussite de ces missions sera évaluée à l'aune d'indicateurs :

a) d'innovation : publics inhabituels ou défavorisés, prise de risque, soutien à l'émergence, décentralisation, ...
b) d'émancipation des associations, opérateurs et publics : mise en débat, capacité d'écoute et de négociation, partage intellectuel, analyse des besoins, formations, sensibilisation, ...
c) de pérennité des projets et de la mise en réseau : régularité des contacts, qualité des collaborations, mise en place de concertations, gestion des conflits, connaissance réciproque, logique gagnant-gagnant, ...

Le Centre culturel s'engage en outre à **mettre en œuvre les moyens** suivants :

a) déposer, dans les 3 mois suivant la signature de la présente convention, un plan opérationnel (PO) précis de mise en actions des objectifs généraux visés ci-avant, approuvé par la cellule stratégique visée à l'article 8 et par son conseil d'administration.
Ce plan opérationnel contient de la manière la plus précise possible des objectifs opérationnels cohérents avec une identification claire des indicateurs de résultats attendus.
b) maintenir son personnel affecté à la fonction régionale, à savoir l'animateur du développement régional, ainsi qu'un technicien et un communicateur partiellement affectés à cette fonction.

Article 5 – Subventions

Les subventions couvrent les activités développées par le Centre culturel telles que décrites à l'article 4, pour la durée de la convention. Ces activités sont développées à l'année civile.

La Communauté s'engage, moyennant les dispositions prévues aux articles 7 et 8, à verser au Centre culturel une subvention annuelle d'un montant de 87.500€ (quatre-vingt sept mille cinq cents euros), à charge des crédits inscrits à l'allocation de base 33.43.24 de la division organique 20 du budget de la Communauté.

Article 6 – Liquidation

La subvention prévue à l'article 5 est liquidée annuellement comme suit :

- 85% du montant est versé dans les six semaines qui suivent l'engagement de l'arrêté de subvention, soumis à la signature compétente au cours des deux premiers mois de l'année civile ou, pour 2011, parallèlement à la présente convention ;

- le solde, soit 15%, est versé après réception des comptes, bilan et rapport d'activité de l'exercice précédent, ainsi que du budget et du programme d'activité de l'exercice en cours, approuvés par la cellule stratégique.

Article 7 – Justifications

A titre de justificatifs, le Centre culturel présente à l'Administration un rapport annuel rédigé sur base des missions décrites à l'article 4 et du plan opérationnel et approuvé par la cellule stratégique. Ce rapport comprend un volet financier précis des dépenses consenties strictement et uniquement dans le cadre du plan opérationnel.

Les comptes, bilan et budget annuels sont présentés conformément au plan comptable des opérateurs culturels subventionnés par la Direction générale de la Culture, selon le modèle fourni par l'Administration, établis de telle sorte que le contrôle financier prévu par la loi soit possible.

Le Centre culturel s'engage à fournir à l'Administration tout document qui lui serait demandé, et à permettre aux personnes mandatées à cet effet d'avoir accès en toute circonstance aux locaux où se trouvent les documents qu'il leur incombe d'examiner, conformément aux lois sur la comptabilité de l'État, coordonnées le 17 juillet 1991, notamment sur le contrôle de l'octroi et de l'emploi des subventions.

Le Centre culturel est tenu de communiquer à l'Administration, dans les meilleurs délais, toute modification de ses cordonnées (siège social, etc.) et de son numéro de compte bancaire, ainsi que de ses statuts, de la composition de son assemblée générale et de ses organes de gestion.

Article 8 – Accompagnement et évaluation

Une cellule de pilotage stratégique est chargée de l'accompagnement et de l'évaluation de la présente convention.

Cette cellule est composée comme suit :
- l'Inspecteur de la DGC,
- un représentant du Collège communal,
- un représentant du Collège provincial
- trois représentants du CA du Centre culturel dont deux issus du secteur associatif.

L'animateur en charge du développement régional participe aux travaux, assure le secrétariat et la préparation des réunions.
Les directeurs des CCL de l'arrondissement sont invités à titre consultatif aux réunions.

La Cellule stratégique approuve le plan opérationnel avant son adoption par le conseil d'administration du Centre culturel et la Direction générale de la Culture.

La cellule stratégique se réunit tous les trimestres afin d'évaluer les avancements du plan opérationnel. Elle est notamment chargée d'approuver les rapports annuels décrits à l'article 7.

Article 9 – Équilibre financier

Le Centre culturel s'engage à assurer son équilibre financier.

Si les bilan et comptes annuels font apparaître une situation déficitaire, le Centre culturel soumet pour accord à la Communauté, en même temps que son budget de la saison en cours, son plan d'assainissement devant permettre la résorption de son déficit antérieur et l'équilibre financier au terme de la présente convention.

S'il résulte de l'examen des comptes et bilan annuels par un réviseur d'entreprise désigné par la Communauté que le Centre culturel est incapable d'assumer ses engagements financiers vis-à-vis des tiers, la Communauté se réserve le droit de résilier la convention à tout moment et sans préavis.

Au cas où le plan sur lequel les parties se seraient entendues ne serait pas respecté, le Centre culturel acceptera de mettre en œuvre les mesures de redressement et de contrôle que lui imposera la Communauté.

Si, à l'échéance de la présente convention, le Centre culturel ne s'est pas conformé à ses engagements en la matière ou se trouve en situation déficitaire, la convention ne peut être reconduite, tout engagement antérieur de la Communauté pris à ce propos étant résilié de plein droit et sans mise en demeure d'aucune sorte.

Article 10 – Suspension, modification, résiliation

S'il apparaît, en cours de convention, que le Centre culturel est en défaut de remplir ses engagements contractuels ou n'est manifestement plus en mesure de remplir ses engagements avant l'échéance de la convention, celle-ci est suspendue par la Ministre. Le Centre culturel en est informé par lettre recommandée de l'Administration.

Dans les trois mois suivant la décision de suspension de la convention, le Centre culturel ayant été entendu, la Ministre peut décider de lever la suspension ou de la confirmer pour une durée déterminée, de modifier la convention ou de la résilier avant terme.

La modification ou la résiliation prend effet au 1er janvier qui suit la date de sa décision. Si le Centre culturel n'a pas fait valoir par écrit ses justifications dans le mois qui suit la décision de suspension, la modification ou la résiliation prend effet à l'expiration de ce délai.

L'Administration informe le Centre culturel de cette décision formellement motivée par lettre recommandée. Elle indique également les voies de recours habituelles.

Article 11 – Obligations légales et contractuelles

Le Centre culturel et la Communauté française respectent rigoureusement toutes les obligations qui leur incombent par l'application des législations régissant son activité.

Le Centre culturel respecte l'ensemble de la législation fiscale et de la législation sociale.

Le Centre culturel s'engage également à appliquer toute mesure reprise dans les conventions collectives obligatoires ou ratifiées.

Il s'engage en outre à respecter l'ensemble de la législation relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins et garantit la Communauté contre tout recours qui pourrait être intenté par des tiers.

Le Centre culturel s'engage à adhérer au code de respect de l'usager culturel annexé à la présente convention. Le Centre culturel est en outre invité à adopter la « charte de bonne gouvernance pour les indemnités, les dépenses de représentation, les remboursements de frais et les avantages », annexée à la présente convention.

Dans l'hypothèse où une succession à la direction de l'association devrait s'opérer en cours d'exécution de la présente convention, le Centre culturel s'engage à recourir à un appel aux candidats. Le choix arrêté par le Conseil d'Administration de l'association doit être communiqué, avec avis motivé, à l'Administration.

Le Centre culturel s'engage à faire apparaître dans toutes ses communications le soutien du Ministère de la Communauté française, en particulier celui de la Direction générale de la Culture, suivant les formes qui lui sont précisées.

Le Centre culturel s'engage à créer un lien Internet entre son site et celui de la Direction générale de la Culture (http://www.culture.be), ainsi qu'à y faire figurer le logo approprié.

Article 12 – Renouvellement

Aucune reconduction de la présente convention n'est possible. L'objectif de la présente convention est, au terme des 4 ans du contrat-programme, l'intégration complète des objectifs et missions de la présente convention dans le contrat-programme.

Article 13 – Responsabilités

Les parties conviennent que l'exécution de la présente convention ne peut en aucun cas être source d'une responsabilité quelconque de la Communauté, sauf pour ce qui est prévu à l'article 5.

Il en est notamment ainsi des conséquences éventuelles des manquements aux obligations incombant au Centre culturel, par application de la présente convention et des dispositions légales en la matière, ainsi que des dispositions légales générales.

Toute modification, toute résiliation intervenues conformément aux dispositions de la présente convention, ne peuvent être source d'un quelconque droit à indemnité pour le Centre culturel ou tout autre tiers.

Article 14 – Tribunaux compétents

Tout litige relatif à l'exécution de la présente convention est de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Fait à Bruxelles, le 10 MARS 2011
en deux exemplaires, chaque partie reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour la Communauté française,
La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse,

Fadila LAANAN

Pour le Centre culturel,

Le Président,

Georges MEDINGER

L'Animateur-Directeur

Fernand HOUDART

29. Le plan d'action opérationnel établi par la MCA sur les conseils de l'inspection afin de répondre aux missions de la convention précitée.

Maison de la Culture d'Arlon - Centre culturel du Sud-Luxembourg asbl

Développement régional : Plan d'action opérationnel

Introduction

Par la convention de développement régional signée entre la Communauté française et la Maison de la Culture d'Arlon, cette dernière s'engage à développer un programme visant l'implication de l'associatif et des publics locaux. Ce programme correspond aux actions développées selon une perspective d'Education permanente et de participation citoyenne à l'échelle de l'ensemble de son territoire.

Le schéma ci-dessous représente les missions définies par la convention et le type d'indicateurs à l'aune desquels ces missions seront évaluées.

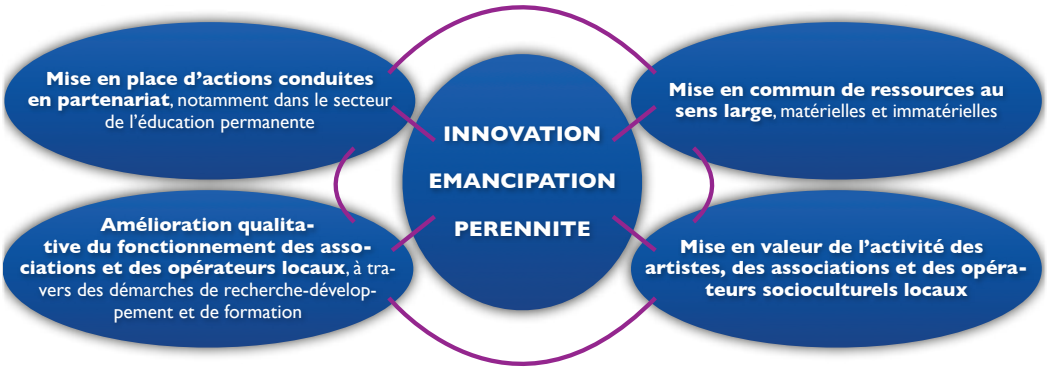

Ce schéma montre à la fois la complémentarité et l'interpénétration des différentes missions confiées à la Maison de la Culture. C'est pourquoi, si le présent plan d'action opérationnel est arbitrairement présenté selon une division dictée par ces missions, le lecteur doit le comprendre comme un ensemble de lignes directrices qui guideront l'action du centre culturel dans les années à venir et non comme des cases à remplir pour atteindre les objectifs de la convention.

Le leitmotiv de ce plan d'action opérationnel est le rayonnement centrifuge de la Maison de la culture. C'est pourquoi l'emphase est mise sur les dimensions de décentralisation et de réponse aux besoins et demandes des acteurs locaux.

Une grande attention est portée à la méthode de travail, qui doit permettre une véritable co-construction des projets avec les différents partenaires régionaux. Le temps de la concertation devra être pris, et les objectifs déterminés conjointement afin de ne pas tomber dans des logiques d'instrumentalisation d'un ou de plusieurs partenaires. Les mécanismes de win-win seront préférés à ceux de self-service qui, s'ils se manifestent, devront être considérés comme des symptômes de dysfonctionnement d'un système plus large sur lequel nous pouvons jouer par des concertations et négociations diverses (ainsi on préfèrera, par exemple, développer une complémentarité avec le service de prêt de matériel du SDAC que d'établir un comptoir offrant des services concurrents). En outre, les collaborations mises en place suivront une géométrie variable pour tenir compte des réalités de terrain propres à chaque partenaire (pour exemple, le Centre culturel d'Athus-Aubange n'est, contrairement aux autres centres culturels locaux, pas demandeur d'un système de prêt de matériel en raison de son fonctionnement avec un régisseur externe).

L'évaluation des projets entrepris doit jouer un rôle important dans la mise en oeuvre de l'action régionale. Innovation (dans les projets), émancipation (des publics cibles) et pérennité (des partenariats) seront des critères centraux pour juger de la qualité des projets. Chacun de ces derniers fera l'objet d'un débriefing afin de permettre aux partenaires de partager leurs visions respectives et de détecter les éventuelles pierres d'achoppement. Si chaque partenaire joue cartes sur table, l'évaluation pourra être le point de départ de partenariats pérennes. Sa prise en compte devra également nous permettre de rectifier le tir pour améliorer notre gestion de futurs projets de même nature. Nous tenterons également, lorsque c'est possible, de mettre en place des mécanismes de feedback pour recueillir les impressions des publics ciblés par les projets.

1. Mise en place d'actions conduites en partenariat

a) Diffusion en décentralisation

Objectifs	Partenariats privilégiés	Mise en oeuvre
Toucher des publics géographiquement éloignés de la Maison de la Culture	Centres culturels locaux, organismes demandeurs	Organisation de tournées de spectacles
		Diffusion en décentralisation dans les lieux demandeurs
Introduire la dimension culturelle dans le développement touristique de la région	Pouvoirs publics communaux et provincial, FTLB, gestionnaires des sites patrimoniaux	Organisation d'un événement culturel phare lié au patrimoine
		Rencontres-spectacles littéraires sur des auteurs locaux dans des lieux du patrimoine local
Favoriser la réflexion et l'expression citoyenne sur des sujets de société	Associations travaillant avec des publics défavorisés, acteurs de l'éducation permanente	Théâtre-action en décentralisation dans le cadre de projets d'émancipation des publics

b) Soutien aux actions de sensibilisation et/ou d'éducation permanente

Objectifs	Partenariats privilégiés	Mise en oeuvre
Appui technique de la MCA à des projets issus des secteurs social et de l'éducation permanente	Associations et pouvoirs publics actifs dans les secteurs social et de l'éducation permanente	Co-organisation par mise à disposition de l'infrastructure, du matériel et du personnel de la MCA en réponse à des demandes d'organisateurs issus des secteurs social et de l'éducation permanente. Eventuelle décentralisation de ressources techniques et humaines.

c) Création et soutien aux dynamiques de solidarité citoyenne

Objectifs	Partenariats privilégiés	Mise en oeuvre
Encourager la création de formes de solidarité sur base citoyenne	Réseaux d'échange de savoirs, systèmes d'échanges locaux, groupes d'achat commun, ... Fédérations d'économie sociale	Mise en valeur des initiatives existantes
		Diffusion d'un document mettant en évidence des expériences réussies de solidarité citoyenne et renvoyant vers des associations capables d'aider les candidats potentiels à des initiatives semblables
		Organisation d'ateliers pour aider les participants à mettre en place de telles initiatives sur leur territoire local

2. Mise en commun de ressources au sens large

a) Circulation du matériel dans le Sud-Luxembourg

Objectifs	Partenariats privilégiés	Mise en oeuvre
Mise en place d'un système de location de matériel aux centres culturels locaux	Centres culturels locaux	Détermination des besoins des CCL en concertation avec leurs régisseurs
		Détermination des modalités du prêt en concertation avec les régisseurs et animateurs des CCL
		Attribution de ressources financières (pool de matériel) et humaines (gestion, vérification et entretien du matériel) à la décentralisation
Prêts entre centres culturels	Centres culturels locaux	Organisation de réunions entre régisseurs en tournante dans les différents centres pour connaître le matériel de ses confrères
Achats groupés	Centres culturels locaux	Concertation des régisseurs en vue d'économies d'échelle à l'achat
Mise en place d'une complémentarité entre la MCA et le service de prêt de matériel du SDAC	Centres culturels locaux, SDAC	Concertation tripartite entre la MCA, les CCL et le service de prêt de matériel du SDAC ; mise en place d'une organisation complémentaire et efficace du prêt de matériel

b) Appui technique et humain aux secteurs social et de l'éducation permanente

Objectifs	Partenariats privilégiés	Mise en oeuvre
Aide à la réalisation de projet à partir des expertises et du matériel propres à la Maison de la Culture	Associations et pouvoirs publics actifs dans les secteurs social et de l'éducation permanente	Apport d'expertise technique : mise à disposition de l'infrastructure, du matériel et du personnel de la MCA en réponse à des demandes d'organisateurs issus des secteurs social et de l'éducation permanente.
		Apport d'expertises diverses : animation, graphisme, recherche de partenariats, ...

c) Echanges d'expérience

Objectifs	Partenariats privilégiés	Mise en oeuvre
Echanger des solutions pratiques aux problèmes que les travailleurs des CCL rencontrent au quotidien dans leurs fonctions	Catégories spécifiques de travailleurs des CCL : régisseurs, programmateurs jeune public, communicateurs	Réunions d'échanges spécifiques à chaque catégorie de travailleurs (programmateurs jeunes publics, communicateurs, régisseurs, ...). Appel éventuel à un animateur externe pour prendre de la hauteur et assurer la neutralité du débat. Echelle territoriale (Sud-Luxembourg ou entièreté de la Province) à définir en fonction des objectifs et modalités spécifiques de chaque réunion.
		Cas particulier des régisseurs : les réunions seront organisées en tournante dans les différents centres culturels pour que chacun puisse apprendre et apporter des solutions quant aux infrastructures de ses collègues

3. Amélioration qualitative du fonctionnement des associations et des opérateurs locaux

a) Formation

Objectifs	Partenariats privilégiés	Mise en oeuvre
Développer l'autonomie des associations et opérateurs locaux par le biais de formation	Centres culturels locaux, associations	Identification des besoins en formation des associations et opérateurs locaux. Organisation de formations rencontrant les besoins de plusieurs acteurs sur le territoire du Sud-Luxembourg (appel à des formateurs extérieurs ou issus de la Maison de la Culture/des centres culturels locaux selon les thématiques).
Permettre aux centres culturels locaux d'utiliser le matériel de la MCA disponible à la décentralisation au meilleur de ses possibilités	Centres culturels locaux	Formation des régisseurs des centres culturels locaux à l'utilisation du matériel de la MCA disponible à la décentralisation (console, ...)

b) Négociation / lobbying

Objectifs	Partenariats privilégiés	Mise en oeuvre
Faire levier dans les discussions, coopérations et négociations avec les pouvoirs publics	Centres culturels locaux	Concertation permettant de définir des positions communes sur des thématiques importantes pour les centres culturels du Sud-Luxembourg; représentation du poids cumulé de ceux-ci dans les discussions, coopérations et négociations avec les pouvoirs publics
Economies d'échelle	Centres culturels locaux	Concertation et regroupement des demandes communes à différents centres pour faire diminuer les prix d'achat (matériel, formations, ...)
Relayer les préoccupations des centres culturels locaux dans différents lieux de concertation et de décision	Centres culturels locaux	Participation aux réunions de différents réseaux (ASTRAC, ACC, ...) et relais des préoccupations des centres culturels locaux

c) Prospective

Objectifs	Partenariats privilégiés	Mise en oeuvre
Identifier les enjeux et les lignes de forces de politiques sociales et culturelles à mener sur notre territoire	Pouvoirs publics, associations, experts, citoyens	Participation, collaboration ou mise sur pieds de débats citoyens ou d'experts sur les enjeux et politiques à mener sur différentes thématiques sociales et/ou culturelles en lien avec notre secteur
Réflexion prospective sur des enjeux propres aux centres culturels de notre territoire	Centres culturels locaux, experts extérieurs	Identification d'enjeux-clés (communication, mobilité, ...) du territoire et organisation de réunions de réflexion (appel éventuel à des experts extérieurs) entre centres culturels

4. Mise en valeur de l'activité des artistes, associations et opérateurs socioculturels locaux

a) Mise en valeur de l'activité des centres culturels locaux

Objectifs	Partenariats privilégiés	Mise en oeuvre
Aide à la création	Centres culturels locaux, compagnies de la région	(Pré-)achat de pièces créées en résidence dans les centres culturels locaux du Sud-Luxembourg
		Lettres d'intention de programmation
Apport de (nouveaux) public(s)	Centres culturels locaux	Diffusion de l'agenda des centres culturels locaux (programme de saison et trimestriel)
		Coups de pouce publicitaires (distribution de flyers, ...)
Faire valoir la cohérence des missions et programmes des centres culturels du Sud-Luxembourg	Centres culturels locaux, journalistes	Attirer l'attention des journalistes sur des phénomènes communs aux différents centres (ex. : 3 créations en un mois, l'impro à la mode, ...)

b) Mise en valeur de l'activité des artistes, associations et opérateurs socioculturels locaux

Objectifs	Partenariats privilégiés	Mise en oeuvre
Aide au théâtre-action	Alvéole Théâtre et Grand Asile, associations travaillant avec les publics cibles visés par chaque thématique	Diffusion prioritaire des pièces de théâtre-action des compagnies de la région. De préférence en décentralisation et dans le cadre de projets d'éducation permanente
Sensibilisation à la richesse du tissu socioculturel local	Artistes, associations et opérateurs socioculturels locaux	Production d'articles de fond sur la vie culturelle et associative régionale : intégration dans le trimestriel et sur d'autres supports à préciser en fonction de la refonte de la communication de la MCA
	Focus sur les projets qui mettent en avant l'initiative citoyenne	

Maison de la Culture d'Arlon

Plan d'Action Opérationnel du développement régional

Second semestre 2013 - …

MISE EN PERSPECTIVE

Le Plan d'Action Opérationnel du développement régional proposé au premier semestre 2011 est devenu peu à peu obsolète, et ne permet plus de rendre compte des priorités d'aujourd'hui et de demain. C'est pourquoi la Maison de la Culture propose un nouveau plan, basé sur **8 axes d'action prioritaires** qui se réfèrent avant tout à des **enjeux** et à des **méthodes de travail**.

Cinq de ces axes correspondent à la réalité du travail régional que nous avons entamé depuis 3 ans déjà. Etablis inductivement sur base de notre pratique, ils constituent autant de lignes de force qui répondent aux besoins et aux aspirations de notre territoire. Les projets réalisés dans ce cadre sont porteurs (de développement, d'enthousiasme, de valeurs, …) et constituent le socle de notre action régionale.

A ces cinq axes d'action prioritaires pour les années à venir viennent s'en ajouter trois autres, parfois déjà présents dans notre action régionale mais qui sont appelés prochainement à prendre de l'ampleur en raison des défis auxquels ils devront répondre dans un futur proche.

Entre la description des cinq premiers axes et celle des trois derniers, le présent document reviendra brièvement sur les relations de la Maison de la Culture avec les trois centres culturels gaumais et sur quelques points du précédent Plan d'Action Opérationnel qui ont en conséquence soit perdu de leur intérêt, soit changé de nature.

LIGNES DE FORCE ACTUELLES DE L'ACTION REGIONALE

AXE 1 - Accompagnement du développement des organisations culturelles de notre territoire

Les organisations culturelles présentes (ou en création) sur notre territoire sont, dans la période de mutation – économique et décrétale – actuelle, soumises à de nombreux enjeux dont elles ne maîtrisent pas toujours l'ensemble des tenants et aboutissants. C'est dans ce cadre qu'un certain nombre d'entre elles ont fait appel à la Maison de la Culture pour les aider à saisir les enjeux auxquelles elles sont soumises et à tracer un cap.

Plus particulièrement, la MCA est intervenue à travers trois types d'accompagnement :

- La participation à des instances de pilotage au sein d'institutions (Conseil culturel du Centre culturel d'Athus, Conseil de développement de la lecture de la Bibliothèque communale d'Arlon, Conseil de développement de la lecture de la Bibliothèque Itinérante de la Province de Luxembourg, …), qui a permis à la MCA d'apporter des éléments de réflexion sur les orientations à suivre dans l'avenir des institutions concernées.
- L'aide à la fois réflexive et rédactionnelle pour le développement d'organisations, comme ce fut le cas pour l'aide à la construction du dossier de demande de « renforcement » de la Commission culturelle de la Ville de Virton introduit auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- L'accompagnement méthodologique aux personnes ou instances qui ont la volonté individuelle (par exemple Cédric Sottiaux sur Mussy-la-Ville) ou collective (par exemple la Ville de Messancy) de développer la culture sur leur territoire.

AXE 2 - Animation de réseaux

La Maison de la Culture, de par sa dimension régionale, a vocation à fédérer un certain nombre d'acteurs de son territoire autour de questions et d'enjeux communs. Trois axes ont particulièrement été développés :

- L'organisation de moments d'échange d'expériences (réunions-visites entre régisseurs des centres culturels, réunion d'échange de pratiques entre programmateurs jeune public, petit-déjeuner des CEC de la Province, …) en vue d'apprendre les uns des autres entre organisations qui partagent bien souvent des enjeux de territoire communs
- L'organisation de formations (formation PAC à destination des animateurs des centres culturels, formation « Philosophie et arts du spectacle » à venir pour les programmateurs jeune public de la Province, …) qui permettent de développer les outils pour faire face à des défis partagés
- L'organisation de temps de prospective pour réfléchir en commun sur l'avenir de certains secteurs (centres culturels, CEC, …)

AXE 3 - Formation de CRACS

L'action régionale a, dans la plupart des projets menés à destination du tout public, cherché à développer une citoyenneté active, critique, responsable et solidaire. De nombreux projets ont utilisé les outils de l'éducation permanente et de la participation citoyenne pour interroger les modèles culturels à l'œuvre dans notre société et sur notre territoire.
La culture a souvent été une porte d'entrée (ciné-débats, ateliers créatifs sur les droits de l'enfant en décentralisation à l'IMP de Ethe, théâtre-action, …) pour lancer la réflexion citoyenne, mais certains projets d'éducation permanente menés l'ont été directement sans passer par la case « culture » (ateliers du territoire en collaboration avec la Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne, atelier citoyen « mobilité » en collaboration avec IEW et DAMIER, …), démarche assez novatrice pour notre centre culturel.

AXE 4 - Décentralisation

Afin d'aller à la rencontre des publics sur l'ensemble de son territoire, la MCA a entrepris de décentraliser un certain nombre d'activités. Le constat que la diffusion - avec ses exigences techniques sans cesse croissantes - est de plus en plus difficilement décentralisable nous a poussé à nous interroger sur les conditions dans lesquelles il peut être judicieux de décentraliser une

activité. Ainsi, nous avons pu déterminer un certain nombre de critères qui jouent en faveur d'une décentralisation :

- Faibles besoins techniques
- Thématique de l'activité considérée comme un enjeu au niveau local
- Insertion dans un projet plus global sur la commune concernée
- Présence d'associations partenaires sur la commune
- Demande locale et absence d'offre concurrente
- Difficultés de déplacement des publics touchés
- …

En adéquation avec ces critères, la MCA a proposé une très large variété d'activités en décentralisation : ateliers créatifs sur les droits de l'enfant à l'IMP de Ethe, théâtre « Un paradis sur terre » en scolaire et tout public à Virton, animations à la Foire du Livre de Musson, …

AXE 5 - Mise à disposition de l'infrastructure

Parmi les préoccupations des acteurs de notre territoire, figure en bonne place le manque de lieux suffisamment grands et équipés pour accueillir leurs activités. C'est pourquoi nous considérons qu'il fait partie intégrante de l'action régionale de répondre aux demandes d'accueil et de collaboration technique/logistique sur ces activités.

Nos infrastructures et nos régisseurs étant déjà très sollicités par les activités organisées en propre par la MCA, il nous faut bien entendu faire des choix quant aux projets que nous accueillons. C'est pourquoi nous donnons priorité à deux types de projets :

- Les projets d'éducation permanente (« Caravelle des droits » de Vie féminine, Solidariday, …)
- Les projets théâtraux en amateur pour lesquels l'infrastructure du théâtre ou du petit théâtre apporte un « plus » non seulement pour le public, mais surtout pour les acteurs qui n'ont pas souvent l'occasion de fouler de vraies planches et de se maquiller dans de vraies loges (spectacle des ateliers théâtraux de Tribal Souk, …)

RETOUR SUR LES RELATIONS AVEC LES 3 CENTRES CULTURELS GAUMAIS

Depuis le conventionnement de l'action régionale de la MCA, les centres culturels de Rossignol-Tintigny, de Habay et de Chiny-Florenville ont souhaité travailler ensemble, de manière régulière, sur certaines dynamiques. C'est ainsi qu'est né le label « Centres Culturels de Gaume », coordination des trois centres qui fait sens en raison d'un territoire, d'un bassin de vie, de réalités et de manières de travailler qu'ils ont en commun. La participation active des animateurs des trois centres gaumais à la formation PAC organisée par la MCA ont, nous semble-t-il, joué un rôle non négligeable dans le travail réflexif autour de la création des « Centres Culturels de Gaume ».
En conséquence de ce rapprochement des trois centres culturels gaumais, on trouvera ci-dessous plusieurs pistes de travail avancées dans le Plan d'Action Opérationnel du développement régionale qui ont perdu leur raison d'être et/ou n'ont pas été concrétisées pour des raisons diverses.

♦ **Prêt de matériel**

En raison de points de vues et d'exigences incompatibles, la Maison de la Culture et les Centres Culturels de Gaume ne sont pas parvenus à s'entendre sur un système de fonctionnement « générique » de prêt de matériel aux centres. De nombreux prêts ont cependant eu lieu, ainsi que des dons et des mises à disposition de matériel, mais toujours au cas par cas.

♦ **Négociation / Lobbying vis-à-vis des pouvoirs publics**

Rapidement, nous nous sommes rendus compte que l'échelon « centre culturel régional » n'était pas le plus adéquat pour porter les revendications des centres culturels locaux sur le devant de la scène, et ce pour plusieurs raisons :

- Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les ORUA (Astrac et ACC) représentent un poids plus important et abattent déjà un travail considérable

- Au niveau de la Province, il est difficile de porter une parole unique pour des organisations aux fonctionnements très différents, à savoir les Centres Culturels de Gaume d'une part, la Maison de la Culture d'Arlon et le Centre culturel d'Athus d'autre part
- Malgré toute l'attention portée par le responsable du développement régional aux mutations et avancées que traverse le secteur, il s'avère qu'il n'est pas le mieux placé pour bénéficier des informations les plus pointues. Les places d'administrateurs au sein de l'Astrac de Pierre Fasbender (CC Habay) et Sébastien Wilkin (CC Beau-Canton) en font de meilleurs relais d'information, de négociation et de lobbying.

♦ **Autonomisation de la communication des Centres Culturels de Gaume**

Jusqu'il y a peu, le trimestriel Ensuite laissait une place à la programmation des centres culturels locaux. Les Centres Culturels de Gaume, ne constatant pas sur le terrain de retour lié à cette publication, ont récemment souhaité en sortir. En contrepartie, la Maison de la Culture accompagnera la création d'un média propre aux trois Centres Culturel de Gaume.

♦ **Projets communs MCA / Centres culturels de Gaume**

Il faut en convenir, les projets menés en commun par la Maison de la Culture et les Centres Culturels de Gaume ne sont pas légions. Les particularités des territoires et les modes de fonctionnement ont parfois semblé tellement éloignés que les collaborations perdaient de leur sens et de leur faisabilité.
En conséquence, la Maison de la Culture, outre des coups de main ponctuels aux Centres Culturels de Gaume (prêt de matériel, aide à la mise en scène de « Dracula » à Rossignol, …), a fait le choix d'apporter à ces centres son soutien financier à des projets spécifiques qui ont une dimension régionale à l'échelle du territoire Gaumais. En termes budgétaires, cette option n'est cependant pas viable sur le long terme à l'heure où les frais fixes augmentent et où les subventions stagnent.

DEFIS A RELEVER ET NOUVEAUX AXES PRIORITAIRES

Les lignes de force dégagées plus haut, qui répondent à des aspirations du territoire, doivent bien sûr être conservées dans le Plan d'Action Opérationnel réactualisé. Cependant, de nouveaux enjeux se profilent sur notre territoire, et il importe d'en tenir compte dès lors que l'on se projette dans un avenir proche. Ces nouveaux enjeux méritent une attention particulière et doivent, à ce titre, figurer parmi les priorités du nouveau Plan d'Action Opérationnel.

AXE 6 - Préparation de l'entrée dans le futur décret « Centres culturels »

Le futur décret « Centres culturels » semble enfin se profiler, avec les premières reconnaissances prévues au 1er janvier 2016. La Maison de la Culture doit s'y préparer, bien sûr, mais également informer et accompagner les acteurs de son territoire concernés. Plusieurs axes de travaillent peuvent être dégagés :

- Esquisser une première analyse partagée du territoire. Quels sont les acteurs importants de notre territoire ? Quels sont ses enjeux, ses forces et ses faiblesses ? Quelles sont son évolution et ses dynamiques prospectives ? Quels sont ses besoins sociaux et culturels ? Quels sont les bassins de vie ? Quels sont les réseaux mobilisables ? … Autant de questions que nous pouvons, dès maintenant, explorer.
- Redéfinir nos relations avec les autres centres culturels. Le futur décret prévoit l'abandon du statut de « centre culturel régional » et par conséquent de l'obligation de travailler avec les centres culturels d'un territoire de référence. En revanche, il prévoit de nouveaux mécanismes de coopération davantage « à la carte » en fonction des réalités territoriales vécues : l' « action culturelle intensifiée » et la « coopération entre centres culturels ». La Maison de la Culture devra se positionner par rapport à ces mécanismes en concertation avec les centres culturels environnants. Nos relations avec les Centres Culturels de Gaume, qui projettent d'entrer conjointement dans le mécanisme de « coopération entre centres culturels », pourront être redéfinies à cette occasion.
- Accompagner les communes non couvertes par un centre culturel dans leur positionnement. Celles-ci auront en effet la possibilité soit de postuler pour la reconnaissance d'un centre culturel sur leur territoire (ce devrait être le cas de la Commune de Virton), soit de s'associer à un centre

culturel avoisinant pour en élargir le territoire de référence (une possibilité évoquée, par exemple, pour la Commune de Messancy), soit encore de s'abstenir de s'investir formellement dans le nouveau décret. Il est de notre ressort d'informer dès maintenant les communes avoisinantes de ces enjeux, et de les accompagner dans leurs éventuelles démarches.

- Repenser l'action régionale de la Maison de la Culture dans le cadre du futur décret, et ce en fonction des trois points cités plus haut et en tenant compte de l'opportunité de moduler notre territoire d'action en fonction des enjeux soulevés. Autrement dit, répondre aux questions suivantes : quel**S** territoire**S** voulons nous pour quel**S** projet**S** avec quel**S** partenaire**S** ?

AXE 7 - Approfondissement des collaborations avec les bibliothèques

Les centres culturels sont bien sûr tenus d'impliquer les bibliothèques dans l'établissement de leur analyse partagée du territoire, mais les collaborations ne doivent pas s'arrêter là. Dans le cadre du récent décret « Lecture publique », les bibliothèques sont en effet invitées à se rapprocher des centres culturels, et la fonction d'animation culturelle qui leur est désormais dévolue à tout à gagner de ce rapprochement.

Comment articuler nos actions avec celles des bibliothèques tout en gardant chacun nos spécificités ? Comment formaliser ces partenariats ? Sur quels axes de travail pouvons-nous collaborer prioritairement ?... Autant de questions que nous devons dès aujourd'hui nous poser, tout en mettant à profit l'ensemble des collaborations foisonnantes que nous avons déjà avec la Bibliothèque d'Arlon et la Bibliothèque Itinérante de la Province de Luxembourg.

AXE 8 - Accompagnement des CEC dans la transition vers leur nouveau décret

Le nouveau décret qui organise le fonctionnement des CEC date déjà du 20 avril 2009, mais il n'est toujours pas d'application (suite au manque de moyens à allouer de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles). En conséquence, les CEC jouent un véritable numéro d'équilibriste consistant d'une part à conserver leurs taux de fréquentation afin de maintenir leur subside (non indexé) d'année en année, d'autre part à se former à la philosophie du nouveau décret et à en intégrer les principes dans leur centre en vue de l'application future du décret à une échéance encore inconnue.

Certes, la FPCEC abat un travail non négligeable pour aider les CEC à gérer la tension actuelle entre travail quantitatif et qualitatif et former leurs responsables à devenir de véritables « coordinateurs de projets socio-artistiques ». Cependant, les responsables des CEC de la région sont débordés et la Fédération est distante géographiquement. Dans ce cadre, la Maison de la Culture peut jouer un rôle vis-à-vis des CEC du Sud-Luxembourg en organisant des réunions d'échange (et de prospective) et des projets communs à une échelle plus locale que le territoire wallon, ainsi qu'en leur offrant ponctuellement une aide logistique (prêt d'une salle, aide infographique, …) permettant de les soulager quelque peu.

30. Extraits Ensuite (à mettre en lien avec les annexes de l'autoévaluation)

Luxem'bouge

Une page pour les acteurs du sud de la Province !

Suite à la concertation de plusieurs acteurs sud-luxembourgeois, une idée a émergé : créer une publication commune de promotion de nos événements. Les objectifs : rassembler les acteurs autour d'une information commune, partager les canaux de communication, s'entraider, organiser ensemble, faire réseau. Vous retrouverez les informations complètes liées à chaque événement auprès de leurs organisateurs respectifs.

Une page en cours de création...
Vous êtes un acteur socioculturel du sud de la Province et vous souhaitez participer à la création de cette page ou partager vos événements ?
Contactez-nous ! h.godard@maison-culture-arlon.be

EXPOSITION DANS LE CADRE DU PROJET "FEMMES EN LUTTE"

1914-1918 - Les femmes dans la Grande Guerre

du 9 novembre au 9 décembre

Bibliothèque communale de Libramont, Avenue d'Houffalize, 56f - 6800 Libramont
gratuit
www.bibliotheque.libramont.be • 061 23 34 80

Qui étaient-elles ? Où étaient-elles et que faisaient-elles ? Des héroïnes aux anonymes, cette exposition vous fera découvrir des femmes qui furent actives dans des domaines très divers tels que les renseignements, l'aide médicale, l'industrie métallurgique. Des engagements qui ont fait d'elles de véritables actrices de cette guerre 14-18. Reine ou Lavandière, cette exposition est un hommage à toutes les femmes qui se sont battues pour la liberté.

Mise en avant des ouvrages de la bibliothèque.
Une création des comités locaux FPS de Schaerbeek et Jette.

CONFÉRENCE

Sortir du capitalisme : un monde à inventer

par le CIEP (Centre d'Information et d'Éducation Permanente)
avec Serge Latouche, économiste, objecteur de croissance
et professeur émérite à l'Université de Paris-Sud

mardi 11 décembre, 19h30

Hénallux : Place du lieutenant Callemeyn, 11- 6700 Arlon
gratuit • sans réservation
c.hubert@mocluxembourg.be • 063 21 87 33

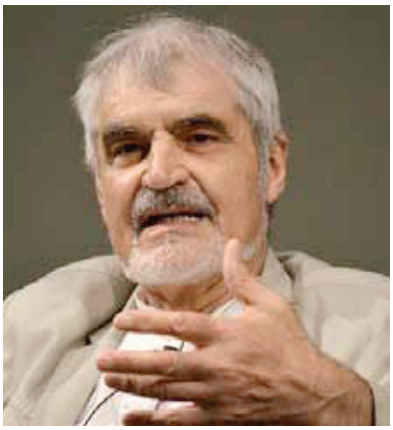

L'Humanité titrait en août 2017 "le capitalisme est incompatible avec l'avenir de la planète". Donc avec l'avenir de l'être humain aussi. "Le fondement du contrat social", ajoute le sociologue Dominique Bourg, "c'est de produire et de jouir des fruits de son travail tranquillement, le plus possible. On s'est mis à penser que le seul moyen d'accomplir son humanité, c'était de consommer et ça a très bien marché. Sauf qu'aujourd'hui, ça marche beaucoup moins bien". Quelles pistes envisager pour sortir nos sociétés du carcan capitaliste ?

Samedi s'anime

par la Bibliothèque communale d'Arlon

samedi 22 décembre, 10h30

à la Bibliothèque communale d'Arlon – Parc des Expositions, 5 - 6700 Arlon
gratuit • sans réservation
dès 4 ans

Le froid et le gris se sont installés ? Qu'à cela ne tienne! Des histoires animées pour se réchauffer, et l'univers d'Hervé Tullet pour colorer cette fin d'année !

Cap ou pas Cap?

par la Compagnie les Rêveur-Voltés

samedi 5 janvier 2019, de 10h à 12h

à la Bibliothèque communale d'Arlon – Parc des Expositions, 5 – 6700 Arlon

sur réservation auprès de la bibliothèque • 3 € par personne

dès 7 ans

Spectacle de marionnettes qui interroge l'absurdité de la guerre, le pouvoir et le rapport aux médias, dans une scénographie de journaux pop-up. Deux lectrices parcourent chacune un journal, lorsqu'une des nouvelles leur saute au visage. A priori rien d'alarmant. D'un côté il est écrit que les biquettes vivent en paix, de l'autre on lit que les moutons vivent paisiblement. Quant à leurs chefs, ils se réunissent et jouent pour tuer l'ennui. Mais un jour, le jeu dégénère…

Japan Day

par la Maison des Jeunes d'Arlon

samedi 2 février, de 10h à 18h

au Palais, Place Léopold, 1 - 6700 Arlon

gratuit

La MJ'Taku (le club manga de la MJ d'Arlon) a l'honneur de vous inviter à sa *Japan Day* ! Cet événement est dédié à la culture japonaise, au manga et à la rencontre d'acteurs axés sur le Japon dans la région d'Arlon. Laissez-nous vous entraîner dans notre monde au cœur des mangas, des origamis, des sushis et des Samouraïs ! Cette journée se veut conviviale et ouverte à tous. Nous vous y proposerons des conférences, des ateliers d'arts créatifs, une exposition, un bar avec restauration japonaise, une salle de lecture de mangas et bien d'autres activités.

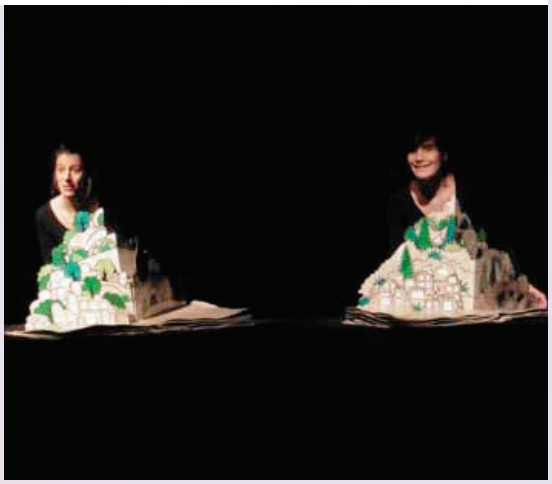

Tables de conversation en français

par Vie féminine et le Plan de Cohésion Sociale d'Arlon

tous les 3e lundis du mois de 13h30 à 15h

au Local CAMA rue de la Meuse, 80b - 6700 Arlon

gratuit • Infos Vie féminine (Christelle) : 063 22 56 25

ou PCS (Catherine) : 0496 16 22 65

Méthodes ludiques pour faire connaissance et pratiquer son français entre femmes dans un cadre sécurisant et convivial.

Planète Bébé

par Vie féminine avec le soutien de la Ville d'Arlon

mercredi de 9h45 à 11h15

à la halte-accueil Le temps de Rêver : rue du marquisat, 22

6700 Arlon

gratuit • Infos Vie Féminine (Christelle) : 063 22 56 25

Dans un cadre adapté aux plus petits, Planète Bébé permet aux parents de se rencontrer, de papoter, de se poser des questions autour de ce qui les interpelle et les préoccupe mais offre aussi à l'enfant un lieu sécurisé qui facilite la socialisation, le tout dans la convivialité et le respect des idées de chacun.

Quelques activités récurrentes de la Maison de la Laïcité d'Arlon

• Conférences (trimestriel) à destination du grand public, abordant une grande variété de sujets tels que le vivre ensemble, la philosophie, la laïcité, les religions, etc.

• Soirées acoustiques (tous les 2e mercredis du mois à 19h30) : présentation d'un instrument de musique par un musicien amateur passionné, mini-concert, échange autour de la musique.

EXPOSITION

Philippe Janssen expose ses dessins

du 3 au 21 décembre, vernissage le 30 novembre à 19h

Toutes les activités sont gratuites

Programme complet des activités : www.maisonlaicitearlon.be

Maison de la Laïcité : Rue des Déportés, 11 - 6700 Arlon

tél. : 063/44 67 67 • e-mail : ml.arlon@skynet.be

Journée Internationale de la Personne Handicapée

Lors de la Journée Internationale de la Personne Handicapée qui a eu lieu le 3 décembre dernier, plus de 500 personnes étaient présentes dans le grand théâtre de la Maison de la Culture. Mouvements de jeunesse, associations, étudiants, artistes, le public s'est rassemblé dans un esprit de pure convivialité. Avec une pointe de fébrilité mais aussi avec beaucoup d'enthousiasme, les bénéficiaires des différentes associations, accompagnés de leurs animateurs du Centre d'Expression et de Créativité de la Maison de la Culture et pour certains de leur famille, ont investi le grand plateau. Musique, chant, danse, théâtre, les arts vivants ont eu la part belle au cours de cet après-midi festif. Au programme, le thème de la musique sous toutes ses formes avec les prestations des artistes-bénéficiaires qui ont donné au public l'occasion de découvrir toute leur richesse intérieure.

Les spectateurs de la soirée Internationale de la Personne Handicapée ont eu la chance de découvrir cet acteur bizarre. Bizarre, vous avez dit Bizarre ?! Nathanaël, jeune autiste Asperger, nous relate des anecdotes de sa vie si particulière, parsemées d'humour et de vérité, sous l'œil attentif de sa maman. Ce drôle de duo est mis en scène par Anne-Sophie Krier de la compagnie L'Ananas Givré. Dans ces quelques lignes, elle nous relate cette belle aventure humaine que furent les répétitions et l'apothéose du 3 décembre. Voici les questions posées à Anne-Sophie Krier, metteuse en scène de *Découvrez-moi !* pièce jouée par Nathanaël et sa maman Françoise.

Anne-Sophie, si tu devais résumer la pièce, que dirais-tu ?

C'est un "stand-up de vie" rempli d'humour et d'émotion. Entre la simplicité et la vivacité de Nathanaël, la sensibilité de Françoise, ces vingt-cinq minutes de présence sur scène sont une plongée dans l'univers du jeune homme, touchantes et drôles à la fois. On y découvre la vie de Nathanaël depuis son diagnostic jusqu'à aujourd'hui, parcours nuancé du point de vue de Françoise, sa maman. Une belle complicité mère-fils.

Avais-tu déjà travaillé avec une personne autiste ?

Non. C'est mon premier projet théâtral avec une personne autiste et cette aventure a été riche en surprises, découvertes et ouverture d'esprit.

Que connaissais-tu de l'autisme ?

Peu de choses. J'avais eu l'occasion de participer à une journée sur l'autisme organisée par Autilux en 2016. Avant cela, je ne savais pas exactement en quoi consistait l'autisme, ni les différents degrés d'autisme.

Quel est ton avis sur Nathanaël et le syndrome d'Asperger ?

Nathanaël est un jeune homme extraordinaire. Il est ouvert, sensible et curieux. Il apprécie de découvrir de nouvelles choses, même s'il ne l'exprime pas comme tout le monde, ce qui le rend extraordinaire. Quelle joie de découvrir sa passion pour le théâtre et son talent de comédien.

Quelle différence as-tu relevé par rapport à un acteur "normal" dans ton travail avec Nathanaël ? Quels sont les points positifs ?

Aucune différence avec un acteur "normal", Nathanaël est passionné de théâtre, il est donc très à l'aise. Il est très professionnel et très réceptif aux propositions de jeu et de mise en scène, c'est un régal de travailler avec lui. Nathanaël avait des idées bien précises de ce qu'il voulait raconter et comment il souhaitait faire passer les choses. Il ne voulait pas tomber dans le mélodramatique. L'important pour moi était qu'il se sente à l'aise à chaque instant, tant lors des répétitions que lors du jour J. Nous avons dû prendre en compte la timidité de Françoise et très vite l'idée de filmer ses interventions s'est imposée à nous. Leur humour et leur complicité sont également une grande force et cela transparaît tant dans le travail que sur scène. Une fois que nous avions ciblé le message et que nous voulions faire passer, tout s'est mis en place très facilement. Je n'ai été présente que pour donner certaines impulsions et transmettre certaines idées afin d'aider Nathanaël et Françoise à "accoucher" de leur spectacle. Tout vient d'eux, de leur créativité et de leurs envies. L'expérience n'a été que positive et enrichissante avec de bons moments et de chouettes fous rires lors des répétitions.

Quel est le message que vous avez cherché à faire passer à travers ce spectacle ?

Nathanaël souhaitait montrer que la vie d'un jeune autiste Asperger est quasiment la même que celle d'un jeune homme "normal". En effet, si l'on prend ses anecdotes et ses expériences de vie, on voit qu' elles sont identiques à celles d'un jeune homme de son âge, c'est juste la palette de couleurs qui change. L'autisme rend la perception de Nathanaël sur son histoire et son environnement différente. Le côté émotionnel était plus présent chez Françoise. Avec son regard de maman, elle apporte un autre point de vue sur la vie de son fils. C'est peut-être à ce moment-là que l'on comprend que Nathanaël est différent et que lui et sa famille ont dû se battre pour qu'il ait les mêmes chances et une vie identique à un jeune homme de son âge. Ce qui donne cette touche authentique et émouvante au stand-up.

Le DHAMO (Direction Handicap et Actions en Milieu Ouvert) a pour mission d'accompagner le quotidien de la personne handicapée, de l'informer et de l'orienter vers tous les services qui peuvent lui être utiles. Il est aussi un partenaire actif dans les projets d'insertion professionnelle. Ces dernières années, un partenariat important s'est développé avec la cellule Article 27 Sud-Luxembourg et le Centre d'Expression et de Créativité de la Maison de la Culture d'Arlon dans le cadre de l'accès à la culture et à l'expression artistique. C'est grâce à cette collaboration que la journée du 3 décembre est née.

Centre culturel du Beau Canton Chiny - Florenville

Rue de la Rosière 4
6820 Florenville
Contact : Sébastien Wilkin
www.beaucanton.be
centreculturel@beaucanton.be
Tel : 061 31 30 11

La chanson de Clara

Chanson française / Jazz / Latino
vendredi 17 décembre, 20h30 - Espace Florenville
Avec un titre de Serge Gainsbourg pour nom de scène, le ton est donné pour Nathalie Bombardier au chant, Thibauld Briquet à la guitare et Christophe Collignon à la contrebasse. Des artistes bien de chez nous !

Après un concert grand format mémorable à la Maison de la Culture d'Arlon en 2008, ces trois passionnés de jazz et de chanson décident de monter un répertoire intimiste dans une formule trio acoustique. La chanson de Clara ressort de ses cartons des petits bijoux d'anthologie du jazz français des années 50 (le Saint-Germain des Prés des photos noir et blanc, les Jeanne Moreau et Gainsbourg de cette époque), revisite Jobim et ses rythmes bossa, aborde avec délectation des sonorités plus modernes avec les textes d'Alain Bashung, Zazie ou encore Meshell N'dégéocello.
Mis en scène comme autant d'arrêts sur image de l'amour, du quotidien,… ce spectacle tantôt drôle, tantôt poignant ne peut que séduire les passionnés de la vie car il met la passion en musique.

Conférence - reportage

vendredi 21 janvier, 20h15 - Espace Florenville
Une Epopée familiale : 4000 km à dos d'âne en famille par Mélanie et Bernard Delloye.

Je me souviens

seul en scène de et avec Jérôme Rouger
Cie La Martingale (France)
mercredi 26 janvier, 20h30 - Anciennes Ecoles, Chiny
S'inspirant du procédé employé par Pérec dans son roman "Je me souviens", Jérôme Rouger évoque ses propres souvenirs d'enfant et d'adolescent dans ce spectacle qui relie toutes les générations avec malice, émotion et tendresse. Un moment de bonheur universel partagé, frais et revigorant, où le décalage et l'humour font bon ménage.

Lionel Solveigh

Pop - Folk
vendredi 4 février, 20h30 - espace Florenville
Ceux qui l'ont écouté (dans quelques belles salles comme le Botanique et le Cirque Royal à Bruxelles) relatent que c'est un troubadour contemporain et que, s'il est seul sur scène, c'est pour mieux distiller ses mélodies et des fragments d'intimité. Un univers riche et doux, avec sincérité palpable et une envie de partage évidente.

Boris au pays de Vian

Conte musical - Cie Les Contes à Douze Cordes
vendredi 25 février, 20h30 - Anciennes écoles, Chiny
Conte de fée? Compte de fait. Voilà 50 ans que la mort a réglé son compte à Boris Vian. Du petit Boris à Vian le grand, Les contes à Douze Cordes vous invitent à un voyage conté et musical autour de la vie de Boris Vian, une création du Centre culturel de Rossignol-Tintigny et de la Cie Les Contes à Douze Cordes.

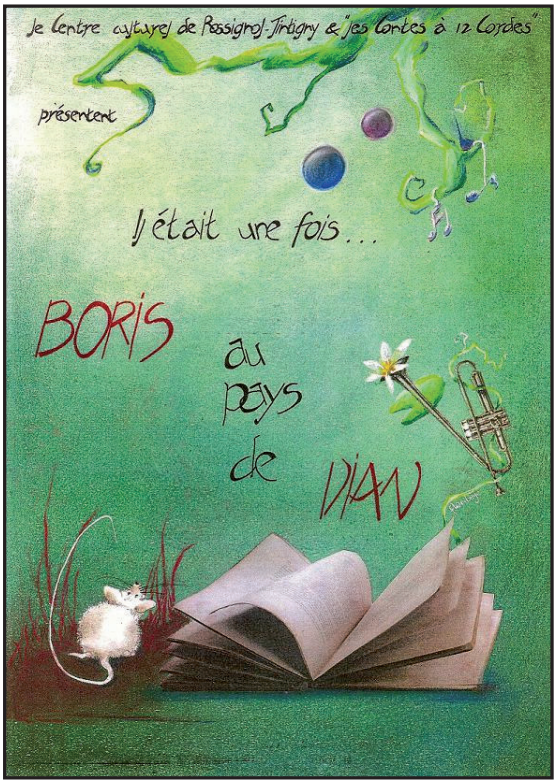

CINÉMA

Gaume Cinéma fait son retour!

Un mercredi par mois, 1 film projeté sur grand écran, 8 films sur la saison, regroupés en quatre cycles thématiques. Deux films par cycle, dans des genres chaque fois différents.

DEUXIÈME CYCLE : LES RÉALISATEURS WALLONS
Eldorado de Bouli Lanners
Panique au Village de Vincent Patar et Stéphane Aubier
Les mercredis 1er décembre et 12 janvier, 20h - Espace Florenville

TROISIÈME CYCLE : LE MILIEU CARCÉRAL
Un Prophète / **Shawshank Redemption** (Les Evadés)
Les mercredis 16 février et 16 mars, 20h - Espace Florenville.

Défilé de mode et exposition

défilé animé par Pascal Michel
en collaboration avec Planète J
et avec l'aimable participation de l'atelier de Créations artistiques (9-11 ans) du Centre Culturel qui proposera des tenues pour chiens.

dimanche 18 mars, 16h
tarif unique : 5 € • Art. 27 : 1,25 €

Venez découvrir les créations de :

AtaquinesJ (*Habay-la-Vieille*) - Foulards et colliers
Déborah Barbieri (*Villers-devant-Orval*) - Robe de mariée et créations éphèmères
Gabrielle Detry (*Halanzy*) - Robes de mariées et gilets pour homme
Loubna Jaafari (*Habay-la-Vieille*) - Habillement
Nathalie Nicolas (*Habay-la-Neuve*) - Costumes de Cosplay et bustes "Nature"
Elodie Schleich (*Athus*) - Chapeaux et habillement
Marie Schweisthal (*Athus*) - Habillement - Collection printemps/été 2018

Centre Culturel d'Aubange
17, rue du Centre B-6791 ATHUS

www.ccathus.be
animation@ccathus.be
tél. : +32 (0) 63 38 95 73

The Satin Swingers

Cabaret

samedi 24 mars, 20h15
entrée : 10 € • tarif réduit : 6 € • Art. 27 : 1,25 €

Lorsque les sopranos Daphné Weston et Gwendoline Spies unissent leurs voix avec celle de l'alto Tineke Van Ingelgem, elles vous transportent vers le répertoire glamour des années folles ; du bon vieux swing au ragtime en passant par le charleston jusqu'au blues des années cinquante.

Avec des classiques comme *Puttin 'on the Ritz* et *Boogie Woogie Bugle Boy*, elles vous présentent un mélange bien équilibré entre l'humour, la danse et les délicieuses "close harmonies". Remplissez votre coeur avec les doux sons de *A Sentimental Journey, The Man I Love* et *Cheek to Cheek* ou imprégnez-le d'humour avec des chansons comme *Chattanooga Choo Choo, Doodle Doo Doo* et *Diamonds are girl's best friend*. Accompagnées par le pianiste Tim Acke, les Satin Swingers illumineront votre soirée festive dans le style paillettes et vintage d'une époque révolue !

Le Rucher École

en collaboration avec l'ACRF-Femmes en milieu rural.

mercredi 18 avril, de 14h à 16h30
visite, dès 7 ans
entrée gratuite
Rue de France 34 – 6750 Musson

Apiculteur passionné, François Rongvaux pratique et enseigne l'apiculture au rucher école de Saint-Léger. Outre la production de miel, ce savant des abeilles maîtrise également l'élevage des reines : il est un des plus grands spécialistes de l'Abeille Buckfast, une race d'abeille réputée pour sa douceur et sa productivité. Il nous fera découvrir le monde fascinant des abeilles, le métier d'apiculteur et nous fera déguster le miel toutes fleurs récolté à Saint-Léger !

Au programme de la visite :
- Visite du rucher et de la miellerie ;
- Explication sur la fabrication du miel ;
- Discussion autour de l'élevage d'abeilles et des techniques d'apiculture ;
- Dégustation de produits de la ruche.

Inscription indispensable avant le 16 avril

Je vais t'apprendre la politesse… p'tit con!

par Pierre Mathues
en collaboration avec le Rotary Attert, Sûre & Semois

vendredi 27 avril, 20h15
entrée : 10 € • tarif réduit : 6 € • Art. 27 : 1,25 €

Les bénéfices de la soirée seront reversés à la "Maison de Volaiville" de Fauvillers (service résidentiel pour adultes présentant une déficience mentale modérée, sévère ou profonde).

Faut-il être poli pour être heureux ? Ce n'est pas indispensable, mais ça aide. Des formules de politesse de base aux comportements séducteurs en passant par les salutations, la table, l'écriture, et mille autres domaines du quotidien, toutes les manières de bien vivre avec soi et avec autrui sont abordées dans ce spectacle jouissif, drôle, tendre, tonique et irrévérencieux. Ainsi, si vous fauchez un piéton avec votre automobile, vous direz : "Je vous prie de bien vouloir m'excuser de vous avoir écrasé". Et non pas : "Je m'excuse de vous avoir écrasé". Si le piéton est encore vivant, il vous répondra : "Mais, je vous en prie".

Pour Jean-Louis Fournier, "la politesse, c'est le seul luxe qu'on puisse s'offrir, même quand on est fauché". Le spectacle de Pierre Mathues se présente comme un kit de bonnes manières déjanté pour les jeunes (et les moins jeunes), dans la lignée de ses précédentes grandes conférences pseudo-pédagogiques : *Silence dans les rangs* (l'école à la moulinette) et *La Belgique expliquée aux Français* (septante minutes en Belgique).

La ferme Les Bleuets

En collaboration avec l'ACRF-Femmes en milieu rural

samedi 28 avril, de 14h à 16h30
visite, dès 5 ans
tarif : 4 € • - de 12 ans : 2 € (visite + petit goûter)
Rue Welschen 101 – 6780 Longeau

Au programme de la visite :

- Rencontre avec Fabienne et Benoît, agriculteurs de la Ferme Les Bleuets ;
- Découverte de la vie à la ferme et des animaux : quelques moutons, deux vaches, une poignée de lapins et une colonie de poules ;
- Discussion autour de l'exploitation qui s'est spécialisée dans la production d'œufs bios ;
- Petit goûter confectionné à base de produits locaux et bios que Fabienne et Benoît proposent dans leur épicerie biologique.

Inscription indispensable avant le 23 avril

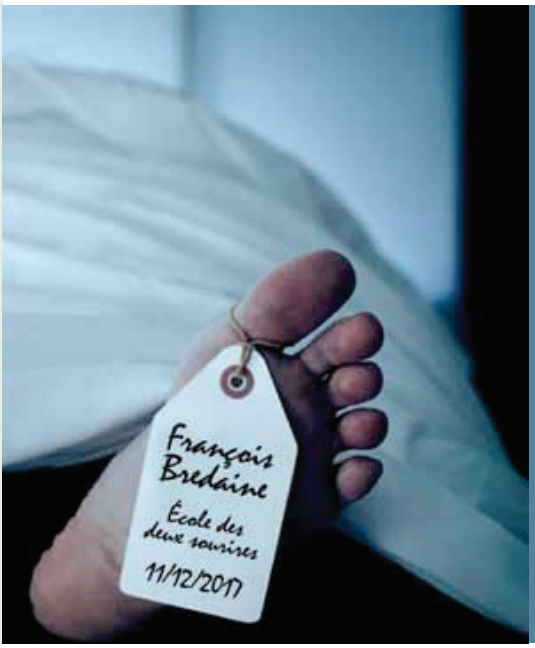

Les déménageurs

de Paul Mathieu, écrivain athusien
mise en scène : Jacques Herbet
en collaboration avec la bibliothèque Hubert Juin

samedi 26 mai, 20h15
entrée gratuite

Une initiative du Centre de Lecture théâtrale de la Province de Luxembourg.
Ce dernier a pour but de servir de passerelle entre les auteurs et les troupes de théâtre de la Province de Luxembourg. Il a été mis sur pied par la compagnie "Des Racines et des Mots" en collaboration avec la Fondation Pierre Nothomb ASBL et est soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Province de Luxembourg.

Un professeur est mort dans sa classe. Le cas n'a rien d'exceptionnel, les pouvoirs publics ont d'ailleurs mis en place un service de déménageurs. Ceux-ci sont chargés d'évacuer discrètement les cadavres qui, de plus en plus fréquemment, envahissent les administrations, les écoles, les espaces publics. Malheureusement, dans le cas du professeur décédé inopinément, les déménageurs se trompent d'établissement. Ce quiproquo initial aura des répercussions sur le plan administratif, mais aussi au niveau humain. Affaire à suivre…

31. Extraits du programme : Agir pour une économie plus humaine

La crise. Voilà quelques années déjà qu'elle nous est «tombée» dessus. Trop souvent, nous la subissons, comme si nous étions extérieurs à un système économique qui nous dépasse. Mais peut-on encore parler de crise lorsque le système ne cesse de s'écrouler sur lui-même ? Et ne sommes-nous pas, nous-mêmes, des acteurs (consommateurs, épargnants, travailleurs) complices de ce système ? Comment dépasser la simple dénonciation de ses méfaits ? Comment y proposer des alternatives individuelles et collectives susceptibles de changer les choses, chacun à son échelle ?
De ces nombreuses interrogations est née l'idée du projet

« Agir pour une économie plus humaine ».

De septembre à décembre, la Maison de la Culture vous propose, en collaboration avec de nombreuses associations, de réfléchir et de construire ensemble des alternatives de consommation, d'épargne et de travail. Ciné-débats, théâtre, ateliers... sont autant d'événements qui nourriront notre réflexion pour donner plus d'humanité à l'économie.

Le projet «Agir pour une économie plus humaine» est soutenu dans sa globalité par OXFAM, le CNCD 11.11.11 et le Mouvement d'Action Paysanne.
Les événements payants peuvent être réglés en euros ou en épis lorrains, la monnaie locale et complémentaire à l'euro en Lorraine belge et sa périphérie.
infos : www.enepisdubonsens.eu

CNCD 11.11.11 UN COMBAT DE PLEINS DROITS — MAP Mouvement d'Action Paysanne — Oxfam Magasins du monde

AU CENTRE CULTUREL D'HABAY

Repair Café

Donnez un coup de neuf à votre PC !

Repair Café — centre culturel habay — Consommons autrement

Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés ! Des rencontres ouvertes à tous, dont l'entrée est libre. Outils et matériel sont disponibles sur place, pour faire toutes les réparations possibles et imaginables.
Votre PC surchauffe et s'éteint ? Il a besoin d'un coup de soufflette ! Votre PC est très lent ? Il a sans doute besoin d'une défragmentation ! Votre PC a un cheval de Troie ? Il a besoin d'un bon nettoyage et d'un antivirus ! C'est au Repair Café qu'il faut l'emmener… Des fous d'informatique seront là pour vous aider à trouver la cause de son problème et y remédier.
La matinée sera également l'occasion d'une « Install party Linux » ! Vous aurez la possibilité, si vous le souhaitez, d'installer le système d'exploitation Linux (et tous les programmes de bureautique) gratuitement sur votre ordinateur.

samedi 28 septembre, de 9h à 12h - entrée libre
infos : Centre culturel d'Habay – 063 42 41 07 / info@habay-culture.be

p.1

Dans le cadre de la Semaine du commerce équitable
Théâtre documentaire au cœur de notre agriculture

A LA HALLE DE HAN (TINTIGNY)

Nourrir l'humanité, c'est un métier

par la Compagnie Art & tça
en coproduction avec le Théâtre National
avec la collaboration du Théâtre Antigone/Courtrai
avec l'aide de la Province de Liège, de la Province du Luxembourg
avec le soutien de la MWB et de la FUGEA
projet recherché et développé dans le cadre de la Chaufferie
écriture,conception et interprétation : Charles Culot et Valérie Gimenez
écriture et mise en scène : Alexis Garcia
conseiller artistique : Jos Verbist

Théâtre

Parce qu'aujourd'hui, en Belgique, 4 fermes disparaissent chaque jour...
Aventure théâtrale émouvante et pédagogique au cœur de nos campagnes, autour de la disparition des petites exploitations familiales. Deux comédiens partent à la rencontre de nos agriculteurs wallons et nous livrent les témoignages de leur quotidien.
La pièce est proposée en partenariat par la Maison de la Culture d'Arlon et la Plate-forme du commerce équitable.

jeudi 3 octobre
18h30 – Apéritif solidaire - Stands d'associations partenaires (gratuit)
19h00 – Dégustation de l'assiette du producteur (8 € / 8 épis - sur réservation)
20h15 – Spectacle (6 € / 6 épis)
À l'issue du spectacle, des échanges auront lieu avec divers intervenants des mondes agricole et associatif.
Infos et réservation : Halle de Han (063 44 00 60 - ingrid.poncelet@halledehan.be) ou Maison de la Culture d'Arlon (063 24 58 50 - info@maison-culture-arlon.be)

p.2

Les centres régionaux d'initiation à l'environnement — crie de la Forêt d'Anlier

AU CRIE D'ANLIER

Consommons autrement

Atelier «Produits locaux, légumes anciens ou méconnus»

vendredi 4 octobre, de 8h45 à 16h / entrée : 30 € / 30 épis
infos et inscription : CRIE d'Anlier 063 42 47 27 • info@crieanlier.be

Connaissez-vous la «fleur d'Acremont», la tétragone, le «Cher cendré» ou bien le rutabaga ? Présentation et dégustation d'une palette large de produits locaux. Réflexion sur nos modes de vie et les changements qu'on souhaiterait mettre en place pour améliorer notre qualité de vie et celle de notre entourage.

Atelier «Fabrication de produits d'entretien écologiques»

samedi 9 novembre, de 10h à 16h / entrée : 30 € / 30 épis
infos et inscription : CRIE d'Anlier 063 42 47 27 • info@crieanlier.be

Après un exposé sur la dangerosité de certains produits, leur impact sur l'environnement et leur composition, nous vous initierons à l'utilisation d'ingrédients naturels, leurs intérêts, leur efficacité. Nous apprendrons à décoder les étiquettes. Les participants pourront ensuite s'essayer à différentes recettes de produits d'entretien écologiques et peu coûteux.

Atelier «Fabrication de produits cosmétiques et soins d'hygiène quotidiens»

vendredi 29 novembre, de 8h45 à 16h - entrée : 30 € / 30 épis
infos et inscription : CRIE d'Anlier 063 42 47 27 • info@crieanlier.be

Comprendre les enjeux environnementaux et sanitaires des produits cosmétiques. Découvrir des alternatives de grande qualité, locales et respectueuses de l'environnement. Fabrication de crème hydratante, de déodorant, de dentifrice et d'autres produits avec des personnes motivées.

p.3

AU CRIE D'ANLIER

Tous comptes faits

d'Agnès Denis (France) – 2008

Ciné-débat — centre culturel habay — crie — Grosses Légumes

La France est le pays européen qui possède la plus forte densité de grandes surfaces. La plupart des enseignes appartiennent à 7 grands groupes qui commercialisent la majorité de la consommation du pays, ce qui leur permet d'exercer leur puissance sur des milliers de fournisseurs. Cette réussite spectaculaire et cette concentration a ses raisons, mais elle a aussi ses coûts.
La grande distribution a pris une place incontournable dans notre quotidien, mais nous sommes nombreux à ignorer son rôle dans l'évolution économique et sociale. Quels sont ses buts, sa puissance, ses méthodes et ses rapports avec les producteurs ? Quel rôle joue-t-elle dans les choix de production et d'importation ? Quelle est sa responsabilité face aux délocalisations, à l'industrialisation de l'agriculture et à la désertification des campagnes et des centres ville ? La disparition du commerce de proximité et de l'artisanat, celle des petits exploitants au profit d'une agriculture productiviste, les fermetures d'usine et leur délocalisation, le chômage qui en découle et son coût pour la société, la désertification des campagnes, les coûts énergétiques et environnementaux, la consommation standardisée imposée à tous, autant de choix culturels qui nous échappent… Le consommateur a-t-il conscience du type de société qui peu à peu est imposée au citoyen ?
La projection sera suivie d'un débat.

vendredi 4 octobre, 20h15
entrée : 3 € / 3 épis * durée : 52 min + débat
infos & réservation : CRIE d'Anlier – 063 42 47 27 – info@crieanlier.be
ciné-débat proposé en partenariat par le Centre culturel de Habay, le CRIE d'Anlier, le GAC d'Anlier, les Grosses Légumes et la Maison de la Culture d'Arlon

p.4

A LA MAISON DE LA CULTURE

Capiche et Violette

Théâtre

mise en scène : Jacques Herbet
musique de et par Olivier Dacremont
scénographie : Daniel Godard
décors : Jean-Claude Servais et Eric Hance
veau d'or : Viviane Gillard
avec Christophe Echterbille,
Caroline Escarmelle, Yvon François,
Edmée Garant, Ludovic Gillet, Daniel Godard

Suspense, humour et actualité se mélangent dans la dernière comédie de Guy Denis dédiée aux deux plus célèbres héros du théâtre et de la BD de la Province de Luxembourg.
Iniaqua, Maître de la Finance, a ordonné à son bras droit Coco Ben Larden de supprimer emplois et services publics. Violette, l'ex-sauvageonne devenue psychologue chez Iniaqua se laissera-t-elle séduire par les arguments de Capiche et le rejoindra-t-elle dans son combat ?

Le sujet est actuel : la crise financière, la rébellion des Indignés contre les banques, maîtres du monde. (...) Il s'agit donc d'un théâtre socio-politique, du vrai Capiche mais traité comme une farce carnavalesque, une vraie comédie. Jean-Luc Bodeux, le Soir.

mardi 8 octobre, 20h30
entrée : 13 € / 13 épis / abonnement MCA e-metro : 1 crédit * durée : 1h15
infos et réservation : Maison de la Culture d'Arlon, 063 24 58 50 • info@maison-culture-arlon.be
p.5

A LA SALLE YSAŸE
(Place des Chasseurs ardennais, 1 à 6700 Arlon)

Soirée rencontre

« *Dur à avaler, non ?* »

Soirée-rencontre avec *Jean-Pierre Coffe*, *Pierre Kroll* et *Stéphane Desgain*

On ne joue pas avec la nourriture ? Pourtant des spéculateurs jouent sur la faim, des groupes financiers volent les terres des paysans et on gaspille des terres et de la nourriture par des choix absurdes. Aujourd'hui encore ce sont les paysans qui, dans le sud, sont les premiers à mourir de faim.
Alors, autour d'une même table, nous allons entendre Jean-Pierre Coffe maître ès bonne bouffe, Pierre Kroll, dessinateur des caricatures de la campagne pour le droit à l'alimentation de 11.11.11 et Stéphane Desgain, chargé de plaidoyer agriculture, pour un échange croisé qui devrait nous mener à un constat : il faut changer nos habitudes alimentaires, consommer équitable, éthique, durable, en circuit court. Si nous produisions et consommions enfin durablement avant que la planète n'explose ?

Cette soirée est proposée par le groupe local 11.11.11 d'Arlon, avec la Maison de la Culture d'Arlon, la Ville d'Arlon et l'appui de la Province de Luxembourg, de la Confrérie du Maitrank, du département hôtellerie de l'Institut Cardijn-Lorraine, d'Oxfam Magasins du Monde et de Tout un Fromage.
La rencontre sera précédée, à 18h à l'hôtel de ville, par l'inauguration de l'expo des dessins réalisés par Pierre Kroll pour la campagne pour le droit à l'alimentation de 11.11.11.

mercredi 6 novembre, 20h - entrée : 5 € / 5 épis
réservation conseillée : Maison de la Culture d'Arlon
063 24 58 50 – info@maison-culture-arlon.be
p.8

Pensez et dépensez après du bon sens
asbl L'Épi Lorrain

A LA MAISON DE LA CULTURE

Associations, SEL, économie sociale, Gac, monnaies citoyennes, ... comment développer des synergies?

Construisons ensemble des alternatives

GAC, SEL, entreprises d'économie sociale, monnaies citoyennes, associations diverses...

Qu'est-ce qui nous unis? L'envie de faire une différence !

Nous vous invitons lors de cette après-midi à échanger sur nos pratiques et surtout à réfléchir ensemble à comment mieux nous rencontrer, mieux nous comprendre afin de nous renforcer mutuellement. Et si, en construisant des synergies, nous arrivions vraiment à faire cette différence ?
Rencontre de 14h à 16h, suivie du verre de l'amitié jusqu'à 17h.

vendredi 29 novembre, de 14h à 17h
participation gratuite, inscription souhaitée
renseignements : www.enepisdubonsens.be /contact@enepisdubonsens
0479 37 09 78 (Michaël) ou 0472 37 08 27 (Amélie)
p.13

AU CENTRE CULTUREL D'ATHUS

Khaos, les visages humains de la crise grecque

d'Ana Dumitrescu (France) - 2012

Ciné-débat

Fil conducteur de ce documentaire, Panagiotis Grigoriou, historien, anthropologue et blogueur de guerre économique, nous accompagne et partage sa perception des événements et de la situation. Dimitris pense peut-être à partir si un jour il y est forcé alors que Demosthène discute sur la politique française. Marcy, elle, a organisé un mode de fonctionnement de crise alors que les agriculteurs ne savent pas encore s'ils pourront continuer à semer. Katherina a vu son salaire se réduire de moitié et Giorgos a vu éclater les acquis sociaux tués par le mémorandum.
À travers ces visages, vous allez découvrir une Grèce loin des clichés véhiculés, loin de l'image qu'on s'en imagine. Du marin pêcheur au tagueur politique, au rythme du jazz et du rap, sur les routes de Trikala en passant par Athènes et l'île de Kea, c'est un voyage à travers l'âme d'un pays et une réflexion sur la situation critique de la crise actuelle.
La projection sera suivie d'un débat mené par Jean-Claude Feite (CAGL) qui nous présentera à cette occasion quelques alternatives tels l'Épi Lorrain ou les paniers bios des Grosses Légumes.

vendredi 11 octobre, 20h15
entrée : 4 € / 4 épis • tarif réduit : 2 € / 2 épis • art. 27 : 1,25 € / 1,25 épis
durée : 1h35 + débat
infos & réservation : Centre culturel d'Athus 063 38 95 73 • animation@ccathus.be
p.6

A LA MAISON DE LA CULTURE

Cycle d'ateliers « Banques d'aujourd'hui et banques de demain »

Construisons ensemble des alternatives

Ateliers proposés par le Réseau Financement Alternatif en partenariat avec l'Épi Lorrain

Mercredi 13 novembre :
Une banque, à quoi ça sert?
Décrié aujourd'hui, le secteur bancaire a pourtant bien une raison d'être Les banques répondent en effet à certains besoins, comme récolter des dépôts et accorder des crédits mais quoi d'autre encore ? Durant cet atelier,nous vous aiderons à comprendre l'origine du métier de banquier et comment il s'est diversifié.
Mercredi 27 novembre :
Les dérives bancaires
Dès le début des années 80, la finance et le métier de banquier ont commencé à changer. C'est à cette époque également que les premières dérives sont apparues, nous conduisant de crise en crise, dont celle de 2008 qui n'en finit plus de nous toucher. Cet atelier approchera les dérives bancaires et leurs conséquences sur la société.
Mercredi 11 décembre :
Les alternatives face aux banques commerciales
La Belgique est un désert en matière de diversité bancaire : chez nous, les alternatives à la banque commerciale sont rares. Comment en est-on arrivé là ? D'autres modèles bancaires sont-ils possibles ? Cet atelier présentera les alternatives passées, présentes et futures au modèle bancaire privé, ici et ailleurs.

mercredi 13 novembre, mercredi 27 novembre et mercredi 11 décembre, de 18h30 à 20h30
inscription gratuite mais souhaitée : Réseau Financement Alternatif
formation@financite.be • 02 340 08 72
p.9

A LA MAISON DE LA CULTURE

Argent qu'on tend

Théâtre

par la Compagnie 7 en scène
Production du Centre d'Expression et de Créativité Tribal Souk
mise en scène : Augustine Wilkin
avec Aurore Demazy, Elodie Poncin, Louise Louppe, Martial Vanden Plas, Michel Vuylstek, Nathalie Bauduin et Sophie Fautre

Un nouvel atelier de théâtre/création collective a vu le jour en février 2013 au sein du Centre d'Expression et de Créativité Tribal Souk. Sept personnes âgées de 19 à 49 ans, venant principalement de la commune d'Etalle, se sont impliquées dans un processus de création.

Au départ d'improvisations, les participants travaillent différents registres, différents personnages, différentes situations. Se dégage très vite de cet atelier un esprit de groupe, une envie de créer ensemble une pièce. Après plusieurs discussions, les participants choisissent comme thème «l'argent». Oui, comment ne pas parler de ce sujet lorsqu'il est omniprésent dans notre société. A la radio, la tv, à l'école, au boulot, dans notre cercle familial, il fait l'objet de bien des discussions, de débats. A croire que notre société s'est construite essentiellement au départ de ce concept, qui met inévitablement en exergue toutes les inégalités, qui modifie parfois même le rapport que nous avons à l'autre. Sept visions, sept sensibilités, sept tranches de vie vont s'exprimer autour de ce thème.

jeudi 12 décembre, 20h15
entrée : 4 € / 4 épis (- 12 ans : gratuit) durée : +/- 45 min
infos et réservations : Tribal Souk • 063 45 65 21 • tribalsouk@gmail.com
ou Maison de la Culture d'Arlon, 063 24 58 50 • info@maison-culture-arlon.be
p.17

32. Historique des centres culturels : un courrier qui présage de meilleurs rapports

De : Hélène GODARD
Objet : **Rencontre Centres culturels Sud-Lux**
Date : 17 avril 2018 16:25:16 HAEC
CCI : Robin Lucas <direction@ccathus.be> , COLLING Alise , Bernard Mottet ,
S Wilkin - CC Beau Canton <direction@ccbeaucanton.be> , clahaye@cclibramont.be , Pascal Penichoux ,
Centre Culturel de Bertrix Centre culturel de Habay

te boîte aux lettres est stockée
alement sur votre Mac

Actuellement, les centres culturels étudient leur territoire, construisent progressivement le cadre de leur future action. Certains ont déjà terminé ce processus, d'autres sont à des moments différents de celui-ci.

Dans ce cadre, chacun d'entre nous s'est posé ou se pose les questions relatives au territoire, aux partenaires...
Notre propre réflexion d'équipe nous pousse à penser qu'il serait intéressant de partager nos impressions, nos résultats, de réfléchir ensemble à l'avenir des centres culturels de notre territoire.
Une belle occasion de reprendre contact !

L'idée est :
- de partager nos analyses partagées ! En échangeant autour des réflexions communes et de nos études respectives. Quelles cohérences? Quelles réalités? Quel avenir?
- d'envisager nos relations dans le futur : quelles sont les envies qui émanent de chacun des centres culturels du Sud de la Province en termes de relation ? Quels enjeux pouvons-nous partager sur le territoire que nous habitons ensemble?

Pour discuter de ces questions, pour construire ensemble notre action de demain,
l'équipe de la MCA souhaite vous convier à une réunion d'échange.

3 dates sont proposées, 6 moments durant lesquels nous pourrions nous rencontrer en toute convivialité pour échanger nos réflexions

Le doodle :
https://doodle.com/poll/gt3at65rb2ybv346

Je reste à votre disposition pour toute remarque ou tout commentaire concernant cette initiative.

Bien à vous tous,

Hélène Godard

De : Hélène GODARD
Objet : **Rép : Rencontre Centres culturels Sud-Lux**
Date : 3 mai 2018 15:22:58 HAEC
À : Pierre Fasbender [Centre culturel de Habay]
Cc : Bernard Mottet , M-F Denis - CC Chiny - Florenville

Bonjour Pierre, Bonjour à tous,

Je vous remercie tous pour la bienveillance de ce message.
Mon équipe et moi souhaitons réellement réouvrir les perspectives et proposer un travail commun. J'espère que petit à petit nous pourrons reconstruire quelques petites choses ensemble.

En attendant une prochaine rencontre à la rentrée de saison, je vous souhaite à tous beaucoup de courage pour les démarches de reconnaissance.

A bientôt,

Hélène Godard
Animatrice - Développement régional
Maison de la Culture d'Arlon
1, Parc des Expositions
6700 Arlon
Tél. : + 32 63 24 58 50
h.godard@maison-culture-arlon.be
www.maison-culture-arlon.be

Le 3 mai 2018 à 12:41, Pierre Fasbender [Centre culturel de Habay] a écrit :

> Bonjour Hélène,
>
> Merci pour ton invitation à une rencontre à la MCA afin de partager nos "Analyses partagées de territoire" et d'envisager des collaborations futures.
>
> Comme tu le sais, le développement régional tel que vu anciennement par la MCA a conduit paradoxalement les Centre culturels de Gaume (CCG) à s'éloigner d'Arlon et à se rapprocher entre eux. Après plusieurs tentatives de collaboration de notre part, force a été de constater que la MCA n'était pas à l'époque dans une dynamique participative et décentralisée. Le travail en commun des CCG remonte à plus de huit ans maintenant et a abouti à la volonté de renforcer ces liens par une coopération telle que prévue dans le décret de 2013.
>
> Cela dit, l'avenir n'est pas le passé et cette invitation de la part de la MCA nous ouvre de nouvelles perspectives.
> Elle va aussi dans le sens du décret de 2013.
>
> Le passé, l'avenir... parlons du présent.
> Les dossiers à introduire pour le prochain Contrat Programme nous prennent beaucoup de temps, d'énergie et nous ne pourrons participer à ces rencontres avec la MCA qu'à partir de la rentrée prochaine.
>
> Bien à toi,
>
> Les Centres culturels de Gaume
>
> - Chiny-Florenville - Marie France DENIS
> - Rossignol-Tintigny - Bernard MOTTET
> - Habay - Pierre FASBENDER
>
> *Pierre Fasbender*
>
> **Centre culturel de Habay**
> 27 rue d'Hoffschmidt
> B-6720 Habay-la-Neuve
> +32 63 42 41 07
> **www.habay-culture.be**

33. Courrier envoyé aux communes sans centre culturel pour extension du territoire

A l'attention de l'Administration communale

Objet : demande de reconnaissance de la Maison de la Culture d'Arlon

Madame, Monsieur,

La Maison de la Culture d'Arlon traverse actuellement les étapes de demande de renouvellement de reconnaissance en tant que centre culturel.

Une occasion pour les acteurs du territoire de repenser les liens qui les unissent à la MCA et d'étudier le territoire sur lequel ils exercent leur action.
Pour répondre au mieux aux critères de reconnaissance, la MCA souhaite réaffirmer ses partenariats avec les communes qui composent son territoire d'action.

Maison de la Culture d'Arlon
Centre Culturel régional
du Sud-Luxembourg
1, Parc des Expositions
B- 6700 ARLON
Tél : + 32 (0)63 24 58 50
Courriel :
info@maison-culture-arlon.be
www.maison-culture-arlon.be

Le décret précédent ainsi que l'ancien contrat-programme (2009) ne nécessitaient pas d'accord écrit. Le travail étendu de la MCA sur les territoires avoisinants et auprès des populations était implicitement admis par les pouvoirs locaux.

Actuellement, le décret nous offre l'opportunité d'aller à la rencontre des entités voisines et de construire avec elles l'action culturelle de demain.

Jusqu'à présent, l'identité de la MCA s'est principalement forgée autour de son programme en soirée et en scolaire (elle touche un grand nombre d'établissements scolaires de la Province de Luxembourg) qui attire des habitants et des écoles de chacune des communes des arrondissements d'Arlon et de Virton. Un programme de qualité et diversifié qui donne au public sud-luxembourgeois à voir les meilleures productions belges et internationales, à découvrir la diversité des arts de la scène… La MCA propose également, et de plus en plus, plusieurs projets décentralisés par an.

Elle souhaite maintenir son action culturelle intensifiée sur le territoire sud-luxembourgeois en développant cette pratique de projets décentralisés et en maintenant une offre culturelle de qualité pour les habitants et les étudiants des arrondissements Arlon-Virton.

De : Hélène GODARD

Cliquez pour enregistrer toutes les pièces jointes ou appuyez pour en enregistrer certaines

e Musson

e Delatte

Cc : Fernand Houdart

1 pièce jointe, 80,4 Ko Enregistrer Coup d'œil

Madame, Monsieur,

En juillet dernier, la Maison de la Culture d'Arlon vous a adressé un courrier concernant le renouvellement de son contrat-programme et de sa reconnaissance.
Vous le trouverez en pièce jointe.

Je me permets de reprendre contact avec vous aujourd'hui afin de connaitre les retours évoqués au Collège au sujet de cette proposition de partenariat fort et de pouvoir finaliser, dans les meilleurs délais, une collaboration culturelle (qui, rappelons-le, n'engage pas la commune financièrement, ni en termes d'objectifs précis).

Pour rappel, le décret des centres culturels paru en 2013 régit, via certains critères, les partenariats futurs entre les centres culturels et les communes.

Le timing est mauvais, nous en sommes conscients. C'est pourquoi, nous souhaitons, via la proposition qui suit, garantir une collaboration entre votre commune et la MCA durant les 10 années à venir tout en économisant votre temps, si précieux en ces périodes électorales.

Objectif : tisser un partenariat actif pour le développement culturel de votre commune à partir de 2019-2021.

Concrètement :

A partir de janvier 2019, nous conviendrons ensemble de moments de rencontre entre l'équipe de la MCA et les responsables culturels de la commune pour construire un plan opérationnel de développement socioculturel commun qui pourra profiter à la commune tout en répondant aux missions de développement culturel régional de la MCA. Ce plan se basera sur les enjeux soulignés sur votre commune (par exemple : des activités socioculturelles pour les jeunes).

Quelques minutes aujourd'hui pour un avenir commun :

Pour répondre aux exigences du décret, la MCA doit introduire, dans sa demande de reconnaissance, un courrier ou un document émanant de la Commune et de son Collège stipulant leur accord de principe. Il y sera mentionné la décision de collaborer avec la MCA pour le développement socioculturel de la commune.

L'accord de principe ne constitue ni un engagement financier, ni un engagement formel de la part de la commune mais est un courrier sommaire qui permettra au centre culturel de solliciter une reconnaissance supplémentaire dégageant des moyens profitables à la commune partenaire pour le développement d'activités conjointes et garantira le partenariat.

Quelques lignes suffisent, mais l'accord de principe est obligatoire si nous souhaitons travailler ensemble de façon pérenne et concrète durant les 5 (voire 10) prochaines années que couvre notre prochain contrat.

Les modalités de ce travail commun pourront être discutées une fois le nouveau collège communal constitué, en 2019.

Cette proposition de partenariat future vous intéresse-t-elle? Si oui, serait-il possible de nous faire parvenir un tel accord de principe ?

Je vous remercie d'avance pour l'accueil que vous réserverez à mon courrier et reste à votre disposition par téléphone ou par email pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

Hélène Godard
Animatrice - Développement régional
Maison de la Culture d'Arlon
1, Parc des Expositions
6700 Arlon
Tél. : + 32 63 24 58 52

34. Accord pour un budget qui servira à acheter du matériel technique mobile à destination de l'intensification de l'action culturelle vers les communes partenaires (puis autres).

De : Fernand Houdart
Objet : **Réexp : subvention équipement**
Date : 14 novembre 2018 17:30:08 HNEC
À : Georges Medinger , Marie-Louise Doppagne , Hélène GODARD

Pour info,
Fernand

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: Fernand Houdart <f.houdart@maison-culture-arlon.be>
Date: 14 novembre 2018 à 11:28:47 UTC−5
Destinataire: LEVEQUE Sophie <Sophie.LEVEQUE@cfwb.be>
Objet: Rép :□ subvention équipement □

Bonjour Sophie,
C'est vraiment une bonne nouvelle qui réchauffe le cœur de Montréal où je suis avec une température ressentie de - 17 ce matin.
Bien à toi,
Fernand

Envoyé de mon iPhone

Le 14 nov. 2018 à 10:56, LEVEQUE Sophie <Sophie.LEVEQUE@cfwb.be> a écrit :

Bonjour Fernand,
Bonne nouvelle : nous avons reçu les décisions de la Ministre concernant l'appel à projet équipement.
Une subvention de 16.931,75€ vous est octroyée, sous réserve du bon déroulement de la procédure d'engagement budgétaire en cette fin d'année.
La lettre officielle de bonne nouvelle vous parviendra ultérieurement, signée par la Ministre, probablement au moment du versement de la 1ère tranche de 60% de la subvention.
J'espère que tout va bien chez vous, à bientôt
Sophie

Sophie Levêque

<image001.jpg>

Administration générale de la Culture
Service général d'action territoriale
Direction des Centres culturels
44 bd Léopold II, 1080 BXL - local 2C098
tél. 02/413.36.37
GSM 0476/39.31.14
www.fw-b.be - culture.be - www.centresculturels.cfwb.be

35. Conditions et conventions de locations des infrastructures de la MCA (initiatives)

Conditions générales de location des locaux

(approuvées par le CA de la MCA)

1. Le dossier du demandeur décrira avec précision l'activité envisagée dans les lieux loués.

2. Ne sont pas recevables les demandes introduites par des associations ou sociétés dont les activités ne répondent pas aux critères définis par les statuts de l'ASBL ou par les conventions qui la lient aux Pouvoirs publics (Communauté française, Province, Ville d'Arlon)

3. L'acceptation de la demande, notifiée par écrit au demandeur, ne sera définitive qu'à la réception en espèces du montant total estimé pour la réalisation de l'événement ou par virement sur le compte 751 2030636 78 de la Maison de la Culture d'Arlon. L'estimation est établie sur la base suivante :
   - le coût de l'édition de la billetterie
   - la location du ou des locaux
   - la carte de membre s'il y a lieu

   En l'absence de versement ou de dépôt du montant précité dans un délai de 15 jours suivant la date d'envoi de la notification, la Maison de la Culture se réserve le droit de disposer de ses espaces à d'autres fins que celles convenues avec le demandeur. Des aménagements à cette disposition sont envisageables si la vente des billets d'entrée à l'activité est confiée à la Maison de la Culture.

4. La sous-location, totale ou partielle, directe ou indirecte, n'est pas autorisée, sauf stipulation expresse dans le contrat qui en précisera les conditions.

5. **Assurances**

   a. Avant toute occupation des locaux, le locataire doit justifier avoir souscrit une assurance en responsabilité civile à l'égard des tiers.

   b. Les oeuvres, le matériel, le mobilier … placés dans les salles par le locataire ne sont pas couverts par la MCA contre l'incendie ou le vol et le locataire renonce à tous recours de ces chefs vis-à-vis de l'ASBL. Il appartient donc au locataire de souscrire personnellement une assurance pour se garantir des risques incendie et vol.

6. **Sécurité**

   L'utilisateur est tenu par les normes de sécurité en vigueur régies par la réglementation concernant la prévention contre l'incendie dans les locaux fréquentés par le public. Si ces normes ne sont pas respectées, la direction n'autorisera pas la manifestation.

   Il est formellement interdit d'installer des spectateurs dans les couloirs d'accès du théâtre, ni d'y poser du matériel de régie, d'enregistrement ou de captation d'images susceptibles d'entraver la bonne évacuation de la salle.

   N.B. : Le théâtre contient 613 places assises et numérotées au maximum. Ce chiffre pourrait être réduit pour des raisons techniques ou de visibilité.

7. **Etat des lieux**

Les lieux et le matériel sont mis à la disposition du locataire en bon état de propreté et de fonctionnement. Un état des lieux contradictoire peut être fait avant et après chaque occupation.

Le nettoyage est facturé au prix coûtant.

Les dégâts ou manquants éventuels seront facturés à charge du locataire.

Le théâtre est mis à la disposition du demandeur en bon état de propreté. Il appartient au demandeur de veiller à le maintenir dans le même état de propreté. Le demandeur veillera particulièrement à ce que les spectateurs n'y introduisent aucune nourriture ni boissons. Des hôtesses d'accueil, à chaque porte, se chargeront de rappeler cette consigne aux spectateurs pendant toute la durée du spectacle et particulièrement au début et à l'entracte. Le non-respect de cette consigne donnera lieu à une pénalité de 100 €. Les dégâts occasionnés aux sièges par les boissons et la nourriture seront également facturés.

Une pénalité de 25€ par chewing-gum retrouvé collé sur la moquette ou sur les sièges du théâtre sera également appliquée.

L'utilisateur (ou organisateur) veillera à ne pas accueillir dans le bâtiment des consommateurs de frites, hot-dogs ou autre en-cas incommodant le public.

8. **Billetterie théâtre**

Le locataire du théâtre ne peut utiliser d'autres billets d'accès que ceux édités par la MCA, dont le coût (62 €) est à charge de l'organisateur.

La MCA peut assurer la prévente, auquel cas il sera prélevé 5% sur la recette. Si la Maison de la Culture est chargée, en partie ou totalement, de la prévente des billets par l'organisateur, ce dernier devra impérativement s'assurer du moment où il pourra récupérer les invendus – suivant les horaires de fonctionnement de la Maison de la Culture – afin de les remettre en vente lors de la manifestation. La billetterie le jour de la manifestation est toujours assurée par l'organisateur sauf accord entre les parties.

9. **Bar**

Les utilisateurs des locaux de la MCA peuvent disposer de la cafétéria, à leur profit, aux conditions suivantes :

- inventaire contradictoire avant et après la manifestation (il est impératif de fixer ce moment pendant les heures d'ouverture de la MCA et avant l'événement)
- obligation de s'approvisionner en boissons via la MCA
- le dépôt d'une provision de 500€ pour les fournitures mises à disposition. L'inventaire d'après événement déterminera le montant à facturer ou à rembourser le cas échéant à l'utilisateur.

  Les fournitures sont facturées au prix coûtant mais la MCA prélève 25% sur les ventes au tarif appliqué par la MCA et obligatoirement adopté par l'utilisateur.

La MCA pourra gérer le bar dans l'éventualité où l'organisateur ne souhaiterait pas le prendre en charge.

Remarque : sauf accord rapporté dans le contrat de location, la Maison de la Culture n'accepte pas de service de restauration dans ses murs. Seuls les buffets froids pourront éventuellement faire l'objet d'un accord. Dans tous les cas et pour respecter les normes en matière de prévention d'incendie, il est interdit de cuisiner dans les locaux de la Maison de la Culture. L'utilisation d'une cuisine mobile en nos murs fera l'objet d'une pénalité de 100 € et exclura le contrevenant de futures collaborations avec la Maison de la Culture.

10. **Annulations**

Pour être prises en considération, les annulations éventuelles devront être notifiées à la direction par envoi recommandé.
Un remboursement de la moitié de l'acompte sera consenti si l'annulation intervient plus de trois mois avant la date du premier jour de la manifestation.
Aucun remboursement ne sera effectué dans les autres cas.
De plus, le demandeur restera redevable des frais déjà engagés par la MCA tels que billetterie, location de matériel exceptionnel.

Le contrat de location sera suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnités à verser à l'un des co-contractants dans tous les cas de force majeur communément reconnus (catastrophe naturelle, guerre, insurrection, incendie, grève générale, attentat,...) et dans tous les cas où le bâtiment « Maison de la Culture d'Arlon » serait impraticable pour des raisons indépendantes de notre volonté (rupture de chauffage, machinerie de scène défaillante ou toutes autres raisons techniques liées à la sécurité du bâtiment).

11. **Décompte final et paiement**

Le locataire doit s'engager au paiement du solde connu dans les quinze jours suivant l'envoi de la facture finale.

12. **Prix de location et tarif des prestations**

Voir tableau en annexe pour les prix de location.

Tarif des prestations du personnel

	Catégorie 1	Catégorie 2
Accueil	10.00 €/heure 13.00 €/heure (*)	20.00 €/heure 26.00 €/heure (*)
Eclairagiste	14.00 €/heure 20.00 €/heure (*)	28.00 €/heure 40.00 €/heure (*)
Sonorisateur	14.00 €/heure 20.00 €/heure (*)	28.00 €/heure 40.00 €/heure (*)
Machiniste	10.00 €/heure 13.00 €/heure (*)	20.00 €/heure 26.00 €/heure (*)
Ouvreur	10.00 €/heure	10.00 €/heure
Contrôleur	10.00 €/heure	10.00 €/heure
Buraliste	10.00 €/heure	10.00 €/heure
Vestiaire	10.00 €/heure	10.00 €/heure
Préposé aux toilettes	10.00 €/heure	10.00 €/heure

(*) Week-end et jours fériés.

Les frais de nettoyage sont facturés au prix coûtant, tant pour la catégorie 1 que la catégorie 2.

Les frais administratifs, tel qu'affichage, frais postaux, fichier sur étiquettes, téléphone, photocopies …seront facturés en sus.

Les frais d'utilisation des projecteurs seront facturés au prix coûtant du kw/heure + 0,10€ d'amortissement de l'ampoule par kw/heure soit 0,27€ par kw (cfr index du compteur).

La gestion des déchets résultant de l'activité sera assurée par l'organisateur. A défaut d'enlèvement des déchets, il sera facturé le montant forfaitaire appliqué par la S.A. Sita Wallonie.

13a. **Location des espaces à des fins culturelles ou sociales**

Les associations culturelles ou sociales de la région (des arrondissements Arlon/Virton) peuvent bénéficier du tarif de la catégorie 1 dit « tarif culturel » moyennant l'achat d'une carte de membre de la Maison de la Culture d'Arlon au prix de 25 €. L'octroi du « tarif culturel » est soumis néanmoins au contenu de l'activité.

N.B. : L'organisateur respectera les espaces mis à sa disposition ainsi que le parvis de la Maison de la Culture. Aucune publicité, beach flag, produits, marques, logos ne peuvent y être exposés, accrochés, installés, en ce y compris les marques automobiles par modèles garés sur l'esplanade.

13b. **Location des espaces à des fins commerciales.**

La location des espaces théâtre, hall, salles d'exposition, d'accueil et polyvalente à des fins commerciales et publicitaires relèvera toujours du tarif 2 dit « commercial ».

N.B. : L'organisateur respectera les espaces mis à sa disposition ainsi que le parvis de la Maison de la Culture. Aucune publicité, beach flag, produits, marques, logos ne peuvent y être exposés, accrochés, installés, en ce y compris les marques automobiles par modèles garés sur l'esplanade.

14. **Horaires**

Sauf exception accordée par la direction et rapportée dans le contrat de location, les spectacles organisés à la Maison de la Culture d'Arlon par des tiers commencent à 20h00.

Sauf exception accordée par la direction et rapportée dans le contrat de location, toutes les activités organisées par des tiers à la Maison de la Culture d'Arlon prennent obligatoirement fin à 1h00 du matin. Tout dépassement d'horaire sera facturé 100€/heure. La pénalité est reproduite d'heure en heure. Exemple : une activité se terminant à 2H10, imposera au retardataire de s'acquitter de deux pénalités de 100€ soit 200€.

15 **Du bon usage du théâtre**

Il est impératif pour le confort des spectateurs de prévoir une ou deux personnes préposées au vestiaire pendant toute la durée de l'activité, en fonction de l'affluence attendue et de la météo.

Il est également attendu qu'à chacune des portes du théâtre, l'organisateur prévoie une personne pour contrôler les tickets, aider le public à trouver sa place, fermer

portes et tentures et à l'entracte ou à la fin du spectacle, ouvrir portes et tentures. Si l'organisateur ne dispose pas de ce personnel, la Maison de la Culture mettra ce personnel à sa disposition aux conditions stipulées ci-dessus.

Il est formellement interdit d'introduire dans le théâtre boissons et nourriture. Les ouvreur(se)s seront particulièrement vigilants sur ce point.

16 **Du bon usage des loges**

Pour des raisons de sécurité mais également de bienséance, il est formellement interdit de consommer des boissons alcoolisées sur la scène, dans les loges, coulisses ou couloirs du théâtre, d'y stocker casiers de bières ou autres breuvages à des fins de consommation immodérée. Le responsable technique de la manifestation est chargé de l'interdire, d'établir un rapport et de le faire parvenir à la direction.

L'accès aux loges et couloirs sera limité aux artistes et leur équipe ainsi qu'aux organisateurs de la manifestation avant, pendant et après le spectacle.

A aucun moment des spectateurs, amis ou parents des organisateurs ne sont autorisés à circuler dans les loges ou le théâtre.

17 **Fiches techniques de spectacles**

Pour la bonne réussite de son activité, il est vivement conseillé à l'organisateur de s'enquérir auprès de la compagnie invitée des nécessités techniques de son spectacle généralement résumées sur les fiches techniques accompagnant le contrat. Le délai d'un mois avant l'événement pour transmettre celles-ci au régisseur principal de la Maison de la Culture est judicieux pour la bonne organisation de la soirée.

Devis technique : Certains matériels spécifiques de la Maison de la Culture peuvent être mis à la disposition de l'organisateur. Un devis technique qui stipulera les conditions financières et d'utilisation du matériel décrit pourra être demandé auprès du responsable technique de la MCA. Ce devis sera validé et signé par les deux parties pour accord.

18 **Les litiges qui pourraient naître de l'exécution du contrat sont de la compétence exclusive des juridictions d'Arlon.**

19 **Arrêté royal du 19 janvier 2005 concernant la prévention du tabagisme passif.**

Les espaces de la Maison de la Culture sont désormais non-fumeurs y compris la partie « cafétéria » dont la configuration ne permet pas de prévoir un espace cloisonné avec extracteur.

Prix des locations de locaux

	Foyer	Salle d'accueil	Atelier 41 ou Atelier 45
(**) 55.00 €/jour	(**) 55.00 €/jour	(**) 28.00 €/jour	14.00 €/jour ou (4.50 €/heure supplémentaire)9.00 €/heure
(**) 105.00 €/jour	(**) 105.00 €/jour	(**) 45.00 €/jour	28.00 €/jour ou (9.00 €/heure supplémentaire)18.00 €/heure

(*) Présence obligatoire de 2 techniciens de la Maison de la Culture d'Arlon

à savoir - 1 éclairagiste et

(Théâtre)Salle de spectacles(sans technicien ni éclairage)Plateau du théâtre		
	(***)(**)(*) 385.00 €/jour (**) 50.00 €/jour	(***)(**)(*) 1000.00 €/jour (**) 100.00 €/jour
	Associations culturelles **Catégorie 1**	Associations diverses **Catégorie 2**

(***) Location par jour et par représentation(**) Aide en personnel facturée suivant tarif.

- 1 sonorisateur, facturés suivant tarif.

Liste du matériel mis en location et des consommables de bases facturés par la MCA

Qté	Description	Prix/Pc	
		CAT 1	CAT 2
1	Vidéo projecteur Heiki avec cablage 7500 Lumens	300 €	360 €
1	Ecran de projection	30 €	60 €
1	Poursuite Robert Julia Cyrano 2500 HMI	175 €	350 €
1	Projecteur video 2000 lumens	30 €	60 €

1	Machine à fumée	25 €	40 €
1	Micro HF Sennheiser EW100	25 €	30 €
1	Micro Shure SM58	5 €	5 €
5	Shure MX418 Micro table pour conférence	20 €	25 €
2	Shure KSM 137	20 €	25 €
2	Neuman KM 184	20 €	25 €
1	Table de Mixage Yamaha 01V96	50 €	60 €
1	Table de Mixage Yamaha LS 09/32	120 €	150 €
1	Kit conférence pupitre (2 X neuman KM184 + pied)	40 €	50 €
1	Kit conférence pupitre (2 X SHURE KSM137 + pied)	40 €	50 €
1	Kit Conférence 5 X M418, 2 X KM184	130 €	160 €
1	Kit Conférence 5 X M418, 2 X KM184, 2 X HF	150 €	180 €
1	Kit son retour 2 PS15 + amplis	30 €	45 €
1	Kit interphonie	10 €	20 €
1	Kit Son fosse (2 X 12XT, 4 X 8XT + 1 ampli LA8)	125 €	250 €
1	Kit son salle (2X 6KARAI + Subs + 3 amplis LA8)	485 €	970 €
1	Kit son Kara (2x Karai + fosse + subs + 4 amplis LA8)	610 €	1220 €
1	Kit son conférence (fosse + salle sans subs)	350 €	690 €
1	Kit 4 PS10 + Amplis Front Fil	100 €	120 €

	Tape noir	8 €	8 €
	Tape blanc	8 €	8 €
	Pile 1,5v	1,25 €	1,25 €
	Pile 9v	5 €	5 €

Contrat d'utilisation de locaux de la Maison de la Culture d'Arlon

(exemplaire Demandeur)

Maison de la Culture d'Arlon
Centre culturel du Sud-Luxembourg asbl
1, Parc des Expositions
B - 6700 Arlon
Tél.: 32 (0)63 24 58 50
Fax : 32 (0)63 24 58 59
info@maison-culture-arlon.be
www.maison-culture-arlon.be

sollicite l'autorisation d'utiliser

.

Je soussigné(e) déclare avoir reçu un exemplaire des "**Conditions générales de location**" et de la "Liste des prix" et y souscrire sans restriction.

Fait à Arlon, en 2 exemplaires, dont un pour le Demandeur,
le .

Pour le Demandeur,

Le responsable

Pour la MCA,

Fernand HOUDART,
Directeur.

36. Dossier technique

613 places / seats
Scène / stage : largeur (hors tout) / width : 32 mètres (with sides) • Profondeur / depth : 11,30 mètres
Hauteur / height : 8 mètres sous grill (under grid ceiling) - 7,50 mètres sous projecteurs (under lights)

Adresse : PARC DES EXPOSITIONS, 1
B6700 ARLON
Tel : +32 (0) 63 24 58 50

Contact technique :
Pierre Ughi +32 (0) 63 245 851
Courriel : regie@maison-culture-arlon.be

INFORMATIONS TECHNIQUES GRANDE SALLE :

PLATEAU :

Sol : plancher noir (sans pente).
Ouverture maximum : 20 M.
Dimensions plateau + coulisses : 32 M X 11,30 M.
Profondeur : 11,3 M (du bord de scène au mur du fond) et 10,3 M jusqu'au fond noir et cyclo.
Hauteur utile sous perches : 7,5 M.
Hauteur de la scène : 0,83 M.

Rideau rouge à commande électrique.
1 Frise noire à 0,60 M du bord de scène : L 22 M X H 2,20 ou 0,80 M (porte-feuille).
5 frises noires : L 16M X H 1,10M.
Pendrillons 6 plans pivotants sur patiences.
Ecran de projection motorisé à 5M du bord de scène (10 M de Long sur 4 M de hauteur).
Cyclo blanc PVC 20 M.
Fond noir 24 M à commande manuelle.
1 Pont de manteau carré 400 KG max, 18 M de long. (placé à 1M du bord plateau)
8 Perches motorisées 300 KG max, 14 M de long.
4 Perches motorisées 200 KG max, 14 M de long.
5 Perches contrebalancées 200 KG max, 14 M de long.

Alimentations électriques : 125 Ampères en 380 V (cour ou jardin).
40 Ampères en 380 V (cour et jardin avec terre séparée pour le son).

SALLE :

Nombre de places : 613 (600 avec régie en salle)
1ère rangée de siège à 0,70 M du bord scène.
Proscénium motorisé en deux parties. (9 M large / 4,5 M vers salle)

2 Passerelles latérales à 8 M du centre du plateau. (B sur le plan)
1 Petite passerelle à 1,5 M du bord plateau. hauteur sous grill 0,55M longueur 6M (A sur le plan)
1 Grande passerelle de face à 6,50 M du bord plateau, hauteur sous grill 1,90M longueur 19,60 M.
1 Passerelle de face fond de salle à 11,5 M du bord plateau, hauteur sous grill 1,60M longueur 6M.

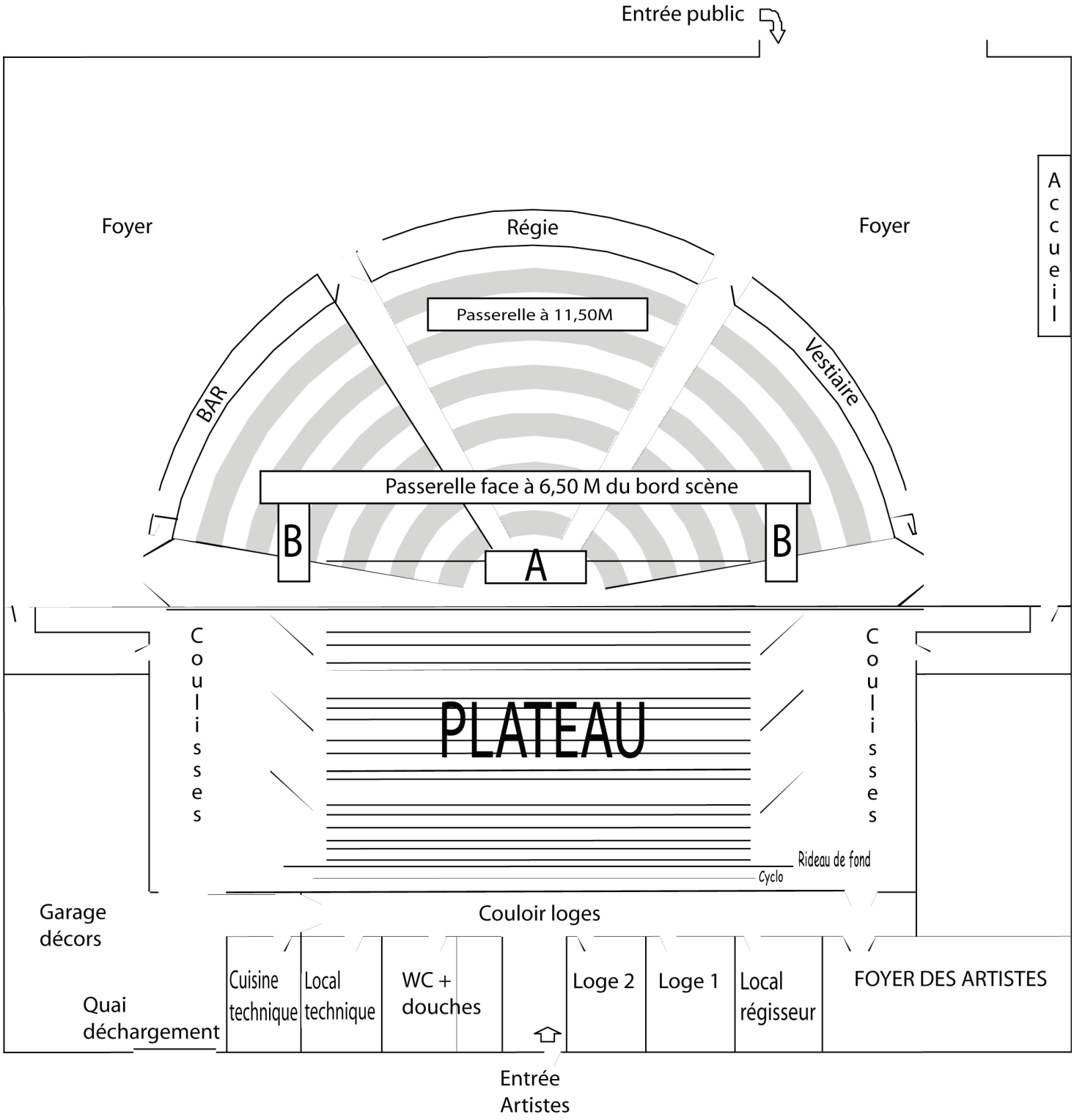
Entrée public
Foyer
Régie
Foyer
Accueil
Passerelle à 11,50M
BAR
Vestiaire
Passerelle face à 6,50 M du bord scène
B
A
B
Coulisses
PLATEAU
Coulisses
Rideau de fond
Cyclo
Garage décors
Couloir loges
Cuisine technique
Local technique
WC + douches
Loge 2
Loge 1
Local régisseur
FOYER DES ARTISTES
Quai déchargement
Entrée Artistes

REGIES :

1 - Régie technique en cabine ouverte située à 17 M du bord plateau.

2 - Régie en salle située à 15,5M du bord plateau

LOGES :

1grande loge de 8,7 M x 5 M (43,5 m²)

2 loges de 4,5 M x 3,20 M (14,4 m²)

Les loges sont équipées d'un évier (eau chaude, eau froide), de miroirs avec éclairage.
Douches à proximité des loges.
Retour son dans toutes les loges. Accès internet : Wi-fi ou filaire.
Retour vidéo sur plateau et dans le couloir loges.

LISTE DU MATERIEL SON

DIFFUSION FACE :

2 clusters de 6 LACOUSTICS KARA(I) suspendus (L/R)
4 x Subs 18'' LACOUSTICS SB18 suspendus au centre bord plateau.
4 x LACOUSTICS 8 XT front fill
2 x LACOUSTICS 12XT Out fill
4 x amplis LACOUSTICS LA 8
LA NETWORK MANAGER 2.5
Configuration validée par LACOUSTICS

RETOURS DE SCENE

12 D&B M4 + Amplis D&B D20
12 Nexo PS 15 + filtres NEXO TD, CROWN 2400 / CAMCO TECTON 24.4
4 Nexo PS 10 + ampli NX AMP 4X1

CONSOLES DE MIXAGE

1 YAMAHA CL5 + stage box YAMAHA RIO 3224-D
1 YAMAHA QL1
1 YAMAHA LS 09 32
1 YAMAHA 01V96

PERIPHERIQUES

1 EQ Klark Teknik DN 360 2X 31 bandes.
1 EQ BSS OPAL FSC 966 2 X 31 bandes
1 EQ Yamaha 1/3 octave Q2031A 2 X 31 bandes
1 LEXICON PCM 70
1 LEXICON LXP 15II
1 DBX 166A
1 SYMETRIC 525
4 Lecteur CD TASCAM CD 01U
4 Lecteur MD SONY MDS-JE 330

MICROS

1 AKG D 112, 2 AKG C451, 4 AKG C3000, 1 AKG C 1000S, 1 AKG D330
2 NEUMANN KM 184
SENNHEISER HF série Evolution : 2 X EW100 G2 (micros main ou cravate)
SENNHEISER 2 X MD 421, 4 X E904, 2 X E935
2 X SHURE HF QLX-D 24/ SM58 + 2 Body pack avec 1 WL185
SHURE : 7 X SM58, 7 X SM57, 1 X SM94, 2 X KSM 137, 1 X Beta 52, 1 X Beta 91A, 2 X Beta 58, 2 X Beta 57, 2 X Beta 87C, 5 X MX412 C
DPA : 1 X 4066, 4 X 4099 votour4 classic kit

LISTE DU MATERIEL SON

DI BOX

2 KLARK TEKNIK ACTIVE
8 BSS 133
1 SCV DI MK2
1 BEHRINGER ULTRA DI DI20 (stéréo)

PIEDS MICRO

18 pieds micro noirs K&M
9 petits pieds noirs
2 pieds droits embase ronde

CABLAGES

1 MULTI Entrées 24 paires (de la régie au plateau)
1 MULTI départs console 12 paires (de la régie au plateau)
1 MULTI volant 16 paires de 30M
2 MULTI volants 8 paires de 20 M
Câbles micros, instruments et HPs

LISTE DU MATERIEL D' ECLAIRAGE

PROJECTEURS

1 Poursuite ROBERT JULIA Cyrano 2500 W HMI + pied.

20 PC ADB 2000W (10 volets disponibles)
70 PC ADB 1000W (25 volets disponibles)
90 PAR64 équipés en lampes CP60, CP61 et CP62.
30 Quartz asymétriques 1000 W (27 porte-filtre)
1 Découpe ADB GAMMA 2000 W (utilisée en poursuite)
12 Découpes ROBERT JULIA 714 SX 2500 W (15° - 42°) + iris et porte gobo type A .
8 Découpes ROBERT JULIA 713 SX 2500 W (29° - 50°) + iris et porte gobo type A
12 Découpes ADB WARP 800 W (22°- 50°)
6 Découpes ADB série DW 104 1200 W (15° - 42°)
12 Découpes ADB série DW 105 1200 W (15° - 38°)
2 Découpes ADB série DW 105 1200 W (38° - 57°)
15 Portes gobo type A pour découpes ADB
4 Sunstrips actifs SHOWTEC T10 750 W
4 Séries de 2 X 4 ACL en PAR36 long 250W
2 SVOBODAS 2250W
10 BLINDERS FL1300 2 X 650 W
2 BLINDERS FL2600 4 X 650 W

12 Scrollers Rainbow PRO2 8’’ (33 couleurs)

PROJECTEURS AUTOMATIQUES

24 Par leds ETC COLORSOURCE RGB (8 X 12W)
10 MARTIN MAC AURA XB
10 MARTIN MAC QUANTUM SPOT
2 Stroboscopes MARTIN ATOMIC 3000

PUPITRES

1 Pupitre MA LIGHTING grandMA2 Ultra-light
1 Fader wing (15 faders)
1 Pupitre ADB MENTOR
1 Pupitre ADB TENOR 240 circuits (V. 5.3)
1 Pupitre ADB CANTOR 96 circuits
1 Pupitre ADB TANGO

LISTE DU MATERIEL D' ECLAIRAGE (suite)

GRADATEURS

72 Circuits ADB ATN 5 KW
24 Circuits ADB ATN 2,5 KW
24 Circuits Volants 3 KW
Points DMX en salle et sur plateau

PIEDS ET STRUCTURES PORTANTES

16 Pieds ADB TRIPODES (Hauteur 2M)
12 Echelles (booms) 5 étages : 0,60 – 1,20 – 1,80 – 2,40 et 3 M)
30 Platines de sol.
4 Pieds VMB (Hauteur 5,30M – 100 KG)
2 Pieds MANFROTTO (hauteur 3,50 – 30 KG)
4 supports palans 1 T
4 palans 1T

DIVERS

1 Machine à brouillard à commande dmx Pea Soup (Co2)
1 Projecteur Vidéo Eiki LC-X85 7500 lumens
2 Splitters DMX

INTERCOM

Interphonie Altair WBS-202.
6 postes HF WB210,
2 postes filaires EM-201.
2 postes filaires EM201FL (avec lampe flash).

SCENOGRAPHIE

26 praticables de 2 M X 1 M (4 hauteurs)
70 chaises noires
10 bandes de tapis de danse 9M X 1,60M

GENIE

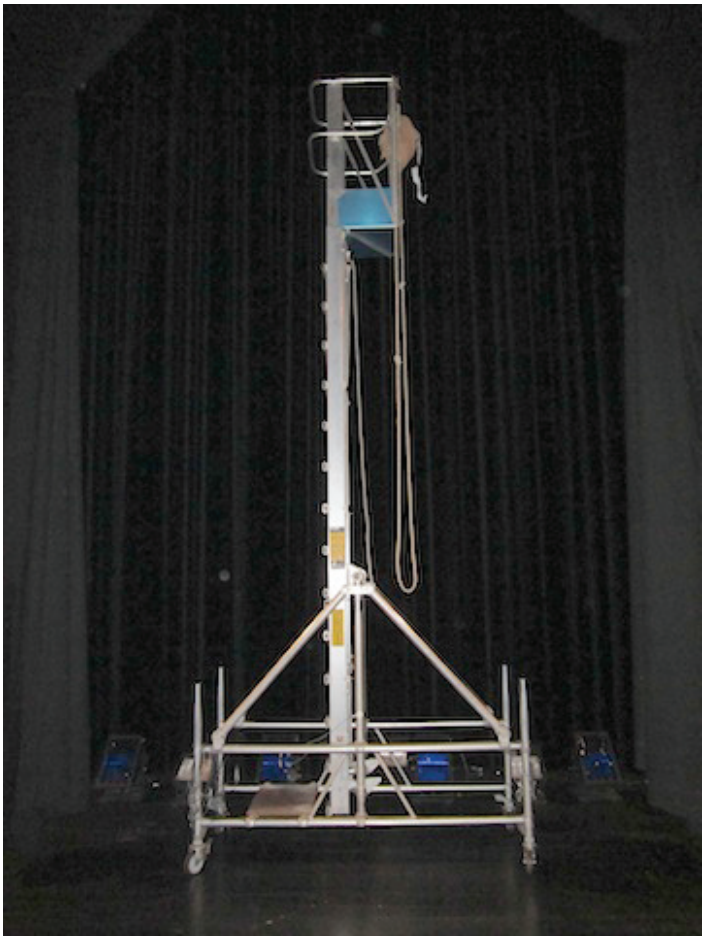

Hauteur maximum de travail (plancher génie à +/- 6 M + hauteur de l'opérateur) soit +/- 7,80M.

PARKINGS BUS ET CAMIONS / QUAI DE DECHARGEMENT

ALIMENTATION ELECTRIQUE POUR BUS :

P17 --> 380V 32A (tri 5 broches) et P17--> 220V 16A (mono).

MAISON DE LA CULTURE D'ARLON

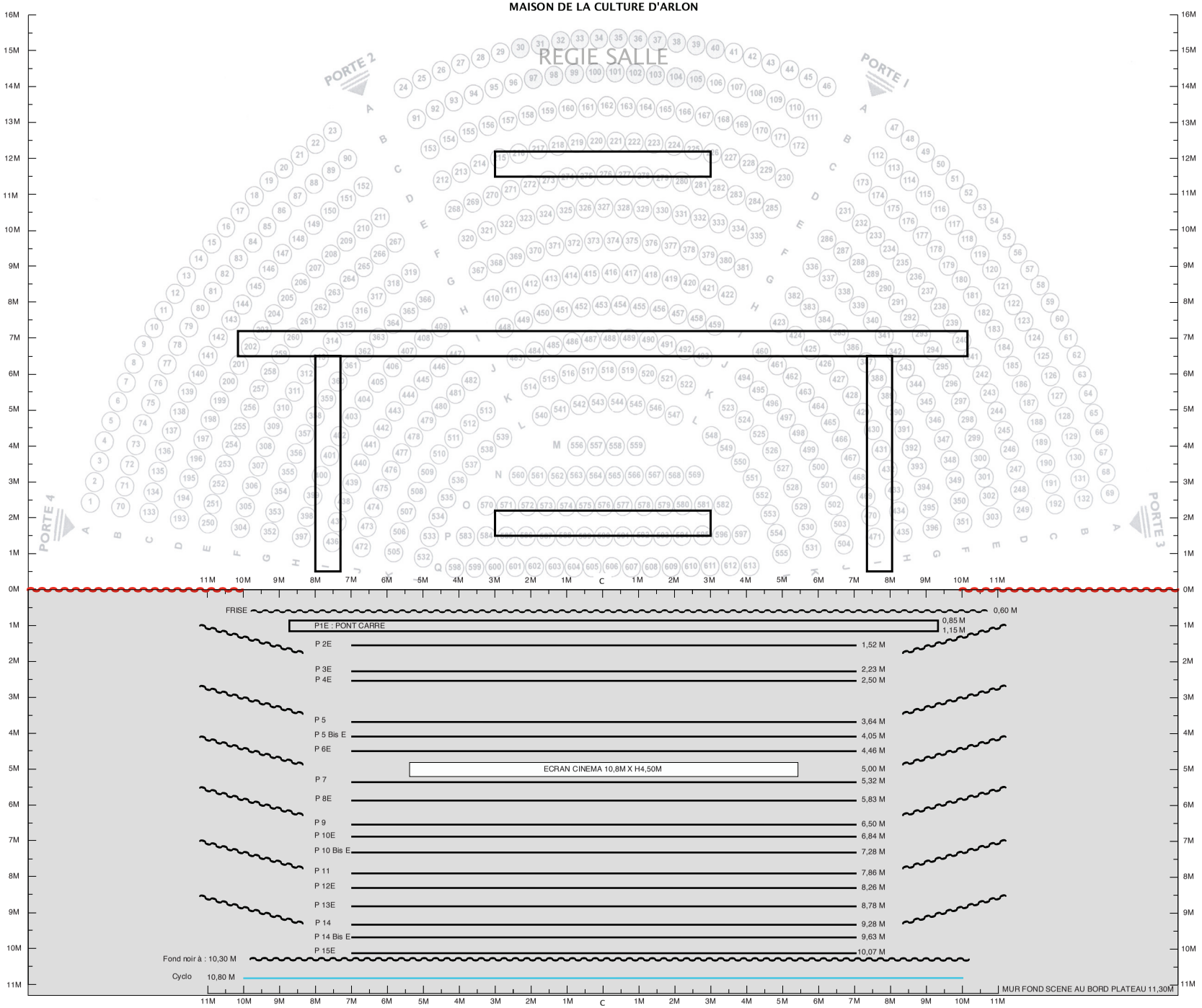

Implantation perches plateau grande salle Maison de la Culture d'Arlon

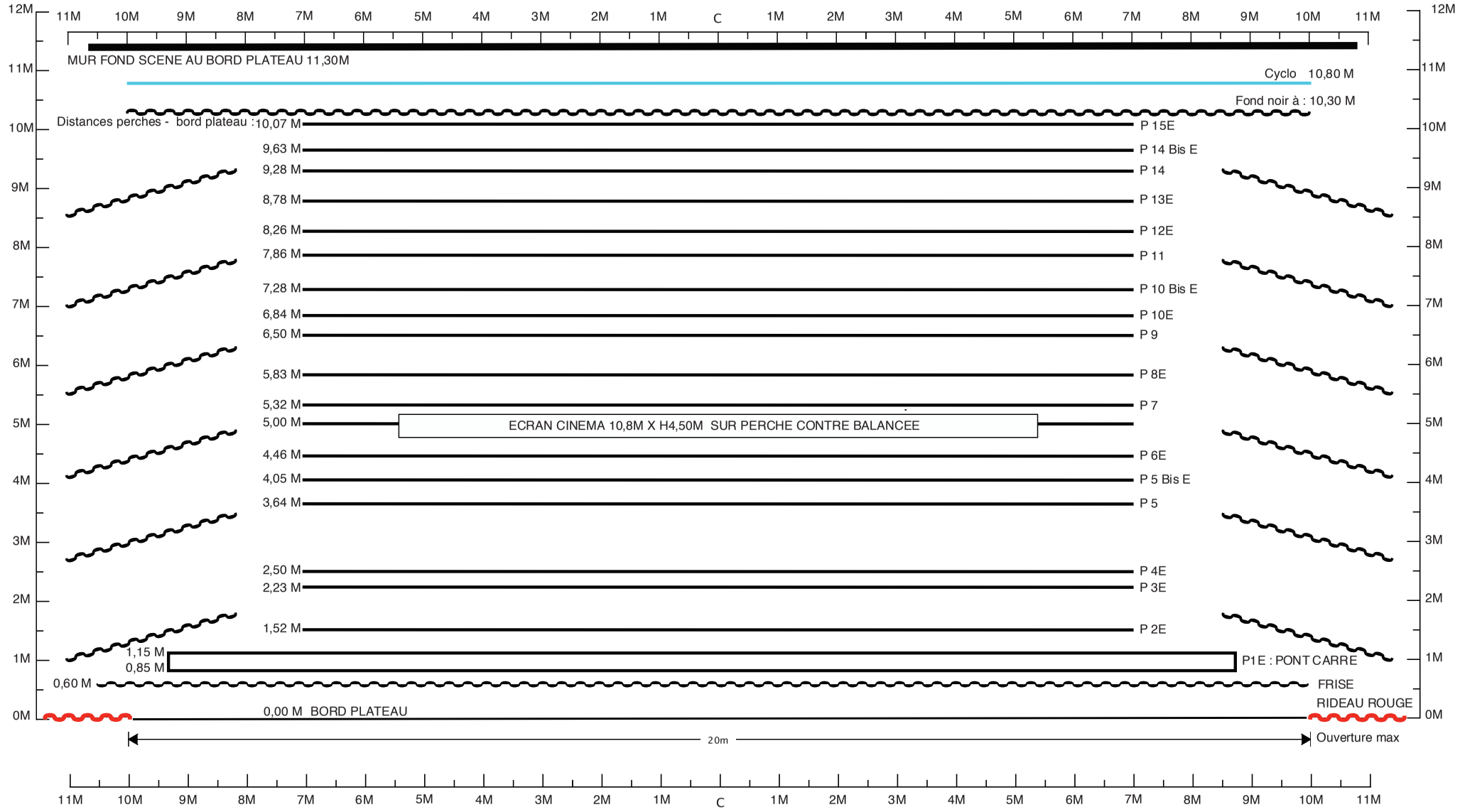

Perches contre-balancées : 5, 7, 9, 11, 14 => 200KG MAX / écran de cinéma, pas d'accroche projecteur possible.
Pont carré motorisé 30/30 longueur 18M => 400KG MAX
Perches électriques (E) : 2, 6, 8, 10, 10 bis, 12, 13, 15 => 300KG MAX 3, 4, 5 bis, 14 bis => 200KG MAX
6 plans de pendrillons pivotants et sur rails
Longueur perches : 14M

Petit théâtre

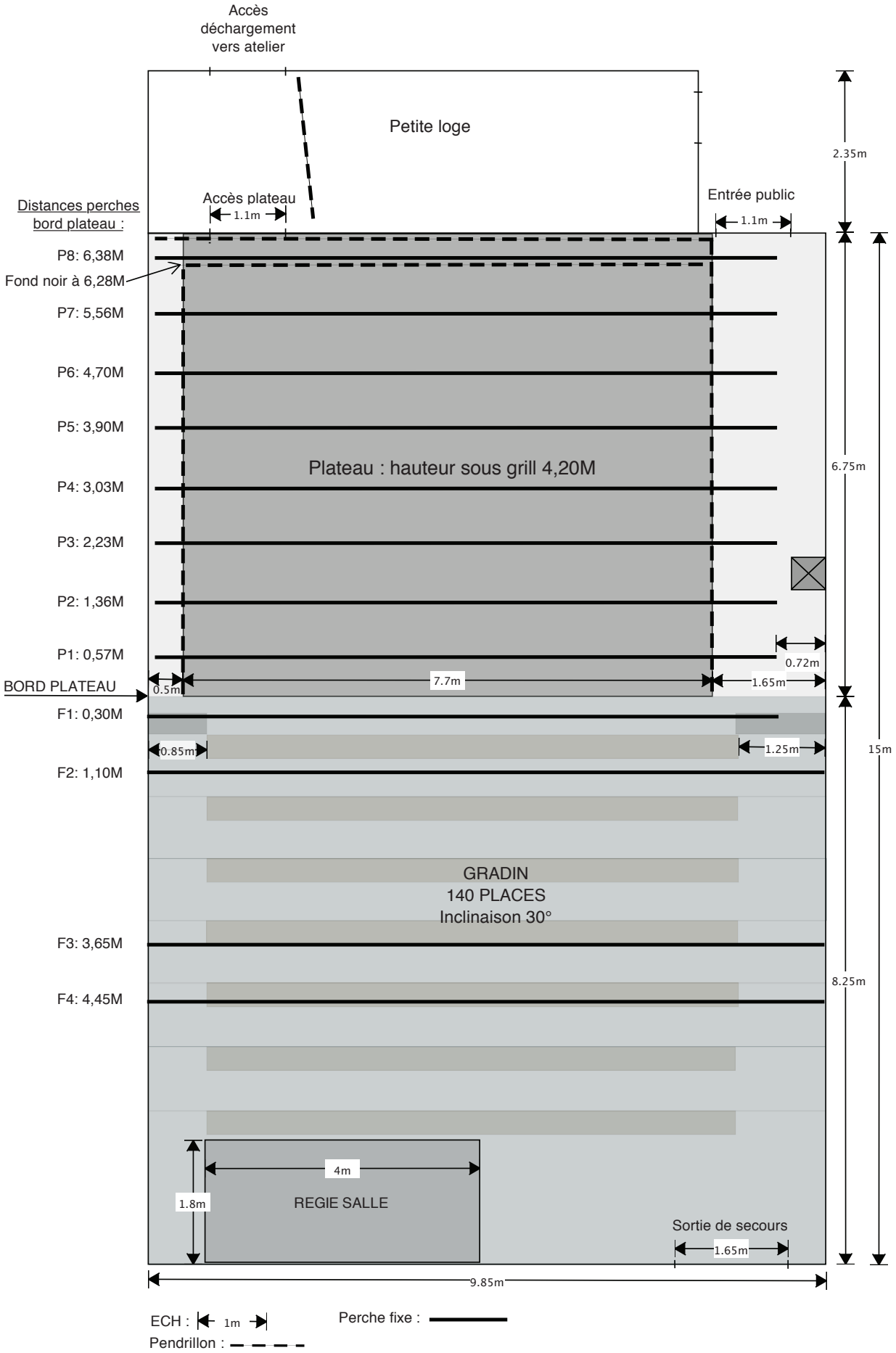

37. Convention de location des bâtiments de la MCA

3. CONVENTION ENTRE :

- LA PROVINCE DE LUXEMBOURG
- L'A.S.B.L. "MAISON DE LA CULTURE DU SUD-LUXEMBOURG".

CONVENTION ENTRE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

ET L'A.S.B.L. "MAISON DE LA CULTURE DU SUD-LUXEMBOURG"

OBJET :

Conditions de location pour des occupations organisées par des tiers et des occupations par la Province elle-même ou par la Ville d'ARLON elle-même.

ENTRE LES PARTIES SUIVANTES :

1. La Province de Luxembourg, propriétaire du bâtiment situé au Parc des Expositions, à ARLON, représentée par Monsieur Jacques PLANCHARD, Gouverneur de la Province,

2. L'A.S.B.L. "Maison de la Culture du Sud-Luxembourg" représentée par . . . . . .

---

1. NATURE DES OCCUPATIONS :

Seront considérées comme occupations par des tiers, toutes les occupations qui ne sont pas programmées par l'A.S.B.L. elle-même et toutes celles qui ne font pas l'objet d'un jugement d'opportunité culturelle de la part de la Direction ou du Conseil culturel de l'A.S.B.L. "Maison de la Culture du Sud-Luxembourg".

Il s'agirait donc, en fait, des activités qui résultent de la bonne organisation de la vie sociale d'une communauté.

En ce qui concerne les occupations par la Province elle-même ou par la Ville d'ARLON elle-même, il s'agit d'occupations qui résultent du fonctionnement normal de ces deux Pouvoirs.

2. PROCEDURE A SUIVRE :

Le présent article fixe les modalités suivant lesquelles les demandes prévues à la présente Convention sont transmises, acceptées et mises en oeuvre par l'A.S.B.L.

a) Pour les occupations par des tiers, le demandeur devra pouvoir être clairement identifié.

S'il s'agit d'une Association, les renseignements juridiques nécessaires à l'identification devront être présentés d'initiative.

De plus, la description précise de l'activité devra figurer au dossier de demande ainsi que la preuve du versement d'un acompte équivalent à 20% du montant locatif prévu.

.../...

Dès réception de l'ensemble de ces documents, la Direction de l'A.S.B.L. fixera au demandeur le délai dans lequel la décision définitive interviendra.

La réservation sera effective lorsque la Direction l'aura signifiée, par écrit, au demandeur - et cela avant l'expiration d'un délai fixé.

Les désistements ne seront pris en considération qu'à la réception d'un écrit par la Direction :

- Si le désistement intervient plus d'un mois avant la manifestation, la moitié de l'acompte sera retenue et l'autre moitié sera remboursée dans un délai d'un mois.
- Si le désistement intervient moins d'un mois avant la manifestation, aucun remboursement ne sera effectué.

Il appartient à la Direction de statuer elle-même sur la demande de location ou, le cas échéant, de solliciter l'avis du Conseil culturel.

b) Pour les demandes d'occupation par la Province elle-même ou la ville elle-même, elles seront introduites par les représentants qualifiés de ces Pouvoirs et seront facturées au tarif catégorie 2, c'est-à-dire activités culturelles.

Le Direction de l'A.S.B.L. accusera réception et fixera les modalités techniques à rencontrer pour assurer le bon déroulement de ces activités.

L'acompte ne sera pas exigé dans ces cas précis.

Quelles que soient les conditions de concession de la Cafétéria, la Province, comme la Ville, pourront obtenir dérogation et organiser elles-mêmes leur réception.

3. TARIFS :

Voir tableau en annexe.

Pour la lère fois, les tarifs repris en annexe à la présente sont d'application au ler septembre 1986.

Ces tarifs seront revus à la demande écrite de l'une des parties.

La prise d'effet des nouveaux tarifs ne pourra intervenir avant la fin de l'exercice civil au cours duquel les modifications auront été demandées.

.../...

ANNEXE A L'AVENANT A LA CONVENTION. TARIFS APPLIQUES.

DESIGNATION DES LOCAUX	SALLE DE SPECTACLES	FOYER	FOYER ARTISTES + LOGES	SALLE DE REPETITIONS	SALLE D'EXPOSITION
CATEGORIE 2 (activités culturelles)	14.000 Frs/jour (+ aide en personnel facturée au prix coûtant) (*)	600 Frs/jour	3.000 Frs/jour	500 Frs/heure (heure supplémentaire à 450 Frs/heure)	1.500 Frs/jour (aide en personnel facturée au prix coûtant) (*)
CATEGORIE 3 (activités diverses)	25.000 Frs/jour (+ aide en personnel facturée au prix coûtant) (*)	1.100 Frs/jour	6.000 Frs/jour	1.050 Frs/heure (heure supplémentaire à 450 Frs/heure)	2.320 Frs/jour (aide en personnel facturée au prix coûtant) (*)

(*) Présence obligatoire de 2 techniciens de la Maison de la Culture du Sud-Luxembourg,
à savoir : -1 éclairagiste et
-1 sonorisateur.

Fait à ARLON, le . . . . . .

en autant d'exemplaires que de parties.

Pour la Province de Luxembourg,

Jacques PLANCHARD,
Gouverneur.

Pour la "Maison de la Culture du Sud-Luxembourg",

Jean GOFFINET,
Président.

Retour sur l'accueil en résidence de "A petits pas"

A petits pas

de Florence Klein
par la compagnie Infusion
mise en scène : Laurent Capelluto
avec Florence Klein et Gaëtan d'Agostino

Photographies : Marie Hainaut

du 12 au 16 septembre 2011, la Maison de la Culture a accueilli en résidence l'asbl Infusion dans le cadre de la création du spectacle "A petits pas" de Florence Klein.

La collaboration avec Florence Klein s'est développée depuis l'accueil, en 2006, de son spectacle "Juliette toute seule". Son statut d'artiste associée auprès du Centre Dramatique pour l'Enfance et la Jeunesse, dont nous sommes partenaires, nous a permis d'apprécier au fil des ans la richesse de son univers artistique. Dans le cadre de l'opération "Art à l'école" du CDWEJ, nous accueillons également Florence et Gaëtan comme artistes-formateurs auprès des futurs instituteurs primaires de la Haute Robert Schuman de Virton.

Recyclage artistique : Des centaines de chaussettes sur scène

Le public de la Maison de la Culture a contribué à sa manière à la conception du décor du spectacle *A petits pas*.
La "Boîte à chaussettes" a été bien remplie.
Un grand merci à tous !

La semaine des surprises

Deuxième semaine de création pour "A petits pas".

Nous sommes à Arlon.
Nous avions déjà travaillé sur les intentions de jeu pendant une semaine, avec Laurent Capelluto, le metteur en scène.
Nous nous retrouvons maintenant à deux, les deux comédiens, pour lui préparer des surprises, des propositions scéniques.
Nous avons emporté dans nos bagages les quelques accessoires qu'Emilie Cottam, la scénographe, y a glissés.
Nous récoltons aussi des petites chaussettes.
Un des éléments qui constitue, pour le moment, la scénographie.
Nous cherchons donc avec les accessoires, les petites chaussettes, les intentions de jeu et le texte à donner vie à de petits moments scéniques.
Nous inventons des jeux, nous explorons les possibilités du texte, nous construisons des actions scéniques, nous assemblons des chaussettes.

Autant de surprises parmi lesquelles Laurent et Emilie feront un tri, à partir desquels le spectacle s'imaginera, se dessinera, se construira.
A petits pas.
Florence et Gaëtan.

39. Extraits Ensuite (à mettre en lien avec les annexes de l'autoévaluation

La Chute de Camus

(jeudi 30 septembre et vendredi 1er octobre, 13h30)

Camus parle aux jeunes!

Photographie : Pierre Bodson

C'était la première fois que nous proposions un théâtre-cabaret en séance scolaire (élèves de terminales). En découvrant la salle, de nombreux élèves ont été touchés par l'atmosphère du lieu. Un tenancier amstellodamois accueillait dans sa langue les spectateurs et les installait autour des petites tables de son cabaret. Aussitôt transformés en figurants de ce lieu insolite, les jeunes spectateurs ont assisté au monologue de Jean-Baptiste Clamence, avocat déchu du célèbre texte de Camus. La performance exceptionnelle de Benoît Verhaert leur a permis de découvrir un texte aussi difficile que sublime. La mise en scène originale et sobre était rehaussée par la présence envoûtante et déstabilisante de la chanteuse Laïla Amézian. Ses interventions a capella rythmaient le monologue et faisaient écho à la souffrance et à la fragilité du "juge-pénitent" hanté par l'image de la femme qu'il n'a pas sauvée.

Pour faciliter l'entrée des élèves dans ce texte dense, Benoît Vehaert a souhaité les rencontrer avant le spectacle. Près de deux cents jeunes ont ainsi reçu la visite du comédien en classe. L'animation portait essentiellement sur la préparation théorique et réflexive de l'œuvre de Camus (remise en contexte de "La Chute" dans la vie et l'œuvre de Camus, pistes de lectures pour la mise en scène- présence de la chanteuse, difficulté du monologue de Clamence, etc.-). Si cette initiative les a aidés à mieux comprendre le texte de Camus, les élèves ont surtout été séduits par le naturel et le charisme du comédien!

RENCONTRE AUTOUR
D'UNE RÉSIDENCE D'ARTISTES

Sibling

par Sweat shop Cie
mise en scène : Matthieu Benayoune
avec Aurelia Brailowsky, Benjamin Eugène,
Adrien Husser et Jokke Vanderlinden

Photographies : Dominique Gaul

En juin et en septembre 2010, la Maison de la Culture d'Arlon a accueilli en résidence la jeune compagnie circassienne Sweatshop Cie. Pendant une quinzaine de jours, les artistes ont peaufiné leur spectacle en bénéficiant de l'infrastructure professionnelle de la Maison de la Culture. Ce soutien offert à une jeune compagnie belge pleine de promesses a permis de proposer aux futurs régents en éducation physique de la Haute Ecole Robert Schuman de Virton une répétition générale le vendredi 24 septembre. Après cette représentation intime, les étudiants ont pu échanger leurs impressions avec les artistes de Sweatshop Cie sur le spectacle mais aussi sur le travail acrobatique et ses contraintes physiques, communes à toutes les disciplines sportives. Avec la permission des auteurs, nous partageons avec vous le texte qu'ils adressent aux artistes.

Quand 4 acrobates circassiens éclatent leurs idées communes et font éclore cet opéra acrobatique, sous la houlette de Mathieu Benayoune, cela donne un mélange impressionnant et surnaturel entre puissance musculaire et légèreté. Et dès que la musique commence, vous vous laissez guider par cette liberté d'expression en vous glissant dans la peau de personnages dont le talent n'a d'égal que l'audace et la souplesse de leurs cabrioles. Voilà le résumé de cet époustouflant spectacle. Nous avons adoré tous ces numéros prodigieux. Vous mélangez des choses apparemment différentes telles la puissance musculaire et la légèreté. Tout semble si facile et pourtant… des heures de travail pour une heure de spectacle. Personne ne peut imaginer le boulot de Titan derrière tout ça. Chapeau bas, on en redemande…

Les étudiants en 3e régendat Education physique,
Haute Ecole Robert Schuman de Virton.

Reprise de la dernière création du Centre Dramatique d'Arlon

On en reparle :

Capiche et Violette

de Guy Denis
mise en scène : Jacques Herbet
scénographie : Daniel Godard
musique de et par Olivier Dacremont
décors : Jean-Claude Servais et Eric Hance
veau d'or : Viviane Gillard
costumes : Béatrice Denoël
maquillages : Valérie Guillaume
avec Christophe Echterbille, Caroline Escarmelle, Yvon François, Edmée Garant, Ludovic Gillet et Daniel Godard

Le 7 octobre dernier, le Centre Dramatique d'Arlon a présenté Capiche et Violette. Jacques Herbet a mis en scène le texte de Guy Denis qui réunit Capiche, son anti-héros ardennais, et la sauvageonne sensuelle de Gaume, la Violette de Jean-Claude Servais. Le résultat : un spectacle plein de suspense, d'humour et d'actualité, accessible à un vaste public.

Capiche et Violette en scolaire

Plusieurs animations ont été offertes dans le cadre de la représentation scolaire. Le metteur en scène Jacques Herbet s'est rendu dans plusieurs classes secondaires et associations d'Arlon et de Virton pour présenter le spectacle.
La rencontre avec les comédiens et le metteur en scène à l'issue de la représentation scolaire a donné l'occasion de réfléchir aux messages de la pièce. Très vite, un échange intéressant s'est installé entre les étudiants, les adultes des associations et l'équipe artistique. Quels objectifs se donne-t-on dans la vie ? Qu'est-ce que "réussir sa vie" ? Comment concilier aisance sociale et valeurs morales?
Un groupe d'étudiants en arts plastiques, qui avait reçu la visite du comédien et scénographe Daniel Godard en classe, a pu monter sur scène et découvrir l'envers du décor.

Après Capiche et Violette…

La dernière représentation de Capiche et Violette était aussi la fin d'une aventure théâtrale particulièrement originale, aussi bien dans le panorama culturel de la province de Luxembourg que dans celui de la Belgique francophone.
En effet, le Centre Dramatique d'Arlon, auquel nous consacrerons prochainement une plaquette retraçant l'histoire, a développé pendant 22 ans une pratique théâtrale axée principalement sur la mise en valeur du patrimoine littéraire du Sud-Luxembourg et du dynamisme des comédiens amateurs régionaux.
Plus de 100 acteurs, danseurs et musiciens régionaux, une vingtaine de créations d'auteurs ou inspirés par des thèmes régionaux, environ 250 représentations tant dans notre province, qu'en Région wallonne, à Bruxelles, au Grand-Duché de Luxembourg, en France (notamment au Festival d'Avignon), témoignent du souci constant de faire connaître les particularités de la littérature de nos régions.
Aujourd'hui, le Centre Dramatique d'Arlon est arrivé à sa fin. Cependant, l'aventure ne s'arrête pas tout à fait. Elle continue sous les auspices de la Maison de la Culture, avec des moyens réduits (restrictions budgétaires obligent), mais avec la même volonté d'ancrage régional.
Il sera même local dans le cas de "Août 1914 à Arlon" la prochaine réalisation de la MCA.
Ce spectacle, commandé par la Ville d'Arlon dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion du centenaire de la guerre 14-18, sera représenté dans différents lieux de la ville les 25, 26,27 juillet et 1, 2, 3 août 1914.
Avec 15 acteurs et musiciens régionaux.
Suite au prochain numéro.

Points de vue

Le spectacle aborde de nombreux problèmes actuels, comme par exemple la fermeture des entreprises et hôpitaux, le capitalisme financier, l'appât du gain au détriment des valeurs humaines. La diversité de ***Capiche et Violette*** se trouve non seulement dans le texte, mais aussi chez les comédiens eux-mêmes car, s'ils sont tous de la région, ils viennent d'horizons et de parcours différents.

J'ai apprécié la pièce. Le décor soulignait bien le thème de la pièce. Le musicien "Elvis" était très utile : il accompagnait les acteurs tout au long de la pièce, ce qui me plongeait encore plus dedans. Chaque personnage avait quelque chose d'accrocheur, même ceux que j'aimais le moins. De Capiche, naïf, au grand Iniaqua, chacun avait son côté intéressant, du plus pourri au plus stupide. On s'y attache. L'histoire nous ouvre les yeux sur le système, l'économie. C'est vrai que les personnages et l'histoire sont très caricaturés, peut-être pour nous faire réfléchir.
M. G., étudiant à Saint-Benoît, Habay-la-Neuve.

En préparant le dossier pédagogique, j'ai lu le texte de Guy Denis. Touchée par le personnage d'Hortense lors de ma lecture, je me suis lancée entre autres dans la thématique de l'image de la femme. Après avoir vu le spectacle, c'est Coco, le valet d'Iniaqua qui m'a impressionnée le plus. Je l'ai adoré ! Son rôle a donné une dynamique incroyable et un humour parfois noir, parfois vulgaire, toujours pétulant à la pièce.

Jana Thole, stagiaire à la Maison de la Culture,
étudiante à l'Université d'Osnabrück, Allemagne.

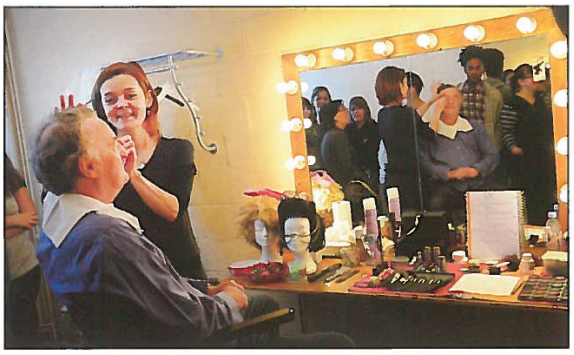

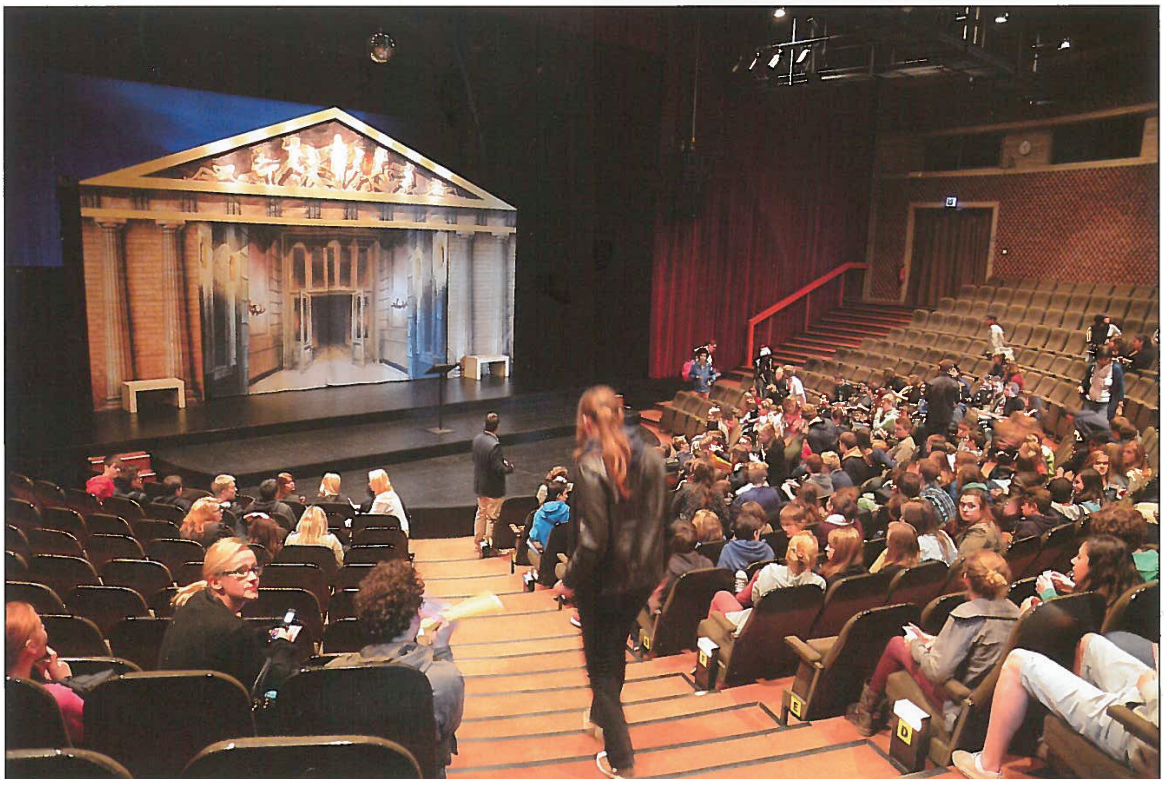

Reprise et suite du spectacle Arlon Août 1914

Au cours de l'été 2014, on a vu dans les rues d'Arlon se déplacer des groupes de spectateurs emmenés par des guides et allant de lieu de mémoire en lieu de mémoire. Ils faisaient partie de l'aventure *Arlon Août 1914*. Devant le succès remporté par l'évocation des événements qui ont secoué Arlon en août 1914, la Ville d'Arlon propose de prolonger l'expérience.

Dessin Jean-Claude Servais

les 29, 30, 31 juillet et 5, 6, 7 août 2016
de 14h à 18h

accueil dès 13h45 à l'ancien Palais de Justice d'Arlon
(Place Léopold)
adultes : 5 € • enfants : 2 €
nombre de places limité

PRÉVENTE :
Royal Office du Tourisme.
063 21 63 60
En cas de pluie, le spectacle aura lieu à l'ancien Palais de Justice à 14h30.

accompagnement du public :
Guides du Royal Office du Tourisme d'Arlon
conseillers historiques :
Jacques Champagne, Guy Fairon, Jean-Marie Triffaux

COLLABORATIONS :
Le Royal office du Tourisme d'Arlon, Losange asbl,
Monsieur l'abbé Hansen, curé de saint-Donat,
Monsieur le Doyen Jadot, curé de Saint-Martin
écriture et mise en scène : Jacques Herbet
acteurs et musiciens : Edmée Garant, Françoise Einsweiler, Françoise Priod, Joëlle Dumont, Dominique Gillet, Martine Puttaert, Daniel Godard, Jean-Pierre Echterbille, André Gillardin, Jean-Luc Antoine, Christophe Echterbille, Jacqueline Servais, Michel Pêcheur
affiche : Jean-Claude Servais
chansons et musiques : Jacqueline Servais, Michel Pêcheur
costumes : Béatrice Denoël
assistante à la mise en scène : Edmée Garant
scénographie : Daniel Godard
régie technique : Alexis Legrand

L'HISTOIRE

Cette fois, en plus de relater les faits tragiques les plus marquants du précédent spectacle, le metteur en scène Jacques Herbet proposera d'y ajouter divers épisodes de la vie quotidienne à Arlon sous l'occupation allemande de 1914 à 1916. D'où le titre *Des fusillés aux déportés*.

LA SUITE

Une troisième série de représentations est envisagée pour 2018, elle sera consacrée aux dernières années de guerre. ***Des Déportés à l'armistice*** clôturera ainsi notre trilogie consacrée à la commémoration de la guerre 1914-1918 à Arlon. Cette vue d'ensemble sur une période qui restera comme un des plus sombres cauchemars de l'histoire de la région, permettra tant à la population arlonaise qu'aux spectateurs venus d'autres contrées, de rendre hommage aux nombreux civils qui furent fusillés ou emprisonnés dans le chef-lieu de la province.

Une initiative de la Ville d'Arlon avec la collaboration de la Maison de la Culture d'Arlon

Une formule qui a plu

J'ai assisté à la dernière représentation du spectacle Arlon Août 1914. *Dès le départ, le prologue a plongé les spectateurs en l'année 1914 grâce au jeu des acteurs, des chanteurs et parfois des musiciens. Ce premier aperçu m'a directement plu car nous avions un premier contact avec l'ensemble des intervenants. Ensuite, chaque participant recevait une gommette de couleur afin d'être réparti dans différents groupes itinérants. Durant les trajets, le guide était fort utile car nous pouvions approfondir à la fois la première guerre mondiale et les 2000 ans d'histoire de la ville d'Arlon. Aussi, les scènes, d'une dizaine de minutes, suffisaient à raconter les événements tragiques subis par la population arlonaise et de manière parfois fort émouvante. Au final, ce spectacle nous a fait prendre conscience de ce qu'a pu vivre la population civile lors de l'invasion et de l'occupation allemande en août 1914, mais nous a également fait découvrir ou redécouvrir les hauts lieux de la ville d'Arlon.*
Henri Carême

Photographies Étienne Dupont

2014 - 2016
Des Fusillés aux déportés

En 2014, le spectacle *Arlon Août 1914* se clôturait par

Je songe à tous ceux-là qui dorment sous la terre
Dont les yeux plus jamais ne s'ouvriront au jour
Ceux qui ne verront plus descendre la lumière
Des hauteurs du ciel bleu sur la vie et l'amour

Cette dernière strophe d'un poème écrit par Francis André, quelques semaines avant sa déportation en Allemagne fin 1916, rendait hommage aux premières victimes de la guerre en Gaume et dans la région d'Arlon.

Tout avait commencé sous un soleil généreux au début du mois d'août 1914. À Arlon, il n'y avait pas un seul militaire belge, la garnison avait été rappelée à Namur. L'armée allemande avait pris aimablement ses quartiers au Grand-Duché de Luxembourg et, de temps en temps, l'une ou l'autre de ses patrouilles observait quelques soldats français en repérage dans les campagnes qui entouraient la ville.

Arlon était en plein no man's land.

Moins d'un mois plus tard, les Allemands y avaient fusillé 134 civils.

Pourquoi ?

Arlon Août 1914 répondait à cette question.

Cependant la guerre ne faisait que commencer.

Après ce terrible mois d'août, les Arlonais découvrirent peu à peu ce qu'il en coûtait de vivre en pays vaincu, dans une région située à moins de 100km du front, et d'entendre à longueur de journée le bruit lugubre et lancinant des canons.

Ils subiront perquisitions, rationnement, taxes, travail obligatoire, germanisation de l'enseignement, déportation.

Certains résisteront, espionneront, hébergeront des soldats français en fuite ou des réfractaires. D'autres se dévoueront pour ravitailler et assister la population, distribuer la soupe populaire, faire des colis pour les prisonniers, loger des familles des villages sinistrés de Gaume….

Ce sera tant bien que mal leur vie quotidienne sous l'occupation.

En 2014, *Arlon Août 1914* répondait à la question *Pourquoi ces civils fusillés ?*

En 2016 *Des fusillés aux déportés* répondra à la même question mais en y ajoutant *Et cette guerre, quand finira-t-elle ?*

Dessin de Chloé, élève de 3e année de l'école de Toernich.

Trimestriel n° 112

mars • avril • mai 2015

Rédaction

Valérie Dutron, Grégory Godard, Marie Hainaut, Fernand Houdart, Olivier Jaminon, Marianne Leclerc, Robin Lucas, Audrey Lambrecht.

Secrétariat

Marie-Claire Grandjean
et Pascal Gratia.

Heures d'ouverture

La Maison de la Culture d'Arlon est ouverte au public :

- les lundis de 14h à 18h
- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h
- une heure avant le début de chaque spectacle

Maison de la Culture d'Arlon

Parc des Expositions, 1
B-6700 Arlon
Tél. : (0)63 24 58 50
info@maison-culture-arlon.be
www.maison-culture-arlon.be

Compte bancaire
Belfius Banque
IBAN : BE79 0682 2515 7033
BIC : GKCCBEBB

" Échauffez vos gambettes,
Affûtez vos sabots
Et venez faire la fête

Province de Luxembourg

Au Grand Bal des Marmots "

Le défi était lancé par Thibault :

un bal, un vrai, pour… enfants de 0 à 99 ans.

Pour la circonstance, le plateau du grand théâtre s'est transformé en salle de bal. Pour un bal, il faut un orchestre. Et quel orchestre : 4 musiciens chevronnés et Thibault " himself ". Cerise sur le gâteau, les enfants et parents étaient guidés par 4 magiciennes. Jeux de foulard, rondes endiablées, farandoles, danses folles, chansons traditionnelles et succès de Thibault... Tout y était.

Le dimanche 11 janvier, une version tout public était proposée aux enfants et à leurs grands-parents, parents, tontons, tatas. 150 personnes ont répondu présent. Après 1h30 de danse, les joues rouges, les cheveux ébouriffés, petits et grands ont eu l'opportunité de participer à un goûter OXFAM bien mérité.

Les lundi 12 et mardi 13 janvier, 650 élèves de plusieurs écoles de la région, avec le soutien de la Province, ont répondu à l'appel. Ceux-ci étaient bien préparés puisque Thibault était passé dans leur classe, au courant du mois de novembre, afin de leur apprendre une chanson et les pas de danse…

Pour ce projet hors du commun et atypique, Thibault nous a fait chanter et tourbillonner. Vive la danse et la bonne humeur !

Montage du décor Belles de nuit

Bravo les techniciens!

Au cours de notre stage à la Maison de la Culture, nous avons eu l'occasion d'assister au montage du décor de la pièce de théâtre *Belles de nuit*.

Voici comment s'est déroulé la préparation du décor:

La veille du montage, après avoir reçu la fiche technique de la pièce, les techniciens de la Maison de la Culture installent les lumières. Le matin même du spectacle, les techniciens de l'Atelier Théâtre Jean Vilar et les techniciens de la Maison de la Culture mettent en place le décor. L'après-midi, ils règlent le son et l'éclairage de la scène.

Sur le plateau, on se croirait dans une véritable maison. Chaque petit détail compte, rien n'est laissé au hasard. Les accessoires sont posés à la place qui leur est attribuée. Tout doit être en ordre afin que les comédiens puissent jouer dans les meilleures conditions possibles.

Après avoir posé quelques questions aux techniciens et assisté au montage du décor de la pièce, nous nous apercevons que leur travail exige beaucoup d'investissement et une très bonne organisation.

Bravo aux techniciens qui ont à coeur de tout faire pour que les spectacles de Maison de la Culture soient présentés au public de façon impeccable !

Chloé Legros, Yan Antzorn, Michaël Mathieu,
élèves en 5e année *option Art* à l'Athénée Royal d'Izel.

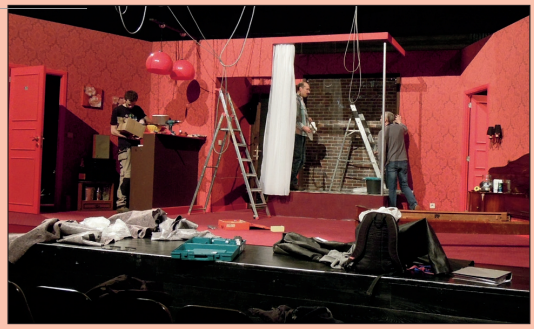

Après "La Chute", Benoît Verhaert s'est lancé dans l'adaptation de "L'étranger" en imaginant un projet théâtral allant à la rencontre du public. Comment trouver sa juste place dans la société? Comment être à la fois soi-même et citoyen responsable? Peut-on vivre exclusivement dans le moment présent, parler en toute franchise, sans "vernis social"? Septante ans après, "L'étranger" nous invite toujours à réfléchir sur notre condition humaine.

En une heure de spectacle, le Théâtre de la Chute retrace le cheminement de Meursault depuis la mort de sa mère et le meurtre sur la plage "parce qu'il faisait chaud" au procès qui le condamne à mort.
A partir de cette fable symbolique, Benoît Verhaert a donné la parole aux jeunes en leur proposant de débattre autour de deux questions :
Vous sentez-vous étranger à Meursault?
Pourriez-vous vivre de près ou de loin avec un Meursault, l'accepter dans votre entourage social ?

On en reparle :

L'étranger

de Albert Camus
par le Théâtre de la Chute
en coproduction avec le Théâtre Varia
mise en scène : Benoît Verhaert
avec Lormelle Merdrignac,
Stéphane Pirard,
Benoît Verhaert

lundi 22 avril, 13h
et mardi 23 avril, 13h et 20h30

Province de Luxembourg – Affaires sociales & hospitalières

Animations dans les classes

Les classes participantes (près de 600 élèves) avaient reçu en mars la visite des comédiens pour introduire le spectacle, poser les balises du débat et ouvrir les pistes de réflexion. Ces animations ont pu être offertes aux élèves grâce au soutien financier du Service Egalité des chances de la Province de Luxembourg.

Vingt-et-une classes relèvent le défi lancé

Chaque classe était invitée à envoyer un porte-parole sur scène. Sous l'arbitrage à la fois sérieux et ludique des trois comédiens-juges, vingt-et-un plaideurs se sont succédé à la barre lors des deux scolaires pour défendre les arguments de leurs condisciples. Quelques élèves ont accepté de réitérer l'expérience lors de la séance en soirée. Plaidoyer, réquisitoire, argumentation nuancée… les points de vue et les formes étaient variées. La qualité des plaidoiries ainsi que le dynamisme et l'investissement de tous ont été salués par les comédiens et le public. Une aventure enrichissante qui donne tout son sens au travail d'argumentation réalisé en classe.

Bravo aux plaideurs Antoine, Auriane, Benjamin, Benoît, Bérangère, Brieuc, Candy, Caroline, Corentin, Daphné, Florentin, Gauthier, Julien, Justine, Marie, Maud, Mélanie, Sacha, Thomas, Xavier et Zoé!

Aaaah, l'Etranger !!! Je n'ai jamais vu ***L'Etranger*** *en classe aussi bien que cette année ! Les élèves ont accroché au texte grâce à la venue du comédien, ils ont débattu comme des fauves, ont compris bien des choses dans ce roman, et étaient vraiment impatients à l'idée de voir le spectacle. Ils ont vraiment apprécié le jeu des comédiens (épatés par les changements de personnages de Benoît Verhaert) et la manière d'utiliser le roman. Belle aventure, vraiment. Alors merci pour ça. Et je peux même dire que le théâtre de l'absurde, que je suis en train de voir avec eux maintenant, passe aussi comme du petit lait.*
Marie Schmit, enseignante à l'ISMA.

Commentaires
A propos du spectacle

Peau de loup

de René Bizac et Caroline Safarian (texte publié dans la collection Hayez & Lansman)
par le Théâtre Intranquille,
en coproduction avec le Centre culturel Jacques Franck
mise en scène : René Bizac
avec Véronique Dumont et Catherine Salée
mouvements : Caroline Cornélis
dessins et images animées : Thierry Van Hasselt

présenté le mardi 10 novembre, 13h30 et 20h30

Je suis la complice du loup.
J'éclaire dans la nuit son chemin.
Je suis la complice du loup
Et voilà mon destin.

Dans le cadre du spectacle "Peau de loup", la Maison de la Culture d'Arlon a organisé une série d'événements à destination des associations, des écoles et du grand public : animations préalables dans les classes et le milieu associatif, ateliers d'écriture sur les thématiques du spectacle, rencontre-débat après les séances en compagnie de l'équipe artistique et d'intervenants choisis, exposition "Histoires de boîtes" (ci-dessus). Au final, nous retenons de belles rencontres avec des publics très diversifiés et des discussions animées qui nous ouvrent chacun un peu plus sur le monde qui nous entoure.

La pièce de théâtre

Il y a de ces spectacles qui vous saisissent dès la première image, dès la première parole, qui vous tiennent en haleine, puis vous laissent, 1h20 plus tard, rempli d'émotions, de questions, d'empathie, conscient d'avoir partagé, là, un moment de grande intimité, de vérité, d'humanité. C'est l'effet "Peau de loup", poignant texte écrit à deux mains : celle de René Bizac et celle de Caroline Safarian, ici admirablement mariées. Tout en finesse et justesse, le même René Bizac met en scène deux excellentes comédiennes, Véronique Dumont et Catherine Salée, véritablement habitées par le propos qu'elles portent sur scène.
Sarah Colasse, Le Ligueur.

Le spectacle "Peau de loup" a été présenté en matinée scolaire (dans le public, des élèves du 3e degré du secondaire et des associations soutenues par l'Article 27) et en soirée. Les rencontres organisées à la fin de chaque séance en compagnie de l'équipe artistique et de personnes ressources ont été très enrichissantes. On sentait les émotions à fleur de peau et les questionnements multiples sur la vie de cette femme, sa réinsertion et sa responsabilité face à l'irréparable.

Des échos du spectacle

Les élèves de l'ISMA, classe de Mme A. David, nous livrent leurs impressions :

Tout au long de la représentation, les actrices arrivent à faire ressentir les sentiments exprimés. Le thème abordé est "banal" car cela pourrait arriver à tout le monde, d'où son intérêt.

Le décor représentait de façon originale la pensée des personnages.

Le public était tenu en haleine car les deux comédiennes racontaient leur vécu avec humour et drame. L'amour et la séduction sont vus comme une "arme" dans la pièce, comme un moyen de manipulation redoutable.

Sara aime se raconter. Entre les copines, les garçons, les codes vestimentaires et les sorties, elle témoigne avec légèreté de son quotidien d'adolescente ordinaire.

Il faut parfois ruser, sortir les griffes ou même baisser les yeux et attendre que ça passe... La vie, quand on a 15 ans, c'est pas toujours facile. Pourtant rien ne semble ébranler son insouciance. Jusqu'à ce qu'elle finisse par avouer, troublée, qu'elle est tombée amoureuse... Irrésistiblement amoureuse... d'une fille.

Sara va-t-elle assumer d'être de "ceux-celles qui...", alors qu'elle n'aspire qu'à être de tous les autres ?

Plus qu'un spectacle, SARA est un outil pour parler de la difficulté de se construire au moment de l'adolescence, construction déterminée par les pressions sociales qui régissent notre société et façonnent fortement nos quotidiens. À ce moment crucial de notre construction individuelle, ces pressions peuvent affecter et entrer en conflit avec nos choix les plus intimes, comme celui de l'orientation sexuelle.

Un été bien rempli pour le Centre dramatique d'Arlon

Tandis que s'érigeait sur la grande scène de la Maison de la Culture le décor monumental de ***Capiche et Violette***, et que comédiens, musicien, décorateurs, costumière, maquilleuse, techniciens et metteur en scène transpiraient à donner vie à l'écriture originale de Guy Denis, ***V.Rimbaud***, interprété par Marie-Claire Clausse, avec pour seul décor une chaise et quelques accessoires poursuivait sa moisson de succès.

Photographie : Dominique Gaul

Ne soyons pas faussement modestes, l'accueil du public a été tellement chaleureux à l'issue des représentations de Thorembais, Stavelot, Spa, et lors des 10 représentations à l'Atelier Théâtral de Louvain-la-Neuve, que cacher notre satisfaction friserait la dissimulation de fortune. Près de 1.400 spectateurs ont ainsi applaudi la remarquable interprétation de l'adaptation du texte de Françoise Lalande et de nouveaux organisateurs ont désiré accueillir le spectacle.
Résultat, ***V.Rimbaud*** va continuer à sillonner les routes au-delà de nos frontières provinciales, tandis que ***Capiche et Violette*** vu le succès remporté au cours des premières représentations (plus de 900 spectateurs), sera repris pour les publics scolaire et adulte lors de la saison prochaine ainsi qu'en tournée.

DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE DU RUBAN BLANC 2012

A l'amour, à la mort

Alvéole Théâtre
mise en scène : Yvon François
avec Bruna Bettiol, Yvon François, Laure Chauvaux, Guy Pieters
lundi 3 décembre, 20h
Maison de la Culture d'Arlon

participation gratuite mais réservation souhaitée
via la Maison de la Culture d'Arlon au 063 24 58 50
info@maison-culture-arlon.be

Emilie tombe éperdument amoureuse de Stéphane, un maçon de 21 ans. Quand elle entre en rhéto, elle va habiter dans l'appartement du jeune homme. Ça la prépare à l'université! Mais progressivement, Stéphane va devenir jaloux, irritable et violent.
"A l'amour, à la mort" est un spectacle de théâtre forum construit comme un fait divers, une désignation des mécanismes de violences dans les rapports amoureux. Ce spectacle a été créé à l'initiative du Service Egalité des Chances de la Province de Luxembourg.

La campagne du Ruban Blanc se déroule chaque année, du 25 novembre au 6 décembre, dans plusieurs pays dont la Belgique. Dans le cadre de cette campagne, le Service Egalité des Chances, qui siège au sein du Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg, organise, depuis de nombreuses années, différentes actions de sensibilisation.

Is there Life on Mars ?

par la Cie What's Up ?! et le Théâtre National Wallonie-Bruxelles
coproduction : Festival de Liège
avec l'aide de la Fédération Wallonie/Bruxelles Service Théâtre
et du Prix Henri Goethals-Fondation l'Estacade
mise en scène : Héloïse Meire
scénographie : Cécile Hupin
avec François Regout, Muriel Clairembourg, Jean-Michel d'Hoop
et Léonore Frenois

mercredi 23 janvier, 20h30

entrée : 15 €
abonnement : 1 crédit
durée : 1h15
espace théâtre
à partir de 14 ans

À travers les témoignages de personnes autistes et leurs familles, et une mise en scène visuelle et sonore décalée, *Is there Life on Mars?* nous entraîne peu à peu dans une autre perception du réel. Une expérience théâtrale à l'image des personnes autistes qui bousculent en permanence nos codes et nous confrontent à nos propres modes de fonctionnement.

Is there Life on Mars ? est construit autour d'interviews réalisées par Héloïse Meire et effectuées pendant deux ans auprès de personnes avec autisme et leur entourage. Ces interviews sont utilisées sur scène : les acteurs écoutent des montages de celles-ci grâce à des écouteurs qu'ils retransmettent instantanément et le plus fidèlement possible aux spectateurs. Ce procédé permet à la fois d'être au plus proche de l'émotion de la parole originale, tout en se distanciant de l'incarnation pure.

AUTISM FRIENDLY !

L'accueil des personnes avec autisme durant ce spectacle est au cœur des préoccupations de l'équipe de la MCA. C'est pourquoi elle s'est associée à deux partenaires locaux afin d'adapter les lieux et l'événement aux besoins de tous. Les personnes qui auront réservé ce spectacle, et qui en manifestent l'intérêt au préalable à la billetterie, recevront sur demande :

- un parcours photo reliant le parking à la salle de spectacle et montrant les zones calmes, les sanitaires et autres lieux nécessaires.
- un document mettant en évidence l'horaire et le rythme de l'événement.
- une invitation à visiter le centre culturel pour préparer au mieux la soirée spectacle.

CAPAL

Le Centre d'Action Pour l'Autisme a été créé en 2017 pour répondre à l'appel à l'aide de plusieurs familles. Leur demande la plus forte est d'accéder plus facilement, plus souvent et à un coût raisonnable à des services spécifiques à même d'aider leur enfant à se développer.

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Alter & GO, composé de services provinciaux d'aide en milieu de vie, a pour mission d'accompagner le quotidien de la personne handicapée, de l'informer et de l'orienter vers tous les services qui peuvent lui être utiles. C'est un partenaire actif dans les projets d'insertion scolaire ou professionnelle.

Liberté-Égalité-Identités !

de Sam Touzani et Bernard Breuse
mise en scène, musique et chorégraphie : Sam Touzani

mercredi 27 février, 20h30

entrée : 15 €
abonnement : 1 crédit
durée : 1h20
espace théâtre

Un spectacle organisé en partenariat avec la Maison de la Laïcité d'Arlon et le Centre d'Action Laïque de Libramont

Sur un mode humoristique, *Liberté-Égalité-Identités !* se veut une réflexion sur notre identité humaine universelle qui ne se définit pas par ce qui nous distingue de l'autre, mais bien par ce qui nous en rapproche. Privilégiant le doute plutôt que la certitude, l'humanisme plutôt que l'intégrisme, la foi en l'homme plutôt que le dogme religieux, c'est le solo d'un homme qui n'est sûr de rien, une véritable ode à la liberté ! Mêlant oralité et corporalité, Touzani ne se limite pas à un one man show statique. Il allie les qualités d'un danseur polyvalent à des jeux de mots percutants, parfois teintés de réflexions sociopolitiques, le tout s'harmonisant parfaitement.

Un spectacle franchement drôle, où tout le monde est égratigné. Un texte qui porte son lot de messages et prône sans lourdeur l'espoir de voir la société troquer l'intolérance contre des valeurs plus humanistes.
La Nouvelle Gazette

Touzani. Retenez bien ce nom : il brillera bientôt au fronton des temples de l'humour intelligent. Courez voir son spectacle, c'est un délice de drôlerie et de causticité.
Le Journal des Procès

Magnifique exercice bourré d'humour d'autodérision et de tendresse. Évitant tous les pièges du one man show, Touzani réussit son spectacle et à transmettre le bonheur d'être sur scène.
Télémoustique

L'asbl Maison de la Laïcité d'Arlon est un acteur de terrain œuvrant pour la défense et la promotion de la laïcité. Les valeurs défendues : la diversité, les droits de l'homme, la citoyenneté, l'égalité des chances, l'esprit critique, la solidarité, le vivre ensemble, la participation active des citoyens, etc.

Le Centre d'Action Laïque de la province de Luxembourg est une asbl qui s'implique dans la vie de la cité, de tous les citoyens et habitants. Les actions d'écoute, de dialogue et d'ouverture concernent la thématique de l'égalité des chances, de l'enseignement, de la naissance et la fin de vie, des valeurs de la citoyenneté, etc.

Sam Touzani est un véritable homme-orchestre : comédien, danseur-chorégraphe, auteur, metteur en scène. Homme de spectacle, mais aussi de cœur, de lettres et de parole. Un amoureux de la langue française qui jongle avec les mots, les idées, la vie. Entre le rire et la tendresse, entre la rage et la raison. Lucide, engagé, révolté, mais aussi profondément généreux, débordant d'optimisme et de confiance en l'humanité.

Par le témoignage et l'humour, Sam Touzani emprunte la voie du partage et de la réconciliation, mais aussi celle de la critique et de la subversion tout en évitant les pièges de la victimisation et du repli communautaire.

40. Fréquentations de quatre spectacles entre 2016 et 2018

Circa - 11 novembre 2016		
Arlon	238	42,27%
Attert	42	7,46%
Messancy	35	6,22%
Habay	29	5,15%
Etalle	28	4,97%
Saint-Léger	15	2,66%
Musson	14	2,49%
Virton	12	2,13%
Aubange	8	1,42%
Tintigny	7	1,24%
Chiny	6	1,07%
Neufchâteau	4	0,71%
Fauvillers	3	0,53%
Meix-devant-Virton	2	0,36%
Florenville	2	0,36%
Bouillon	2	0,36%
Léglise	2	0,36%
Non localisés	114	20,25%
Total	563	100,00%

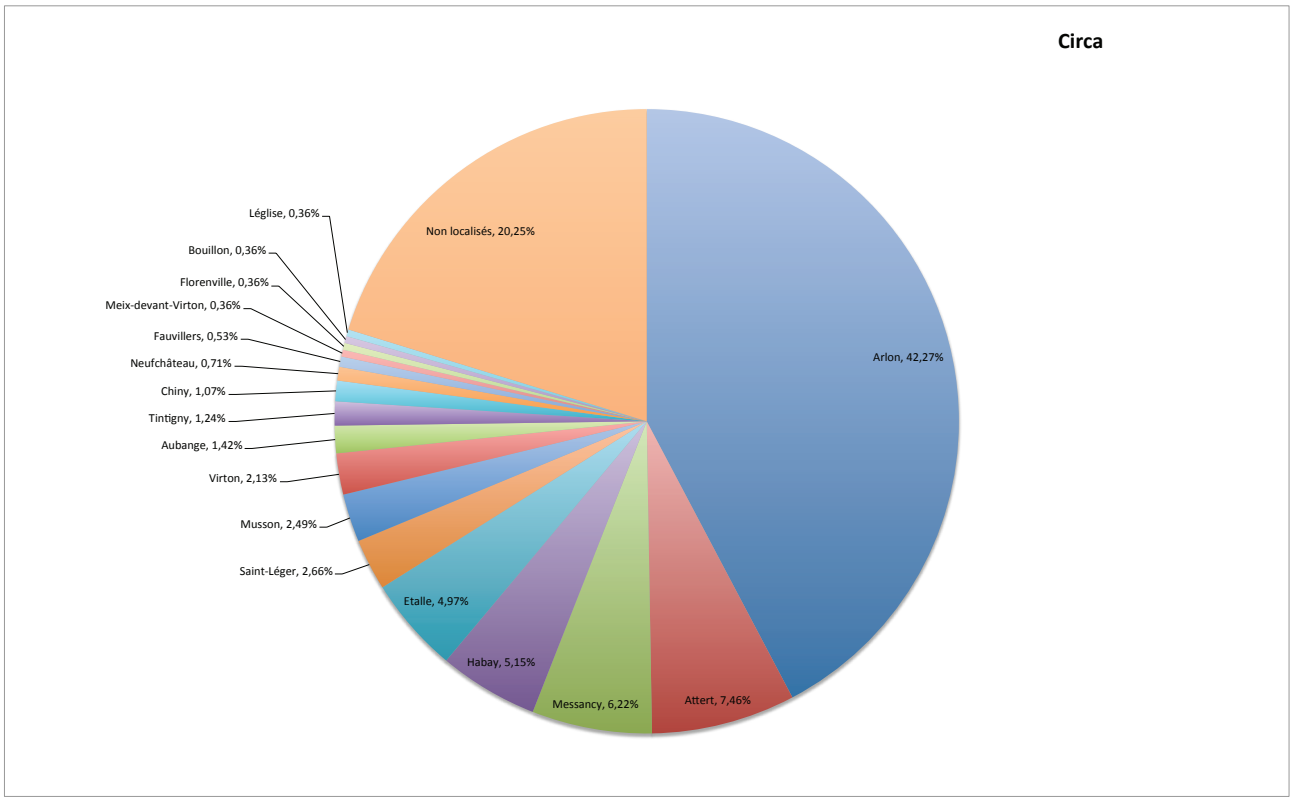

Esprit farceur es-tu là? - 14 décembre 2016		
Arlon	272	49,36%
Messancy	47	8,53%
Attert	44	7,99%
Etalle	30	5,44%
Habay	27	4,90%
Aubange	19	3,45%
Virton	14	2,54%
Saint-Léger	12	2,18%
Chiny	10	1,81%
Tintigny	7	1,27%
Léglise	6	1,09%
Meix-devant-Virton	6	1,09%
Bertogne	2	0,36%
Ciney	2	0,36%
Martelange	2	0,36%
Musson	2	0,36%
Neufchâteau	2	0,36%
Rouvroy	2	0,36%
Non localisés	45	8,17%
Total	551	100,00%

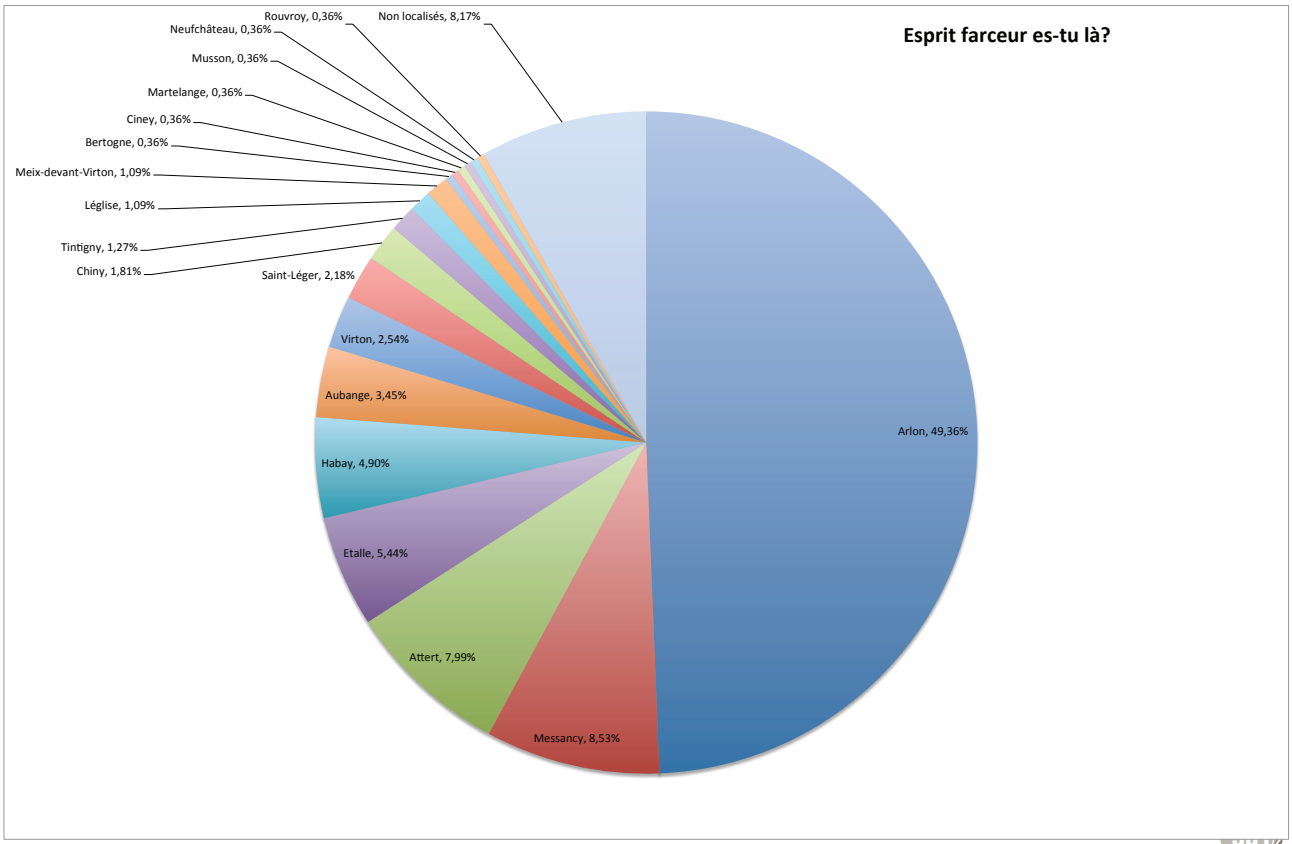

Réversible - 20 octobre 2017		
Arlon	243	46,37%
Attert	60	11,45%
Etalle	48	9,16%
Aubange	24	4,58%
Messancy	20	3,82%
Habay	19	3,63%
Saint-Léger	15	2,86%
Musson	12	2,29%
Rouvroy	4	0,76%
Virton	4	0,76%
Bouge	3	0,57%
Libramont	3	0,57%
Fauvillers	3	0,57%
Brugge	3	0,57%
Chiny	2	0,38%
Tintigny	2	0,38%
Non localisés	59	11,26%
Total	524	100,00%

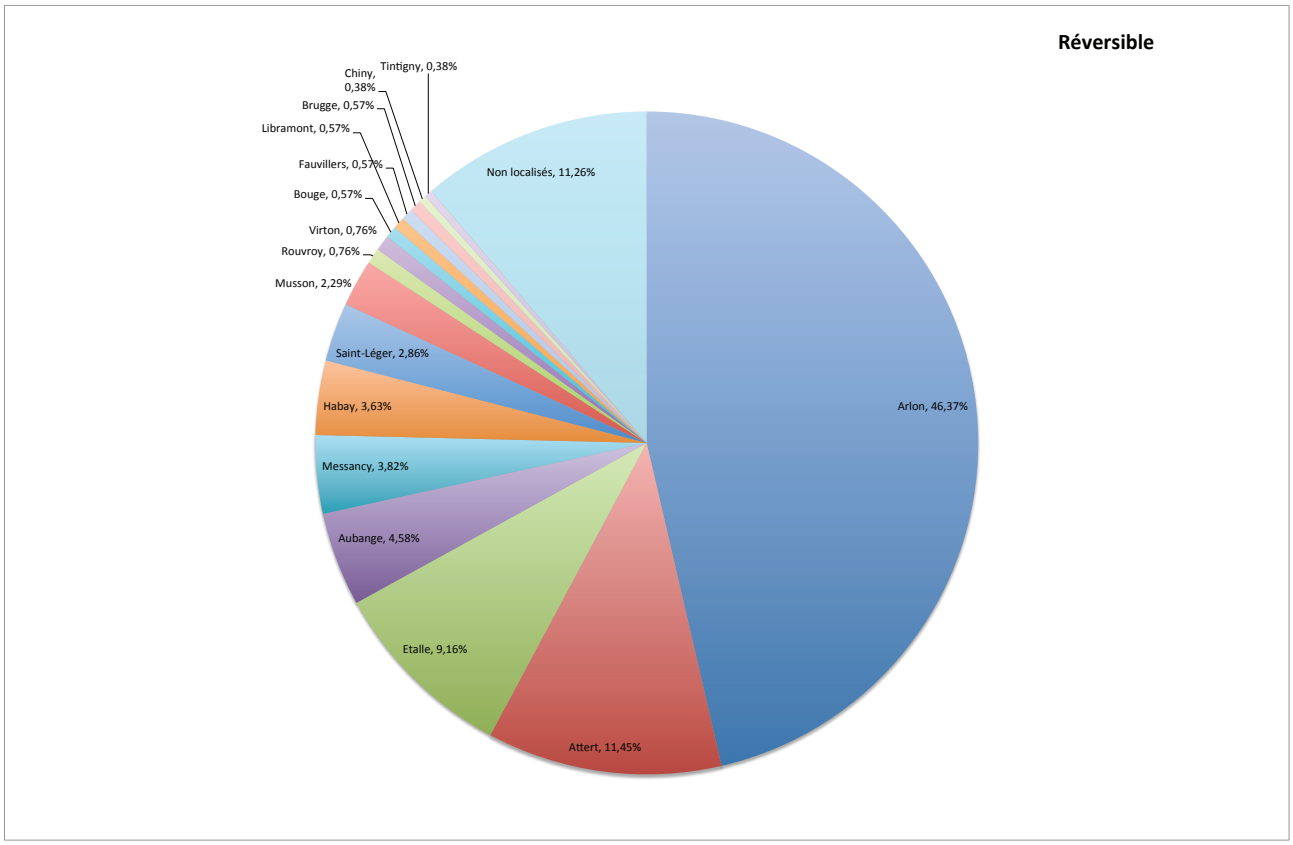

Un amour qui ne finit pas - 1er mars 2018		
Arlon	254	44,72%
Bouge	45	7,92%
Etalle	43	7,57%
Attert	35	6,16%
Messancy	26	4,58%
Habay	25	4,40%
Virton	18	3,17%
Saint-Léger	17	2,99%
Aubange	13	2,29%
Musson	12	2,11%
Tintigny	6	1,06%
Chiny	5	0,88%
Bastogne	3	0,53%
Houffalize	3	0,53%
Meix-devant-Virton	3	0,53%
Rouvroy	2	0,35%
Libramont	1	0,18%
Uccle	1	0,18%
Non localisés	56	9,86%
Total	568	100,00%

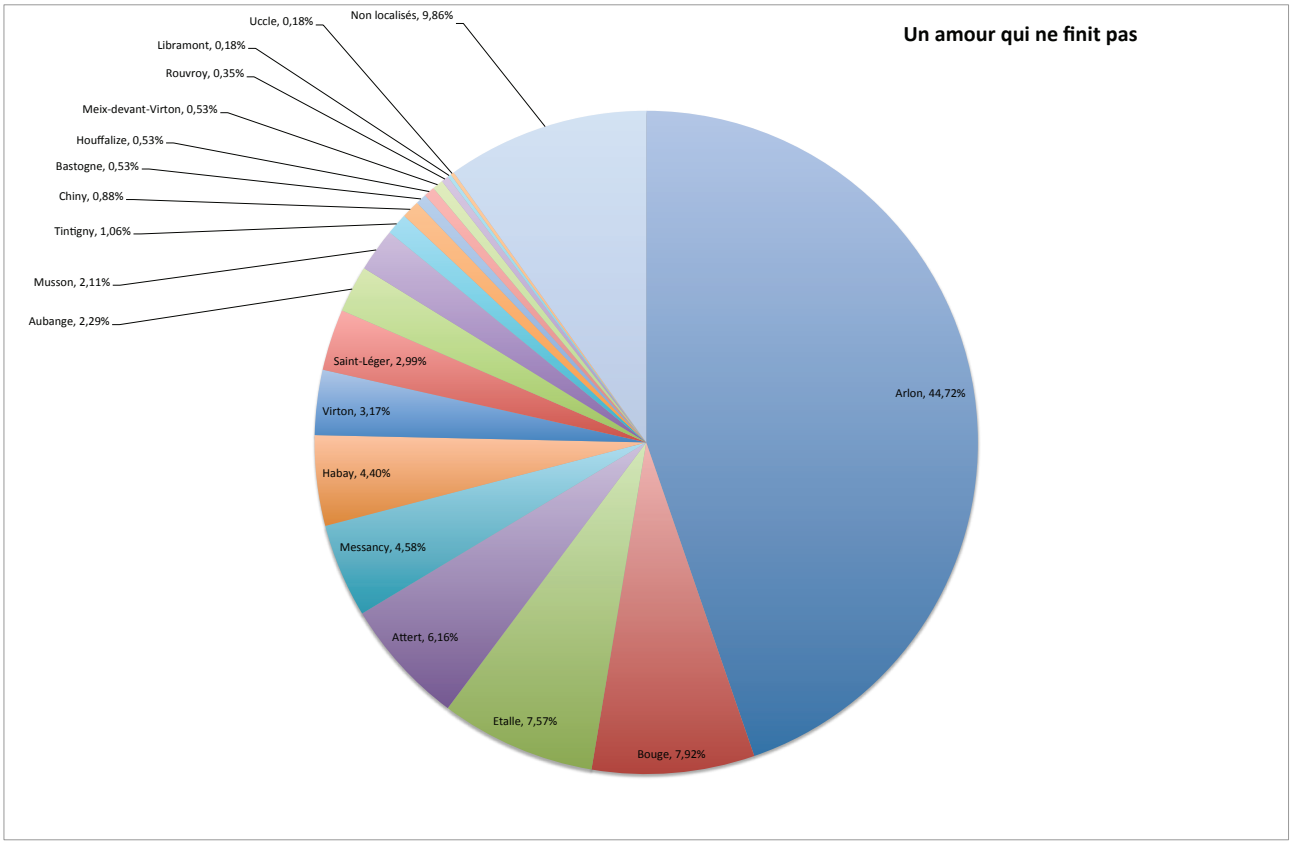

41. Fréquentations des spectacles tout public/à voir en famille et scolaire 2017-2018

Fréquentation des spectacles tout public/à voir en famille — 1er semestre 2018 (Saison 2017/2018)

Spectacles	Date	Heure	abonnés "métro"	Stand by	prix plein	réduct.enfant	jeune/ chômeur	scolaire	MCA	Art.27	Promo	Exos	Total
Les Déménageurs	1/14/18	14h30	139		133	284					22	8	**586**
		17h00	128		177	280	1					4	**590**
Pie Tshibanda - Cela peut aussi…	1/18/18	20h30	209		119	8						4	**340**
Caroline Vigneaux	1/20/18	20h30	538		55				2			4	**599**
La convivialité	1/23/18	20h30	491		76							12	**579**
Sous la feuille de salade	1/24/18	15h00	31		11	43							**85**
Hommage à Brel	1/27/18	20h30	334		173							19	**526**
9 - Cas Public	1/30/18	20h30	197		39			3			29	2	**270**
André Brasseur	2/1/18	20h30	135		115							7	**257**
Les Foutoukours	2/4/18	16h00	215		130	245						1	**591**
Thomas Fersen	2/10/18	20h30			381				2			11	**394**
Guizing	2/21/18	15h00	30		19	43							**92**
Ceux que j'ai rencontrés…	2/21/18	20h30	140		45		2	13			32	66	**298**
La framboise frivole	2/24/18	20h30	524		60				5			1	**590**
Un amour qui ne finit pas	3/1/18	20h30	452		106							10	**568**
Thomas Hellman	3/10/18	20h30	234		20						8	10	**272**
Corbeaux de jour	3/15/18	20h30	197		35							21	**253**
Dedans/dehors	3/21/18	14h30	7		3	10							**20**
Le roi nu	3/24/18	20h30	281		64							7	**352**
L'histoire d'une longue journée	3/25/18	15h00	35		11	27						2	**75**
		17h00	22		22	30							**74**
Bruno Coppens/La vie est un ….	3/30/18	20h30	509		77							8	**594**
Hom(m)	4/15/18	16h00	118		42	100						22	**282**
Beatles vs RS (2)	4/19/18	20h30	299		226		1		2			43	**571**
Beatles vs RS	4/20/18	20h30	475		79				5			17	**576**
Lettres à Nour	4/24/18	20h30	231		61			20				18	**330**
Orlando le Trio	4/27/18	20h30	134		31					5		8	**178**
G.Laloy et Hers	5/2/18	15h00			280								**280**
Machiavel	5/17/18	20h30	335		207		1					45	**588**
													0
													0
													0
TOTAL			6440	0	2797	1070	5	36	16	5	91	350	**10810**
Act.développement régional													
Ouvrir la voix-Ciné débat	2/7/18	19h30			19							20	**39**
TOTAL			0	0	19	0	0	0	0	0	0	20	**39**

Fréquentation des spectacles tout public/à voir en famille

2ème semestre 2017
(Saison 2017/2018)

Spectacles	Date	Heure	abonnés "métro"	Stand by	prix plein	réduct.enfant	jeune/chômeur	scolaire	Pers.MCA	Art. 27	Promo	Autres	Exos	Total
Le p'tit Joseph	9/27/17	20h30	90		22								10	**122**
Adamo	9/29/17	20h30			586		1						3	**590**
On y va	10/4/17	15h00	24		16	39								**79**
Véronique Gallo	10/7/17	20h30	496		95								6	**597**
Cherche l'amour	10/14/17	20h30	443		104								15	**562**
Le pain des invités	10/10/17	15h00	27		15	35							1	**78**
Réversible (7 doigts de la main)	10/20/17	20h30	382	2	38	96			2				4	**524**
	10/21/17	20h30	359	3	60	96			3				5	**526**
On the Road … A	10/24/17	20h30	357		37								5	**399**
Pierre Palmade	10/26/17	20h30			578		1		3				4	**586**
Typh Barrow	10/28/17	20h30			559		1						29	**589**
Toutouwii	11/5/17	11h00	13		36	53								**102**
		16h00	27		27	47							4	**105**
Le Misanthrope	11/7/17	20h30	333		86			39					5	**463**
Michel Drucker	11/9/17	20h30			574		1		3				7	**585**
Blockbuster	11/21/17	20h30	468		43								13	**524**
Du côté de chez l'autre	11/25/17	20h30	497		55								5	**557**
Josette	11/26/17	11h00	4		16	19							17	**56**
		15h00	38		9	30							1	**78**
En attendant le jour	12/5/17	20h30	184		64								22	**270**
Petit mouchoir	12/6/17	15h00	23		10	47								**80**
Suarez	12/9/17	18h00	119		215	71							25	**430**
		20h30	400		119	43	2					1	8	**573**
Broadway En Chanté	12/12/17	20h30	253		76								6	**335**
Olivier de Benoist	12/14/17	20h30			582								3	**585**
														0
														0
														0
														0
														0
														0
														0
TOTAL			4537	5	4022	576	6	39	11	0	0	1	198	**9395**
Act.développement régional														
Alimentaire mon cher Watson	10/10/17	20h00	10		28					1			3	**42**
Merci pour la pluie	10/24/17	19h30			39	19								**58**
														0
Des Jeux et des Métiers	11/9/17	9h00			37								2	**39**
		11h00			99								7	**106**
Terres promises	11/29/17	20h00		28							27			**55**
TOTAL			10	28	203	19	0	0	0	1	27	0	12	**300**

Fréquentation des spectacles scolaires

1er semestre 2018
(Saison 2017/2018)

Spectacles	Date	Heure	prix plein	exos	abonnés	autres	Total	Remarques
"2043"	1/9/18	10h00	289	15			304	
		13h30	264	19			283	
	1/10/18	10h00	297	14			311	
	1/11/18	10h00	294	19			313	
							0	
La théorie du Y	1/16/18	10h00	207	12			219	
		13h30	254	16			270	
							0	
Un fou noir au pays des Blancs	1/18/18	13h30	477	31		7	515	7 art,27
							0	
La convivialité	1/23/18	13h30	292	18			310	
							0	
Sous la feuille de salade	1/23/18	9h30	67	14			81	1 ristourne p/facturation
		11h00	80	10			90	1 ristourne p/facturation
	1/24/18	10h00	56	9			65	2 ristournes p/facturation
	1/25/18	9h30	65	15			80	1 ristourne p/facturation
		11h00	59	9			68	2 ristournes p/facturation
	1/23/18	9h30	82	10			92	3 ristournes p/facturation
		11h00	85	11			96	3 ristournes p/facturation
							0	
9 - Cas Public	1/30/18	14h00	217	22		6	245	6 art.27
	1/31/18	10h00	278	47			325	8 ristournes p/facturation
							0	
Facetag	2/1/18	10h00	13	1			14	
		13h30	15	2			17	
							0	
Brotipo - Les Foutoukours	2/5/18	10h00	395	39			434	12 ristournes p/facturation
		14h00	341	25			366	15 ristournes p/facturation
	2/6/18	10h00	319	20			339	8 ristournes p/facturation
		14h00	341	42			383	13 ristournes p/facturation
	2/7/18	10h00	361	39			400	13 ristournes p/facturation
							0	
Conf.scientif. "la musique vue par un p	2/8/18	13h30	167	10			177	
							0	
Fahrenheit 451	2/20/18	9h30	423	25			448	
		13h00	462	22			484	
							0	
Guizing	2/20/18	10h00	121	10			131	4 ristournes p/facturation
		14h00	122	2			124	4 ristournes p/facturation
	2/21/18	10h00	115	7			122	4 ristournes p/facturation
	2/22/18	10h00	106	18			124	4 ristournes p/facturation
		14h00	131	9			140	4 ristournes p/facturation
	2/23/18	10H00	115	17			132	5 ristounes p/facturation
		14H00	107	14			121	4 ristournes p/facturation
							0	
Ceux que j'ai rencontrés…	2/22/18	13h00	433	30			463	
							0	
Atelier d'écriture	2/27/18	13h00	32	3			35	
							0	
Dés-illusions	3/6/18	10h00	263	17			280	
		13h30	230	20		4	254	4 art,27
	3/7/18	10h00	200	12			212	
							0	
Boris et les sœurs Sushis	3/12/18	14h00	212	13			225	
	3/13/18	10h00	272	24			296	7 ristounes p/facturation
		14h00	207	11			218	3 ristournes p/facturation
	3/14/18	10h00	217	14			231	8 ristournes p/facturation
							0	
Dedans/dehors	3/20/18	9h30	36	3			39	2 ristournes p/facturation

306 ANNEXE

Fréquentation des spectacles scolaires

1er semestre 2018
(Saison 2017/2018)

		13h30	28	4			32	1 ristourne p/facturation
	3/21/18	9h30	32	5			37	1 ristourne p/facturation
	3/22/18	9h30	60	5			65	2 ristournes p/facturation
	3/23/18	9h30	30	3			33	1 ristourne p/facturation
		13h30	21	4			25	1 ristourne p/facturation
							0	
Le roi nu	3/22/18	12h30	263	17		5	285	5 art.27
	3/23/18	12h30	312	17			329	
							0	
L'histoire d'une longue journée	3/26/18	10h00	76	9			85	2 ristournes p/facturation
		13h30	65	8			73	3 ristournes p/facturation
	3/27/18	10h00	80	9			89	3 ristournes p/facturation
		14h00	72	8			80	2 ristournes p/facturation
	3/28/18	10h00	78	7			85	4 ristournes p/facturation
							0	
Hom(m)	4/16/18	14h00	353	32			385	10 ristournes p/facturation
	4/17/18	14h00	403	26			429	4 ristournes p/facturation
							0	
Beatles vs RS	4/19/18	12h45	407	27			434	
							0	
Lettres à Nour	4/24/18	13h30	323	22			345	
	4/25/18	10h00	258	13			271	
							0	
Je suis une danseuse étoile	4/24/18	10h00	101	14			115	5 ristounes p/facturation
		14h00	132	9			141	4 ristournes p/facturation
	4/25/18	10h00	134	7			141	4 ristournes p/facturation
	4/26/18	10h00	44	13			57	
		14h00	114	2			116	4 ristournes p/facturation
							0	
G.Laloy et HERS	5/2/18	10H00	440	40			480	15 ristournes p/facturation
							0	
								Total : ,,,,, ristournes
TOTAL			**12945**	**1041**			**13 986**	

Fréquentation des spectacles scolaires

2ème semestre 2017
(Saison 2017/2018)

Spectacles	Date	Heure	prix plein	exos	abonnés	autres	Total	Remarques
On y va !	10/3/17	9h30	53	8			61	1 ristourne p/facturation
	10/4/17	10h30	95	28			123	3 ristournes p/facturation
	10/5/17	9h30	76	17			93	1 ristourne p/facturation
		11h00	98	8			106	3 ristournes p/facturation
	10/6/17	9h30	78	12			90	3 ristournes p/facturation
		11h00	70	9			79	1 ristourne p/facturation
							0	
La princesse au petit pois	10/10/17	14h00	249	15			264	10 ristournes p/facturation
	10/11/17	10h00	251	14			265	9 ristournes p/facturation
	10/12/17	10h00	238	15			253	
		13h30	234	13			247	
							0	
Le pain des invitiés	10/16/17	10h00	104	8			112	4 ristournes p/facturation
		14h00	92	9			101	
	10/17/17	10h00	88	6			94	4 ristournes p/facturation
		14h00	89	8			97	3 ristournes p/facturation
	10/18/17	10h00	97	11			108	4 ristournes p/facturation
							0	
La Foire aux impros	10/17/17	10h00	473	23			496	
		13h30	274	17			291	
							0	
On the road… A	10/24/17	13h30	443	36			479	
							0	
Toutouwii	11/6/17	10h00	120	16			136	1 ristourne p/facturation
		14h00	116	14			130	6 ristournes p/facturation
	11/7/17	10h00	112	16			128	3 ristournes p/facturation
		14h00	103	14			117	3 ristournes p/facturation
	11/8/17	10h00	101	14			115	3 ristournes p/facturation
							0	
Le Misanthrope	11/7/17	13h00	463	31			494	
	11/8/17	10h00	498	22			520	
							0	
Icibalao	11/16/17	10h00	444	35			479	13 ristournes p/facturation
		14h00	440	29			469	12 ristournes p/facturation
							0	
Josette	11/21/17	10h00	88	8			96	3 ristournes p/facturation
		14h00	92	6			98	4 ristournes p/facturation
	11/22/17	10h00	68	6			74	3 ristournes p/facturation
	11/23/17	10h00	118	8			126	5 ristournes p/facturation
		14h00	105	6			111	4 ristournes p/facturation
	11/24/17	10h00	83	12			95	3 ristournes p/facturation
		14h00	86	11			97	4 ristournes p/facturation
							0	
Blockbuster	11/22/17	10h00	446	32			478	
							0	
Harcèlements	11/28/17	10h00	191	12			203	
		13h00	172	14			186	
							0	
Toupetit mouchoir	12/5/17	10h00	119	10			129	4 ristournes p/facturation
		14h00	113	6			119	5 ristournes p/facturation
	12/6/17	10h00	118	17			135	5 ristournes p/facturation
	12/7/17	10h00	110	15			125	3 ristournes p/facturation
		14h00	126	6			132	4 ristournes p/facturation
	12/8/17	10h00	97	9			106	4 ristournes p/facturation
		14h00	110	10			120	5 ristournes p/facturation
								Total : 143 ristournes
TOTAL			**7741**	**636**			**8 377**	

Plan financier 2021-2025							
Libellé	**Case**	**Budget 2018**	**Budget 2021**	**Budget 2022**	**Budget 2023**	**Budget 2024**	**Budget 2025**
I. Ventes et prestations	*70/74*	*1.712.248,00 €*	*1.837.638,00 €*	*1.869.108,00 €*	*1.904.378,00 €*	*1.943.248,00 €*	*1.980.178,00 €*
A. Chiffre d'affaires (ann. XII, A)	***70***	***611.900,00 €***	***657.960,00 €***	***671.430,00 €***	***684.355,00 €***	***700.055,00 €***	***723.195,00 €***
70000000 Abonnements "Carte-métro"	70	130.000,00 €	137.800,00 €	140.500,00 €	143.300,00 €	146.180,00 €	150.000,00 €
70000010 Abonnements "Stand-by"	70	100,00 €	100,00 €	110,00 €	120,00 €	130,00 €	140,00 €
70010010 Droits accès ateliers	70	25.000,00 €	30.000,00 €	30.600,00 €	31.200,00 €	31.840,00 €	32.500,00 €
70010020 Droits accès stages/formation	70	2.500,00 €	4.000,00 €	4.080,00 €	4.160,00 €	4.240,00 €	4.330,00 €
70010030 Droits accès matinées scol.	70	110.000,00 €	116.000,00 €	118.500,00 €	120.600,00 €	124.000,00 €	128.000,00 €
70010040 Droits accès diffusion	70	255.000,00 €	270.000,00 €	275.500,00 €	280.900,00 €	287.500,00 €	299.400,00 €
70010060 Droits accès expositions	70	1.500,00 €	2.000,00 €	2.050,00 €	2.080,00 €	2.120,00 €	2.165,00 €
70010070 Droits accès autres manifest.	70	2.500,00 €	7.500,00 €	7.650,00 €	7.800,00 €	7.960,00 €	8.120,00 €
70400000 Produits de bars, buffets	70	23.000,00 €	24.300,00 €	24.800,00 €	25.285,00 €	25.790,00 €	26.400,00 €
70401000 Récup s/fourn.cafétéria	70	6.000,00 €	6.400,00 €	6.530,00 €	6.660,00 €	6.790,00 €	7.000,00 €
70402000 Ventes repas "cabaret"	70	300,00 €	500,00 €	510,00 €	520,00 €	530,00 €	540,00 €
70410000 Produits services accueil,..	70	500,00 €	530,00 €	540,00 €	540,00 €	550,00 €	560,00 €
70430000 Prod.mise à dispos.infrastruct	70	13.000,00 €	13.700,00 €	14.000,00 €	14.250,00 €	14.540,00 €	15.000,00 €
70440000 Prod.mise disp.mobilier,matéri	70	23.000,00 €	24.400,00 €	24.900,00 €	25.380,00 €	25.895,00 €	26.500,00 €
70450000 Prod.mise à disp.serv.techniqu	70	16.000,00 €	17.000,00 €	17.350,00 €	17.690,00 €	18.040,00 €	18.500,00 €
70460000 Prod.commis.s/serv.culturels	70	3.000,00 €	3.180,00 €	3.250,00 €	3.300,00 €	3.370,00 €	3.440,00 €
70490000 Prod.prest.autres services	70						
70491000 Produits d'hébergement	70	500,00 €	550,00 €	560,00 €	570,00 €	580,00 €	600,00 €
C. Production immobilisée	***72***	***1.060.148,00 €***	***1.136.768,00 €***	***1.153.908,00 €***	***1.175.698,00 €***	***1.198.013,00 €***	***1.210.628,00 €***
73000000 Cotisat. membres associés	72	1.100,00 €	1.200,00 €	1.250,00 €	1.300,00 €	1.350,00 €	1.400,00 €
73100000 Cotisat. membres adhérents	72	1.500,00 €	1.600,00 €	1.600,00 €	1.650,00 €	1.650,00 €	1.650,00 €
73700010 Subsides d'expl. Arlon	72	293.000,00 €	310.000,00 €	319.300,00 €	328.880,00 €	338.745,00 €	348.910,00 €
73700011 Autres subsides Ville d'Arlon	72	6.718,00 €	6.718,00 €	6.718,00 €	6.718,00 €	6.718,00 €	6.718,00 €
73700020 Subsides d'expl. Virton	72	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
73710010 Subs.expl.Prov. Luxembourg	72	85.000,00 €	85.000,00 €	85.000,00 €	85.000,00 €	85.000,00 €	85.000,00 €
73710011 Autres subsides Prov.Luxemb.	72	3.600,00 €	8.000,00 €	8.000,00 €	8.000,00 €	8.000,00 €	8.000,00 €
73750010 Subs.Comm.française	72	541.000,00 €	575.000,00 €	580.000,00 €	590.000,00 €	600.000,00 €	600.000,00 €
73750020 Subsides CEC Comm.française	72	14.300,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €
73750050 Interventions W.B.I.	72	2.620,00 €	3.000,00 €	3.290,00 €	3.400,00 €	3.600,00 €	3.800,00 €
73750060 Subs.CF-accords non marchand	72	78.060,00 €	82.000,00 €	84.000,00 €	85.700,00 €	87.500,00 €	89.300,00 €
73770000 Interv. Fonds Maribel	72	18.000,00 €	19.000,00 €	19.500,00 €	19.800,00 €	20.200,00 €	20.600,00 €
73780000 Interv. Fonds 4S	72						
73800000 Sponsoring d'entreprises	72	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	***74***	***40.200,00 €***	***42.910,00 €***	***43.770,00 €***	***44.325,00 €***	***45.180,00 €***	***46.355,00 €***
74302000 Prod.refactur.:petit matériel	74	500,00 €	530,00 €	555,00 €	560,00 €	580,00 €	600,00 €
74303000 Prod.refacturat. : gaz	74	12.000,00 €	12.700,00 €	13.000,00 €	13.180,00 €	13.480,00 €	13.800,00 €
74304000 Prod.refacturat.:élecricité	74	12.000,00 €	12.700,00 €	13.000,00 €	13.180,00 €	13.480,00 €	14.000,00 €
74305000 Prod.refacturat. : eau	74	600,00 €	630,00 €	640,00 €	650,00 €	665,00 €	680,00 €
74306000 Prod.refacturat.:entret.locaux	74	3.500,00 €	3.700,00 €	3.800,00 €	3.850,00 €	3.930,00 €	4.100,00 €
74307000 Prod.refact.:maint.équipements	74	2.500,00 €	2.700,00 €	2.755,00 €	2.810,00 €	2.870,00 €	2.920,00 €
74308000 Prod.refact frais de déplacements	74						
74311000 Prod.refact.:catering,per diem	74						
74314000 Prod.refactur.frais impression	74	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
74315000 Prod.refact.Indemn.bénévolat	74						
74318000 Prod.refact.autres activités	74						
74400000 Récup. s/'assurances	74						
74900000 Exempt.versement préc.prof.	74	1.500,00 €	1.600,00 €	1.630,00 €	1.660,00 €	1.695,00 €	1.730,00 €
74910000 Récup.s/alloc.trav./intégrat./réinsert.	74						
74920000 Autres produits d'exploitation	74						
74930000 Récup.s/avantages véhicule société	74	2.000,00 €	2.150,00 €	2.190,00 €	2.235,00 €	2.280,00 €	2.325,00 €
74940000 Récup.s/avantages en nature	74	5.400,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €

II. Coût des ventes et prestations	*60/64*	*1.730.668,00 €*	*1.838.218,00 €*	*1.869.638,00 €*	*1.904.848,00 €*	*1.943.613,00 €*	*1.975.328,00 €*
A. Approvisionnements et marchandises	***60***	***23.300,00 €***	***24.200,00 €***	***24.700,00 €***	***25.200,00 €***	***25.850,00 €***	***26.650,00 €***
1. Achats	600/8	23.300,00 €	24.200,00 €	24.700,00 €	25.200,00 €	25.850,00 €	26.650,00 €
60300010 Sous-traitances cafétéria	600/8	8.000,00 €	8.300,00 €	8.470,00 €	8.640,00 €	8.800,00 €	9.000,00 €
60400000 Achats march.cafétéria	600/8	9.000,00 €	9.300,00 €	9.490,00 €	9.680,00 €	10.000,00 €	10.300,00 €
60400010 Achats march.repas-cabaret	600/8	300,00 €	400,00 €	410,00 €	420,00 €	450,00 €	500,00 €
60400020 Achats march.cafét.p/ass.ext.	600/8	6.000,00 €	6.200,00 €	6.330,00 €	6.460,00 €	6.600,00 €	6.850,00 €
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction	609	- €					
60940000 Variations stocks marchandises	609						
B. Services et biens divers	***61***	***823.950,00 €***	***813.980,00 €***	***827.390,00 €***	***843.370,00 €***	***861.665,00 €***	***880.350,00 €***
61020000 Eau	61	3.200,00 €	3.500,00 €	3.560,00 €	3.640,00 €	3.700,00 €	3.850,00 €
61030000 Electricité	61	43.000,00 €	45.000,00 €	45.800,00 €	46.800,00 €	47.800,00 €	48.800,00 €
61031000 Gaz	61	38.000,00 €	39.800,00 €	40.500,00 €	41.400,00 €	42.000,00 €	42.600,00 €
61040000 Produits et petits mat.nettoya	61	2.000,00 €	2.200,00 €	2.250,00 €	2.290,00 €	2.400,00 €	2.450,00 €
61050000 Mainten & entret.équipements	61	12.000,00 €	13.500,00 €	13.750,00 €	14.000,00 €	14.500,00 €	15.000,00 €
61060000 Déchets	61	900,00 €	1.000,00 €	1.020,00 €	1.040,00 €	1.060,00 €	1.080,00 €
61070000 Prévent. & assurances incendie	61	1.300,00 €	1.400,00 €	1.430,00 €	1.450,00 €	1.500,00 €	1.600,00 €
61080000 Signal.,1ers secours,infirmeri	61	100,00 €	100,00 €	100,00 €	110,00 €	150,00 €	160,00 €
61110000 Locations camions non perman.	61	700,00 €	800,00 €	820,00 €	850,00 €	900,00 €	900,00 €
61111000 Locat.voitures non permanentes	61	8.400,00 €	9.000,00 €	9.180,00 €	9.350,00 €	9.500,00 €	9.700,00 €
61120000 Carburant	61	2.200,00 €	2.500,00 €	2.600,00 €	2.700,00 €	2.750,00 €	2.800,00 €
61130000 Maint.&entret.véhicules	61	600,00 €	800,00 €	850,00 €	900,00 €	950,00 €	975,00 €
61140000 Assurances transports,véh.&pas	61	2.600,00 €	2.900,00 €	2.950,00 €	3.100,00 €	3.150,00 €	3.250,00 €
61160000 Transp.routiers personnes&biens	61	6.500,00 €	7.000,00 €	7.100,00 €	7.200,00 €	7.400,00 €	7.580,00 €
61170000 Remb.frais transp.pour mission	61	6.500,00 €	7.000,00 €	7.200,00 €	7.300,00 €	7.500,00 €	7.700,00 €
61180000 Autres frais transp.,parking,p	61	200,00 €	220,00 €	230,00 €	250,00 €	280,00 €	290,00 €
61190000 Frais non dissociés véhicules	61	300,00 €	330,00 €	340,00 €	370,00 €	380,00 €	390,00 €
61200000 Postes et expéditions	61	13.000,00 €	13.800,00 €	14.080,00 €	14.300,00 €	14.500,00 €	15.000,00 €
61210000 Télécommunications et NTIC	61	6.000,00 €	6.800,00 €	6.950,00 €	7.100,00 €	7.300,00 €	7.500,00 €
61220000 Imprimés,envelop.,fourn.bureau	61	4.500,00 €	5.000,00 €	5.100,00 €	5.200,00 €	5.300,00 €	5.420,00 €
61230000 Duplications et photocopies	61	9.800,00 €	10.200,00 €	10.300,00 €	10.500,00 €	10.800,00 €	11.100,00 €
61240000 Petit mat.& mobilier bur.	61	500,00 €	530,00 €	540,00 €	550,00 €	565,00 €	580,00 €
61250000 Secrétariat social	61	8.000,00 €	8.400,00 €	8.500,00 €	8.700,00 €	9.000,00 €	9.200,00 €
61250010 Frais gestion chèques-repas	61	1.900,00 €	2.000,00 €	2.040,00 €	2.070,00 €	2.145,00 €	2.190,00 €
61260000 Frais dépôts &public.,doc.adm.	61	1.000,00 €	1.100,00 €	1.120,00 €	1.140,00 €	1.170,00 €	1.190,00 €
61270000 Autres ass. RC, activ.et risqu	61	7.000,00 €	7.400,00 €	7.500,00 €	7.700,00 €	7.900,00 €	8.100,00 €
61280000 Tickets,imprimés ticketterie	61	5.000,00 €	5.200,00 €	5.300,00 €	5.400,00 €	5.600,00 €	5.740,00 €
61290000 Autres frais gestion et adm.	61	1.000,00 €	1.050,00 €	1.080,00 €	1.100,00 €	1.125,00 €	1.150,00 €
61300000 Trav.impres.promo,publ.,rel.pu	61	16.000,00 €	17.000,00 €	17.300,00 €	17.600,00 €	17.900,00 €	18.300,00 €
61310000 Trav.impr.périodiques info.	61	4.500,00 €	4.700,00 €	4.800,00 €	4.900,00 €	5.100,00 €	5.200,00 €
61320000 Achats esp.pub.-média papier	61	4.000,00 €	4.200,00 €	4.290,00 €	4.400,00 €	4.500,00 €	4.600,00 €
61330000 Achats esp.publ.- NTIC	61	800,00 €	850,00 €	870,00 €	880,00 €	900,00 €	920,00 €
61340000 Traiteur,catering,restaurant,.	61	15.000,00 €	15.700,00 €	16.000,00 €	16.250,00 €	16.500,00 €	16.800,00 €
61340010 Frais de cafétéria interne	61	1.000,00 €	1.050,00 €	1.080,00 €	1.100,00 €	1.125,00 €	1.150,00 €
61340020 Per diem (défraiements)	61	8.000,00 €	8.500,00 €	8.600,00 €	8.800,00 €	9.000,00 €	9.200,00 €
61350000 Frais accueil & décoration	61	800,00 €	830,00 €	850,00 €	870,00 €	900,00 €	920,00 €
61360000 Frais d'hôtels,hébergements,..	61	13.000,00 €	13.600,00 €	13.880,00 €	14.100,00 €	14.500,00 €	14.800,00 €
61380000 Autres frais promo,relat.publ.	61	200,00 €	220,00 €	225,00 €	230,00 €	235,00 €	240,00 €
61390000 Frais non dissociés promot,pub	61	- €					

61400000 Documentation générale	61	1.000,00 €	1.000,00 €	1.020,00 €	1.040,00 €	1.100,00 €	1.150,00 €
61410000 Achats & locat..formation pers.	61	1.000,00 €	1.050,00 €	1.070,00 €	1.095,00 €	1.150,00 €	1.190,00 €
61420000 Droits accès pour visionnement	61	500,00 €	550,00 €	570,00 €	580,00 €	600,00 €	620,00 €
61501000 Autres ach.&locat.conférences, colloqu	61	500,00 €	800,00 €	820,00 €	840,00 €	1.000,00 €	1.200,00 €
61510000 Autres ach.&locat.pour expos.	61	2.000,00 €	2.200,00 €	2.250,00 €	2.300,00 €	2.350,00 €	2.400,00 €
61520030 Ach. spect.vivants:mat.scol.	61	105.000,00 €	110.000,00 €	111.500,00 €	113.500,00 €	115.500,00 €	117.500,00 €
61520040 Ach.spect.vivants:tt public	61	255.000,00 €	264.850,00 €	268.850,00 €	273.850,00 €	278.850,00 €	283.850,00 €
61520070 Ach.spectacles vivants autres activités	61	5.000,00 €	6.000,00 €	6.120,00 €	6.200,00 €	6.350,00 €	6.500,00 €
61522000 Autres charges manif.&pr.NTIC	61	500,00 €	600,00 €	615,00 €	625,00 €	640,00 €	650,00 €
61600000 Achat et locat. mat.de décor	61	800,00 €	850,00 €	870,00 €	885,00 €	900,00 €	920,00 €
61601000 Achat et locations costumes	61	500,00 €	550,00 €	560,00 €	575,00 €	585,00 €	595,00 €
61604000 Achat & locat.mat.d'orchestre	61	2.500,00 €	2.700,00 €	2.750,00 €	2.800,00 €	2.850,00 €	2.900,00 €
61606000 Mat.technique et petit outilla	61	64.000,00 €	10.000,00 €	10.200,00 €	10.350,00 €	10.500,00 €	10.825,00 €
61606100 Vêtements de travail	61	1.000,00 €	1.100,00 €	1.100,00 €	1.150,00 €	1.150,00 €	1.150,00 €
61607000 Matériel pédagique & didactiqu	61	2.000,00 €	2.500,00 €	2.550,00 €	2.600,00 €	2.800,00 €	3.000,00 €
61631000 Droits d'auteurs-droits diff.	61	40.000,00 €	41.500,00 €	42.000,00 €	42.500,00 €	43.200,00 €	44.000,00 €
61900010 Ind.bénév.vestiairiste-ouvreur	61	2.000,00 €	2.100,00 €	2.140,00 €	2.185,00 €	2.230,00 €	2.275,00 €
61900020 Indemn.bénévolat ateliers	61	7.000,00 €	8.500,00 €	8.670,00 €	9.000,00 €	9.400,00 €	9.600,00 €
61900030 Indemn.bénévolat expositions	61	250,00 €	300,00 €	310,00 €	320,00 €	330,00 €	340,00 €
61900050 Indemn.bénév.autres activités	61	1.200,00 €	1.300,00 €	1.380,00 €	1.400,00 €	1.435,00 €	1.460,00 €
61910000 Petites indemnités d'artistes	61	11.500,00 €	13.000,00 €	13.200,00 €	13.500,00 €	14.000,00 €	14.500,00 €
61930000 Rétrib.tiers prest.cult.polyva	61	11.500,00 €	13.000,00 €	13.260,00 €	13.500,00 €	14.000,00 €	14.500,00 €
61940000 Rétrib.tiers prest.artistiques	61	9.000,00 €	10.300,00 €	10.500,00 €	10.700,00 €	11.000,00 €	11.300,00 €
61950000 Rétrib.tiers prest.adm.& gesti	61						
61970000 Rétrib.tiers prest.formation	61	4.000,00 €	4.500,00 €	4.590,00 €	4.680,00 €	4.775,00 €	4.870,00 €
61980000 Rétrib.tiers prest.technique	61	5.000,00 €	5.500,00 €	5.610,00 €	5.720,00 €	5.840,00 €	5.950,00 €
61981000 Rétrib.tiers prest.maint.&entr	61	12.000,00 €	12.800,00 €	13.000,00 €	13.320,00 €	13.750,00 €	14.500,00 €
61990000 Rétrib.tiers prest.informatiqu	61	6.000,00 €	6.400,00 €	6.500,00 €	6.660,00 €	6.900,00 €	7.035,00 €
61991000 Retrib.prest.entret.locaux	61	21.500,00 €	22.500,00 €	22.900,00 €	23.410,00 €	24.000,00 €	24.600,00 €
61992000 Rétrib.prest.vente billetterie	61	2.200,00 €	2.350,00 €	2.400,00 €	2.445,00 €	2.495,00 €	2.545,00 €
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	***62***	***857.000,00 €***	***901.400,00 €***	***918.690,00 €***	***937.320,00 €***	***956.990,00 €***	***977.200,00 €***
62010000 Personnel de direction	62	79.800,00 €	84.000,00 €	85.700,00 €	87.500,00 €	90.000,00 €	92.500,00 €
62020000 Personnel employés	62	510.600,00 €	536.500,00 €	547.200,00 €	558.500,00 €	570.600,00 €	583.000,00 €
62030000 Personnel ouvrier	62	19.000,00 €	20.100,00 €	20.400,00 €	20.900,00 €	22.000,00 €	22.800,00 €
62100000 Cotis.patron.ass.sociales	62	199.000,00 €	209.000,00 €	213.000,00 €	217.500,00 €	221.000,00 €	225.000,00 €
62300000 Assurances loi	62	3.500,00 €	3.800,00 €	3.850,00 €	3.900,00 €	4.040,00 €	4.120,00 €
62310000 Déplac.du pers.& abon.soc.	62	7.700,00 €	8.200,00 €	8.300,00 €	8.500,00 €	8.700,00 €	8.880,00 €
62320000 Service médical-Médecine trav.	62	1.500,00 €	1.600,00 €	1.630,00 €	1.650,00 €	1.650,00 €	1.650,00 €
62330000 Chèques repas	62	14.000,00 €	14.900,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €
62340000 Avantages en nature	62	5.400,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €
62350000 Revaloris.accord non marchand	62						
62391000 Assurance de groupe	62	8.500,00 €	9.000,00 €	9.150,00 €	9.370,00 €	9.500,00 €	9.750,00 €
62500000 Prov. pécules de vacances	62	8.000,00 €	8.300,00 €	8.460,00 €	8.500,00 €	8.500,00 €	8.500,00 €

D. Amortissements et réductions de valeur sur fi	***630***	***86.300,00 €***	***87.270,00 €***	***87.400,00 €***	***87.400,00 €***	***87.400,00 €***	***79.300,00 €***
63020000 Dot.Amort.s/instal,mach,outil.	630	76.600,00 €	77.400,00 €	77.500,00 €	77.500,00 €	77.500,00 €	70.000,00 €
63030000 Dotat.amort.s/mobilier	630	6.500,00 €	6.570,00 €	6.600,00 €	6.600,00 €	6.600,00 €	6.000,00 €
63040000 Dotat.amort.s/matériel roulant	630	3.200,00 €	3.300,00 €	3.300,00 €	3.300,00 €	3.300,00 €	3.300,00 €
F. Provisions pour risques et charges (dotations	***635/7***	***- 71.000,00 €***	***- €***	***- €***	***- €***	***- €***	***- €***
63700000 Prov.autres ris.&charg.-Dotati	635/7						
63710000 Prov.autres ris.&charg.-Repris	635/7	- 71.000,00 €					
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII,F)	***640/8***	***11.118,00 €***	***11.368,00 €***	***11.458,00 €***	***11.558,00 €***	***11.708,00 €***	***11.828,00 €***
64000000 Charges fisc.d'exploit.	640/8	1.900,00 €	2.000,00 €	2.040,00 €	2.080,00 €	2.140,00 €	2.190,00 €
64010000 Précompte mobilier	640/8						
64411000 Cotis.ass.apparent.nat.ou com.	640/8	2.500,00 €	2.650,00 €	2.700,00 €	2.760,00 €	2.850,00 €	2.920,00 €
64414000 Autres redistributions	640/8	6.718,00 €	6.718,00 €	6.718,00 €	6.718,00 €	6.718,00 €	6.718,00 €
64800000 Charges d'exploit.diverses	640/8						
III. Bénéfice d'exploitation	*70/64*		*0,00*				
Perte d'exploitation	64/70	- 18.420,00 €	- 580,00 €	- 530,00 €	- 470,00 €	- 365,00 €	4.850,00 €
IV. Produits financiers	*75*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*
A. Produits des immobilisations financières	***750***	***- €***	***- €***	***- €***	***- €***	***- €***	***- €***
75000000 Produits immob.financières	750	- €	0,00				
V. Charges financières	*65*	*4.200,00 €*	*4.420,00 €*	*4.470,00 €*	*4.530,00 €*	*4.635,00 €*	*4.850,00 €*
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	***652/9***	***4.200,00 €***	***4.420,00 €***	***4.470,00 €***	***4.530,00 €***	***4.635,00 €***	***4.850,00 €***
65700000 Charges de gestion des comptes	652/9	200,00 €	220,00	220,00	230,00 €	235,00 €	250,00 €
65800000 Charges systèmes paiem.électr.	652/9	4.000,00 €	4.200,00	4.250,00	4.300,00 €	4.400,00 €	4.600,00 €
VI. Bénéfice courant avant impôts	*70/65*		*0,00*				
Perte courante avant impôts	*65/70*	*- 22.620,00 €*	*-5.000,00*	*-5.000,00*	*-5.000,00*	*-5.000,00*	*-*
VII. Produits exceptionnels	*76*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	***764/9***	***- €***	***- €***	***- €***	***- €***	***- €***	***- €***
76400000 Autres produits exceptionnels	764/9	- €					
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts	*70/66*						
Perte de l'exercice avant impôts	*66/70*	*- 22.620,00 €*	*- 5.000,00 €*	*- 5.000,00 €*	*- 5.000,00 €*	*- 5.000,00 €*	*- €*
X. Impôts sur le résultat	*67/77*	*5.000,00 €*	*5.000,00 €*	*5.000,00 €*	*5.000,00 €*	*5.000,00 €*	*- €*
B. Régularisations d'impôts et reprises de provis	***77***	***5.000,00 €***	***5.000,00 €***	***5.000,00 €***	***5.000,00 €***	***5.000,00 €***	***- €***
77120000 Reprises de provisions fiscales	77	5.000,00 €	5.000,00	5.000,00	5.000,00 €	5.000,00 €	- €
XI. Bénéfice de l'exercice	*70/67*						
Perte de l'exercice	*67/70*	*- 17.620,00 €*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*	*- €*